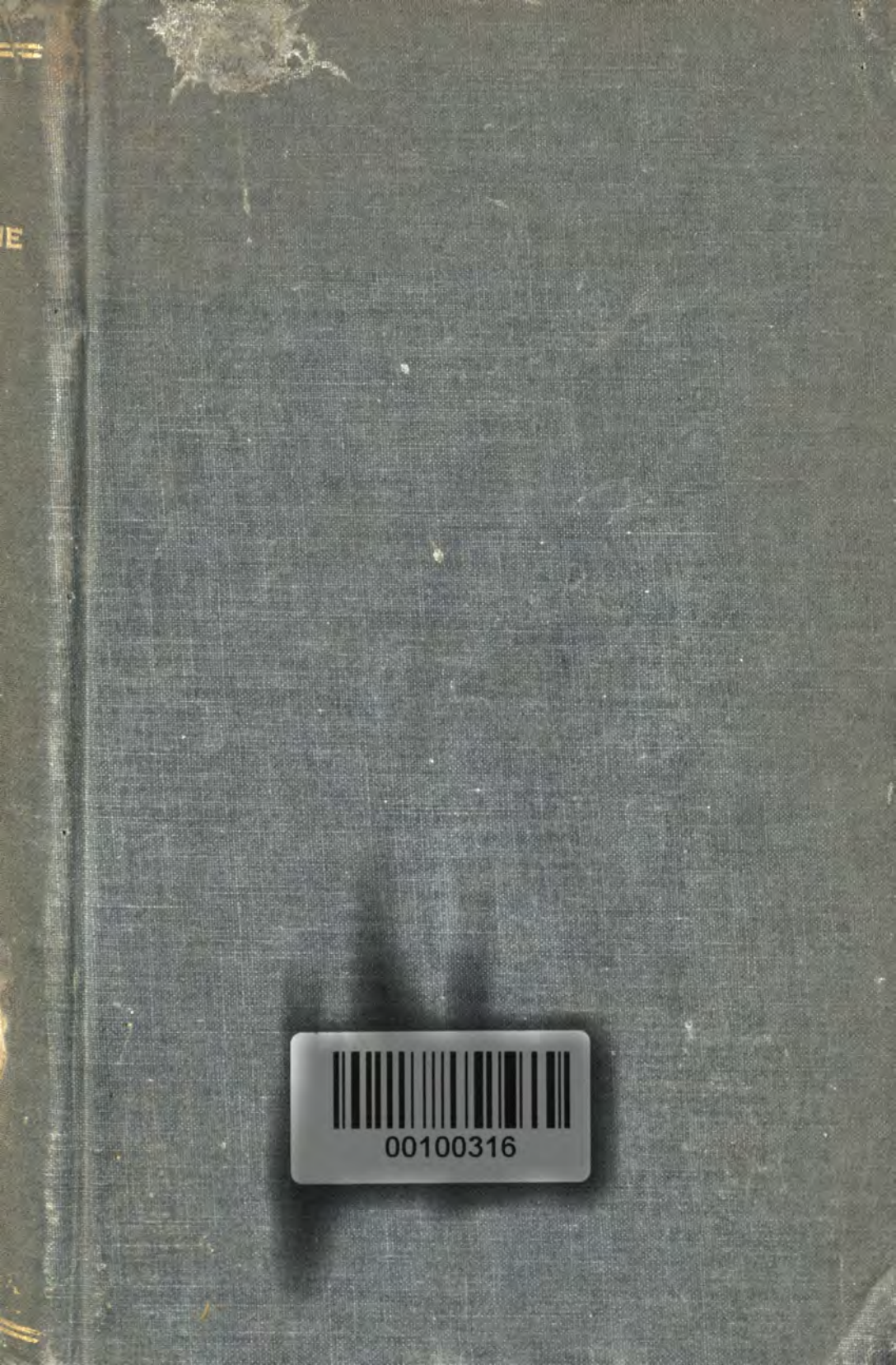
00100316

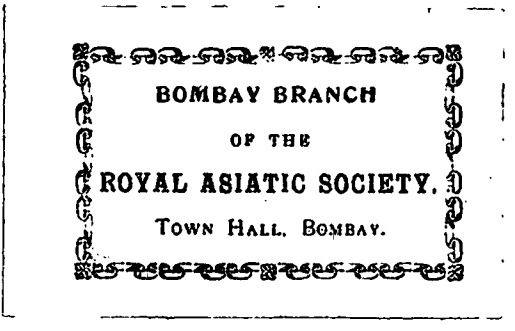

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 10 February, 2016

CHEFS-D'ŒUVRE

DE LA

LITTÉRATURE

FRANÇAISE

16

S 18

ESSAIS

DE MICHEL

DE MONTAIGNE

TOME QUATRIÈME

IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT-BENOIT 7
LABOR
PARIS

ESSAIS

DE MICHEL

DE MONTAIGNE

NOUVELLE ÉDITION

AVEC LES NOTES DE TOUS LES COMMENTATEURS

CHOISIES ET COMPLÉTÉES

PAR M. J.-V. LE CLERC

PRÉCÉDÉE D'UNE NOUVELLE ÉTUDE SUR MONTAIGNE

PAR

M. PREVOST-PARADOL

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

TOME QUATRIÈME

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES

M DCCC LXVI

God.
F8 824-4
ESS
100316

00100316

AVIS DES ÉDITEURS

En nous engageant à faire usage de ses notes sur Montaigne, M. Le Clerc nous avait fait espérer qu'il reviserait et compléterait l'ensemble de pièces et de documents que nous voulions ajouter à notre édition comme un appendice nécessaire des *Essais*. La mort de l'honorable savant nous a forcés de confier ce soin à un autre collaborateur. Nous ne pouvions mieux nous adresser qu'à l'écrivain distingué dont le beau travail sur Molière a si bien démontré la compétence en matière de goût et de bonne érudition : M. Louis Moland a bien voulu, sur notre demande, accepter cette tâche. Il a recueilli à la suite des *Essais* tout ce qui s'est fait sur l'auteur depuis quarante ans; il a enregistré, résumé les recherches et les découvertes récentes; il a mis enfin notre publication tout à fait au courant du travail d'érudition dont la personne et l'œuvre de Montaigne n'ont cessé d'être l'objet; bref, il a complété cette édition d'une manière qui, nous le croyons, ne laissera rien à désirer aux lecteurs. Nous espérons que cette partie du volume leur offrira de la nouveauté et de l'intérêt, et qu'ils y trouveront un complément utile d'une publication à laquelle aucun soin n'a manqué, et que le public a bien voulu accueillir avec faveur.

GARNIER FRÈRES.

ESSAIS

DE MICHEL

DE MONTAIGNE

LIVRE TROISIÈME.

(SUITE.)

CHAPITRE X.

DE MESNAGER SA VOLONTÉ.

Au prix du commun des hommes, peu de choses me touchent, ou, pour mieulx dire, me tiennent; car c'est raison qu'elles touchent, pourveu qu'elles ne nous possedent. I'ay grand soing d'augmenter, par estude et par discours, ce privilege d'insensibilité, qui est naturellement bien advancé en moy : i'espouse et me passionne par consequent de peu de choses. I'ay la veue claire, mais ie l'attache à peu d'obiects : le sens, delicat et mol; mais l'apprehension et l'application, ie l'ay dure et sourde. Ie m'engage difficilement : autant que ie puis, ie m'employe tout à moy; et, en ce subiect mesme, ie briderois pour-

tant et soubstiendrois volontiers mon affection, qu'elle ne s'y plonge trop entiere, puisque c'est un subiect que ie possede à la mercy d'aultruy, et sur lequel la fortune a plus de droict qui ie n'ay : de maniere que, iusques à la santé, que i'estime tant, il me seroit besoing de ne la pas desirer et m'y addonner si furieusement, que i'en treuve les maladies importables.[1] On se doibt moderer entre la haine de la douleur et l'amour de la volupté ; et ordonne Platon[2] une moyenne route de vie entre les deux. Mais aux affections qui me distrayent de moy, et attachent ailleurs, à celles là certes m'oppose ie de toute ma force. Mon opinion est, Qu'il se fault prester à aultruy, et ne se donner qu'à soy mesme. Si ma volonté se trouvoit aysee à s'hypothequer et à s'appliquer, ie n'y durerois pas ; ie suis trop tendre, et par nature et par usage :

Fugax rerum, securaque in otia natus.[3]

Les debats contestez et opiniastrez qui donneroient enfin advantage à mon adversaire, l'yssue qui rendroit honteuse ma chaulde poursuitte, me rongeroit, à l'adventure, bien cruellement : si ie mordois à mesme, comme font les aultres, mon ame n'auroit iamais la force de porter les alarmes et esmotions qui suyvent ceulx qui embrassent tant ; elle seroit incontinent disloquee par cette agitation intestine. Si quelquesfois on m'a poulsé au maniement d'affaires estrangieres, i'ay promis de les prendre en main, non pas au poulmon et au foye ; de m'en charger, non de les incorporer ; de m'en soigner, ouy ; de m'en

1. Insupportables. (C.)
2. *Des Lois*, VII, p. 793. (C.)
3. Ennemi des affaires, et né pour la tranquillité et le repos. (Ovide, *Trist.*, III, II, 9.)

passionner, nullement : i'y regarde, mais ie ne les couve point. I'ay assez à faire à disposer et renger la presse domestique que i'ay dans mes entrailles et dans mes veines, sans y loger et me fouler d'une presse estrangiere ; et suis assez interessé de mes affaires essenciels, propres et naturels, sans en convier d'aultres forains.[1] Ceulx qui sçavent combien ils se doibvent, et de combien d'offices ils sont obligez à eulx, treuvent que nature leur a donné cette commission pleine assez, et nullement oysifve : « Tu as bien largement affaire chez toy, ne t'esloingne pas. »

Les hommes se donnent à louage : leurs facultez ne sont pas pour eulx, elles sont pour ceulx à qui ils s'asservissent : leurs locataires sont chez eulx, ce ne sont pas eulx.[2] Cette humeur commune ne me plaist pas. Il fault mesnager la liberté de nostre ame, et ne l'hypothequer qu'aux occasions iustes, lesquelles sont en bien petit nombre, si nous iugeons sainement. Voyez les gents apprins à se laisser emporter et saisir : ils le font par tout, aux petites choses comme aux grandes, à ce qui ne les touche point, comme à ce qui les touche ; ils s'ingerent indifferemment où il y a de la besongne et de l'obligation ; et sont sans vie, quand ils sont sans agitation tumultuaire : *in negotiis sunt, negotii causa :*[3] ils ne cherchent la besongne que pour embesongnement. Ce n'est pas qu'ils veuillent aller, tant comme c'est qu'ils ne se peuvent tenir : ne plus ne moins qu'une pierre esbranlee en sa cheute, qui ne s'arreste iusqu'à tant qu'elle se couche. L'occupation est, à certaine maniere de gents,

1. D'autres affaires extérieures, étrangères, du dehors. (E. J.)
2. Sous-entendu : *qui y sont.* (E. J.)
3. Sénèque, *Epist.*, 22. Montaigne traduit ces mots après les avoir cités.

marque de suffisance et de dignité ; leur esprit cherche son repos au bransle, comme les enfants au berceau : ils se peuvent dire autant serviables à leurs amis, comme importuns à eulx mesmes. Personne[1] ne distribue son argent à aultruy ; chacun y distribue son temps et sa vie : il n'est rien dequoy nous soyons si prodigues, que de ces choses là, desquelles seules l'avarice nous seroit utile et louable. Ie prends une complexion toute diverse : ie me tiens sur moy, et communement desire mollement ce que ie desire ; et desire peu ; m'occupe et embesongne de mesme, rarement et tranquillement. Tout ce qu'ils veulent et conduisent, ils le font de toute leur volonté et vehemence. Il y a tant de mauvais pas, que, pour le plus seur, il fault un peu legierement et superficiellement couler ce monde, et le glisser, non pas l'enfoncer. La volupté mesme est douloureuse en sa profondeur :

Incedis per ignes
Suppositos cineri doloso.[2]

Messieurs de Bordeaux m'esleurent maire de leur ville, estant esloingné de France,[3] et encores plus esloingné

2. Toute cette période est empruntée de Sénèque, *de Brevitate vitæ*, ch. III.

1. Vous marchez sur un feu couvert d'une cendre perfide. (Hor., *Od.*, II, 1, 7.)

3. Lorsqu'il étoit à Venise, dit M. de Thou, *dum Venetiis esset* (liv. CIV). C'est une erreur : nous voyons par le Journal du voyage de Montaigne en Italie, publié en 1774, qu'il étoit alors aux bains *della Villa*, près de Lucques. Il parle ainsi, t. II, p. 448, de la nouvelle qu'il en reçut le jeudi matin, 7 septembre 1581 : « Quella istessa mattina, mi diedero nelle mani per la via di Roma lettere del signor du Tausin, scritte in Bordea al 2 d'Agosto, per le quali m' avvisa ch' il giorno innanzi, d'un pubblico consentimento, io era suto (*stato*) creato governatore di quella città ; e mi confortava d' accettare questo carico per l' amor di quella patria. » C'est un des détails importants que cette relation nous permet aujourd'hui de rectifier. (J. V. L.)

d'un tel pensement. Ie m'en excusay ; mais on m'apprint que i'avois tort, le commandement du roy s'y interposant aussi. C'est une charge qui doibt sembler d'autant plus belle, qu'elle n'a ny loyer ny gaing, aultre que l'honneur de son execution. Elle dure deux ans ; mais elle peult estre continuee par seconde eslection, ce qui advient tresrarement : elle le feut à moy ;[1] et ne l'avoit esté que deux fois auparavant, quelques annees y avoit, à monsieur de Lanssac, et freschement à monsieur de Biron, mareschal de France, en la place duquel ie succeday ; et laissay la mienne à monsieur de Matignon, aussi mareschal de France : glorieux de si noble assistance ;

Uterque bonus pacis bellique minister.[2]

La fortune voulut part à ma promotion, par cette particuliere circonstance qu'elle y meit du sien, non vaine du tout : car Alexandre desdaigna les ambassadeurs corinthiens qui luy offroyent la bourgeoisie de leur ville ; mais quand ils veinrent à luy deduire comme Bacchus et Hercules estoyent aussi en ce registre, il les en remercia gracieusement.[3]

A mon arrivee, ie me deschiffray fidelement et consciencieusement tout tel que ie me sens estre ; sans memoire, sans vigilance, sans experience et sans vigueur ; sans haine aussi, sans ambition, sans avarice, et sans

1. Il semble qu'on peut conclure de là qu'on fut satisfait de son administration. Balzac (*Dissertat.* 19, p. 661) a insinué le contraire sans en donner aucune preuve. (C.)

2. Tous deux habiles politiques et braves guerriers. (Virg., *Énéide*, XI, 658.)

3. Sénèque, *de Benef.*, I, 13 ; et Plutarque, au commencement de son traité *des Trois formes de gouvernement*, en racontant ce fait, ne parle point de Bacchus. Plutarque nomme les Mégariens au lieu des Corinthiens. (C.)

violence : à ce qu'ils feussent informez et instruicts de ce qu'ils avoient à attendre de mon service ; et parce que la cognoissance de feu mon pere les avoit seule incitez à cela, et l'honneur de sa memoire, ie leur adioustay bien clairement que ie serois tresmarry que chose quelconque feist autant d'impression en ma volonté, comme avoient faict aultrefois en la sienne leurs affaires, et leur ville, pendant qu'il l'avoit en gouvernement, en ce lieu mesme auquel il m'avoyent appelé. Il me souvenoit de l'avoir veu vieil, en mon enfance, l'ame cruellement agitee de cette tracasserie publicque, oubliant le doulx air de sa maison où la foiblesse des ans l'avoit attaché longtemps avant, et son mesnage, et sa santé ; et mesprisant certes sa vie, qu'il y cuida perdre, engagé pour eulx à des longs et penibles voyages. Il estoit tel ; et luy partoit cette humeur d'une grande bonté de nature : il ne feut iamais ame plus charitable et populaire. Ce train, que ie loue en aultruy, ie n'ayme point à le suyvre ; et ne suis pas sans excuse.

Il avoit ouï dire qu'il se falloit oublier pour le prochain ; que le particulier ne venoit en aulcune consideration au prix du general. La pluspart des regles et preceptes du monde prennent ce train, de nous poulser hors de nous, et chasser en la place, à l'usage de la societé publicque : ils ont pensé faire un bel effect de nous destourner et distraire de nous, presupposants que nous n'y teinssions que trop et d'une attache trop naturelle, et n'ont espargné rien à dire pour cette fin ; car il n'est pas nouveau aux sages de prescher les choses comme elles servent, non comme elles sont. La verité a ses empeschements, incommoditez et incompatibilitez avecques nous : il nous fault souvent tromper, à fin que nous ne nous trompions ; et

ciller[1] nostre veue, eslourdir nostre entendement, pour les redresser et amender : *imperiti enim iudicant, et qui frequenter in hoc ipsum fallendi sunt, ne errent.*[2] Quand ils nous ordonnent d'aymer, avant nous, trois, quatre, et cinquante degrez de choses, ils representent l'art des archers qui, pour arriver au poinct, vont prenant leur visee grande espace au dessus de la bute : pour dresser un bois courbe, on le recourbe au rebours.

I'estime qu'au temple de Pallas, comme nous veoyons en toutes autres religions, il y avoit des mysteres apparents, pour estre montrez au peuple; et d'aultres mysteres plus secrets et plus haults, pour estre montrez seulement à ceulx qui en estoient profez : il est vraysemblable qu'en ceulx cy se treuve le vray poinct de l'amitié que chascun se doibt; non une amitié faulse qui nous faict embrasser la gloire, la science, la richesse, et telles choses, d'une affection principale et immoderee, comme membres de nostre estre; ny une amitié molle et indiscrette, en laquelle advient ce qui se veoid au lierre, qu'il corrompt et ruyne la paroy qu'il accole; mais une amitié salutaire et reglee, egualement utile et plaisante. Qui en sçait les debvoirs et les exerce, il est vrayement du cabinet des muses; il a attainct le sommet de la sagesse humaine et de nostre bonheur : cettuy cy, sçachant exactement ce qu'il se doibt, treuve dans son roolle, qu'il doibt appliquer à soy l'usage des aultres hommes et du monde; et, pour ce faire, contribuer à la societé publicque les debvoirs et offices qui le touchent. Qui ne vit aulcunement à

1. *Ciller* ou *siller* les yeux à quelqu'un, *alicui oculos obducere.* Voy. Nicot et Monet. On dit encore aujourd'hui *dessiller* les yeux.

2. Ce sont des ignorants qui jugent, et il faut souvent les tromper, pour les empêcher de tomber dans l'erreur. (Quintil., *Inst. orat.*, II, 17.)

aultruy, ne vit gueres à soy : *qui sibi amicus est, scito hunc amicum omnibus esse.*[1] La principale charge que nous ayons, c'est à chascun sa conduicte ; et est ce pour quoy nous sommes icy. Comme qui oublieroit de bien et sainctement vivre ; et penseroit estre quite de son debvoir, en y acheminant et dressant les aultres, ce seroit un sot : tout de mesme, qui abandonne, en son propre, le sainement et gayement vivre, pour en servir aultruy, prend à mon gré un mauvais et desnaturé party.

Ie ne veulx pas qu'on refuse, aux charges qu'on prend, l'attention, les pas, les paroles, et la sueur, et le sang au besoing :

> Non ipse pro caris amicis,
> Aut patria, timidus perire : [2]

mais c'est par emprunt, et accidentalement ; l'esprit se tenant tousiours en repos et en santé ; non pas sans action, mais sans vexation, sans passion. L'agir simplement luy couste si peu, qu'en dormant mesme il agit : mais il luy fault donner le bransle avecques discretion ; car le corps receoit les charges qu'on luy met sus, iustement selon qu'elles sont ; l'esprit les estend et les appesantit souvent à ses despens, leur donnant la mesure que bon luy semble. On faict pareilles choses avecques divers efforts, et differente contention de volonté ; l'un va bien sans l'aultre : car combien de gents se hazardent touts les iours aux guerres, dequoy il ne leur chault ; et se pressent aux dangiers des battailles, desquelles la perte ne leur troublera pas le voysin sommeil ? tel en sa maison, hors de ce dangier qu'il

1. Sachez que celui qui est ami de soi-même, l'est aussi de tous les autres. (Sénèque, *Epist.* 6.)

2. Tout prêt moi-même à mourir pour mes amis ou pour ma patrie. (Hor., *Od.*, IV, IX, 51.)

n'oseroit avoir regardé, est plus passionné de l'yssue de cette guerre, et en a l'ame plus travaillee, que n'a le soldat qui y employe son sang et sa vie. I'ay peu me mesler des charges publicques, sans me despartir de moy, de la largeur d'une ongle; et me donner à aultruy, sans m'oster à moy. Cette aspreté et violence de desirs empesche plus qu'elle ne sert à la conduicte de ce qu'on entreprend ;[1] nous remplit d'impatience envers les evenements ou contraires ou tardifs, et d'aigreur et de souspeçon envers ceulx avecques qui nous negocions. Nous ne conduisons iamais bien la chose de laquelle nous sommes possedez et conduicts :

Male cuncta ministrat
Impetus.[2]

Celuy qui n'y employe que son iugement et son addresse, il y procede plus gayement; il feint, il ploye, il differe tout à son ayse, selon le besoing des occasions; il fault d'attaincte, sans torment et sans affliction, prest et entier pour une nouvelle entreprinse; il marche tousiours la bride à la main. En celuy qui est enyvré de cette intention violente et tyrannique, on veoid, par necessité, beaucoup d'imprudence et d'iniustice : l'impetuosité de son desir l'emporte; ce sont mouvements temeraires, et, si fortune n'y preste beaucoup, de peu de fruict. La philosophie veult qu'au chastiement des offenses receues, nous en distrayons la cholere; non à fin que la vengeance en soit moindre, ains, au rebours, à fin qu'elle en soit d'autant mieulx assenee et plus poisante, à quoy il luy semble que

1. Omnis fere cupiditas ipsa sibi in id, in quod properat, opponitur. (Sénèque, *de Ira*, I, 12.)

2. La passion n'est jamais un bon guide. (Stace, *Thébaïde*, X, 704.)

cette impetuosité porte empeschement. Non seulement la cholere trouble; mais, de soy, elle lasse aussi les bras de ceulx qui chastient; ce feu estourdit et consomme leur force : comme en la precipitation, *festinatio tarda est*,[1] la hastiveté se donne elle mesme la jambe, s'entrave, et s'arreste; *ipsa se velocitas implicat.*[2] Pour exemple, selon ce que i'en veois par usage ordinaire, l'avarice n'a point de plus grand destourbier que soy mesme : plus elle est tendue et vigoreuse, moins elle en est fertile; communement elle attrappe plus promptement les richesses, masquee d'une image de liberalité.

Un gentilhomme, treshomme de bien et mon amy, cuida brouiller la santé de sa teste, par une trop passionnee attention et affection aux affaires d'un prince, son maistre : lequel maistre[3] s'est ainsi peinct soy mesme à moy, « Qu'il veoid le poids des accidents, comme un aultre; mais qu'à ceulx qui n'ont point de remede, il se resoult soubdain à la souffrance; aux aultres, aprez y avoir ordonné les provisions necessaires, ce qu'il peult faire promptement par la vivacité de son esprit, il attend en repos ce qui s'en peult ensuyvre. » De vray, ie l'ay veu à mesme, maintenant une grande nonchalance et liberté d'actions et de visage au travers de bien grands affaires et bien espineux : ie le treuve plus grand et plus capable en une mauvaise qu'en une bonne fortune; ses pertes luy sont plus glorieuses que ses victoires, et son dueil que son triumphe.

1. La précipitation retarde plus qu'elle n'avance. (Quinte-Curce, IX, IX, 12.)

2. Sénèque, *Epist.* 4[illegible] — Ces paroles terminent l'épître. Montaigne, qui les donne un peu autrement qu'elles ne sont dans Sénèque, les traduit exactement avant que de les citer. (C.)

3. Probablement le roi de Navarre, depuis Henri IV.

Considerez qu'aux actions mesmes qui sont vaines et frivoles, au ieu des eschecs, de la paulme, et semblables, cet engagement aspre et ardent d'un desir impetueux iecte incontinent l'esprit et les membres à l'indiscretion et au desordre; on s'esblouït, on s'embarrasse soy mesme : celuy qui se porte plus modereement envers le gaing et la perte, il est tousiours chez soy; moins il se picque et passionne au ieu, il le conduict d'autant plus advantageusement et seurement.

Nous empeschons au demourant la prinse et la serre de l'ame, à luy donner tant de choses à saisir : les unes, il les luy fault seulement presenter, les aultres attacher, les aultres incorporer : elle peult veoir et sentir toutes choses, mais elle ne se doibt paistre que de soy; et doibt estre instruicte de ce qui la touche proprement, et qui proprement est de son avoir et de sa substance. Les loix de nature nous apprennent ce que iustement il nous fault. Aprez que les sages nous ont dict que, selon elle, personne n'est indigent, et que chascun l'est selon l'opinion,[1] ils distinguent ainsi subtilement les desirs qui viennent d'elle, de ceulx qui viennent du desreglement de nostre fantasie : ceulx desquels on veoid le bout sont siens; ceulx qui fuyent devant nous, et desquels nous ne pouvons ioindre la fin, sont nostres : la pauvreté des biens est aysee à guarir; la pauvreté de l'ame, impossible :

« Nam si, quod satis est homini, id satis esse potesset,
Hoc sat erat; nunc, quum hoc non est, qui credimu' porro
Divitias ullas animum mi explere potesse? [2]

1. Si ad naturam vives, nunquam eris pauper; si ad opinionem, nunquam dives. Exiguum natura desiderat, opinio immensum, etc. (Sénèque, *Epist.* 16.)

2. Si l'homme se contentoit de ce qui lui suffit, je serois assez riche; mais, comme il n'en est rien, les plus grandes richesses pourront-elles

Socrates, veoyant porter en pompe par sa ville grande quantité de richesses, ioyaux et meubles de prix : « Combien de choses, dict-il, ie ne desire point![1] » Metrodorus vivoit du poids de douze onces par iour ; Epicurus, à moins :[2] Metrocles dormoit, en hyver, avecques les moutons ; en esté, aux cloistres des eglises :[3] *Sufficit ad id natura, quod poscit.*[4] Cleanthes vivoit de ses mains, et se vantoit que Cleanthes, s'il vouloit, nourriroit encores un aultre Cleanthes.[5]

Si ce que nature exactement et originellement nous demande pour la conservation de nostre estre, est trop peu (comme de vray combien ce l'est, et combien à bon compte nostre vie se peult maintenir, il ne se doibt exprimer mieulx que par cette consideration, Que c'est si peu, qu'il eschappe la prinse et le choc de la fortune par sa petitesse), dispensons nous de quelque chose plus oultre ; appellons encores nature, l'usage et condition de chascun de nous ; taxons nous, traictons nous à cette mesure : estendons nos appartenances et nos comptes iusques là : car iusques là il me semble bien que nous avons quelque excuse. L'accoustumance est une seconde nature,[6] et non moins puissante. Ce qui manque à ma coustume, ie tiens qu'il me manque ; et i'aymerois presque egalement qu'on

jamais remplir mes vœux? (Lucil., *lib. 5, apud Nonium Marcellum*, V, § 98.)

1. Quam multa non desidero! (Cic., *Tusc.*, V, 32.) (C.)

2. Sénèque, *Epist.* 18. (C.)

3. Plutarque, *Que le vice rend l'homme malheureux*, ch. iv. (C.)

4. La nature pourvoit à ce qu'elle exige. (Sénèque, *Epist.* 90.)

5. C'est Zénon qui disoit cela de Cléanthe, son disciple. Voy. Diogène Laerce, VII, 169. (C.)

6. Au sujet de cette pensée, qu'on trouve aussi, je crois, parmi celles de Pascal, *L'habitude est une seconde nature*, Fontenelle disoit qu'il voudroit bien savoir quelle étoit la première. (N.)

m'ostast la vie, que si on me l'essimoit,[1] et retrenchoit bien loing de l'estat auquel ie l'ay vescue si long temps. Ie ne suis plus en termes d'un grand changement, ny de me iecter un nouveau train et inusité, non pas mesme vers l'augmentation. Il n'est plus temps de devenir aultre; et comme ie plaindrois quelque grande adventure qui me tumbast à cette heure entre mains, qu'elle ne seroit venue en temps que i'en peusse iouïr;

Quo mihi fortunas, si non conceditur uti?[2]

ie me plaindrois de mesme de quelque acquest interne.[3] Il vault quasi mieux iamais, que si tard, devenir honneste homme, et bien entendu à vivre, lorsqu'on n'a plus de vie. Moy, qui m'en vois, resignerois facilement à quelqu'un qui veinst, ce que i'apprends de prudence pour le commerce du monde : moustarde aprez disner. Ie n'ay que faire du bien duquel ie ne puis rien faire : à quoy la science, à qui n'a plus de teste? C'est iniure et desfaveur de fortune, de nous offrir des presents qui nous remplissent d'un iuste despit de nous avoir failly en leur saison. Ne me guidez plus, ie ne puis plus aller. De tant de membres

1. On me l'amaigrissoit, etc. — *Essimer* est proprement un terme de fauconnerie. On dit *essimer* un faucon, c'est-à-dire lui ôter de sa graisse *par diverses cures*, comme parle Nicot. (C.)

2. A quoi me servent les biens, si je ne puis en user? (Hor., *Epist.*, I, v, 12.)

3. Dans l'édit. de 1588, fol. 447 verso, Montaigne disoit : « Ie ne me reforme pareillement guere en sagesse pour l usage et commerce du monde, sans regret que cet amendement me soit arrivé si tard, que ie n'aye plus loisir d'en user. Ie n'ay doresenavant besoing d'aultre suffisance, que de patience contre la mort et la vieillesse. A quoy faire une nouvelle science de vie à telle declinaison, et une nouvelle industrie à me conduire en cette voie où ie n'ay plus que trois pas à marcher? Apprenez veoir la rhetorique à un homme relegué aux deserts d'Arabie. Il ne fault point d'art à la cheute. Somme, ie suis aprez à achever cet homme, etc. »

qu'a la suffisance, la patience nous suffit. Donnez la capacité d'un excellent dessus au chantre qui a les poulmons pourris, et d'eloquence à l'eremite relegué aux deserts d'Arabie. Il ne fault point d'art à la cheute : la fin se treuve de soy, au bout de chasque besongne. Mon monde est failly, ma forme expiree : ie suis tout du passé, et suis tenu de l'auctoriser et d'y conformer mon yssue. Ie veulx dire cecy par maniere d'exemple : Que l'eclipsement nouveau des dix iours du pape,[1] m'ont prins si bas, que ie ne m'en puis bonnement accoustrer : ie suis des annees ausquelles nous comptions aultrement. Un si ancien et long usage me vendique[2] et rappelle à soy ; ie suis contrainct d'estre un peu heretique par là : incapable de nouvelleté, mesme corrective. Mon imagination, en despit de mes dents, se iecte tousiours dix iours plus avant ou plus arriere, et grommelle à mes aureilles : « Cette regle touche ceulx qui ont à estre. » Si la santé mesme, si sucree, vient à me retrouver par boutades, c'est pour me donner regret, plustost que possession, de soy : ie n'ay plus où la retirer. Le temps me laisse : sans luy rien ne se possede. Oh ! que ie ferois peu d'estat de ces grandes dignitez eslectifves, que ie veois au monde ; qui ne se donnent qu'aux hommes prests à partir ; ausquelles on ne regarde pas tant combien deuement on les exercera, que combien peu longuement on les exercera ; dez l'entree on vise à l'yssue. Somme, me voicy aprez d'achever cet homme, non d'en refaire un

1. Grégoire XIII, qui, en 1582, fit réformer le calendrier par Louis Lilio, Pierre Chacon, et sur-tout Christophe Clavius. En France, on passa subitement du 9 au 20 de décembre 1582. Montaigne parlera encore de cette réforme au commencement du chapitre suivant. (J. V. L.)

2. *Vendiquer*, terme de palais, qui vient du latin *vindicare*, que d'autres écrivent *vendicare*. A présent *revendiquer* est plus usité et mieux connu que *vendiquer*. (C.)

aultre. Par long usage, cette forme m'est passee en substance, et fortune en nature.

Ie dis doncques que chascun d'entre nous foiblets, est excusable d'estimer sien ce qui est comprins soubs cette mesure; mais aussi, au delà de ces limites, ce n'est plus que confusion : c'est la plus large estendue que nous puissions octroyer à nos droicts. Plus nous amplifions nostre besoing et possession, d'autant plus nous engageons nous aux coups de la fortune et des adversitez.[1] La carriere de nos desirs doibt estre circonscripte et restreincte à un court limite des commoditez les plus proches et contiguës; et doibt, en oultre, leur course se manier, non en ligne droicte qui fasse bout ailleurs, mais en rond duquel les deux poinctes se tiennent et terminent en nous par un brief contour. Les actions qui se conduisent sans cette reflexion (s'entend voysine reflexion et essencielle), comme sont celles des avaricieux, des ambitieux, et tant d'aultres qui courent de poincte, desquels la course les emporte tousiours devant eulx, ce sont actions erronees et maladifves.

La pluspart de nos vacations sont farcesques ; *mundus universus exercet histrioniam.*[2] Il fault iouer deuement nostre roolle, mais comme roolle d'un personnage emprunté : du masque et de l'apparence, il n'en fault pas faire une essence reelle; ny de l'estrangier, le propre : nous ne sçavons pas distinguer la peau de la chemise; c'est assez de s'enfariner le visage, sans s'enfariner la poictrine.

1. « L'homme tient par ses vœux à mille choses : plus il augmente ses attachements, plus il multiplie ses peines. » (Rousseau, *Émile*, liv. V.) Sénèque a souvent exprimé la même pensée. (J. V. L.)

2. Tout le monde joue la comédie. — C'est un fragment de Pétrone, conservé par Jean de Sarisbery, *Policratic.*, III, 8, où on lit, *totus mundus exercet histrionem*, ou *histrioniam.* (C.)

I'en veois qui se transforment et se transsubstancient en autant de nouvelles figures et de nouveaux estres, qu'ils entreprennent de charges; et qui se prelatent iusques au foye et aux intestins, et entraisnent leur office iusques en leur garderobbe : ie ne puis leur apprendre à distinguer les bonnetades qui les regardent, de celles qui regardent leur commission, ou leur suitte, ou leur mule; *tantum se fortunæ permittunt, etiam ut naturam dediscant :*[1] ils enflent et grossissent leur ame et leur discours naturel, selon la haulteur de leur siege magistral. Le maire, et Montaigne, ont tousiours esté deux, d'une separation bien claire. Pour estre advocat ou financier, il n'en fault pas mescognoistre la fourbe qu'il y a en telles vacations : un honneste homme n'est pas comptable du vice ou sottise de son mestier, et ne doibt pourtant en refuser l'exercice; c'est l'usage de son païs, et il y a du proufit : il fault vivre du monde, et s'en prevaloir,[2] tel qu'on le treuve. Mais le iugement d'un empereur doibt estre au dessus de son empire, et le veoir et considerer comme accident estrangier; et luy, doibt sçavoir iouïr de soy à part, et se communiquer comme Iacques et Pierre, au moins à soy mesme.[3]

1. Ils s'abandonnent tellement à leur fortune, qu'ils en oublient leur nature même. (Quinte-Curce, III, II, 18.)

2. Édit. de 1588, fol. 447 verso, « et s'en paistre. »

3. L'auteur du traité *de la Sagesse*, Charron, théologal et chantre de l'église cathédrale de Condom, a transcrit presque toute cette page, liv. II, ch. II, part. 3, § 13 : « Il fault bien savoir distinguer et separer nous mesmes d'avecques nos charges publiques; un chascun de nous iouë deux rooles et deux personnages, l'un estrangier et apparent, l'autre propre et essenciel. Il fault discerner la peau de la chemise. L'habile homme fera bien sa charge, et ne laissera pas de bien iuger la sottise, le vice, la fourbe qui y est. Il l'exercera, car elle est en usage en son païs; elle est utile au public, et peut estre à soy; le monde vit ainsi; il ne fault rien gaster. Il se fault servir et se prevaloir du monde tel qu'on le trouve, cependant le considerer comme chose estrangiere de soy, sçavoir bien de soy iouïr à part, et se communi-

Ie ne sçais pas m'engager si profondement et si entier : quand ma volonté me donne à un party, ce n'est pas d'une si violente obligation, que mon entendement s'en infecte. Aux presents brouillis de cet estat,[1] moninterest ne m'a faict mescognoistre ny les qualitez louables en nos adversaires, ny celles qui sont reprochables en ceulx que i'ay suyvis. Ils adorent tout ce qui est de leur costé : moy ie n'excuse pas seulement la pluspart des choses qui sont du mien ; un bon ouvrage ne perd pas ses graces pour plaider contre moy. Hors le nœud du debat, ie me suis maintenu en equanimité et pure indifference ; *neque extra necessitates belli, præcipuum odium gero* :[2] de quoy ie me gratifie d'autant, que ie veois communement faillir au contraire : *utatur motu animi, qui uti ratione non potest.*[3] Ceulx qui allongent leur cholere et leur haine au delà des affaires, comme faict la pluspart, montrent qu'elle leur part d'ailleurs, et de cause particuliere : tout ainsi comme, à qui estant guary de son ulcere la fiebvre demeure encores, montre qu'elle avoit un aultre principe plus caché. C'est qu'ils n'en ont point à la cause en commun, et en tant qu'elle blece l'interest de touts et de l'estat ; mais lui en veulent seulement en ce qu'elle leur masche[4] en privé : voylà pourquoy ils s'en picquent de pas-

quer à un sien bien confident, au pis aller à soy mesme. » On voit delà pourquoi il cite ailleurs ce vers que vient de citer Montaigne : *Exercet orbis totus histrioniam.* Il est à présumer que son ami, de qui il emprunte et les idées et le style, étoit le *sien bien confident ;* car il savoit discerner *la peau de la chemise.* (J. V. L.)

1. Édit. de 1588, « aux dissentions presentes de cet estat. »

2. Et hors les nécessités de la guerre, je ne veux aucun mal à l'ennemi.

3. Que celui-là s'abandonne à la passion, qui ne peut suivre la raison. (Cic., *Tuscul.*, IV, 25.) — Passage déjà cité vers le commencement du premier chapitre de ce livre, et peut-être supprimé ici ; car il ne se trouve pas dans l'édit. de 1595. (J. V. L.)

4. Les blesse, les incommode. — On trouve dans Nicot : « Il a le visage *masché*, ou meurtry. » (C.)

sion particuliere, et au delà de la iustice et de la raison publicque ; *non tam omnia universi, quam ea, quæ ad quemque pertinerent, singuli carpebant.*[1] Ie veulx que l'advantage soit pour nous; mais ie ne forcene point,[2] s'il ne l'est. Ie me prends fermement au plus sain des partis; mais ie n'affecte pas qu'on me remarque specialement ennemy des aultres, et oultre la raison generale. I'accuse merveilleusement cette vicieuse forme d'opiner : « Il est de la ligue; car il admire la grace de monsieur de Guise. L'activité du roy de Navarre l'estonne : il est huguenot. Il treuve cecy à dire aux mœurs du roy : il est seditieux en son cœur ; » et ne conceday pas au magistrat mesme qu'il eust raison de condammer un livre, pour avoir logé entre les meilleurs poëtes de ce siecle un heretique.[3] N'oserions nous dire d'un voleur, qu'il a belle greve ?[4] Faut il, si elle est putain, qu'elle soit aussi punaise? Aux siecles plus sages, revoqua on le superbe tiltre de Capitolinus, qu'on avoit auparavant donné à Marcus Manlius, comme conservateur de la religion et liberté publicque? estouffa on la memoire de sa liberalité et de ses faicts d'armes, et recompenses militaires octroyees à sa vertu, parce qu'il affecta depuis la royauté, au preiudice des loix de son païs? S'ils ont prins en haine un advocat, l'endemain il leur devient ineloquent. I'ay

1. Ils ne s'accordoient pas tous à blâmer toutes choses, mais chacun d'eux censuroit ce qui les intéressoit personnellement. (Tite-Live, XXXIV, 36.)

2. Je ne suis point hors de moi. (E. J.)

3. Théodore de Bèze, loué dans les *Essais* (liv. II, ch. XVII, t. III, p. 439); car je ne doute pas que Montaigne ne veuille parler ici de son livre, et de l'examen que le *Maître du sacré palais* en fit faire à Rome par un *frater françois*, comme il le dit lui-même dans son *Voyage en Italie*, t. II, p. 35. Il fut obligé de convenir qu'il avoit *nommé*, en effet, *des poëtes heretiques, n'estimant pas que ce feust erreur.* (J. V. L.)

4. Belle jambe. (E. J.)

touché ailleurs le zele qui poulse les gents de bien à semblables faultes. Pour moy, ie sçais bien dire, « Il faict meschamment cela; et vertueusement cecy. » De mesme, aux prognosticques ou evenements sinistres des affaires, ils veulent que chascun, en son party, soit aveugle ou hebeté; que nostre persuasion et iugement serve, *non* à la verité, mais au proiect de nostre desir. Ie fauldrois plustost vers l'autre extremité : tant ie crains que mon desir me suborne; ioinct, que ie me desfie un peu tendrement des choses que ie souhaitte.

I'ay veu, de mon temps, merveilles en l'indiscrette et prodigieuse facilité des peuples à se laisser mener et manier la creance et l'esperance, où il a pleu et servy à leurs chefs, par dessus cent mescomptes les uns sur les aultres, par dessus les phantosmes et les songes. Ie ne m'estonne plus de ceulx que les singeries d'Apollonius et de Mahumet embufflerent.[1] Leur sens et entendement est entierement estouffé en leur passion : leur discretion[2] n'a plus d'aultre chois, que ce qui leur rit, et qui conforte leur cause. I'avois remarqué souverainement cela au premier de nos partis fiebvreux; cet aultre, qui est nay depuis, en l'imitant, le surmonte; par où ie m'advise que c'est une qualité inseparable des erreurs populaires; aprez la premiere qui part, les opinions s'entrepoulsent, suyvant le vent, comme les flots; on n'est pas du corps, si on s'en peult desdire, si on ne vague le train commun. Mais, certes, on faict tort aux partis iustes, quand on les veult secourir de fourbes; i'y ay tousiours contredict : ce moyen ne porte qu'envers les testes malades; envers les saines, il y a des voyes plus

1. Séduisirent, trompèrent. — *Embuffler* quelqu'un, c'est le mener par le nez, comme un buffle. (COTGRAVE, *Dictionnaire françois et anglois.*)

2. Leur discernement.

seures, et non seulement plus honnestes, à maintenir les courages et excuser les accidents contraires.

Le ciel n'a point veu un si poisant desaccord que celuy de Cesar et de Pompeius, ny ne verra pour l'advenir : toutesfois il me semble recognoistre, en ces belles ames, une grande moderation de l'un envers l'aultre ; c'estoit une ialousie d'honneur et de commandement, qui ne les emporta pas à haine furieuse et indiscrette : sans malignité, et sans detraction : en leurs plus aigres exploicts, ie descouvre quelque demourant de respect et de bienvueillance ; et iuge ainsi, que s'il leur eust esté possible, chascun d'eulx eust désiré de faire son affaire sans la ruyne de son compaignon, plustost qu'avecques sa ruyne. Combien aultrement il en va de Marius et de Sylla ! prenez y garde.

Il ne fault pas se precipiter si esperduement aprez nos affections et interests. Comme, estant ieune, ie m'opposois au progrez de l'amour que ie sentois trop advancer sur moy, et m'estudiois qu'il ne feust pas si agreable qu'il veinst à me forcer enfin et captiver du tout à sa mercy : i'en use de mesme à toutes aultres occasions, où ma volonté se prend avecques trop d'appetit ; ie me penche à l'opposite de son inclination, comme ie la veois se plonger, et enyvrer de son vin : ie fuys à nourrir son plaisir si avant, que ie ne l'en puisse plus r'avoir sans perte sanglante. Les ames qui, par stupidité, ne veoyent les choses qu'à demi, iouïssent de cet heur, que les nuisibles les blecent moins : c'est une ladrerie spirituelle qui a quelque air de santé, et telle santé que la philosophie ne mesprise pas du tout ; mais pourtant ce n'est pas raison de la nommer sagesse, ce que nous faisons souvent. Et de cette maniere se mocqua quelqu'un anciennement de Diogenes, qui, alloit embrassant en plein hyver, tout nud, une image de neige pour

l'essay de sa patience; celuy là le rencontrant en cette desmarche : « As tu grand froid à cette heure? » luy dict il. « Du tout point, » respond Diogenes. « Or, suyvit l'aultre, que penses tu donc faire de difficile et d'exemplaire à te tenir là?[1] » Pour mesurer la constance, il fault necessairement sçavoir la souffrance.

Mais les ames qui auront à veoir les evenements contraires et les iniures de la fortune en leur profondeur et aspreté, qui auront à les poiser et gouster selon leur aigreur naturelle et leur charge, qu'elles employent leur art à se garder d'en enfiler les causes, et en destournent les advenues; que feit le roy Cotys : il paya liberalement la belle et riche vaisselle qu'on lui avoit presentee; mais parce qu'elle estoit singulierement fragile, il la cassa incontinent luy mesme, pour s'oster de bonne heure une si aysee matiere de courroux contre ses serviteurs.[2] Pareillement, i'ay volontiers evité de n'avoir mes affaires confus, et n'ay cherché que mes biens feussent contigus à mes proches et ceulx à qui i'ay à me ioindre d'une estroicte amitié; d'où naissent ordinairement matieres d'alienation et dissociation. I'aymois aultresfois les ieux hazardeux des chartes et dez : ie m'en suis desfaict il y a long temps, pour cela seulement que, quelque bonne mine que ie feisse en ma perte, ie ne laissois pas d'en avoir, au dedans, de la picqueure. Un homme d'honneur, qui doibt sentir un desmentir et une offense iusques au cœur, qui n'est pour prendre une mauvaise excuse en payement et consolation de sa perte, qu'il evite le progrez des affaires doubteux et des altercations contentieuses. Ie fuys les com-

1. Diogène Laerce, VI, 23; Plutarque, *Apophthegmes des Lacédémoniens.* (C.)

2. Plutarque, *Apophthegmes des rois.* (C.)

plexions tristes et les hommes hargneux, comme les empestez; et aux propos que ie ne puis traicter sans interest et sans esmotion, ie ne m'y mesle, si le debvoir ne m'y force : *melius non incipient, quam desinent.*[1] La plus seure façon est doncques, Se preparer avant les occasions.

Ie sçais bien qu'aulcuns sages ont prins aultre voye, et n'ont pas craint de se harper et engager iusques au vif à plusieurs obiects : ces gents là s'asseurent de leur force, soubs laquelle ils se mettent à couvert en toute sorte de succez ennemis, faisant luicter les maulx par la vigueur de la patience :

> Velut rupes, vastum quæ prodit in æquor,
> Obvia ventorum furiis, expostaque ponto,
> Vim cunctam atque minas perfert cœlique marisque,
> Ipsa immota manens.[2]

N'attaquons pas ces exemples;[3] nous n'y arriverions point. Ils s'obstinent à veoir resoluement, et sans se troubler, la ruyne de leur païs, qui possedoit et commandoit toute leur volonté : pour nos ames communes, il y a trop d'effort et trop de rudesse à cela. Caton en abandonna la plus noble vie qui feut oncques : à nous aultres petits, il fault fuyr l'orage de plus loing; il fault pourveoir au sentiment, non à la patience; et eschever[4] aux coups que nous ne sçau-

1. Il est plus facile de ne pas commencer, que de s'arrêter. (Sénèque, *Epist.* 72.)—L'auteur lui-même, quelques pages plus bas, traduit bien plus vivement cette pensée : « De combien il est plus aysé de n'y entrer pas, que d'en sortir! » (J. V. L.)

2. Tel un rocher s'avance dans la vaste mer, exposé à la furie des vents et des flots, et, bravant les menaces et les efforts du ciel et de la mer conjurés, demeure lui-même inébranlable. (Virg., *Énéide*, X, 693.)

3. Ne nous attachons point à ces exemples, n'entreprenons pas de les imiter. (C.)

4. Esquiver les coups, de l'italien *schifare*, d'où le mot *esquif*.

rions parer. Zenon, voyant approcher Chremonidez, ieune homme qu'il aymoit, pour se seoir auprez de luy, se leva soubdain ; et Cleanthes luy en demandant la raison : « l'entends, dict il, que les medecins ordonnent le repos principalement, et deffendent l'esmotion à toutes tumeurs.[1] » Socrates ne dict point : « Ne vous rendez pas aux attraicts de la beauté ; soustenez la, efforcez vous au contraire.[2] » « Fuyez la, faict il, courez hors de sa veue et de son rencontre, comme d'une poison puissante, qui s'eslance et frappe de loing.[3] » Et son bon disciple,[4] feignant ou recitant, mais, à mon advis, recitant plustost que feignant, les rares perfections de ce grand Cyrus, le faict desfiant de ses forces à porter les attraicts de la divine beauté de cette illustre Panthee, sa captifve, et en commettant la visite et garde à un aultre qui eust moins de liberté que luy. Et le sainct Esprit, de mesme, *Ne nos inducas in tentationem :*[5] nous ne prions pas que nostre raison ne soit combattue et surmontee par la concupiscence ; mais qu'elle n'en soit pas seulement essayee :[6] que nous ne soyons conduicts en estat où nous ayons seulement à souffrir les approches, solicitations, et tentations du peché ; et supplions nostre Seigneur de maintenir nostre conscience tranquille, plainement et parfaictement delivree du commerce du mal.

Ceulx qui disent avoir raison de leur passion vindicatifve, ou de quelqu'aultre espece de passion penible, disent

1. Diogène Laerce, VII, 17. (C.)

2. L'auteur ajoutoit dans l'édit. de 1588, fol. 448 verso : « Il n'espere point que la ieunesse en puisse venir à bout. »

3. Xénophon, *Mémoires sur Socrate*, I, III, 13 (C.)

4. Xénophon, dans sa *Cyropèdie*, I, III, 13, etc. (C.)

5. Ne nous induisez pas en tentation. (Matth., ch. VI, v. 13.) Montaigne paraphrase ce passage après l'avoir cité.

6. Tentée. (E. J.)

souvent vray comme les choses sont, mais non pas comme elles feurent; ils parlent à nous, lorsque les causes de leur erreur sont nourries et advancees par eulx mesmes : mais reculez plus arriere, rappellez ces causes à leur principe; là, vous les prendrez sans vert.[1] Veulent ils que leur faulte soit moindre, pour estre plus vieille; et que d'un iniuste commencement la suite soit iuste? Qui desirera du bien à son païs comme moy, sans s'en ulcerer ou maigrir, il sera desplaisant, mais non pas transi, de le veoir menaceant ou sa ruyne, ou une duree non moins ruyneuse : pauvre vaisseau, que les flots, les vents, et le pilote, tirassent à si contraires desseings!

In tam diversa, magister,
Ventus, et unda, trahunt.[2]

Qui ne bee[3] point aprez la faveur des princes, comme aprez chose dequoy il ne se sçauroit passer, ne se picque pas beaucoup de la froideur de leur recueil[4] et de leur visage, ny de l'inconstance de leur volonté. Qui ne couve point ses enfants, ou ses honneurs, d'une propension esclave, ne laisse pas de vivre commodement aprez leur perte. Qui faict bien principalement pour sa propre satisfaction, ne s'altere guere pour veoir les hommes iuger de ses actions contre son merite. Un quart d'once de patience prouveoit à tels inconvenients. Ie me treuve bien de cette recepte; me rachetant des commencements, au meilleur compte que ie puis; et me sens avoir eschappé

1. C'est-à-dire *au dépourvu*. (E. J.)

2. Montaigne a traduit ces mots latins avant que de les citer. Je ne sais d'où il les a pris. Dans une des dernières édit. des *Essais*, on les donne Buchanan, mais sans renvoyer à aucun ouvrage de ce poëte écossois. (C.)

3. Soupire. (E. J.)

4. Accueil. (C.)

par son moyen beaucoup de travail et de difficultez. Avecques bien peu d'effort, i'arreste ce premier bransle de mes esmotions, et abandonne le subiect qui me commence à poiser, et avant qu'il m'emporte. Qui n'arreste le partir, n'a garde d'arrester la course : qui ne sçait leur fermer la porte, ne les chassera pas, entrees : qui ne peult venir à bout du commencement, ne viendra pas à bout de la fin ; ny n'en soubstiendra la cheute, qui n'en a peu soubstenir l'esbranslement : *Etenim ipsæ se impellunt, ubi semel a ratione discessum est ; ipsaque sibi imbecillitas indulget, in altumque provehitur imprudens, nec reperit locum consistendi.*[1] le sens à temps les petits vents qui me viennent taster et bruire au dedans, avantcoureurs de la tempeste :[2]

Ceu flamina prima
Quum deprensa fremunt silvis, et cæca volutant
Murmura, venturos nautis prodentia ventos :[3]

A combien de fois me suis ie faict une bien evidente iniustice, pour fuyr le hazard de la recevoir encores pire des iuges, aprez un siecle d'ennuys, et d'ordes[4] et viles praticques, plus ennemies de mon naturel que n'est la gehenne et le feu? *Convenit a litibus, quantum licet, et*

1. Car, du moment qu'on a quitté le sentier de la raison, les passions se poussent, s'avancent d'elles-mêmes ; la foiblesse humaine trouve du plaisir à ne point résister ; et insensiblement on se voit en pleine mer le jouet des flots. (Cic., *Tusc. quæst.*, IV, 18.)

2. Naigeon, d'après les notes manuscrites de Montaigne, ajoutoit ici dans l'édit. de 1802 ces mots qu'il supposoit de Sénèque : « Animus, multo antequam opprimatur, quatitur. » (L'âme est ébranlée long-temps avant que d'être abattue.) Cette citation nuisoit à la liaison du texte avec la suivante ; et, depuis, l'auteur lui-même l'aura sans doute effacée. (J. V. L.)

3. Ainsi lorsque le vent, foible encore, s'agite dans les forêts, il frémit, et, par un sourd murmure, annonce aux nautoniers la tempête prochaine. (Virg., *Énéide*, X, 97.)

4. De sales. (E. J.)

nescio an paulo plus etiam, quam licet abhorrentem esse : est enim non modo liberale, paululum nonnunquam de suo iure decedere, sed interdum etiam fructuosum.[1] Si nous estions bien sages, nous nous debvrions resiouïr et vanter, ainsi que i'ouïs un iour bien naïfvement un enfant de grande maison faire feste à chascun, de quoy sa mere venoit de perdre son procez, comme sa toux, sa fiebvre, ou aultre chose d'importune garde. Les faveurs mesmes que la fortune pouvoit m'avoir donné, parentez et accointances envers ceulx qui ont souveraine auctorité en ces choses là, i'ay beaucoup faict, selon ma conscience, de fuyr instamment de les employer au preiudice d'aultruy, et de ne monter, par dessus leur droicte valeur, mes droicts. Enfin, i'ay tant faict par mes iournees (à la bonne heure le puisse ie dire!) que me voicy encores vierge de procez, qui n'ont pas laissé de se convier plusieurs fois à mon service, par bien iuste tiltre, s'il m'eust pleu d'y entendre; et vierge de querelles : i'ay, sans offense de poids, passifve ou actifve, escoulé tantost une longue vie, et sans avoir ouï pis que mon nom : Rare grace du ciel!

Nos plus grandes agitations ont des ressorts et causes ridicules : combien encourut de ruyne nostre dernier duc de Bourgoigne, pour la querelle d'une charretee de peaux de mouton![2] et l'engraveure[3] d'un cachet feut ce pas la premiere et maistresse cause du plus horrible croulement

1. On doit faire, pour éviter les procès, tout ce qui dépend de soi, et peut-être même un peu plus; car il est non seulement honnête, mais quelquefois utile de relâcher un peu de ses droits. (Cic., *de Offic.*, II, 18.)

2. On peut voir, sur cela, les *Mémoires de Philippe de Comines*, liv. V, ch. I. (C.)

3. La gravure. (E. J.)

que cette machine[1] ayt oncques souffert ? car Pompeius et Cesar ce ne sont que les reiectons et la suitte des deux aultres : et i'ay veu de mon temps les plus sages testes de ce royaume, assemblees avecques grande cerimonie et publicque despense, pour des traictez et accords, desquels la vraye decision despendoit cependant en toute souveraineté des devis du cabinet des dames, et inclination de quelque femmelette. Les poëtes ont bien entendu cela, qui ont mis, pour une pomme, la Grece et l'Asie à feu et à sang. Regardez pour quoy celuy là s'en va courre fortune de son honneur et de sa vie, à tout[2] son espee et son poignard ; qu'il vous die d'où vient la source de ce debat ; il ne le peult sans faire rougir : tant l'occasion en est vaine et frivole !

A l'enfourner,[3] il n'y va que d'un peu d'advisement ; mais depuis que vous estes embarqué, toutes les chordes tirent ; il y faict besoing de grandes provisions bien plus difficiles et importantes. De combien il est plus aysé de n'y entrer pas que d'en sortir ! Or, il fault proceder au rebours du roseau, qui produict une longue tige et droicte, de la premiere venue ; mais aprez, comme s'il s'estoit allanguy et mis hors d'haleine, il vient à faire des nœuds frequents et espez, comme des pauses qui montrent qu'il n'a plus cette premiere vigueur et constance : il fault plustost commencer bellement et froidement, et garder son haleine et ses vigoreux eslans au fort et perfection de la besongne. Nous guidons les affaires, en leurs commencements, et les

1. La république romaine ébranlée par la rivalité et les guerres civiles de Marius et de Sylla. Voy. Plutarque, dans la *Vie de Marius*, ch. III de la version d'Amyot. (C.)

2. Avec son épée. (E. J.)

3. Au commencement, au début. (E. J.)

tenons à nostre mercy; mais, par aprez, quand ils sont esbranlez, ce sont eulx qui nous guident et emportent, et avons à les suyvre.

Pourtant n'est ce pas à dire que ce conseil m'ayt deschargé de toute difficulté, et que ie n'aye eu de la peine souvent à gourmer et brider mes passions : elles ne se gouvernent pas tousiours selon la mesure des occasions, et ont leurs entrees mesmes souvent aspres et violentes. Tant y a, qu'il s'en tire une belle espargne, et du fruict; sauf pour ceulx qui, au bien faire, ne se contentent de nul fruict, si la reputation en est à dire : car, à la verité, un tel effect n'est en compte qu'à chascun en soy; vous en estes plus content, mais non plus estimé, vous estant reformé avant que d'estre en danse et que la matiere feust en veue. Toutesfois aussi, non en cecy seulement, mais en touts aultres debvoirs de la vie, la route de ceulx qui visent à l'honneur est bien diverse à celle que tiennent ceulx qui se proposent l'ordre et la raison. I'en treuve qui se mettent inconsidereement et furieusement en lice, et s'alentissent en la course. Comme Plutarque[1] dict que ceulx qui, par le vice de la mauvaise honte, sont mols et faciles à accorder quoy qu'on leur demande; sont faciles aprez à faillir de parole et à se desdire : pareillement qui entre legierement en querelle, est subiect d'en sortir aussi legierement. Cette mesme difficulté qui me garde de l'entamer, m'inciteroit d'y tenir ferme, quand ie serois esbranlé et eschauffé. C'est une mauvaise façon : depuis qu'on y est, il fault aller, ou crever. « Entreprenez froidement, disoit Bias[2], mais poursuivez ardemment. » De

1. Dans son traité, *De la mauvaise honte*, ch. VIII de la version d'Amyot. (C.)

2. Diogène Laerce, I, 87. (C.)

faulte de prudence, on retumbe en faulte de cœur, qui est encores moins supportable.

La pluspart des accords de nos querelles du iour d'hui sont honteux et menteurs : nous ne cherchons qu'à sauver les apparences, et trahissons ce pendant et desadvouons nos vrayes intentions; nous plastrons le faict. Nous sçavons comment nous l'avons dict et en quel sens, et les assistants le sçavent, et nos amis à qui nous avons voulu faire sentir nostre advantage : c'est aux despens de nostre franchise, et de l'honneur de nostre courage, que nous desadvouons nostre pensee, et cherchons des connillieres[1] en la faulseté pour nous accorder : nous nous desmentons nous mesmes, pour sauver un desmentir que nous avons donné à un aultre. Il ne fault pas regarder si vostre action ou vostre parole peult avoir aultre interpretation; c'est vostre vraye et sincere interpretation qu'il fault meshuy maintenir, quoy qu'il vous couste. On parle à vostre vertu et à vostre conscience; ce ne sont parties à mettre en masque : laissons ces vils moyens et ces expedients à la chicane du palais. Les excuses et reparations que ie veois faire touts les iours pour purger l'indiscretion, me semblent plus laides que l'indiscretion mesme. Il vauldroit mieulx l'offenser encores un coup, que de s'offenser soy mesme en faisant telle amende à son adversaire. Vous l'avez bravé, esmeu de cholere; et vous l'allez rappaiser et flatter, en vostre froid et meilleur sens : ainsi vous vous soubmettez plus que vous ne vous estiez advancé. Ie ne treuve aulcun dire si vicieux à un gentilhomme, comme le desdire me semble luy estre honteux, quand c'est un desdire qu'on luy arrache par auctorité: d'autant que l'opiniastreté luy est plus

1. Des subterfuges, des échappatoires, comme un *connil* ou lapin. — *Conniller*, chercher des échappatoires. (Nicot.)

excusable que la pusillanimité. Les passions me sont autant aysees à eviter, comme elles me sont difficiles à moderer: *exscinduntur facilius animo, quam temperantur.*[1] Qui ne peult attaindre à cette noble impassibilité stoïque, qu'il se sauve au giron de cette mienne stupidité populaire : ce que ceulx là faisoyent par vertu, ie me duis à le faire par complexion. La moyenne region loge les tempestes : les deux extremes, des hommes philosophes, et des hommes ruraux, concurrent en tranquillité et en bonheur :

> Felix, qui potuit rerum cognoscere causas,
> Atque metus omnes et inexorabile fatum
> Subiecit pedibus, strepitumque Acherontis avari!
> Fortunatus et ille, deos qui novit agrestes,
> Panaque, Silvanumque senem, Nymphasque sorores![2]

De toutes choses les naissances sont foibles et tendres: pourtant fault il avoir les yeulx ouverts aux commencements; car comme lors, en sa petitesse, on n'en descouvre pas le dangier; quand il est accreu, on n'en descouvre plus le remede. I'eusse rencontré un million de traverses touts les iours plus malaysees à digerer, au cours de l'ambition, qu'il ne m'a esté malaysé d'arrester l'inclination naturelle qui m'y portoit :

1. On les arrache plus ayseement de l'âme qu'on ne les bride. — Cette traduction est de Montaigne : elle se trouve sur l'exemplaire corrigé de sa main; mais il l'a effacée. (N.)

2. Heureux le sage instruit des lois de l'univers,
Dont l'âme inébranlable affronte les revers,
Qui regarde en pitié les fables du Ténare,
Et s'endort au vain bruit de l'Achéron avare!
Mais trop heureux aussi qui suit les douces lois
Et du dieu des troupeaux, et des nymphes des bois!
(Virg., *Géorg.*, II, 490, trad. par Delille.)

Iure perhorrui
Late conspicuum tollere verticem.[1]

Toutes actions publicques sont subiectes à incertaines et diverses interpretations; car trop de testes en iugent. Aulcuns disent de cette mienne occupation de ville[2] (et ie suis content d'en parler un mot, non qu'elle le vaille, mais pour servir de montre de mes mœurs en telles choses), que ie m'y suis porté en homme qui s'esmeut trop laschement, et d'une affection languissante; et ils ne sont pas du tout esloingnez d'apparence. I'essaye à tenir mon ame et mes pensees en repos, *quum semper natura, tum etiam ætate iam quietus;*[3] et si elles se desbauchent parfois à quelque impression rude et penetrante, c'est, à la verité, sans mon conseil. De cette langueur naturelle on ne doibt pourtant tirer aulcune preuve d'impuissance (car faulte de soing, et faulte de sens, ce sont deux choses), et moins, de mescognoissance et d'ingratitude envers ce peuple, qui employa touts les plus extremes moyens qu'il eust en ses mains à me gratifier, et avant m'avoir cogneu, et aprez; et feit bien plus pour moy, en me redonnant ma charge, qu'en me la donnant premierement. Ie luy veulx tout le bien qui se peult; et certes, si l'occasion y eust esté, il n'est rien que i'eusse espargné pour son service. Ie me suis esbranlé pour luy, comme ie fois pour moy. C'est un bon peuple, guerrier et genereux, capable pourtant d'obeïs-

1. C'est avec raison que j'ai toujours craint d'élever la tête et d'attirer les regards. (Hor., *Od.*, III, xvi, 18.)

2. Il veut parler de sa mairie de Bordeaux, à laquelle il fut élu en 1581, pendant son séjour en Italie, et que lui conférèrent deux fois de suite les suffrages de ses concitoyens. On peut voir ce qu'il en a déjà dit au commencement de ce chapitre. (J. V. L.)

3. Toujours tranquille de ma nature, et plus encore à présent par un effet de l'âge. (Q. Cic., *de Petit. Consulat.*, ch. II.)

sance et discipline, et de servir à quelque bon usage, s'il y est bien guidé. Il disent aussi cette mienne vacation s'estre passee sans marque et sans trace. Il est bon! on accuse ma cessation en un temps où quasi tout le monde estoit convaincu de trop faire. I'ay un agir trepignant, où la volonté me charrie;[1] mais cette poincte est ennemye de perseverance. Qui se vouldra servir de moy, selon moy, qu'il me donne des affaires où il fasse besoing de vigueur et de liberté, qui ayent une conduicte droicte et courte, et encores hazardeuse; i'y pourray quelque chose: s'il la fault longue, subtile, laborieuse, artificielle et tortue, il fera mieulx de s'addresser à quelque aultre. Toutes charges importantes ne sont pas difficiles : i'estois preparé à m'embesongner plus rudement un peu, s'il en eust esté grand besoing; car il est en mon pouvoir de faire quelque chose plus que ie ne fois, et que ie n'ayme à faire. Ie ne laissay, que ie sçache, aulcun mouvement que le debvoir requist en bon escient de moy. I'ay facilement oublié ceulx que l'ambition mesle au debvoir et couvre de son tiltre; ce sont ceulx qui le plus souvent remplissent les yeulx et les aureilles, et contentent les hommes : non pas la chose, mais l'apparence les paye; s'ils n'oyent du bruict, il leur semble qu'on dorme. Mes humeurs sont contradictoires aux humeurs bruyantes : i'arresterois bien un trouble, sans me troubler; et chastierois un desordre, sans alteration ; ay ie besoing de cholere et d'inflammation? ie l'emprunte, et m'en masque. Mes mœurs sont mousses, plustost fades qu'aspres. Ie n'accuse pas un ma-

1. C'est-à-dire, *partout où la volonté m'entraîne, je suis vif, ardent, empresse.* Dans l'édit. in-4° de 1588, fol. 451, il y avoit : « I'ay un agir esmeu, où la volonté me tire. » On voit que Montaigne a trouvé ces expressions trop foibles pour sa pensée. (J. V. L.)

gistrat qui dorme, pourveu que ceulx qui sont soubs sa main dorment quand et luy ; les loix dorment de mesme. Pour moy, ie loue une vie glissante, sombre et muette : *neque submissam et abiectam, neque se efferentem:*[1] ma fortune le veult ainsi. Ie suis nay d'une famille qui a coulé sans esclat et sans tumulte, et, de longue memoire, particulierement ambitieuse de preud'hommie.

Nos hommes sont si formez à l'agitation et ostentation, que la bonté, la moderation, l'equabilité, la constance, et telles qualitez quietes et obscures, ne se sentent plus : les corps raboteux se sentent; les polis se manient imperceptiblement : la maladie se sent ; la santé, peu ou point; ny les choses qui nous oignent, au prix de celles qui nous poignent. C'est agir pour sa reputation et proufit particulier, non pour le bien, de remettre à faire en la place ce qu'on peult faire en la chambre du conseil ; et en plein midy, ce qu'on eust faict la nuict precedente; et d'estre ialoux de faire soy mesme ce que son compaignon faict aussi bien : ainsi faisoyent aulcuns chirurgiens de Grece les operations de leur art sur des eschaffauds à la vue des passants, pour en acquerir plus de practique et de chalandise. Ils iugent que les bons reglements ne se peuvent entendre qu'au son de la trompette. L'ambition n'est pas un vice de petits compaignons, et de tels efforts que les nostres. On disoit à Alexandre : « Vostre pere vous lairra une grande domination, aysee et pacifique; » ce garson estoit envieux des victoires de son pere, et de la iustice de son gouvernement; il n'eust pas voulu iouïr l'empire du monde mollement et paisiblement.[2] Alcibiades, en Platon, aime mieulx

1. Également éloignée de la bassesse et d'un insolent orgueil. (Cic., *de Offic.*, I, 34.)

2. Apparemment Montaigne fait allusion ici à ce que Plutarque a remarqué

mourir, ieune, beau, riche, noble, sçavant, tout cela par excellence, que de s'arrester en l'estat de cette condition:[1] cette maladie est, à l'adventure, excusable en une ame si forte et si plaine. Quand ces ametes[2] naines et chestifves s'en vont embabouinant,[3] et pensent espandre leur nom, pour avoir iugé à droict un affaire, ou continué l'ordre des gardes d'une porte de ville, ils en montrent d'autant plus le cul, qu'ils esperent en haulser la teste. Ce menu bien faire n'a ne corps ne vie; il va s'esvanouïssant en la premiere bouche, et ne se promene que d'un carrefour de rue à l'aultre. Entretenez en hardiement vostre fils et vostre valet, comme cet ancien, qui n'ayant aultre auditeur de ses louanges et consent[4] de sa valeur, se bravoit avecques sa chambriere, en s'escriant : « O Perrette, le galant et suffisant homme de maistre que tu as! » Entretenez vous en vous mesme, au pis aller; comme un conseiller de ma cognoissance, ayant desgorgé une batelee[5] de paragraphes, d'une extreme contention, et pareille ineptie, s'estant retiré de la chambre du conseil au pissoir du palais, feut ouï marmotant entre les dents, tout consciencieusement : « *Non nobis, Domine,*

dans la *Vie d'Alexandre*, que « toutes les fois qu'il venoit nouvelles que Philippe avoit pris aucune ville de renom, ou gagné quelque grosse bataille, Alexandre n'estoit point fort joyeux de l'entendre; ains disoit à ses egaux en aage : « Mon pere prendra tout, enfants, et ne me laissera rien de beau ni « de magnifique à faire et à conquerir avec vous. » (Ch. II de la traduction d'Amyot.) (C.)

1. C'est ce que Socrate lui reproche dans le I^er^ *Alcibiade*, une ou deux pages après le commencement. (C.)

2. *Amette*, petite âme. (Cotgrave.)

3. Se faisant illusion à elles-mêmes. — *S'embabouiner*, c'est se tromper soi-même, selon Cotgrave.

4. Et qui fût consentant, qui convînt, qui fût témoin de, etc. (E. J.)

5. Batelée, *navis onus*. (Monet.)

non nobis, sed nomini tuo da gloriam.[1] » Qui ne peult d'ailleurs, si se paye de sa bourse.

La renommee ne se prostitue pas à si vil compte : les actions rares et exemplaires, à qui elle est deue, ne souffriroient pas la compaignie de cette foule innumerable de petites actions iournalieres. Le marbre eslevera vos tiltres tant qu'il vous plaira, pour avoir faict rapetasser un pan de mur, ou descrotter un ruisseau publicque; mais non pas les hommes qui ont du sens. Le bruict ne suyt pas toute bonté, si la difficulté et estrangeté n'y est ioincte : voire ny la simple estimation n'est deue à nulle action qui naist de la vertu, selon les stoïciens, et ne veulent qu'on sçache seulement gré à celuy qui, par temperance, s'abstient d'une vieille chassieuse. Ceulx qui ont cogneu les admirables qualitez de Scipion l'Africain, refusent la gloire que Panaetius luy attribue d'avoir esté abstinent de dons, comme gloire non tant sienne, comme de son siecle.[2] Nous avons les voluptez sortables à nostre fortune; n'usurpons pas celles de la grandeur : les nostres sont plus naturelles; et d'autant plus solides et seures, qu'elles sont plus basses. Puisque ce n'est par conscience, au moins par ambition, refusons l'ambition : desdaignons cette faim de renommee et d'honneur, basse et belistresse,[3] qui nous le faict coquiner,[4] de toute sorte de gents (*quæ est ista laus, quæ possit e macello peti?*[5]) par moyens abiects, et à quelque vil prix

1. Non point à nous, Seigneur, non point à nous, mais à ton nom la gloire en soit donnée. (*Ps.* 113, v. 1.)

2. Cic., *de Offic.*, II, 22.

3. Gueuse, mendiante. — On a dit long-temps, *les quatre ordres de bélitres*, pour *les quatre ordres mendiants*, les Jacobins, les Cordeliers, les Augustins, et les Carmes. (J. V. L.)

4. Mendier. — Coquiner, *mendicare.* (Nicot.)

5. Quelle est cette gloire, qu'on peut trouver au marché? (Cic., *de Finib. bon. et mal.*, II, 15.)

que ce soit : c'est deshonneur d'estre ainsin honnoré. Apprenons à n'estre non plus avides, que nous sommes capables, de gloire. De s'enfler de toute action utile et innocente, c'est à faire à gents à qui elle est extraordinaire et rare : ils la veulent mettre pour le prix qu'elle leur couste. A mesure qu'un bon effect est plus esclatant, ie rabbats[1] de sa bonté le souspeçon en quoy i'entre qu'il soit produict, plus pour estre esclatant, que pour estre bon : estalé, il est à demy vendu. Ces actions là ont bien plus de grace qui eschappent de la main de l'ouvrier, nonchalamment et sans bruict, et que quelque honneste homme choisit aprez, et r'esleve de l'umbre, pour les poulser en lumiere à cause d'elles mesmes. *Mihi quidem laudabiliora videntur omnia, quæ sine venditatione, et sine populo teste fiunt*,[2] dict le plus glorieux homme du monde.

Ie n'avois qu'à conserver, et durer,[3] qui sont effects sourds et insensibles : l'innovation est de grand lustre ; mais elle est interdicte en ce temps, où nous sommes pressez et n'avons à nous deffendre que des nouvelletez. L'abstinence de faire est souvent aussi genereuse que le faire ; mais elle est moins au iour,[4] et ce peu que ie vaulx est quasi tout de cette espece. En somme, les occasions en cette charge ont suyvi ma complexion ; de quoy ie leur sçais tresbon gré : est il quelqu'un qui desire estre malade pour veoir son medecin en besongne? et fauldroit il pas fouetter le medecin qui nous desireroit la peste, pour mettre son art en practique ? Ie n'ay point eu cett' humeur inique

1. Ce qui m'oblige à rabattre quelque chose de sa bonté, c'est le soupçon, etc. (C.)

2. Pour moi, je trouve bien plus digne d'éloge ce qui se fait sans ostentation, et loin des yeux du peuple. (Cic., *Tusc. quæst.*, II, 26.)

3. *Et vivre*, c'est-à-dire *vivre en paix*. (J. V. L.)

4. Moins brillante, moins en lumière. (J. V. L.)

et assez commune, de desirer que le trouble et la maladie des affaires de cette cité rehaulsast et honnorast mon gouvernement : i'ay presté de bon cœur l'espaule à leur aysance et facilité. Qui ne me vouldra sçavoir gré de l'ordre, de la doulce et muette tranquillité qui a accompaigné ma conduicte ; au moins ne peut il me priver de la part qui m'en appartient, par le tiltre de ma bonne fortune. Et ie suis ainsi faict, que i'ayme autant estre heureux que sage, et debvoir mes succez purement à la grace de Dieu, qu'à l'entremise de mon operation. I'avois assez diserte-ment publié au monde mon insuffisance en tels maniements publicques : i'ay encores pis que l'insuffisance ; c'est qu'elle ne me desplaist gueres, et que ie ne cherche gueres à la guarir, veu le train de vie que i'ay desseigné.[1] Ie ne me suis, en cette entremise, non plus satisfaict à moy mesme ; mais à peu prez i'en suis arrivé à ce que ie m'en estois promis ; et si ay de beaucoup surmonté ce que i'en avois promis à ceulx à qui i'avois à faire ; car ie promets volontiers un peu moins de ce que ie puis et de ce que i'espere tenir. Ie m'asseure n'y avoir laissé ny offense, ny haine : d'y laisser regret et desir de moy, ie sçais à tout le moins bien cela, que ie ne l'ay pas fort affecté :

> Mene huic confidere monstro!
> Mene salis placidi vultum, fluctusque quietos
> Ignorare![2]

1. Que j'ai eu dessein de suivre, que je me suis tracé. (E. J.)

2. Moi ! que je me fie à ce monstre ! que je me repose sur le calme apparent de cette mer perfide ! (Virg., *Énéide*, V, 849.)

CHAPITRE XI.

DES BOITEUX.

Il y a deux ou trois ans qu'on accourcit l'an de dix iours en France.[1] Combien de changements doibvent suyvre cette reformation! ce feut proprement remuer le ciel et la terre à la fois. Ce neantmoins, il n'est rien qui bouge de sa place; mes voysins treuvent l'heure de leurs semences, de leur recolte, l'opportunité de leurs negoces, les iours nuisibles et propices, au mesme poinct iustement où ils les avoient assignez de tout temps: ny l'erreur ne se sentoit en nostre usage; ny l'amendement ne s'y sent : Tant il y a d'incertitude par tout! tant nostre appercevance est grossiere, obscure et obtuse! On dict que ce reglement se pouvoit conduire d'une façon moins incommode, soubstrayant, à l'exemple d'Auguste, pour quelques annees, le iour du bissexte, qui, ainsi comme ainsin, est un iour d'empeschement et de trouble, iusques à ce qu'on feust arrivé à satisfaire exactement ce debte; ce que mesme on n'a pas faict par cette correction, et demeurons encores en arrerages de quelques iours; et si, par mesme moyen, on pouvoit prouveoir à l'advenir, ordonnant qu'aprez la revo-

1. En 1582, le pape Grégoire XIII, ayant remarqué que l'erreur de onze minutes qui se trouvoit dans l'*année julienne* avoit produit dix jours en plus, fit retrancher ces dix jours de l'année 1582; et, au lieu du 5 octobre de cette année, on compta le 15. C'est ce qui fait appeler depuis cette manière de compter les années, *année grégorienne*, et le calendrier qui suit ce comput, *calendrier grégorien*, ou du nouveau style; tandis qu'on appelle *calendrier du vieux style*, le calendrier julien, suivi encore par les Russes et par quelques autres peuples du rit grec. Voy. plus haut, p. 14. (E. J.)

lution de tel ou tel nombre d'annees, ce iour extraordinaire seroit tousiours eclipsé; si que nostre mescompte ne pourroit d'ores en avant exceder vingt et quatre heures. Nous n'avons aultre compte du temps que les ans : il y a tant de siecles que le monde s'en sert; et si, c'est une mesure que nous n'avons encores achevé d'arrester, et telle, que nous doubtons touts les iours quelle forme les aultres nations luy ont diversement donné, et quel en estoit l'usage. Quoy, ce que disent aulcuns, que les cieux se compriment vers nous en vieillissant, et nous iectent en incertitude des heures mesme et des iours, et des mois? ce que dict Plutarque,[1] qu'encores de son temps l'astrologie n'avoit sceu borner le mouvement de la lune : nous voylà bien accommodez pour tenir registre des choses passees!

Ie resvassois presentement, comme ie fois souvent, sur ce, Combien l'humaine raison est un instrument libre et vague. Ie veois ordinairement que les hommes, aux faicts qu'on leur propose, s'amusent plus volontiers à en chercher la raison, qu'à en chercher la verité. Ils passent par dessus les presuppositions; mais ils examinent curieusement les consequences : ils laissent les choses, et courent aux causes. Plaisants causeurs! La cognoissance des causes touche seulement celuy qui a la conduicte des choses; non à nous, qui n'en avons que la souffrance, et qui en avons l'usage parfaictement plein et accompli selon nostre besoing, sans en penetrer l'origine et l'essence; ny le vin n'en est plus plaisant à celuy qui en sçait les facultez premieres. Au contraire, et le corps et l'ame interrompent et alterent le droict qu'ils ont de l'usage du monde et d'eulx

1. *Questions romaines*, ch. XXIV. (C.)

mesmes, y meslant l'opinion de science : les effects nous touchent, mais les moyens, nullement. Le determiner et le distribuer appartient à la maistrise et à la regence; comme à la subiection et apprentissage, l'accepter. Reprenons nostre coustume. Ils commencent ordinairement ainsi : « Comment est ce que cela se faict? » « Mais, se faict il? » fauldroit il dire. Nostre discours[1] est capable d'estoffer cent aultres mondes, et d'en trouver les principes et la contexture ; il ne luy fault ny matiere ny baze: laissez le courre ; il bastit aussi bien sur le vuide que sur le plein, et de l'inanité que de matiere;

Dare pondus idonea fumo.[2]

le treuve, quasi partout, qu'il fauldroit dire : « Il n'en est rien; » et employerois souvent cette response; mais ie n'ose; car ils crient que c'est une desfaicte produicte de foiblesse d'esprit et d'ignorance, et me fault ordinairement basteler,[3] par compaignie, à traicter des subiects et contes frivoles que ie mescrois entierement : ioinct qu'à la verité, il est un peu rude et querelleux de nier tout sec une proposition de faict ; et peu de gents faillent, notamment aux choses malaysees à persuader, d'affermer qu'ils l'ont veue, ou d'alleguer des tesmoings desquels l'auctorité arreste nostre contradiction. Suyvant cet usage, nous sçavons les fondements et les moyens de mille choses qui ne feurent oncques ; et s'escarmouche le monde en mille questions, desquelles et le Pour et le Contre est fauls. *Ita finitima*

1. Notre raisonnement.
2. Tout prêt à donner du poids à de la fumée. (Perse, V, 20.)
3. Faire le bateleur, de compagnie. (C.)

sunt falsa veris,.... ut in præcipitem locum non debeat se sapiens committere.[1]

La verité et le mensonge ont leurs visages conformes; le port, le goust, et les allures pareilles : nous les regardons de mesme œil. Ie treuve que nous ne sommes pas seulement lasches à nous deffendre de la piperie, mais que nous cherchons et convions à nous y enferrer : nous aymons à nous embrouiller en la vanité, comme conforme à nostre estre.

I'ay veu la naissance de plusieurs miracles de mon temps : encores qu'ils s'estouffent en naissant, nous ne laissons pas de preveoir le train qu'ils eussent prins, s'ils eussent vescu leur aage; car il n'est que de trouver le bout du fil, on en desvide tant qu'on veult; et y a plus loing de rien à la plus petite chose du monde, qu'il n'y a de celle là iusques à la plus grande. Or, les premiers qui sont abbruvez de ce commencement d'estrangeté, venants à semer leur histoire, sentent, par les oppositions qu'on leur faict, où loge la difficulté de la persuasion, et vont calfeutrant cet endroict de quelque piece faulse :[2] oultre ce, que, *insita hominibus libidine alendi de indus-*

1. Le faux approche si fort du vrai,... que le sage ne doit pas s'engager dans un défilé si périlleux. (Cic., *Acad.*, II, 21.)

2. « Que d'erreurs monstrueuses accréditées par la science même qui auroit dû les détruire! On commence par une fausse charte, par un diplôme supposé; on le montre en secret à quelques personnes intéressées à le faire valoir; sa réputation s'établit avant même qu'il soit connu. Commence-t-il à percer, les honnêtes gens, les esprits sensés se récrient contre l'imposture : on les fait taire; on rectifie une erreur, on déguise habilement un mensonge; on corrompt le sens du texte par des commentaires. Écoutons Montaigne, il dira bien mieux que moi : *Les premiers qui sont abbruvés de ce commencement d'estrangeté*, etc. Qui veut apprendre à douter doit lire ce chapitre entier de Montaigne, le moins méthodique des philosophes, mais le plus sage et le plus aimable. » (Voltaire, *Mélanges historiques*, t. XVII, p. 694, édit. de Lefèvre.)

tria rumores,[1] nous faisons naturellement conscience de rendre ce qu'on nous a presté, sans quelque usure et accession de nostre creu. L'erreur particuliere faict premierement l'erreur publicque; et, à son tour aprez, l'erreur publicque faict l'erreur particuliere.[2] Ainsi va tout ce bastiment, s'estoffant et formant de main en main; de maniere que le plus esloingné tesmoing en est mieulx instruict que le plus voysin; et le dernier informé, mieulx persuadé que le premier. C'est un progrez naturel : car quiconque croit quelque chose, estime que c'est ouvrage de charité de la persuader à un aultre; et, pour ce faire, ne craind point d'adiouster, de son invention, autant qu'il veoid estre necessaire en son conte, pour suppleer à la resistance et au default qu'il pense estre en la conception d'aultruy. Moy mesme, qui fois singuliere conscience de mentir, et qui ne me soulcie gueres de donner creance et auctorité à ce que ie dis, m'apperceois toutesfois, aux propos que i'ay en main, qu'estant eschauffé, ou par la resistance d'un aultre, ou par la propre chaleur de ma narration, ie grossis et enfle mon subiect par voix, mouvements, vigueur et force de paroles, et encores par extension et amplification, non sans interest de la verité naïfve; mais ie le fois en condition pourtant, qu'au premier qui me ramene, et qui me demande la verité nue et crue, ie quitte soubdain mon effort, et la luy donne sans exageration, sans emphase et remplissage. La parole naïfve et bruyante, comme est la mienne ordinaire, s'emporte volontiers à l'hyperbole. Il n'est rien à quoy

1. Par la passion qui porte naturellement les hommes à donner cours à des bruits incertains. (Tite-Live, XXVIII, 24.)

2. Et quum singulorum error publicum fecerit, singulorum errorem facit publicus. (Sénèque, *Epist.* 81.)

communement les hommes soyent plus tendus, qu'à donner voye à leurs opinions : où le moyen ordinaire nous fault, nous y adioustons le commandement, la force, le fer et le feu. Il y a du malheur d'en estre là, que la meilleure touche de la vérité ce soit la multitude des croyants, en une presse où les fols surpassent de tant les sages en nombre. *Quasi vero quidquam sit tam valde, quam nihil sapere, vulgare.*[1] *Sanitatis patrocinium est, insanientium turba.*[2] C'est chose difficile de resouldre[3] son iugement contre les opinions communes : la premiere persuasion, prinse du subiect mesme, saisit les simples; de là elle s'espand aux habiles soubs l'auctorité du nombre et antiquité des tesmoignages. Pour moy, de ce que ie n'en croirois pas un, ie n'en croirois pas cent uns; et ne iuge pas les opinions par les ans.

Il y a peu de temps que l'un de nos princes, en qui la goutte avoit perdu un beau naturel et une alaigre composition, se laissa si fort persuader au rapport qu'on faisoit des merveilleuses operations d'un presbtre, qui, par la voye des paroles et des gestes, guarissoit toutes maladies, qu'il feit un long voyage pour l'aller trouver, et, par la force de son apprehension, persuada et endormit ses iambes pour quelques heures, si qu'il en tira du service qu'elles avoient desapprins luy faire il y avoit long temps. Si la fortune eust laissé emmonceler cinq ou six telles adventures, elles estoient capables de mettre ce miracle en nature. On trouva, depuis, tant de simplesse et si peu d'art en l'architecte de tels ouvrages, qu'on le

1. Comme s'il n'y avoit rien de si commun que de mal juger des choses. (Cic., *de Divinat.*, II, 39.)

2. Belle autorité pour la sagesse qu'une multitude de fous! (S. August., *de Civit. Dei*, VI, 10.)

3. D'avoir un jugement bien résolu, bien décidé. (E. J.)

iugea indigne d'aulcun chastiement : comme si feroit on de la pluspart de telles choses, qui les recognoistroit en leur giste. *Miramur ex intervallo fallentia* :[1] nostre veue represente ainsi souvent de loing des images estranges, qui s'esvanouïssent en s'approchant; *nunquam ad liquidum fama perducitur.*[2]

C'est merveille de combien vains commencements et frivoles causes naissent ordinairement si fameuses impressions ! Cela mesme en empesche l'information ; car, pendant qu'on cherche des causes et des fins fortes et poisantes et dignes d'un si grand nom, on perd les vrayes : elles eschappent de nostre veue par leur petitesse; et, à la verité, il est requis un bien prudent, attentif et subtil inquisiteur en telles recherches, indifferent et non preoccupé. Iusques à cette heure, touts ces miracles et evenements estranges se cachent devant moy. Ie n'ay veu monstre et miracle au monde, plus exprez que moy mesme : on s'apprivoise à toute estrangeté par l'usage et le temps ; mais plus ie me hante et me cognois, plus ma difformité m'estonne, moins ie m'entends en moy.

Le principal droict d'advancer et produire tels accidents, est reservé à la fortune. Passant avant-hier dans un village, à deux lieues de ma maison, ie trouvay la place encores toute chaulde d'un miracle qui venoit d'y faillir : par lequel le voysinage avoit esté amusé plusieurs mois ; et commençoient les provinces voysines à s'en esmouvoir, et y accourir à grosses troupes de toutes qualitez. Un ieune homme du lieu s'estoit ioué à contrefaire, une nuict, en sa maison, la voix d'un esprit, sans penser à aultre

1. Nous admirons les choses qui trompent par leur éloignement (Sénèque, *Epist.* 118.)

2. Jamais la renommée ne se réduit à la vérité. (Quinte-Curce, IV, 2.)

finesse qu'à iouïr d'un badinage present : cela luy ayant un peu mieulx succedé qu'il n'esperoit, pour estendre sa farce à plus de ressorts, il y associa une fille de village, du tout[1] stupide et niaise ; et feurent trois enfin, de mesme aage et pareille suffisance : et de presches domestiques en feirent des presches publicques, se cachants soubs l'autel de l'eglise, ne parlants que de nuict, et deffendants d'y apporter aulcune lumiere. De paroles qui tendoient à la conversion du monde, et menace du iour du iugement (car ce sont subiects soubs l'auctorité et reverence desquels l'imposture se tapit plus ayseement), ils veinrent à quelques visions et mouvements si niais et si ridicules, qu'à peine y a il rien si grossier au ieu des petits enfants. Si toutesfois la fortune y eust voulu prester un peu de faveur, qui sçait iusques où se feust accreu ce bastelage? Ces pauvres diables sont à cette heure en prison : et porteront volontiers la peine de la sottise commune, et ne sçais si quelque iuge se vengera sur eulx de la sienne. On veoid clair en cette cy, qui est descouverte ; mais en plusieurs choses de pareille qualité, surpassant nostre cognoissance, ie suis d'advis que nous soubstenions[2] nostre iugement, aussi bien à reiecter qu'à recevoir.

Il s'engendre beaucoup d'abus au monde, ou, pour le dire plus hardiement, touts les abus du monde s'engendrent, de ce qu'on nous apprend à craindre de faire profession de nostre ignorance, et que nous sommes tenus d'accepter tout ce que nous ne pouvons refuter : nous parlons de toutes choses par preceptes et resolution. Le style, à Rome, portoit que cela mesme qu'un tesmoing deposoit

1. Tout-à-fait. (E. J.)
2. Suspendions. (C.)

pour l'avoir vu de ses yeulx, et ce qu'un iuge ordonnoit de sa plus certaine science, estoit conceu en cette forme de parler, « Il me semble.[1] » On me faict haïr les choses vraysemblables, quand on me les plante pour infaillibles : i'ayme ces mots qui amollissent et moderent la temerité de nos propositions : « A l'adventure, Aulcunement, Quelque, On dict, Ie pense, » et semblables : et si i'eusse eu à dresser des enfants, ie leur eusse tant mis en la bouche cette façon de respondre, enquestante, non resolutifve : « Qu'est ce à dire? Ie ne l'entends pas, Il pourroit estre, Est il vray? » qu'ils eussent plustost gardé la forme d'apprentis à soixante ans, que de representer les docteurs à dix ans, comme ils font. Qui veult guarir de l'ignorance, il fault la confesser.

Iris est fille de Thaumantis :[2] l'admiration est fondement de toute philosophie ; l'inquisition, le progrez ; l'ignorance, le bout. Voire dea, il y a quelque ignorance forte et genereuse, qui ne doibt rien en honneur et en courage à la science : ignorance pour laquelle concevoir il n'y a pas moins de science qu'à concevoir la science. Ie veis en mon enfance un procez que Corras,[3] conseiller de

1. Cic., *Academ.*, II, 47. (J. V. L.)

2. C'est-à-dire de l'admiration (θαῦμα, θαύματος). « Est enim pulcher (l'arc en ciel, ou Iris), et ob eam causam, quia speciem habet *admirabilem*, *Thaumante* dicitur esse natus. » (Cic., *de Nat. deor.*, III, 20.) On voit qu'il faudroit lire dans Montaigne, non pas *Thaumantis*, mais *Thaumas*. (J. V. L.)

3. Ou plutôt Coras, savant jurisconsulte, né à Toulouse en 1513. Longtemps persécuté comme calviniste, malgré la protection du chancelier L'Hospital, qui admiroit ses talents, il finit par être assassiné à la conciergerie de Toulouse avec trois cents autres prisonniers, le 4 d'octobre 1572, peu de temps après la Saint-Barthélemy : on le revêtit ensuite de sa robe de conseiller, avec deux de ses collègues massacrés comme lui, et on les pendit à l'orme du palais. Les œuvres de Jean Coras ont été recueillies en deux vol. in-fol., Lyon, 1556 et 58; Wittenberg, 1603; et sa vie a été écrite en

Thoulouse, feit imprimer, d'un accident estrange; de deux hommes qui se presentoient l'un pour l'aultre. Il me souvient (et ne me souvient aussi d'aultre chose) qu'il me sembla avoir rendu l'imposture de celuy qu'il iugea coulpable, si merveilleuse et excedant de si loing nostre cognoissance et la sienne qui estoit iuge, que ie trouvay beaucoup de hardiesse en l'arrest qui l'avoit condamné à estre pendu. Recevons quelque forme d'arrest qui die, « La cour n'y entend rien : » plus librement et ingenuement que ne feirent les Areopagites, lesquels se trouvants pressez d'une cause qu'ils ne pouvoient desvelopper, ordonnerent que les parties en viendroient à cent ans.[1]

Les sorcieres de mon voysinage courent hazard de leur vie, sur l'advis de chasque nouvel aucteur qui vient donner corps à leurs songes. Pour accommoder les exemples que la divine parole nous offre de telles choses, trescertains et irrefragables exemples, et les attacher à nos evenements modernes, puisque nous n'en veoyons ny les causes, ny les moyens, il y fault aultre engin[2] que le nostre : il appartient, à l'adventure, à ce seul trespuissant tesmoignage de nous dire, « Cettuy cy en est, et celle là; et non, cet aultre. » Dieu en doibt estre creu, c'est vrayement bien raison; mais non pourtant un d'entre nous, qui s'estonne de sa propre narration (et necessairement il s'en estonne, s'il n'est hors du sens), soit qu'il l'employe au faict d'aultruy, soit qu'il l'employe contre soy mesme.

Ie suis lourd, et me tiens un peu au massif et au vray-

latin par Jacques Coras le poëte, qui étoit de la même famille. La cause célèbre dont Montaigne parle ici est celle du faux Martin Guerre, sur laquelle le jurisconsulte de Toulouse avoit publié un commentaire imprimé à Paris en 1565. (J. V. L.)

1. Voy. Valère-Maxime, VIII, 1; et Aulu-Gelle, XII, 7. (C.)

2. Esprit. (E. J.)

semblable, evitant les reproches anciens, *Maiorem fidem homines adhibent iis, quæ non intelligunt. — Cupidine humani ingenii, libentius obscura creduntur.*[1] Ie veois bien qu'on se courrouce; et me deffend on d'en doubter, sur peine d'iniures exsecrables : nouvelle façon de persuader! Pour Dieu mercy, ma creance ne se manie pas à coups de poing. Qu'ils gourmandent ceulx qui accusent de faulseté leur opinion; ie ne l'accuse que de difficulte et de hardiesse, et condamne l'affirmation opposite, egualement avecques eulx, sinon si imperieusement. Qui establit son discours par braverie et commandement, montre que la raison y est foible. Pour une altercation verbale et scholastique, qu'ils ayent autant d'apparence que leurs contradicteurs; *videantur sane, non affirmentur modo :*[2] mais en la consequence effectuelle qu'ils en tirent, ceulx cy ont bien de l'advantage. A tuer les gents, il fault une clarté lumineuse et nette; et est nostre vie trop reelle et essencielle, pour garantir ces accidents supernaturels et fantastiques.

Quant aux drogues et poisons, ie les mets hors de mon compte; ce sont homicides, et de la pire espèce : toutesfois en cela mesme, on dict qu'il ne fault pas tousiours s'arrester à la propre confession de ces gents icy; car on leur a veu par fois s'accuser d'avoir tué des personnes qu'on trouvoit saines et vivantes. En ces aultres accusa-

1. Les hommes ajoutent plus de foi à ce qu'ils n'entendent point. — L'esprit humain est porté à croire plus volontiers les choses obscures. (TACITE, *Hist.*, I, 22.) — De ces deux passages, le second seul est de Tacite, et Coste a eu tort de les confondre, et d'attribuer toute cette citation à ce grand historien, qui certes n'auroit jamais écrit la première phrase, dont le style ne ressemble pas au sien. (N.)

2. Pourvu qu'on propose ces faits comme vraisemblables, et qu'on ne les affirme pas. (CIC., *Acad.*, II, 27.)

tions extravagantes, ie dirois volontiers que c'est bien assez qu'un homme, quelque recommendation qu'il aye, soit creu de ce qui est humain : de ce qui est hors de sa conception, et d'un effect supernaturel, il en doibt estre creu lors seulement qu'une approbation supernaturelle l'a auctorisé. Ce privilege qu'il a pleu à Dieu donner à aulcuns de nos tesmoignages, ne doibt pas estre avily et communiqué legierement. I'ay les aureilles battues de mille tels contes. « Trois le veirent un tel iour, en levant : Trois le veirent lendemain, en occident : à telle heure, tel lieu, ainsi vestu : » certes, ie ne m'en croirois pas moy mesme. Combien treuve ie plus naturel et plus vraysemblable que deux hommes mentent, que ie ne fois qu'un homme, en douze heures, passe, quand et les vents, d'orient en occident ; combien plus naturel, que nostre entendement soit emporté de sa place par la volubilité de nostre esprit detraqué, que cela, qu'un de nous soit envolé sur un balay, au long du tuyau de sa cheminee, en chair et en os, par un esprit estrangier! Ne cherchons pas des illusions du dehors et incogneues, nous qui sommes perpetuellement agitez d'illusions domestiques et nostres. Il me semble qu'on est pardonnable de mescroire une merveille, autant au moins qu'on peult en destourner et elider[1] la verification par voye non merveilleuse ; et suys l'advis de S. Augustin, « Qu'il vault mieulx pencher vers le doubte que vers l'asseurance, ez choses de difficile preuve et dangereuse creance. »

Il y a quelques annees que ie passay par les terres d'un prince souverain, lequel en ma faveur, et pour rabbattre mon incredulité, me feit cette grace de me faire veoir en sa presence, en lieu particulier, dix ou douze pri-

1. Nicot explique *elider* par *escacher;* et *escacher* veut dire *écraser, détruire, anéantir.* (C.)

sonniers de ce genre, et une vieille entre aultres, vrayement bien sorciere en laideur et deformité, tresfameuse de longue main en cette profession. Ie veis et preuves et libres confessions, et ie ne sçais quelle marque insensible sur cette miserable vieille; et m'enquis, et parlay tout mon saoul, y apportant la plus saine attention que ie peusse; et ne suis pas homme qui me laisse gueres garotter le iugement par preoccupation. Enfin, et en conscience, ie leur eusse plustost ordonné de l'ellebore que de la ciguë : *captisque res magis mentibus, quam conscleratis, similis visa :*[1] la iustice a ses propres corrections pour telles maladies. Quant aux oppositions et arguments que des honnestes hommes m'ont faict, et là, et souvent ailleurs, ie n'en ay point senty qui m'attachent, et qui ne souffrent solution tousiours plus vraysemblable que leurs conclusions. Bien est vray que les preuves et raisons qui se fondent sur l'experience et sur le faict, celles là, ie ne les desnoue point; aussi n'ont elles point de bout : ie les tranche souvent comme Alexandre son nœud. Aprez tout, c'est mettre ses coniectures à bien hault prix, que d'en faire cuire un homme tout vif.

On recite par divers exemples (et Præstantius de son pere[2]), que, assopy et endormy bien plus lourdement que d'un parfaict sommeil, il fantasia estre iument, et servir de sommier[3] à des soldats : et ce qu'il fantasioit, il l'estoit.[4] Si les sorciers songent ainsi materiellement; si les songes par fois se peuvent ainsin incorporer en effects, encores

1. Il me sembla qu'il y avoit en cela plus de folie que de crime. (TITE-LIVE, VIII, 18.)

2. Voy. la *Cité de Dieu* de S. Augustin, XVIII, 18. (C.)

3. De cheval de somme. (E. J.)

4. Quod ita, ut narravit, factum fuisse compertum est. (S. AUGUSTIN, *Cité de Dieu*, XVIII, 18.)

ne crois ie pas que nostre volonté en feust tenue à la iustice : ce que ie dis, comme celuy qui n'est pas iuge ny conseiller des roys, ny s'en estime de bien loing digne, ains homme du commun, nay et voué à l'obeissance de la raison publicque, et en ses faicts, et en ses dicts. Qui mettroit mes resveries en compte, au preiudice de la plus chestive loy de son village, ou opinion, ou coustume, il se feroit grand tort, et encores autant à moy; car, en ce que ie dis, ie ne pleuvis[1] aultre certitude, sinon que c'est ce que lors i'en avois en la pensee, pensee tumultuaire et vacillante. C'est par maniere de devis que ie parle de tout, et de rien par maniere d'advis; *nec me pudet, ut istos, fateri nescire, quod nesciam :*[2] ie ne serois pas si hardy à parler, s'il m'appartenoit d'en estre creu; et feut ce que ie respondis à un grand, qui se plaignoit de l'aspreté et contention de mes enhortements. Vous sentant bandé et preparé d'une part, ie vous propose l'aultre, de tout le soing que ie puis, pour esclaircir vostre iugement, non pour l'obliger. Dieu tient vos courages, et vous fournira[3] de chois. Ie ne suis pas si presumptueux, de desirer seulement que mes opinions donnassent pente à chose de telle importance : ma fortune ne les a pas dressees à si puissantes et si eslevees conclusions. Certes, i'ay non seulement des complexions en grand nombre, mais aussi des opinions assez, desquelles ie desgousterois volontiers mon fils, si i'en avois. Quoy, si les plus vrayes ne sont pas tousiours les plus commodes à l'homme? tant il est de sauvage composition!

1. Je ne garantis. (C.)

2. Et je n'ai pas honte, comme eux, d'avouer que j'ignore ce que je ne sais point. (Cic., *Tusc. quæst.*, I, 25.)

3. Vous fournira les moyens de choisir. (E. J.)

A propos, ou hors de propos, il n'importe ; on dict en Italie, en commun proverbe, que celuy là ne cognoist pas Venus en sa parfaicte doulceur, qui n'a couché avecques la boiteuse. La fortune ou quelque particulier accident ont mis, il y a long temps, ce mot en la bouche du peuple : et se dict des masles comme des femelles ; car la royne des Amazones respondit au Scythe qui la convioit à l'amour, ἄριστα χωλὸς οἰφεῖ,[1] le boiteux le faict le mieulx. En cette republicque feminine, pour fuyr la domination des masles, elles les stropioient dez l'enfance, bras, iambes, et aultres membres qui leur donnoient advantage sur elles, et se servoient d'eulx à ce seulement à quoy nous nous servons d'elles par deçà. l'eusse dict que le mouvement detraqué de la boiteuse apportast quelque nouveau plaisir à la besongne, et quelque poincte de doulceur à ceulx qui l'essayent : mais ie viens d'apprendre que mesme la philosophie ancienne en a decidé :[2] elle dict que les iambes et cuisses des boiteuses ne recevant, à cause de leur imperfection, l'aliment qui leur est deu, il en advient que les parties genitales qui sont au dessus, sont plus plaines, plus nourries et vigoreuses : ou bien que ce default empeschant l'exercice, ceulx qui en sont entachez dissipent moins leurs forces et en viennent plus entiers aux ieux de Venus : qui est aussi la raison pour quoy les Grecs descrioient les tisserandes d'estre plus chauldes que les aultres femmes, à cause du mestier sedentaire qu'elles font, sans grand exer-

1. Montaigne traduit ce passage après l'avoir cité. Erasme, dans ses *Adages*, n'a pas oublié le proverbe : *Claudus optime virum agit;* mais il ne dit point d'où il l'a pris. On le trouve dans le *Scholiaste* de Théocrite, sur l'idylle IV, v. 62, et dans Michel Apostolius, *Proverb. centur.*, IV, *num.* 43. (C.) — C'est sans doute d'après cette opinion que les anciens ont fait du boiteux Vulcain l'époux de Vénus. (E. J.)

2. Aristote, *Problèmes*, *sect.* X, *probl.* 26.

cice du corps. De quoy ne pouvons nous raisonner à ce prix là ? De celles icy ie pourrois aussi dire que ce tremoussement, que leur ouvrage leur donne ainsin assises, les esveille et sollicite, comme faict les dames le croulement[1] et tremblement de leurs coches.

Ces exemples servent ils pas à ce que ie disois au commencement : Que nos raisons anticipent souvent l'effect, et ont l'estendue de leur iurisdiction si infinie, qu'elles iugent et s'exercent en l'inanité mesme, et au non estre? Oultre la flexibilité de nostre invention à forger des raisons à toutes sortes de songes, nostre imagination se treuve pareillement facile à recevoir des impressions de la faulseté, par bien frivoles apparences; car, par la seule auctorité de l'usage ancien et publicque de ce mot, ie me suis aultresfois faict accroire avoir receu plus de plaisir d'une femme, de ce qu'elle n'estoit pas droicte et mis cela au compte de ses graces.

Torquato Tasso, en la comparaison qu'il faict de la France à l'Italie,[2] dict avoir remarqué cela, que nous avons les iambes plus grailes que les gentilshommes italiens, et en attribue la cause à ce que nous sommes continuellement à cheval : qui est celle mesme de laquelle Suetone tire une toute contraire conclusion ; car il dict, au rebours, que Germanicus avoit grossi les siennes par continuation de ce mesme exercice.[3] Il n'est rien si soupple et erratique que

1. L'ébranlement et l'agitation de leurs carrosses. (E. J.)

2. « I nobili francesi, in universale, hanno le gambe assai sottili rispetto al rimanente del corpo : mà di ciò per avventura la cagione non si deve riferire alla qualità del cielo, mà alla maniera dell' esercizio; perciochè calvalcando quasi continuamente, esercitano poco le parti inferiori, si che la natura non vi trasmette molto di nodrimento, etc. » (*Paragone dell' Italia alla Francia*, p. 11. *Nelle parte prima delle Rime e Prose del. sig.* Torq. Tasso, *in Ferrara*, an. 1585.) (C.)

3. Suétone, *Caligula*, ch. III. (C.)

nostre entendement; c'est le soulier de Theramenes,[1] bon à touts pieds : et il est double et divers; et les matieres doubles et diverses. « Donne moy une dragme d'argent, » disoit un philosophe cynique à Antigonus : « Ce n'est present de roy, » respondit il : « Donne moy doncques un talent : » « Ce n'est pas present pour cynique.[2] »

> Seu plures calor ille vias et cæca relaxat
> Spiramenta, novas veniat qua succus in herbas :
> Seu durat magis, et venas adstringit hiantes ;
> Ne tenues pluviæ, rapidive potentia solis
> Acrior, aut Boreæ penetrabile frigus adurat.[3]

Ogni medaglia ha il suo riverso.[4] Voylà pourquoy Climotachus disoit anciennement que Carneades avoit surmonté les labeurs d'Hercules, pour avoir arraché des hommes le consentement, c'est-à-dire l'opinion et la temerité de iuger.[5] Cette fantasie de Carneades, si vigoreuse, nasquit à mon advis anciennement de l'impudence de ceulx qui font profession de sçavoir, et de leur oultrecuidance desmesuree. On meit Aesope en vente, avecques deux aultres esclaves : l'acheteur s'enquit du premier ce qu'il sçavoit faire; celuy là, pour se faire valoir, respondit monts et

1. Voy. Érasme, sur le proverbe *Theramenis cothurnus*, auquel Montaigne fait allusion. (C.)

2. Sénèque, *de Benef.*, II, 17. (C.)

3. Souvent, dit Virgile, il est bon de mettre le feu dans un champ stérile, et de brûler les restes de la paille :

> Soit qu'en la (*la terre*) dilatant par sa chaleur active,
> Il ouvre des chemins à la séve captive;
> Soit qu'enfin resserrant les pores trop ouverts
> D'un sol que fatiguoit l'intémence des airs,
> Aux froides eaux du ciel, au souffle de Borée,
> Au soleil dévorant, il en ferme l'entrée.
> (Virg., *Georg.*, I, 89, trad. par Delille.)

4. Toute médaille a son revers. (*Proverbe italien.*)

5. Cicéron, *Acad.*, II, 34. (C.)

merveilles, qu'il sçavoit et cecy et cela : le deuxiesme en respondit de soy autant ou plus : quand ce feut à Aesope, et qu'on lui eut aussi demandé ce qu'il sçavoit faire : Rien, dict il, car ceulx cy ont tout preoccupé : ils sçavent tout.[1] » Ainsin est il advenu en l'eschole de la philosophie : la fierté de ceulx qui attribuoient à l'esprit humain la capacité de toutes choses, causa en d'aultres, par despit et par emulation, cette opinion, qu'il n'est capable d'aulcune chose : les uns tiennent en l'ignorance cette mesme extremité que les aultres tiennent en la science ; à fin qu'on ne puisse nier que l'homme ne soit immoderé par tout, et qu'il n'a point d'arrest, que celuy de la necessité, et impuissance d'aller oultre.

CHAPITRE XII.

DE LA PHYSIONOMIE.

Quasi toutes les opinions que nous avons sont prinses par auctorité et à credit : il n'y a point de mal ; nous ne sçaurions pirement choisir, que par nous, en un siecle si foible. Cette image des discours de Socrates que ses amis nous ont laissee, nous ne l'approuvons que pour la reverence de l'approbation publicque ; ce n'est pas par nostre cognoissance : ils ne sont pas selon nostre usage ; s'il naissoit, à cette heure, quelque chose de pareil, il est peu d'hommes qui le prisassent. Nous n'appercevons les graces que poinctues, bouffies, et enflees d'artifice : celles qui coulent soubs la naïfveté et la simplicité, eschappent

1. Planude, *Vie d'Ésope*. (J. V. L.)

ayseement à une veue grossiere comme est la nostre: elles ont une beauté delicate et cachee; il fault la veue nette et bien purgee, pour descouvrir cette secrette lumiere. Est pas la naïfveté, selon nous, germaine à la sottise, et qualité de reproche? Socrates faict mouvoir son ame d'un mouvement naturel et commun; ainsi dict un païsan, ainsi dict une femme : il n'a iamais en la bouche, que cochers, menuisiers, savetiers et massons : ce sont inductions et similitudes tirees des plus vulgaires et cogneues actions des hommes; chascun l'entend. Soubs une si vile forme, nous n'eussions iamais choisi la noblesse et splendeur de ses conceptions admirables, nous qui estimons plates et basses toutes celles que la doctrine ne r'esleve, qui n'appercevons la richesse qu'en montre et en pompe. Nostre monde n'est formé qu'à l'ostentation : les hommes ne s'enflent que de vent; et se manient à bonds, comme les balons. Cettuy cy ne se propose point des vaines fantasies : sa fin feut, Nous fournir de choses et de preceptes qui reellement et plus ioinctement servent à la vie;

Servare modum, finemque tenere,
Naturamque sequi.[1]

Il feut aussi tousiours un et pareil,[2] et se monta, non par boutades, mais par complexion, au dernier poinct de vigueur; ou, pour mieulx dire, il ne monta rien, mais ravalla plustost et ramena à son poinct originel et naturel, et lui soubmeit la vigueur, les aspretez et les difficultez; car, en Caton, on veoid bien à clair que c'est une allure tendue bien loing au dessus des communes; aux braves

1. Régler ses actions, garder la loi du devoir, suivre la nature. (Lucain parlant de Caton, II, 381.)
2. Cic., *de Offic.*, I, 26.

exploicts de sa vie, et en sa mort, on le sent tousiours monté sur ses grands chevaulx : cettuy cy ralle à terre,[1] et, d'un pas mol et ordinaire, traicte les plus utiles discours, et se conduict, et à la mort, et aux plus espineuses traverses qui se puissent presenter, au train de la vie humaine.

Il est bien advenu, que le plus digne homme d'estre cogneu et d'estre presenté au monde pour exemple, ce soit celuy duquel nous ayons plus certaine cognoissance : il a esté esclairé par les plus clairvoyants hommes qui feurent oncques ; les tesmoings que nous avons de luy sont admirables en fidelité et en suffisance.[2] C'est grand cas, d'avoir peu donner tel ordre aux pures imaginations d'un enfant, que, sans les alterer ou estirer,[3] il en ayt produict les plus beaux effects de nostre ame : il ne la represente ny eslevee, ny riche; il ne la represente que saine, mais certes d'une bien alaigre et nette santé. Par ces vulgaires ressorts et naturels, par ces fantasies ordinaires et communes, sans s'esmouvoir et sans se picquer, il dressa non seulement les plus reglees, mais les plus haultes et vigoreuses creances, actions et mœurs, qui feurent oncques. C'est luy qui ramena du ciel, où elle perdoit son temps, la sagesse humaine, pour la rendre à l'homme, où est sa plus iuste et plus laborieuse besongne.[4] Veoyez le plaider devant ses iuges; veoyez par quelles raisons il esveille son courage aux hazards de la guerre; quels argûments fortifient sa patience contre la calomnie, la tyrannie, la mort, et contre la teste de sa femme : il n'y a rien d'emprunté de

1. Selon Cotgrave, *raller à terre*, c'est *courir vite, et raser la terre*, comme font certains oiseaux. (C.)

2. L'édit. de 1588 ajoute, fol. 460, « soit pour iuger, soit pour rapporter. »

3. Ou les étendre, les agrandir. (E. J.)

4. Cicéron (*Academ.*, I, 4) fait développer par Varron ce caractère moral de la philosophie de Socrate. (J. V. L.)

l'art et des sciences : les plus simples y recognoissent leurs moyens et leur force ; il n'est possible d'aller plus arriere et plus bas. Il a faict grand' faveur à l'humaine nature, de montrer combien elle peult d'elle mesme.

Nous sommes, chascun, plus riches que nous ne pensons ; mais on nous dresse à l'emprunt et à la queste ; on nous duict à nous servir plus de l'aultruy, que du nostre. En aulcune chose l'homme ne sçait s'arrester au poinct de son besoing : de volupté, de richesse, de puissance, il en embrasse plus qu'il n'en peult estreindre ; son avidité est incapable de moderation. Ie treuve qu'en curiosité de sçavoir, il en est de mesme : il se taille de la besongne bien plus qu'il n'en peult faire, et bien plus qu'il n'en a affaire, estendant l'utilité du sçavoir, autant qu'est sa matiere : *ut omnium rerum, sic litterarum quoque, intemperantia laboramus :*[1] et Tacitus a raison de louer la mere d'Agricola, d'avoir bridé en son fils un appetit trop bouillant de science.[2]

C'est un bien, à le regarder d'yeulx fermes, qui a, comme les aultres biens des hommes, beaucoup de vanité et foiblesse propre et naturelle, et d'un cher coust. L'acquisition en est bien plus hazardeuse que de toute aultre viande ou boisson ; car, ailleurs, ce que nous avons acheté, nous l'emportons au logis, en quelque vaisseau ; et là, nous avons loy d'en examiner la valeur, combien, et à quelle heure nous en prendrons : mais les sciences, nous ne les pouvons, d'arrivee, mettre en aultre vaisseau qu'en nostre ame ; nous les avallons en les achetant, et sortons

1. Nous ne mettons pas plus de modération dans l'étude des lettres que dans tout le reste. (Sénèque, *Epist.* 106.)

2. ... Ni prudentia matris incensum ac flagrantem animum coercuisset. (Tacite, *Vie d'Agricola*, ch. IV.)

du marché ou infects desià, ou amendez : il y en a qui ne font que nous empescher et charger, au lieu de nourrir ; et telles encores, qui, soubs tiltre de nous guarir, nous empoisonnent. I'ay prins plaisir de veoir, en quelque lieu, des hommes, par devotion, faire vœu d'ignorance, comme de chasteté, de pauvreté, de penitence : c'est aussi chastrer nos appetits desordonnez, d'esmousser cette cupidité qui nous espoinçonne à l'estude des livres, et priver l'ame de cette complaisance voluptueuse qui nous chatouille par l'opinion de science; et est richement accomplir le vœu de pauvreté, d'y ioindre encores celle de l'esprit. Il ne nous fault gueres de doctrine pour vivre à nostre ayse : et Socrates nous apprend qu'elle est en nous, et la maniere de l'y trouver et de s'en ayder. Toute cette nostre suffisance, qui est au delà de la naturelle, est à peu prez vaine et superflue ; c'est beaucoup si elle ne nous charge et trouble plus qu'elle ne nous sert : *paucis opus est litteris ad mentem bonam* :[1] ce sont des excez fiebvreux de nostre esprit, instrument brouillon et inquiete. Recueillez vous; vous trouverez en vous les arguments de la nature contre la mort, vrays, et les plus propres à vous servir à la necessité : ce sont ceulx qui font mourir un païsan, et des peuples entiers, aussi constamment qu'un philosophe. Feusse ie mort moins alaigrement avant qu'avoir veu les Tusculanes? i'estime que non : et, quand ie me treuve au propre, ie sens que ma langue s'est enrichie; mon courage, de peu; il est comme nature me le forgea, et se targue[2] pour le conflict, non que d'une

1. On n'a pas besoin de savoir beaucoup, pour être sage. (Sénèque, *Epist.* 106.)

2. Et ne s'arme pour le combat que d'une marche naturelle, etc. — *Se targuer* signifie proprement *se couvrir d'une targe* ou *targue*, espèce de bouclier. (Nicot.)

marche naturelle et commune : les livres m'ont servy non tant d'instruction, que d'exercitation. Quoy, si la science, essayant de nous armer de nouvelles deffenses contre les inconvenients naturels, nous a plus imprimé en la fantasie leur grandeur et leur poids, qu'elle n'a ses raisons et subtilitez à nous en couvrir? Ce sont voirement subtilitez, par où elle nous esveille souvent bien vainement : les aucteurs mesmes plus serrez et plus sages, veoyez, autour d'un bon argument, combien ils en sement d'aultres legiers, et, qui y regarde de prez, incorporels;[1] ce ne sont qu'arguties verbales, qui nous trompent : mais d'autant que ce peult estre utilement, ie ne les veulx pas aultrement espelucher: il y en a ceans assez de cette condition, en divers lieux, ou par emprunt ou par imitation. Si se fault il prendre un peu garde, de n'appeller pas force, ce qui n'est que gentillesse; et ce qui n'est qu'aigu, solide; ou bon, ce qui n'est que beau; *quæ magis gustata, quam potata, delectant :* [2] tout ce qui plaist, ne paist pas, *ubi non ingenii, sed animi negotium agitur.*[3]

A veoir les efforts que Seneque se donne pour se preparer contre la mort; à le veoir suer d'ahan[4] pour se roidir et pour s'asseurer, et se debattre si long temps en cette perche, i'eusse esbranlé sa reputation, s'il ne l'eust, en mourant, trez vaillamment maintenue. Son agitation si ardente, si frequente, montre qu'il estoit chauld et impetueux luy mesme (*magnus animus remissius loquitur, et securius.... non est alius ingenio, alius animo color,*[5] il le

1. Sans corps, vides de sens, frivoles. (E. J.)
2. Choses qui plaisent plus au goût qu'à l'estomac. (Cic., *Tusc. quæst.*, V, 5.)
3. Lorsqu'il s'agit de l'âme, et non de l'esprit. (Sénèque, *Epist.* 75.)
4. D'effort, de fatigue, de tourment. (E. J.)
5. Une âme forte s'exprime d'une manière plus calme, plus tranquille..... L'esprit a la même teinte que l'âme. (Sénèque, *Epist.* 115, 114.)

fault convaincre à ses despens); et montre aulcunement qu'il estoit pressé de son adversaire. La façon de Plutarque, d'autant qu'elle est plus desdaigneuse et plus destendue, elle est, selon moy, d'autant plus virile et persuasifve : ie croirois ayseement que son ame avoit les mouvements plus asseurez et plus reglez. L'un, plus aigu, nous picque et eslance en sursault; touche plus l'esprit : l'aultre, plus solide, nous informe,[1] establit et conforte constamment; touche plus l'entendement. Celuy là ravit nostre iugement : cettuy cy le gaigne. I'ay veu pareillement d'aultres escripts, encores plus reverez, qui, en la peincture du combat qu'ils soubstiennent contre les aiguillons de la chair, les representent si cuisants, si puissants et invincibles, que nous mesmes, qui sommes de la voierie[2] du peuple, avons autant à admirer l'estrangeté et vigueur incogneue de leur tentation, que leur resistance.

A quoy faire nous allons nous gendarmant par ces efforts de la science? Regardons à terre : les pauvres gents que nous y veoyons espandus, la teste penchante aprez leur besongne, qui ne sçavent ny Aristote ny Caton, ny exemple, ny precepte; de ceulx là tire nature touts les iours des effects de constance et de patience, plus purs et plus roides que ne sont ceulx que nous estudions si curieusement en l'eschole : combien en veois ie ordinairement qui mescognoissent la pauvreté; combien qui desirent la mort, ou qui la passent sans alarme et sans affliction? Celuy là qui fouït mon iardin, il a, ce matin, enterré son pere ou son fils. Les noms mesme, dequoy ils appellent les maladies, en addoulcissent et amollissent l'aspreté : la Phthisie, c'est la toux pour eulx; la Dysenterie, devoyement d'estomach;

1. Nous forme, nous façonne.
2. De la lie du peuple. (C.)

un Pleuresis, c'est un morfondement : et, selon qu'ils les nomment doulcement, il les supportent aussi; elles sont bien griefves, quand elles rompent leur travail ordinaire: ils ne s'allictent que pour mourir. *Simplex illa et aperta virtus in obscuram et solertem scientiam versa est.*[1]

I'escrivois cecy environ le temps qu'une forte charge de nos troubles se croupit plusieurs mois, de tout son poids, droict sur moy : i'avois, d'une part, les ennemis à ma porte; d'aultre part, les picoreurs,[2] pires ennemis, *non armis, sed vitiis certatur*;[3] et essayois[4] toute sorte d'iniures militaires à la fois :

> Hostis adest dextra lævaque a parte timendus,
> Vicinoque malo terret utrumque latus.[5]

Monstrueuse guerre! les aultres agissent au dehors; cette cy encores contre soy, se ronge et se desaict par son propre venin. Elle est de nature si maligne et ruyneuse, qu'elle se ruyne quand et quand le reste, et se deschire et despece de rage. Nous la veoyons plus souvent se dissouldre par elle mesme, que par disette d'aulcune chose necessaire, ou par la force ennemie. Toute discipline la fuyt : elle vient guarir la sedition, et en est pleine; veult chastier la desobeïssance, et en montre l'exemple; et, employee à la deffense des loix, faict sa part de rebellion à l'encontre des siennes propres. Où en sommes nous? nostre medecine porte infection!

1. Cette vertu simple et naïve a été changée en une science subtile et obscure. (Sénèque, *Epist.* 95.)

2. Les partisans, les maraudeurs, *prædatores*.

3. Ce n'est pas par les armes que l'on combat, mais par les crimes.

4. J'essuyois, j'éprouvois. (E. J.)

5. A droite, à gauche, un ennemi redoutable me presse; des deux côtés je dois craindre. (Ovide, *de Ponto*, I, III, 57.)

Nostre mal s'empoisonne
Du secours qu'on luy donne.

Exsuperat magis, ægrescitque medendo.[1]

Omnia fanda, nefanda, malo permista furore,
Iustificam nobis mentem avertere deorum.[2]

En ces maladies populaires, on peult distinguer, sur le commencement, les sains, des malades; mais quand elles viennent à durer, comme la nostre, tout le corps s'en sent, et la teste et les talons : aulcune partie n'est exempte de corruption; car il n'est air qui se hume si gouluement, qui s'espande et penetre, comme faict la licence. Nos armees ne se lient et tiennent plus que par ciment estrangier: des François on ne sçait plus faire un corps d'armee constant et reglé. Quelle honte! il n'y a qu'autant de discipline que nous en font veoir des soldats empruntez! Quant à nous, nous nous conduisons à discretion, et non pas du chef,[3] chascun selon la sienne; il a plus à faire au dedans qu'au dehors : c'est au commandant de suyvre, courtizer et plier, à luy seul d'obeïr; tout le reste est libre et dissolu. Il me plaist de veoir combien il y a de lascheté et de pusillanimité en l'ambition; par combien d'abiection et

1. Les remèdes ne font qu'aigrir le mal. (Virg., *Énéide*, XII, 46.)

2. Le juste, l'injuste, confondus par nos coupables fureurs, ont détourné de nous la protection des dieux. (Catulle, *de Nuptiis Pelei et Thetidos*, v. 405.)

3. Non à la discrétion du chef, mais chacun selon la sienne. Ce chef a plus à faire au dedans qu'au dehors : c'est le commandant qui seul est obligé de suivre les soldats, de leur faire la cour, de s'accommoder à leurs fantaisies, de leur obéir : à tout autre égard, il n'y a que licence et dissolution dans nos armées. — Si cette paraphrase paroît inutile à certains critiques qui entendent tout à demi mot, je les prie de considérer qu'elle pourroit être de quelque usage à d'autres, puisque, dans ce même endroit, le traducteur anglois, homme d'esprit, s'est fort éloigné de la pensée de Montaigne. (C.)

de servitude il luy fault arriver à son but : mais cecy me desplaist il de veoir des natures debonnaires, et capables de iustice, se corrompre touts les iours au maniement et commandement de cette confusion. La longue souffrance engendre la coustume ; la coustume, le consentement et l'imitation. Nous avions assez d'ames mal nees, sans gaster les bonnes et genereuses : si que, si nous continuons, il restera malayseement à qui fier la santé de cet estat, au cas que fortune nous la redonne :

> Hunc saltem everso iuvenem succurrere seclo
> Ne prohibete ![1]

Qu'est devenu cet ancien precepte ? que les soldats ont plus à craindre leur chef, que l'ennemy : [2] et ce merveilleux exemple? qu'un pommier s'estant trouvé enfermé dans le pourpris du camp de l'armée romaine, elle feut veue l'endemein en desloger, laissant au possesseur le compte entier de ses pommes, meures, et delicieuses.[3] I'aymerois bien que nostre ieunesse, au lieu du temps qu'elle employe à des peregrinations moins utiles, et apprentissages moins honnorables, elle le meist, moitié à veoir de la guerre sur mer, soubs quelque bon capitaine commandeur de Rhodes ; moitié à recognoistre la discipline des armees turkesques ; car elle a beaucoup de differences et d'advantages sur la nostre : cecy en est, que nos soldats devien-

1. N'empêchez pas, du moins, que ce jeune héros ne soutienne l'état sur le penchant de sa ruine! (Virg., *Georg.*, I, 500.) — Si je ne me trompe, Montaigne veut parler ici de Henri de Bourbon, roi de Navarre, qui, devenu roi de France, après la mort de Henri III, non seulement sauva l'état qu'il avoit soutenu pendant la vie de ce prince, mais le rendit plus florissant et plus redoutable qu'il n'avoit été depuis long-temps. (C.)

2. Valère-Maxime, II, vi, *ext.* 2. (C.)

3. C'est ce que rapporte Frontin, au sujet de l'armée de M. Scaurus. (*Stratag.*, IV, iii, 13.) (C.)

nent plus licencieux aux expeditions; là, plus retenus et craintifs; car les offenses ou larrecins sur le menu peuple, qui se punissent de bastonnades en la paix, sont capitales en la guerre; pour un œuf prins sans payer, ce sont, de compte prefix, cinquante coups de baston; pour toute chose, tant legiere soit elle, non necessaire à la nourriture, on les empale, ou decapite sans deport.[1] Ie me suis estonné, en l'histoire de Selim, le plus cruel conquerant qui feut oncques, veoir, que lorsqu'il subiugua l'Aegypte, les beaux iardins d'autour de la ville de Damas, touts ouverts, et en terre de conqueste, son armee campant sur le lieu mesme, feurent laissez vierges des mains des soldats, parce qu'ils n'avoient pas eu le signe de piller.[2]

Mais est il quelque mal en une police, qui vaille estre combattu par une drogue si mortelle?[3] non pas, disoit Favonius[4], l'usurpation de la possession tyrannique d'une respublicque. Platon,[5] de mesme, ne consent pas qu'on face violence au repos de son païs, pour le guarir, et n'accepte pas l'amendement qui trouble et hazarde tout, et qui couste le sang et ruyne des citoyens; establissant l'office d'un homme de bien, en ce cas, de laisser tout là; seulement prier Dieu qu'il y porte sa main extraordinaire: et semble sçavoir mauvais gré à Dion, son grand amy, d'y avoir un peu aultrement procedé. I'estois Platonicien de ce costé là,

1. Sans délai. — *Deport*, delay. (Nicot.)

2. L'édit. de 1802, d'après le manuscrit de Bordeaux: « Les admirables iardins qui sont autour de la ville de Damas, en abondance de delicatesse, resterent vierges des mains de ses soldats; touts ouverts et non clos comme ils sont. » Il est évident que ce texte a été abandonné, et que l'auteur a revu et fortifié, depuis, une phrase si foible et si embarrassée. Nous suivons l'édit. de 1595. (J. V. L.)

3. C'est-à-dire *par la guerre civile*.

4. Plutarque, *Vie de Marcus Brutus*, ch. III. (C.)

5. *Epist.* 7, *à Perdiccas*. (C.)

avant que ie sceusse qu'il y eust de Platon au monde. Et si ce personnage doibt purement estre refusé de nostre consorce,[1] luy qui, par la sincerité de sa conscience, merita envers la faveur divine de penetrer si avant en la chrestienne lumiere, au travers des tenebres publicques du monde de son temps, ie ne pense pas qu'il nous siese bien de nous laisser instruire à un païen, combien c'est d'impieté de n'attendre de Dieu nul secours simplement sien, et sans nostre coöperation. Ie doubte souvent, si, entre tant de gents qui se meslent de telle besongne, nul s'est rencontré d'entendement si imbecille, à qui on aye en bon escient persuadé, Qu'il alloit vers la reformation, par la derniere des difformations qu'il tiroit vers son salut, par les plus expresses causes que nous ayons de trescertaine damnation; Que renversant la police, le magistrat et les loix, en la tutelle desquelles Dieu l'a colloqué, desmembrant sa mere et donnant à ronger les pieces à ses anciens ennemis, remplissant des haines parricides les courages fraternels, appellant à son ayde les diables et les furies, il puisse apporter secours à la sacrosainte doulceur et iustice de la loy divine. L'ambition, l'avarice, la cruauté, la vengeance, n'ont point assez de propre et naturelle impetuosité; amorçons les et les attisons par le glorieux tiltre de iustice et devotion. Il ne se peult imaginer un pire estat des choses, qu'où la meschanceté vient à estre legitime, et prendre, avecques le congé du magistrat, le manteau de la vertu : *nihil in speciem fallacius, quam prava religio, ubi deorum numen prætenditur sceleribus :*[2] l'extreme

1. *De notre société*, c'est-à-dire *de la société chrétienne.*

2. Rien de plus trompeur que la superstition, qui couvre ses crimes de l'intérêt des dieux. (Tite Live, XXXIX, 16.)

espece d'iniustice, selon Platon, c'est que ce qui est iniuste soit tenu pour iuste.[1]

Le peuple y souffrit bien largement lors, non les dommages presents seulement,

Undique totis
Usque adeo turbatur agris,[2]

mais les futurs aussi : les vivants y eurent à pâtir; si eurent ceulx qui n'estoient encores nays : on le pilla, et moy par consequent, iusques à l'esperance, luy ravissant tout ce qu'il avoit à s'apprester à vivre pour longues annees :

Quæ nequeunt secum ferre aut abducere, perdunt;
Et cremat insontes turba scelesta casas.
Muris nulla fides, squalent populatibus agri.[3]

Oultre cette secousse, i'en souffris d'aultre : i'encourus les inconvenients que la moderation apporte en telles maladies : ie feus pelaudé[4] à toutes mains; au Gibelin, i'estois Guelphe; au Guelphe, Gibelin : quelqu'un de mes poëtes dict bien cela, mais ie ne sçais où c'est. La situation de ma maison, et l'accointance des hommes de mon voysinage, me presentoient d'un visage; ma vie et mes actions, d'un aultre. Il ne s'en faisoit point des accusations formees, car il n'y

1. Ἐσχάτη γὰρ ἀδικία, δοκεῖν δίκαιον εἶναι, μὴ ὄντα. (Platon, *République*, II, 4; *Pensées de Platon*, seconde édit., p. 234.) (C.)

2. Tant sont affreux les désordres qui règnent dans nos campagnes! (Virg., *Eclog.*, I, 11.)

3. Ils détruisent ce qu'ils ne peuvent emporter ou emmener, et, dans leur fureur barbare, ils brûlent jusqu'aux chaumières... Nulle sûreté dans les villes; les champs sont en proie aux plus affreux ravages. — Les deux premiers vers sont d'Ovide (*Trist.*, III, 10, 65). Le troisième, dont personne, jusqu'ici, n'avoit indiqué la source, est de Claudien (*In Eutrop.*, I, 244). (J. V. L.)

4. Écorché, dépouillé. (E. J.)

avoit où mordre : ie ne desempare iamais les loix, et qui m'eust recherché, m'en eust deu de reste : c'estoient suspicions muettes qui couroient soubs main, ausquelles il n'y a iamais faulte d'apparence, en un meslange si confus, non plus que d'esprits ou envieux ou ineptes. I'ayde ordinairement aux presumptions iniurieuses que la fortune seme contre moy, par une façon que i'ay, dez tousiours, de fuyr à me iustifier, excuser et interpreter ; estimant que c'est mettre ma conscience en compromis, de plaider pour elle; *perspicuitas enim argumentatione elevatur* :[1] et, comme si chascun veoyoit en moy aussi clair que ie fois, au lieu de me tirer arriere de l'accusation, ie m'y advance, et la rencheris plustost par une confession ironique et mocqueuse, si ie ne m'en tais tout à plat, comme de chose indigne de response. Mais ceulx qui le prennent pour une trop haultaine confiance ne m'en veulent gueres moins de mal, que ceulx qui le prennent pour foiblesse d'une cause indeffensible ; nommeement les grands, envers lesquels faulte de soubmission est l'extreme faulte, rudes à toute iustice qui se cognoist, qui se sent, non desmise,[2] humble et suppliante : i'ay souvent heurté à ce pilier. Tant y a que de ce qui m'adveint lors, un ambitieux s'en feust pendu ; si eust faict un avaricieux. Ie n'ay soing quelconque d'acquerir ;

> Sit mihi, quod nunc est, etiam minus ; et mihi vivam
> Quod superest ævi, si quid superesse volent di : [3]

mais les pertes qui me viennent par l'iniure d'aultruy, soit

1. Car la dispute affoiblit l'évidence. (Cic., *de Natur. deor.*, III, 4.)
2. Soumise, du latin *demissa*.
3. Que je conserve le peu que j'ai, et même moins, s'il le faut ; que j'emploie pour moi-même les jours qui me restent, si les dieux m'en accordent encore. (Horace, *Epist.*, I, xviii, 107.)

larrecin, soit violence, me pincent environ comme un homme malade et gehenné d'avarice. L'offense a, sans mesure, plus d'aigreur que n'a la perte. Mille diverses sortes de maulx accoururent à moy à la file : ie les eusse plus gaillardement soufferts à la foule.

Ie pensay desià, entre mes amis, à qui ie pourrois commettre une vieillesse necessiteuse et disgraciee : aprez avoir rodé les yeulx par tout, ie me trouvay en pourpoinct.[1] Pour se laisser tumber à plomb, et de si hault, il fault que ce soit entre les bras d'une affection solide, vigoreuse et fortunee : elles sont rares, s'il y en a. Enfin, ie cogneus que le plus seur estoit de me fier à moy mesme de moy et de ma necessité ; et, s'il m'advenoit d'estre froidement en la grace de la fortune, que ie me recommandasse de plus fort à la mienne, m'attachasse, regardasse de plus prez à moy. En toutes choses les hommes se iectent aux appuis estrangiers, pour espargner les propres, seuls certains et seuls puissants, qui sçait s'en armer : chascun court ailleurs, et à l'advenir, d'autant que nul n'est arrivé à soy. Et me resolus que c'estoient utiles inconvenients : d'autant, Premierement, qu'il fault advertir à coups de fouet les mauvais disciples, quand la raison n'y peult assez ; comme, par le feu et violence des coings, nous ramenons un bois

1. *Je me trouvai presque nu, avec mon seul pourpoint*, c'est-à-dire, *dépouillé de mon bien*.—C'est dans ce sens, selon le dictionnaire de Trévoux, qu'on dit *mettre un homme en pourpoint*. Ce sens ne paroîtra point douteux, si l'on se rappelle le quatrain attribué à Charles IX :

> Le roy François ne faillit point,
> Lorsqu'il prédit que ceulx de Guise
> Mettroient ses enfants en pourpoinct,
> Et tous ses subiets en chemise.

On lit, d'ailleurs, dans Nicot et Monet : *Mis en pourpoint*, réduit à la besace, *bonis omnibus eversus, ad incitas redactus*. (J. V. L.)

tortu à sa droicture. Ie me presche, il y a si long temps, de me tenir à moy, et separer des choses estrangieres : toutesfois, ie tourne encores tousiours les yeulx à costé ; l'inclination, un mot favorable d'un grand, un bon visage, me tente : Dieu sçait s'il en est cherté en ce temps, et quel sens il porte ! i'ois encores, sans rider le front, les subornements qu'on me faict pour me tirer en place marchande ; et m'en deffends si mollement, qu'il semble que ie souffrisse plus volontiers d'en estre vaincu. Or, à un esprit si indocile, il fault des bastonnades ; et fault rabattre et resserrer, à bon coups de mail,[1] ce vaisseau qui se desprend, se descoust, qui s'eschappe et se desrobbe de soy. Secondement, que cet accident me servoit d'exercitation pour me preparer à pis ; si moy, qui, et par le benefice de la fortune, et par la condition de mes mœurs, esperois estre des derniers, venois à estre, des premiers, attrappé de cette tempeste ; m'instruisant de bonne heure à contraindre ma vie, et la renger pour un nouvel estat. La vraye liberté c'est pouvoir toute chose sur soy : *potentissimus est, qui se habet in potestate*.[2] En un temps ordinaire et tranquille, on se prepare à des accidents moderez et communs : mais en cette confusion où nous sommes depuis trente ans, tout homme françois, soit en particulier, soit en general, se veoid à chasque heure sur le poinct de l'entier renversement de sa fortune ; d'autant fault il tenir son courage fourny de provisions plus fortes et vigoreuses. Sçachons gré au sort de nous avoir faict vivre en un siecle non mol, languissant, ny oysif : tel qui ne l'eust esté par aultre moyen, se rendra fameux par son malheur. Comme ie ne lis gueres ez

1. Maillet. (E. J.)

2. Le plus puissant est celui qui est le maître de lui-même. (Sénèque, *Epist.* 90.)

histoires ces confusions des autres estats, que ie n'aye regret de ne les avoir peu mieulx considerer, present : ainsi faict ma curiosité, que ie m'aggree aulcunement de veoir de mes yeulx ce notable spectacle de nostre mort publicque, ses symptomes et sa forme ; et puisque ie ne la puis retarder, ie suis content d'estre destiné à y assister, et m'en instruire. Si cherchons nous avidement de recognoistre, en umbre mesme, et en la fable de theatres, la montre des ieux tragiques de l'humaine fortune : ce n'est pas sans compassion de ce que nous oyons ; mais nous nous plaisons d'esveiller nostre desplaisir, par la rareté de ces pitoyables evenements. Rien ne chatouille, qui ne pince. Et les bons historiens fuyent, comme un' eau dormante et mer morte, des narrations calmes, pour regaigner les seditions, les guerres, où ils sçavent que nous les appellons.

Ie doubte si ie puis assez honnestement advouer à combien vil prix du repos et tranquillité de ma vie, ie l'ay plus de moitié passee en la ruyne de mon païs. Ie me donne un peu trop bon marché de patience, ez accidents qui ne me saisissent au propre ; et pour me plaindre à moy, regarde non tant ce qu'on m'oste, que ce qui me reste de sauve, et dedans et dehors. Il y a de la consolation à eschever[1] tantost l'un, tantost l'autre, des maulx qui nous guignent[2] de suitte, et assenent ailleurs autour de nous ; aussi, qu'en matiere d'interests publicques, à mesure que mon affection est plus universellement espandue, elle en est plus foible ; ioinct qu'il est vray, à demy, *tantum ex publicis malis sentimus, quantum ad privatas res pertinet* ;[3] et que la santé

1. Esquiver. (E. J.)
2. Qui nous visent et guettent. (E. J.)
3. Nous ne sentons des maux publics que ce qui nous touche. (Tite Live, XXX, 44.)

d'où nous partismes estoit telle, qu'elle soulage elle mesme le regret que nous en debvrions avoir. C'estoit santé, mais non[1] qu'à la comparaison de la maladie qui l'a suyvie; nous ne sommes cheus de gueres hault : la corruption et le brigandage qui est en dignité et en office, ne me semble le moins supportable; on nous vole moins iniurieusement dans un bois, qu'en lieu de seureté. C'estoit une ioincture universelle de membres gastez en particulier, à l'envy les uns des aultres, et, la plus part, d'ulceres envieillis, qui ne recevoient plus ny ne demandoient guarison.

Ce croulement doncques m'anima, certes, plus qu'il ne m'atterra, à l'ayde de ma conscience, qui se portoit non paisiblement seulement, mais fierement; et ne trouvois en quoy me plaindre de moy. Aussi, comme Dieu n'envoye iamais non plus les maulx que les biens touts purs aux hommes, ma santé teint bon ce temps là, oultre son ordinaire; et, ainsi que sans elle ie ne puis rien, il est peu de choses que ie ne puisse avecques elle. Elle me donna moyen d'esveiller toutes mes provisions, et de porter la main au devant de la playe qui eust passé volontiers plus oultre : et esprouvay, en ma patience, que i'avois quelque tenue contre la fortune ; et qu'à me faire perdre mes arçons, il falloit un grand heurt. Ie ne le dis pas pour l'irriter à me faire une charge plus vigoureuse : ie suis son serviteur; ie luy tends les mains :[2] pour Dieu, qu'elle se contente! Si ie sens ses assauts? si fais. Comme ceulx que la tristesse accable et possede se laissent pourtant par intervalles tastonner[3] à quelque plaisir, et leur

1. Mais ce ne l'étoit que par la, etc. (E. J.)

2. Cedo, et manum tollo. (Cic., *fragm. Consolat. ap. Lactant.*, III, 28.) (J. V. L.)

3. Flatter, amadouer. — Tastonner les chevaux de la main tout doucement pour les adoucir, *palpare*. (Nicot.)

eschappe un soubsrire : ie puis aussi assez sur moy pour rendre mon estat ordinaire paisible et deschargé d'ennuyeuse imagination ; mais ie me laisse pourtant, à boutades, surprendre des morsures de ces malplaisantes pensees, qui me battent pendant que ie m'arme pour les chasser, ou pour les luicter.

Voicy un aultre rengregement de mal qui m'arriva à la suitte du reste : Et dehors et dedans ma maison, ie feus accueilly d'une peste, vehemente au prix de toute aultre : car, comme les corps sains sont subiects à plus grielves maladies, d'aultant qu'ils ne peuvent estre forcez que par celles là ; aussi mon air tressalubre, où, d'aulcune memoire, la contagion, bien que voysine, n'avoit sceu prendre pied, venant à s'empoisonner, produisit des effects estranges :

> Mista senum et iuvenum densantur funera : nullum
> Sæva caput Proserpina fugit :[1]

i'eus à souffrir cette plaisante[2] condition, que la veue de ma maison m'estoit effroyable ; tout ce qui y estoit, estoit sans garde et à l'abandon de qui en avoit envie. Moy, qui suis si hospitalier, feus en trespenible queste de retraicte pour ma famille ; une famille esgaree, faisant peur à ses amis et à soy mesme, et horreur, où qu'elle cherchast à se placer : ayant à changer de demeure, soubdain qu'un de la troupe commenceoit à se douloir du bout du doigt ; toutes maladies sont alors prinses pour peste ; on ne se donne pas le loisir de les recognoistre. Et c'est le bon, que, selon les regles de l'art, à tout dangier qu'on approche, il fault estre quarante iours en transe de ce mal :

1. Jeunes gens, vieillards, tout s'entasse pêle-mêle dans le tombeau ; nulle tête n'échappe à l'inexorable Proserpine. (Horace, *Od.*, I, xxviii, 19.)
2. Plaisante, par antiphrase.

l'imagination vous exerceant ce pendant à sa mode, et enfiebvrant vostre santé mesme. Tout cela m'eust beaucoup moins touché, si ie n'eusse eu à me ressentir de la peine d'aultruy, et servir six mois miserablement de guide à cette caravane; car ie porte en moy mes preservatifs, qui sont, resolution et souffrance. L'apprehension ne me presse gueres, laquelle on craint particulierement en ce mal; et si, estant seul, ie l'eusse voulu prendre, c'eust esté une fuyte bien plus gaillarde et plus esloingnee : c'est une mort qui ne me semble des pires; elle est communement courte, d'estourdissement, sans douleur, consolee par la condition publicque, sans cerimonie, sans dueil, sans presse. Mais, quant au monde des environs, la centiesme partie des ames ne se peut sauver :

Videas desertaque regna
Pastorum, et longe saltus lateque vacantes.[1]

En ce lieu, mon meilleur revenu est manuel : ce que cent hommes travailloient pour moy, chome pour long temps.

Or lors, quel exemple de resolution ne veismes nous en la simplicité de tout ce peuple? Generalement, chascun renonceoit au soing de la vie : les raisins demeurerent suspendus aux vignes, le bien principal du païs; touts indifferemment se preparants et attendants la mort, à ce soir, ou au lendemain, d'un visage et d'une voix si peu effroyee, qu'il sembloit qu'ils eussent compromis à cette necessité, et que ce feust une condemnation universelle et inevitable. Elle est tousiours telle : mais à combien peu tient la resolution au mourir? la distance et difference de quelques heures, la seule consideration de la compaignie, nous en

1. Vous auriez vu les campagnes et les bois changés en de vastes déserts. (VIRG., *Georg.*, III, 476.)

rend l'apprehension diverse.[1] Veoyez ceulx cy : pour ce qu'ils meurent en mesme mois, enfants, ieunes, vieillards, ils ne s'estonnent plus, ils ne se pleurent plus. I'en veis qui craignoient de demeurer derriere, comme en une horrible solitude : et n'y cogneus communement aultre soing que des sepultures; il leur faschoit de veoir les corps espars emmy les champs, à la mercy des bestes, qui y peuplerent incontinent. Comment les fantasies humaines se descoupent![2] les Neorites, nation qu'Alexandre subiugua, iectent les corps des morts au plus profond de leurs bois, pour y estre mangez: seule sepulture estimee entr'eulx heureuse.[3] Tel, sain, faisoit desià sa fosse : d'aultres s'y couchoient encores vivants; et un manœuvre des miens, avecques ses mains et ses pieds, attira sur soy la terre en mourant. Estoit ce pas s'abrier pour s'endormir plus à son ayse, d'une entreprinse en haulteur aulcunement pareille à celle des soldats romains qu'on trouva, aprez la iournee de Cannes, la teste plongee dans des trous, qu'ils avoient faicts et comblez de leurs mains en s'y suffoquant?[4] Somme, toute une nation feut incontinent, par usage, logee en une marche qui ne cede en roideur à aulcune resolution estudiee et consultee.

La pluspart des instructions de la science à nous encourager, ont plus de montre que de force, et plus d'ornement que de fruict. Nous avons abandonné nature, et luy voulons apprendre sa leçon; elle qui nous menoit si heureusement et si seurement : et cependant les traces de son instruction, et ce peu qui, par le benefice de l'igno-

1. Ou *le goust tout divers*, comme dans l'édit. de 1588, fol. 464.
2. Se découpent, se partagent en différentes formes. (E. J.)
3. Diodore de Sicile, XVII, 105. (C.)
4. Tite-Live, XXII, 51. (C.)

rance, reste de son image empreint en la vie de cette tourbe rustique d'hommes impolis, la science est contraincte de l'aller touts les iours empruntant pour en faire patron, à ses disciples, de constance, d'innocence, et de tranquillité. Il faict beau veoir, Que ceulx cy, pleins de tant de belles cognoissances, ayent à imiter cette sotte simplicité, et à l'imiter aux premieres actions de la vertu: et Que nostre sapience apprenne, des bestes mesmes, les plus utiles enseignements aux plus grandes et necessaires parties de nostre vie, comme il nous fault vivre et mourir, mesnager nos biens, aymer et eslever nos enfants, entretenir iustice: singulier tesmoignage de l'humaine maladie; et Que cette raison, qui se manie à nostre poste, trouvant tousiours quelque diversité et nouvelleté, ne laisse chez nous aulcune trace apparente de la nature; et en ont faict les hommes, comme les parfumiers de l'huile; ils l'ont sophistiquee de tant d'argumentations et de discours appellez du dehors, qu'elle en est devenue variable et particuliere à chascun, et a perdu son propre visage, constant et universel, et nous fault en chercher tesmoignage des bestes, non subiect à faveur, corruption, ny à diversité d'opinions: car il est bien vray qu'elles mesmes ne vont pas tousiours exactement dans la route de nature; mais ce qu'elles en desvoyent, c'est si peu que vous en appercevez tousiours l'orniere: tout ainsi que les chevaulx qu'on mene en main, font bien des bonds et des escapades, mais c'est à la longueur de leurs longes, et suyvent ce neantmoins tousiours les pas de celuy qui les guide; et comme l'oiseau prend son vol, mais soubs la bride de sa filiere.[1] *Exsilia, tor-*

1. En terme de fauconnerie, on appelle *filière* une ficelle d'environ dix toises, que l'on tient attachée aux pieds de l'oiseau pendant qu'on le réclame, jusqu'à ce qu'il soit assuré. (LAVEAUX.)

menta, bella, morbos, naufragia meditare,... ut nullo sis malo tiro : [1] à quoy nous sert cette curiosité de preoccuper touts les inconvenients de l'humaine nature, et nous preparer avecques tant de peine à l'encontre de ceulx mesmes qui n'ont, à l'adventure, point à nous toucher? *parem passis tristitiam facit, pati posse;* [2] non seulement le coup, mais le vent et le pet, nous frappe : [3] ou, comme les plus fiebvreux, car certes c'est fiebvre, aller dez à cette heure vous faire donner le fouet, parce qu'il peult advenir que fortune vous le fera souffrir un iour; et prendre vostre robbe fourree dez la S. Iean, parce que vous en aurez besoing à Noel? Iectez vous en l'experience de touts les maulx qui vous peuvent arriver, nommeement des plus extremes; esprouvez vous là, disent ils; asseurez vous là. Au rebours, le plus facile et le plus naturel seroit en descharger mesme sa pensee : ils ne viendront pas assez tost; leur vray estre ne nous dure pas assez; il fault que nostre esprit les estende et alonge, et qu'avant la main il les incorpore en soy et s'en entretienne, comme s'ils ne poisoient pas raisonnablement à nos sens. « Ils poiseront assez, quand ils y seront, dict un des maistres, non de quelque tendre secte, mais de la plus dure; [4] ce pendant, favorise toy, crois ce que tu aymes le mieulx : que te sert il d'aller recueillant et prevenant ta malefortune, et de perdre le present, par la crainte du futur; et estre, dez cette heure, miserable, parce que tu le doibs estre avecques

1. Méditez souvent l'exil, la torture, les guerres, les maladies, les naufrages,... afin que nul malheur ne vous trouve novice. (Sénèque, *Epist.* 91, 107.)

2. Il est aussi pénible de craindre un mal que de l'avoir souffert. (Sénèque, *Epist.* 74.)

3. Non ad ictum tantum exagitamur, sed ad crepitum. (Id., *ibid.*)

4. Sénèque, *Epist.* 13 et 98. (C.)

le temps? » Ce sont ses mots. La science nous faict volontiers un bon office, de nous instruire bien exactement des dimensions des maulx,

Curis acuens mortalia corda![1]

ce seroit dommage, si partie de leur grandeur eschappoit à nostre sentiment et cognoissance!

Il est certain qu'à la pluspart, la preparation à la mort a donné plus de torment que n'a faict la souffrance. Il feut iadis veritablement dict, et par un bien iudicieux aucteur, *Minus afficit sensus fatigatio, quam cogitatio.*[2] Le sentiment de la mort presente nous anime parfois, de soy mesme, d'une prompte resolution de ne plus eviter chose du tout inevitable : plusieurs gladiateurs se sont veus, au temps passé, aprez avoir couardement combattu, avaller courageusement la mort, offrants leur gosier au fer de l'ennemy, et le conviants. La veue de la mort à venir a besoing d'une fermeté lente, et difficile par consequent à fournir. Si vous ne sçavez pas mourir, ne vous chaille;[3] nature vous en informera sur le champ, plainement et suffisamment; elle fera exactement cette besongne pour vous: n'en empeschez vostre soing :

Incertam frustra, mortales, funeris horam
Quæritis, et qua sit mors aditura via.

Pœna minor, certam subito perferre ruinam:
Quod timeas, gravius sustinuisse diu.[4]

1. Éclairant les mortels par une triste prévoyance. (Virg., *Georg.*, I, 123.)

2. La souffrance du mal frappe moins nos sens que l'imagination. (Quintil., *Inst. Orat.*, I, 12.)

3. Ne vous en mettez pas en peine. (E. J.)

4. En vain, mortels, vous cherchez à connoître d'avance votre dernière heure, et le chemin par lequel la mort ira jusqu'à vous..... Il est moins douloureux de supporter un moment le coup qui nous écrase, que de souffrir

Nous troublons la vie par le soing de la mort; et la mort, par le soing de la vie : l'une nous ennuye; l'aultre nous effraye. Ce n'est pas contre la mort que nous nous preparons, c'est chose trop momentanee; un quart d'heure de passion, sans consequence, sans nuisance, ne merite pas des preceptes particuliers : à dire vray, nous nous preparons contre les preparations de la mort. La philosophie nous ordonne d'avoir la mort tousiours devant les yeulx, de la preveoir et considerer avant le temps, et nous donne, aprez, les regles et les precautions pour prouveoir à ce que cette prevoyance et cette pensee ne nous blece : ainsi font les medecins qui nous iectent aux maladies, afin qu'ils ayent où employer leurs drogues et leur art. Si nous n'avons sceu vivre, c'est iniustice[1] de nous apprendre à mourir, et difformer la fin de son total : si nous avons sceu vivre constamment et tranquillement, nous sçaurons mourir de mesme. Ils s'en vanteront tant qu'il leur plaira, *tota philosophorum vita commentatio mortis est*;[2] mais il m'est advis que c'est bien le bout, non pourtant le but de la vie; c'est sa fin, son extremité, non pourtant son obiect : elle doibt estre elle mesme à soy sa visee,[3] son desseing; son droict estude est se regler, se conduire, se souffrir. Au nombre de plusieurs aultres offices, que comprend le general et principal chapitre de Sçavoir vivre, est cet article de Sçavoir mourir, et des plus legiers, si nostre crainte ne luy donnoit poids.

long-temps le supplice de la crainte. — Les deux premiers vers sont de Properce (II, 27, 1), où on lit, *At vos incertam*. J'ignore la source des deux autres. (N.)

1. C'est à tort qu'on veut nous apprendre à mourir, et donner à notre vie une fin qui ne soit pas conforme à son ensemble. (J. V. L.)

2. Toute la vie des philosophes est une méditation de la mort. (Cic., *Tusc. quæst.*, I, 30.)

3. Le but où elle vise. (E. J.)

A les iuger par l'utilité, et par la verité naïfve, les leçons de la simplicité ne cedent gueres à celles que nous presche la doctrine : au contraire. Les hommes sont divers en sentiment et en force : il les fault mener à leur bien selon eulx, et par routes diverses.

Quo me cumque rapit tempestas, deferor hospes. [1]

Ie ne veis iamais païsan de mes voysins entrer en cogitation de quelle contenance et asseurance il passeroit cette heure derniere : nature luy apprend à ne songer à la mort que quand il se meurt ; et lors, il y a meilleure grace qu'Aristote, lequel la mort presse doublement, et par elle, et par une si longue premeditation : pourtant feut ce l'opinion de Cesar, que la moins premeditée mort estoit la plus heureuse et plus deschargee. [2] *Plus dolet, quam necesse est, qui ante dolet, quam necesse est.* [3] L'aigreur de cette imagination naist de nostre curiosité : nous nous empeschons tousiours ainsi, voulants devancer et regenter les prescriptions naturelles. Ce n'est qu'aux docteurs d'en disner plus mal, touts sains, et se renfrongner de l'image de la mort : le commun n'a besoing ny de remede, ny de consolation, qu'au heurt et au coup ; et n'en considere qu'autant iustement qu'il en souffre. Est ce pas ce que nous disons, que la stupidité et faulte d'apprehension du vulgaire luy donne cette patience aux maulx presents, [4] et

1. Je cède au flot qui m'emporte, et j'aborde où je me trouve. (Hor., *Epist.*, I, I, 15.)

2. Et la plus légère. Voy. Suétone (*César*, ch. LXXXVII). (J. V. L.)

3. Celui qui s'afflige d'avance, s'afflige trop. (Sénèque, *Epist.* 98.)

4. Édit. de 1588, fol. 465 verso : « Est ce pas ce que nous disons, que la stupidité, faulte d'apprehension, et bestise du vulgaire, luy donne cette patience aux maulx, plus grande que nous n'avons, et cette profonde nonchalance, etc. »

cette profonde nonchalance des sinistres accidents futurs ; que leur ame, pour estre plus crasse et obtuse, est moins penetrable et agitable? Pour Dieu! s'il est ainsi, tenons d'oresenavant eschole de bestise : c'est l'extreme fruict que les sciences nous promettent, auquel cette cy conduict si doulcement ses disciples.

Nous n'aurons pas faulte de bons regents, interpretes de la simplicité naturelle ; Socrates en sera l'un : car, de ce qu'il m'en souvient, il parle environ en ce sens, aux iuges qui deliberent de sa vie :[1] « I'ay peur, messieurs, si « ie vous prie de ne me faire mourir, que ie m'enferre en « la delation de mes accusateurs, qui est, Que ie fois plus « l'entendu que les aultres, comme ayant quelque co- « gnoissance plus cachee des choses qui sont au dessus « et au dessoubs de nous. Ie scais que ie n'ay ny fre- « quenté, ny recogneu la mort, ny n'ay veu personne qui « ayt essayé ses qualitez, pour m'en instruire. Ceulx qui « la craignent, presupposent la cognoistre : quant à moy, « ie ne scais ny quelle elle est, ny quel il faict en l'aultre « monde. A l'adventure est la mort chose indifferente, à « l'adventure desirable. Il est à croire pourtant, si c'est « une transmigration d'une place à aultre, qu'il y a de « l'amendement d'aller vivre avecques tant de grands per- « sonnages trespassez, et d'estre exempt d'avoir plus « affaire à iuges iniques et corrompus : si c'est un aneau- « tissement de nostre estre, c'est encores amendement « d'entrer en une longue et paisible nuict ; nous ne sen- « tons rien de plus doulx en la vie qu'un repos et som- « meil tranquille et profond, sans songes. Les choses que

1. Tout ceci est extrait de l'*Apologie de Socrate*, dans Platon, ch. XVII, XXVI, XXXII, etc. Cicéron traduit quelques unes de ces paroles (*Tusc.*, I, 41). (J. V. L.)

« ie sçais estre mauvaises, comme d'offenser son pro-
« chain, et desobeïr au superieur, soit Dieu, soit homme,
« ie les evite soigneusement : celles desquelles ie ne sçais
« si elles sont bonnes ou mauvaises, ie ne les sçaurois
« craindre. Si ie m'en vois mourir, et vous laisse en vie,
« les dieux seuls veoyent à qui, de vous ou de moy, il en
« ira mieulx. Par quoy, pour mon regard, vous en ordon-
« nerez comme il vous plaira. Mais, selon ma façon de
« conseiller les choses iustes et utiles, ie dis bien que
« pour vostre conscience, vous ferez mieulx de m'eslargir,
« si vous ne veoyez plus avant que moy en ma cause ; et,
« iugeant selon mes actions passées, et publicques, et
« privees, selon mes intentions, et selon le proufit que
« tirent touts les iours de ma conversation tant de nos
« citoyens et ieunes et vieux, et le fruict que ie vous fois
« à touts, vous ne pouvez deuement vous descharger en-
« vers mon merite, qu'en ordonnant que ie sois nourry,
« attendu ma pauvreté, au Prytanee, aux despens pu-
« blicques, ce que souvent ie vous ay veu, à moindre rai-
« son, octroyer à d'aultres. Ne prenez pas à obstination ou
« desdaing, que, suyvant la coustume, ie n'aille vous
« suppliant et esmouvant à commiseration. I'ay des amis
« et des parents, n'estant, comme dict Homere,[1] engendré
« ny de bois, ny de pierre, non plus que les aultres,
« capables de se presenter avec des larmes et le dueil ; et
« ay trois enfants esplorez, de quoy vous tirer à pitié :
« mais ie ferois honte à nostre ville, en l'aage que ie suis,
« et en telle reputation de sagesse que m'en voycy en
« prevention, de m'aller desmettre[2] à si lasches conte-

1. *Odyssée*, XIX, 163. (J. V. L.)
2. Soumettre, abaisser. (E. J.)

« nances. Que dirait on des aultres Atheniens? I'ay tous-
« iours admonesté ceulx qui m'ont ouï parler, de ne rache-
« ter leur vie par une action deshonneste; et, aux guerres
« de mon païs, à Amphipolis, à Potidee, à Delie, et aultres
« ou ie me suis trouvé, i'ay montré, par effects, com-
« bien i'estois loing de garantir ma seureté par ma honte.
« Dadvantage, i'interresserois vostre debvoir, et vous con-
« vierois à choses laides; car ce n'est pas à mes prieres
« de vous persuader, c'est aux raisons pures et solides
« de la iustice. Vous ayez iuré aux dieux d'ainsi vous
« maintenir : il sembleroit que ie vous voulsisse souspe-
« çonner et recriminer de ne croire pas qu'il y en aye; et
« moy mesme tesmoignerois contre moy, de ne croire
« point en eulx comme ie doibs, me desfiant de leur con-
« duicte, et ne remettant purement en leurs mains mon
« affaire. Ie m'y fie du tout; et tiens pour certain qu'ils
« feront, en cecy, selon qu'il sera plus propre à vous et à
« moy : les gents de bien, ny vivants, ny morts, n'ont
« aulcunement à se craindre des dieux. »

Voylà pas un playdoyer puerile,[1] d'une hauiteur inimaginable, veritable, franc et iuste, au delà de tout exemple; et employé en quelle necessité? Vrayement ce feut raison qu'il le preferast à celuy que ce grand orateur Lysias avoit mis par escript pour luy;[2] excellemment façonné au style iudiciaire, mais indigne d'un si noble criminel. Eust on ouï de la bouche de Socrates une voix

1. C'est-à-dire, *d'une securité enfantine*, comme le dit ensuite Montaigne, *et representant la pure et premiere impression et ignorance de nature*. On lit dans l'exemplaire de Bordeaux : « Voylà pas un playdoyer sec et sain, mais quand et quand naïf et bas, d'une hauiteur inimaginable, etc. » Montaigne aura sans doute changé ces mots, qui exprimoient mal sa pensée. (J. V. L.)

2. Cic., *de Orat.*, I, 54. (J. V. L.)

suppliante? cette superbe vertu eust elle calé[1] au plus fort de sa montre? et sa riche et puissante nature eust elle commis à l'art sa deffense; et, en son plus hault essay, renoncé à la verité et naïfveté, ornements de son parler, pour se parer du fard des figures, et feinctes d'un' oraison apprinse? Il feit tressagement, et selon luy, de ne corrompre point une teneur de vie incorruptible[2] et une si saincte image de l'humaine forme, pour allonger d'un an sa decrepitude, et trahir l'immortelle memoire de cette fin glorieuse. Il debvoit sa vie, non pas à soy, mais à l'exemple du monde : seroit ce pas dommage publicque qu'il l'eust achevee d'un' oysifve et obscure façon? Certes, une si nonchalante et molle consideration de sa mort meritoit que la posterité la considerast d'autant plus pour luy; ce qu'elle feit : et il n'y a rien en la iustice si iuste, que ce que la fortune ordonna pour sa recommendation : car les Atheniens eurent en telle abomination ceulx qui en avoient esté cause, qu'on les fuyoit comme personnes excommuniees : on tenoit pollu tout ce à quoy ils avoient touché; personne à l'estuve ne lavoit avecques eulx, personne ne les saluoit ny accointoit : si qu'enfin ne pouvant plus porter cette haine publicque, ils se pendirent eulx mesmes.[3]

Si quelqu'un estime que, parmy tant d'aultres exemples que i'avois à choisir pour le service de mon propos, ez dicts de Socrates, i'aye mal trié cettuy cy; et qu'il iuge ce discours estre eslevé au dessus des opinions communes : ie l'ay faict à escient; car ie iuge aultrement; et tiens que c'est un discours, en reng et en naïfveté, bien plus ar-

1. Se fût-elle abaissée. (E. J.)

2. Tenor vitæ per omnia consonans. (Sénèque, *Epist.* 31.)

3. Ces dernières phrases sont copiées d'un traité de Plutarque intitulé, *de l'Envie et de la Haine*, ch. III de la version d'Amyot. (C.)

riere et plus bas que les opinions communes. Il represente, en une hardiesse inartificielle et securité enfantine, la pure et premiere impression et ignorance de nature; car il est croyable que nous ayons naturellement crainte de la douleur, mais non de la mort, à cause d'elle : c'est une partie de nostre estre, non moins essentielle que le vivre. A quoy faire nous en auroit nature engendré la haine et l'horreur, veu qu'elle luy tient reng de tresgrande utilité, pour nourrir la succession et vicissitude de ses ouvrages? et qu'en cette republicque universelle, elle sert plus de naissance et d'augmentation, que de perte ou ruyne?

Sic rerum summa novatur. [1]
Mille animas una necata dedit, [2]

la defaillance d'une vie est le passage à mille aultres vies. Nature a empreint aux bestes le soing d'elles et de leur conservation : elles vont iusques là, de craindre leur empirement, de se heurter et blecer, que nous les enchevestrions et battions, accidents subiects à leur sens et experience; mais que nous les tuyons, elles ne le peuvent craindre, ny n'ont la faculté d'imaginer et conclure la mort: si dict on encores qu'on les veoid, non seulement la souffrir gayement (la pluspart des chevaulx hennissent en mourant, les cygnes la chantent), mais de plus, la recherchent à leur besoing, comme portent plusieurs exemples des elephants.

Oultre ce, la façon d'argumenter de laquelle se sert icy Socrates, est elle pas admirable egualement en simplicité et en vehemence? Vrayement il est bien plus aysé de par-

1. Ainsi la nature se renouvelle. (Lucrèce, II, 74.)
2. Ovide, *Fastes*, I, 380. Montaigne traduit ce passage après l'avoir cité.

ler comme Aristote, et vivre comme Cesar, qu'il n'est aysé de parler et vivre comme Socrates; là, loge l'extreme degré de perfection et de difficulté; l'art n'y peult ioindre. Or, nos facultez ne sont pas ainsi dressees; nous ne les essayons, ny ne les cognoissons; nous nous investissons de celles d'aultruy, et laissons chomer les nostres: comme quelqu'un pourroit dire de moy, que i'ay seulement faict icy un amas de fleurs estrangieres, ny ayant fourny du mien que le filet à les lier.

Certes, i'ay donné à l'opinion publicque, que ces parements empruntez m'accompaignent; mais ie n'entends pas qu'ils me couvrent et qu'ils me cachent: c'est le rebours de mon desseing, qui ne veulx faire montre que du mien et de ce qui est mien par nature; et si ie m'en feusse cru, à tout hazard i'eusse parlé tout fin seul. Ie m'en charge de plus fort touts les iours,[1] oultre ma proposition et ma forme premiere, sur la fantasie du siecle, et par oysifveté. S'il me messied à moy, comme ie le crois, n'importe: il peult estre utile à quelque aultre. Tel allegue Platon et Homere, qui ne les veid oncques: et moy, ay prins des lieux assez, ailleurs qu'en leur source. Sans peine et sans suffisance, ayant mille volumes de livres autour de moy en ce lieu où i'escris, i'emprunteray presentement, s'il me plaist, d'une douzaine de tels ravaudeurs, gents que ie ne feuillette gueres, de quoy esmailler le traicté de la Physionomie: il ne fault que l'epistre liminaire d'un Allemand pour me farcir d'allegations. Et nous

1. En effet, la première édit. des *Essais* (Bordeaux, 1580) a fort peu de citations. Elles sont plus nombreuses dans celle de Paris, 1588. Mais cette multitude de textes anciens qui embarrassent quelquefois l'ouvrage de Montaigne, ne date que de l'édit. posthume de 1595: il en avoit fait, pendant les quatre dernières années de sa vie, un amusement de son *oisiveté*. (J. V. L.)

allons quester par là une friande gloire, à piper le sot monde! Ces pastissages de lieux communs, dequoy tant de gents mesnagent leur estude, ne servent gueres qu'à subiects communs, et servent à nous montrer, non à nous conduire : ridicule fruict de la science, que Socrates exagite[1] si plaisamment contre Euthydemus. I'ay veu faire des livres de choses ny iamais estudiees, ny entendues; l'aucteur commettant à divers de ses amis sçavants la recherche de cette cy et de cette aultre matiere à le bastir, se contentant, pour sa part, d'en avoir proiecté le dessein, et lié par son industrie ce fagot de provisions incogneues : au moins est sien l'encre et le papier. Cela, c'est, en conscience, acheter ou emprunter un livre, non pas le faire; c'est apprendre aux hommes, non qu'on sçait faire un livre, mais, ce dequoy ils pouvoient estre en doubte, qu'on ne le sçait pas faire. Un president se vantoit, où i'estois, d'avoir amoncelé deux cents tant de lieux estrangiers en un sien arrest presidental : en le preschant, il effaceoit la gloire qu'on luy en donnoit : Pusillanime et absurde vanterie, à mon gré, pour un tel subiect et telle personne! Ie fois le contraire; et, parmy tant d'emprunts, ie suis bien ayse d'en pouvoir desrobber quelqu'un, le desguisant et difformant à nouveau service : au hazard que ie laisse dire que c'est par faulte d'avoir entendu son naturel usage; ie luy donne quelque particuliere addresse de ma main, à ce qu'il en soit d'autant moins purement estrangier. Ceulx cy mettent leurs larrecins en parade et en compte; aussi ont ils plus de credit aux loix que moy : [2]

1. Critique; c'est le mot latin *exagitat*. Cicéron dit aussi (*Orat.*, ch. XII), en parlant des dialogues de Socrate contre les sophistes : « Plato *exagitator* omnium rhetorum. » (J. V. L.)

2. Édit. de 1588, fol. 467 : « Aussi ont ils plus de credit avec les loix que moy. » Vient ensuite ce passage supprimé : « Comme ceux qui desrobbent

nous aultres naturalistes,[1] estimons qu'il y ayt grande et incomparable preference de l'honneur de l'invention, à l'honneur de l'allegation.

Si i'eusse voulu parler par science, i'eusse parlé plus tost; i'eusse escript du temps plus voysin de mes estudes, que i'avois plus d'esprit et de memoire; et me feusse plus fié à la vigueur de cet aage là, qu'à cettuy cy, si i'eusse voulu faire mestier d'escrire. Et quoy, si cette faveur gracieuse que la fortune m'a nagueres offerte par l'entremise de cet ouvrage, m'eust peu rencontrer en telle saison, au lieu de celle cy, où elle est egualement desirable à posseder, et preste à perdre?[2] Deux de mes cognoissants, grands hommes en cette faculté, ont perdu par moitié, à mon advis, d'avoir refusé de se mettre au iour à quarante ans, pour attendre les soixante. La maturité a ses defaults, comme la verdeur, et pires; et autant est la vieillesse incommode à cette nature de besongne, qu'à tout aultre: quiconque met sa decrepitude sous la presse, faict folie, s'il espere en espreindre[3] des humeurs qui ne sentent le disgracié, le resveur et l'assopy: nostre esprit se constipe et s'espaissit en vieillissant. Ie dis pompeusement et opulemment l'ignorance, et dis la science maigrement et piteusement; accessoirement cette cy et accidentalement,

les chevaulx, ie leurs peinds le crin et la queue, et par fois ie les esborgne: si le premier maistre s'en servoit à bestes d'amble, ie les mets au trot; et au bast, s'ils servoient à la selle. »

1. Partisans des choses naturelles et vraies.

2. Dans l'exemplaire qui a servi pour l'édit. de 1802, Montaigne avoit écrit de sa main : « Dadvantage, telle faveur gracieuse que la fortune peult m'avoir offerte par l'entremise de cet ouvrage, eust lors rencontré une plus propre saison. » L'édit. de 1595 a ici, comme presque partout, plus d'élégance et d'originalité. L'auteur veut peut-être parler, en cet endroit, des sentiments que la lecture de son livre avoit inspirés pour lui à mademoiselle de Gournay. (J. V. L.)

3. En exprimer. (E. J.)

celle là expressement et principalement : et ne traicte à poinct nommé de rien, que du rien : ny d'aulcune science, que de celle de l'inscience. I'ay choisi le temps où ma vie, que i'ay à peindre, ie l'ay toute devant moy : ce qui en reste tient plus de la mort : et de ma mort seulement, si ie la rencontrois babillarde, comme font d'aultres, donrois ie encores volontiers advis au peuple, en deslogeant.

Socrates a esté un exemplaire parfaict en toutes grandes qualitez. I'ay despit qu'il eust rencontré un corps et un visage si disgraciez, comme ils disent, et si disconvenable à la beauté de son ame : luy si amoureux et si affolé de la beauté : nature luy feit iniustice. Il n'est rien plus vray-semblable que la conformité et relation du corps à l'esprit. *Ipsi animi, magni refert, quali in corpore locati sint : multa enim e corpore existunt, quæ acuant mentem ; multa, quæ obtundant* :[1] cettuy cy parle d'une laideur desnaturee, et difformité de membres : mais nous appellons laideur aussi, une mesadvenance au premier regard, qui loge principalement au visage, et nous desgouste par bien legieres causes, par le teint, une tache, une rude contenance, par quelque cause souvent inexplicable, en des membres pourtant bien ordonnez et entiers. La laideur qui revestoit un' ame tres-belle en La Boëtie, estoit de ce predicament : [2] cette laideur superficielle, qui est toutesfois la plus imperieuse, est de moindre preiudice à l'estat de l'esprit, et a peu de certitude en l'opinion des hommes. L'aultre, qui d'un plus propre nom s'appelle difformité, plus substancielle, porte plus volontiers coup iusques au

1. Il importe beaucoup dans quel corps l'âme soit logée ; car plusieurs qualités corporelles servent à aiguiser l'esprit, et plusieurs autres à l'émousser. (Cic., *Tusc. quæst.*, I, 33.)

2. Étoit de cette catégorie. (E. J.)

dedans : non pas tout soulier de cuir bien lissé, mais tout soulier bien formé, montre l'interieure forme du pied.[1] Comme Socrates disoit de la sienne,[2] qu'elle en accusoit iustement autant en son ame, s'il ne l'eust corrigee par institution.[3] Mais, en le disant, ie tiens qu'il se mocquoit, suyvant son usage : et iamais ame si excellente ne se feit elle mesme.

Ie ne puis dire assez souvent combien i'estime la beauté qualité puissante et advantageuse : il l'appelloit, « une courte tyrannie, » et Platon, « le privilege de nature. » Nous n'en avons point qui la surpasse en credit : elle tient le premier reng au commerce des hommes : elle se presente au devant ; seduict et preoccupe nostre iugement, avecques grande auctorité et merveilleuse impression. Phryné perdoit sa cause entre les mains d'un excellent advocat, si, ouvrant sa robbe, elle n'eust corrompu ses iuges par l'esclat de sa beauté.[4] Et ie treuve que Cyrus, Alexandre, Cesar, ces trois maistres du monde, ne l'ont pas oubliee à faire leurs grands affaires ; non a pas[5] le premier Scipion. Un mesme mot embrasse en grec le bel

1. Les longs développements ajoutés ici par Montaigne lui ont fait supprimer cette phrase, qu'on lit, avant la suivante, dans l'édit. de 1588, fol. 467 : « Il n'est pas à croire que cette dissonance advienne sans quelque accident, qui a interrompu le cours ordinaire : comme il disoit de sa laideur, etc. »

2. Dans l'édit. de 1588, on lit *de sa laideur*. On a mis, dans les suivantes, *de la sienne*, paroles moins distinctes, et dont le rapport ne se présente pas aisément à l'esprit. (C.) — La correction dont Coste se plaint ici est de Montaigne ; il a rayé sur l'exemplaire corrigé de sa main *sa laideur*, et il a écrit au-dessus *la sienne* : c'est donc évidemment la vraie leçon. (N.)

3. Cic., *Tusc. quæst.*, IV, 37 ; *de Fato*, ch. v. (C.)

4. Sextus Empiricus, *advers. Mathemat.*, II, 65 ; Quintilien, II, 15. Athénée, au contraire (XIII, p. 590), fait honneur de cette idée à l'avocat lui-même, l'orateur Hypéride. (C.)

5. Et ne l'a pas oubliée non plus le grand Scipion. (E. J.)

et le bon : [1] et le sainct Esprit appelle souvent bons, ceulx qu'il veult dire beaux. Ie maintiendrois volontiers de reng des biens, selon que portoit la chanson que Platon dict [2] avoir esté triviale, prinse de quelque ancien poëte : « la Santé, la Beauté, la Richesse. » Aristote dict,[3] Aux beaux appartenir le droict de commander ; et, quand il en est de qui la beauté approche celle des images des dieux, Que la veneration leur est pareillement deue : à celuy qui luy demandoit pourquoy plus long temps et plus souvent on hantoit les beaux : « Cette demande, feit il,[4] n'appartient à estre faicte que par un aveugle. » La pluspart, et les plus grands philosophes, payerent leur escholage, et acquirent la sagesse, par l'entremise et faveur de leur beauté. Non seulement aux hommes qui me servent, mais aux bestes aussi, ie la considere à deux doigts prez de la bonté.

Si me semble il que ce traict et façon de visage, et ces lineaments, par lesquels on argumente aulcunes complexions internes et nos fortunes à venir, est chose qui ne loge pas bien directement et simplement soubs le chapitre de beauté et de laideur : non plus que toute bonne odeur et serenité d'air n'en promet pas la santé : ny toute espesseur et puanteur, l'infection, en temps pestilent. Ceulx qui accusent les dames de contredire leur beauté par leurs mœurs, ne rencontrent pas tousiours : car en une face qui ne sera pas trop bien composee, il peult loger quelque air de probité et de fiance : comme, au rebours, i'ay leu par-

1. Καλὸς κἀγαθός, d'où nous est venu *bel et bon*, qui est encore d'usage en françois, mais dans le style familier. (C.)

2. Dans le *Gorgias*, p. 309. (C.)

3. *Politique*, 1, 3. (C.)

4. Diogène Laerce, V, 20. (C.)

fois, entre deux beaux yeulx, des menaces d'une nature maligne et dangereuse. Il y a des physionomies favorables; et, en une presse d'ennemis victorieux, vous choisirez incontinent, parmy des hommes incogneus, l'un plustost que l'aultre, à qui vous rendre et fier vostre vie, et non proprement par la consideration de la beauté.

C'est une foible garantie que la mine; toutesfois elle a quelque consideration, et si i'avois à les fouetter, ce seroit plus rudement les meschants qui desmentent et trahissent les promesses que nature leur avoit plantees au front; ie punirois plus aigrement la malice, en une apparence debonnaire. Il semble qu'il y ayt aulcuns visages heureux, d'aultres malencontreux : et crois qu'il y a quelque art à distinguer les visages debonnaires, des niais; les severes, des rudes; les malicieux, des chagrins; les desdaigneux, des melancholiques, et telles aultres qualitez voysines. Il y a des beautez, non fieres seulement, mais aigres; il y en a d'aultres doulces, et, encores au delà, fades : d'en prognostiquer les adventures futures, ce sont matieres que ie laisse indecises.

I'ay prins, comme i'ay dict ailleurs, bien simplement et cruement, pour mon regard, ce precepte ancien : que « Nous ne scaurions faillir à suyvre nature : » que le souverain precepte, c'est de « Se conformer à elle. » Ie n'ay pas corrigé, comme Socrates, par la force de la raison, mes complexions naturelles, et n'ay aulcunement troublé, par art, mon inclination : ie me laisse aller, comme ie suis venu; ie ne combats rien, mes deux maistresses pieces vivent, de leur grace, en paix et bon accord, mais le laict de ma nourrice a esté, Dieu merci! mediocrement sain et temperé. Diray ie cecy en passant? que ie veois tenir en plus de prix qu'elle ne vault, qui est seule quasi en usage

entre nous, certaine image de preud'hommie scholastique, serve des preceptes, contraincte soubs l'esperance et la crainte. Ie l'ayme telle que les loix et religions non facent, mais parfacent et auctorisent; qui se sente de quoy se soubstenir sans ayde; nee en nous de ses propres racines, par la semence de la raison universelle, empreinte en tout homme non desnaturé. Cette raison, qui redresse Socrates de son vicieux ply, le rend obeïssant aux hommes et aux dieux qui commandent en sa ville, courageux en la mort, non parce que son ame est immortelle, mais parce qu'il est mortel. Ruineuse instruction à toute police, et bien plus dommageable qu'ingenieuse et subtile, qui persuade aux peuples la religieuse creance suffire seule, et sans les mœurs, à contenter la divine iustice! l'usage nous faict veoir une distinction enorme entre la devotion et la conscience.

I'ay une apparence[1] favorable, et en forme, et en interpretation:

Quid dixi, habere me? Imo habui, Chreme :[2]

Heu! tantum attriti corporis ossa vides :[3]

et qui faict une contraire montre à celle de Socrates. Il m'est souvent advenu que, sur le simple credit de ma presence et de mon air, des personnes qui n'avoient aulcune cognoissance de moy, s'y sont grandement fiees, soit pour leurs propres affaires, soit pour les miennes; et

1. Édit. de 1588, fol. 468 : « I'ay un visage. » Édit. de 1802 : « I'ay un port. »

2. Qu'ai-je dit, *j'ai?* je devois dire, *j'avois*. (Térence, *Heaut.*, act. I, sc. I, v. 42.)

3. Hélas! vous ne voyez plus en moi que le squelette d'un corps affoibli. — Je ne sais d'où Montaigne a tiré ce vers. (C.)

en ay tiré, ez païs estrangiers, des faveurs singulieres et rares. Mais ces deux experiences valent, à l'adventure, que ie les recite particulierement : Un quidam delibera de surprendre ma maison et moy ; son art feut d'arriver seul à ma porte, et d'en presser un peu instamment l'entree. Ie le cognoissois de nom, et avois occasion de me fier de luy, comme de mon voysin et aulcunement mon allié : ie lui feis ouvrir, comme ie fois à chascun. Le voicy tout effroyé, son cheval hors d'haleine, fort harassé. Il m'entreteint de cette fable : « Qu'il venoit d'estre rencontré, à une demie lieue de là, par un sien ennemy, lequel ie cognoissois aussi, et avois ouï parler de leur querelle; que cet ennemy luy avoit merveilleusement chaussé les esperons; et qu'ayant esté surprins en desarroy, et plus foible en nombre, il s'estoit iecté à ma porte à sauveté; qu'il estoit en grand' peine de ses gents, lesquels il disoit tenir pour morts ou prins. » I'essayay tout naïfvement de le conforter, asseurer, et refreschir. Tantost aprez, voylà quatre ou cinq de ses soldats qui se presentent, en mesme contenance et effroy, pour entrer; et puis d'aultres, et d'aultres encores aprez, bien equippez et bien armez, iusques à vingt cinq ou trente, feignants avoir leur ennemy aux talons. Ce mystere commenceoit à taster mon souspeçon : ie n'ignorois pas en quel siecle ie vivois, combien ma maison pouvoit estre envïee; et avois plusieurs exemples d'aultres de ma cognoissance,[1] à qui il estoit mesadvenu de mesme. Tant y a, que, trouvant qu'il n'y avoit point d'acquest d'avoir commencé à faire plaisir, si ie n'achevois, et ne pouvant

1. Édit. de 1588, fol. 468 verso : « Et nonobstant ce vain intervalle de guerre, auquel lors nous estions, i'avois plusieurs exemples d'aultres maisons de ma cognoissance, auxquelles, etc. »

me desfaire sans tout rompre, ie me laissay aller au party le plus naturel et le plus simple, comme ie fois tousiours, commandant qu'ils entrassent. Aussi, à la verité, ie suis peu desfiant et souspeçonneux de ma nature: ie penche volontiers vers l'excuse et l'interpretation plus doulce: ie prends les hommes selon le commun ordre: et ne crois pas ces inclinations perverses et desnaturees, si ie n'y suis forcé par grand tesmoignage, non plus que les monstres et miracles: et suis homme, en oultre, qui me commets volontiers à la fortune, et me laisse aller à corps perdu entre ses bras: dequoy, iusques à cette heure, i'ay eu plus d'occasion de me louer que de me plaindre, et l'ay trouvee et plus advisee, et plus amie de mes affaires, que ie ne suis. Il y a quelques actions en ma vie, desquelles on peult iustement nommer la conduicte difficile, ou, qui vouldra, prudente: de celles là mesmes, posez que la tierce partie soit du mien, certes les deux tierces sont richement à elle. Nous faillons, ce me semble, en ce que nous ne nous fions pas assez au ciel de nous, et pretendons plus de nostre conduicte, qu'il ne nous appartient: pourtant se fourvoyent si souvent nos desseings: il est envieux de l'estendue que nous attribuons aux droicts de l'humaine prudence, au preiudice des siens: et nous les raccourcit d'autant plus que nous les amplifions. Ceulx cy se teinrent à cheval, en ma court: le chef avecques moy dans ma salle, qui n'avoit voulu qu'on establast son cheval, disant avoir à se retirer incontinent qu'il auroit eu nouvelles de ses hommes. Il se veid maistre de son entreprinse: et n'y restoit sur ce poinct que l'execution. Souvent depuis il a dict, car il ne craignoit pas de faire ce conte, que mon visage et ma franchise luy avoient arraché la trahison des poings. Il remonta à che-

val, ses gents ayants continuellement les yeulx sur luy, pour veoir quel signe il leur donneroit, bien estonnez de le veoir sortir, et abandonner son advantage.

Une aultre fois, me fiant à ie ne sçais quelle trefve qui venoit d'estre publiee en nos armees, ie m'acheminay à un voyage, par païs estrangement chatouilleux. Ie ne feus pas si tost esventé, que voylà trois ou quatre cavalcades de divers lieux pour m'attraper : l'une me ioignit à la troisiesme iournee, où ie feus chargé par quinze ou vingt gentilshommes masquez, suivis d'une ondee d'argoulets.[1] Me voylà prins et rendu, retiré dans l'espez d'une forest voysine, desmonté, devalizé, mes cofres fouillez, ma boite prinse, chevaulx et esquipage dispersé à nouveaux maistres. Nous feusmes long temps à contester dans ce hallier, sur le faict de ma rançon, qu'ils me tailloient si haulte, qu'il paroissoit bien que ie ne leur estois gueres cogneu. Ils entrerent en grande contestation de ma vie. De vray, il y avoit plusieurs circonstances qui me menaceoient du dangier où i'en estois.

Tunc animis opus, Æneа, tunc pectore firmo.[2]

Ie me mainteins tousiours, sur le tiltre de ma trefve, à leur quitter seulement le gaing qu'ils avoient faict de ma despouille, qui n'estoit pas à mespriser, sans promesse d'aultre rançon. Aprez deux ou trois heures que nous eusmes esté là, et qu'ils m'eurent faict monter sur un cheval qui n'avoit garde de leur eschapper, et commis ma conduicte particuliere à quinze ou vingt arquebuziers, et

1. *Arquebusiers*, comme il les nomme plus bas. (E. J.)

2. C'est alors qu'il fallut montrer du courage et de la fermeté. (Virg., *Enéide*, VI, 261.)

dispersé mes gents à d'aultres, ayant ordonné qu'on nous menast prisonniers diverses routes, et moy desià acheminé à deux ou trois harquebuzades de là,

Iam prece Pollucis, iam Castoris implorata : [1]

voicy une soubdaine et tresinopinee mutation qui leur print. Ie veis revenir à moy le chef, avecques paroles plus doulces : se mettant en peine de rechercher en la trouppe mes hardes escartees, et me les faisant rendre, selon qu'il s'en pouvoit recouvrer, iusques à ma boite. Le meilleur present qu'ils me feirent, ce feut enfin ma liberté : le reste ne me touchoit gueres en ce temps là. La vraye cause d'un changement si nouveau, et de ce r'advisement sans aulcune impulsion apparente, et d'un repentir si miraculeux, en tel temps, en une entreprinse pourpensee et deliberee, et devenue iuste par l'usage (car d'arrivee ie leur confessay ouvertement le party duquel i'estois, et le chemin que ie tenois), certes, ie ne sçais pas bien encores quelle elle est. Le plus apparent qui se demasqua, et me feit cognoistre son nom, me redict lors plusieurs fois que ie debvois cette delivrance à mon visage, liberté et fermeté de mes paroles, qui me rendoient indigne d'une telle mesadventure, et me demanda asseurance d'une pareille. Il est possible que la bonté divine se voulut servir de ce vain instrument pour ma conservation : elle me deffendit encores l'endemain d'aultres pires embusches, desquelles ceulx cy mesmes m'avoient adverty. Le dernier est encores en pieds, pour en faire le conte : le premier feut tué il n'y a pas long temps.

1. Lorsque j'avois imploré déjà le secours de Castor et de Pollux, pour parler avec Catulle (*Carm.*, LXVI, 65) ; ou comme Montaigne l'auroit pu dire en sa langue, « après m'être voué à tous les saints du Paradis. » (C.)

Si mon visage ne respondoit pour moy, si on ne lisoit en mes yeulx et en ma voix la simplicité de mon intention, ie n'eusse pas duré sans querelle et sans offense, si long temps, avecques cette indiscrette liberté de dire à tort et à droict ce qui me vient en fantasie, et iuger temerairement des choses. Cette façon peult paroistre, avecques raison, incivile et mal accommodee à nostre usage; mais oultrageuse et malicieuse, ie n'ay veu personne qui l'en ayt iugee; ny qui se soit picqué de ma liberté, s'il l'a receue de ma bouche : les paroles redictes ont, comme aultre son, aultre sens. Aussi ne hais ie personne: et suis si lasche à offenser, que, pour le service de la raison mesme, ie ne le puis faire; et, lorsque l'occasion m'a convié aux condemnations criminelles, i'ay plustost manqué à la iustice : *ut magis peccari nolim, quam satis animi ad vindicanda peccata habeam*[1]. On reprochoit, dict on, à Aristote, d'avoir esté trop misericordieux envers un meschant homme : « I'ay esté, de vray, dict il,[2] misericordieux envers l'homme, non envers la meschanceté. » Les iugements ordinaires s'exasperent à la punition, par l'horreur du mesfaict : cela mesme refroidit le mien; l'horreur du premier meurtre m'en faict craindre un second : et la laideur de la premiere cruauté m'en faict abhorrer toute imitation. A moy, qui ne suis qu'escuyer de trefles,[3] peult toucher ce qu'on disoit de Charillus, roy de Sparte : « Il ne sçauroit estre bon, puisqu'il n'est pas mauvais aux meschants : » ou bien ainsi, car Plutarque le presente en ces deux sortes, comme mille

1. Je voudrois qu'on n'eût pas commis de fautes; mais je n'ai pas le courage de punir celles qui sont commises. (Tite-Live, XXIX, 21.)

2. Diogène Laerce, V, 17. (C.)

3. Édit. de 1588, fol. 470 : « qui ne suis que valet de trefles »

aultres choses, diversement et contrairement : « Il fault bien qu'il soit bon, puis qu'il l'est aux meschants mesmes.[1] » De mesme qu'aux actions legitimes, ie me fasche de m'y employer quand c'est envers ceulx qui s'en desplaisent; aussi, à dire verité, aux illegitimes, ie ne fois pas assez de conscience de m'y employer, quand c'est envers ceulx qui y consentent.

CHAPITRE XIII.

DE L'EXPERIENCE.

Il n'est desir plus naturel que le desir de cognoissance. Nous essayons touts les moyens qui nous y peuvent mener; quand la raison nous fault, nous y employons l'experience.

> Per varios usus artem experientia fecit,
> Exemplo monstrante viam,[2]

qui est un moyen de beaucoup plus foible et plus vil; mais la verité est chose si grande, que nous ne debvons desdaigner aulcune entremise qui nous y conduise. La raison a tant de formes, que nous ne sçavons à laquelle nous prendre : l'experience n'en a pas moins; la consequence que nous voulons tirer de la conference des evenements est mal seure, d'autant qu'ils sont tousiours dissemblables. Il n'est aulcune qualité si universelle, en cette image des

1. De ces deux mots cités par Plutarque, l'un se trouve dans son traité *sur la Différence entre le flatteur et l'ami*, ch. x; *de l'Envie et de la Haine*, ch. III; l'autre dans la *Vie de Lycurgue*, ch. IV. (C.)

2. C'est par différentes épreuves que l'expérience a produit l'art; l'exemple d'autrui nous a montré la route. (MANILIUS, I, 59.)

choses, que la diversité et varieté. Et les Grecs, et les Latins, et nous, pour le plus exprez exemple de similitude, nous servons de celuy des œufs ; toutesfois il s'est trouvé des hommes, et notamment un en Delphes, qui recognoissoit des marques de difference entre les œufs, si qu'il n'en prenoit iamais l'un pour l'aultre; et y ayant plusieurs poules, sçavoit iuger de laquelle estoit l'œuf.[1] La dissimilitude s'ingere d'elle mesme en nos ouvrages: nul art peult arriver à la similitude; ny Perrozet, ny aultre, ne peult si soigneusement polir et blanchir l'envers de ses chartes, qu'aulcuns ioueurs ne les distinguent, à les veoir seulement couler par les mains d'un aultre. La ressemblance ne faict pas tant, un; comme la difference faict, aultre. Nature s'est obligee à ne rien faire aultre, qui ne feust dissemblable.

Pourtant, l'opinion de celuy là ne me plaist gueres, qui pensoit, par la multitude des loix, brider l'auctorité des iuges, en leur taillant leurs morceaux; il ne sentoit point qu'il y a autant de liberté et d'estendue à l'interpretation des loix, qu'à leur façon : et ceulx là se mocquent, qui pensent appetisser nos debats et les arrester, en nous r'appellant à l'expresse parole de la Bible; d'autant que nostre esprit ne treuve pas le champ moins spacieux à contreroller le sens d'aultruy qu'à representer le sien, et comme s'il y avoit moins d'animosité et d'aspreté à gloser qu'à inventer. Nous veoyons combien il se trompoit; car nous avons en France plus de loix que tout le reste du monde ensemble, et plus qu'il n'en fauldroit à

1. Cicéron, d'où Montaigne doit avoir tiré cet exemple, dit qu'il s'es trouvé à Délos plusieurs personnes qui, nourrissant un grand nombre de poules pour le profit, avoient accoutumé de dire, en voyant un œuf, laquelle de ces poules l'avoit pondu. (*Academ.*, II, 18.) (C.)

regler touts les mondes d'Epicurus; *ut olim flagitiis, sic nunc legibus laboramus :* [1] et si avons tant laissé à opiner et decider à nos iuges, qu'il ne feut iamais liberté si puissante et si licencieuse. Qu'ont gaigné nos legislateurs à choisir cent mille especes et faicts particuliers, et y attacher cent mille loix ? ce nombre n'a aulcune proportion avecques l'infinie diversité des actions humaines; la multiplication de nos inventions n'arrivera pas à la variation des exemples : adioustez y en cent fois autant; il n'adviendra pas pourtant que, des evenements à venir, il s'en treuve aulcun qui, en tout ce grand nombre de milliers d'evenements choisis et enregistrez, en rencontre un auquel il se puisse ioindre et apparier si exactement, qu'il n'y reste quelque circonstance et diversité qui requiere diverse consideration de iugement. Il y a peu de relation de nos actions, qui sont en perpetuelle mutation, avecques les loix fixes et immobiles : les plus desirables, ce sont les plus rares, plus simples et generales; et encores crois ie qu'il vauldroit mieulx n'en avoir point du tout, que de les avoir en tel nombre que nous avons.

Nature les donne tousiours plus heureuses que ne sont celles que nous nous donnons : tesmoing la peincture de l'aage doré des poëtes et l'estat où nous veoyons vivre les nations qui n'en ont point d'aultres : en voylà, qui, pour touts iuges, employent en leurs causes le premier passant qui voyage le long de leurs montaignes; [2] et ces aultres

1. On souffre autant des lois, qu'on souffroit autrefois des crimes. (TACITE, *Annal.*, III, 25.)

2. C'étoit un usage presque général dans les républiques de Lombardie, au XIII^e^ siècle, de confier à des juges étrangers l'administration de la justice. Coste pense que l'auteur veut surtout parler ici de la petite république de Saint-Marin, enclavée dans les États du Pape, qui n'a de pays qu'une montagne, et qui choisit toujours pour juge un étranger. Lorsque j'y étois,

100316

eslisent, le iour du marché, quelqu'un d'entr'eux, qui, sur le champ, decide touts leurs procez. Quel dangier y auroit il que les plus sages vuidassent ainsi les nostres, selon les occurrences, et à l'œil, sans obligation d'exemple et de consequence? A chasque pied, son soulier. Le roy Ferdinand, envoyant des colonies aux Indes prouveut sagement qu'on n'y menast aulcuns escholiers de la iurisprudence, de crainte que les procez ne peuplassent en ce nouveau monde, comme estant science, de sa nature, generatrice d'altercation et division : iugeant avecques Platon,[1] que « C'est une mauvaise provision de païs, que iurisconsultes et medecins. »

Pourquoy est ce que nostre langage commun, si aysé à tout aultre usage, devient obscur et non intelligible en contract et testament; et que celuy qui s'exprime si clairement, quoy qu'il die et escrive, ne treuve en cela aulcune maniere de se declarer qui ne tumbe en doubte et contradiction? si ce n'est que les princes de cet art, s'appliquants d'une peculiere attention à trier des mots solennes et former des clauses artistes,[2] ont tant poisé chasque syllabe, espeluché si primement chasque espece de cousture, que les voylà enfrasquez[3] et embrouillez en l'infinité des figures, et si menues partitions, qu'elles ne peuvent plus tumber soubs aulcun reglement et prescription, ny aulcune certaine intelligence : *confusum est, quidquid usque in pulverem sectum est.*[4] Qui a veu des enfants,

en 1827, c'étoit un avocat de Césène qui remplissoit les fonctions de juge. (J. V. L.)

1. *République*, liv. III, p. 621. (C.)

2. Arrangées avec art. (E. J.)

3. Embarrassés. De l'italien *infrascarsi*, s'embarrasser dans les branches des arbres.

4. Tout ce qui est divisé jusqu'à n'être que poussière, devient confus. (Sénèque, *Epist.* 89.)

esseyants de renger à certain nombre une masse d'argent vif; plus ils le pressent et petrissent, et s'estudient à le contraindre à leur loy, plus ils irritent la liberté de ce genereux metal; il fuyt à leur art, et se va menuisant et esparpillant, au delà de tout compte : c'est de mesme; car en subdivisant ces subtilitez, on apprend aux hommes d'accroistre les doubtes; on nous met en train d'estendre et diversifier les difficultez, on les alonge, on les disperse. En semant les questions et les retaillant, on faict fructifier et foisonner le monde en incertitude et en querelle; comme la terre se rend fertile, plus elle est esmiee et profondement remuee : *Difficultatem facit doctrina.*[1] Nous doubtions sur Ulpian, et redoubtons encores sur Bartolus et Baldus. Il falloit effacer la trace de cette diversité innumerable d'opinions; non point s'en parer, et en entester la posterité. Ie ne sçais qu'en dire; mais il se sent, par experience, que tant d'interpretations dissipent la verité et la rompent. Aristote a escript pour estre entendu : s'il ne l'a peu, moins le fera un moins habile et un tiers, que celuy qui traicte sa propre imagination. Nous ouvrons la matiere, et l'espandons en la destrempant; d'un subiect nous en faisons mille, et retumbons, en multipliant et subdivisant, à l'infinité des atomes d'Epicurus. Iamais deux hommes ne iugerent pareillement de mesme chose; et est impossible de veoir deux opinions semblables exactement, non seulement en divers hommes, mais en mesme homme à diverses heures. Ordinairement ie treuve à doubter en ce que le commentaire n'a daigné toucher; ie brunche plus volontiers en païs plat : comme certains chevaulx que ie

1. C'est la doctrine qui produit les difficultés. (Quintilien, *Inst. orat.*, X, 3.) — Montaigne cite bien les propres paroles de Quintilien, mais dans un sens tout différent de celui qu'elles ont dans cet auteur. (C.)

cognois, qui choppent plus souvent en chemin uny.

Qui ne diroit que les gloses augmentent les doubtes et l'ignorance, puisqu'il ne se veoid aulcun livre, soit humain, soit divin, sur qui le monde s'embesongne, duquel l'interpretation face tarir la difficulté? le centiesme commentaire le renvoye à son suyvant, plus espineux et plus scabreux que le premier ne l'avoit trouvé : quand est il convenu entre nous, « ce livre en a assez, il n'y a meshuy plus que dire? » Cecy se veoid mieulx en la chicane : on donne auctorité de loy à infinis docteurs, infinis arrests, et à autant d'interpretations : trouvons nous pourtant quelque fin au besoing d'interpreter? s'y veoid il quelque progrez et advancement vers la tranquillité? nous fault il moins d'advocats et de iuges, que lorsque cette masse de droict estoit encores en sa premiere enfance? Au contraire, nous obscurcissons et ensepvelissons l'intelligence; nous ne la descouvrons plus qu'à la mercy de tant de clostures et barrieres. Les hommes mescognoissent la maladie naturelle de leur esprit : il ne faict que fureter et quester, et va sans cesse tournoyant, bastissant, et s'empestrant en sa besongne, comme nos vers à soye, et s'y estouffe; *mus in pice* : [1] il pense remarquer de loing ie ne sçais qu'elle apparence de clarté et verité imaginaire; mais, pendant qu'il y court, tant de difficultez luy traversent la voye, d'empeschements et de nouvelles questes, qu'elles l'esgarent et l'enyvrent : non gueres aultrement qu'il adveint aux chiens d'Esope, lesquels descouvrants quelque apparence de corps mort flotter en mer, et ne le pouvants approcher, entreprindrent de boire cette eau,

1. Μῦς ἐν πίσσῃ, proverbe grec et latin. *C'est une souris dans la poix.* qui s'englue d'autant plus qu'elle se donne plus de mouvement pour se dépêtrer. (C.)

d'asseicher le passage et s'y estoufferent. A quoy se rencontre ce qu'un Crates[1] disoit des escripts de Heraclitus, « qu'ils avoient besoing d'un lecteur bon nageur, » à fin que la profondeur et le poids de sa doctrine ne l'engloutist et suffoquast. Ce n'est rien que foiblesse particuliere, qui nous faict contenter de ce que d'aultres, ou que nous mesmes avons trouvé en cette chasse de cognoissance; un plus habile ne s'en contentera pas : il y a tousiours place pour un suyvant, ouy et pour nous mesmes, et route par ailleurs. Il n'y a point de fin en nos inquisitions : nostre fin est en l'aultre monde. C'est signe de raccourcissement d'esprit, quand il se contente; ou signe de lasseté. Nul esprit genereux ne s'arreste en soy; il pretend tousiours, et va oultre ses forces; il a des eslans au delà de ses effects : s'il ne s'advance, et ne se presse, et ne s'accule, et ne se chocque et tournevire, il n'est vif qu'à demy; ses poursuites sont sans terme et sans forme; son aliment, c'est admiration, chasse, ambiguité : ce que declaroit assez Apollo, parlant tousiours à nous doublement, obscurement et obliquement; ne nous repaissant pas, mais nous amusant et embesongnant. C'est un mouvement irregulier, perpetuel, sans patron et sans but : ses inventions s'eschauffent, se suyvent, et s'entreproduisent l'une l'aultre :

> Ainsi veoid on, en un ruisseau coulant,
> Sans fin l'une eau aprez l'aultre roulant;
> Et tout de reng, d'un eternel conduict,
> L'une suyt l'aultre, et l'une l'aultre fuyt.
> Par cette cy celle là est poulsee,
> Et cette cy par l'aultre est devancee :

1. Ou plutôt Socrates, comme l'auteur avoit probablement écrit. Voy. Diogène Laërce, II, 22; Suidas, au mot Δηλίου κολυμβητοῦ. (C.)

Tousiours l'eau va dans l'eau ; et tousiours est ce
Mesme ruisseau, et tousiours eau diverse.[1]

Il y a plus affaire à interpreter les interpretations, qu'à interpreter les choses; et plus de livres sur les livres, que sur aultre subiect : nous ne faisons que nous entregloser. Tout formille de commentaires : d'aucteurs, il en est grand' cherté. Le principal et plus fameux sçavoir de nos siecles, est ce pas sçavoir entendre les sçavants? est ce pas la fin commune et derniere de touts estudes? Nos opinions s'entent les unes sur les aultres; la premiere sert de tige à la seconde, la seconde à la tierce : nous eschellons ainsi de degré en degré: et advient de là que le plus hault monté a souvent plus d'honneur que de merite, car il n'est monté que d'un grain[2] sur les espaules du penultime.

Combien souvent, et sottement à l'adventure, ay ie estendu mon livre à parler de soy? sottement, quand ce ne seroit que pour cette raison, qu'il me debvoit soubvenir de ce que ie dis des aultres qui en font de mesme, « Que ces œillades si frequentes à leur ouvrage, tesmoignent que le cœur leur frissonne de son amour; et les rudoyements mesmes desdaigneux dequoy ils le battent, que ce ne sont que mignardises et affeteries d'une faveur maternelle; » suyvant Aristote,[3] à qui et se priser et se mespriser naissent souvent de pareil air d'arrogance. Car mon excuse, » Que ie doibs avoir en cela plus de liberté

1. Ces vers, qui sont d'Estienne de la Boëtie, et dont les deux derniers ne riment pas, se trouvent dans une pièce adressée à Marguerite de Carle, à l'occasion d'une traduction en vers françois des plaintes de l'héroïne Bradamante, dans l'*Orlando furioso*, chant 32; traduction que La Boëtie fit à la prière de cette Marguerite de Carle, qui fut ensuite sa femme. (C.)

2. C'est-à-dire *d'un grain de blé*, métaphore tirée de l'argument nommé *sorite*, de σωρός, tas de blé. (J. V. L.)

3. *Morale à Nicomaque*, IV, 13. (C.)

que les aultres, d'autant qu'à poinct nommé i'escris de moy et de mes escripts, comme de mes aultres actions; Que mon theme se renverse en soy : » ie ne sçais si chascun la prendra.

I'ay veu en Allemaigne que Luther a laissé autant de divisions et d'altercations sur le doubte de ses opinions, et plus, qu'il n'en esmeut sur les Escriptures sainctes. Nostre contestation est verbale : Ie demande que c'est que Nature, Volupté, Cercle, et Substitution; la question est de paroles, et se paye de mesme. Une pierre, c'est un corps : mais qui presseroit, « Et corps, qu'est-ce? » « Substance; » « et substance,[1] quoy? » ainsi de suitte, acculeroit enfin le respondant au bout de son Calepin. On eschange un mot pour un aultre mot, et souvent plus incogneu : ie sçais mieulx que c'est qu'Homme, que ie ne sçais que c'est Animal, ou Mortel, ou Raisonnable. Pour satisfaire à un doubte, ils m'en donnent trois; c'est la teste d'Hydra.[2] Socrates demandoit à Menon,[3] « Que c'estoit que vertu. » « Il y a, dict Menon, vertu d'homme et de femme, de magistrat et d'homme privé, d'enfant et de vieillard. » « Voicy qui va bien, s'escria Socrates : nous estions en cherche d'une vertu; tu nous en apportes un exaim. » Nous communiquons une question; on nous en redonne

1. Locke a fait voir démonstrativement que nous n'avons aucune idée claire et précise de ce que nous appelons *substance*. Voy. son *Essai philosophique concernant l'entendement humain*, liv. I, ch. IV, § 18; liv. II, ch. XXIII, § 2, etc. (C.)

2. C'est la tête de l'hydre. (E. J.)

3. Dans toutes mes édit. de Montaigne, il y a *Memnon*, au lieu de *Menon*, personnage d'un dialogue de Platon, intitulé *Menon*, où se trouve précisément (p. 409) ce que Montaigne fait dire ici à Menon et à Socrate. (C.) — Cette faute se trouve aussi dans l'exemplaire corrigé de la propre main de Montaigne; mais ce n'est pas la seule qu'il ait laissé subsister dans cet exemplaire. (N.)

une ruchee. Comme nul evenement et nulle forme ressemble entierement à une aultre; aussi ne differe l'une de l'aultre entierement: ingenieux meslange de nature. Si nos faces n'estoient semblables, on ne sçauroit discerner l'homme de la beste; si elles n'estoient dissemblables, on ne sçauroit discerner l'homme de l'homme : toutes choses se tiennent par quelque similitude; tout exemple cloche; et la relation qui se tire de l'experience est tousiours desfaillante et imparfaite. On ioinct toutesfois les comparaisons par quelque bout : ainsi servent les loix, et s'assortissent ainsin à chascun de nos affaires par quelque interpretation destournee, contraincte et biaise.

Puisque les loix ethiques,[1] qui regardent le debvoir particulier de chascun en soy, sont si difficiles à dresser, comme nous veoyons qu'elles sont; ce n'est pas merveille si celles qui gouvernent tant de particuliers le sont dadvantage. Considerez la forme de cette iustice qui nous regit; c'est un vray tesmoignage de l'humaine imbecillité : Tant il y a de contradiction et d'erreur! Ce que nous trouvons faveur et rigueur en la iustice, et y en trouvons tant, que ie ne sçais si l'entre-deux s'y treuve si souvent, ce sont parties maladifves et membres iniustes du corps mesme et essence de la iustice. Des païsans viennent de m'advertir en haste qu'ils ont laissé presentement en une forest qui est à moy, un homme meurtry de cent coups, qui respire encores, et qui leur a demandé de l'eau par pitié, et du secours pour le soublever : disent qu'ils n'ont osé l'approcher, et s'en sont fuys, de peur que les gents de la iustice ne les y attrapassent, et, comme il se faict de ceulx qu'on rencontre prez d'un homme tué,

1. Morales. (C.)

ils n'eussent à rendre compte de cet accident, à leur totale ruyne ; n'ayants ny suffisance, ny argent, pour deffendre leur innocence. Que leur eusse ie dict? Il est certain que cet office d'humanité les eust mis en peine.

Combien avons nous descouvert d'innocents avoir esté punis, ie dis sans la coulpe des iuges ; et combien en y a il eu que nous n'avons pas descouverts? Cecy est advenu de mon temps : Certains sont condamnez à la mort pour un homicide ; l'arrest, sinon prononcé, au moins conclu et arresté. Sur ce poinct, les iuges sont advertis, par les officiers d'une cour subalterne voysine, qu'ils tiennent quelques prisonniers, lesquels advouent disertement cet homicide, et apportent à tout ce fait une lumiere indubitable. On delibere si pourtant on doibt interrompre et differer l'execution de l'arrest donné contre les premiers ; on considere la nouvelleté de l'exemple, et sa consequence pour accrocher les iugements ; que la condemnation et iuridiquement passee ; les iuges privez de repentance. Somme, ces pauvres diables sont consacrés[1] aux formules de la iustice. Philippus, ou quelque autre,[2] prouveut à un pareil inconvenient, en cette maniere. Il avoit condamné en grosses amendes un homme envers un aultre, par un iugement resolu. La verité se descouvrant quelque temps aprez, il se trouva qu'il avoit iniquement iugé. D'un costé estoit la raison de la cause ; de l'aultre costé la raison des

1. Sont immolés aux formes. (E. J.)

2. C'est bien exactement Philippe, roi de Macédoine, comme on le voit dans les *Apophthegmes* de Plutarque. Mais Montaigne a un peu changé les circonstances; car, dans Plutarque, celui que Philippe avoit condamné, ayant aperçu que, tandis qu'il plaidoit sa cause, ce prince sommeilloit, il en appela aussitôt : « Et à qui? dit Philippe avec indignation. — A Philippe éveillé. » Reproche piquant, qui fit que le roi, venant à réfléchir sur sa sentence, en reconnut l'injustice, qu'il répara lui-même de son argent. (C.)

formes iudiciaires : il satisfeit aulcunement à toutes les deux, laissant en son estat la sentence, et recompensant, de sa bourse, l'interest du condamné. Mais il avoit affaire à un accident reparable : les miens feurent pendus irreparablement. Combien ay ie veu de condemnations plus crimineuses que le crime !

Tout cecy me faict souvenir de ces anciennes opinions :[1] « Qu'il est force de faire tort en detail, qui veult faire droict en gros; et iniustice en petites choses, qui veult venir à chef de faire iustice ez grandes : Que l'humaine iustice est formee au modele de la medecine, selon laquelle tout ce qui est utile est aussi iuste et honneste : Et de ce que tiennent les stoïciens, que nature mesme procede contre iustice, en la pluspart de ses ouvrages : Et de ce que tiennent aussi les cyrenaïques, qu'il n'y a rien iuste de soy ;[2] que les coustumes et loix forment la iustice : Et les theodoriens, qui treuvent iuste au sage le larrecin, le sacrilege, toute sorte de paillardise, s'il cognoist qu'elle lui soit proufitable.[3] » Il n'y a remede : i'en suis là, comme Alcibiades,[4] que ie ne me representeray iamais, que ie puisse, à homme qui decide de ma teste ; où mon honneur et ma vie despende de l'industrie et soing de mon procureur plus que de mon innocence. Ie me hazarderois à une telle iustice, qui me recogneust du bien faict, comme du mal faict; où i'eusse autant à esperer qu'à craindre : l'indemnité n'est pas monnoye suffisante à un

1. Plutarque, *Instruction pour ceux qui manient affaires d'estat*, ch. xxi. (C.)

2. Diogène Laerce, II, 92. (C.)

3. Diogène Laerce, I, 99. (C.)

4. Qui disoit qu'en pareil cas il ne se fieroit pas à sa propre mère. (Plutarque, dans la *Vie d'Alcibiade*, ch xxiii, version d'Amyot). (C.)

homme qui faict mieulx que de ne faillir point.[1] Nostre iustice ne nous presente que l'une de ses mains, et encores la gauche; quiconque il soit, il en sort avecques perte.

En la Chine, duquel royaume la police et les arts, sans commerce et cognoissance des nostres, surpassent nos exemples en plusieurs parties d'excellence, et duquel l'histoire m'apprend combien le monde est plus ample et plus divers, que ny les anciens ny nous ne penetrons, les officiers deputez par le prince pour visiter l'estat de ses provinces, comme ils punissent ceulx qui malversent en leur charge, ils remunerent aussi, de pure liberalité, ceulx qui s'y sont bien portez oultre la commune sorte, et oultre la necessité de leur debvoir : on s'y presente, non pour se garantir seulement, mais pour y acquerir; n'y simplement pour estre payé, mais pour y estre estrené.

Nul iuge n'a encores, Dieu mercy, parlé à moy comme iuge, pour quelque cause que ce soit, ou mienne ou tierce, ou criminelle ou civile : nulle prison m'a receu, non pas seulement pour m'y promener; l'imagination m'en rend la veue, mesme du dehors, desplaisante. Ie suis si affady[2] aprez la liberté, que qui me deffendroit l'accez de quelque coing des Indes, i'en vivrois aulcunement[3] plus mal à mon ayse : et tant que ie trouveray terre, ou air ouvert ailleurs, ie ne croupiray en lieu où il me faille cacher. Mon Dieu! que mal pourrois ie souffrir la condition où ie veois tant de gents, clouez à un quartier de ce royaume, privez de l'entree des villes principales, et des courts, et de l'usage des chemins publicques, pour avoir querellé

1. Édit. de 1588, fol. 474 : « à un homme qui n'est pas seulement exempt de mal faire, mais qui faict mieulx que les aultres. »

2. Si infatué, si fou de la liberté. (E. J.)

3. En quelque sorte, quelque peu. (E. J.)

nos loix! Si celles que ie sers me menaceoient seulement le bout du doigt, ie m'en irois incontinent en trouver d'aultres, où que ce feust. Toute ma petite prudence, en ces guerres civiles où nous sommes, s'employe à ce qu'elles n'interrompent ma liberté d'aller et venir.

Or, les loix se maintiennent en credit, non parce qu'elles sont iustes, mais parce qu'elles sont loix : c'est le fondement mystique de leur auctorité, elles n'en ont point d'aultre; qui[1] bien leur sert. Elles sont souvent faictes par des sots; plus souvent par des gents qui, en haine d'egualité, ont faulte d'equité; mais touiours par des hommes, aucteurs vains et irresolus. Il n'est rien si lourdement et largement faultier, que les loix; ny si ordinairement. Quiconque leur obeït parce qu'elles sont iustes, ne leur obeït pas iustement par où il doibt. Les nostres françoises prestent aulcunement la main, par leur desreglement et deformité, au desordre et corruption qui se veoid en leur dispensation et execution : le commandement est si trouble et inconstant, qu'il excuse aulcunement et la desobeïssance, et le vice de l'interpretation, de l'administration et de l'observation. Quel que soit doncques le fruict que nous pouvons avoir de l'experience, à peine servira beaucoup à nostre institution celle que nous tirons des exemples estrangiers, si nous faisons si mal nostre proufit de celle que nous avons de nous mesmes, qui nous est plus familiere, et, certes, suffisante à nous instruire de ce qu'il nous fault. Ie m'estudie plus qu'aultre subiect : c'est ma metaphysique, c'est ma physique.

Qua Deus hanc mundi temperet arte domum ;
Qua venit exoriens, qua deficit, unde coactis

1. Lequel. (E. J.)

Cornibus in plenum menstrua luna redit;
Unde salo superant venti, quid flamine captet
Eurus, et in nubes unde perennis aqua;
Sit ventura dies, mundi quæ subruat arces,

Quærite, quos agitat mundi labor.[1]

En cette université, ie me laisse ignoramment et negligemment manier à la loy generale du monde : ie la sçauray assez quand ie la sentiray; ma science ne luy peult faire changer de route : elle ne se diversifiera pas pour moy; c'est folie de l'esperer, et plus grand'folie de s'en mettre en peine, puisqu'elle est necessairement semblable, publicque, et commune. La bonté et capacité du Gouverneur nous doibt, à pur et à plein, descharger du soing de gouvernement : les inquisitions et contemplations philosophiques ne servent que d'aliment à nostre curiosité. Les philosophes, avecques grand'raison, nous renvoyent aux regles de nature; mais elles n'ont que faire de si sublime cognoissance; ils les falsifient et nous presentent son visage peinct, trop haut en couleur et trop sophistiqué; d'où naissent tant de divers pourtraicts d'un subiect si uniforme. Comme elle nous a fourny de pieds, à marcher : aussi a elle de prudence, à nous guider en la vie : prudence non tant ingenieuse, robuste et pompeuse, comme celle de leur invention; mais, à l'advenant, facile, quiete et salutaire, et qui faict tresbien ce que l'aultre dict, en celuy qui a l'heur de sçavoir l'employer naïfvement et ordonneement, c'est à dire naturellement. Le plus simplement se commettre à nature, c'est s'y commettre le plus sage-

1. Par quel art Dieu gouverne le monde; par quelle route la lune s'élève et se retire; comment, réunissant son double croissant, elle répare ses pertes chaque mois; d'où partent les vents qui règnent sur la mer; quels sont les effets de celui du midi; quelles eaux produisent incessamment les nuages;

ment. Oh ! que c'est un doulx et mol chevet, et sain, que l'ignorance et l'incuriosité, à reposer une teste bien faicte ![1]

I'aymerois mieulx m'entendre bien en moy, qu'en Ciceron.[2] De l'experience que i'ay de moy, ie treuve assez de quoy me faire sage, si i'estois bon escholier, qui remet en sa memoire l'excez de sa cholere passee, et iusques où cette fiebvre l'emporta, veoid la laideur de cette passion mieulx que dans Aristote, et en conceoit une haine plus iuste : qui se souvient des maulx qu'il a courus, de ceulx qui l'ont menacé, des legieres occasions qui l'ont remué d'un estat à aultre, se prepare par là aux mutations futures, et à la recognoissance de sa condition. La vie de Cesar n'a point plus d'exemple que la nostre pour nous ; et emperiere, et populaire, c'est tousiours une vie, que tous accidents humains regardent. Escoutons y seulement : nous nous disons tout ce dequoy nous avons principalement besoing : qui se souvient de s'estre tant et tant de fois mescompté de son propre iugement, est il pas un sot de n'en entrer pour iamais en desfiance? Quand ie me treuve convaincu, par la raison d'aultruy, d'une opinion faulse, ie n'apprends pas tant ce qu'il m'a dict de nouveau et cette ignorance particuliere, ce seroit peu d'acquest ; comme en general i'apprends ma debilité et la trahison de mon entendement : d'où ie tire la reformation de toute la masse. En toutes mes aultres erreurs, ie fois de mesme ; et sens de cette regle grande utilité à la vie : ie ne regarde

s'il doit venir un jour qui détruise le monde..... Sondez ces mystères, vous qu'agite le soin de connoître la nature. — Les six premiers vers sont de Properce (III, v, 26.) Le second passage est de Lucain (I, 417). (C.)

1. Il est une précieuse ignorance, trésor d'une âme pure, qui met toute sa félicité à se replier sur elle-même. (Rousseau, *Disc. sur les Lettres.*)

2. L'édit. de 1588, fol. 474 verso, porte « qu'en Platon. »

pas l'espece et l'individu, comme une pierre où i'aye brunché; i'apprends à craindre mon allure par tout, et m'attends à la regler. D'apprendre qu'on a dict ou faict une sottise, ce n'est rien que cela : il fault apprendre qu'on n'est qu'un sot; instruction bien plus ample et importante. Les fauls pas que ma memoire m'a faict si souvent, lors mesme qu'elle s'asseure le plus de soy, ne se sont pas inutilement perdus : elle a beau me iurer à cette heure et m'asseurer, ie secoue les aureilles : la premiere opposition qu'on faict à son tesmoignage, me met en suspens, et n'oserois me fier d'elle en chose de poids, ny la garantir sur le faict d'aultruy : et n'estoit que ce que ie fois par faulte de memoire, les aultres le font encores plus souvent par faulte de foy, ie prendrois tousiours, en chose de faict, la verité, de la bouche d'un aultre, plustost que de la mienne. Si chascun espioit de prez les effects et circonstances des passions qui le regentent, comme i'ay faict de celles à qui i'estois tumbé en partage, il les verroit venir, et rallentiroit un peu leur impetuosité et leur course : elles ne nous saultent pas tousiours au collet d'un prinsault;[1] il y a de la menace et des degrez :

> Fluctus uti primo cœpit quum albescere vento,
> Paulatim sese tollit mare, et altius undas
> Erigit, inde imo consurgit ad æthera fundo.[2]

Le iugement tient chez moy un siege magistral, au moins il s'en efforce soigneusement; il laisse mes appetits aller leur train, et la haine, et l'amitié, voire et celle que ie me porte à moy mesme, sans s'en alterer et corrompre : s'il

1. D'un premier saut. (E. J.)

2. Ainsi l'on voit, au premier souffle des vents, la mer blanchir, s'enfler peu à peu, soulever ses ondes, et bientôt, du fond des abîmes, porter ses vagues jusqu'aux nues. (Virg., *Énéide*, VII, 528.)

ne peult reformer les aultres parties selon soy, au moins ne se laisse il pas difformer à elles; il faict son ieu à part.

L'advertissement à chascun « De se cognoistre, » doibt estre d'un important effect, puisque ce Dieu de science et de lumiere[1] le feit planter au front de son temple, comme comprenant tout ce qu'il avoit à nous conseiller : Platon dict aussi que prudence n'est aultre chose que l'execution de cette ordonnance; et Socrates le verifie par le menu, en Xenophon. Les difficultez et l'obscurité ne s'apperceoivent en chascune science, que par ceulx qui y ont entree; car encores fault il quelque degré d'intelligence, à pouvoir remarquer qu'on ignore, et fault poulser à une porte, pour sçavoir qu'elle nous est close : d'où naist cette platonique subtilité,[2] que « Ny ceulx qui sçavent n'ont à s'enquerir, d'autant qu'ils sçavent; Ny ceulx qui ne sçavent, d'autant que pour s'enquerir il fault sçavoir de quoy on s'enquiert. » Ainsin en cette cy « De se cognoistre soy mesme, » ce que chascun se veoid si resolu et satisfaict, ce que chascun y pense estre suffisamment entendu, signifie que chascun n'y entend rien du tout; comme Socrates apprend à Euthydeme.[3] Moy, qui ne fois aultre profession, y treuve une profondeur et varieté si infinie, que mon apprentissage n'a aultre fruict que de me faire sentir combien il me reste à apprendre. A ma foiblesse, si souvent recogneue, ie doibs l'inclination que i'ay à la modestie, à l'obeïssance des creances qui me sont prescriptes, à une constante froideur et moderation d'opinions, et la haine de cette arrogance importune et querelleuse se croyant et

1. Apollon. Sur le frontispice de son temple, à Delphes; on lisoit la fameuse maxime, Γνῶθι σεαυτόν, *Nosce te ipsum*. (J. V. L.)

2. Platon, *Menon*, p. 80. (C.)

3. Xénophon, *Mémoires sur Socrate*, IV, II, 24. (J. V. L.)

fiant tout à soy, ennemie capitale de discipline et de verité. Oyez les regenter; les premieres sottises qu'ils mettent en avant, c'est au style qu'on establit les religions et les loix.[1] *Nihil est turpius, quam cognitioni et perceptioni assertionem approbationemque præcurrere.*[2] Aristarchus disoit [3] qu'anciennement à peine se trouva il sept sages au monde; et que, de son temps, à peine se trouvoit il sept ignorants: aurions nous pas plus de raison que luy, de le dire en nostre temps? L'affirmation et l'opiniastreté sont signes exprez de bestise. Cettuy cy aura donné du nez à terre cent fois pour un iour; le voylà sur ses ergots, aussi resolu et entier que devant : vous diriez qu'on luy a infus, depuis, quelque nouvelle ame et vigueur d'entendement, et qu'il luy advient comme à cet ancien fils de la terre, qui reprenoit nouvelle fermeté et se renforceoit par sa cheute;

Cui quum tetigere parentem,
Iam defecta vigent renovato robore membra : [4]

ce testu indocile pense il pas reprendre un nouvel esprit, pour reprendre une nouvelle dispute? C'est par mon experience que i'accuse l'humaine ignorance, qui est, à mon advis, le plus seur party de l'eschole du monde. Ceulx qui ne la veulent conclure en eulx, par un si vain exemple que le mien ou que le leur, qu'ils la recognoissent par Socrates, le maistre des maistres : car le philosophe Antis-

1. C'est avec le style, avec le langage d'un prophète ou d'un législateur. (J. V. L.)

2. Rien n'est plus honteux que de faire marcher l'assertion et la décision avant la perception et la connoissance. (Cic., *Acad.*, I, 13.)

3. Dans Plutarque, *De l'Amour fraternel*, ch. I. (C.)

4. Antée, dont les forces épuisées se renouveloient dès qu'il avoit touché sa mère. (Lucain, IV, 599.)

thenes, à ses disciples; « Allons, disoit il,[1] vous et moy ouïr Socrates : là ie seray disciple avecques vous : » et, soubstenant ce dogme de sa secte stoïque, « que la vertu suffisoit à rendre une vie pleinement heureuse et n'ayant besoing de chose quelconque; » « Sinon de la force de Socrates, » adioustoit il.

Cette longue attention que i'emploie à me considerer, me dresse à iuger aussi, passablement, des aultres; et est peu de chose dequoy ie parle plus heureusement et excusablement : il m'advient souvent de veoir et distinguer plus exactement les conditions de mes amis, qu'ils ne font eulx mesmes; i'en ay estonné quelqu'un par la pertinence de ma description, et l'ay adverty de soy. Pour m'estre, dez mon enfance, dressé à mirer ma vie dans celle d'aultruy, i'ay acquis une complexion studieuse en cela; et, quand i'y pense, ie laisse eschapper autour de moy peu de choses qui y servent, contenances, humeurs, discours. I'estudie tout : ce qu'il me fault fuyr, ce qu'il me fault suyvre. Ainsin à mes amis, ie descouvre, par leurs productions, leurs inclinations internes, non pour renger cette infinie varieté d'actions, si diverses et si descoupees, à certains genres et chapitres, et distribuer distinctement mes partages et divisions en classes et regions cogneues;

> Sede neque quam multæ species, et nomina quæ sint,
> Est numerus.[2]

les sçavants parlent, et denotent leurs fantaisies, plus

1. Diogène Laerce, VI, 2. Au lieu de cet éloge de Socrate par Antisthènes, on lisoit seulement dans l'édit. de 1588, fol. 476 : « Qu'ils la recognoissent par Socrates, le plus sage qui feut oncques, au tesmoignage des dieux et des hommes. »

2. Car on n'en sauroit dire tous les noms, ni désigner toutes les espèces. (Virg., *Georg.*, II, 103) où Virgile parle de toutes les espèces de raisins qu'on ne sauroit nommer ni compter. (C.)

specifiquement et par le menu : moy, qui n'y veois qu'autant que l'usage m'en informe, sans regle, presente generalement les miennes, et à tastons; comme en cecy, ie prononce ma sentence par articles descousus; ainsi que de chose qui ne se peult dire à la fois et en bloc : la relation et la conformité ne se treuvent point en telles ames que les nostres, basses et communes. La sagesse est un bastiment solide et entier, dont chasque piece tient son reng, et porte sa marque : *sola sapientia in se tota conversa est.*[1] Ie laisse aux artistes, et ne sçais s'ils en viennent à bout en chose si meslee, si menue et fortuite, de renger en bandes cette infinie diversité de visages, et arrester nostre inconstance, et la mettre par ordre. Non seulement ie treuve malaysé d'attacher nos actions les unes aux aultres; mais, chascune à part soy, ie treuve malaysé de la designer proprement par quelque qualité principale : tant elles sont doubles, et bigarrees à divers lustres. Ce qu'on remarque pour rare au roy de Macedoine, Perseus,[2] « Que son esprit, ne s'attachant à aulcune condition, alloit errant par tout genre de vie, et representant des mœurs si essorees[3] et vagabondes, qu'il n'estoit cogneu, ny de luy, ny d'aultres, quel homme ce feut, » me semble à peu prez convenir à tout le monde : et, par dessus touts, i'ay veu quelque autre, de sa taille, à qui cette conclusion s'appliqueroit plus proprement encores, ce crois ie :[4] Nulle assiette moyenne; s'emportant

1. Il n'y a que la sagesse qui soit toute renfermée en elle-même. (Cic., *de Finib. bon. et mal.*, III, 7.)

2. C'est le caractère que lui donne Tite-Live (XLI, 20) : « Nulli fortunæ, dit-il, adhærebat animus, per omnia genera vitæ errans; uti nec sibi, nec aliis, quinam homo esset, satis constaret. » (C.)

3. Si libres en leur essor. (E. J.)

4. L'auteur veut parler de lui-même.

tousiours de l'un à l'aultre extreme par occasions indivinables; nulle espece de train, sans traverse et contrarieté merveilleuse; nulle faculté simple : si que le plus vraysemblablement qu'on en pourra feindre un iour, ce sera, Qu'il affectoit et estudioit de se rendre cogneu par estre mecognoissable. Il faict besoing d'aureilles bien fortes, pour s'ouïr franchement iuger; et, parce qu'il en est peu qui le puissent souffrir sans morsure, ceulx qui se hazardent de l'entreprendre envers nous, nous montrent un singulier effect d'amitié; car c'est aymer sainement, d'entreprendre à blecer et offenser pour proufiter. Ie treuve rude de iuger celuy là, en qui les mauvaises qualitez surpassent les bonnes: Platon ordonne trois parties à qui veult examiner l'ame d'un aultre, Science, Bienveuillance, Hardiesse.[1]

Quelquesfois on me demandoit à quoy i'eusse pensé estre bon, qui se feust advisé de se servir de moy pendant que i'en avois l'aage;

> Dum melior vires sanguis dabat, æmula necdum
> Temporibus geminis canebat sparsa senectus :[2]

A rien, dis ie : et m'excuse volontiers de ne sçavoir faire chose qui m'esclave à aultruy. Mais i'eusse dict ses veritez à mon maistre, et eusse contreroollé ses mœurs, s'il eust voulu : non en gros, par leçons scholastiques que ie ne sçais point, et n'en veois naistre auleune vraye reformation en ceulx qui les sçavent; mais les observant pas à pas, en toute opportunité, et en iugeant à l'œil, piece à piece, simplement et naturellement, luy faisant veoir quel il est en l'opinion commune; m'opposant à ses flatteurs.

1. Platon, *Gorg.*, édit. de Francfort, 1602, p. 332. (C.)

2. Lorsqu'un sang plus vif bouilloit dans mes veines, et que la vieillesse jalouse n'avoit pas encore blanchi ma tête. (Virg., *Énéide*, V, 415.)

Il n'y a nul de nous qui ne valust moins que les roys, s'il estoit ainsi continuellement corrompu, comme ils sont, de cette canaille de gents : comment, si Alexandre, ce grand et roy et philosophe, ne s'en peut deffendre ? I'eusse eu assez de fidelité, de iugement et de liberté, pour cela. Ce seroit un office sans nom, aultrement il perdroit son effect et sa grace ; et est un roolle qui ne peult indifferemment appartenir à touts : car la verité mesme n'a pas ce privilege d'estre employee à toute heure et en toute sorte ; son usage, tout noble qu'il est, a ses circonscriptions et limites. Il advient souvent, comme le monde est, qu'on la lasche à l'aureille du prince, non seulement sans fruict, mais dommageablement, et encores iniustement : et ne me fera lon pas accroire qu'une saincte remontrance ne puisse estre appliquee vicieusement : et que l'interest de la substance ne doibve souvent ceder à l'interest de la forme.

Ie vouldrois, à ce mestier, un homme content de sa fortune,

> Quòd sit, esse velit; nihilque malit,[1]

et nay de moyenne fortune : d'autant que, d'une part, il n'auroit point de crainte de toucher vifvement et profondement le cœur du maistre, pour ne perdre parla le cours de son advancement ; et d'aultre part, pour estre d'une condition moyenne, il auroit plus aysee communication à toute sorte de gents. Ie le vouldrois à un homme seul : car respandre le privilege de cette liberté et privauté à plusieurs, engendreroit une nuisible irreverence ; ouy, et de celuy là ie requerrois surtout la fidelité du silence.

Un roy n'est pas à croire, quand il se vante de sa constance à attendre le rencontre de l'ennemy, pour sa

1. Qui voulût être ce qu'il est, et rien de plus. (Martial., X, xlvii, 12.)

gloire; si, pour son prouſit et amendement, il ne peult souffrir la liberté des paroles d'un amy, qui n'ont aultre effort que de luy pincer l'ouïe, le reste de leur effect estant en sa main. Or, il n'est aulcune condition d'hommes qui ayt si grand besoing, que ceulx là, de vrays et libres advertissements : ils soubstiennent une vie publicque, et ont à agreer à l'opinion de tant de spectateurs, que, comme on a accoustumé de leur taire tout ce qui les divertit de leur route, ils se treuvent, sans le sentir, engagez en la haine et detestation de leurs peuples, pour des occasions souvent qu'ils eussent pu eviter, à nul interest[1] de leurs plaisirs mesme, qui les en eust advisez et redressez à temps. Communement leurs favoris regardent à soy, plus qu'au maistre : et il leur va de bon;[2] d'autant qu'à la verité, la plus part des offices de la vraye amitié sont, envers le souverain, en un rude et perilleux essay; [3] de maniere qu'il y faict besoing, non seulement de beaucoup d'affection et de franchise, mais encores de courage.

Enfin, toute cette fricassee que ie barbouille ici, n'est qu'un registre des essais de ma vie, qui est, pour l'interne santé, exemplaire assez, à prendre l'instruction à contrepoil : mais quant à la santé corporelle, personne ne peult fournir d'experience plus utile que moy, qui la presente pure, nullement corrompue et alteree par art et par opination. L'experience est proprement sur son fumier au subiect de la medecine, où la raison luy quite toute la place : Tibere disoit, que quiconque avoit vescu vingt ans, se debvoit respondre des choses qui luy estoient nuisibles

1. Sans détriment de. (E. J.)
2. Et cela leur réussit. (E. J.)
3. Nam suadere principi, quod oporteat, multi laboris. (Tacite, *Hist.*, I, 15.)

ou salutaires, et se sçavoir conduire sans medecine :[1] et le pouvoit avoir apprins de Socrates, lequel, conseillant à ses disciples soigneusement, et comme un tresprincipal estude, l'estude de leur santé, adioustoit qu'il estoit malaysé qu'un homme d'entendement, prenant garde à ses exercices, à son boire et à son manger, ne discernast mieulx que tout medecin ce qui luy estoit bon ou mauvais.[2] Si faict la medecine profession d'avoir tousiours l'experience pour touche de son operation : ainsi Platon avoit raison de dire, que pour estre vray medecin, il seroit necessaire que celuy qui l'entreprendroit eust passé par toutes les maladies qu'il veult guarir, et par touts les accidents et circonstances dequoy il doibt iuger.[3] C'est raison qu'ils prennent la verole, s'ils la veulent sçavoir panser. Vrayement ie m'en fierois à celuy là : car les aultres nous guident, comme celuy qui peint les mers, les escueils et les ports, estant assis sur sa table, et y faict promener le modele d'un navire en toute seureté : iectez le à l'effect, il ne sçait par où s'y prendre. Ils font telle description de nos maulx, que faict un trompette de ville qui crie un cheval ou un chien perdu ; Tel poil, telle haulteur, telle aureille : mais presentez le luy, il ne le cognoist pas pourtant. Pour Dieu! que la medecine me face un iour quelque bon et perceptible secours, veoir comme ie crieray de bonne foy,

Tandem efficaci do manus scientiæ![4]

1. Montaigne semble avoir eu dans l'esprit ce passage de Tacite (*Annal.*, VI, 46), où l'historien dit de Tibère : « Solitusque eludere medicorum artes, atque eos, qui post tricesimum ætatis annum, ad internoscenda corpori suo utilia, vel noxia, alieni consilii indigerent. » Voy. aussi Suétone, *Vie de Tibère*, ch. LXVIII, et Plutarque, *Préceptes de santé*, ch. XXIII. (C.)

2. XÉNOPHON, *Mémoires sur Socrate*, IV, VII, 9. (J. V. L.)

3. PLATON, *République*, liv. III, p. 408. (C.)

4. Enfin je reconnois un art dont je vois les effets. (HOR., XVII, I.)

Les arts qui promettent de nous tenir le corps en santé, et l'ame en santé, nous promettent beaucoup : mais aussi n'en est point qui tiennent moins ce qu'elles promettent. Et, en nostre temps, ceulx qui font profession de ces arts entre nous, en montrent moins les effects que touts aultres hommes : on peult dire d'eulx, pour le plus, qu'ils vendent les drogues medecinales; mais qu'ils soient medecins, cela ne peult on dire. I'ay assez vescu pour mettre en compte l'usage qui m'a conduict si loing : pour qui en vouldra gouster, i'en ay faict l'essay, son eschanson. En voicy quelques articles, comme la souvenance me les fournira : ie n'ay poinct de façon qui ne soit allee variant selon les accidents, mais i'enregistre celles que i'ay plus souvent veu en train, qui ont eu plus de possession en moy iusqu'asteure.

Ma forme de vie est pareille en maladie comme en santé : mesme lict, mesmes heures, mesmes viandes me servent, et mesme bruvage; ie n'y adiouste du tout rien, que la moderation du plus et du moins, selon ma force et appetit. Ma santé, c'est maintenir sans destourbier [2] mon estat accoustumé. Ie veois que la maladie m'en desloge d'un costé; si ie crois les medecins, ils m'en destourneront de l'aultre : et, par fortune, et par art, me voylà hors de ma route. Ie ne crois rien plus certainement que cecy : Que ie ne sçaurois estre offensé par l'usage des choses que i'ay si long temps accoustumees. C'est à la coustume de donner forme à nostre vie, telle qu'il luy plaist; elle peult tout en cela; c'est le bruvage de Circé, qui diversifie nostre nature comme bon luy semble. Combien de nations,

1. L'édit. de 1588 ajoute, fol. 478 : « à les veoir, et ceulx qui se gouvernent par eulx. »

2. Sans trouble.

et à trois pas de nous, estiment ridicule la crainte du serein qui nous blece si apparemment! et nos bateliers et nos païsans s'en mocquent. Vous faites malade un Allemand de le coucher sur un matelas; comme un Italien sur la plume, et un François sans rideau et sans feu. L'estomach d'un Espaignol ne dure pas à nostre forme de manger; ny le nostre, à boire à la Souysse. Un Allemand me feit plaisir, à Auguste,[1] de combattre l'incommodité de nos fouyers, par ce mesme argument dequoy nous nous servons ordinairement à condamner leurs poësles : car, à la verité, cette chaleur croupie, et puis la senteur de cette matiere reschauffée, dequoy ils sont composez. enteste la pluspart de ceulx qui n'y sont pas experimentez: moy, non; mais, au demourant, estant cette chaleur eguale, constante et universelle, sans lueur, sans fumee, sans le vent que l'ouverture de nos cheminees nous apporte, elle a bien, par ailleurs, de quoy se comparer à la nostre. Que n'imitons nous l'architecture romaine? car on dict qu'anciennement le feu ne se faisoit en leurs maisons que par le dehors et au pied d'icelles; d'où s'inspiroit la chaleur à tout le logis, par les tuyaux practiquez dans l'espez du mur, lesquels alloient embrassant les lieux qui en debvoient estre eschauffez : ce que i'ay veu clairement signifié, ie ne sais où, en Seneque.[2] Cettuy cy, m'oyant louer les commoditez et beautez de sa ville, qui le merite certes, commencea à me plaindre de quoy i'avois à m'en

1. A Augsbourg, *Augusta Vindelicorum*. Montaigne (*Voyages*, tom. I, p. 114) passa par cette ville en allant en Italie, dans le mois d'octobre 1580. Il ne parle point dans son Journal de cet entretien avec un Allemand sur les *poëles* et les *cheminées*. (J. V. L.)

2. Quædam nostra demum prodisse memoria scimus, ut... impressos parietibus tubos, per quos circumfunderetur calor, qui ima simul et summa foveret æqualiter. (*Epist.* 90.)

esloingner : et des premiers inconvenients qu'il m'allegua, ce feut la poisanteur de teste que m'apporteroient les cheminees ailleurs. Il avoit ouï faire cette plaincte à quelqu'un, et nous l'attachoit, estant privé, par l'usage, de l'appercevoir chez luy. Toute chaleur qui vient du feu m'affoiblit et m'appesantit; si disoit Evenus, que le meilleur condiment[1] de la vie estoit le feu : je prends plustost toute aultre façon d'eschapper au froid.

Nous craignons les vins au bas;[2] en Portugal, cette fumee est en delices, et est le bruvage des princes. En somme, chasque nation a plusieurs coustumes et usances qui sont non seulement incogneues, mais farouches et miraculeuses, à quelque aultre nation. Que ferons nous à ce peuple qui ne faict recepte que de tesmoignages imprimez, qui ne croid les hommes s'ils ne sont en livre, ny la verité, si elle n'est d'aage competent? nous mettons en dignité nos sottises, quand nous les mettons en moule : il y a bien pour luy aultre poids, de dire : « Ie l'ay leu : » que si vous dites : « Ie l'ay ouï dire. » Mais moy, qui ne mescrois non plus la bouche, que la main, des hommes; et qui sçais qu'on escript autant indiscretement qu'on parle; et qui estime ce siecle, comme un aultre passé, i'allegue aussi volontiers un mien amy, que Aulugelle et que Macrobe; et ce que i'ay veu, que ce qu'ils ont escript : et, comme ils tiennent, de la vertu, qu'elle n'est pas plus grande, pour estre plus longue; i'estime de mesme de la verité, que pour estre plus vieille, elle n'est pas plus sage. Ie dis souvent que c'est pure sottise, qui nous faict courir

1. Assaisonnement, ragoût. — Le mot d'Événus se trouve dans Plutarque, *Questions platoniques*, ch. VIII. (C.)

2. On dit que le vin est *au bas*, quand le tonneau est presque vide. (*Dictionnaire de l'Académie.*)

aprez les exemples estrangiers et scholastiques : leur fertilité est pareille, à cette heure, à celle du temps d'Homere et de Platon. Mais n'est ce pas que nous cherchons plus l'honneur de l'allegation, que la verité du discours? comme si c'estoit plus,[1] d'emprunter de la boutique de Vascosan ou de Plantin nos preuves, que de ce qui se veoid en nostre village; ou bien, certes, que nous n'avons pas l'esprit d'espelucher et faire valoir ce qui se passe devant nous, et le iuger assez vifvement, pour le tirer en exemple : car si nous disons que l'auctorité nous manque pour donner foy à nostre tesmoignage, nous le disons hors de propos; d'autant qu'à mon advis, des plus ordinaires choses et plus communes et cogneues, si nous sçavions trouver leur iour, se peuvent former les plus grands miracles de nature, et les plus merveilleux exemples, notamment sur le subiect des actions humaines.

Or, sur mon subiect, laissant les exemples que ie sçais par les livres, et ce que dict Aristote[2] d'Andron argien, qu'il traversoit sans boire les arides sablons de la Libye; un gentilhomme, qui s'est acquitté dignement de plusieurs charges, disoit, où i'estois, qu'il estoit allé de Madrid[3] à Lisbonne, en plein esté, sans boire. Il se porte vigoreusement pour son aage, et n'a rien d'extraordinaire en l'usage de sa vie, que cecy, d'estre deux ou trois mois, voire un an, ce m'a il dict, sans boire. Il sent de l'alteration: mais il la laisse passer, et tient que c'est un appetit qui s'alanguit avseement de soy mesme; et boit plus par caprice, que pour le besoing ou pour le plaisir.

1. Édit. de 1588, fol. 479 : « Comme s'il estoit plus noble. »

2. Diogène Laerce, dans la *Vie de Pyrrhon*, IV, 81. On peut voir les propres paroles d'Aristote, dans les observations de Ménage sur cet endroit de Diogène Laërce, p. 434. (C.)

3. Édit. de 1588 et de 1595, « de Madril. »

En voicy d'un aultre : Il n'y a pas long temps que ie rencontray l'un des plus sçavants hommes de France, entre ceulx de non mediocre fortune, estudiant au coing d'une salle qu'on luy avoit rembarré de tapisserie, et autour de luy, un tabut[1] de ses valets, plein de licence. Il me dict, et Seneque quasi autant de soy,[2] qu'il faisoit son proufit de ce tintamarre; comme si, battu de ce bruit, il se ramenast et resserrast plus en soy pour la contemplation, et que cette tempeste de voix repercutast ses pensees au dedans : estant escholier à Padoue, il eut son estude si long temps logé à la batterie des coches et du tumulte de la place, qu'il se forma non seulement au mespris, mais à l'usage du bruit, pour le service de ses estudes. Socrates respondit à Alcibiades, s'estonnant comme il pouvoit porter le continuel tintamarre de la teste de sa femme, « Comme ceulx qui sont accoustumez à l'ordinaire bruit des roues à puiser l'eau.[3] » Ie suis bien au contraire; i'ay l'esprit tendre et facile à prendre l'essor : quand il est empesché à part soy, le moindre bourdonnement de mouche l'assassine.

Seneque, en sa ieunesse, ayant mordu chauldement à l'exemple de Sextius, de ne manger chose qui eust prins mort, s'en passoit dans un an, avecques plaisir, comme il dict;[4] et s'en desporta, seulement pour n'estre souspeçonné d'emprunter cette regle d'aulcunes religions nouvelles qui la semoyent : il print, quand et quand, des preceptes d'Attalus, de ne se coucher plus sur des loudiers[5] qui enfondrent; et employa iusqu'à la vieillesse

1. Vacarme, tracas. — Tabuter, *inquietare*, *molestare*. (Nicot.)
2. Dans sa *Lettre* 56. (C.)
3. Diogène Laerce, II, 36. (C.)
4. Sénèque, *Epist.* 108. (C.)
5. Sur des couvertures ou matelas qui foncent ou s'enfoncent. — *Lodier*

ceulx qui ne cedent point au corps. Ce que l'usage de son temps luy faict compter à rudesse, le nostre nous le faict tenir à mollesse.

Regardez la difference du vivre de mes valets à bras, à la mienne ; les Scythes et les Indes n'ont rien plus esloingné de ma force et de ma forme. Ie sçais avoir retiré de l'aulmosne, des enfants, pour m'en servir, qui bientost aprez m'ont quité et ma cuisine et leur livree, seulement pour se rendre à leur premiere vie : et en trouvay un, amassant depuis des moules, emmy la voierie, pour son disner, que par priere, ny par menace, ie ne sceus distraire de la saveur et doulceur qu'il trouvoit en l'indigence. Les gueux ont leurs magnificences et leurs voluptez, comme les riches, et, dict on, leurs dignitez et ordres politiques. Ce sont effects de l'accoustumance : elle nous peult duire, non seulement à telle forme qu'il luy plaist (pourtant, disent les sages,[1] nous fault il planter à la meilleure, qu'elle nous facilitera incontinent), mais aussi au changement et à la variation, qui est le plus noble et le plus utile de ses apprentissages. La meilleure de mes complexions corporelles, c'est d'estre flexible et peu opiniastre : i'ay des inclinations plus propres et ordinaires, et plus agreables, que d'aultres ; mais, avecques bien peu d'effort, ie m'en destourne, et me coule ayseement à la façon contraire. Un ieune homme doibt troubler ses regles, pour esveiller sa vigueur, la garder de moisir et s'apoltron-

(formé probablement du latin *lodix*), couverte de lit cotonnée et piquée. (MONET.)

1. *Pythagore*, dans Stobée, *Serm.* 29. Voici comment la maxime est rapportée par Plutarque, qui l'attribue aux pythagoriciens : « Choisy la voye qui est la meilleure; l'accoustumance te la rendra agreable et plaisante. » (*De l'Exil*, ch. VII de la traduction d'Amyot.) (C.)

nir; et n'est train de vie si sot et si debile que celuy qui se conduict par ordonnance et discipline;

> Ad primum lapidem vectari quum placet, hora
> Sumitur ex libro; si prurit frictus ocelli
> Angulus, inspecta genesi, collyria quærit : [1]

il se reiectera souvent aux excez mesme, s'il m'en croit : aultrement, la moindre desbauche le ruyne; il se rend incommode et desagreable en conversation. La plus contraire qualité à un honneste homme, c'est la delicatesse et obligation à certaine façon particuliere; et elle est particuliere, si elle n'est ployable et soupple. Il y a de la honte de laisser à faire par impuissance, ou de n'oser, ce qu'on veoid faire à ses compaignons : que telles gents gardent leur cuisine. Par tout ailleurs, il est indecent; mais à un homme de guerre, il est vicieux et insupportable; lequel, comme disoit Philopœmen, [2] se doibt accoustumer à toute diversité et inegualité de vie.

Quoique j'aye esté dressé, autant qu'on a peu, à la liberté et à l'indifference, si est ce que, par nonchalance m'estant, en vieillissant, plus arresté sur certaines formes (mon aage est hors d'institution, et n'a desormais dequoy regarder ailleurs qu'à se maintenir), la coustume a desià, sans y penser, imprimé si bien en moy son charactere en certaines choses, que j'appelle excez, de m'en despartir : et sans m'essayer, ne puis ny dormir sur iour, ny faire collation entre les repas, ny desieuner, ny m'aller coucher sans grand intervalle, comme des trois bonnes heures,

1. Veut-il se faire porter à un mille, l'heure du départ est prise dans son livre d'astrologie; l'œil lui démange-t-il pour s'être frotté, point de remède avant d'avoir consulté son horoscope. (Juvénal, VI, 576.)

2. Ou plutôt, *comme on disoit à Philopœmen*. Voy. sa vie dans Plutarque, ch. 1 de la traduction d'Amyot. (C.)

aprez le souper, ny faire des enfants qu'avant le sommeil, ny les faire debout, ny porter ma sueur, ny m'abbruver d'eau pure ou de vin pur, ny me tenir nue teste long temps, ny me faire tondre aprez disner; et me passerois autant malayseement de mes gants que de ma chemise, et de me laver à l'issue de table et à mon lever, et de ciel et rideaux à mon lict, comme de choses bien necessaires. Ie disnerois sans nappe; mais, à l'allemande, sans serviette blanche, tresincommodement; ie les souille plus qu'eulx et les Italiens ne font, et m'ayde peu de cuillier et de fourchette. Ie plaincts qu'on n'aye suyvi un train que i'ay veu commencer, à l'exemple des roys, qu'on nous changeast de serviette selon les services, comme d'assiette. Nous tenons de ce laborieux soldat, Marius, que, vieillissant, il devint delicat en son boire, et ne le prenoit qu'en une sienne couppe particuliere :[1] moy ie me laisse aller de mesme à certaine forme de verres,[2] et ne bois pas volontiers en verre commun: non plus que d'une main commune : tout metal m'y desplaist au prix d'une matiere claire et transparente : que mes yeulx y tastent aussi, selon leur capacité. Ie doibs plusieurs telles mollesses à l'usage. Nature m'a aussi, d'aultre part, apporté les siennes : comme, De ne soubstenir plus deux pleins repas en un iour, sans surcharger mon estomach; ny l'abstinence pure de l'un des repas, sans me remplir de vents, asseicher ma bouche, estonner mon appetit : De m'offenser d'un long serein; car, depuis quelques annees, aux courvees de la guerre, quand toute la nuict y court,

1. Plutarque, *Comment il fault refrener la cholere*, ch. xiii. (C.)

2. On lit dans l'édit. de 1588, fol. 480 verso : « Les tasses me desplaisent, et l'argent, au prix du verre, et d'estre servy à boire d'une main inaccoutumee et estrangiere, et en verre commun; et me laisse aller au chois de certaine forme de verres. Ie doibs plusieurs telles mollesses, etc. »

comme il advient communement, aprez cinq ou six heures l'estomach me commence à troubler, avecques vehemente douleur de teste; et n'arrive point au iour sans vomir. Comme les aultres s'en vont desieuner, ie m'en vois dormir; et, au partir de là, aussi gay qu'auparavant. I'avois tousiours apprins que le serein ne s'espandoit qu'à la naissance de la nuict : mais, hantant ces annees passees familierement, et long temps, un seigneur imbu de cette creance, Que le serein est plus aspre et dangereux sur l'inclination du soleil une heure ou deux avant son coucher, lequel il evite soigneusement, et mesprise celuy de la nuict; il a cuidé m'imprimer, non tant son discours,[1] que son sentiment. Quoy, que le doubte mesme, et l'inquisition[2] frappe nostre imagination, et nous change? Ceulx qui cedent tout à coup à ces pentes, attirent l'entiere ruyne sur eulx; et plaings plusieurs gentilshommes, qui, par la sottise de leurs medecins, se sont mis en chartre touts ieunes et entiers : encores vauldroit il mieulx souffrir un rheume, que de perdre pour iamais, par desaccoustumance, le commerce de la vie commune, en action de si grand usage. Fascheuse science, qui nous descrie les plus doulces heures du iour! Estendons nostre possession iusques aux derniers moyens : le plus souvent on s'y durcit en s'opiniastrant, et corrige on sa complexion, comme feit Cesar le haut mal, à force de le mespriser et corrompre.[3] On se doibt addonner aux meilleures regles, mais non pas s'y asservir; si ce n'est à celles, s'il y en a quelqu'une, ausquelles l'obligation et servitude soit utile.

1. Non pas tant son opinion que sa sensation.
2. La recherche. (E. J.)
3. Voy. sa vie dans Plutarque, ch. V de la version d'Amyot. (C.)

Et les roys et les philosophes fientent, et les dames aussi : les vies publicques se doibvent à la cerimonie ;[1] la mienne, obscure et privee, iouït de toute dispense naturelle ; soldat et gascon, sont qualitez aussi un peu subiectes à l'indiscretion : par quoy, ie diray cecy de cette action, Qu'il est besoing de la renvoyer à certaines heures prescriptes et nocturnes, et s'y forcer par coustume et assubiectir, comme i'ay faict ; mais non s'assubiectir, comme i'ay faict en vieillissant, au soing de particuliere commodité de lieu et de siege pour ce service, et le rendre empeschant par longueur et mollesse : toutesfois, aux plus sales offices, est il pas aulcunement excusable de requerir plus de soing et de netteté ? *Natura homo mundum et elegans animal est.*[2] De toutes les actions naturelles, c'est celle que ie souffre plus mal volontiers m'estre interrompue. I'ay veu beaucoup de gents de guerre incommodez du desreglement de leur ventre : tandis que le mien et moy ne nous faillons iamais au poinct de nostre assignation, qui est au sault du lict, si quelque violente occupation ou maladie ne nous trouble.

Ie ne iuge doncques poinct, comme ie disois, où les malades se puissent mettre mieulx en seureté, qu'en se tenant coy dans le train de vie où ils se sont eslevez et nourris : le changement, quel qu'il soit, estonne et blece. Allez croire que les chastaignes nuisent a un Perigourdin ou à un Lucquois, et le laict et le formage aux gents de la montaigne. On leur va ordonnant une non seulement nouvelle, mais contraire forme de vie : mutation qu'un sain

1. Édit. de 1588, fol. 481 : « Les aultres ont pour leur part la discretion et la suffisance, moy l'ingenuité et la liberté : les vies publicques, etc. »

2. L'homme est, de sa nature, un animal propre et délicat. (Sénèque, *Epist.* 92.)

ne pourroit souffrir. Ordonnez de l'eau à un Breton de soixante dix ans; enfermez dans une estuve un homme de marine; deffendez le promener à un laquay basque : ils les privent de mouvement, et enfin d'air et de lumiere.

An vivere tanti est?

Cogimur a suetis animum suspendere rebus,
Atque, ut vivamus, vivere desinimus.....
Hos superesse reor, quibus et spirabilis aer,
Et lux, qua regimur, redditur ipsa gravis?[1]

S'ils ne font aultre bien, ils font au moins cecy, qu'ils preparent de bonne heure les patients à la mort, leur sappant peu à peu et retranchant l'usage de la vie.

Et sain et malade, ie me suis volontiers laissé aller aux appetits qui me pressoient. Ie donne grande auctorité à mes desirs et propensions : ie n'ayme point à guarir le mal par le mal; ie hais les remedes qui importunent plus que la maladie. D'estre subiect à la cholique, et subiect à m'abstenir du plaisir de manger des huistres; ce sont deux maulx pour un : le mal nous pince d'un costé; la regle, de l'aultre. Puisqu'on est au hazard de se mescompter, hazardons nous plustost à la suitte du plaisir. Le monde faict au rebours, et ne pense rien utile, qui ne soit penible; la facilité luy est suspecte. Mon appetit, en plusieurs choses, s'est assez heureusement accommodé par soy mesme, et rengé à la santé de mon estomach : l'acrimonie et la poincte des saulses m'aggreerent estant ieune;

1. La vie est-elle d'un si grand prix?... On nous oblige à nous priver des choses auxquelles nous sommes accoutumés, et, pour prolonger notre vie, nous cessons de vivre... En effet, mettrai-je au nombre des vivants ceux à qui l'on rend incommode l'air qu'ils respirent, et la lumière qui les éclaire? (Pseudo-Gall., *Eleg.*, I, cIV, 247.) — On n'y trouve point ces mots : « An vivere tanti est? »

mon estomach s'en ennuyant depuis, le goust l'a incontinent suyvi : le vin nuit aux malades; c'est la premiere chose dequoy ma bouche se desgouste, et d'un desgoust invincible. Quoy que ie receoive desagreablement, me nuit; et rien ne me nuit, que ie fasse avecques faim et alaigresse. Ie n'ay iamais receu nuisance d'action qui m'eust esté bien plaisante : et si ay faict ceder à mon plaisir, bien largement, toute conclusion medecinale : et me suis, ieune,

> Quem circumcursans huc atque huc sæpe Cupido
> Fulgebat crocina splendidus in tunica;[1]

presté, autant licencieusement et inconsidereement qu'aultre, au desir qui me tenoit saisi;

> Et militavi non sine gloria;[2]

plus toutes fois en continuation et en duree, qu'en saillie :

> Sex me vix memini sustinuisse vices.[3]

Il y a du malheur, certes, et du miracle, à confesser en quelle foiblesse d'ans[4] ie me rencontray premierement en sa subiection. Ce feut bien rencontre; car ce feut long temps avant l'aage de chois et de cognoissance : il ne me souvient point de moy de si loing; et peult on marier ma

1. Lorsque l'Amour, couvert d'une robe éclatante, voltigeoit sans cesse autour de moi. (Catulle, *Carm.*, LXVI, 133.)

2. Et j'ai mérité quelque gloire dans ce genre de combat. (Hor., *Od.*, III, xxvi, 2.)

3. Je me souviens d'avoir à peine remporté six victoires. (Ovide, *Amor.*, III, 7, 26.) Ovide même se vante de quelque chose de plus. Nous permettra-t-on de renvoyer au conte de La Fontaine intitulé *le Berceau*, v. 247? Ce que Pinucio dit là, Montaigne déclare qu'à peine il croit avoir jamais pu l'assurer pour son propre compte. (C.)

4. En quel âge tendre. (E. J.)

fortune à celle de Quartilla,[1] qui n'avoit point memoire de son fillage :

> Inde tragus, celeresque pili, mirandaque matri
> Barba meæ.[2]

Les medecins ployent, ordinairement avecques utilité, leurs regles à la violence des envies aspres qui surviennent aux malades : ce grand desir ne se peult imaginer si estrangier et vicieux, que nature ne s'y applique. Et puis, combien est ce de contenter la fantasie? A mon opinion, cette piece là importe de tout; au moins, au de là de toute aultre. Les plus griefs et ordinaires maulx sont ceulx que la fantasie nous charge : ce mot espaignol me plaist à plusieurs visages, *defienda me Dios de my*.[3] Ie plaindz, estant malade, de quoy ie n'ay quelque desir qui me donne ce contentement de l'assouvir; à peine m'en destourneroit la medecine : autant en fois ie sain : ie ne veois gueres plus qu'esperer et vouloir. C'est pitié d'estre alanguy et affoibly iusques au souhaiter.

L'art de medecine n'est pas si resolue, que nous soyons sans auctorité, quoy que nous facions : elle change selon les climats et selon les lunes; selon Fernel et selon l'Escale.[4] Si vostre medecin ne treuve bon que vous dormez,

1. Qui dit dans Pétrone, ch. XXV : « Innoxiam meam iratam habeam, si unquam me meminerim virginem fuisse. » (C.)

2. Aussi eus-je bientôt du poil sous l'aisselle, et ma barbe précoce étonna ma mère. (MARTIAL, XI. XXII, 7.)

3. Que Dieu me défende de moi-même!

4. Fernel, médecin de Henri II, célèbre praticien, né en 1497, mort en 1558. — L'Escale, plus connu sous le nom de J. C. Scaliger, un des plus grands érudits de ce siècle. Il n'étoit pas permis alors d'être savant sans donner à son nom un air latin ou grec. *Turnebus* avoit nom Tournebu, *Budæus*, Budé; *Philander*, Filandrier; *Hortibonus* ou *Hortusbonus*, Casaubon; *Mélanchthon* (μέλαινα χθών), Schwartzerde, etc. Sans-Malice, médecin de François Ier, se fit appeler en grec *Akakia* (ἀκακία). Plus tard, Van der

que vous usez de vin ou de telle viande, ne vous chaille : ie vous en trouveray un aultre qui ne sera pas de son advis : la diversité des arguments et opinions medecinales embrasse toute sorte de formes. Ie veis un miserable malade crever et se pasmer d'alteration, pour se guarir; et estre mocqué depuis par un aultre medecin, condamnant ce conseil comme nuisible : avoit il pas bien employé sa peine? Il est mort freschement, de la pierre, un homme de ce mestier, qui s'estoit servy d'extreme abstinence à combattre son mal : ses compaignons disent qu'au rebours ce ieusne l'avoit asseiché, et luy avoit cuict le sable dans les roignons.

I'ay apperceu qu'aux bleceures et aux maladies, le parler m'esmeut et me nuit, autant que desordre que ie face. La voix me couste et me lasse : car ie l'ay haulte et efforcee : si que, quand ie suis venu à entretenir l'aureille des grands, d'affaires de poids, ie les ay mis souvent en soing de moderer ma voix.

Ce conte merite de me divertir : Quelqu'un,[1] en certaine eschole grecque, parloit hault, comme moy : le maistre des cerimonies luy manda qu'il parlast plus bas : « Qu'il m'envoye, feit il, le ton auquel il veult que ie parle. » L'aultre luy repliqua, « Qu'il prinst son ton des aureilles de celuy à qui il parloit. » C'estoit bien dict, pourveu qu'il s'entende : « Parlez selon ce que vous avez à faire à vostre auditeur : » car, si c'est à dire, « Suffise vous qu'il vous oye; ou, reglez vous par luy. » ie ne treuve

Beken s'appela *Torrentius;* Voorbroek, *Perizonius*, etc. Sous Louis XIV, deux jésuites changèrent leur nom, qui leur sembloit ridicule : le père Annat se nommoit le P. Canard (*Anas*), et le P. Commire, le P. Commère. (J. V. L.)

1. C'étoit Carnéade. Voy. la vie de ce philosophe dans Diogène Laërce, IV, 63. (C.)

pas que ce feust raison. Le ton et mouvement de la voix a quelque expression et signification de mon sens; c'est à moy à le conduire pour me representer : il y a voix pour instruire, voix pour flater, ou pour tanser; ie veulx que ma voix non seulement arrive à luy, mais, à l'adventure, qu'elle le frappe, et qu'elle le perce. Quand ie mastine mon laquay, d'un ton aigre et poignant, il seroit bon qu'il veinst à me dire : « Mon maistre, parlez plus doulx, ie vous oys bien. » *Est quædam vox ad auditum accommodata, non magnitudine, sed proprietate.*[1] La parole est moitié à celuy qui parle, moitié à celuy qui l'escoute: cettuy cy se doibt preparer à la recevoir, selon le bransle qu'elle prend : comme entre ceulx qui iouent à la paulme, celuy qui sousbtient, se desmarche[2] et s'appreste, selon qu'il veoid remuer celuy qui luy iecte le coup, et selon la forme du coup.

L'experience m'a encores apprins cecy, Que nous nous perdons d'impatience. Les maulx ont leur vie et leurs bornes, leurs maladies et leur santé. La constitutions des maladies est formee au patron de la constitution des animaulx; elles ont leur fortune limitee dez leur naissance, et leurs iours : qui essaye de les abbreger imperieusement, par force, au travers de leur course, il les alonge et multiplie, et les harcelle, au lieu de les appaiser. Ie suis de l'advis de Crantor, « Qu'il ne fault ny obstineement s'opposer aux maulx, et à l'estourdie, ny leur succomber de mollesse; mais qu'il leur fault ceder naturellement, selon leur condition et la nostre. » On doibt donner passage aux maladies : et ie treuve qu'elles ar-

1. Il y a une sorte de voix qui est faite pour l'oreille, non pas tant par son étendue que par sa propriété. (Quintilien, XI, 3.)

2. Se recule, se retire en arrière. — Desmarcher, *pedem referre.* (Nicot.)

restent moins chez moy, qui les laisse faire; et en ay perdu, de celles qu'on estime plus opiniastres et tenaces, de leur propre decadence, sans ayde et sans art, et contre ses regles. Laissons faire un peu à nature : elle entend mieulx ses affaires que nous. « Mais un tel en mourut. » Si ferez vous ; sinon de ce mal là, d'un aultre : et combien n'ont pas laissé d'en mourir, ayant trois medecins à leur cul?[1] L'exemple est un mirouer vague, universel, et à tout sens. Si c'est une medecine voluptueuse, acceptez la : c'est tousiours autant de bien present : ie ne m'arresteray ny au nom, ny à la couleur, si elle est delicieuse et appetissante; le plaisir est des principales especes du proufit. I'ay laissé envieillir et mourir en moy, de mort naturelle, des rheumes, defluxions goutteuses, relaxation, battements de cœur, micraines et aultres accidents, que i'ay perdus, quand ie m'estois à demy formé à les nourrir : on les coniure mieulx par courtoisie que par braverie. Il fault souffrir doulcement les loix de nostre condition : nous sommes pour vieillir, pour affoiblir, pour estre malades, en despit de toute medecine. C'est la premiere leçon que les Mexitains font à leurs enfants, quand, au partir du ventre des meres, ils les vont saluant ainsin : « Enfant, tu es venu au monde pour endurer : endure, souffre, et tais toy. » C'est iniustice, de se douloir qu'il soit advenu à quelqu'un ce qu'il peult advenir à chascun : *Indignare, si quid in te inique proprie constitutum est.*[2]

Veoyez un vieillard qui demande à Dieu qu'il luy maintienne sa santé entiere et vigoreuse, c'est à dire qu'il le remette en ieunesse :

1. L'édit. de 1588, fol. 483, dit plus honnêtement, « à leur coste. »

2. Plains-toi, si l'on t'impose à toi seul une injuste loi. (Sénèque, *Epist.* 91.)

Stulte, quid hæc frustra votis puerilibus optas?[1]

n'est ce pas folie? sa condition ne le porte pas. La goutte, la gravelle, l'indigestion, sont symptomes des longues annees; comme des longs voyages, la chaleur, les pluyes et les vents. Platon[2] ne croit pas qu'Aesculape se meist en peine de prouveoir, par regimes, à faire durer la vie en un corps gasté et imbecille, inutile à son pays, inutile à sa vacation, et à produire des enfants sains et robustes; et ne treuve pas ce soing convenable à la iustice et prudence divine, qui doibt conduire toutes choses à utilité. Mon bon homme, c'est faict: on ne vous scauroit redresser; on vous plastrera pour le plus, et estansonnera un peu, et alongera lon de quelque heure vostre misere:

Non secus instantem cupiens fulcire ruinam,
Diversis contra nititur obiicibus;
Donec certa dies, omni compage soluta,
Ipsum cum rebus subruat auxilium:[3]

Il fault apprendre à souffrir ce qu'on ne peult eviter: nostre vie est composee, comme l'harmonie du monde, de choses contraires, aussi de divers tons, doulx et aspres, aigus et plats, mols et graves: le musicien qui n'en aymeroit que les uns, que vouldroit il dire? il fault qu'il s'en scache servir en commun, et les mesler; et nous aussi, les biens et les maulx, qui sont consubstanciels à nostre vie; nostre estre ne peult, sans ce meslange; et y est l'une bande non moins necessaire que l'aultre. D'es-

1. Insensé! à quoi bon ces vœux puérils, qui ne sauroient être accomplis? (Ovide, *Trist.*, III, VIII, 11.)

2. *République*, liv. III, p. 423. (C.)

3. Ainsi celui qui veut soutenir un bâtiment, l'étaie dans les endroits où il menace ruine; mais enfin toute la charpente se démunit, et des étais tombent avec l'édifice. (Pseudo-Gallus, I, 171.)

sayer à regimber contre la necessité naturelle, c'est representer la folie de Ctesiphon,[1] qui entreprenoit de faire à coups de pied avecques sa mule.

Ie consulte peu des alterations que ie sens; car ces gents icy sont advantageux, quand ils vous tiennent à leur misericorde : ils vous gourmandent les aureilles de leurs prognostiques, et, me surprenant aultresfois affoibly du mal, m'ont iniurieusement traicté de leurs dogmes et trongne magistrale, me menaceant, tantost de grandes douleurs, tantost de mort prochaine. Ie n'en estois abbattu, ny deslogé de ma place; mais i'en estois heurté et poulsé : si mon iugement n'en est ny changé, ny troublé, au moins il en estoit empesché; c'est tousiours agitation et combat.

Or, ie traicte mon imagination le plus doulcement que ie puis, et la deschargerois, si ie pouvois, de toute peine et contestation; il la fault secourir et flater; et piper,[2] qui peult : mon esprit est propre à cet office; il n'a point faulte d'apparences par tout; s'il persuadoit, comme il presche, il me secourroit heureusement. Vous en plaist il un exemple? Il dict « Que c'est pour mon mieulx que i'ay « la gravelle : que les bastiments de mon aage ont naturellement à souffrir quelque gouttiere; il est temps « qu'ils commencent à se lascher et desmentir : C'est une « commune necessité, et n'eust on pas faict pour moy un « nouveau miracle : Ie paye, par là, le loyer deu à la « vieillesse, et ne sçaurois en avoir meilleur compte : Que « la compaignie me doibt consoler, estant tumbé en l'ac- « cident le plus ordinaire des hommes de mon temps :

1. Certain escrimeur, dont Plutarque rapporte cela dans le traité, *Comment il fault refrener la cholere*, ch. VIII de la version d'Amyot. (C.)

2. Et tromper, pour qui le peut. (E. J.)

« I'en veois par tout d'affligez de mesme nature de mal;
« et m'en est la societé honnorable, d'autant qu'il se prend
« plus volontiers aux grands; son essence a de la no-
« blesse et de la dignité : Que des hommes qui en sont
« frappez, il en est peu de quittes à meilleure raison; et
« si, il leur couste la peine d'un fascheux regime, et la
« prinse ennuyeuse et quotidienne des drogues medeci-
« nales : là où ie le doibs purement à ma bonne fortune;
« car quelques bouillons communs de l'eryngium [1] et
« herbe du turc, que deux ou trois fois i'ay avallez, en
« faveur des dames qui, plus gracieusement que mon mal
« n'est aigre, m'en offroient la moitié du leur, m'ont sem-
« blé egalement faciles à prendre, et inutiles en opera-
« tion : ils ont à payer mille vœux à Aesculape, et autant
« d'escus à leur medecin, de la profluvion [2] de sable
« aysee et abondante, que ie receois souvent par le bene-
« fice de nature : la decence mesme de ma contenance
« en compaignie n'en est pas troublee; et porte mon eau
« dix heures, et aussi long temps qu'un sain. La crainte
« de ce mal, faict il, t'effrayoit aultresfois, quand il t'estoit
« incogneu; les cris et le desespoir de ceulx qui l'aigris-
« sent par leur impatience, t'en engendroient l'horreur.
« C'est un mal qui te bat les membres par lesquels tu as
« le plus faifly : Tu es homme de conscience,

Quæ venit indigne pœna, dolenda venit : [3]

« regarde ce chastiement : il est bien doulx au prix d'aul-

1. Panicaut, ou chardon roland : sa racine est apéritive. — Herbe du turc, turquette, nom vulgaire de la herniaire, *herniaria glabra*.

2. Pour un écoulement de sable aisé et abondant, etc. — *Profluvion* est purement latin, *profluvium sanguinis*, flux de sang. (C.)

3. Le mal qu'on n'a pas mérité est le seul dont on ait droit de se plaindre. (Ovide, *Heroid.*, V, 8.)

« tres, et d'une faveur paternelle ; Regarde sa tardifveté ;
« il n'incommode et occupe que la saison de ta vie qui,
« ainsi comme ainsin,[1] est meshuy perdue et sterile,
« ayant faict place à la licence et plaisirs de ta ieunesse,
« comme par composition. La crainte et pitié que le
« peuple a de ce mal, te sert de matiere de gloire ; qua-
« lité de laquelle si tu as le iugement purgé, et en as guary
« ton discours,[2] tes amis pourtant en recognoissent en-
« cores quelque teincture en ta complexion. Il y a plai-
« sir à ouïr dire de soy, Voylà bien de la force, voylà
« bien de la patience. On te veoid suer d'ahan, paslir,
« rougir, trembler, vomir iusques au sang, souffrir des
« contractions et convulsions estranges, desgoutter par
« fois de grosses larmes des yeulx, rendre les urines
« espesses, noires et effroyables, ou les avoir arrestees
« par quelque pierre espineuse et herissee qui te poinct
« et escorche cruellement le col de la verge ; entretenant
« ce pendant les assistants d'une contenance commune ;
« bouffonnant à pauses[3] avecques tes gents ; tenant ta
« partie en un discours tendu : excusant de parole ta dou-
« leur, et rabbattant de ta souffrance. Te souvient il de
« ces gents du temps passé, qui recherchoient les maulx
« avecques si grand'faim, pour tenir leur vertu en haleine
« et en exercice ? mets le cas que nature te porte et te
« poulse à cette glorieuse eschole, en laquelle tu ne
« feusses iamais entré de ton gré. Si tu me dis, que c'est
« un mal dangereux et mortel : quels aultres ne le sont ?
« car c'est une piperie medecinale, d'en excepter aulcuns

1. Qui, d'une manière ou d'une autre, etc. (E. J.)
2. Ta raison. (E. J.)
3. Plaisantant, riant de temps en temps. — Il y a dans l'édit. de 1588, fol. 484 verso, « raillant à pauses avec les dames. »

« qu'ils disent n'aller point de droict fil à la mort : qu'im-
« porte, s'ils y vont par accident, ou s'ils glissent et gau-
« chissent ayseement vers la voye qui nous y mene? Mais
« tu ne meurs pas de ce que tu es malade, tu meurs de
« ce que tu es vivant : la mort te tue bien, sans le se-
« cours de la maladie : et à d'aulcuns les maladies ont
« esloingné la mort, qui ont plus vescu, de ce qu'il leur
« sembloit s'en aller mourants : joinct qu'il est, comme
« des playes, aussi des maladies, medecinales et salu-
« taires. La cholique est souvent non moins vivace que
« vous : ils se veoid des hommes ausquels elle a continué
« depuis leur enfance iusques à leur extreme vieillesse : et
« s'ils ne luy eussent failly de compaignie, elle estoit pour
« les assister plus oultre : vous la tuez plus souvent qu'elle
« ne vous tue. Et quand elle te presenteroit l'image de la
« mort voysine, seroit ce pas un bon office, à un homme
« de tel aage, de le ramener aux cogitations de sa fin?
« Et qui pis est, tu n'as plus pour quoy guarir : Ainsi
« comme ainsin, au premier iour la commune necessité
« t'appelle. Considere combien artificiellement et doulce-
« ment elle te desgouste de la vie et desprend du monde;
« non te forçeant, d'une subiection tyrannique, comme
« tant d'aultres maulx que tu veois aux vieillards, qui les
« tiennent continuellement entravez, et sans relasche, de
« foiblesses et douleurs; mais par advertissements, et ins-
« tructions reprinses à intervalles; entremeslant des lon-
« gues pauses de repos, comme pour te donner moyen de
« mediter et repeter sa leçon à ton ayse. Pour te donner
« moyen de iuger sainement, et prendre party en homme
« de cœur, elle te presente l'estat de ta condition entiere,
« et en bien et en mal : et, en mesme iour, une vie tres-
« alaigre tantost, tantost insupportable. Si tu n'accolles

« la mort, au moins tu luy touches en paulme,[1] une fois le « mois : par où tu as de plus à esperer qu'elle t'attrappera « un iour sans menace ; et qu'estant si souvent conduict « iusques au port, te fiant d'estre encores aux termes ac- « coustumez, on t'aura, et ta fiance, passé l'eau un matin « inopineement. On n'a point à se plaindre des maladies « qui partagent loyalement le temps avecques la santé. »

Ie suis obligé à la fortune, de quoy elle m'assault si souvent de mesme sorte d'armes : elle m'y façonne, et m'y dresse par usage, m'y durcit et habitue : ie sçais à peu prez meshuy en quoy i'en doibs estre quite. A faulte de memoire naturelle, i'en forge de papier : et comme quelque nouveau symptome survient à mon mal, ie l'escris : d'où il advient que asture, estant quasi passé par toute sorte d'exemples, si quelque estonnement me menace, feuilletant ces petits brevets descousus, comme des feuilles sibyllines, ie ne faulx plus de trouver où me consoler de quelque prognostique favorable, en mon experience passee.[2] Me sert aussi l'accoustumance à mieulx esperer pour l'advenir : car la conduicte de ce vuidange ayant continué si long temps, il est à croire que nature ne changera point ce train, et n'en adviendra aultre pire accident que celuy que ie sens. En oultre, la condition de cette maladie n'est point mal advenante à ma complexion prompte et soubdaine : quand elle m'assault mollement, elle me faict peur, car c'est pour long temps : mais, naturellement,

1. Dans la paume de la main. (E. J.)

2. C'est le recueil de ces *petits brevets* qui compose en partie le Journal du Voyage de Montaigne en Italie, publié en 1774 : l'histoire de sa gravelle devoit, en effet, y tenir une grande place, puisqu'il étoit sur-tout allé prendre les eaux minérales de Lorraine, de Suisse, et de Toscane, et qu'il lui importoit de se rendre compte du bien ou du mal qu'elles pouvoient lui faire. On s'aperçoit aisément qu'il n'écrivoit ou ne dictoit ces notes que pour lui. (J. V. L.)

elle a des excez vigoreux et gaillards; elle me secoue à oultrance, pour un iour ou deux. Mes reins ont duré un aage sans alteration; il y en a tantost un aultre qu'ils ont changé d'estat : les maulx ont leur periode comme les biens; à l'adventure est cet accident à sa fin. L'aage affoiblit la chaleur de mon estomach; sa digestion en estant moins parfaicte, il renvoye cette matiere crue à mes reins : pourquoy ne pourra estre, à certaine revolution, affoiblie pareillement la chaleur de mes reins, si bien qu'ils ne puissent plus petrifier mon flegme; et nature s'acheminer à prendre quelque aultre voye de purgation? Les ans m'ont evidemment faict tarir aulcuns rheumes; pourquoy non ces excrements qui fournissent de matiere à la grave? Mais est il rien doulx au prix de cette soubdaine mutation, quand, d'une douleur extreme, ie viens, par le vuidange de ma pierre, à recouvrer, comme d'un esclair, la belle lumiere de la santé, si libre et si pleine, comme il advient en nos soubdaines et plus aspres choliques? Y a il rien en cette douleur soufferte, qu'on puisse contrepoiser au plaisir d'un si prompt amendement? De combien la santé me semble plus belle aprez la maladie, si voysine et si contiguë que ie les puis recognoistre, en presence l'une de l'autre, en leur plus hault appareil; où elles se mettent à l'envy, comme pour se faire teste et contrecarre![1] Tout ainsi que les stoïciens disent que les vices sont utilement introduicts pour donner prix et faire espaule à la vertu:[2] nous pouvons dire, avecques meilleure raison, et coniecture moins hardie, que nature nous a presté la douleur pour l'honneur et ser-

1. *Un contrecarre*, ou *contrequarre*, opposition, *antisophisma*. (NICOT et COTGRAVE.)

2. Ce sentiment est expressément combattu par Plutarque, dans le traité *des Communes conceptions contre les Stoïques*, ch. x et suiv. (C.)

vice de la volupté et indolence. Lorsque Socrates, aprez qu'on l'eut deschargé de ses fers, sentit la friandise de cette demangeaison que leur pesanteur avoit causé en ses iambes, il se resiouït à considerer l'estroicte alliance de la douleur à la volupté; comme elles sont associees d'une liaison necessaire, si qu'à tours[1] elles se suyvent et entr'engendrent; et s'escrioit au bon Esope, qu'il deust avoir prins de cette consideration un corps propre à une belle fable.[2]

Le pis que ie veoye aux aultres maladies, c'est qu'elles ne sont pas si griefves en leur effect, comme elles sont en leur yssue : on est un an à se r'avoir, tousiours plein de foiblesse et de crainte. Il y a tant de hazard, et tant de degrez à se reconduire à sauveté, que ce n'est iamais faict : avant qu'on vous aye deffublé d'un couvrechef, et puis d'une calote; avant qu'on vous aye rendu l'usage de l'air, et du vin, et de vostre femme, et des melons, c'est grand cas si vous n'estes recheu en quelque nouvelle misere. Cette cy a ce privilege, qu'elle s'emporte tout net : là où les aultres laissent tousiours quelque impression et alteration qui rend le corps susceptible de nouveau mal, et se prestent la main les uns aux aultres. Ceulx là sont excusables, qui se contentent de leur possession sur nous sans l'estendre et sans introduire leur sequelle; mais courtois et gracieux sont ceulx de qui le passage nous apporte quelque utile consequence. Depuis ma cholique, ie me treuve deschargé d'aultres accidents, plus ce me semble que ie n'estois auparavant, et n'ay point eu de fiebvre depuis; i'argumente que les vomissements extremes et frequents que ie souffre, me purgent : et

1. Si bien que tour à tour, etc. (E. J.)
2. Platon, *Phédon*, p. 60. (C.)

d'aultre costé, mes desgoustements, et les ieusnes estranges que ie passe, digerent mes humeurs peccantes; et nature vuide, en ces pierres, ce qu'elle a de superflu et nuisible. Qu'on ne me die point que c'est une medecine trop cher vendue : car quoy, tant de puants bruvages, cauteres, incisions, suees, setons, dietes, et tant de formes de guarir, qui nous apportent souvent la mort, pour ne pouvoir soubstenir leur violence et importunité? Par ainsi, quand ie suis attainct, ie le prends à medecine; quand ie suis exempt, ie le prends à constante et entiere delivrance.

Voicy encores une faveur de mon mal, particuliere : C'est qu'à peu prez, il faict son ieu à part, et me laisse faire le mien, ou il ne tient qu'à faulte de courage; en sa plus grande esmotion, ie l'ay tenu dix heures à cheval. Souffrez seulement, vous n'avez que faire d'aultre regime; iouez, disnez, courez, faictes cecy, et faictes encores cela, si vous pouvez : vostre débauche y servira plus qu'elle n'y nuira : Dictes en autant à un verolé, à un goutteux, à un hernieux. Les aultres maladies ont des obligations plus universelles, gehennent bien aultrement nos actions, troublent tout nostre ordre, et engagent à leur consideration tout l'estat de la vie : cette cy ne faict que pincer la peau; elle vous laisse l'entendement et la volonté en vostre disposition, et la langue, et les pieds, et les mains; elle vous esveille plustost qu'elle ne vous assopit. L'ame est frappee de l'ardeur d'une fiebvre, et atterree d'une epilepsie, et disloquee par une aspre micraine, et enfin estonnee par toutes les maladies qui blecent la masse et les plus nobles parties : icy, on ne l'attaque point; s'il luy va mal, à sa coulpe;[1] elle se trahit elle mesme, s'abandonne, et se

1. C'est sa faute. (E. J.)

desmonte. Il n'y a que les fols qui se laissent persuader que ce corps dur et massif qui se cuict en nos roignons, se puisse dissouldre par bruvages : par quoy, depuis qu'il est esbranlé, il n'est que de luy donner passage; aussi bien le prendra il.

Ie remarque encores cette particuliere commodité, que c'est un mal auquel nous avons peu à deviner : nous sommes dispensez du trouble auquel les aultres maulx nous iectent par l'incertitude de leurs causes, et conditions, et progrez ; trouble infiniment penible : nous n'avons que faire de consultations et interpretations doctorales; les sens nous montrent que c'est, et où c'est.

Par tels arguments, et forts et foibles, comme Cicero [1] le mal de sa vieillesse, i'essaye d'endormir et amuser mon imagination, et graisser ses playes. Si elles s'empirent demain, demain nous y pourvoyrons d'aultres eschappatoires. Qu'il soit vray : voicy, depuis de nouveau, que les plus legiers mouvements espreignent [2] le pur sang de mes reins; quoy pour cela ? ie ne laisse de me mouvoir comme devant, et picquer aprez mes chiens, d'une iuvenile ardeur et insolente ; et treuve que i'ay grand' raison d'un si important accident, qui ne me couste qu'une sourde poisanteur et alteration en cette partie : c'est quelque grosse pierre, qui foule et consomme la substance de mes roignons, et ma vie, que ie vuide peu à peu, non sans quelque naturelle doulceur, comme un excrement hormais superflu et empeschant. Or, sens ie quelque chose qui croule ? ne vous attendez pas que j'aille m'amusant à recognoistre mon pouls et mes urines, pour y prendre

1. Tâche d'adoucir et d'amuser le mal de sa vieillesse (dans son livre *de Senectute*), j'essaye d'endormir, etc. (C.)

2. Expriment, tirent, font sortir. (E. J.)

quelque prevoyance ennuyeuse : ie seray assez à temps à sentir le mal, sans l'alonger par le mal de la peur. Qui craint de souffrir, il souffre desia de ce qu'il craint. Ioinct que la dubitation et ignorance de ceulx qui se meslent d'expliquer les ressorts de nature et ses internes progrez, et tant de faulx prognostiques de leur art, nous doibt faire cognoistre qu'ell' a ses moyens infiniement incogneus : il y a grande incertitude, varieté et obscurité, de ce qu'elle nous promet ou menace. Sauf la vieillesse, qui est un signe indubitable de l'approche de la mort, de touts les aultres accidents, ie veois peu de signes de l'advenir, sur quoy nous ayons à fonder nostre divination. Ie ne me iuge que par vray sentiment, non par discours : A quoy faire? puisque ie n'y veulx apporter que l'attente et la patience. Voulez vous sçavoir combien ie gaigne à cela? regardez ceulx qui font aultrement, et qui despendent de tant de diverses persuasions et conseils; combien souvent l'imagination les presse sans le corps. I'ay maintesfois prins plaisir, estant en seureté et delivré de ces accidents dangereux, de les communiquer aux medecins, comme naissants lors en moy : ie souffrois l'arrest de leurs horribles conclusions, bien à mon ayse; et en demeurois de tant plus obligé à Dieu de sa grace, et mieulx instruict de la vanité de cet art.

Il n'est rien qu'on doibve tant recommender à la ieunesse que l'activité et la vigilance : nostre vie n'est que mouvement. Ie m'esbransle difficilement, et suis tardif par tout; à me lever, à me coucher, et à mes repas : c'est matin pour moy que sept heures; et, où ie gouverne, ie ne disne ny avant onze, ny ne soupe qu'aprez six heures. I'ay aultresfois attribué la cause des fiebvres et maladies où ie suis tumbé, à la pesanteur et assopis-

sement que le long sommeil m'avoit apporté; et me suis tousiours repenty de me rendormir le matin. Platon veult plus de mal à l'excez du dormir, qu'à l'excez du boire[1]. I'ayme à coucher dur, et seul; voire sans femme, à la royale; un peu bien couvert. On ne bassine iamais mon lict : mais, depuis la vieillesse, on me donne, quand i'en ay besoing, des draps à eschauffer les pieds et l'estomach. On trouvoit à redire au grand Scipion, d'estre dormart;[2] non, à mon advis, pour aultre raison, sinon qu'il faschoit aux hommes qu'en luy seul il n'y eust aulcune chose à redire. Si i'ay quelque curiosité en mon traictement, c'est plustost au coucher qu'à aultre chose; mais ie cede et m'accommode en general, autant que tout aultre, à la necessité. Le dormir a occupé une grande partie de ma vie; et le continue encores, en cet aage, huict ou neuf heures, d'une haleine. Ie me retire avecques utilité de cette propension paresseuse; et en vaulx evidemment mieulx. Ie sens un peu le coup de la mutation; mais c'est faict en trois jours. Et n'en veois gueres qui vive à moins, quand il est besoing, et qui s'exerce plus constamment, ny à qui les corvees poisent moins. Mon corps est capable d'une agitation ferme, mais non pas vehemente et soubdaine. Ie fuys meshuy les exercices violents, et qui me menent à la sueur : mes membres se lassent avant qu'ils s'eschauffent. Ie me tiens debout, tout le long d'un iour, et ne m'ennuye point à me promener; mais sur le pavé, depuis mon premier aage, ie n'ay aymé d'aller qu'à cheval; à pied, ie me crotte iusques aux fesses; et les petites

1. Diogène Laerce, *Vie de Platon*, III, 39; et Platon lui-même, *Lois*, VII, XIII, p. 892. (J. V. L.)

2. Plutarque, *Qu'il est requis qu'un prince soit savant*, ch. VI, à la fin. (C.)

gents sont subiects, par ces rues, à estre chocquez et coudoyez, à faulte d'apparence : et ay aymé à me reposer, soit couché, soit assis, les iambes autant ou plus haultes que le siege.

Il n'est occupation plaisante comme la militaire : occupation et noble en execution (car la plus forte, genereuse et superbe de toutes les vertus est la vaillance), et noble en sa cause : il n'est point d'utilité, ny plus iuste, ny plus universelle, que la protection du repos et grandeur de son païs. La compaignie de tant d'hommes vous plaist, nobles, ieunes, actifs; la veue ordinaire de tant de spectacles tragiques; la liberté de cette conversation, sans art; et une façon de vie, masle et sans cerimonie; la varieté de mille actions diverses; cette courageuse harmonie de la musique guerriere, qui vous entretient et eschauffe et les aureilles et l'ame; l'honneur de cet exercice; son aspreté mesme et sa difficulté, que Platon estime si peu, qu'en sa republicque il en faict part aux femmes et aux enfants : vous vous conviez aux roolles et hazards particuliers, selon que vous iugez de leur esclat et de leur importance; soldat volontaire; et veoyez quand la vie mesme y est excusablement employee,

Pulchrumque mori succurrit in armis.[1]

De craindre les hazards communs qui regardent une si grande presse; de n'oser ce que tant de sortes d'ames osent, et tout un peuple, c'est à faire à un cœur mol et bas oultre mesure : la compaignie asseure iusques aux enfants. Si d'aultres vous surpassent en science, en grace,

1. Qu'il est beau de mourir les armes à la main!
(Virg., *Æn.*, II, 317.)

en force, en fortune, vous avez des causes tierces à qui vous en prendre; mais de leur ceder en fermeté d'ame, vous n'avez à vous en prendre qu'à vous. La mort est plus abiecte, plus languissante et penible dans un lict, qu'en un combat : les fiebvres et les catarrhes, autant douloureux et mortels, qu'une harquebuzade. Qui seroit faict à porter valeureusement les accidents de la vie commune, n'auroit point à grossir son courage pour se rendre gendarme. *Vivere, mi Lucili, militare est.* [1]

Il ne me souvient point de m'estre iamais veu galleux : si est la graterie, des gratifications de nature les plus doulces, et autant à main; mais ell' a la penitence trop importunement voysine. Ie l'exerce plus aux aureilles, que i'ay au dedans pruantes, [2] par secousses.

Ie suis nay de touts les sens, entiers quasi à la perfection. Mon estomach est commodement bon, comme est ma testę; et, le plus souvent, se maintiennent au travers de mes fiebvres, et aussi mon haleine. I'ay oultrepassé l'aage [3] auquel des nations, non sans occasion, avoient prescript une si iuste fin à la vie, qu'elles ne permettoient point qu'on l'excedast; si ay ie encores des remises, quoyqu'inconstantes et courtes, si nettes, qu'il y a peu à dire de la santé et indolence de ma ieunesse. Ie ne parle pas de la vigueur et alaigresse : ce n'est pas raison qu'elle me suive hors ses limites :

1. Vivre, mon cher Lucilius, c'est faire la guerre. (Sénèque, *Epist.* 96.)

2. Sujettes à des démangeaisons, expression gasconne. (C.)

3. Montaigne avoit mis d'abord, comme on le voit dans l'exemplaire de Bordeaux : « I'ai oultrepassé tantost de six ans le cinquantiesme, auquel des nations, etc. » Cette phrase, écrite une année seulement après l'édit. de 1588, n'a pu rester: car l'auteur n'a cessé de revoir et d'augmenter son livre jusqu'à sa mort, en 1502. (J. V. L.)

Non hoc amplius est liminis, aut aquæ
Cœlestis, patiens latus.[1]

Mon visage me descouvre incontinent, et mes yeulx : touts mes changements commencent par là, et un peu plus aigres qu'ils ne sont en effect ; ie fois souvent pitié à mes amis, avant que i'en sente la cause. Mon mirouer ne m'estonne pas; car, en la ieunesse mesme, il m'est advenu, plus d'une fois, de chausser ainsin un teinct et un port trouble et de mauvais prognostique, sans grand accident ; en maniere que les medecins, qui ne trouvoient au dedans cause qui respondist à cette alteration externe, l'attribuoient à l'esprit, et à quelque passion secrete qui me rongeast au dedans : ils se trompoient. Si le corps se gouvernoit autant selon moy, que faict l'âme, nous marcherions un peu plus à nostre ayse : ie l'avois lors, non seulement exempte de trouble, mais encores pleine de satisfaction et de feste, comme elle est le plus ordinairement, moitié de sa complexion, moitié de son desseing :

Nec vitiant artus ægræ contagia mentis.[2]

Ie tiens que cette sienne temperature a relevé maintesfois le corps de ses cheutes : il est souvent abbattu ; que si elle n'est enlouee, elle est au moins en estat tranquille et reposé. I'eus la fiebvre quarte, quatre ou cinq mois, qui m'avoit tout desvisagé : l'esprit alla tousiours non paisiblement,[3] mais plaisamment. Si la douleur est hors de moy, l'affoiblissement et la langueur ne m'attristent

1. Je n'ai plus la force de rester la nuit devant la porte d'une maîtresse, à souffrir le froid ou la pluie. (Hor., *Od.*, III, x, 19.)

2. Jamais les troubles de mon esprit n'ont influé sur mon corps. (Ovide, *Trist.*, III, viii, 25.)

3. Édit. de 1588, fol. 488 : « Non paisiblement seulement, mais, etc. »

gueres : ie veois plusieurs defaillances corporelles, qui font horreur seulement à nommer, que ie craindrois moins que mille passions et agitations d'esprit que ie veois en usage. Ie prends party de ne plus courre; c'est assez que ie me traisne : ny ne me plainds de la decadence naturelle qui me tient :

Quis tumidum guttur miratur in Alpibus? [1]

non plus que ie ne regrette que ma duree ne soit aussi longue et entiere que celle d'un chesne.

Ie n'ay point à me plaindre de mon imagination : i'ay eu peu de pensees en ma vie qui m'ayent seulement interrompu le cours de mon sommeil, si elles n'ont esté du desir, qui m'esveillast sans m'affliger. Ie songe peu souvent; et lors, c'est des choses fantastiques et des chimeres, produictes communement de pensees plaisantes, plus-tost ridicules que tristes : et tiens qu'il est vray que les songes sont loyaux interpretes de nos inclinations; mais il y a de l'art à les assortir et entendre :

Res, quæ in vita usurpant homines, cogitant, curant, vident,
Quæque agunt vigilantes, agitantque, ea si qui in somno accidunt,
Minus mirandum est.[2]

Platon dict dadvantage que c'est l'office de la prudence d'en tirer des instructions divinatrices pour l'advenir : [3] ie ne

1. S'étonne-t-on de voir des goîtres dans les Alpes? (Juvénal, XIII, 162.)

2. En effet, il n'est pas surprenant que les hommes retrouvent en songe les choses qui les occupent dans la vie et qu'ils méditent, qu'ils voient, qu'ils font, lorsqu'ils sont éveillés. (Cic., *de Divinat.*, 22.) — Les vers latins sont pris d'une tragédie d'Attius, intitulée *Brutus*. C'est un devin qui parle ici à Tarquin-le-Superbe, un des premiers personnages de la pièce. Il ne reste que quelques fragments des ouvrages de cet ancien poëte tragique. (C.)

3. Platon, *Timée*, p. 71. (C.)

vois rien à cela, sinon les merveilleuses experiences que Socrates, Xenophon, Aristote, en recitent, personnages d'auctorité irreprochable. Les histoires disent [1] que les Atlantes ne songent iamais ; qui ne mangent aussi rien qui aye prins mort : ce que i'adiouste, d'autant que c'est à l'adventure l'occasion pour quoy ils ne songent point ; car Pythagoras ordonnoit certaine preparation de nourriture, pour faire les songes à propos.[2] Les miens sont tendres, et ne m'apportent aulcune agitation de corps, ny expression de voix. I'ay veu plusieurs de mon temps en estre merveilleusement agitez : Theon le philosophe se promenoit en songeant ; et le valet de Pericles, sur les tuiles mesmes et faiste de la maison. [3]

Ie ne choisis gueres à table, et me prend à la premiere chose et plus voysine ; et me remue mal volontiers d'un goust à un aultre. La presse des plats et des services me desplaist autant qu'aultre presse : ie me contente aysеement de peu de mets ; et hais l'opinion de Favorinus,[4] qu'en un festin, il fault qu'on vous desrobbe la viande où vous prenez appetit, et qu'on vous en substitue tousiours une nouvelle ; et que c'est un miserable souper, si on n'a saoulé les assistants de cropions de divers oyseaux ; et que le seul bequefigue merite qu'on le mange entier. I'use familierement de viandes salees : si ayme ie mieulx le pain sans sel ; et mon boulanger chez moy n'en sert pas d'aultre pour ma table, contre l'usage du païs. On a eu, en mon enfance, principalement à corriger le refus que ie

1. Hérodote, IV, 184 ; Pomponius Méla, I, 8. (J. V. L.)
2. Cic., *de Divinat.*, II, 58. (C.)
3. Diogène Laerce, *Vie de Pyrrhon*, IX, 82. (C.)
4. Ce que Montaigne appelle l'opinion de Favorinus, c'est ce que Favorinus condamne directement. Voy. Aulu-Gelle, *Noct. attic.*, XV, 8. (C.)

faisois des choses que communement on aime le mieulx en cet aage ; sucres, confitures, pieces de four. Mon gouverneur combattit cette hayne de viandes delicates, comme une espece de delicatesse ; aussi n'est elle aultre chose que difficulté de goust, où qu'il s'applique. Qui oste à un enfant certaine particuliere et obstinee affection au pain bis, et au lard, ou à l'ail, il luy oste la friandise. Il en est qui font les laborieux et les patients, pour regretter le bœuf et le iambon, parmy les perdris : ils ont bon temps ; c'est la delicatesse des delicats ; c'est le goust d'une molle fortune, qui s'affadit aux choses ordinaires et accoustumees ; *per quæ luxuria divitiarum tædio ludit.*[1] Laisser à faire bonne chere de ce qu'un aultre la faict ; avoir un soing curieux de son traictement, c'est l'essence de ce vice :

Si modica cœnare times olus omne patella.[2]

Il y a bien vrayement cette difference, qu'il vault mieulx obliger son desir aux choses plus aysees à recouvrer ; mais c'est tousiours vice de s'obliger : i'appellois aultresfois delicat, un mien parent qui avoit desapprins, en nos galeres, à se servir de nos licts, et se despouiller pour se coucher.

Si i'avois des enfants masles, ie leur desirasse volontiers ma fortune : Le bon pere que Dieu me donna, qui n'a de moy que la recognoissance de sa bonté, mais certes bien gaillarde, m'envoya, dez le berceau, nourrir à un pauvre village des siens, et m'y teint autant que ie feus en nourrice, et encores au delà ; me dressant à la plus basse et commune façon de vivre : *magna pars*

1. Ce sont les caprices du luxe, qui voudroit échapper à l'ennui des richesses. (Sénèque, *Epist.* 18.)

2. Si tu ne sais pas te contenter d'un plat de légumes pour ton souper. (Hor., *Epist.*, I, v, 2.)

libertatis est bene moratus venter.[1] Ne prenez iamais et donnez encores moins à vos femmes, la charge de leur nourriture; laissez les former à la fortune, soubs des loix populaires et naturelles; laissez à la coustume, de les dresser à la frugalité et à l'austerité : qu'ils ayent plustost à descendre de l'aspreté, qu'à monter vers elle. Son humeur visoit encores à une aultre fin; de me r'allier avecques le peuple et cette condition d'hommes qui a besoing de nostre ayde; et estimoit que ie feusse tenu de regarder plustost vers celuy qui me tend les ras, que vers celuy qui me tourne le dos : et feut cette raison, pour quoy aussi il me donna à tenir, sur les fonts, à des personnes de la plus abiecte fortune, pour m'y obliger et attacher.

Son desseing n'a pas du tout mal succedé : ie m'addonne volontiers aux petits, soit pource qu'il y a plus de gloire, soit par naturelle compassion, qui peult infiniement en moy. Le party que ie condamneray en nos guerres, ie le condamneray plus asprement, fleurissant et prospere : il sera pour me concilier aulcunement à soy, quand ie le verray miserable et accablé.[2] Combien volontiers ie considere la belle humeur de Chelonis, fille et femme de roys de Sparte![3] Pendant que Cleombrotus, son mary, aux desordres de sa ville, eut advantage sur Leonidas son pere, elle feit la bonne fille, et se r'allia avecques son

1. C'est une partie de la liberté, que de savoir régler son estomac. (Sénèque, *Epist.* 123.)

2. Variante de l'édit. de 1588, fol. 489 verso : « Ie condamne en nos troubles la cause de l'un des partis, mais plus quand elle fleurit et qu'elle prospère; elle m'a par fois aulcunement concilié à soy, pour la voir miserable et accablee. »

3. Plutarque, dans la *Vie d'Agis et de Cléomène*, ch. v de la traduction d'Amyot. (C.)

pere, en son exil, en sa misere, s'opposant au victorieux. La chance veint elle à tourner? la voylà changee de vouloir avecques la fortune, se rengeant courageusement à son mary, lequel elle suyvit par tout où sa ruyne le porta; n'ayant, ce me semble, aultre choix, que de se iecter au party où elle faisoit le plus de besoing, et où elle se montroit plus pitoyable. Ie me laisse plus naturellement aller aprez l'exemple de Flaminius,[1] qui se prestoit à ceulx qui avoient besoing de luy, plus qu'à ceulx qui luy pouvoient bien faire, que ie ne fois à celuy de Pyrrhus,[2] propre à s'abaisser soubs les grands, et à s'enorgueillir sur les petits.

Les longues tables m'ennuyent et me nuisent : car, soit pour m'y estre accoustumé enfant, à faulte de meilleure contenance, ie mange autant que i'y suis. Pourtant chez moy, quoyqu'elle soit des courtes, ie m'y mets volontiers un peu aprez les aultres, sur la forme d'Auguste :[3] mais ie ne l'imite pas, en ce qu'il en sortoit aussi avant les aultres; au rebours, i'ayme à me reposer long temps aprez, et en ouïr conter, pourveu que ie ne m'y mesle point; car ie me lasse et me blece de parler l'estomach plein, autant comme ie treuve l'exercice de crier et contester, avant le repas, tressalubre et plaisant.

Les anciens Grecs et Romains avoient meilleure raison que nous, assignants à la nourriture, qui est une action principale de la vie, si aultre extraordinaire occupation ne les en divertissoit, plusieurs heures, et la meilleure partie de la nuict; mangeants et beuvants moins hastifvement que nous, qui passons en poste toutes nos actions; et estendants ce plaisir naturel à plus de loisir et d'usage, y

1. Dans sa *Vie*, par Plutarque, ch. I. (C.)
2. Dans sa *Vie*, par le même, ch. II. (C.)
3. Suétone, *Vie d'Auguste*, ch. LXXIV. (C.)

entresemants divers offices de conversation, utiles et agreables.

Ceulx qui doibvent avoir soing de moy, pourroient à bon marché[1] me desrobber ce qu'ils pensent m'estre nuisible ; car en telles choses, ie ne desire iamais, ny ne treuve à dire, ce que ie ne veois pas : mais aussi, de celles qui se presentent, ils perdent leur temps de m'en prescher l'abstinence ; si que, quand ie veulx ieusner, il me fault mettre à part des soupeurs, et qu'on me presente iustement autant qu'il est besoing pour une reglee collation ; car, si ie me mets à table, i'oublie ma resolution. Quand i'ordonne qu'on change d'apprest à quelque viande, mes gents sçavent que c'est à dire que mon appetit est allanguy et que ie n'y toucheray point.

En toutes celles qui le peuvent souffrir, ie les ayme peu cuictes ; et les ayme fort mortifiees, et iusques à l'alteration de la senteur, en plusieurs. Il n'y a que la dureté qui generalement me fasche (de toute aultre qualité, ie suis aussi nonchalant et souffrant qu'homme que i'aye cogneu) ; si que, contre l'humeur commune, entre les poissons mesme il m'advient d'en trouver et de trop frais et de trop fermes : ce n'est pas la faulte de mes dents, que i'ay eu tousiours bonnes iusques à l'excellence, et que l'aage ne commence de menacer qu'à cette heure : i'ay apprins, dez l'enfance, à les frotter de ma serviette, et le matin, et à l'entree et yssue de la table. Dieu faict grace à ceulx à qui il soubstraict la vie par le menu : c'est le seul benefice de la vieillesse ; la derniere mort en sera d'autant moins pleine et nuisible, elle ne tuera plus qu'un demy ou un quart d'homme. Voylà une dent qui me vient de cheoir,

1. Édit. de 1588, fol. 489 verso, « ont bon marché de, etc. »

sans douleur, sans effort ; c'estoit le terme naturel de sa duree : et cette partie de mon estre, et plusieurs aultres, sont desia mortes, aultres demy mortes, des plus actifves, et qui tenoient le premier reng pendant la vigueur de mon aage. C'est ainsi que ie fonds, et eschappe à moy. Quelle bestise sera ce à mon entendement, de sentir le sault de cette cheute, desia si advancee, comme si elle estoit entiere? Ie ne l'espere pas. A la verité, ie receois une principale consolation aux pensees de ma mort, qu'elle soit des iustes et naturelles; et que meshuy ie ne puisse en cela requerir ny esperer de la destinee, faveur qu'illegitime.[1] Les hommes se font accroire qu'ils ont eu aultresfois, comme la stature, la vie aussi plus grande; mais ils se trompent : et Solon, qui est de ces vieux temps là, en taille pourtant l'extreme duree à soixante dix ans.[2] Moy, qui ay tant adoré, et si universellement, cet ἄριστον μέτρον[3] du temps passé, et qui ay tant prins pour la plus parfaicte la moyenne mesure, pretendray ie une desmesuree et prodigieuse vieillesse? Tout ce qui vient au revers du cours de nature, peult estre fascheux; mais ce qui vient selon elle, doibt estre tousiours plaisant; *omnia, quæ secundum naturam fiunt, sunt habenda in bonis :*[4] par ainsi, dict Platon,[5] la mort que les playes ou maladies apportent, soit violente; mais celle qui nous surprend, la vieillesse nous y conduisant, est de toutes la plus legiere,

1. Qu'extraordinaire, contre les règles. (C.)

2. Dans Hérodote, I, 32. (C.)

3. Cette *excellente médiocrité*, si recommandée autrefois, et en particulier par Cléobule, un des sept sages de la Grèce, comme on peut voir dans Diogène Laërce, I, 93. (C.)

4. Tout ce qui se fait selon la nature, doit être compté pour un bien. Cic., *de Senect.*, ch. XIX.)

5. Dans le *Timée*, p. 81. (C.)

et aulcunement delicieuse. *Vitam adolescentibus vis affert, senibus maturitas.*[1] La mort se mesle et confond par tout à nostre vie : le declin preoccupe son heure, et s'ingere au cours de nostre advancement mesme. I'ay des pourtraicts de ma forme de vingt et cinq, et de trente cinq ans; ie les compare avecques celuy d'asteure :[2] combien de fois ce n'est plus moy! combien est mon image presente plus esloingnee de celles là, que de celle de mon trespas! C'est trop abuser de nature, de la tracasser si loing, qu'elle soit contraincte de nous quiter; et abandonner nostre conduicte, nos yeulx, nos dents, nos iambes et le reste, à la mercy d'un secours estrangier et mendié; et nous resigner entre les mains de l'art, lasse de nous suyvre.

Ie ne suis excessifvement desireux ny de salades, ny de fruicts, sauf les melons : mon pere haïssoit toute sorte de saulses; ie les ayme toutes. Le trop manger m'empesche; mais par sa qualité, ie n'ay encores cognoissance bien certaine, qu'aulcune viande me nuise; comme aussi ie ne remarque ny lune pleine ny basse, ny l'automne, du printemps. Il y a des mouvements en nous, inconstants et incogneus; car des raiforts, pour exemple, ie les ay trouvez premierement commodes; depuis, fascheux; à present, de rechef commodes. En plusieurs choses, ie sens mon estomach et mon appetit aller ainsi diversifiant; i'ay rechangé du blanc au clairet, et puis du clairet au blanc.[3]

1. La mort des jeunes gens est une mort violente; les vieillards meurent de maturité. (Cic., *de Senect.*, ch. XIX.)

2. Orthographe et prononciation gasconne, au lieu d'*à cette heure*. (C.) — Dans l'exemplaire corrigé par Montaigne, on trouve très souvent ce mot écrit précisément comme les Gascons le prononcent, *asture*; et souvent aussi Montaigne écrit *asteure*, comme ici. J'ai suivi l'une et l'autre orthographe, qui sont toutes deux de Montaigne. (N.)

3. Il paroît même que, sur ces graves questions, Montaigne vouloit bien

Ie suis friand de poisson, et fois mes iours gras des maigres : et mes festes, des iours de ieusne : ie crois ce qu'aulcuns disent, qu'il est de plus aysee digestion que la chair. Comme ie fois conscience de manger de la viande, le iour de poisson; aussi faict mon goust, de mesler le poisson à la chair : cette diversité me semble trop esloingnee.

Dez ma ieunesse, ie desrobbois par fois quelque repas : Ou à fin d'aiguiser mon appetit au lendemain (car, comme Epicurus ieusnoit et faisoit des repas maigres pour accoustumer sa volupté à se passer de l'abondance;[1] moy, au rebours, pour dresser ma volupté à faire mieulx son proufit et se servir plus alaigrement de l'abondance) : Ou ie ieusnois, pour conserver ma vigueur au service de quelque action de corps ou d'esprit; car l'un et l'aultre s'apparesse cruellement en moy par la repletion; et, sur tout, ie hais ce sot accouplage d'une deesse si saine et si alaigre, avecques ce petit dieu indigest et roteur, tout bouffy de la fumee de sa liqueur : Ou pour guarir mon estomach malade : Ou pour estre sans compaignie propre; car ie dis, comme ce mesme Epicurus,[2] qu'il ne fault pas tant regarder ce qu'on mange, qu'avecques qui on mange; et

s'en remettre aux médecins, pour les consulter sur quelque chose (liv. II, ch. XXXVII, t. IV, p. 135) : « Ils peuvent choisir, d'entre les porreaux et les laictues, de quoy il leur plaira que mon bouillon se face, et m'ordonner le blanc ou le clairet. » Ces petits détails ont semblé puérils à des juges sévères : « La grande fadaise de Montaigne, qui a écrit qu'il aimoit mieux le vin blanc! M. Du Puy disoit : « Que diable a-t-on à faire de savoir ce « qu'il aime? » (SCALIGERANA II[a]). L'apostrophe est vive; mais il faut dire, pour l'honneur de Jos. Scaliger, qu'il ajoute aussitôt : « Ceux de Genève ont été bien impudents d'en ôter plus d'un tiers. » Il eût donc été fâché de perdre quelques unes de ces *fadaises*; et, quoique sa gravité s'en étonne, il veut qu'il n'y manque rien. (J. V. L.)

1. SÉNÈQUE, *Epist.* 18. (J. V. L.)

2. SÉNÈQUE, *Epist.* 91. (C.)

loue Chilon, de n'avoir voulu promettre de se trouver au festin de Periander, avant que d'estre informé qui estoient les aultres conviez : [1] Il n'est point de si doulx apprest pour moy, ny de saulse si appetissante, que celle qui se tire de la societé. Ie crois qu'il est plus sain de manger plus bellement et moins, et de manger plus souvent : mais ie veulx faire valoir l'appetit et la faim ; ie n'aurois nul plaisir à traisner, à la medecinale, trois ou quatre chestifs repas par iour, ainsi contraincts : Qui m'asseureroit que le goust ouvert que i'ay ce matin, ie le retrouvasse encores à souper? Prenons, sur tout les vieillards, le premier temps opportun qui nous vient : laissons aux faiseurs d'almanachs les esperances et les prognostiques. L'extreme fruict de ma santé, c'est la volupté : tenons nous à la premiere, presente et cogneue. I'esvite la constance en ces loix de ieusne : qui veult qu'une forme luy serve, fuye à la continuer, nous nous y durcissons; nos forces s'y endorment; six mois aprez; vous y aurez si bien accoquiné vostre estomach, que vostre proufit ce ne sera que d'avoir perdu la liberté d'en user aultrement sans dommage.

Ie ne porte les iambes et les cuisses non plus couvertes en hyver qu'en esté ; un bas de soye tout simple. Ie me suis laissé aller, pour le secours de mes rheumes, à tenir la teste plus chaulde, et le ventre, pour ma cholique : mes maulx s'y habituerent en peu de iours, et desdaignerent mes ordinaires provisions ; i'estois monté d'une coëffe à un couvrechef, et d'un bonnet à un chapeau double ; les embourreures de mon pourpoinct ne me servent plus que de garbe : [2] ce n'est rien, si ie n'y adiouste un peau de

1. Plutarque, *Banquet des sept Sages*, ch. III. (C.)

2. Ou de *galbe*, comme on lit dans l'édit. de 1595. L'un et l'autre signifioient, *montre*, *bonne grâce*, *apparence*.

lievre ou de vautour, une calote à ma teste. Suyvez cette gradation, vous irez beau train. Ie n'en feray rien : et me desdirois volontiers du commencement que i'y ay donné, si i'osois. Tumbez vous en quelque inconvenient nouveau ? cette reformation ne vous sert plus; vous y estes accoustumé : cherchez en une aultre. Ainsi se ruynent ceulx qui se laissent empestrer à des regimes contraincts, et s'y astreignent superstitieusement : il leur en fault encores, et encores aprez, d'aultres au delà ; ce n'est iamais faict.

Pour nos occupations et le plaisir, il est beaucoup plus commode, comme faisoient les anciens, de perdre le disner, et remettre à faire bonne chere à l'heure de la retraicte et du repos, sans rompre le iour : ainsi le faisois ie aultresfois. Pour la santé, ie treuve depuis par experience, au contraire, qu'il vault mieulx disner, et que la digestion se faict mieulx en veillant. Ie ne suis gueres subiect à estre alteré, ny sain, ny malade : i'ay bien volontiers lors la bouche seiche, mais sans soif; et communement ie ne bois, que du desir qui m'en vient en mangeant, et bien avant dans le repas. Ie bois assez bien, pour un homme de commune façon : en esté, et en un repas appetissant, ie n'oultrepasse poinct seulement les limites d'Auguste,[1] qui ne beuvoit que trois fois precisement; mais, pour n'offenser la regle de Democritus, qui deffendoit de s'arrester à quatre, comme à un nombre mal fortuné,[2] ie coule, à un besoing, iusques à cinq : trois demy settiers, environ ; car les petits verres sont les miens favoris, et me plaist de les vuider, ce que d'aultres evitent comme chose mal

1. Voy. sa *Vie*, par Suétone, ch. LXXVII. (C.)

2. Ceci est tiré de Pline, *Hist. nat.*, XXVIII, 6; mais Montaigne a mis *Democritus* au lieu de *Demetrius*, qui est dans l'original. Il est probable qu'il n'a fait que copier Érasme, qui lit aussi *Democritus* dans cette citation de Pline, *Adages*, Chiliad. II, cent. III, art. 1. (C.)

seante. Ie trempe mon vin plus souvent à moitié, par fois au tiers d'eau : et quand ie suis en ma maison, d'un ancien usage que son medecin ordonnoit à mon pere et à soy, on mesle celuy qu'il me fault, dez la sommelerie, deux ou trois heures avant qu'on serve. Ils disent que Cranaus,[1] roy des Atheniens, feut inventeur de cet usage, de tremper le vin d'eau : utilement ou non, i'en ay veu debattre. I'estime plus decent et plus sain, que les enfants n'en usent qu'aprez seize ou dix huict ans. La forme de vivre plus usitee et commune, est la plus belle : toute particularité m'y semble à eviter ; et haïrois autant un Allemand qui meist de l'eau au vin, qu'un François qui le boiroit pur. L'usage publicque donne loy à telles choses.

Ie crainds un air empesché, et fuys mortellement la fumee : la premiere reparation où ie courus chez moy, ce feut aux cheminees et aux retraictz, vice commun des vieux bastiments, et insupportable ; et, entre les difficultez de la guerre, ie compte ces espesses poussieres, dans lesquelles on nous tient enterrez au chauld tout le long d'une iournee. I'ay la respiration libre et aysee ; et se passent mes morfondements le plus souvent sans offense du poulmon et sans toux.

L'aspreté de l'esté m'est plus ennemie que celle de l'hyver ; car, oultre l'incommodité de la chaleur, moins remediable que celle du froid, et oultre le coup que les rayons du soleil donnent à la teste, mes yeux s'offensent de toute lueur esclatante : ie ne sçaurois à cette heure disner assis vis à vis d'un feu ardent et lumineux.

Pour amortir la blancheur du papier, au temps que i'avois plus accoustumé de lire, ie couchois sur mon livre

1. Selon Athénée (II, 2), ce n'est pas *Cranaus*, mais *Amphictyon*, son successeur, qui fut l'inventeur de cet usage. (C.)

une piece de verre, et m'en trouvois fort soulagé. I'ignore, iusques à present,[1] l'usage des lunettes; et veois aussi loing que ie feis oncques, et que tout aultre : il est vray que, sur le declin du iour, ie commence à sentir du trouble, et de la foiblesse à lire; dequoy l'exercice a tousiours travaillé mes yeulx, mais sur tout nocturne. Voylà un pas en arriere, à toute peine sensible: ie reculeray d'un aultre; du second au tiers, du tiers au quart, si coyement qu'il me fauldra estre aveugle formé, avant que ie sente la decadence et vieillesse de ma veue: Tant les Parques destordent artificiellement nostre vie! Si suis ie en doubte que mon ouïe marchande à s'espessir; et verrez que ie l'auray demy perdue, que ie m'en prendray encores à la voix de ceulx qui parlent à moy : Il fault bien bander l'âme, pour luy faire sentir comme elle s'escoule.

Mon marcher est prompt et ferme; et ne sçais lequel des deux, ou l'esprit ou le corps, i'ay arresté plus malayseement en mesme poinct. Le prescheur est bien de mes amis, qui oblige mon attention tout un sermon. Aux lieux de cerimonie, où chascun est si bandé en contenance, où i'ay veu les dames tenir leurs yeulx mesmes si certains, ie ne suis iamais venu à bout que quelque piece des miennes n'extravague tousiours: encores que i'y sois assis, i'y suis peu rassis.[2] Comme la chambriere du philosophe Chrysippus disoit de son maistre, qu'il n'estoit yvre que par les iambes;[3] car il avoit cette coustume de les remuer, en quelque assiette qu'il feust; et elle le disoit, lorsque, le vin esmouvant ses compaignons, luy n'en sentoit aul-

1. « A cinquante-quatre ans, » édit. de 1588, fol. 492; mais rayé par Montaigne. (N.)

2. L'édit. de 1588, fol. 492, ajoute : « Et pour la gesticulation, ne me treuve gueres sans baguette à la main, soit à cheval ou à pied. »

3. Diogène Laerce, VII, 183. (C.)

cune alteration : on a peu dire aussi, dez mon enfance, que i'avois de la folie aux pieds, ou de l'argent vif; tant i'y ay de remuement et d'inconstance naturelle, en quelque lieu que ie les place.

C'est indecence, oultre ce qu'il nuict à la santé, voire et au plaisir, de manger gouluement, comme ie fois : ie mords souvent ma langue, par fois mes doigts, de hastifveté. Diogenes, rencontrant un enfant qui mangeoit ainsin, en donna un soufflet à son precepteur.[1] Il y avoit des hommes à Rome qui enseignoient à mascher, comme à marcher, de bonne grace. I'en perds le loisir de parler, qui est un si doulx assaisonnement des tables, pourveu que ce soyent des propos de mesme, plaisants et courts.

Il y a de la ialousie et envie entre nos plaisirs ; ils se chocquent et empeschent l'un l'aultre : Alcibiades, homme bien entendu à faire bonne chere, chassoit la musique mesme des tables, pour qu'elle ne troublast la doulceur des devis, par la raison, que Platon[2] luy preste, « Que c'est un usage d'hommes populaires, d'appeller des ioueurs d'instruments et des chantres aux festins, à faulte de bons discours et agreables entretiens, dequoy les gents d'entendement sçavent s'entrefestoyer. » Varro[3] demande cecy au convive, « l'Assemblee de personnes, belles de presence, et agreables de conversation, qui ne soyent ny muets ny bavards; Netteté et delicatesse aux vivres, et au lieu; et le Temps serein. » Ce n'est pas une feste peu artificielle et peu voluptueuse, qu'un bon traictement de table : ny les grands chefs de guerre, ny les grands philosophes, n'en ont desdaigné l'usage et la science. Mon

1. Plutarque, *Que la vertu se peut enseigner*, ch. II. (C.)
2. Dans le dialogue intitulé *Protagoras*, p. 347. (C.)
3. Dans Aulu-Gelle, XIII, II. (C.)

imagination en a donné trois en garde à ma memoire, que la fortune me rendit de souveraine doulceur, en divers temps de mon aage plus fleurissant : mon estat present m'en forclost ;[1] car chascun pour soy y fournit de grace principale, et de saveur, selon la bonne trempe de corps et d'ame en quoy lors il se treuve. Moy, qui ne manie que terre à terre, hais cette inhumaine sapience qui nous veult rendre desdaigneux et ennemis de la culture du corps : i'estime pareille iniustice, prendre à contrecœur les voluptez naturelles, que de les prendre trop à cœur. Xerxes estoit un fat, qui, enveloppé en toutes les voluptez humaines, alloit proposer prix à qui luy en trouveroit d'aultres :[2] mais non gueres moins fat est celuy qui retrenche celles que nature luy a trouvees. Il ne les fault ny suyvre ny fuyr ; il les fault recevoir. Ie les receois un peu plus grassement et gracieusement, et me laisse plus volontiers aller vers la pente naturelle. Nous n'avons que faire d'exaggerer leur inanité ; elle se faict assez sentir, et se produict assez : merci à nostre esprit, maladif, rabat ioye, qui nous desgouste d'elles, comme de soy mesme : il traicte et soy, et tout ce qu'il receoit, tantost avant, tantost arriere, selon son estre insatiable, vagabond et versatile :

Sincerum est nisi vas, quodcunque infundis, acescit.[3]

Moy, qui me vante d'embrasser si curieusement les commoditez de la vie et si particulierement, n'y treuve, quand i'y regarde ainsi finement, à peu prez que du vent. Mais

1. M'en exclut. (E. J.)
2. Cic., *Tusc. quæst.*, V, 7. (C.)
3. Si le vase n'est pas net, tout ce que vous y versez s'aigrit. (Hor., *Epist.*, I, II, 54.)

quoi? nous sommes par tout vent : et le vent encores, plus sagement que nous, s'ayme à bruire, à s'agiter; et se contente en ses propres offices, sans desirer la stabilité, la solidité, qualitez non siennes.

Les plaisirs purs de l'imagination, ainsi que les desplaisirs, disent aulcuns, sont les plus grands, comme l'exprimoit la balance de Critolaüs.[1] Ce n'est pas merveille; elle les compose à sa poste, et se les taille en plein drap : i'en veois touts les iours des exemples insignes, et, à l'adventure, desirables. Mais moy, d'une condition mixte, grossier, ne puis mordre si à faict à ce seul obiect si simple, que ie ne me laisse tout lourdement aller aux plaisirs presents de la loy humaine et generale, intellectuellement sensibles, sensiblement intellectuels. Les philosophes cyrenaïques veulent que, comme les douleurs, aussi les plaisirs corporels soyent plus puissants, et comme doubles, et comme plus iustes.[2] Il en est, comme dict Aristote,[3] qui, d'une farouche stupidité, en sont desgoustez : i'en cognois d'aultres qui, par ambition, le font. Que ne renoncent ils encores au respirer? que ne vivent ils du leur? et ne refusent la lumiere, de ce qu'elle est gratuite, ne leur coustant ny invention ny vigueur? Que Mars, ou Pallas, ou Mercure, les substantent pour veoir, au lieu de Venus, de Cerez, et de Bacchus.[4] Chercheront ils pas la quadrature du cercle, iuchez sur leurs femmes?

1. Je crois que Montaigne applique ici la *balance de Critolaüs* à un usage fort différent de celui qu'en faisoit ce philosophe. Voy. ce qu'en dit Cicéron, *Tusc. quæst.*, V, 17. (C.)

2. Diogène Laerce, II, 90. (J. V. L.)

3. *Morale à Nicomaque*, II, 7. (J. V. L.)

4. Édit. de 1588, fol. 492 verso : « Ces humeurs vanteuses se peuvent forger quelque contentement, car que ne peult sur nous la fantasie? Mais de sagesse, elles n'en tiennent tache. Ie hais qu'on nous ordonne, etc. »

Ie hais qu'on nous ordonne d'avoir l'esprit aux nues, pendant que nous avons le corps à table : ie ne veulx pas que l'esprit s'y cloue, ny qu'il s'y veautre ; mais ie veulx qu'il s'y applique ; qu'il s'y seye, non qu'il s'y couche. Aristippus ne deffendoit que le corps, comme si nous n'avions pas d'ame ; Zenon n'embrassoit que l'ame, comme si nous n'avions pas de corps : touts deux vicieusement. Pythagoras, disent ils, a suyvi une philosophie toute en contemplation ; Socrates, toute en mœurs et en action : Platon en a trouvé le temperament entre les deux. Mais ils le disent, pour en conter. Et le vray temperament se treuve en Socrates ; et Platon est bien plus socratique que pythagorique, et luy sied mieulx. Quand ie danse, ie danse ; quand ie dors, ie dors ; voire, et quand ie me promene solitairement en un beau verger, si mes pensees se sont entretenues des occurrences estrangieres quelque partie du temps ; quelque aultre partie, ie les ramene à la promenade, au verger, à la doulceur de cette solitude, et à moy.

Nature a maternellement observé cela, que les actions qu'elle nous a enioinctes pour nostre besoing, nous feussent aussi voluptueuses ; et nous y convie, non seulement par la raison, mais aussi par l'appetit : c'est iniustice de corrompre ses regles. Quand ie veois et Cesar, et Alexandre, au plus espez de sa grande besongne, iouïr si plainement des plaisirs humains et corporels,[1] ie ne dis pas que ce soit relascher son ame ; ie dis que c'est la roidir, soub-

1. Telle est la leçon de toutes les édit. de Montaigne ; mais on lit dans les additions manuscrites de l'exemplaire de Bordeaux : « ... Iouïr si plainement des plaisirs naturels, et par consequent necessaires et iustes, etc. » L'auteur n'a probablement renoncé depuis à cette phrase que pour éviter les censures. Peut-être aussi a-t-il reconnu qu'il avoit tort de regarder comme *nécessaires et justes* les excès d'Alexandre et de César. (J. V. L.)

mettant par vigueur de courage, à l'usage de la vie ordinaire, ces violentes occupations et laborieuses pensees : sages, s'ils eussent creu que c'estoit la leur ordinaire vacation; cette cy, l'extraordinaire.[1] Nous sommes de grands fols ! « Il a passé sa vie en oysifveté, » disons nous : « Ie n'ay rien faict d'auiourd'huy. » Quoy ! avez vous pas vescu ? c'est non seulement la fondamentale, mais la plus illustre, de vos occupations. « Si on m'eust mis au propre des grands maniements, i'eusse montré ce que ie sçavois faire. » Avez vous sceu mediter et manier vostre vie? vous avez faict la plus grande besongne de toutes : pour se montrer et exploicter, nature n'a que faire de fortune; elle se montre egalement en touts estages, et derriere, comme sans rideau. Avez vous sceu composer vos mœurs ? vous avez bien plus faict que celuy qui a composé des livres : avez vous sceu prendre du repos ? vous avez plus faict que celuy qui a prins des empires et des villes.[2]

Le grand et glorieux chef d'œuvre de l'homme, c'est vivre à propos : toutes aultres choses, regner, thesauriser, bastir, n'en sont qu'appendicules et adminicules, pour le plus. Ie prends plaisir de veoir un general d'armee, au pied d'une breche qu'il veult tantost attaquer, se prestant tout entier, et delivré,[3] à son disner, au devis entre ses

1. Montaigne avoit d'abord écrit, « leur légitime vacation; cette cy, la bastarde; » mais il a rayé ces mots dans l'exemplaire corrigé de sa main. (N.)

2. Cette phrase seule suffiroit pour prouver la supériorité de l'édit. de 1595 sur les notes marginales dont s'est servi Naigeon. La voici, telle qu'il l'a donnée dans son édit. de 1802 : « Composer vos mœurs est votre office, non pas composer des livres; et gaigner, non pas des battailles et provinces, mais l'ordre et tranquillité à votre conduicte. » Ce style si embarrassé et si traînant avoit besoin d'être corrigé. (J. V. L.)

3. Libre, dégagé de soins. (E. J.)

amis; et Brutus, ayant le ciel et la terre conspirez à l'encontre de luy et de la liberté romaine, desrobber à ses rondes quelque heure de nuict, pour lire et breveter[1] Polybe en toute securité. C'est aux petites ames, ensepvelies du poids des affaires, de ne s'en sçavoir purement desmesler, de ne les sçavoir et laisser et reprendre :

O fortes, peioraque passi
Mecum sæpe viri! nunc vino pellite curas :
Cras ingens iterabimus æquor.[2]

Soit par gausserie, soit à certes, que le vin theologal et sorbonique est passé en proverbe, et leurs festins, ie treuve que c'est raison qu'ils en disnent d'autant plus commodement et plaisamment, qu'ils ont utilement et serieusement employé la matinee à l'exercice de leur eschole : la conscience d'avoir bien dispensé les aultres heures, est un iuste et savoureux condiment des tables. Ainsin ont vescu les sages : et cette inimitable contention à la vertu, qui nous estonne en l'un et l'aultre Caton, cette humeur severe iusques à l'importunité, s'est ainsi mollement soubmise et pleue aux loix de l'humaine condition, et de Venus et de Bacchus; suyvant les preceptes de leur secte, qui demandent le sage parfaict, autant expert et entendu à l'usage des voluptez naturelles, qu'en tout aultre debvoir de la vie : *Cui cor sapiat, ei et sapiat palatus.*[3]

Le relaschement et facilité honnore, ce semble, à

1. C'est-à-dire *en composer un abrégé ou sommaire*, comme a dit Plutarque, dans la *Vie de Marcus Brutus*, ch. 1 de la traduction d'Amyot. (C.)

2. Braves amis, qui avez souvent partagé avec moi de plus rudes épreuves, noyons nos soucis dans le vin : demain nous parcourrons encore les vastes mers. (Hor., *Od.*, I, VII, 30.)

3. Qu'il ait le palais délicat, aussi bien que le jugement. (Cic., *de Finib. bon. et mal.*, II, 8.)

merveilles, et sied mieulx à une ame forte et genereuse : Epaminondas n'estimoit pas que de se mesler à la danse des garsons de sa ville, de chanter, de sonner, [1] et s'y embesongner avecques attention, feust chose qui derogeast à l'honneur de ses glorieuses victoires, et à la parfaicte reformation de mœurs qui estoit en luy. Et parmy tant d'admirables actions de Scipion l'ayeul, personnage digne de l'opinion d'une geniture celeste, [2] il n'est rien qui luy donne plus de grace, que de le veoir nonchalamment et puerilement baguenaudant à amasser et choisir des coquilles, [3] et iouer à Cornichon va devant, [4] le long de la marine, avecques Laelius : et, s'il faisoit mauvais temps, s'amusant et se chatouillant à representer par escript, en comedies, [5] les plus populaires et basses actions des hommes; [6]

1. De l'italien *suonare*, jouer des instruments. — Voy. Corn. Nepos, *Epaminondas*, ch. II.

2. Voy. Aulu-Gelle, VII, I. (J. V. L.)

3. Cic., *de Orat.*, II, 6. Mais il s'agit du second Scipion, et non pas du premier. Dans l'édit. de 1588, fol. 493, Montaigne ne s'y étoit pas trompé; il disoit : « Et parmy tant d'admirables actions du jeune Scipion, tout compté le premier homme des Romains, il n'est rien qui luy donne, etc. » (J. V. L.)

4 Sorte de jeu, selon le Dictionnaire de Trévoux, à qui ira plus vite en ramassant quelque chose. Je ne sais si c'est bien là le jeu qu'entend ici Montaigne : ne seroit-ce pas plutôt celui de l'espèce de sabot que les enfants appellent la *corniche*, ou plutôt celui des *ricochets*, puisqu'il paroît que Scipion s'amusoit à jouer aux ricochets, le long de la mer, avec ses enfants? (E. J.)

5. Ces comédies sont celles de Térence, auxquelles Scipion et Lélius eurent beaucoup de part, s'il en faut croire Suétone dans la vie de ce poëte : de quoi Montaigne étoit si fortement persuadé, qu'il dit expressément : « Et me feroit on desplaisir de me desloger de cette creance. » Voy. liv. I, ch. XXXIX, t. II, p. 131. (C.) — Nouvelle erreur historique de Montaigne : c'est le second Scipion, et non Scipion l'ayeul, qui fut soupçonné d'avoir eu quelque part aux comédies de Térence. (J. V. L.)

6. Parenthèse de l'édit. de 1588, fol. 493 verso : « (Ie suis extremement despit, de quoy le plus beau couple de vies qui fut dans Plutarque, de ces deux grands hommes, se rencontre des premiers à estre perdu.) »

et, la teste pleine de cette merveilleuse entreprinse d'Annibal et d'Afrique, visitant les escholes en Sicile, et se trouvant aux leçons de la philosophie, iusques à en avoir armé les dents de l'aveugle envie de ses ennemis à Rome :[1] Ny chose plus remarquable en Socrates, que ce que, tout vieil, il treuve le temps de se faire instruire à baller,[2] et iouer des instruments; et le tient pour bien employé. Cettuy cy s'est veu en ecstase, debout, un iour entier et une nuict, en presence de toute l'armee grecque, surprins et ravy par quelque profonde pensee : Il s'est veu le premier, parmy tant de vaillants hommes de l'armee, courir au secours d'Alcibiades accablé des ennemis, le couvrir de son corps, et le descharger de la presse, à vifve force d'armes; en la battaille Delienne, relever et sauver Xenophon renversé de son cheval : et emmy tout le peuple d'Athenes, oultré, comme luy, d'un si indigne spectacle, se presenter le premier à recourir[3] Theramenes, que les trente tyrans faisoient mener à la mort par leurs satellites; et ne desista cette hardie entreprinse, qu'à la remontrance de Theramenes mesme, quoyqu'il ne feust suyvi que de deux, en tout : Il s'est veu, recherché par une beauté de laquelle il estoit esprins, maintenir au besoing une severe abstinence : Il s'est veu, continuellement marcher à la guerre, et fouler la glace, les pieds nuds; porter mesme robbe en hyver et en esté; surmonter touts ses compaignons en patience de travail; ne manger point aultrement en festin qu'en son ordinaire : Il s'est veu vingt et sept ans, de pareil visage, porter la faim, la pauvreté, l'indo-

1. Voy. les discours de Q. Fabius contre le premier Scipion. (Tite-Live, XXIX, 19.) (J. V. L.)

2. A danser. — Voy. le *Banquet* de Xénophon, II, 16. (C.)

3. Pour secourir. — Ce fait, et tous ceux qui l'accompagnent, sont assez connus par Xénophon et Platon.

cilité de ses enfants, les griffes de sa femme, et enfin la calomnie, la tyrannie, la prison, les fers, et le venin : Mais cet homme là estoit il convié de boire à lut,[1] par debvoir de civilité ? c'estoit aussi celuy de l'armee à qui en demeuroit l'advantage ; et ne refusoit ny à iouer aux noisettes avecques les enfants, ny à courir avecques eulx sur un cheval de bois, et y avoit bonne grace ; car toutes actions, dict la philosophie, sieent egalement bien, et honnorent egalement le sage. On a de quoy, et ne doibt on iamais se lasser de presenter l'image de ce personnage à touts patrons et formes de perfection. Il est fort peu d'exemples de vie, pleins et purs : et faict on tort à nostre instruction de nous en proposer tous les iours d'imbecilles et manques,[2] à peine bons à un seul ply, qui nous tirent arriere, plustost ; corrupteurs plustost que correcteurs. Le peuple se trompe ; on va bien plus facilement par les bouts, où l'extremité sert de borne, d'arrest et de guide, que par la voye du milieu large et ouverte ; et selon l'art, que selon nature ; mais bien moins noblement aussi, et moins recommendablement.

La grandeur de l'ame n'est pas tant, tirer à mont, et tirer avant, comme sçavoir se renger et circonscrire : elle tient pour grand tout ce qui est assez ; et montre sa haulteur, à aymer mieulx les choses moyennes, que les eminentes. Il n'est rien si beau et legitime que de faire bien l'homme et deuement ; ny science si ardue que de bien et

1. Bien boire, boire d'autant, *pergræcari*. — Cette expression se trouve en ce sens dans Nicot. Le commentateur de Rabelais, Le Duchat, sur le *Prologue* du troisième livre, croit que cette expression, *boire allus*, dont on a fait ensuite *à lut* par corruption, vient de l'allemand *allaüs*, et signifie, continuer à boire de même durant tout le repas, *pergræcari*. (C.)

2. De foibles et défectueux. (E. J.)

naturellement sçavoir vivre cette vie ; et de nos maladies la plus sauvage, c'est mespriser nostre estre.

Qui veult escarter son ame, le face hardiement, s'il peult, lorsque le corps se portera mal, pour la descharger de cette contagion : Ailleurs, au contraire, qu'elle l'assiste et favorise, et ne refuse point de participer à ses naturels plaisirs, et de s'y complaire coniugalement; y apportant, si elle est plus sage, la moderation, de peur que, par indiscretion, ils ne se confondent avecques le desplaisir. L'intemperance est peste de la volupté ; et la temperance n'est pas son fleau, c'est son assaisonnement : Eudoxus, qui en establissoit le souverain bien, et ses compaignons, qui la monterent à si hault prix, la savourerent en sa plus gracieuse doulceur, par le moyen de la temperance, qui feut en eulx singuliere et exemplaire[1].

I'ordonne à mon ame de regarder et la douleur et la volupté, de veue pareillement reglee, *eodem enim vitio est effusio animi in lætitia, quo in dolore contractio*,[2] et pareillement ferme ; mais gayement l'une, l'aultre severement, et, selon ce qu'elle y peult apporter, autant soigneuse d'en esteindre l'une, que d'estendre l'aultre. Le veoir sainement les biens, tire aprez soy le veoir sainement les maulx : et la douleur a quelque chose de non evitable en son tendre commencement, et la volupté quelque chose d'evitable en sa fin excessifve. Platon[3] les accouple, et veult que ce soit pareillement l'office de la fortitude com-

1. Diogène Laerce, VIII, 88. Aristote dit positivement qu'Eudoxe se distinguoit par une tempérance extraordinaire, διαφερόντως ἐδόκει σώφρων εἶναι. (*Morale à Nicomaque*, X, 2.) (C.)

2. Le cœur dilaté par l'excès de la joie n'est pas moins hors de son état naturel que lorsqu'il est resserré par la douleur. (Cic., *Tusc. quæst.*, IV, 31.)

3. *Lois*, liv. I, p. 636. (C.)

battre à l'encontre de la douleur, et à l'encontre des immoderees et charmeresses blandices de la volupté :[1] ce sont deux fontaines, ausquelles qui puise, d'où, quand, et combien il fault, soit cité, soit homme, soit beste, il est bien heureux. La premiere, il la fault prendre par medecine et par necessité, plus escharsement;[2] l'aultre par soif, mais non iusques à l'yvresse. La douleur, la volupté, l'amour, la haine, sont les premieres choses que sent un enfant: si, la raison survenant, elles s'appliquent à elle, cela c'est vertu.

I'ay un dictionnaire tout à part moy : Ie passe le temps, quand il est mauvais et incommode; quand il est bon, ie ne le veulx pas passer, ie le retaste, ie m'y tiens :[3] il fault courir le mauvais, et se rasseoir au bon. Cette phraze ordinaire de « Passe temps, » et de « Passer le temps, represente l'usage de ces prudentes gents, qui ne pensent point avoir meilleur compte de leur vie, que de la couler et eschapper, de la passer, gauchir, et, autant qu'il est en eulx, ignorer et fuyr, comme chose de qualité ennuyeuse et desdaignable : mais ie la cognois aultre; et la treuve et prisable et commode, voire en son dernier decours, où ie la tiens; et nous l'a nature mise en main, garnie de telles circonstances et si favorables, que nous n'avons à nous plaindre qu'à nous, si elle nous presse, et si elle nous eschappe inutilement; *stulti vita ingrata est, trepida est, tota in futurum fertur.*[4] Ie me compose pourtant à la perdre sans regret; mais comme perdable de sa condition, non comme moleste et importune : aussi en

1. Des attraits excessifs et enchanteurs de la volupté. (C.)
2. Plus chichement; de l'italien *scarso*, ménager, économe, avare.
3. « Ie le gouste, ie m'y arreste, » édit. de 1588, fol. 494.
4. La vie de l'insensé est désagréable, inquiète; sans cesse elle se précipite dans l'avenir. (Sénèque, *Epist.* 15.)

sied il proprement bien de ne se desplaire pas à mourir, qu'à ceulx qui se plaisent à vivre. Il y a du mesnage à la iouïr : Ie la iouïs au double des aultres ; car la mesure, en la iouïssance, despend du plus ou moins d'application que nous y prestons. Principalement à cette heure, que i'apperceois la mienne si briefve en temps, ie la veulx estendre en poids, ie veulx arrester la promptitude de sa fuyte par la promptitude de ma saisie, et, par la vigueur de l'usage, compenser la hastifveté de son escoulement : à mesure que la possession du vivre est plus courte, il me la fault rendre plus profonde et plus pleine.

Les aultres sentent la doulceur d'un contentement et de la prosperité ; ie la sens ainsi qu'eulx, mais ce n'est pas en passant et glissant : si la fault il estudier, savourer et ruminer, pour en rendre graces condignes à celuy qui nous l'octroye. Ils iouïssent les aultres plaisirs, comme ils font celuy du sommeil, sans le cognoistre. A celle fin que le dormir mesme ne m'eschappast ainsi stupidement, i'ay aultresfois trouvé bon qu'on me le troublast, à fin que ie l'entreveisse. Ie consulte d'un contentement avecques moy, ie ne l'escume pas, ie le sonde ; et plie ma raison à le recueillir, devenue chagrine et desgoutee. Me treuve ie en quelque assiette tranquille ? y a il quelque volupté qui me chatouille ? ie ne la laisse pas fripponner aux sens : i'y associe mon ame ; non pas pour s'y engager, mais pour s'y agreer ; non pas pour s'y perdre, mais pour s'y trouver ; et l'employe, de sa part, à se mirer dans ce prospere estat, à en poiser et estimer le bonheur, et l'amplifier : elle mesure Combien c'est qu'elle doibt à Dieu, d'estre en repos de sa conscience et d'aultres passions intestines ; d'avoir le corps en sa disposition naturelle, iouïssant ordonneement et competemment des functions molles et

flateuses, par lesquelles il luy plaist compenser de sa grace les douleurs dequoy sa iustice nous bat à son tour : Combien luy vault d'estre logee en tel poinct que, où qu'elle iecte sa veue, le ciel est calme autour d'elle ; nul desir, nulle crainte ou doubte qui luy trouble l'air ; aulcune difficulté passée, presente, future, par dessus laquelle son imagination ne passe sans offense. Cette consideration prend grand lustre de la comparaison des conditions differentes : ainsi, ie me propose en mille visages ceulx que la fortune, ou que leur propre erreur emporte et tempeste ; et encores ceulx cy, plus prez de moy, qui receoivent si laschement et incurieusement leur bonne fortune ; ce sont gents qui passent voirement leur temps ; ils oultrepassent le present et ce qu'ils possedent, pour servir à l'esperance, et pour des umbrages et vaines images que la fantasie leur met au devant,

> Morte obita quales fama est volitare figuras,
> Aut quæ sopitos deludunt somnia sensus : [1]

lesquelles hastent et alongent leur fuyte, à mesme qu'on les suyt : le fruict et but de leur poursuitte, c'est poursuyvre ; comme Alexandre disoit que la fin de son travail, c'estoit travailler : [2]

> Nil actum credens, quum quid superesset agendum.[3]

Pour moy doncques, i'ayme la vie, et la cultive, telle qu'il a pleu à Dieu nous l'octroyer. Ie ne vois pas desirant Qu'elle eust à dire la necessité de boire et de man-

1. Semblables à ces fantômes qui voltigent autour des tombeaux, à ces vains songes qui trompent nos sens endormis. (Virg., *Enéide*, X, 641.)

2. Arrien, *de Exped. Alex.*, V, 26. (C.)

3. Croyant n'avoir rien fait, tant qu'il lui reste encore à faire. (Lucain, II, 657.)

ger; et me sembleroit faillir, non moins excusablement, de desirer qu'elle l'eust double, *Sapiens divitiarum naturalium quæsitor acerrimus;*[1] Ny que nous nous subtantassions, mettant seulement en la bouche un peu de cette drogue par laquelle Epimenides se privoit d'appetit, et se maintenoit;[2] Ny qu'on produisist stupidement des enfants par les doigts, ou par les talons, ains, parlant en reverence, que plustost encores on les produisist voluptueusement par les doigts et par les talons; Ny que le corps feust sans desir et sans chatouillement : ce sont plaintes ingrates et iniques. I'accepte de bon cœur, et recognoissant, ce que nature a faict pour moy; et m'en agree et m'en loue. On faict tort à ce grand et tout puissant Donneur, de refuser son don, l'annuller et desfigurer: Tout bon, il a faict tout bon : *omnia, quæ secundum naturam sunt, æstimatione digna sunt.*[3]

Des opinions de la philosophie, i'embrasse plus volontiers celles qui sont les plus solides, c'est à dire les plus humaines et nostres; mes discours sont, conformement à mes mœurs, bas et humbles : elle fait bien l'enfant à mon gré, quand elle se met sur ses ergôts pour nous prescher, Que c'est une farouche alliance de marier le divin avecques le terrestre, le raisonnable avecques le desraisonnable, le severe à l'indulgent, l'honneste au deshonneste : Que la volupté est qualité brutale, indigne que le sage la gouste : Que le seul plaisir qu'il tire de la iouïssance d'une belle ieune espouse, c'est le plaisir de sa conscience de faire une

1. Le sage recherche avec avidité les richesses naturelles. (Sénèque, *Epist.* 119.)

2. Diogène Laerce, I, 114. (C.)

3. Tout ce qui est selon la nature est digne d'estime. (Cic., *de Finib. bon. et mal.*, III, 6, où l'on trouve ce sens, non les paroles expresses comme elles sont rapportées par Montaigne.) (C.)

action selon l'ordre, comme de chausser ses bottes pour une utile chevauchee. N'eussent ses suyvants[1] non plus de droict et de nerfs et de suc au despucelage de leurs femmes, qu'en a sa leçon!

Ce n'est pas ce que dict Socrates, son precepteur et le nostre : il prise, comme il doibt, la volupté corporelle: mais il prefere celle de l'esprit, comme ayant plus de force, de constance, de facilité, de varieté, de dignité. Cette cy ne va nullement seule, selon luy (il n'est pas si fantastique), mais seulement premiere; pour luy, la temperance est moderatrice, non adversaire, des voluptez. Nature est un doulx guide; mais non pas plus doulx que prudent et iuste : *intrandum est in rerum naturam, et penitus, quid ea postulet, pervidendum.*[2] Ie queste partout sa piste : nous l'avons confondue de traces artificielles; et ce souverain bien academique et peripatetique, qui est « vivre selon icelle, » devient, à cette cause difficile à borner et expliquer; et celuy des stoïciens, voysin à celuy là, qui est « consentir à nature. » Est ce pas erreur, d'estimer aulcunes actions moins dignes, de ce qu'elles sont necessaires? Si ne m'osteront ils pas de la teste, que ce ne soit un tresconvenable mariage du plaisir avecques la necessité, avecques laquelle, dict un ancien, les dieux complottent tousiours. A quoy faire desmembrons nous en divorce un bastiment tissu d'une si iointe et fraternelle correspondance ? au rebours, renouons le par mutuels offices: que l'esprit esveille et vivifie la pesanteur du corps; le corps arreste la legereté de l'esprit, et la fixe. *Qui,*

1. Je voudrois que les sectateurs d'une telle philosophie n'eussent non plus de droit, etc. (C.)

2. Il faut pénétrer la nature des choses, et voir exactement ce qu'elle exige. (Cic., *de Finib. bon. et mal.*, V, 16.)

velut summum bonum, laudat animæ naturam, et, tanquam malum, naturam carnis accusat, profecto et animam carnaliter appetit, et carnem carnaliter fugit; quoniam id vanitate sentit humana, non veritate divina.[1] Il n'y a piece indigne de nostre soing, en ce present que Dieu nous a faict; nous en debvons compte iusques à un poil : et n'est pas une commission par acquit, à l'homme, de conduire l'homme selon sa condition ; elle est expresse, naïfve et tresprincipale, et nous l'a le Createur donnee serieusement et severement. L'auctorité peult seule envers les communs entendements, et poise plus en langage peregrin ;[2] rechargeons en ce lieu : *Stultitiæ proprium quis non dixerit, ignave et contumaciter facere, quæ facienda sunt; et alio corpus impellere, alio animum; distrahique inter diversissimos motus?*[3]

Or sus, pour veoir, faictes vous dire un iour les amusements et imaginations que celuy là met en sa teste, et pour lesquelles il destourne sa pensee d'un bon repas, et plaind l'heure qu'il employe à se nourrir : vous trouverez qu'il n'y a rien si fade, en touts les mets de vostre table, que ce bel entretien de son ame (le plus souvent il nous vauldroit mieulx dormir tout à fait, que de veiller à ce à quoy nous veillons) ; et trouverez que son discours et in-

1. Certainement, quiconque exalte l'âme comme le souverain bien, et condamne le corps comme une chose mauvaise, embrasse et chérit l'âme d'une manière charnelle, et fuit charnellement la chair; parce qu'il ne forme point ce jugement par vérité divine, mais par vanité humaine. (Saint Augustin, *de Civit. Dei*, XIV, 5, où ce S. Père en veut proprement aux manichéens, qui regardoient la chair et le corps comme une production du mauvais principe.) (C.)

2. Et a plus de poids dans un langage étranger, comme est le latin dont Montaigne va se servir. (C.)

3. N'est-ce pas le propre de la folie, de faire avec lâcheté et murmure ce qu'on est forcé de faire; de pousser le corps d'un côté, et l'âme de l'autre; de se partager entre des mouvements contraires? (Sénèque, *Epist.* 74.)

tentions ne valent pas vostre capirotade.[1] Quand ce seroient les ravissements d'Archimedes mesme, que seroit ce? Ie ne touche pas icy, et ne mesle point à cette marmaille d'hommes que nous sommes, et à cette vanité de desirs et cogitations qui nous divertissent, ces ames venerables, eslevees par ardeur de devotion et religion, à une constante et consciencieuse meditation des choses divines; lesquelles, preoccupants par l'effort d'une vifve et vehemente esperance l'usage de la nourriture eternelle, but final et dernier arrest des chrestiens desirs, seul plaisir constant, incorruptible, desdaignent de s'attendre[2] à nos necessiteuses commoditez, fluides et ambiguës, et resignent facilement au corps le soing et l'usage de la pasture sensuelle et temporelle : c'est un estude privilegié. Entre nous, ce sont choses que i'ay tousiours veues de singulier accord, les opinions supercelestes, et les mœurs soubterraines.

Esope, ce grand homme, veid son maistre qui pissoit en se promenant, « Quoy doncques! feit il,[3] nous fauldra il chier en courant? » Mesnageons le temps, encores nous en reste il beaucoup d'oysif et mal employé : nostre esprit n'a volontiers pas assez d'aultres heures à faire ses besongnes, sans se desassocier du corps en ce peu d'espace qu'il luy fault pour sa necessité. Ils veulent se mettre hors d'eulx et eschapper à l'homme; c'est folie : au lieu de se transformer en anges, ils se transforment en bestes; au lieu de se haulser, ils s'abbattent. Ces humeurs transcendentes m'effrayent, comme les lieux haultains et inaccessibles; et

1. Ou *capilotade*, comme on parle aujourd'hui. Les Italiens et les Espagnols disent *capirotada;* et Rabelais, *cabirotade*, liv. IV, ch. LIX. Sur l'étymologie de ce mot, voy. *capilotade* dans le dictionnaire de Ménage. (C.)

2. De prêter leur attention, *attendere.* — On lit dans l'édit. de 1635, p. 867, *de s'appliquer*, correction de mademoiselle de Gournay.

3. *Vie d'Ésope*, par Planude, édit. de Paris, 1623, p. 23.

rien ne m'est fascheux à digerer en la vie de Socrates, que ses ecstases et ses daimoneries; rien si humain en Platon, que ce pour quoy ils disent qu'on l'appelle divin : et de nos sciences, celles là me semblent plus terrestres et basses, qui sont le plus hault montees; et ie ne treuve rien si humble et si mortel en la vie d'Alexandre, que ses fantasies autour de son immortalisation.[1] Philotas le mordit plaisamment pour sa response : il s'estoit conioui avecques luy, par lettre, de l'oracle de Iupiter Hammon, qui l'avoit logé entre les dieux : « Pour ta consideration, i'en suis « bien ayse; mais il y a de quoy plaindre les hommes « qui auront à vivre avecques un homme et luy obeïr, « lequel oultrepasse et ne se contente de la mesure d'un « homme : »[2]

Dis te minorem quod geris, imperas.[3]

La gentille inscription dequoy les Atheniens honnorerent la venue de Pompeius en leur ville, se conforme à mon sens :

D'autant es tu Dieu, comme
Tu te recognois homme.[4]

C'est une absolue perfection, et comme divine, « de sçavoir iouïr loyalement de son estre. » Nous cherchons d'aultres conditions, pour n'entendre l'usage des nostres; et sortons hors de nous, pour ne sçavoir quel il y faict. Si avons nous beau monter sur des eschasses; car sur des eschasses, encores fault il marcher de nos iambes; et au

1. Édit. de 1588, fol. 495 verso, « de sa deification. »
2. Quinte-Curce, VI, 9. (C.)
3. C'est en te soumettant aux dieux que tu règnes sur le monde. (Hor., *Od.*, III, vi, 5.)
4. Dans la *Vie de Pompée*, par Plutarque, ch. vii de la traduction d'Amyot. (C.)

plus eslevé throsne du monde, si ne sommes nous assis que sur nostre cul. Les plus belles vies sont, à mon gré, celles qui se rengent au modele commun et humain avecques ordre, mais sans miracle, sans extravagance. Or, la vieillesse a un peu besoing d'estre traictee plus tendrement.[1] Recommendons la à ce dieu protecteur de santé et de sagesse, mais gaye et sociale :

Frui paratis et valido mihi,
Latoe, dones, et, precor, integra
Cum mente; nec turpem senectam
Degere, nec cithara carentem.[2]

1. Édit. de 1588, fol. 496, « plus doucement et plus delicatement. »

2. Ce que je te demande, ô fils de Latone! c'est de me laisser jouir du fruit de mes peines; de me donner une santé constante, un esprit toujours sain; de me préserver d'une vieillesse étrangère aux doux chants des Muses. (Horace, *Od.*, I, xxxi, 17.)

FIN DES ESSAIS.

CORRESPONDANCE

DE MICHEL

DE MONTAIGNE

CORRESPONDANCE

DE MICHEL

DE MONTAIGNE

AVERTISSEMENT.

Pendant que s'imprimoit le précédent volume, M. J. V. Le Clerc, l'auteur ou le collecteur des notes attachées au texte des *Essais*, est mort après une existence consacrée tout entière aux lettres et rendue utile par un grand nombre de travaux de saine et forte érudition. Nous devons payer un juste tribut de regrets au savant qui s'étoit associé à notre publication nouvelle. L'impression d'estime et de respect qu'il laisse dans le souvenir de ses contemporains se communiquera à tous ceux qui se trouveront à même d'apprécier le soin consciencieux qu'il apportoit jusque dans le moins considérable de ses ouvrages.

Les *Essais*, dans toute édition de premier ordre, sont nécessairement accompagnés de documents complémentaires, parmi lesquels figure en première ligne la correspondance. Quand s'exécuta, en 1826-1828, l'édition classique à laquelle M. J. V. Le Clerc présida, la correspondance connue de Michel de Montaigne se réduisoit encore à une dizaine de lettres presque toutes extraites du recueil des opuscules de La Boëtie. Ce sont, pour la plupart, des dédicaces. Un *avertissement au lecteur* est compris

dans le nombre. Le morceau capital, c'est la lettre éloquente et pathétique dans laquelle Montaigne relate à son père la maladie et la mort d'Étienne de La Boëtie. Presque toutes ces pages, empruntées à un recueil formé par l'amitié, sont naturellement consacrées à l'amitié, et l'on y trouve l'expression chaleureuse de ce sentiment qui semble avoir été le plus fort et le plus durable que Montaigne ait connu.

Depuis cette date de 1826-1828, les recherches des érudits, devenues plus actives, ont amené bien des découvertes. La correspondance de l'auteur des *Essais* s'est notablement enrichie. Au lieu de dix lettres, on en trouvera trente ci-après. Les principales sources où les lettres récemment mises au jour ont été puisées sont : la collection Dupuy à la Bibliothèque impériale, le *British Museum*, les archives de Bordeaux, les archives de S. A. S. monseigneur le prince de Monaco (descendant par les femmes du maréchal de Matignon), les archives particulières de M. le marquis Du Prat. Les érudits qui ont eu part soit à la découverte, soit à la publication de ces lettres sont MM. Gustave Brunet, Antonin Macé, le comte Horace de Viel-Castel, A. Jubinal, A. Detcheverry, le docteur J. F. Payen, le baron Feuillet de Conches. Nous disons, sous chaque lettre, sa provenance et ceux qui les premiers en ont gratifié le public.

La période de 1582 à 1586 pendant laquelle Montaigne fut maire de Bordeaux est la plus fertile pour la correspondance. Quatorze des lettres qui nous restent sont datées de ces années-là; cinq sont adressées aux jurats de la ville, neuf au maréchal de Matignon, commandant pour le roi en Guyenne. Pour en bien saisir le sens, il faudra se rappeler la situation politique du midi de la France au moment où Montaigne succéda au maréchal de Biron dans la première magistrature municipale de Bordeaux. Henri III, le dernier des Valois, occupoit le trône depuis une dixaine d'années. Trois partis divisoient la nation : le parti de la Ligue dirigé par les Guise, le parti des calvinistes ayant pour chef le roi de Navarre, et le parti des royalistes qui cherchoient à contenir les deux autres. Le maréchal de Matignon représentoit ce dernier parti en Guyenne. On étoit à la veille de la neuvième guerre civile qu'on nomma la guerre *des Trois Henri*. Montaigne demeura fidèle à la cause royale et aida de tout

son pouvoir Matignon dans son rôle de modérateur. Il étoit cependant attaché à Henri de Navarre par des relations de famille, par des sympathies personnelles; il étoit gentilhomme de la chambre de ce prince, et pendant le temps même de sa mairie, en décembre 1584, il le reçut dans son château. Il se rapprochoit des amis de ce prince beaucoup plus que des Ligueurs; mais il n'en servoit pas moins résolûment le roi de France et ses délégués, en attendant que la couronne échût au Béarnois.

Les plus remarquables et les plus intéressantes, parmi les lettres qui ont été retrouvées de notre temps, sont celles écrites par Montaigne en 1590, deux ans avant sa mort, au roi Henri IV parvenu au trône de France.

Cette correspondance de Michel de Montaigne appartient presque tout entière à la vie active, à la vie pratique. On n'y trouve que très-peu de spéculations philosophiques ou morales. Ce qui domine, ce sont les lettres d'affaires relatives à des questions d'intérêt public ou privé. En règle générale, Montaigne ne dit que justement ce qu'il a à dire, il ne se complaît pas, il ne se répand point dans sa correspondance. N'avoit-il pas le livre des *Essais* où il s'épanchoit tout à son aise et qui a été comme une longue correspondance qu'il a entretenue avec lui-même et avec les autres? Montaigne, du reste, a pris soin dans son livre de nous informer de ses coutumes et pratiques épistolaires. Voici ce qu'il dit à ce propos:

« Sur ce subiect de lettres ie veuls dire ce mot, que c'est un ouvrage auquel mes amis tiennent que ie puis quelque chose : et eusse prins plus volontiers cette forme à publier mes verves, si i'eusse eu à qui parler. Il me falloit, comme ie l'ay eu aultrefois, un certain commerce qui m'attirast, qui me soutinst et soulevast.

« J'escris mes lettres tousiours en poste, et si precipiteusement, que, quoyque ie peigne insupportablement mal, i'ayme mieuls escrire de ma main que d'y en employer une aultre; car ie n'en treuve point qui me puisse suyvre, et ne les transcris iamais. I'ai accoustumé les grands qui me cognoissent à y supporter des litures et des trasseures, et un papier sans plieure et sans marge. Celles qui me coustent le plus sont celles qui valent le moins : depuis que ie les traisne, c'est signe que ie n'y suis pas. »

La correspondance ne nous montre donc pas Montaigne devisant et raisonnant comme dans les *Essais;* mais elle nous le montre agissant. Elle nous le montre à l'œuvre, comme homme, comme citoyen, comme magistrat, au milieu des discordes et des périls de son temps. Elle nous permet de comparer les opinions qu'il nous a voulu donner de lui-même avec ses actes. Le peintre revient en personne se placer à côté de son portrait qu'il nous a laissé, afin que nous en puissions contrôler la ressemblance. Tel seroit, du moins, l'effet qu'on obtiendroit si cette correspondance étoit complète; tel cet effet se produit dans la mesure de ce qui nous est parvenu.

Ce que Montaigne nous apprend, dans les *Essais*, sur ses habitudes épistolaires se trouve assez bien vérifié par l'aspect de ses lettres originales. Quoiqu'elles soient très-lisibles d'ordinaire et que Montaigne ne *peigne* pas aussi mal qu'il le dit, elles portent presque toujours des traces flagrantes de précipitation et d'inapplication. Les ratures sont fréquentes. Il n'y a point de ponctuation ni d'accentuation. L'auteur fait des abréviations nombreuses que déjà l'écriture n'admettoit plus communément; il abrége jusqu'à sa signature qu'il a coutume d'écrire *Mōtaigne*.

Le plus souvent il trace en tête de la lettre une croix +: d'où vient cet usage? on s'égareroit sans doute si l'on en cherchoit l'explication bien loin.

En reproduisant les lettres de Montaigne, nous avons dû adopter certaines règles dont il est utile de prévenir le lecteur. Dans le classement des lettres, nous suivons invariablement l'ordre chronologique. Nous respectons, bien entendu, l'orthographe capricieuse de l'auteur. Quand il omet des consonnes ou des voyelles dans un mot, s'il n'y supplée point par un signe abréviatif, nous laissons le mot tel qu'il est; s'il y a un signe abréviatif, nous restituons au mot ce qui lui manque : le signe abréviatif contient en soi, pour ainsi dire, les lettres supprimées. Ainsi, où l'on trouve *racōtre, hūble, sūitur*, nous imprimons *rancontre, humble, servitur;* la signature *Mōtaigne* sera transcrite *Montaigne*, comme elle doit être lue. Nous ne tiendrons pas compte des ratures.

Ceux qui, mettant au jour pour la première fois un autographe de l'auteur des *Essais*, en font part, dans une publication

d'un caractère spécial, aux érudits, et parfois le soumettent à leur jugement, ceux-là ont parfaitement raison d'exécuter un *fac-simile,* ou, s'ils ne veulent recourir au *fac-simile,* de conserver, autant que la typographie le permet, à la page d'écriture toute sa physionomie matérielle. On conçoit donc, on approuve, non-seulement qu'ils reproduisent les signes d'abréviation, qu'ils signalent les mots raturés, mais qu'ils n'aient garde de toucher aux majuscules placées à contre temps, aux apostrophes intervenant hors de propos, etc. Notre tâche est un peu différente : cette édition ne s'adresse pas à un nombre restreint de curieux ; elle est faite pour le public. Aucune des lettres que nous imprimons n'est, d'ailleurs, inédite ; toutes ont subi au moins une première épreuve de publicité. Nous avons donc jugé convenable de nous conformer, pour la correspondance, à la méthode générale suivant laquelle a été établi le texte de l'ouvrage. Nous ponctuons complétement ; nous n'accentuons qu'autant qu'il est nécessaire pour que l'œil ne soit pas déconcerté. Nous nous efforçons enfin de concilier une fidélité scrupuleuse avec ce qui peut faciliter la lecture et l'intelligence des documents.

Des lettres de Montaigne que l'on connoît jusqu'à ce jour, deux seulement ont été omises par nous. L'une, dont l'original se trouve parmi les papiers de famille de M. le marquis Du Prat, est adressée, comme la première de celles qu'on lira ci-après, « à monseigneur de Nantouillet (Antoine Du Prat), conseiller du roy. » Elle se réfère à une missive antérieure, et n'auroit de sens pour nous que si l'on possédoit celle-ci. On sauroit alors quels sont ces trois freins dont parle Montaigne, « par lesquels la puissance absolue du prince et monarque est refrenee et reduite à civilité. » Il nous a paru sans intérêt de publier cette lettre isolée de celle qui en fourniroit l'explication. On la trouve dans l'ouvrage de M. le baron Feuillet de Conches : *Lettres inédites de Michel de Montaigne* (1863), à la page 223.

Une autre lettre, publiée par M. le docteur Payen dans ses *Documents inédits,* n° 3 (1855), à la page 39, est trop informe pour que nous lui donnions place dans notre recueil.

Nous devons nos remercîments à S. A. S. monseigneur le prince de Monaco et à M. le marquis Du Prat qui ont bien voulu renou-

veler en notre faveur, pour l'impression des lettres tirées de leurs archives, l'autorisation qu'ils avoient accordée, il y a quelques années, à M. le baron Feuillet de Conches.

Nous faisons suivre les lettres de Michel de Montaigne des lettres les plus intéressantes à lui adressées par les rois, les princes et d'autres personnages célèbres à divers titres. Cette sorte de contre-partie, qui n'existe pas dans les précédentes éditions, nous a paru indispensable. On y verra quelle situation l'auteur des *Essais* occupoit dans le monde, quelle estime les souverains lui témoignoient, quelles relations honorables il entretenoit avec les plus éminents d'entre ses contemporains. On y découvrira tout aussi bien que dans sa correspondance personnelle l'attitude très-prudente et le rôle très-sagace que Montaigne sut prendre au milieu des conflits et des agitations de l'époque la plus orageuse peut-être de notre histoire.

LOUIS MOLAND.

LETTRES

DE MICHEL

DE MONTAIGNE

I.

A MESSIRE ANTOINE DU PRAT,

Prevost de Paris.[1]

Je vous entretins, monsieur, par ma derniere lettre des troubles qui ravagerent l'Agenois et le Perigord, où nostre ami commun Memy,[2] saisy prisonier, fut mené à Bourdeaus et eust la teste tranchée. Je veus vous dire auiourd'huy que ceus de Nerac, ayant par l'indiscretion d'un ieune capitaine de leur ville perdu de cent à sis vingts homes dans une escarmouche contre quelque troupe de Monluc, se retirerent en Bearn avec leurs ministres, non sans grand danger de leurs vies, environ

1. Antoine Du Prat, seigneur de Nantouillet et de Précy, baron de Thiers et de Thoucy, petit-fils du célèbre chancelier qui, avant d'entrer dans les ordres, avoit été marié. Il fut prévôt de Paris le 19 février 1553, à la place de son père nommé également Antoine Du Prat.

2. Le capitaine Memy, que Henri IV, dans une de ses lettres, appelle Mesny, avoit enlevé, de compagnie avec le seigneur de Castel-Segrat, la ville d'Agen, et y avoit été enlevé à son tour pour être décapité à Bordeaux. Il étoit gouverneur de Castillon et l'un des fidèles du roi de Navarre. (Feuillet de Conches.)

le quinziesme jour de juillet, au quel temps ceus de Castel Jalous se rendirent, duquel lieu le ministre fust executé à mort. Ceuls de Marmande, Sainct Macaire et Bazas s'enfuirent aussy, mais non sans une perte cruelle, car incontinent fut pillé le chasteau de Duras et fut forcé celui de Monsegur, villette où il y avoit deux enseignes et grand nombre de gens de la religion. Là, toute cruauté et violence furent exercées, le premier jour d'aoust, sans avoir esgard à qualité, sexe, ny aage. Monluc viola la fille du ministre, lequel fust tué avec les autres.[1] J'ay l'estresme douleur de vous dire que c'est dans ce massacre que se trouva enveloppée vostre parente, la femme de Gaspard Duprat,[2] et deus de ses enfans : c'estoit une noble femme, que j'ay esté à mesme de voir souvent, lorsque j'allois dans ces contrees, et ches qui i'estois toujours asseuré d'avoir bonne hospitalité. Bref, ne vous en dis plus tant ce iourd'huy, car ce recit me cause peyne douloureuse : et sur ce prie Dieu vous avoir en sa saincte garde.

Vostre serviteur et bon amy,

MONTAIGNE.[3]

Ce 24 aoust (1562).

1. Monluc, né de 1500 à 1504, avoit alors de cinquante-huit à soixante-deux ans.

2. Marguerite de Lupé. Le mari, Gaspard Du Prat, étoit un arrière-petit-neveu du chancelier. Il avoit eu Coligny pour parrain et fut tué à la Saint-Barthélemy.

3. L'original de cette lettre appartient à M. le marquis Du Prat. Elle a été publiée pour la première fois par M. Feuillet de Conches en 1863.

Il faut remarquer la signature *Montaigne*. M. Payen fait quelque part observer que Montaigne, jusqu'à ce qu'il eut perdu son père et ses deux frères aînés, c'est-à-dire jusqu'en 1569, dut signer *Michel de Montaigne*, comme on trouve au bas d'une quittance d'un quartier des gages de conseiller du roi au parlement de Bordeaux à la date de 1567. Cette objection ne suffit pas cependant à faire révoquer en doute l'authenticité de cette lettre. Peut-être Montaigne écrit-il au nom de son père.

II.[1]

A MONSEIGNEUR MONSEIGNEUR DE MONTAIGNE.[2]

..... Quant à ses dernieres paroles, sans doubte si homme en doibt rendre bon compte, c'est moy ; tant parce que, du long de sa maladie, il parloit aussi volontiers à moy qu'à nul aultre, que aussi pource que, pour la singuliere et fraternelle amitié que nous nous estions entreportee, i'avois trescertaine cognoissance des intentions, iugements et volontez qu'il avoit eus durant sa vie, autant sans doubte qu'homme peult avoir d'un aultre ; et parce que ie les sçavois estre haultes, vertueuses, pleines de

1. On trouvera cette pièce, ainsi que plusieurs des lettres suivantes, dans un petit livre publié par Montaigne lui-même, environ neuf ans avant la première édit. de ses *Essais*, qui parut à Bordeaux en 1580. Ce petit livre in-8, maintenant assez rare, fut imprimé *avec privilége* à Paris, chez *Federic Morel* (l'ancien), rue S. Jean de Beauvais, *au Franc Meurier*, 1571 (d'autres frontispices ont la date de 1572) ; il est composé de 131 fol., et intitulé : *La Mesnagerie de Xenophon ; les Regles de Mariage, de Plutarque; Lettre de Consolation de Plutarque à sa femme; le tout traduict de grec en françois par feu M. Estienne de La Boetie, Conseiller du Roy en sa court de parlement à Bordeaux : ensemble quelques Vers latins et françois de son invention : item, un Discours sur la mort du dit Seigneur de La Boetie, par M. de Montaigne.* Le *privilége* est du 18 octobre 1570. Les *Vers françois* annoncés dans ce titre n'ont été publiés par Montaigne, chez le même imprimeur, qu'en 1572, in-8 de 19 fol. Les traductions ont reparu en 1600, chez Claude Morel, rue Saint-Jacques, à la Fontaine, sans être réimprimées, mais avec un nouveau frontispice ; on y a joint, au commencement, la *Mesnagerie* d'Aristote (ou les *Économiques*), de la traduction du même La Boëtie, en 8 fol., et à la fin, le recueil de ses *Vers françois*. (J. V. L.)

2. « Extraict d'une lettre que monsieur le conseiller de Montaigne escrit à monseigneur de Montaigne son père, contenant quelques particularitez qu'il remarqua en la maladie et mort de feu M. de La Boëtie. » *La Mesnagerie de Xenophon*, etc., fol. 121. — Voyez ci-après la notice concernant Étienne de La Boëtie.

trescertaine resolution, et, quand tout est dict, admirables. Ie preveoyois bien, que si la maladie luy laissoit le moyen de se pouvoir exprimer, qu'il ne luy eschapperoit rien, en une telle necessité, qui ne feust grand et plein de bon exemple : ainsi, ie m'en prenois le plus garde que je pouvois. Il est vray, monseigneur, comme i'ay la memoire fort courte, et desbauchee encores par le trouble que mon esprit avoit à souffrir d'une si lourde perte et si importante, qu'il est impossible que ie n'aye oublié beaucoup de choses que ie vouldrois estre sceues : mais celles desquelles il m'est souvenu, ie les vous manderay le plus au vray qu'il me sera possible ; car, pour le representer ainsi fierement arresté en sa brave desmarche ; pour vous faire veoir ce courage invincible dans un corps atterré et assommé par les furieux efforts de la mort et de la douleur, ie confesse qu'il y fauldroit un beaucoup meilleur style que le mien ; parce qu'encores que durant sa vie, quand il parloit de choses graves et importantes, il en parloit de telle sorte, qu'il estoit malaysé de les si bien escrire, si est ce qu'à ce coup il sembloit que son esprit et sa langue s'efforceassent à l'envy, comme pour luy faire leur dernier service : car sans doubte ie ne le veis iamais plein ny de tant et de si belles imaginations, ny de tant d'eloquence, comme il a esté le long de cette maladie. Au reste, monseigneur, si vous trouvez que i'aye voulu mettre en compte ses propos plus legiers et ordinaires, ie l'ay faict à escient ; car estant dicts en ce temps là, et au plus fort d'une si grande besongne, c'est un singulier tesmoignage d'une ame pleine de repos, de tranquillité et d'asseurance.

Comme ie revenois du palais, le lundy neufviesme d'aoust 1563, ie l'envoyay convier à disner chez moy. Il

me manda qu'il me mercioit ; qu'il se trouvoit un peu mal, et que je luy ferois plaisir, si ie voulois estre une heure avecques luy, avant qu'il partist pour aller en Medoc. Ie l'allay trouver bientost aprez disner : il estoit couché vestu, et montroit desià ie ne sçais quel changement en son visage. Il me dist que c'estoit un flux de ventre avecques des trenchees, qu'il avoit prins le iour avant, iouant en pourpoinct soubs une robbe de soye, avecques monsieur d'Escars ;[1] et que le froid lui avoit souvent faict sentir semblables accidents. Ie trouvay bon qu'il continuast l'entreprinse qu'il avoit pieça faict de s'en aller ; mais qu'il n'allast pour ce soir que iusques à Germignan,[2] qui n'est qu'à deux lieues de la ville. Cela faisois ie pour le lieu où il estoit logé, tout avoysiné de maisons infectes de peste, de laquelle il avoit quelque apprehension, comme revenant de Perigord et d'Agenois, où il avoit laissé tout empesté ; et puis, pour semblable maladie que la sienne, je m'estois aultresfois tresbien trouvé de monter à cheval. Ainsin il s'en partit, et madamoiselle de La Boëtie sa femme, et monsieur de Bouillhonnas son oncle, avecques luy.

Le lendemain, de bien bon matin, voycy venir un de ses gents, à moy, de la part de madamoiselle de La Boëtie, qui me mandoit qu'il s'estoit fort mal trouvé la nuict, d'une forte dysenterie. Elle envoyoit querir un médecin et un apotiquaire, et me prioit d'y aller ; comme ie feis l'apresdisnee.

A mon arrivee, il sembla qu'il feust tout esiouy de me veoir ; et, comme ie voulois prendre congé de luy pour m'en revenir, et luy promisse de le reveoir le lendemain,

1. Alors lieutenant pour le roi en Guyenne.

2. Ce village est situé entre Le Taillan et Saint-Aubin, sur le chemin de Castelnau.

il me pria, avecques plus d'affection et d'instance qu'il n'avoit iamais faict d'autre chose, que ie feusse le plus que ie pourrois avecques luy. Cela me toucha aulcunement. Ce neantmoins ie m'en allois, quand madamoiselle de La Boëtie, qui pressentoit desià ie ne sçais quel malheur, me pria, les larmes à l'œil, que ie ne bougeasse pour ce soir. Ainsin elle m'arresta; dequoy il se resiouït avecques moy. Le lendemain, ie m'en reveins; et le ieudy, le feus retrouver. Son mal alloit en empirant; son flux de sang et ses trenchees, qui l'affoiblissoient encores plus, croissoient d'heure à aultre.

Le vendredy, ie le laissay encores: et le samedy, ie le feus reveoir desià fort abbattu. Il me dict lors que sa maladie estoit un peu contagieuse, et, oultre cela, qu'elle estoit mal plaisante et melancholique; qu'il cognoissoit tresbien mon naturel, et me prioit de n'estre avecques luy que par boutees, mais le plus souvent que ie pourrois. Ie ne l'abandonnay plus. Iusques au dimanche, il ne m'avoit tenu nul propos de ce qu'il iugeoit de son estre, et ne parlions que de particulieres occurrences de sa maladie, et de ce que les anciens medecins en avoient dict; d'affaires publicques bien peu, car ie l'en trouvay tout desgousté dez le premier iour. Mais le dimanche, il eust une grand' foiblesse: et comme il feut revenu à soy, il dict qu'il luy avoit semblé estre en une confusion de toutes choses, et n'avoir rien veu qu'une espesse nue, et brouillart obscur, dans lequel tout estoit peslemesle et sans ordre; toutesfois, qu'il n'avoit eu nul desplaisir à tout cet accident. « La mort n'a rien de pire que cela, luy dis ie lors, mon frere. — Mais n'a rien de si mauvais, » me respondit il.

Depuis lors, parce que dez le commencement de son mal il n'avoit prins nul sommeil, et que, nonobstant touts

les remedes, il alloit tousiours en empirant, de sorte qu'on y avoit desià employé certains bruvages desquels on ne se sert qu'aux dernieres extremitez, il commencea à desesperer entierement de sa guarison: ce qu'il me communiqua. Ce mesme iour, parce qu'il feut trouvé bon, ie luy dis, « Qu'il me sieroit mal, pour l'extreme amitié que ie luy portois, si ie ne me soulciois, que comme en sa santé on avoit veu toutes ses actions pleines de prudence et de bon conseil autant qu'à homme du monde, qu'il les continuast encores en sa maladie: et que, si Dieu vouloit qu'il empirast, ie serois tresmarry qu'à faulte d'advisement il eust laissé nul de ses affaires domestiques descousu, tant pour le dommage que ses parents y pourroient soulffrir, que pour l'interest de sa reputation: » ce qu'il print de moy de tresbon visage; et, aprez s'estre resolu des difficultez qui le tenoient suspens en cela, il me pria d'appeller son oncle et sa femme, seuls, pour leur faire entendre ce qu'il avoit deliberé quant à son testament. Ie luy dis qu'il les estonneroit. « Non, non, me dict il, ie les consoleray; et leur donneray beaucoup meilleure esperance de ma santé, que ie ne l'ay moy mesme. » Et puis, il me demanda si les foiblesses qu'il avoit eues ne nous avoient pas un peu estonnés. « Cela n'est rien, luy feis ie, mon frere, ce sont accidents ordinaires à telles maladies. — Vrayement non, ce n'est rien, mon frere, me respondit il, quand bien il en adviendroit ce que vous en craindriez le plus. — A vous ne seroit ce que heur, luy repliquay ie; mais le dommage seroit à moy, qui perdrois la compaignie d'un si grand, si sage et si certain amy, et tel que ie serois asseuré de n'en trouver iamais de semblable. — Il pourroit bien estre, mon frere, adiousta il, et vous asseure que ce qui me faict avoir

quelque soing que i'ay de ma guarison, et n'aller si courant au passage que i'ay desià franchy à demy, c'est la consideration de vostre perte, et de ce pauvre homme et de cette pauvre femme (parlant de son oncle et de sa femme), que i'ayme touts deux uniquement, et qui porteront bien impatiemment, i'en suis asseuré, la perte qu'ils feront en moy, qui de vray est bien grande pour vous et pour eulx. I'ay aussi respect au desplaisir qu'auront beaucoup de gents de bien qui m'ont aymé et estimé pendant ma vie, desquels, certes ie le confesse, si c'estoit à moy à faire, ie serois content de ne perdre encores la conversation; et, si ie m'en vois, mon frere, ie vous prie, vous qui les cognoissez, de leur rendre tesmoignage de la bonne volonté que ie leur ai portee iusques à ce dernier terme de ma vie: et puis, mon frere, par adventure, n'estois ie point nay si inutile, que ie n'eusse moyen de faire service à la chose publicque; mais, quoy qu'il en soit, ie suis prest à partir, quand il plaira à Dieu, estant tout asseuré que ie iouïray de l'ayse que vous me predites. Et quant à vous, mon amy, ie vous cognois si sage, que, quelque interest que vous y ayez, si vous conformerez vous volontiers et patiemment à tout ce qu'il plaira à sa saincte Maiesté d'ordonner de moy; et vous supplie vous prendre garde que le deuil de ma perte ne poulse ce bon homme et cette bonne femme hors des gonds de la raison. » Il me demanda lors comme ils s'y comportoient desià. Ie luy dis que assez bien pour l'importance de la chose. « Ouy, suyvit il, à cette heure qu'ils ont encores un peu d'esperance; mais si ie la leur ay une fois toute ostee, mon frere, vous serez bien empesché à les contenir. » Suyvant ce respect, tant qu'il vescut depuis, il leur cacha tousiours l'opinion certaine qu'il avoit de sa

mort, et me prioit bien fort d'en user de mesme. Quand il les veoyoit auprez de luy, il contrefaisoit la chere plus gaye,[1] et les paissoit de belles esperances.

Sur ce poinct, ie le laissay, pour les aller appeller. Ils composerent leur visage le mieulx qu'ils peurent, pour un temps. Et aprez nous estre assis autour de son lict, nous quatre seuls, il dict ainsi, d'un visage posé, et comme tout esiouy :

« Mon oncle, ma femme, ie vous asseure, sur ma foy, que nulle nouvelle attaincte de ma maladie, ou opinion mauvaise que i'aye de ma guarison, ne m'a mis en fantasie de vous faire appeller pour vous dire ce que i'entreprends ; car ie me porte, Dieu mercy, tresbien, et plein de bonne esperance : mais, ayant de longue main apprins, tant par longue experience que par longue estude, le peu d'asseurance qu'il y a à l'instabilité et inconstance des choses humaines, et mesme en nostre vie, que nous tenons si chere, qui n'est toutesfois que fumee et chose de neant : et considerant aussi que, puisque ie suis malade, ie me suis d'autant approché du dangier de la mort, i'ay deliberé de mettre quelque ordre à mes affaires domestiques, aprez en avoir eu vostre advis premierement. »

Et puis addressant son propos à son oncle : « Mon bon oncle, dict-il, si i'avois à vous rendre à cette heure compte des grandes obligations que ie vous ay, ie n'aurois eu piece faict :[2] il me suffit que, iusques à present, où que i'aye esté, et à quiconque i'en aye parlé, i'aye tousiours dict que tout ce que un tressage, tresbon et tresliberal pere pouvoit faire pour son fils, tout cela avez vous faict pour moy, soit pour le soing qu'il a fallu à m'instruire aux

1. L'accueil plus gai. (E. J.)
2. De long-temps fait. (E. J.

bonnes lettres, soit lorsqu'il vous a pleu me poulser aux estats;[1] de sorte que tout le cours de ma vie a esté plein de grands et recommendables offices d'amitiez vostres envers moy; somme, quoy que i'aye, ie le tiens de vous, ie l'advoue de vous, ie vous en suis redevable, vous estes mon vray père; ainsi, comme fils de famille, ie n'ay nulle puissance de disposer de rien, s'il ne vous plaist de m'en donner congé. » Lors il se teut, et attendit que les soupirs et les sanglots eussent donné loysir à son oncle de luy respondre, Qu'il trouveroit tousiours tresbon tout ce qu'il luy plairoit. Lors ayant à le faire son heritier, il le supplia de prendre de luy le bien qui estoit sien.

Et puis destournant sa parole à sa femme : « Ma semblance, dict il (ainsi l'appelloit il souvent, pour quelque ancienne alliance qui estoit entre eulx), ayant esté ioinct à vous du sainct nœud de mariage, qui est l'un des plus respectables et inviolables que Dieu nous ait ordonné çà bas pour l'entretien de la societé humaine, ie vous ay aymee, cherie et estimee autant qu'il m'a esté possible, et suis tout asseuré que vous m'avez rendu reciproque affection, que ie ne sçaurois assez recognoistre. Ie vous prie de prendre de la part de mes biens ce que ie vous donne, et vous en contenter, encores que ie sçache bien que c'est bien peu au prix de vos merites. »

Et puis tournant son propos à moy : « Mon frere, dict il, que i'ayme si cherement, et que i'avois choisy parmy tant d'hommes pour renouveller avecques vous cette vertueuse et sincere amitié, de laquelle l'usage est, par les vices, dez si longtemps esloingné d'entre nous, qu'il n'en

1. Aux emplois publics ; car, comme dit Montaigne dans sa lettre au chancelier de L'Hospital, son ami « estoit eslevé aux dignitez de son quartier, qu'on estime des grandes. » (*G.*)

reste que quelques vieilles traces en la memoire de l'antiquité, ie vous supplie, pour signal de mon affection envers vous, vouloir estre successeur de ma bibliotheque et de mes livres que ie vous donne : present bien petit, mais qui part de bon cœur, et qui vous est convenable pour l'affection que vous avez aux lettres. Ce vous sera μνημόσυνον *tui sodalis*.[1] »

Et puis parlant à touts trois generalement, loua Dieu de quoy, en une si extreme necessité, il se trouvoit accompaigné de toutes les plus cheres personnes qu'il eust en ce monde; et qu'il luy sembloit tresbeau à veoir une assemblee de quatre si accordants et si unis d'amitié : faisant, disoit il, estat, que nous nous entr'aymions unanimement les uns pour l'amour des aultres. Et nous ayant recommendé les uns aux aultres, il suyvit ainsin : « Ayant mis ordre à mes biens, encores me fault il penser à ma conscience. Ie suis chrestien, ie suis catholique : tel ay vescu, tel suis ie deliberé de clorre ma vie. Qu'on me face venir un presbtre; car ie ne veulx faillir à ce dernier debvoir d'un chrestien. »

Sur ce poinct il finit son propos, lequel il avoit continué avecques telle asseurance de visage, telle force de parole et de voix, que, là où ie l'avois trouvé, lorsque i'entray en sa chambre, foible, traisnant lentement les mots les uns aprez les aultres, ayant le pouls abbattu comme de fiebvre lente, et tirant à la mort, le visage pasle et tout meurtry, il sembloit lors qu'il veinst, comme par miracle, de reprendre quelque nouvelle vigueur, le teinct plus vermeil, et le pouls plus fort, de sorte que ie luy feis taster le mien, pour les comparer ensemble. Sur

1. Un souvenir de votre ami.

l'heure i'eus le cœur si serré, que ie ne sceus rien luy respondre. Mais deux ou trois heures aprez, tant pour luy continuer cette grandeur de courage, que aussi parce que ie souhaitois, pour la ialousie que i'ay eue toute ma vie de sa gloire et de son honneur, qu'il y êust plus de tesmoings de tant et si belles preuves de magnanimité, y ayant plus grande compaignie en sa chambre, ie luy dis que i'avois rougi de honte de quoy le courage m'avoit failly à ouïr ce que luy, qui estoit engagé dans ce mal, avoit eu courage de me dire : que iusques lors i'avois pensé que Dieu ne nous donnast gueres si grand advantage sur les accidents humains, et croyois malayseement ce que quelques fois i'en lisois parmy les histoires : mais qu'en ayant senti une telle preuve, ie louois Dieu de quoy ce avoit esté en une personne de qui ie feusse tant aymé, et que i'aymasse si cherement; et que cela me serviroit d'exemple pour iouer ce mesme roolle à mon tour.

Il m'interrompit pour me prier d'en user ainsin, et de montrer, par effect, que les discours que nous avions tenus ensemble pendant nostre santé, nous ne les portions pas seulement en la bouche, mais engravez bien avant au cœur et en l'ame, pour les mettre en execution aux premieres occasions qui s'offriroient; adioustant que c'estoit la vraye practique de nos estudes et de la philosophie. Et me prenant par la main. « Mon frere, mon amy, me dict il, ie t'asseure que i'ay faict assez de choses, ce me semble, en ma vie, avecques autant de peine et difficulté que ie fois cette cy. Et quand tout est dict, il y à fort long temps que i'y estois preparé, et que i'en sçavois ma leçon toute par cœur. Mais n'est ce pas assez vescu iusques à l'aage auquel ie suis? i'estois prest à entrer à mon trente

troisieme an. Dieu m'a faict cette grace, que tout ce que i'ay passé iusques à cette heure de ma vie, a esté plein de santé et de bonheur : pour l'inconstance des choses humaines, cela ne pouvoit gueres plus durer. Il estoit meshuy temps de se mettre aux affaires, et de veoir mille choses malplaisantes, comme l'incommodité de la vieillesse, de laquelle ie suis quite par ce moyen : et puis, il est vrayssemblable que i'ay vescu iusques à cette heure avecques plus de simplicité et moins de malice, que ie n'eusse, par adventure, faict, si Dieu m'eust laissé vivre iusqu'à ce que le soing de m'enrichir et accommoder mes affaires me feust entré dans la teste. Quant à moy, ie suis certain, ie m'en vois trouver Dieu et le seiour des bienheureux. » Or, parce que ie montrois, mesme au visage, l'impatience que i'avois à l'ouïr : « Comment, mon frere! me dict il, me voulez vous faire peur? Si ie l'avois, à qui seroit ce de me l'oster, qu'à vous? »

Sur le soir, parce que le notaire surveint, qu'on avoit mandé pour recevoir son testament, ie le luy feis mettre par escript; et puis ie luy feus dire, S'il ne le vouloit pas signer : « Non pas signer, dict il, ie le veulx faire moy mesme : mais ie vouldrois, mon frere, qu'on me donnast un peu de loysir; car ie me treuve extremement travaillé, et si affoibly que ie n'en puis quasi plus. » Ie me meis à changer de propos; mais il se reprit soubdain, et me dict qu'il ne falloit pas grand loysir à mourir, et me pria de sçavoir si le notaire avoit la main bien legiere, car il n'arresteroit gueres à dicter. I'appellay le notaire; et sur le champ il dicta si vite son testament, qu'on estoit bien empesché à le suyvre. Et ayant achevé, il me pria de luy lire; et parlant à moy : « Voylà, dict il, le soing d'une belle chose que nos richesses! *Sunt hæc, quæ hominibus*

vocantur bona! [1] » Aprez que le testament eust esté signé, comme sa chambre estoit pleine de gents, il me demanda s'il luy feroit mal de parler. Ie luy dis que non, mais que ce feust tout doulcement.

Lors il feit appeller madamoiselle de Saint Quentin sa niepce, et parla ainsin à elle : « Ma niepce m'amie, il m'a semblé, depuis que ie t'ay cogneue, avoir veu reluire en toy des traicts de tresbonne nature : mais ces derniers offices que tu fois, avecques si bonne affection et telle diligence, à ma presente necessité, me promettent beaucoup de toy ; et vrayement ie t'en suis obligé, et t'en mercie tresaffectueusement. Au reste, pour me descharger, ie t'advertis d'estre premierement devote envers Dieu : car c'est sans doubte la principale partie de nostre debvoir, et sans laquelle nulle aultre action ne peult estre ny bonne ny belle ; et celle là y estant bien à bon escient, elle traisne aprez soy par necessité toutes aultres actions de vertu. Aprez Dieu, il te fault aymer et honnorer ton pere et ta mere, mesme ta mere ma sœur, que i'estime des meilleures et plus sages femmes du monde ; et te prie de prendre d'elle l'exemple de ta vie. Ne te laisse point emporter aux plaisirs : fuy comme peste ces folles privautez que tu veois les femmes avoir quelquesfois avecques les hommes ; car, encores que sur le commencement elles n'ayent rien de mauvais, toutesfois petit à petit elles corrompent l'esprit, et le conduisent à l'oysifveté, et de là, dans le vilain bourbier du vice. Crois moy ; la plus seure garde de la chasteté à une fille, c'est la severité. Ie te prie, et veulx, qu'il te souvienne de moy, pour avoir souvent devant les yeulx l'amitié que ie t'ay portee, non

1. Voilà ce que les hommes appellent des biens !

pas pour te plaindre, et pour te douloir de ma perte; et cela deffends ie à touts mes amis tant que ie puis, attendu qu'il sembleroit qu'ils feussent envieux du bien, duquel, mercy à ma mort, ie me verray bientost iouïssant: et t'asseure, ma fille, que si Dieu me donnoit à cette heure à choisir, ou de retourner à vivre encores, ou d'achever le voyage que i'ay commencé, ie serois bien empesché au chois. Adieu, ma niepce m'amie. »

Il feit, aprez, appeller madamoiselle d'Arsat sa belle fille, et luy dict: « Ma fille, vous n'avez pas grand besoing de mes advertissements, ayant une telle mere, que i'ay trouvee si sage, si bien conforme à mes conditions et volontez, ne m'ayant iamais faict nulle faulte: vous serez tresbien instruicte d'une telle maistresse d'eschole. Et ne trouvez point estrange, si moy, qui ne vous touche d'aulcune parenté, me soulcie et me mesle de vous: car, estant fille d'une personne qui m'est si proche, il est impossible que tout ce qui vous concerne ne me touche aussi. Et pourtant ay ie tousiours eu tout le soing des affaires de monsieur d'Arsat vostre frere, comme des miennes propres, et, par adventure, ne vous nuira il pas à vostre advancement d'avoir esté ma belle fille. Vous avez de la richesse et de la beauté assez; vous estes damoiselle de bon lieu: il ne vous reste que d'y adiouster les biens de l'esprit; ce que ie vous prie vouloir faire. Ie ne vous deffends pas le vice, qui est tant detestable aux femmes; car ie ne veulx pas penser seulement qu'il vous puisse tumber en l'entendement, voire ie crois que le nom mesme vous en est horrible. Adieu, ma belle fille. »

Toute la chambre estoit pleine de cris et de larmes, qui n'interrompoient toutesfois nullement le train de ses discours, qui feurent longuets. Mais aprez tout cela, il

commanda qu'on feist sortir tout le monde, sauf sa garnison; ainsi nomma il les filles qui le servoient. Et puis appellant mon frere de Beauregard : « Monsieur de Beauregard, luy dict il, ie vous mercie bien fort de la peine que vous prenez pour moy. Vous voulez bien que ie vous descouvre quelque chose que i'ay sur le cœur à vous dire. » De quoy quand mon frère luy eut donné asseurance, il suyvit ainsi : « Ie vous iure que de touts ceulx qui se sont mis à la reformation de l'Eglise, ie n'ay iamais pensé qu'il y en ayt eu un seul qui s'y soit mis avecques meilleur zele, plus entiere, sincere et simple affection, que vous : et crois certainement que les seuls vices de nos prelats, qui ont sans doubte besoing d'une grande correction, et quelques imperfections que le cours du temps a apporté en nostre Eglise, vous ont incité à cela. Ie ne vous en veulx, pour cette heure, desmouvoir; car aussi ne prie ie pas volontiers personne de faire quoy que ce soit contre sa conscience : mais ie vous veulx bien advertir qu'ayant respect à la bonne reputation qu'a acquis la maison de laquelle vous estes par une continuelle concorde, maison que i'ay autant chere que maison du monde (mon Dieu, quelle case, de laquelle il n'est iamais sorty acte que d'homme de bien !), ayant respect à la volonté de vostre pere, ce bon pere à qui vous debvez tant, de vostre bon oncle, à vos freres, vous fuyiez ces extremitez : ne soyez point si apre et si violent; accommodez vous à eulx; ne faites point de bande et de corps à part; ioignez vous ensemble. Vous veoyez combien de ruynes ces dissentions ont apporté en ce royaume; et vous responds qu'elles en apporteront de bien plus grandes. Et, comme vous estes sage et bon, gardez de mettre ces inconvenients parmy vostre famille, de peur de luy faire perdre la gloire et le bonheur duquel

elle a iouï iusques à cette heure. Prenez en bonne part, monsieur de Beauregard, ce que ie vous en dis, et pour un certain tesmoignage de l'amitié que ie vous porte : car pour cet effet me suis ie reservé, iusques à cette heure, à vous le dire; et, à l'adventure, vous le disant en l'estat auquel vous me veoyez, vous donnerez plus de poids et d'auctorité à mes paroles. » Mon frere le remercia bien fort.

Le lundy matin, il estoit si mal, qu'il avoit quitté toute esperance de vie. De sorte que deslors qu'il me veit, il m'appela tout piteusement, et me dict : « Mon frere, n'avez vous pas de compassion de tant de torments que ie souffre? ne veoyez vous pas meshuy, que tout le secours que vous me faites ne sert que d'alongement à ma peine? » Bientost aprez, il s'esvanouït; de sorte qu'on le cuida abandonner pour trespassé : enfin, on le reveilla à force de vinaigre et de vin. Mais il ne veit de fort long temps aprez; et nous oyant crier autour de luy, il nous dict : « Mon Dieu! qui me tormente tant? Pourquoy m'oste l'on de ce grand et plaisant repos auquel ie suis? Laissez moy, ie vous prie. » Et puis m'oyant, il me dict : « Et vous aussi, mon frere, vous ne voulez doncques pas que ie guarisse? Oh! quel ayse vous me faites perdre! » Enfin, s'estant encores plus remis, il demanda un peu de vin. Et puis, s'en estant bien trouvé, me dict que c'estoit la meilleure liqueur du monde. « Non est dea, feis ie pour le mettre en propos; c'est l'eau. » « C'est mon, repliqua il, ὕδωρ ἄριστον.[1] » Il avoit desià toutes les extremitez, iusques au visage, glacees de froid, avecques

1. « Oui, certes, répliqua-t-il, l'eau est la meilleure des choses. » Les deux mots grecs sont de Pindare, qui commence par là sa première *Olympique*. (C.)

une sueur mortelle qui luy couloit tout le long du corps : et n'y pouvoit on quasi plus trouver nulle recognoissance de pouls.

Ce matin, il se confessa à son presbtre : mais parce que le presbtre n'avoit apporté tout ce qu'il luy falloit, il ne luy peut dire la messe. Mais le mardy matin, monsieur de La Boëtie le demanda, pour l'ayder, dict il, à faire son dernier office chrestien. Ainsin, il ouït la messe, et feit ses pasques. Et comme le presbtre prenoit congé de luy, il luy dict : « Mon pere spirituel, ie vous supplie humblement, et vous et ceulx qui sont soubs vostre charge, priez Dieu pour moy. Soit qu'il soit ordonné, par les tressacrez thresors des dessejngs de Dieu, que ie finisse à cette heure mes iours, qu'il ayt pitié de mon ame, et me pardonne mes pechez, qui sont infinis, comme il n'est pas possible que si vile et si basse creature que moy aye peu executer les commandements d'un si hault et si puissant maistre : Ou, s'il luy semble que ie face encores besoing par deçà, et qu'il veuille me reserver à quelque aultre heure, suppliez le qu'il finisse bientost en moy les angoisses que ie souffre, et qu'il me face la grace de guider doresnavant mes pas à la suyte de sa volonté, et de me rendre meilleur que ie n'ay esté. » Sur ce poinct, il s'arresta un peu pour prendre haleine; et veoyant que le presbtre s'en alloit, il le rappela, et luy dict : « Encores veulx ie dire cecy en vostre presence : Ie proteste que comme i'ay esté baptizé, ay vescu, ainsi veulx ie mourir soubs la foy et religion que Moïse planta premierement en Aegypte; que les peres receurent depuis en Iudee; et qui de main en main, par succession de temps, a esté apportee en France. » Il sembla, à le veoir, qu'il eust parlé encores plus long temps, s'il eust peu :

mais il finit, priant son oncle et moy de prier Dieu pour lui : « Car ce sont, dict il, les meilleurs offices que les chrestiens puissent faire les uns pour les aultres. » Il s'estoit, en parlant, descouvert une espaule, et pria son oncle la recouvrir, encore qu'il eust un valet plus prez de luy; et puis me regardant : *Ingenui est*, dict il, *cui multum debeas, ei plurimum velle debere.*[1]

Monsieur de Belot le veint veoir aprez midy : et il luy dict, luy presentant sa main : « Monsieur, mon bon amy, i'estois icy à mesme pour payer ma debte; mais i'ay trouvé un bon crediteur qui me l'a remise. » Un peu aprez, comme il se reveilloit en sursault : « Bien! bien! qu'elle vienne quand elle vouldra, ie l'attends, gaillard et de pied coy : » mots qu'il redict deux ou trois fois en sa maladie. Et puis, comme on luy entreouvroit la bouche par force pour le faire avaller, *An vivere tanti est?*[2] dict il, tournant son propos à monsieur de Belot.

Sur le soir, il commencea bien à bon escient à tirer aux traicts de la mort : et comme ie soupois, il me feit appeller, n'ayant plus que l'image et que l'umbre d'un homme, et, comme il disoit luy mesme, *non homo, sed species hominis;* et me dict, à toutes peines : « Mon frere, mon amy, pleust à Dieu que ie veisse les effets des imaginations que ie viens d'avoir! » Apres avoir attendu quelque temps, qu'il ne parloit plus, et qu'il tiroit des soupirs trenchants pour s'en efforcer, car deslors la langue commenceoit fort à luy denier son office, « Quelles sont elles, mon frere? » luy dis ie. « Grandes, grandes, » me respon-

1. Il est d'un cœur noble de vouloir devoir encore plus à celui à qui il doit beaucoup. — Cette phrase, dont personne n'avoit indiqué la source, est de Cicéron, *Epist. fam.*, II. 6. (J. V. L.)

2. La vie vaut-elle tout cela?

dit il. « Il ne feut iamais, suyvis ie, que ie n'eusse cet honneur que de communiquer à toutes celles qui vous venoient à l'entendement; voulez vous pas que i'en iouïsse encores? — C'est mon dea[1], respondit il; mais, mon frere, ie ne puis : elles sont admirables, infinies, et indicibles. » Nous en demeurasmes là, car il n'en pouvoit plus. De sorte qu'un peu auparavant il avoit voulu parler à sa femme, et luy avoit dict, d'un visage le plus gay qu'il le pouvoit contrefaire, qu'il avoit à luy dire un conte. Et sembla qu'il s'efforceast pour parler : mais la force luy defaillant, il demanda un peu de vin pour la luy rendre. Ce feut pour neant; car il esvanouït soubdain, et feut long temps sans veoir.

Estant desià bien voysin de sa mort, et oyant les pleurs de madamoiselle de La Boëtie, il l'appella, et luy dict ainsi : « Ma semblance, vous vous tormentez avant le temps : voulez vous pas avoir pitié de moy? Prenez courage. Certes, ie porte plus la moitié de peine, pour le mal que ie vous veois souffrir, que pour le mien; et avecques raison, parce que les maulx que nous sentons en nous, ce n'est pas nous proprement qui les sentons, mais certains sens que Dieu a mis en nous : mais ce que nous sentons pour les aultres, c'est par certain iugement et par discours de raison que nous le sentons. Mais ie m'en vois. » Cela disoit il, parce que le cœur luy failloit. Or, ayant eu peur d'avoir estonné sa femme, il se reprint, et dist : « Ie m'en vois dormir : bon soir, ma femme; allez vous en. » Voylà le dernier congé qu'il print d'elle.

Aprez qu'elle feut partie, « Mon frere, me dict il, tenez vous auprez de moy, s'il vous plaist. » Et puis, ou

1. C'est mon avis aussi. (E. J.)

sentant les poinctes de la mort plus pressantes et poignantes, ou bien la force de quelque medicament chauld qu'on luy avoit faict avaller, il print une voix plus esclatante et plus forte, et donnoit des tours dans son lict avecques tout plein de violence : de sorte que toute la compaignie commencea à avoir quelque esperance, parce que iusques lors la seule foiblesse nous l'avoit faict perdre. Lors, entre aultres choses, il se print à me prier et reprier, avecques une extreme affection, de luy donner une place. De sorte que i'eus peur que son iugement feust esbranlé : mesme que luy ayant bien doulcement remontré qu'il se laissoit emporter au mal, et que ces mots n'estoient pas d'homme bien rassis, il ne se rendit point au premier coup, et redoubla encores plus fort : « Mon frere! mon frere! me refusez vous doncques une place? » Iusques à ce qu'il me contraignit de le convaincre par raison, et de luy dire que, puisqu'il respiroit et parloit, et qu'il avoit corps, il avoit par consequent son lieu. « Voire, voire,[1] me respondit il lors, i'en ay; mais ce n'est pas celuy qu'il me faut : et puis, quand tout est dict, ie n'ay plus d'estre. — Dieu vous en donnera un meilleur bientost, » luy feis ie. « Y feusse ie desià, mon frere! me respondit il; il y a trois iours que i'ahanne pour partir. » Estant sur ces destresses, il m'appella souvent pour s'informer seulement si i'estois prez de luy. Enfin, il se meit un peu à reposer, qui nous confirma encores plus en nostre bonne esperance : de maniere que, sortant de sa chambre, ie m'en resiouïs avecques madamoiselle de La Boëtie. Mais une heure aprez, ou environ, me nommant une fois ou deux, et puis tirant à soy un grand souspir, il rendit l'ame, sur les trois

1. Vraiment, vraiment. (E. J.)

heures du mercredy matin dixhuitiesme d'aoust, l'an mil cinq cents soixante trois, aprez avoir vescu trente deux ans, neuf mois, et dix sept iours.

III.[1]

A MONSEIGNEUR MONSEIGNEUR DE MONTAIGNE.

Monseigneur, suyvant la charge que vous me donnastes l'annee passee chez vous à Montaigne, i'ay taillé et dressé de ma main, à Raimond Sebond, ce grand theologien et philosophe espaignol, un accoustrement à la françoise: et l'ay devestu, autant qu'il a esté en moy, de ce port farouche et maintien barbaresque que vous luy veites premierement : de maniere qu'à mon opinion, il a meshuy assez de façon et d'entregent pour se presenter à toute bonne compaignie. Il pourra bien estre que les [illegible]sonnes delicates et curieuses y remarqueront quelque [illegible]ict et ply de Gascongne : mais ce leur sera d'autant [illegible]s de honte d'avoir, par leur nonchalance, laissé pren[illegible] sur eulx cet advantage à un homme de tout poinct [illegible]au et aprenty en telle besongne. Or, monseigneur, [illegible]ison que soubs vostre nom il se poulse en credit et

[1] [illegible]e lettre de Montaigne à son père se trouve au devant de la *Théo[illegible]celle de Raimond Sebond*, « traduicte nouvellement en françois [illegible]e Michel, seigneur de Montaigne, chevalier de l'ordre du roy, [illegible]mme ordinaire de sa chambre; » Paris, chez Gabriel Buon, 1569. [illegible] de Montaigne, mort cette année même, ne put voir cette traduction [illegible]imée. Il y a d'autres édit. : Paris, chez Michel Sonnius, 1581; Rouen, [illegible] Romain de Beauvais, 1603; Tournon, 1605; Rouen, chez Jean de La [illegible]ère, 1641, etc. (J. V. L.)

Voy. le ch. xii du second livre des *Essais*, t. II, p. 155 et suiv.

mette en lumiere, puisqu'il vous doibt tout ce qu'il a d'amendement et de reformation. Toutesfois ie veois bien que, s'il vous plaist de compter avecques luy, ce sera vous qui luy debvrez beaucoup de reste; car, en eschange de ses excellents et tresreligieux discours, de ses haultaines conceptions et comme divines, il se trouvera que vous n'y aurez apporté de vostre part que des mots et du langage: marchandise si vulgaire et si vile, que qui plus en a n'en vault, à l'adventure, que moins.

Monseigneur, ie supplie Dieu qu'il vous doint tres-longue et tresheureuse vie. De Paris, ce 18 de iuin 1568.

Vostre treshumble et tresobeïssant fils,

MICHEL DE MONTAIGNE.

IV.[1]

A MONSIEUR MONSIEUR DE LANSAC,[2]

Chevalier de l'ordre du roy, conseiller de son conseil privé, sur-intend[ant] de ses finances, et capitaine de cent gentilshommes de sa maison.

Monsieur, ie vous envoye la Mesnagerie de Xenoph[on] mise en françois par feu monsieur de La Boëtie: pres[ent]

1. Lettre qui se trouve au devant de la *Mesnagerie de Xenophon* et d[es] autres traductions de la Boëtie, imprimées chez Federic Morel en 157[1], fol. 2. Cette dédicace doit être de l'an 1570, comme toutes celles qui son[t] comprises dans ce volume, et qui portent une date précise. (J. V. L.)

2. Louis de Saint-Gelais, dit de Lézignem, baron de La Mothe Sai[nt]-Eraye, seigneur de Lanssac et de Pressy, chevalier d'honneur de la rei[ne] Catherine de Médicis, surintendant de sa maison, l'un des prédécesseu[rs] de Montaigne à la mairie de Bordeaux. Politique habile, Lanssac fut am[bas]sadeur à Rome et au concile de Trente. Voyez dans l'ouvrage de M. Feuil[let] de Conches les curieuses lettres de ce M. de Lanssac et de sa femme au maréchal de Matignon, en janvier et en février 1585, pages 124 et 127.

qui m'a semblé vous estre propre ; tant pour estre party premierement, comme vous sçavez, de la main d'un gentilhomme de marque,[1] tresgrand homme de guerre et de paix, que pour avoir prins sa seconde façon de ce personnage[2] que ie sçais avoir esté aymé et estimé de vous pendant sa vie. Cela vous servira tousiours d'aiguillon à continuer envers son nom et sa memoire vostre bonne opinion et volonté. Et hardiement, monsieur, ne craignez pas de les accroistre de quelque chose : car ne l'ayant gousté que par les tesmoignages publics qu'il avoit donné de soy, c'est à moy à vous respondre qu'il avoit tant de degrez de suffisance au delà, que vous estes bien loing de l'avoir cogneu tout entier. Il m'a faict cet honneur, vivant, que ie mets au compte de la meilleure fortune des miennes, de dresser avecques moy une cousture d'amitié si estroicte et si ioincte, qu'il n'y a eu biais, mouvement, ny ressort en son ame, que ie n'aye peu considerer et iuger, au moins si ma veue n'a quelquefois tiré court. Or, sans mentir, il estoit, à tout prendre, si prez du miracle, que [illegible]ur, me iectant hors des barrieres de la vraysemblance, [illegible]e me faire mescroire du tout, il est force, parlant de luy, [illegible]ue ie me resserre et restreigne au dessoubs de ce que [illegible]n sçais. Et pour ce coup, monsieur, ie me contenteray [illegible]lement de vous supplier, pour l'honneur et reverence [illegible]e vous devez à la verité, de tesmoigner et croire que [illegible]ostre Guyenne n'a eu garde de veoir rien pareil à luy [illegible]army les hommes de sa robbe. Soubs l'esperance donc- [illegible]es que vous luy rendrez cela qui luy est tresiustement [illegible]u, et pour le refreschir en vostre memoire, ie vous

1. Xénophon. Le titre de gentilhomme, que lui donne Montaigne, pourroit le faire méconnoître. (C.)

2. D'Estienne de La Boëtie.

donne ce livre, qui tout d'un train aussi vous respondra, de ma part, que, sans l'expresse deffense que m'en faict mon insuffisance, ie vous presenterois autant volontiers quelque chose du mien, en recognoissance des obligations que ie vous doibs, et de l'ancienne faveur et amitié que vous avez portee à ceulx de nostre maison. Mais, monsieur, à faulte de meilleure monnoye, ie vous offre en payement une tresasseuree volonté de vous faire humble service.

Monsieur, ie supplie Dieu qu'il vous maintienne en sa garde.

Vostre obeïssant serviteur,

MICHEL DE MONTAIGNE.

V.[1]

A MONSIEUR MONSIEUR DE MESMES,[2]

Seigneur de Roissy et de Malassize, conseiller du roy en son privé conseil.

Monsieur, c'est une des plus notables folies que les hommes facent, d'employer la force de leur entendement

1. Imprimée au devant des *Règles de mariage*, de Plutarque, dans le volume cité plus haut, fol. 71. (J. V. L.)

2. Henri de Mesmes, seigneur de Roissi et de Malassise, conseiller d'État, chancelier du royaume de Navarre, etc., né à Paris, en 1532, d'une famille originaire de Béarn, se distingua sous Henri II, Charles IX, et Henri III, par ses talents administratifs et politiques : il fut chargé, cette année même (août 1570), de la paix avec les protestants; et comme Armand de Biron, son collègue dans les négociations de Saint-Germain, étoit boiteux, cette paix fut appelée *boiteuse et mal assise*. Le massacre de la Saint-Barthélemi ne tarda pas à prouver qu'on disoit vrai. De Mesmes se

à ruyner et chocquer les opinions communes et receues qui nous portent de la satisfaction et du contentement : car, là où tout ce qui est soubs le ciel employe les moyens et les utils que nature luy a mis en main (comme de vray c'en est l'usage) pour l'adgencement et commodité de son estre, ceulx cy, pour sembler d'un esprit plus gaillard et plus esveillé, qui ne receoit et qui ne loge rien que mille fois touché et balancé au plus subtil de la raison, vont esbranlant leurs ames d'une assiette paisible et reposee, pour, aprez une longue queste, la remplir, en sómme, de doubte, d'inquietude, et de fiebvre. Ce n'est pas sans raison que l'enfance et la simplicité ont eté tant recommendees par la Verité mesme. De ma part, i'ayme mieulx estre plus à mon ayse, et moins habile; plus content, et moins entendu. Voylà pourquoy, monsieur, quoyque des fines gents se mocquent du soing que nous avons de ce qui se passera icy aprez nous, comme nostre ame, logee ailleurs, n'ayant plus à se ressentir des choses de ça bas, i'estime toutesfois que ce soit une grande consolation à la foiblesse et briefveté de cette vie, de croire qu'elle se puisse fermir et alonger par la reputation et par la renommee ; et embrasse tresvolontiers une si plaisante et favorable opinion engendree originellement en nous, sans m'enquerir curieusement ny comment, ny pourquoy. De maniere que, ayant aymé, plus que toute aultre chose, feu monsieur de La Boëtie, le plus grand homme, à mon advis,

montra toujours le protecteur et l'ami des savants : il accueillit Pibrac, Daurat, Turnèbe, Passerat; lui-même il prit part au travail de Lambin sur Cicéron, qui lui fut dédié. Rollin, dans son *Traité des Etudes* (liv. I, ch. II, art. 1), cite de lui des *Mémoires* manuscrits, que le premier président de Mesmes lui avoit communiqués, et qui ont été publiés depuis. On y voit qu'au sortir du collége Henri de Mesmes *récita Homère par cœur d'un bout à l'autre*. (J. V. L.)

de nostre siecle, ie penserois lourdement faillir à mon debvoir, si, à mon escient, ie laissois esvanouïr et perdre un si riche nom que le sien, et une memoire si digne de recommendation; et si ie ne m'essayois, par ces parties là, de le ressusciter et remettre en vie. Ie crois qu'il le sent aulcunement, et que ces miens offices le touchent et reiouïssent; de vray, il se loge encores chez moy si entier et si vif, que ie ne le puis croire ny si lourdement enterré, ny si entierement esloingné de nostre commerce. Or, monsieur, parce que chasque nouvelle cognoissance que ie donne de luy et de son nom, c'est autant de multiplication de ce sien second vivre, et dadvantage que son nom s'ennoblit et s'honnore du lieu qui le receoit, c'est à moy à faire, non seulement de l'espandre le plus qu'il me sera possible, mais encores de le donner en garde à personnes d'honneur et de vertu: parmy lesquelles vous tenez tel reng, que, pour vous donner occasion de recueillir ce nouvel hoste, et de luy faire bonne chere, i'ay esté d'advis de vous presenter ce petit ouvrage, non pour le service que vous en puissiez tirer, sçachant bien que, à practiquer Plutarque et ses compaignons, vous n'avez que faire de truchement; mais il est possible que madame de Roissy,[1] y veoyant l'ordre de son mesnage et de vostre bon accord representé au vif, sera tresayse de sentir la bonté de son inclination naturelle avoir non seulement attainct, mais surmonté ce que les plus sages philosophes ont peu imaginer du debvoir et des loix du mariage. Et en

1. Jeanne Hennequin, fille d'Oudart Hennequin, seigneur de Boinville, maître des comptes, mort en 1557, étoit cousine au troisième degré de Henri de Mesmes; il l'avoit épousée par dispense le 3 juin 1552. Il en eut deux enfants, Jean-Jacques de Mesmes, créé comte d'Avaux en 1638, et Judith de Mesmes, qui épousa Jacques Barillon, seigneur de Manci, conseiller au parlement, etc. (J. V. L.)

toute façon, ce me sera tousiours honneur de pouvoir faire chose qui revienne à plaisir à vous ou aux vostres, pour l'obligation que i'ay de vous faire service.

Monsieur, ie supplie Dieu qu'il vous doint tresheureuse et longue vie. De Montaigne, ce 30 avril 1570.

Votre humble serviteur,

MICHEL DE MONTAIGNE.

VI.[1]

A MONSEIGNEUR MONSIEUR DE L'HOSPITAL,

Chancelier de France.

Monseigneur, i'ay opinion que vous aultres, à qui la fortune et la raison ont mis en main le gouvernement des affaires du monde, ne cherchez rien plus curieusement que par où vous puissiez arriver à la cognoissance des hommes de vos charges : car à peine est il nulle communauté si chestifve, qui n'aye en soy des hommes assez pour fournir commodement à chascun de ses offices, pourveu que le despartement et le triage s'en peust iustement faire; et ce poinct là gaigné, il ne resteroit rien pour arriver à la parfaicte composition d'un estat. Or, à

1. Imprimée dans le même recueil, au devant des *Poemata* d'Estienne de La Boëtie, fol. 100. — Michel L'Hospital s'étoit alors exilé lui-même à sa terre de Vignay, pour ne pas être témoin des vengeances criminelles tramées par la cour de Charles IX contre les protestants, et que ne put prévenir sa courageuse opposition. Il avoit dit, en remettant les sceaux à Pierre Brulart, secrétaire des commandements de Catherine de Médicis : « Les affaires de ce temps sont trop corrompues pour que je puisse encore m'en mêler. » Il étoit naturel de dédier des *Vers latins* à L'Hospital, un des premiers poëtes latins de son siècle; mais l'époque de cette dédicace est honorable pour Montaigne. (J. V. L.)

mesure que cela est le plus souhaitable, il est aussi plus difficile, veu que ny vos yeulx ne se peuvent estendre si loing que de trier et choisir parmy une si grande multitude et si espandue, ny ne peuvent entrer iusques au fond des cœurs pour y veoir les intentions et la conscience, pieces principales à considerer : de maniere qu'il n'a esté nulle chose publicque si bien establie, en laquelle nous ne remarquions souvent la faulte de ce despartement et de ce chois; et en celles où l'ignorance et la malice, le fard, les faveurs, les brigues et la violence commandent, si quelque eslection se veoid faicte meritoirement et par ordre, nous le debvons sans doubte à la fortune, qui, par l'inconstance de son bransle divers, s'est pour ce coup rencontree au train de la raison.

Monsieur, cette consideration m'a souvent consolé, sçachant M. Estienne de La Boëtie, l'un des plus propres et necessaires hommes aux premieres charges de la France, avoir tout du long de sa vie croupy, mesprisé, ez cendres de son fouyer domestique, au grand interest[1] de nostre bien commun; car, quant au sien particulier, ie vous advise, monsieur, qu'il estoit si abondamment garny des biens et des thresors qui desfient la fortune, que jamais homme n'a vescu plus satisfaict ny plus content. Ie sçais bien qu'il estoit eslevé aux dignitez de son quartier, qu'on estime des grandes; et sçais, dadvantage, que iamais homme n'y apporta plus de suffisance, et que, en l'aage de trente deux ans, qu'il mourut, il avoit acquis plus de vraye reputation en ce reng là que nul aultre avant luy : mais tant y a que ce n'est pas raison de laisser en l'estat de soldat un digne capitaine, ni d'employer aux charges

1. Au grand préjudice.

moyennes ceulx qui feroient bien encores les premieres. A la verité, ses forces feurent mal mesnagees, et trop espargnees : de façon que, au delà de sa charge, il luy restoit beaucoup de grandes parties oysifves et inutiles, desquelles la chose publicque eust peu tirer du service, et luy de la gloire.

Or, monsieur, puisqu'il a esté si nonchalant de se poulser soy mesme en lumiere, comme, de malheur, la vertu et l'ambition ne logent gueres ensemble; et qu'il a esté d'un siècle si grossier ou si plein d'envie, qu'il n'y a peu nullement estre aydé par le tesmoignage d'aultruy, ie souhaite merveilleusement que, au moins aprez luy, sa memoire, à qui seule meshuy ie doibs les offices de nostre amitié, receoive le loyer de sa valeur, et qu'elle se loge en la recommendation des personnes d'honneur et de vertu. A cette cause m'a il prins envie de le mettre au iour, et de vous le presenter, monsieur, par ce peu de Vers latins qui nous restent de lui.[1] Tout au rebours du masson, qui met le plus beau de son bastiment vers la rue, et du marchand, qui faict montre et parement du plus riche eschantillon de sa marchandise; ce qui estoit en luy le plus recommendable, le vray suc et moelle de sa valeur l'ont suivy, et ne nous en est demeuré que l'escorce et les feuilles. Qui pourroit faire veoir les reglez bransles de son ame, sa pieté, sa vertu, sa iustice, la vivacité de son esprit, le poids et la santé de son iugement, la haulteur de ses conceptions si loing eslevees au dessus du vulgaire, son sçavoir, les graces compaignes ordinaires de

1. Plusieurs de ces poésies latines sont adressées à Montaigne lui-même; à Belot, leur ami commun; à Jos. de La Chassagne, beau-père de l'auteur des *Essais*; à Marguerite de Carle, femme de La Boëtie; au célèbre Jul. César Scaliger, etc. Il y a, dans la plupart, quelques fautes, mais de l'esprit et de la facilité. (J. V. L.)

ses actions, la tendre amour qu'il portoit à sa miserable patrie, et sa haine capitale et iuree contre tout vice, mais principalement contre cette vilaine traficque qui se couve sous l'honorable tiltre de iustice, engendreroit certainement à toutes gents de bien une singuliere affection envers luy, meslee d'un merveilleux regret de sa perte. Mais, monsieur, il s'en fault tant que je puisse cela, que du fruict mesme de ses estudes il n'avoit encores iamais pensé d'en laisser nul tesmoignage à la posterité; et ne nous en est demeuré que ce que, par maniere de passetemps, il escrivoit quelquesfois.

Quoy que ce soit, ie vous supplie, monsieur, le recevoir de bon visage, et, comme nostre iugement argumente maintesfois d'une chose legiere une bien grande, et que les ieux mesmes des grands personnages rapportent aux clairvoyants quelque marque honnorable du lieu d'où ils partent, monter, par ce sien ouvrage, à la cognoissance de luy mesme, et en aymer et embrasser par consequent le nom et la memoire. En quoy, monsieur, vous ne ferez que rendre la pareille à l'opinion tresresolue qu'il avoit de vostre vertu; et si accomplirez ce qu'il a infiniement souhaité pendant sa vie : car il n'estoit homme du monde en la cognoissance et amitié duquel il se feust plus volontiers veu logé que en la vostre. Mais si quelqu'un se scandalise de quoy si hardiement i'use des choses d'aultruy, ie l'advise qu'il ne feut iamais rien plus exactement dict ne escript, aux escholes des philosophes, du droict et des debvoirs de la saincte amitié, que ce que ce personnage et moy en avons practiqué ensemble. Au reste, monsieur, ce legier present, pour mesnager d'une pierre deux coups, servira aussi, s'il vous plaist, à vous tesmoigner l'honneur et reverence que ie porte à votre suffisance, et qua-

litez singulieres qui sont en vous : car, quant aux estrangieres et fortuites, ce n'est pas de mon goust de les mettre en ligne de compte.

Monsieur, ie supplie Dieu qu'il vous doint tresheureuse et longue vie. De Montaigne, ce 30 avril 1570.

Vostre humble et obeïssant serviteur,

MICHEL DE MONTAIGNE.

VII.

ADVERTISSEMENT AU LECTEUR.[1]

Lecteur, tu me doibs tout ce dont tu iouïs de feu M. Estienne de La Boëtie ; car ie t'advise que quant à luy il n'y a rien qu'il eust iamais esperé de te faire veoir, voire ny qu'il estimast digne de porter son nom en public. Mais moy, qui ne suis pas si hault à la main, n'ayant trouvé aultre chose dans sa librairie, qu'il me laissa par son testament, encores n'ay ie pas voulu qu'il se perdist : et, de ce peu de iugement que i'ay, i'espere que tu trouveras que les plus habiles hommes de nostre siecle font bien souvent feste de moindre chose que cela. I'entends de ceulx qui l'ont practiqué plus ieune (car nostre accointance ne print commencement qu'environ six ans avant sa mort), qu'il avoit faict force aultres vers latins et françois, comme soubs le nom de Gironde, et en ay ouï reciter des riches lopins : mesme celuy qui a escript les antiquitez de Bourges en allegue que ie recognois; mais ie ne

1. Imprimé à la suite de la lettre à M. de Lansac, et qui sert de préface aux diverses traductions de La Boëtie, édit. de Paris, 1571. (C.)

sçais que tout cela est devenu, non plus que ses poëmes grecs. Et, à la verité, à mesure que chaque saillie luy venoit à la teste, il s'en deschargeoit sur le premier papier qui luy tumboit en main, sans aultre soing de le conserver. Asseure toy que i'y ay faict ce que i'ay peu, et que depuis sept ans que nous l'avons perdu, ie n'ay peu recouvrer que ce que fu en veois : sauf un discours DE LA SERVITUDE VOLONTAIRE, et quelques memoires de nos troubles sur l'edict de ianvier 1562. Mais quant à ces deux dernieres pieces, ie leur treuve la façon trop délicate et mignarde pour les abandonner au grossier et pesant air d'une si mal plaisante saison. A Dieu. De Paris, ce dixiesme d'aoust 1570.

VIII.[1]

A MONSIEUR MONSIEUR DE FOIX,

Conseiller du roy en son conseil privé, et ambassadeur de sa majesté prez la seigneurie de Venise.

Monsieur, estant à mesme de vous recommender, et à la posterité, la memoire de feu Estienne de La Boëtie, tant pour son extreme valeur, que pour la singuliere affection qu'il me portoit, il m'est tumbé en fantasie combien c'estoit une indiscretion de grande consequence, et digne de

1. Imprimée au devant des *Vers françois* d'Estienne de La Boëtie, édit. de Paris, 1572. Ce recueil, qui n'est composé que de 19 fol., renferme une épitre à Marguerite de Carle, femme de La Boëtie, *sur la traduction des plaintes de Bradamant au trente-troisieme chant de Loys Arioste;* cette traduction, en huit pages; une assez longue *Chanson*, en tercets; vingt-cinq *Sonnets*, différents des vingt-neuf que Montaigne adressa plus tard à madame de Grammont, *Essais*, liv. I, ch. XXVIII. (J. V. L.)

la coerction de nos loix, d'aller, comme il se faict ordinairement, desrobbant à la vertu la gloire, sa fidelle compaigne, pour en estrener, sans chois et sans iugement, le premier venu, selon nos interests particuliers : Veu que les deux resnes principales qui nous guident et tiennent en office, sont la peine et la recompense, qui ne nous touchent proprement, et comme hommes, que par l'honneur et la honte, d'autant que celles icy donnent droictement à l'ame, et ne se goustent que par les sentiments interieurs et plus nostres : là où les bestes mesmes se veoyent aulcunement capables de toute aultre recompense et peine corporelle. En oultre, il est bon à veoir que la coustume de louer la vertu, mesme de ceulx qui ne sont plus, ne vise pas à eulx, ains qu'elle faict estat d'aiguillonner par ce moyen les vivants à les initer : comme les derniers chastiements sont employez par la iustice, plus pour l'exemple, que pour l'interest de ceulx qui les souffrent. Or, le louer et le meslouer s'entrerespondants de si pareille consequence, il est malaysé à sauver que nos loix deffendent offenser la reputation d'aultruy; et ce neantmoins permettent de l'ennoblir sans merite. Cette pernicieuse licence de iecter ainsin, à nostre poste,[1] au vent les louanges d'un chascun, a esté aultresfois diversement restreincte ailleurs; voire, à l'adventure ayda elle iadis à mettre la poësie en la malegrace des sages. Quoy qu'il en soit, au moins ne se scauroit on couvrir, que le vice du mentir n'y apparoisse tousiours, tresmesseant à un homme bien nay, quelque visage qu'on luy donne.

Quant à ce personnage de qui ie vous parle, monsieur,

1. A notre gré. (E. J.)

il m'envoye bien loing de ces termes; car le dangier n'est pas que ie luy en preste quelqu'une, mais que ie luy en oste; et son malheur porte que, comme il m'a fourny, autant qu'homme puisse, de tresiustes et tresapparentes occasions de louange, i'ay bien aussi peu de moyen et de suffisance pour la luy rendre; ie dis moy, à qui seul il s'est communiqué iusques au vif, et qui seul puis respondre d'un million de graces, de perfections et de vertus qui moisirent oysifves au giron d'une si belle ame, mercy à l'ingratitude de sa fortune. Car, la nature des choses ayant, ie ne sçais comment, permis que la verité, pour belle et acceptable qu'elle soit d'elle mesme, si ne l'embrassons nous qu'infuse et insinuee en nostre creance par les utils de la persuasion, ie me treuve si fort desgarny, et de credit pour auctoriser mon simple tesmoignage, et d'eloquence pour l'enrichir et le faire valoir, qu'à peu a il tenu que ie n'aye quité là tout ce soing, ne me restant pas seulement du sien par où dignement ie puisse presenter au monde au moins son esprit et son sçavoir.

De vray, monsieur, ayant esté surprins de sa destinee en la fleur de son aage, et dans le train d'une tresheureuse et tresvigoreuse santé, il n'avoit pensé à rien moins qu'à mettre au iour des ouvrages qui deussent tesmoigner à la posterité quel il estoit en cela : et à l'adventure estoit il assez brave, quand il y eust pensé, pour n'en estre pas fort curieux. Mais enfin i'ay prins party qu'il seroit bien plus excusable à luy, d'avoir ensepvely avecques soy tant de rares faveurs du ciel, qu'il ne seroit à moy d'ensepvelir encores la cognoissance qu'il m'en avoit donnee : et, pourtant, ayant curieusement recueuilly tout ce que i'ay trouvé d'entier parmy ses brouillarts et papiers espars çà et là, le iouet du vent et de ses estudes, il m'a semblé

bon, quoy que ce feust, de le distribuer et de le despartir en autant de pièces que i'ay peu, pour de là prendre occasion de recommender sa memoire à d'autant plus de gents, choisissant les plus apparentes et dignes personnes de ma cognoissance, et desquelles le tesmoignage luy puisse estre le plus honnorable; comme vous, monsieur, qui de vous mesme pouvez avoir eu quelque cognoissance de luy pendant sa vie, mais certes bien legiere pour en descovrir la grandeur de son entiere valeur. La posterité le croira, si bon luy semble; mais ie luy iure, sur tout ce que i'ay de conscience, l'avoir sceu et veu tel, tout consideré, qu'à peine par souhait et imagination pouvois ie monter au de là, tant s'en fault que ie luy donne beaucoup de compaignons.

Ie vous supplie treshumblement, monsieur, non seulement prendre la generale protection de son nom, mais encores de ces dix ou douze Vers françois, qui se iectent, comme par necessité, à l'abry de vostre faveur. Car ie ne vous celeray pas que la publication n'en ayt esté differee aprez le reste de ses œuvres, soubs couleur de ce que, par de là,[1] on ne les trouvoit pas assez limez pour estre mis en lumiere. Vous verrez, monsieur, ce qui en est : et, parce qu'il semble que ce iugement regarde l'interest de tout ce quartier icy, d'où ils pensent qu'il ne puisse rien partir en vulgaire qui ne sente le sauvage et la barbarie, c'est proprement vostre charge, qui, au reng de la premiere maison de Guyenne, receu de vos ancestres, avez

1. A Paris, où Montaigne faisoit imprimer alors, chez F. Morel, les œuvres posthumes de La Boëtie. Il avoit fait sans doute un court voyage de Paris en Périgord, pour recueillir plus complétement les Vers françois de son ami; car cette lettre du 1er de septembre 1570 est datée de son château de Montaigne, tandis que l'Avertissement au lecteur, du 10 août, et la lettre à sa femme, du 10 septembre, sont datés de Paris. (J. V. L.)

adiousté du vostre le premier reng encores en toute façon de suffisance, maintenir non seulement par vostre exemple, mais aussi par l'auctorité de vostre tesmoignage, qu'il n'en va pas tousiours ainsin, Et ores que le faire soit plus naturel aux Gascons que le dire, si est ce qu'ils s'arment quelquefois autant de la langue que du bras, et de l'esprit que du cœur. De ma part, monsieur, ce n'est pas mon gibbier de iuger de telles choses, mais i'ay ouï dire à personnes qui s'entendent en sçavoir, que ces vers sont non seulement dignes de se presenter en place marchande; mais dadvantage, qui s'arrestera à la beauté et richesse des inventions, qu'ils sont, pour le subiect, autant charnus, pleins et moëlleux, qu'il s'en soit encores veu en nostre langue. Naturellement chasque ouvrier se sent plus roide en certaine partie de son art, et les plus heureux sont ceulx qui se sont empoignez à la plus noble; car toutes pieces egalement necessaires au bastiment d'un corps ne sont pas pourtant egalement prisables. La mignardise du langage, la doulceur et la polissure reluisent, à l'adventure, plus en quelques aultres; mais en gentillesse d'imaginations, en nombre de saillies, poinctes et traits, ie ne pense point que nuls aultres leur passent devant : et si fauldroit il encores venir en composition de ce, que ce n'estoit ny son occupation, ny son estude, et qu'à peine au bout de chasque an mettoit il une fois la main à la plume, tesmoing ce peu qu'il nous en reste de toute sa vie. Car vous veoyez, monsieur, vert et sec, tout ce qui m'en est venu entre mains, sans chois et sans triage; en maniere qu'il y en a de ceulx mesmes de son enfance. Somme, il semble qu'il ne s'en meslast, que pour dire qu'il estoit capable de tout faire; car, au reste, mille et mille fois, voire en ses propos ordinaires, avons nous

veu partir de luy choses plus dignes d'estre sceues, plus dignes d'estre admirees.

Voylà, monsieur, ce que la raison et l'affection, ioinctes ensemble par un rare rencontre, me commandent vous dire de ce grand homme de bien; et, si la privauté que i'ay prinse de m'en addresser à vous, et de vous en entretenir si longuement, vous offense, il vous souviendra, s'il vous plaist, que le principal effect de la grandeur et de l'eminence, c'est de vous iecter en bute à l'importunité et embesongnement des affaires d'aultruy. Sur ce, aprez vous avoir presenté ma treshumble affection à vostre service, ie supplie Dieu vous donner, monsieur, tresheureuse et longue vie. De Montaigne, ce premier de septembre, mil cinq cents soixante et dix.

Votre obeïssant serviteur,

MICHEL DE MONTAIGNE.

IX.[1]

A MADAMOISELLE DE MONTAIGNE, MA FEMME.

Ma femme, vous entendez bien que ce n'est pas le tour d'un galant homme, aux regles de ce temps icy, de vous courtiser et caresser encores : car ils disent qu'un habile homme peult bien prendre femme; mais que de l'espouser c'est à faire à un sot. Laissons les dire : ie me tiens, de ma part, à la simple façon du vieil aage; aussi en porte ie tantost le poil : et, de vray, la nouvelleté

1. Imprimée au devant de la *Lettre de consolation de Plutarque à sa femme*, dans le recueil déjà cité, fol. 89.

couste si cher iusqu'à cette heure à ce pauvre estat (et si ie ne sçais si nous en sommes à la derniere enchere), qu'en tout et par tout i'en quite le party. Vivons, ma femme, vous et moy, à la vieille françoise. Or, il vous peult souvenir comme feu monsieur de La Boëtie, ce mien cher frere, et compaignon inviolable, me donna, mourant, ses papiers et ses livres, qui m'ont esté, depuis, le plus favory meuble des miens. Ie ne veulx pas chichement en user moy seul, ny ne merite qu'ils ne servent qu'à moy : à cette cause, il m'a prins envie d'en faire part à mes amis. Et parce que ie n'en ay, ce crois ie, nul plus privé que vous, ie vous envoye la lettre consolatoire de Plutarque à sa femme, traduicte par luy en françois : bien marry de quoy la fortune vous a rendu ce present si propre, et que, n'ayant enfant qu'une fille longuement attendue, au bout de quatre ans de nostre mariage, il a fallu que vous l'ayez perdue dans le deuxiesme mois de sa vie.[1] Mais ie laisse à Plutarque la charge de vous consoler, et de vous advertir de vostre debvoir en cela, vous priant le croire pour l'amour de moy; car il vous descouvrira mesintentions, et ce qui se peult alleguer en cela, beaucoup mieulx que ie ne ferois moy mesme. Sur ce, ma femme, ie me recommende bien fort à vostre bonne grace, et prie Dieu qu'il vous maintienne en sa garde. De Paris, ce 10 septembre 1570.

Vostre bon mary,

MICHEL DE MONTAIGNE.

1. Montaigne, marié le 23 septembre 1565, eut cette fille, qui fut nommée Thoinette, le 28 juin 1570. Elle mourut deux mois après, ainsi que le constate une note tracée sur le volume des *Ephémérides* de Beuther. Par une erreur de Montaigne ou plutôt de l'imprimeur, le texte de la lettre ci-dessus, dans l'édit. originale, porte le deuxième *an* au lieu du deuxième *mois*. Nous avons dû corriger cette erreur.

X.

AUX JURATS DE LA VILLE DE BORDEAUX.

Messieurs, i'espere que le voïage de monsieur de Cursol[1] aportera quèlque commodité à la ville, aïant en mein une cause si iuste et si favorable. Vous avés mis tout l'ordre qui se pouvoit aus affaires qui se presantoient. Les choses etant en si bons termes, ie vous supplie excuser encores pour quelque tamps mon absance que i'acourcirai sans doubte autant que la presse de mes affaires le pourra permettre. I'espère que ce sera peu. Cepandant vous me tienderés, s'il vous plait, en votre bonne grace et me comanderés, si l'occasion se presante de m'emploïer pour le service publiq; et votre monsieur de Cursol m'a aussi escrit et averti de son voïage. Ie me recomande bien humblemant et supplie Dieu,

Messieurs, vous doner longue et hureuse vie. De Montaigne, ce 21 may 1582.

Votre heuble frere et servitur,

MONTAIGNE.

(Au dos il est écrit :)

A Messieurs
Messieurs les iurats
de la ville de Bourdeaus.[2]

1. Ce M. de Cursol étoit jurat de Bordeaux.

2. L'original de cette lettre étoit aux archives de Bordeaux. Elle a été publiée pour la première fois par M. G. Brunet dans le *Bulletin du Bibliophile* (juillet 1839). Elle a depuis lors été plusieurs fois réimprimée.

XI.[1]

A MONSIEUR DUPUY,[2]

Conseiller du roy en sa cour de parlement de Paris, à Xaintes.

Monsieur, l'action du sieur de Verres prisonnier, qui m'est tresbien conue, merite qu'à son iugement vous aportez vostre douceur naturelle, si en cause du monde vous la pouvez iustemant aporter. Il a faict chose non sulemant excusable selon les loix militeres de ce siecle, mais necessere, et, comme nous iuions, louable. Et l'a faict sans doubte fort pressé et envis.[3] Le reste du cours de sa vie n'a rien de reprochable. Ie vous supplie, monsieur, y emploïer vostre attantion; vous trouverrés l'air de ce faict tel que ie vous le represante, qui est poursuivi par une voie plus malitieuse que n'est l'acte mesmes. Si cela y peut aussi servir, ie vous veus dire que c'est un home nourri en ma maison, apparenté de plusieurs honestes familles, et sur tout qui a tousiours vescu honora-

1. Cette lettre a été publiée dans l'édit. d'Amaury Duval (1823). L'original existe à la Bibliothèque impériale de Paris.

2. Par suite de la conférence tenue à Fleix, le 26 novembre 1580, et à Coutras, le 16 décembre suivant, le duc d'Anjou et le roi de Navarre proposèrent 47 articles qui furent ratifiés par Henri III, le 26 décembre de la même année. L'art. XI disoit qu'une chambre de justice composée de deux présidents (P. Séguier étoit l'un d'eux), quatorze conseillers, un procureur (Pithou) et un avocat de Sa Majesté (Loisel) seroit envoyée en Guyenne pour remplacer la chambre mi-partie de cette province. *Claude Dupuy*, de Thou, L'Hospital, faisoient partie des commissaires.

Cette commission siégea dans diverses villes et à diverses époques, et notamment à Saintes, du 20 février 1584 au 8 juin de la même année. C'est le 23 avril de cette année 1584 que la lettre de Montaigne fut adressée à Claude Dupuy. (J. F. Payen.)

3. Malgré lui, *invitus*.

blemant et innoçamant, qui m'est fort ami. En le sauvant, vous me chargés d'une extreme obligation. Ie vous supplie treshumblemant l'avoir pour recommandé, et après vous avoir baisé les meins, prie Dieu vous doner, monsieur, longue et hureuse vie. Du Castera, ce 23 d'avril.

Votre affectioné serviteur,

MONTAIGNE.

XII.[1]

AUX JURATS DE LA VILLE DE BORDEAUX.

Messieurs, i'ay receu vostre lettre et verray de vous aller trouver le plus tost que ie pourray, Toute cette cour de Sainte-Foy est sur mes bras,[2] et se sont assignés à me venir voir.[3] Cela faict, ie seray en plus de liberté. Ie vous envoie les lettres de monsieur de Vallier, sur quoy vous vous pourrez resoudre; ma presence n'y apporteroit rien que l'ambarras et incertitude de mon choix et oppinion en ceste chose.

Sur ce ie me recommande humblement à votre souvenir et supplie Dieu vous donner, messieurs, longue et heureuse vie.

Votre humble frere et serviteur.

MONTAIGNE.

De Montaigne, ce 10 décembre 1584.

1. Cette lettre, découverte par M Detcheverry, a été publiée en 1855, par M. Dosquet, dans un rapport de la *Commission des monuments historiques du département de la Gironde;* en 1856, par M. le docteur J. F. Payen, dans ses *Recherches et documents inédits*, n° 4.

2. La cour du roi de Navarre étoit à ce moment à Sainte-Foix.

3. Montaigne se préparoit dès lors à recevoir la visite que le prince lui rendit le 19 décembre. (Voy. ci-après les Documents biographiques, n° 1.)

XIII.[1]

AU MARÉCHAL DE MATIGNON.[2]

Monseignur, sur plusieurs contes que M. de Bissonse[3] m'a faict de la part de monsieur de Turenne[4] du iugemant qu'il faict de vous et de la fiance que ce prince prant de mes avis, encore que je ne me fonde guieres en parolles de court, il m'a pris envie, sur le disner, d'escrire à Mons[r] de Turenne Que ie luy disois adieu par lettre; Que i'auois receu celle du roy de Navarre qui me sambloit prandre un bon conseil de se fier en l'affection que vous luy offriés de luy faire service; Que i'avois escrit à madame de Guissen[4] de se servir du tamps pour la commodité de

1. Lettre extraite du cartulaire de Monaco, imprimée par M. Feuillet de Conches.

2. Jacques de Goyon, sire de Matignon et de Lesparre, prince de Mortagne, comte de Thorigny, baron de Saint-Lô, marquis de Lonray, maréchal de France depuis 1579, ancien maire de Bordeaux, « un tres fin Normand; le capitaine le mieux né et acquis à la patience que j'aye jamais veu, et tres habile, » dit Brantôme, qui ne l'aimoit pas. Le maréchal de Matignon avoit été nommé lieutenant général pour le roi en Guyenne, en 1581, l'année même de l'élection de Montaigne à la mairie de Bordeaux.

3. Antoine de Belsunce, gouverneur de Puymirol, en Agénois. C'étoit le second fils de Jean de Belsunce, vicomte de Macaïe, et de Catherine de Luxe. Il avoit le grade de mestre de camp d'infanterie. Après avoir fait à merveille, en 1587, à la bataille de Coutras, il fut tué le 25 février 1592 au siége de Rouen. (Feuillet de Conches.)

4. Henri de La Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne (en Limousin), né en 1555, mort en 1623, qui, par son mariage avec Charlotte, fille de Charles Robert de La Marck, devint duc de Bouillon et prince de Sedan. D'un second mariage avec Élisabeth de Nassau, il eut deux fils, dont le puîné fut le célèbre maréchal de Turenne.

4. Diane, comtesse de Grammont et de Guiche, surnommée *la belle Corisande* d'Andoins, l'une des femmes les plus distinguées qui aient occupé une place dans l'âme inconstante du Béarnois. C'est à Diane d'Andoins,

son navire, à quoy ie m'enploierois envers vous, et que ie luy avois doné conseil de n'engager à ses passions l'interest de la fortune de ce prince; et, puis qu'elle pouvoit tant sur luy, de regarder plus à son utilité qu'à ses humeurs particulières; Que vous parliés d'aler à Baïone, où, à l'avanture, offrirois ie de vous suivre, si i'estimois que mon assistance vous peut tant soit peu servir; Que si vous y alliés, le roy de Navarre, vous sachant si près, fairoit bien de vous convier à voir ses baux iardins de Pau. Voilà iustemant la substance de ma lettre sans autre harangue. Ie vous en envoïe la responce qu'on m'a raportée dès ce soir; et, si ie ne me trompe, de ce commancemant il naitera bien tost du barbouillage, et me samble que cette lettre a deià quelque air de mescontantemant ou de creinte. Quoy qu'il die, ie les tiens où ils vont pour plus de deus mois, et là se trouverra une autre sorte de ton. Ie vous supplie me renvoier ceteci avecq les autres deus. Le portur n'a affaire qu'à vostre despesche. Sur quoy ie vous baise treshumblemant les meins, et supplie dieu vous doner,

Monseignur, longue et hureuse vie.

Vostre treshumble servitur,

MONTAIGNE.

De Montaigne, ce 18 ianvier 1585.

(Suscription de main de secrétaire :)

Monseigneur
Monseigneur de Matignon,
Mareschal de France.

comtesse de Guiche, que Montaigne, dans ses *Essais*, dédie les sonnets de La Boëtie, et, dans cette dédicace, ce nom de *Guiche* se trouve écrit de *Guissen* comme ici. Voyez t. I, p. 264.

XIV.

AU MARÉCHAL DE MATIGNON.[1]

Monseignur, ie n'ay rien apris despuis, encore que i'aïe veu assés de ians de ce trein ceans. I'estime que tout a vuidé, si non que M. du Ferrier[2] y soit demuré pour les gages. S'il vous plait de voir une lettre que le S[r] du Plessis[3] m'escrivit despuis, vous y trouverrés que la reconciliation y fut bien entiere et pleine de bone intelliiance,[4] et ie croi que le maistre luy en ara communiqué plus priveemant qu'aus autres, sachant qu'il est de ce gout come est aussi M[r] de Clervan, qui vous a veu despuis. Si ie dois vous faire compaignie à Baïone, ie desire que vous maintenés vostre deliberation de retarder dans le caresme, affin que ie puïsse prandre les eaus tout d'un trein. Au demurant, i'ay apris qu'il n'est rien qui desgoute tant le mari que de voir qu'on s'entant aveq la fame.[5] I'ay eu nouvelles que les iurats son arrivés à bon

1. Lettre extraite du cartulaire de Monaco, imprimée par M. Feuillet de Conches.

2. Le président Arnaud du Ferrier, l'un des plus savants jurisconsultes de Toulouse, ambassadeur au concile de Trente, puis auprès de la seigneurie de Venise, prit parti pour le roi de Navarre, qui, sur le refus de Du Plessis-Mornay, lui donna les sceaux de son petit royaume. Il mourut en 1585, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. (Feuillet de Conches.)

3. Du Plessis-Mornay.

4. Il s'agit ici d'une réconciliation entre le roi de Navarre et Marguerite, sa femme. La reine Marguerite, retirée à Agen, intriguoit et même armoit, sous la protection de la Ligue.

5. Nouvelle allusion au roi et à la reine de Navarre.

port, et vous baise treshumblemant les meins, suppliant Dieu vous doner,

Monseignur, longue et hureuse vie.

Vostre treshumble servitur,

MONTAIGNE.

De Montaigne, ce 26 ianv. 1585.

(En marge :) Monseignur, vous me faictes grande faveur de vous agreer de l'affection que ie monstre à vostre service, et vous pouvés assurer de n'en avoir pas acquis en Guiene de plus nettemant et sinceremant vostre. Mais c'est peu d'acquet. Quand vous devriés faire place, ce ne doit pas estre en tamps qu'on se puisse vanter de vous l'avoir ostee.

(Au dos, de main de secrétaire :)

A Monseigneur
Monseigneur de Matignon,
Mareschal de France.

XV.

AU MARÉCHAL DE MATIGNON.[1]

Monseignur, l'home par qui ie vous escrivi dernieremant et envoiai une lettre de Mr du Plessis, n'est encores revenu. Despuis, on me mande du Fleix que

1. Lettre extraite du cartulaire de Monaco, imprimée par M. Feuillet de Conches.

Mes[rs] du Ferrier et La Marseliere[1] sont encores à S. Foi, et que le roy de Navarre vient d'envoier querir quelque reste de trein et d'equipage de chasse qu'il avoit icy, et que sa demure sera plus longue en Bearn qu'il ne pansoit. Suivant quelques nouvelles instructions de M[r] de Roquelaure,[2] et favorables, il s'en reva vers Baïone et Daqs, pour leur monstrer que le roy a pris en tresbone part l'entree qu'il y a faicte. Voilà ce qu'on me mande. Le reste du païs demure en repos et n'y a rien qui bouge. Sur quoy ie vous baise treshumblemant les meins et supplie Dieu vous doner,

Monseignur, longue et hureuse vie.

Vostre treshumble servitur,

MONTAIGNE.

De Montaigne, ce 2 febyr. 1585.

(De main de secrétaire, au dos:)

A Monseigneur
Monseigneur de Matignon,
Mareschal de France.

1. Hurosius Berziau, seigneur de La Marsillière, secrétaire d'État, en quartier auprès du roi de Navarre. Il est désigné en 1585 sur l'état de la maison du roi comme secrétaire de ses commandements ordinaires.

2. Antoine, seigneur de Roquelaure, fils de Gérard de Roquelaure et de Catherine de Bezolles, Gascon de joyeuse humeur et de courage, qui se conduisit en héros au combat de Fontaine-Françoise, fut lieutenant de la compagnie de gendarmes du roi de Navarre et maître de sa garde-robe, sénéchal de Rouergue et de Foy, lieutenant général du gouvernement de Guyenne et de la haute Auvergne, maire de Bordeaux après le maréchal de Matignon successeur de Montaigne, maréchal de France en 1615. Né en 1543, il mourut en 1625, plus qu'octogénaire. « Il avoit perdu un œil, dit Tallemant des Réaux, d'une épine qui lui perça la prunelle comme il étoit à la portière du carrosse, en allant voir madame de Maubuisson, sœur de madame de Beaufort, » c'est-à-dire Gabrielle d'Estrées. Cet homme n'avoit jamais été blessé qu'au service des dames, et, bien qu'il se fût prodigué sur le champ de bataille, il n'y avoit jamais rencontré la moindre égratignure. Il amusoit le roi par son esprit, et lui plaisoit par la sûreté de son caractère. (FEUILLET DE CONCHES.)

(Cachet de cire portant une balance entourée du cordon de Saint-Michel.)

XVI.[1]

MESSIEURS MESSIEURS LES JURATS DE LA VILLE DE BORDEAUX.

Messieurs, i'ay prins ma bonne part du contentement que vous m'aseurés avoir des bonnes expeditions qui vous ont esté rapportees par Messieurs voz deputés, et prens à bonne augure que vous ayés heureusement achemyné ce commencement d'annee, esperant m'en conioyr avecques vous à la premiere commodité. Ie me recommende bien humblement à vostre bonne grace et prie Dieu vous doner,

Messieurs, heureuse et longue vie.

Votre humble frere et servitur,

MONTAIGNE.

De Montaigne, ce viije febvrier, 1585.

XVII.[2]

AU MARECHAL DE MATIGNON.

Monseignur, i'espere que la pierre, qui vous pressoit dernieremant que vous m'escrivites, ce sera escoulee à

1. Cette lettre appartenoit aux archives de la ville de Bordeaux. Elle a été imprimée pour la première fois dans les *Documents historiques inédits pour servir à l'histoire de France*, publiés par M. Champollion-Figeac, t. II, Paris, Firmin Didot, 1843, in-4°.

2. Lettre extraite du cartulaire de Monaco, imprimée par M. Feuillet de Conches.

bon marché, come un' autre que ie vuidai en mesme tamps. Si les iurats arrivarent le iour qu'on les atandoit à Bourdeaus, et qu'ils soient venus en poste, ils pourront vous avoir apporté des nouvelles fresches de la court. On faict ici courir le bruit que Ferran a esté pris, à trois lieues de Nerac, alant à la court, et ramené à Pau.[1] Aussi que les Huguenots ont failli à surprandre Taillebourg et Tallemont en mesme tamps, et quelques autres desseins pour Daqs et Baïone. Mardi, une trope de bohemes qui roule ici autour, il y a longtamps, aiant acheté la faveur et secours d'un iantilhome du païs nomé Le Borgne La Siguinie, pour les eider d'avoir raison de quelques bohemes qui sont en un' autre trope delà l'eau, en la terre de Gensac, qui est au roy de Navarre; ledit La Siguinie, aiant assamblé vint ou trante de ses amis sous colur d'aler à la chasse aveq des harquebuses pour les canars, aveq deux ou trois des dicts bohemes du costé deçà, alarent charger ceus de delà et en tuarent un. La iustice de Gensac avertie arma le peuple, et vindrent faire une charge aus assaillans, et en ont prins quatre, un iantilhome et trois autres, en tuarent un et en blessarent trois ou quatre autres. Le reste se retira deçà l'eau; et de ceus de Gensac il y en a deus ou trois blessés à mort. L'escarmouche dura longtams et bien chaude. La chose est subiete à composition, car de l'un et de l'autre parti

1. Ce Ferrand que, suivant Brantôme, la reine Marguerite avoit donné à son mari, et qui en réalité étoit le secrétaire de confiance non du roi, mais de la reine, fut arrêté, porteur de lettres de cette princesse et de toute sa cour pour Cathérine de Médicis et certains courtisans. Il trouva moyen de jeter subtilement au feu quelques-unes des correspondances dont il étoit chargé; mais on en intercepta encore suffisamment pour saisir tous les fils d'une intrigue politique et tous ceux de diverses intrigues galantes de cette galante cour. (Feuillet de Conches.)

il y a beaucoup de faute. Si le sieur de La Rocque,[1] qui est fort de mes amis, se doit battre par necessité à Cabanac du Puch, ie souhete et lui conseille que ce soit louin de vous. Sur quoy ie vous baise treshumblemant les meins, et supplie Dieu vous doner,

Monseignur, longue et hureuse vie.

Vostre treshumble servitur,

MONTAIGNE.

De Montaigne, ce 9 fevr. 1585.

Monseignur, ma lettre se fermoit quand i'ai receu la vostre du 6 et celle de M. Villeroy,[2] qu'il vous a pleu m'envoier (par un home que le cors de la ville m'a envoié), de l'heureuse expedition de leurs deputés. Le S[r] de La Mote[3] me mande avoir à me dire choses qui ne se peuvent escrire, et que ie luy mande s'il est besouin qu'il me vieigne trouver ici; Sur quoy ie ne fois pouint de responce. Mais quand au comandement qu'il vous plait me faire de vous aler trouver, ie vous supplie treshumblemant croire qu'il n'est rien que ie face plus volantiers, et ne me reietterai iamais si avant en la solitude ny ne me deffairai tant des affaires publiques qu'il ne me reste une singuliere devotion à vostre service et affection de me trouver où vous serés. Pour cete heure, i'ai les botes

1. Le conseiller de La Roque, que Du Plessis-Mornay, ministre de Henri de Navarre, nomma gouverneur pour ce souverain en Thimerois. Il avoit été chargé de lettres et de missions par le roi auprès de son oncle, le cardinal de Bourbon, en 1570. (FEUILLET DE CONCHES.)

2. Nicolas de Neuville, seigneur de Villeroy, d'Alincourt et autres lieux, premier secrétaire d'État sous les rois Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII. Né en 1543; mort en 1617.

3. Baude, sieur de Moncuq, seigneur de La Mothe, jurat de Bordeaux, étoit resté dans cette ville.

aus iambes pour aller au Fleix où le bon home presidant Ferrier et le S^r de La Marseliere se doivent trouver demein, aveq dessein de venir ici apres demein ou mardi. I'espere vous aler baiser les meins un iour de la semeine procheine, ou vous avertir s'il y a iuste occurrance qui m'en enpesche. Ie n'ai receu aucunes nouvelles de Bearn; mais Poiferré qui a esté à Bourdeaus m'a escrit, à ce qu'on me mande, et doné la lettre à un home de qui ie ne l'ai pouint encores receue. I'en suis marri.

(Suscription de main de secrétaire.)

XVIII.[1]

AU MARÉCHAL DE MATIGNON.

Monseignur, ie viens d'arriver du Fleix. La Marseliere s'y est trouvé, et d'autres de ce conseil. Ils disent que depuis l'accidant de Ferran, et pour cet effaict, Frontenac[2] est venu à Nerac, auquel la reine de Navarre dict que si ell' eut estimé le roy son mari si curieus, qu'elle eut faict passer par ses meins toutes les despesches, et que ce qui s'est trouvé dans la lettre qu'elle escrit à la reine sa mere, qu'elle parle de s'en retourner en

1. Lettre extraite du cartulaire de Monaco, imprimée par M. Feuillet de Conches.

2. Antoine de Buade, seigneur de Frontenac, de Pontchartrain et de Palluau, d'abord écuyer ordinaire de la petite écurie du roi de Navarre, plus tard premier écuyer, et promu en 1607 à la charge de premier maître d'hôtel de Henri IV. Ce fut un des plus fidèles serviteurs du roi, qui avoit en lui une entière confiance, et avec lequel il partageoit son lit. On a une lettre de Henri, devenu roi de France, dans laquelle il parle de Frontenac à Marie de Médicis comme d'un autre lui-même. (Feuillet de Conches.)

France, que c'est come en demandant avis et en deliberant, mais non pas come y estant resolue, et qu'elle le met en doubte pour le peu de conte qu'on faict d'elle, si appanramant que chacun le voit et conoit assés. Et Frontenac dict que ce que le roy de Navarre en a faict n'a esté que pour la deffiance qu'on luy avoit doné que Ferran portoit des memoires qui touchoient son estat et affaires publiques. Ils disent que le principal effaict est que plusieurs lettres des filles de cete court à leurs amis de France, — ie dis les lettres qui se sont sauvees, car ils disent que, quand Ferran fut pris, il eut moien de ieter quelques papiers au feu qui furent consomés avant qu'on les peut retirer, — Ces lettres qui restent appretent fort à rire. I'ai veu en repassant Mr Ferrier malade à St Foi, qui se resout de me venir voir un iour de cete semeine. D'autres y seront dès ce soir. Je ne m'atan pas qu'il y vieigne, et me samble, atandu son aage, l'avoir laissé en mauvès estat. Touteffois, ie l'atanderai, si vous ne me commandés le contrere, differerai à cete cause mon voïage vers vous sur le comancemant de l'autre semeine, vous baisant sur ce treshumblemant les meins et suppliant Dieu,

Monseignur, vous doner longue et hureuse vie.

Votre treshumble servitur,

MONTAIGNE.

De Montaigne, ce 12 fevr. (1585).

Ledict Ferran avoit mille escus sur luy, dict on, car toute cete information n'est guiere certeine.

(Au dos est écrit de main de secrétaire:)

A Monseigneur,

Monseigneur de Matignon, mareschal de France.

XIX.[1]

AU MARÉCHAL DE MATIGNON.

Monseignur, Mr du Ferrier me vient d'escrire que le roy de Navarre se doit randre à Montauban.[2] Ils sont ici autour, en alarme de quelque trope de ians de cheval qu'ils disent estre logée de l'autre costé de la riviere, en Basadois.[3] Si i'en sçai nouvelles avant que ceteci soit close, ie vous en avertirai et y arenvoie cete nuit. Ce peut estre la compaignie du roy de Navarre qui s'assamble pour faire montre, de quoy i'ay ceans des iandarmes qui s'y vont randre. Vous verrés les bruits qui courent en ces cartiers, par ce que le marquis de Trans[4] m'escrit. I'ai veu la lettre de Poiferré, il n'y a rien sinon qu'il avoit à parler à moi, de la part des dames, chose qu'il estoit besouin que ie sceusse, mais qu'il ne pouvoit l'escrire, ny retarder son partemant. Sur quoy, esperant

1. Lettre extraite du cartulaire de Monaco, imprimée par M. Feuillet de Conches.

2. Le roi de Navarre alla coucher à Montauban le 26 février.

3. Le Bazadois confinoit à l'Agénois, aujourd'hui département de Tarn-et-Garonne. Casteljaloux, en Bazadois, est aujourd'hui chef-lieu de canton dans ce département. Les petites villes de Castelmoron et de Gironde, comprises dans le département de la Gironde, faisoient aussi partie du Bazadois. (Feuillet de Conches.)

4. Germain-Gaston de Foix, comte de Gurson et de Fleix, vicomte de Meille, marquis de Trans, fils de Jean de Foix et d'Anne de Villeneuve. Il étoit parent du roi de Navarre. C'est dans son château de Fleix que s'étoient tenues, en 1580, les conférences pour la paix. La guerre lui enleva trois fils à l'affaire de Moncrabeau (1587).

bientost avoir cet heur de vous baiser les meins, ie supplie Dieu vous doner,

Monseignur, longue et hureuse vie.

Vostre treshumble servitur,

MONTAIGNE.

De Montaigne, ce 13 fevr. 1585.

Monsieur, i'obliois à vous dire que les prisoniers qui estoient à Gensac, de quoy ie vous ai escrit, sont en liberté, sauf le procureur de la terre de Monravel qui a esté pris par compaignie et rancontré n'aïant aucune participation à tout cela, et s'estoit trouvé sur les lieus pour quelqu'execution de iustice.

(Suscription de main de secrétaire.)

XX.[1]

AU MARÉCHAL DE MATIGNON.

Monseignur, ie viens tout presantemant, ce dimanche matin, de recevoir vos deus lettres, suivant les quelles ie monterois, à mesme heure, à cheval, sans ce que le presidant Eimar,[2] qui partit hier de ceans, a les miens, les quels i'atans à ce soir, aveq esperance de partir demein pour vous aler trouver; et ne pouvant faire à cet' heure,

1. Lettre extraite du cartulaire de Monaco, imprimée par M. Feuillet de Conches.

2. D'Eymar, président du parlement de Bordeaux.

à cause des eaus desbordees partout, ce chemin d'ici à Bourdeaus en une iournee, ie m'en irai coucher à Faubrenet près du port du Tourne pour vous trancher chemin, si vous partés cepandant, et me pourrai randre, mardi matin, à Podensac, pour y entandre ce qu'il vous plairra me comander. Si par ce porteur vous ne me changés d'assignation, ie vous irai trouver mardi à Bourdeaus, sans passer l'eau qu'à la Bastide. Les nouvelles que i'ai receu de Pau, de l'unsiesme, c'est que le roy de Navarre s'en aloit quelques iours après au Boucau de Baïone, de là à Nerac, de Nerac à Bragerac, et puis en Seintonge. Madame de Gramont estoit encore bien mal. Sur quoy ie vous baise treshumblemant les meins, et supplie Dieu vous doner,[1]

Monseignur, treshureuse et longue vie.

Vostre treshumblê servitur,

MONTAIGNE.

(Dernière quinzaine de février 1585.)

(Au dos, de main de secrétaire:)

A Monseigneur
Monseigneur de Matignon,
Mareschal de France.

1. On remarquera, au courant de cette correspondance, que l'orthographe n'est pas absolument la même partout. On trouve tantôt *donner, heureuse, serviteur*, et tantôt *doner, hureuse, servitur*, etc. On s'expliquera ces différences en se rappelant que, parmi les lettres que nous publions, les unes ont été imprimées du vivant de Montaigne; or, pour l'orthographe, Montaigne s'en remettoit presque entièrement à ses imprimeurs (Voy. *Essais*, liv. III, ch. IX); les autres sont autographes, et dans celles-ci nous avons l'orthographe de l'auteur lui-même, laquelle est, de plus, sujette à beaucoup de caprices. Tout en recherchant autant que possible la régularité, nous n'avons pas voulu cependant l'obtenir par des modifications trop arbitraires. (L. M.)

XXI.[1]

AU MARÉCHAL DE MATIGNON.

Monseignur, i'ai receu ce matin vostre lettre que i'ai communiquee à Mons^r de Gourgues,[2] et avons disné ensamble chés Mons^r de Bourdeaus.[3] Quand à l'inconveniant du transport de l'ariant contenu en vostre memoire, vous voiés combien c'est chose malaisee à pourvoir; tant y a que nous y arons l'euil de plus près que nous pourrons. Ie fis toute diliianse pour trouver l'home de quoy vous nous parlates; il n'a pouint esté ici, et m'a Mons^r de Bourdeaus montré une lettre par laquellē il mande ne pouvoir venir trouver le dict S^r de Bourdeaus[4] come il deliberoit, aiant esté averti que vous vous defliés de luy. La lettre est de avant hier. Si ie l'eusse trouvé, i'eusse à l'avanture suivi la voie plus douce, estant incertein de vostre resolution; mais ie vous supplie pourtant ne faire nul doubte que ie refuse rien à quoy vous serés resolu, et que ie n'ay ni chois ny distinction d'affaire ny de per-

1. Cette lettre, copiée au *British Museum* par M. le comte Horace de Viel-Castel, a été publiée et reproduite en *fac-simile* par M. le docteur Payen, dans ses *Nouveaux documents inédits ou peu connus sur Michel de Montaigne*, Paris, P. Jannet, 1850.

Voy. au Musée Britannique, *Miscellaneous Letters and Papers; Plutarch.*, Bibl. Egerton, Mss., vol. XXIII, fol. 167, pièce 240.

2. Ogier de Gourgues, seigneur de Montlezun, vicomte de Juillac, baron de Vayres, président des trésoriers de France en la généralité de la Guyenne.

3. Ces mots désignent probablement, non pas, comme on l'a dit, l'archevêque de Bordeaux, mais un personnage de ce nom qui étoit lieutenant-enseigne du maréchal de Matignon, et comme tel détaché à des postes divers, suivant le besoin.

4. C'est ainsi que Montaigne a écrit et qu'il faut lire; l'hypothèse qui fait de ce personnage l'archevêque devient par cela même inadmissible.

sone où il ira de vostre comandement. Ie souhete que vous aiés en Guiene beaucoup de volantés autant vostres qu'est la miene. On faict bruit que les galeres de Nantes s'en vienent vers Brouage.[1] Mons^r le mareschal de Biron[2] n'est encores deslogé. Ceus qui avoient charge d'avertir Mons^r d'Usa[3] disent ne l'avoir peu trouver et croi qu'il ne soit plus icy, s'il y a esté. Nous somes après nos portes et gardes, et y regardons un peu plus attantifvemant en vostre absance, laquelle ie creins non sulemant pour la conservation de cette ville, mais aussi pour la conservation de vous mesmes, connoissant que les enemis du service du roy santent assés combien vous y estes necessaire, et combien tout se porteroit mal sans vous. Ie creins que les affaires vous surpranderont de tant de costés au cartier où vous estes, que vous serés longtamps à prouvoir par tout, et y arés beaucoup et longues difficultés. S'il survient aucune nouvelle occasion et importante, ie vous despecherai soudein home exprès, et devés estimer que rien ne bouge si vous n'avés de mes nouvelles; vous suppliant aussi de considerer que telle sorte de mouvemants ont acoustumé d'estre si impourveus, que, s'ils devoient avenir, on me tiendera à la gorge sans me dire gare. Ie ferai ce que ie pourrai pour santir nouvelles de toutes pars, et pour cet effaict visiterai et verrai le gout de toute sorte d'homes. Iusques à cete heure rien ne bouge. M^r du

1. Ces navires annoncés venoient contre le parti de Navarre, puisque la ville de Nantes étoit au pouvoir des catholiques. Le duc de Mercœur s'ébranla et se mit en campagne; mais il essuya un rude échec et fut forcé de rentrer à Nantes. (Feuillet de Conches.)

2. Armand de Gontaut, dit le Boiteux, seigneur de Biron, lieutenant général en Guyenne avant le maréchal de Matignon qui le remplaça en 1581.

3. Gentilhomme bordelois dont la famille s'allia par la suite à la famille de Montaigne.

Londel[1] m'a veu ce matin et avons regardé à quelques aiancemans pour sa place, où i'irai demein matin. Depuis ce comancement de lettre, i'ai apris aux Chartreus qu'il est passé près de cete ville deus iantilshomes qui se disent à monsieur de Guise, qui vienent d'Agen, sans avoir peu sçavoir quelle route ils ont tiré.[2] On atant à Agen que vous y aillés. Le S[r] de Mauvesin[3] vint iusques à Canteloup, et de là s'en retourna, aiant apris quelques nouvelles. Ie cherche un capiteine Rous[4] à qui Masparraute[5] escrit pour le retirer à luy, aveq tout plein de promesses. La nouvelle des deus galeres de Nantes prestes à descendre en Brouage est certeine, aveq deus compaignies de ians de pied. Monsieur de Mercure[6] est dans la ville de Nantes. Le S[r] de La Courbe a dict à M[r] le presidant Nesmond[7] que monsieur d'Elbeuf[8] est andeçà d'Angiers et a logé chés son pere, tirant vers le bas Poitou aveq quatre mill' homes de pied et quatre ou cinq cans chevaus, aiant

1. Le Londel ou Du Londel Auctoville, capitaine des gardes du maréchal de Matignon et son homme de confiance. En avril, le maréchal de Matignon, avec l'aide de cet officier, s'étoit emparé du château Trompette, en faisant arrêter Louis Gourdon de Genouillac, baron de Vaillac, ligueur déclaré, qui en étoit gouverneur. C'est peut-être de ce château que Montaigne veut parler en cet endroit de sa lettre.

2. Il n'étoit pas surprenant que des Guisards arrivassent d'Agen, puisque la reine Marguerite, qui intriguoit avec la Ligue, étoit en cette ville. (Feuillet de Conches.)

3. Michel de Castillon, sieur de Mauvesin, capitaine de deux cents hommes d'armes.

4. Partisan qu'on voit l'année suivante commander le château de Montignac en Périgord et opposer une résistance honorable à l'armée du duc de Mayenne.

5. Pierre de Masparault, conseiller au conseil privé et maître des requêtes, qui mourut en 1607.

6. Le duc de Mercœur (Philippe-Emmanuel de Lorraine).

7. François Nesmond, président au parlement de Bordeaux.

8. Charles d'Elbeuf, commandant pour la Ligue.

recueilli les forces de Mons[r] de Brissac[1] et d'autres, et que monsieur de Mercure se doit ioindre à luy. Le bruit court aussi que monsieur du Meine vient prandre ce qu'on leur a assamblé en Auvergne, et que par le païs de Forest il se randera en Rouergue et à nous, c'est à dire vers le roy de Navarre contre lequel tout cela vient. Monsieur de Lansac[2] est à Bourg[3] et a deus navires armés qui le suivent. Sa charge est pour la marine. Ie vous dis ce que i'aprans, et mesle les nouvelles des bruits de ville que ie ne treuve vraisamblables aveq des verités, affin que vous sachés tout, vous suppliant treshumblemant vous en revenir incontinant que les affaires le permetteront, et vous assurer que nous n'espargnerons cependant ny nostre souin, ny, s'il est besouin, nostre vie, pour conserver toutes choses en l'obeïssance du roy.

Monseignur, ie vous baise treshumblemant les meins, et supplie Dieu vous tenir en sa garde.

Vostre treshumble servitur,

MONTAIGNE.

De Bourdeaus, ce mercredi la nuit, 22 de mai (1585).

Ie n'ai veu persone du roy de Navarre; on dit que M[r] de Biron l'a veu.

1. Charles II de Cossé, seigneur de Brissac, en Anjou.

2. Voy. page 217, note 2. Pour plus amples détails sur chacun de ces nombreux personnages, consultez la publication de M. le docteur J.-F. Payen indiquée ci-dessus.

3. Bourg-sur-Mer, petite ville avec un port, arrondissement de Blaye, près du confluent de la Dordogne et de la Garonne.

XXII.[1]

AU MARÉCHAL DE MATIGNON.

Monseignur, ie vous ai escrit bien amplemant ces iours passés. Ie vous envoie deus lettres que i'ai receu pour vous par un home de M. de Rouillac. Le voisinage de M. de Vaillac[2] nous ramplit d'alarmes, et n'est iour qu'on ne m'en done cinquante bien pressantes. Nous vous supplions treshumblemant de vous en venir incontinant que vos affaires le pourront permettre. I'ai passé toutes les nuits ou par la ville en armes ou hors la ville sur le port, et, avant vostre avertissemant, y avois desià veillé une nuit sur la nouvelle d'un bateau chargé d'homes armés qui devoit passer. Nous n'avons rien veu; et avant arsoir[3] y fusmes iusques après minuit, où M. de Gourgues se trouva; mais rien ne vint. Ie me servis du capiteine Seintes,[4] aiant besouin de nos soldats. Luy et Massip rampliren les trois pataches pour la garde du dedans de la ville. I'espere que vous la trouverrés en l'estat que vous nous la laissates. I'envoie, ce matin, deux iurats avertir la cour de Parlement de tant de bruits qui courent et des homes evidammant suspects que nous scavons y estre. Sur quoy, esperant que vous soiés ici demein, au plus

1. Lettre extraite du cartulaire de Monaco, imprimée par M. Feuillet de Conches.

2. Gourdon de Genouillac, baron de Vailliac, arrêté, comme nous l'avons dit, p. 252, note 1, et rendu à la liberté pour aller se justifier auprès du roi, étoit resté dans le pays et agitoit Bordeaux par ses menées.

3. Avant-hier soir.

4. De Saintes étoit commandant militaire de Cahors. Ce capitaine, qui étoit en grande estime auprès du maréchal de Matignon, avoit été détaché à Bordeaux.

tard, ie vous baise treshumblemant les meins et supplie Dieu vous doner,

Monseignur, longue et hureuse vie.

Vostre treshumble servitur,

MONTAIGNE.

De Bourdeaus, ce 27 de mai 1585.

Il n'a esté iour que ie n'aie esté au chateau Trompete. Vous trouverrés la plate forme faicte. Ie vois l'archevesché tous les iours aussi.[1]

(Au dos est écrit de la main de Montaigne :)

A Monseignur
Monseignur le mareschal de Matignon.

XXIII.

AUX JURATS DE LA VILLE DE BORDEAUX.

Messieurs, i'ay trouvé icy par rencontre de vos nouvelles par la part que monsieur le mareschal m'en a faict. Ie n'espargneray ny vie ne aultre chose pour votre service, et vous laisseray à iuger sy celuy que ie vous puis faire par ma presence à la prochaine election vaut que ie me hazarde d'aller en la ville, veu le mauvais estat en

1. Toutes ces lettres sont, comme on le voit, d'un magistrat vigilant, plus vigilant qu'on ne se le figureroit d'après certaines phrases des *Essais*. En entrant en charge, dit Montaigne, « ie me dechiffrai fidelement et consciencieusement tout tel que je me sens estre : sans memoire, sans vigilance, sans experience et sans vigueur, sans haine aussi, sans ambition, sans avarice et sans violence. » Les Bordelois durent trouver qu'il tenoit mieux qu'il n'avoit promis.

quoy elle est,[1] notamment pour des gens qui viennent d'un sy bon air comme ie fais. Ie m'aprocheray, mercredy, le plus près de vous que ie pourray, est à Feuillas,[2] si le mal n'y est arrivé, auquel lieu comme i'escris à monsieur de La Motte, ie seray tresayse d'avoir cet honneur de voir quelqu'un d'entre vous pour recevoir vos commandemens, et me decharger de la creance que monsieur le mareschal me donnera pour la compagnie, me recommandant sur ce bien humblemant à vos bonnes graces, et priant Dieu vous donner, messieurs, longue et heureuse vie.

Votre humble servitur et frere,

MONTAIGNE.[3]

De Libourne, ce 30 iuillet 1585.

1. La *Chronique bourdeloise* de Gabr. De Lurbe dit: « Puys le mois de juin la contagion est si grande à Bourdeaus jusques au mois de décembre, que 14000 et quelques personnes de compte fait en meurent (année 1585). »

2. Feuillasse, village situé à moitié de la distance qui sépare Bordeaux de Libourne, à l'embranchement de la route de cette dernière ville avec celle de Bordeaux à Bergerac. D'autres croient qu'il s'agit du château de ce nom situé près de Cypressac, côte de Cenon, en face de Bordeaux, sur la rive droite de la Garonne.

3. Cette lettre a été publiée par M. Detcheverry, archiviste de la mairie de Bordeaux, dans l'*Histoire des israélites de Bordeaux*, Bordeaux, Balarac, 1850, in-8.

Cette lettre a fait beaucoup de bruit. On a mis la conduite de Montaigne en parallèle avec celle du premier président du parlement de Paris, Christophe de Thou, en 1580; du maréchal d'Ornano, maire de Bordeaux, en 1599; de Rotrou à Dreux, en 1660; du duc de Montausier en Normandie, en 1662; de l'évêque Belzunce et du chevalier Rose, à Marseille, en 1720. Montaigne, dans cette circonstance, est conséquent avec lui-même; on se souvient qu'il a écrit dans les *Essais* : « Ie suivray le bon party iusques au feu, mais exclusivement, si ie puis : Que Montaigne s'engouffre quand et la ruyne publicque, si besoing est; mais, s'il n'est pas besoing, ie sauray bon gré à la fortune qu'il se sauve; et autant que mon debvoir me donne de chorde, ie l'employe à sa conservation. » (Liv. III, ch. 1.)

Voy. aussi, sur les événements de cette peste, le chapitre XII du livre III.

XXIV.[1]

AUX JURATS DE LA VILLE DE BORDEAUX.

Messieurs, i'ay communiqué à M. le mareschal la lettre que vous m'avez envoyee et ce que le porteur m'a dit avoir charge de vous de me faire entendre, et m'a donné charge vous prier de luy envoyer le tambour qui a esté à Bourg de vostre part. Il m'a dict aussy qu'il vous prie faire incontinant passer à luy les cappitains Saint-Aulaye et Mathelin et faire amas du plus grand nombre de mariniers et matelots qu'il se pourra trouver. Quand au mauvais exemple et iniustice de prendre des femmes et des enfans prisonniers, ie ne suis aucunement d'avis que nous l'imitons à l'exemple d'aultruy, ce que i'ay aussi dict à mon dit sieur le mareschal, qui m'a chargé vous escripre sur ce faict ne rien bouger que n'ayés plus amples nouvelles. Sur quoy, ie me recommande bien humblement à vos bonnes graces et supplie Dieu vous donner,

Messieurs, longue et heureuse vie.

Vostre humble frere et serviteur,

MONTAIGNE.

De Feuillas, ce 31 iuillet 1585.

1. Cette lettre, découverte par M. Detcheverry, a été publiée, en 1855, par M. Dosquet dans un rapport de la *Commission des monuments historiques du département de la Gironde ;* en 1856, par M. le docteur J. F. Payen, dans ses *Recherches et documents inédits,* n° 4.

XXV.[1]

AU MARECHAL DE MATIGNON.

Monseignur, madamoiselle de Mauriac est après à faire le mariage du S^r de Mauriac, son fils, aveq l'une des seurs de mons^r d'Aubeterre. Les choses sont si avancees, à ce qu'on me mande, qu'il n'y reste que l'assistance de mad^lle de Brigneus sa fille aisnee, qui est à Leitore[2] aveq son mari. Elle vous supplie treshumblemant ottroier un passeport à sa dicte fille et son petit trein pour venir à Mauriac; et come estant son parant, et aiant cet honur d'estre conu de vous, ell'a volu que ie vous en fisse la requeste et m'a envoié une lettre qu'elle dict estre de mons^r d'Aubeterre,[3] ie croi à ces mesmes fins. Ie vous la fois treshumble et tresaffectionnee, si c'est chose qui ne vous apporte desplesir et inportunité. Si non, au moins cete cy servira à me ramantevoir en vostre souvenance d'où me pourroit avoir deslogé et mon peu de merite et le longtamps qu'il y a que ie n'eus l'honur de vous voir. Ie suis,

Monseignur,

Vostre treshumble servitur,

MONTAIGNE.

De Montaigne, ce 12 iuin (1587).

1. Cette lettre, qui est tirée du cartulaire de Monaco, a été imprimée par M. le docteur Payen dans ses *Documents inédits sur Montaigne* publiés en 1855.

2. Lectoure.

3. On trouve des renseignements sur tous ces personnages dans le livre de Courcelles et la généalogie de la maison de Taillefer par l'abbé Lespine.

Le mariage a été accompli le 28 août 1587, entre Isaac de Taillefer, écuyer, sieur de Mauriac, protestant, né le 2 janvier 1564, et Isabeau Bouchard d'Aubeterre, fille de François d'Aubeterre et de Gabrielle de Laurensanes.

(Au dos, de la main de Montaigne :)

A Monseignur
Monseignur de Matignon, mareschal de France.

XXVI.[1]

A MADAMOISELLE PAULMIER.[2]

Madamoiselle, mes amis sçavent que, dez l'heure que ie vous eus veue, ie vous destinay un de mes livres : car ie sentis que vous leur aviez faict beaucoup d'honneur. Mais la courtoisie de monsieur Paulmier m'oste le moyen de vous le donner, m'ayant obligé depuis à beaucoup plus que ne vault mon livre. Vous l'accepterez, s'il vous plaist, comme estant vostre avant que ie le deusse; et me ferez cette grace de l'aymer, ou pour l'amour de luy, ou pour

1. L'original, écrit de la propre main de Montaigne, est à présent dans la bibliothèque d'un savant magistrat, ancien président des échevins d'Amsterdam, M. Gérard Van Papenbrock, qui a plus de mille lettres de la propre main des plus savants hommes de l'Europe, depuis deux siècles. M. Pierre Morin, fils de M. Étienne Morin, mort ministre et professeur en hébreu à Amsterdam, m'a procuré une copie très-exacte de cette lettre, au bas de laquelle il a trouvé ces mots, écrits par M. Van Papenbrock, *Est manus Michaelis de Montaigne, scripsit* 1588 : ceci est de la main de Michel de Montaigne, qui a écrit cette lettre en 1588. (C.)

Coste écrivoit cette note il y a plus d'un siècle. Nous ne savons où l'original de la lettre ci-dessus se trouve aujourd'hui.

2. Cette demoiselle, née en 1554, se nommoit Marguerite de Chaumont. Elle fut mariée en 1574 avec Julien Le Paulmier, et mourut en 1599. Jean Le Paulmier, fils aîné de Julien Le Paulmier et frère du fameux Grentemesnil, étoit père d'Hélène Le Paulmier, femme d'Étienne Morin, dont il a été fait mention dans la note précédente. (C.)

l'amour de moy ; et ie garderay entiere la debte que i'ay envers monsieur Paulmier, pour m'en revencher, si ie puis, d'ailleurs par quelque service.

XXVII.

AU MARÉCHAL DE MATIGNON.

Monseignur, vous arés sceu nostre bagage pris à la forest de Villebois, à nostre veue. Despuis, après beaucoup de barbouillage et de longur, la prinse iugee iniuste par monsieur le prince.[1] Nous n'osions cependant passer outre, pour l'incertitude de la sureté de nos persones, de quoy nous devions estre esclercis sur nos passepors. Le ligueu a faict cete prinse, qui prit[2] M. de Barraut et M. de La Rochefocaut. La tempeste est tumbée sur moy, qui avois mon ariant en ma boite. Ie n'en ay rieu recouvert, et la plus part de mes papiers et hardes leur sont demurees. Nous ne vismes pas monsieur le prince. Il s'est perdu cinquante tant de sacs. Pour monsieur le comte de Thorigny,[3] un' eviere[4] d'ariant et quelques hardes de peu. Il a destourné[5] son chemin en poste pour aller voir les dames esplorees à Montresor,[6] où sont les cors des deux

1. Henri Ier, prince de Condé, l'un des chefs des huguenots.
2. Lui qui prit. — Ce sont les huguenots qui ont fait cette prise, mais par représailles de celle qu'avoient faite les ligueurs.
3. Odet de Matignon, comte de Thorigny, fils unique du maréchal.
4. *Eviere*, aiguière.
5. Le comte de Thorigny.
6. Petite ville au sud de Blois et au sud-est de Tours sur l'Indrois, non loin de Loches.

freres[1] et de la gran-mere, et nous reprint hier en cette ville d'où nous partons presantemant. Le voïage de Normandie est remis. Le roy a despesché messieurs de Bellievre[2] et de La Guiche[3] vers monsieur de Guise pour le semondre de venir à la court. Nous y serons judi.

Vostre treshumble servitur,

MONTAIGNE.

D'Orleans, ce 16 fevr., au matin (1588).[4]

1. Probablement Anne et Claude de Joyeuse, parents du comte de Thoriguy, tués à Coutras en 1587. Les dames éplorées seroient la mère, Marie de Batarnay, et la femme d'Anne, Marguerite de Lorraine.

2. Pompone de Bellièvre, né en 1529.

3. Philibert de La Guiche, gouverneur de Lyon, favori de Henri III, puis de Henri IV.

4. L'original de cette lettre, appartenant à Mme la comtesse Boni de Castellane, fut acquis, en 1834, par Guilbert de Pixérécourt, au prix de 700 fr. L'authenticité de la lettre ayant été contestée, Mme de Castellane consentit à la reprendre. Achetée plus tard, pour la somme de trente francs, par M. le docteur Payen, elle a été imprimée dans la brochure qu'il publia chez Techener en 1847 et réimprimée en 1863 par M. Feuillet de Conches. Les doutes qui s'étoient élevés sur son authenticité sont dissipés.

« Montaigne, au livre III des *Essais*, chapitre de la *Physionomie*, raconte un événement qui lui est arrivé et qui n'est pas sans offrir quelque analogie avec celui dont il est question dans cette lettre. Comme il s'acheminoit par pays étrangement chatouilleux, il ne fut pas sitôt éventé que trois ou quatre cavalcades lui coururent sus. Quinze ou vingt gentilshommes masqués le chargèrent, suivis d'une ondée d'argoulets, autrement dits arquebusiers. Dans l'épais d'une forêt voisine, il est démonté, dévalisé; ses coffres sont fouillés, sa boîte est prise; chevaux et équipages sont dispersés à nouveaux maîtres. Or, on étoit en un temps de trêve, dont il avoit eu beau se prévaloir. Les uns vouloient le tuer, tous le vouloient mettre à forte rançon. Enfin, ils avoient emporté les dépouilles, lui laissant la vie et la liberté, quand tout à coup le chef, se ravisant, revient à lui avec douces paroles, fait rechercher les hardes dans sa troupe, jusques à sa boîte, et les lui rend. Quelle étoit donc la cause de ce changement soudain? Sa tenue, son calme de physionomie, la liberté et fermeté de son langage. Dans la lettre la mise en scène est la même : nous avons la forêt, les hardes dévalisées par un parti politique; nous avons la boîte enlevée; seulement le dénoûment diffère totalement, et les pillards ne se montrent pas aussi courtois : ils gardent ce qu'ils ont pris, et la plupart des papiers et des hardes leur demeurent, bien que la prise soit jugée injuste par M. le prince. » (FEUILLET DE CONCHES.)

XXVIII.[1]

DÉDICACE MANUSCRITE D'UN EXEMPLAIRE DES ESSAIS A ANTOINE LOISEL.

C'est mal se revancher des beaus presants que vous m'avés faicts de vos labeurs,[2] mais tant il y a que c'est me revancher le mieus que ie puis. Monsieur, prenez, pour Dieu, la peine d'en feuilleter quelque chose, quelque heure de vostre loisir pour m'en dire vostre avis, car ie creins d'aller en empirant.

Pour monsr Loysel.

XXIX.[3]

AU ROI HENRI IV.

SIRE,

C'est estre au dessus du pois et de la foule de vos grans et importans affaires que de vous sçavoir prester et desmettre aus petits[4] à leur tour, suivant le devoir de vostre authorité royalle qui vous expose à toute heure à toute sorte et degré d'homes et d'occupations. Toutesfois ce que vostre maiesté a deigné considerer mes lettres et y comander responce, i'eime mieus le devoir à la beni-

1. Cette dédicace a été tracée par Montaigne sur un exemplaire des *Essais*, édit. de 1588, in-4°. M. le docteur J.-F. Payen l'a transcrite sur cet exemplaire appartenant à M. de Lignerolles, et publiée, en 1856, dans ses *Recherches et documents inédits*, n° 4.

2. Voyez ci-après la lettre du célèbre jurisconsulte à Montaigne.

3. Cette pièce a été trouvée, en 1850, par M. Jubinal, dans la *Collection Dupuy*, à la Bibliothèque impériale, et publiée par lui chez Didron; broch. in-8°, avec fac-simile. Le docteur Payen l'a reproduite et annotée dans ses *Nouveaux Documents inédits*, Paris, P. Jannet, 1850.

4. Le mot *affaire* étoit alors du genre masculin.

gnité qu'à la vigur de son ame. I'ay de tout temps regardé en vous cette mesme fortune où vous estes, et vous peut souvenir que lors mesme qu'il m'en faloit confesser à mon curé,[1] ie ne laissois de voir aucunemant de bon euil vos succez ; à presant, aveq plus de raison et de liberté, ie les embrasse de pleine affection. Ils vous servent là par effaict : mais ils ne vous servent pas moins icy par reputation. Le retentissement porte autant que le coup. Nous ne saurions tirer de la iustice de vostre cause des argumans si fors à meintenir ou reduire vos subietz come nous fesons des nouvelles de la prosperité de vos entreprises ; et puis assurer vostre maiesté que les changemans nouveaus qu'elle voit par deçà à son advantage, son heureuse issue de Diepe[2] y a bien à point secondé le franc zelle et merveilleuse prudance de monsieur le mareschal de Matignon[3] duquel ie me fois accroire que vous ne recevés pas iournellement tant de bons et seignalez services sans vous

1. Il avoit à s'en confesser à son curé, en ce sens que c'étoit applaudir au succès d'un hérétique et d'un prince combattant alors le souverain que lui, Montaigne, étoit tenu de servir.

2. Henri IV avoit bien été proclamé roi de France le 2 août 1589, jour de l'assassinat de Henri III, mais il étoit encore bien loin d'être en possession de son royaume. Obligé de lever le siége de Paris, il s'étoit réfugié en Normandie. Enfermé et serré de près dans Dieppe par le duc de Mayenne, il reçut un renfort de 4,000 hommes de la reine Élisabeth et marcha de nouveau vers la capitale. Le 18 janvier, jour où Montaigne écrivoit à Henri IV, ce prince étoit à Lisieux qu'il venoit de prendre.

3. Pour apprécier l'intention de Montaigne mettant en relief « le franc zèle et la merveilleuse prudence » du maréchal de Matignon, il faut se rappeler dans quel état se trouvoit la Guyenne en ce moment même. Les catholiques se méfioient de Henri IV et ne croyoient pas à sa conversion prochaine ; les huguenots se sentoient forts des succès du roi de Navarre ; les ligueurs venoient de déclarer le cardinal de Bourbon roi de France. Henri avoit bien été proclamé roi par l'assemblée des états à Tours, mais le parlement de Languedoc avoit prononcé sa déchéance ; le parlement de Bordeaux se disposoit à imiter celui de Toulouse et disoit : *Quæ fides infideli?* Matignon, par son ascendant, son adresse, sa prudence, son acti-

souvenir de mes assurances et esperances. I'atans de ce prochein esté non tant les fruits à nourrir come ceus de nostre commune tranquillité, et qu'il passera sur vos affaires aveq mesme tenur de bon heur, faisant evanouïr, come les precedantes, tant de grandes promesses de quoy vos adverseres nourrisent la volanté de leurs homes. Les inclinations des peuples se manient à ondées. Si la pente est une fois prinse à vostre faveur, elle s'emportera de son propre braule iusques au bout. I'eusse bien desiré que le guein particulier des soldats de vostre armee et le besouin de les contanter ne vous eut desrobé, nomeement en cette ville principale, la belle recomandation d'avoir treté vos subietz mutins, en pleine victoire, aveq plus de solagement que ne font leurs protecturs, et qu'à la differance d'un credit passagier et usurpé, vous eussiés montré qu'ils estoient vostres par une protection paternelle et vraiment royalle. A conduire tels affaires que ceux que vous avés en main, il se faut servir de voies non communes. Si s'est il tousiours veu qu'où les conquestes par leur grandur et difficulté ne se pouvoient bonemant parfaire par armes et par force, elles ont esté parfaictes par clemance et magnificence : excellans leurres à attirer les homes, specialement vers le iuste et legitime parti. S'il y eschoit rigur et chastiemant, il doit estre remis après la possession de la maistrise. Un grand conquerur du temp passé se vante d'avoir doné autant d'occasion à ses enemis subjuguez de l'eimer qu'à ses amis. Et icy nous sentons desià quelqu'effaict de bon prognostique de l'impression que reçoivent vos villes desvoiees par la comparaison de

vité, sut gagner du temps avec le parlement, contenir les huguenots dans leur triomphe, maintenir les ligueurs par des forces suffisantes, et conserver au roi la province de Guyenne. (J.-F. Payen.)

leur rude tretemant à celluy des villes qui sont sous vostre obeïssance. Desirant à vostre maiesté une felicité plus presante et moins hasardeuse, et qu'elle soit plustost cherie que creinte de ses peuples[1] et tenant son bien necesserément attaché au leur, ie me reiouïs que ce mesme avancemant qu'elle faict vers la victoire l'avance aussi vers des conditions de paix plus faciles. Sire, vostre lettre du dernier de novambre n'est venue à moy qu'asture et au delà du terme qu'il vous plaisoit me prescrire de vostre seiour à Tours. Ie reçois à grace singuliere qu'ell' aie deigné me faire sentir qu'elle pranderoit à gré de me voir, personne si inutille, mais siene plus par affection encore que par devoir. Ell' a treslouablement rangé ses formes externes à la hautur de sa nouvelle fortune : mais la debonaireté et facilité de ses humeurs internes, elle faict autant louablemant de ne les changer. Il luy a pleu avoir respet non sulement à mon eage, mais à mon desir aussi, de m'apeler en lieu où elle fut un peu en repos de ses laborieuses agitations. Sera ce pas bientost à Paris, Sire? et y ara il[2] moiens ny santé que ie n'estande[3] pour m'y randre.

Votre treshumble et tresobeïssant
servitur et subiet,

MONTAIGNE.

De Montaigne, le 18 de ianv. (1590).

(Avec cette suscription, de main de secrétaire :)

Au Roy.

1. « Quand ie pourrois me faire craindre, i'aimerois mieulx me faire aimer. » (*Essais.*)
2. Et il n'y aura...
3. Ou peut-être *ie n'espande*: je ne dépense.

XXX.[1]

A HENRI IV.

SIRE,

Celle qu'il a pleu à vostre maiesté m'escrire du vintiesme de iuillet ne m'a esté rendue que ce matin, et m'a trouvé engagé en une fiebvre tierce tresviolente, populaire en ce païs despuis le mois passé. Sire, ie prens à tresgrand honneur de recevoir vos commandemens et n'ay poinct failly d'escrire à monsieur le mareschal de Matignon trois fois bien expressement la deliberation et obligation en quoy i'estois de l'aler trouver, et iusques à luy marquer la route que ie prendrois pour l'aler joindre en seureté s'il le trouvoit bon. A quoy n'ayant heu aucune responce, i'estime qu'il a consideré pour moy la longueur et hazard des chemins. Sire, vostre maiesté me fera, s'il luy plaist, ceste grace de croyre que ie ne plaindray iamais ma bource aus occasions ausquelles ie ne voudrois espargner ma vie. Ie n'ay iamais receu bien quelconque de la liberalité des rois, non plus que demandé ny merité, et n'ay receu nul payement des pas que i'ay employés à leur service, desquels vostre maiesté a heu en partie cognoissance. Ce que i'ay faict pour ses predesseseurs, ie le feray encores beaucoup plus volontiers pour elle. Ie suis, Sire, aussy riche que ie me souhaite. Quand i'auray

1. Cette lettre a été publiée pour la première fois dans le *Journal de l'Instruction publique*, le 4 novembre 1846, par M. Antonin Macé qui l'avoit découverte au tome LXI, fol. 102, de la *Collection Dupuy*, à la Bibliothèque impériale. L'original porte au verso du second feuillet, d'une écriture du temps : « Mons^r de Montaigne, second sept. 1590. »

espuisé ma bource auprès de vostre maiesté à Paris,[1] ie prendray la hardiesse de le luy dire, et lors, sy elle m'estime digne de me tenir plus long temps à sa suitte, elle en aura meilleur marché que du moindre de ses officiers.

Sire, ie suplie Dieu pour vostre prosperité et santé,

Vostre treshumble et tresobeïssant
serviteur et subiet,

MONTAIGNE.

1. Beaucoup de gens, et Henri IV lui-même, ne croyoient pas à une longue résistance de la part de la Ligue. Henri écrivoit le 20 nov. 1589 à Mme de Grammont : « Je pense pouvoir vous assurer que, dès la fin de janvier, je seray dans Paris. » Cette espérance fut cruellement déçue. Il n'y entra que le 22 mars 1594, et Montaigne, mort en 1592, ne put se réjouir de cet événement.

FIN DES LETTRES DE MONTAIGNE.

LETTRES ÉCRITES

À MICHEL

DE MONTAIGNE

I.

LETTRE DU ROI CHARLES IX A MONTAIGNE.[1]

M. de Montaigne, pour vos vertus et merites ie vous ay choisi et esleu au nombre des chevaliers de mon ordre, afin d'estre associé avec eux. Pour laquelle eslection vous notifier, et vous bailler le collier dudit ordre, i'en escris presentement à mon cousin le marquis de Trans,[2]

1. Cette lettre annonce à Montaigne qu'il vient d'être nommé chevalier de l'ordre du roi (ordre de Saint-Michel; celui du Saint-Esprit n'existoit pas encore).

Elle a été retrouvée par M. le docteur Payen dans une préface inédite de Prunis et publiée dans les *Documents*, nº 2, Paris, P. Jannet, 1850.

2. Gaston de Foix, marquis de Trans. « Nous avons vu, disoit Brantôme, des conseillers sortir des cours de parlement, quitter la robe et le bonnet quarré, et se mettre à traisner l'espee, et les charger aussitost de collier, sans autre forme d'avoir fait guerre, comme fit le sieur de Montaigne, duquel le mestier estoit meilleur de continuer sa plume à escrire ses Essays, que de la changer avec une espee qui ne lui seyoit si bien. Le marquis de Tran (*sic*) impetra du roy aysement un ordre à un de ses voisins, pensés qu'en se mocquant, car il estoit un grand mocqueur. » (Brantôme, article *Thavannes*.)

auprès duquel vous vous rendrez afin de recevoir de luy le collier dudit ordre qu'il vous baillera de ma part, et ce pour augmenter de plus en plus l'affection et bonne volonté que ie vous porte, et vous donner occasion de perseverer en la devotion que vous avez de me faire service. Priant Dieu, M. de Montaigne...

Escrit à Blois, le 10 octobre 1571.

II.[1]

LETTRE DE HENRI III A MONTAIGNE.

Monsieur de Montaigne, pour ce que i'ay en estime grande vostre fidellité et zellee devotion à mon service, ce m'a esté plaisir d'entendre que vous ayez esté esleu maior de ma ville de Bourdeaulx, ayant eu tresagreable et confirmé ladicte eslection et d'autant plus vollontiez qu'elle a esté faite sans brigue et en vostre lointaine absence.[2] A l'occasion de quoy, mon intention est, et vous ordonne et enjoincts bien expressement que, sans delay ne excuse, reveniez, au plus tost que la presente vous sera rendue, faire le deu et service de la charge où vous avez esté si legitimement appellé. Et vous ferez chose qui me sera

1. Imprimée en 1838 par M. Buchon qui l'avoit découverte dans les archives de Bordeaux, cette lettre parut ensuite dans les publications de M. Champollion-Figeac, M. Payen, etc.

2. On lit dans les *Essais* : « Messieurs de Bordeaus m'esleurent maire de leur ville, estant esloingné de France, et encorès plus d'un tel pensement. Ie m'en excusay ; mais on m'apprint que i'avois tort, le commandement du roy s'y interposant aussi. » Darnalt confirme cette dernière assertion ; car il dit, à l'an 1581 : « Lorsque M. de Montagne fut esleu maire ladicte année, il estoit à Rome (c'est une erreur, Montaigne étoit alors aux bains della Villa, près de Lucques), et le roy lui escrivit de s'en revenir pour faire sa charge à Bourdeaus. »

tresagreable, et le contraire me desplairoit grandement. Priant Dieu, Monsieur de Montaigne, qu'il vous ayt en sa saincte garde.

Escript de Paris, le XXV^e^ jour de novembre mil cinq cent quatre vingt ung.

(Signé :) HENRY.

(Et plus bas :) DE NEUFVILLE.

(Au-dessous :) A Monsieur de Montaigne chevalier de mon ordre, gentilhomme ordinaire de ma chambre, estant de present à Rome.

III.

LETTRE D'ANTOINE LOISEL A MONTAIGNE.

Monsieur, si vous pristes quelque contentement d'ouyr ce que ie dis à l'ouverture de nostre premiere seance, comme vous m'en fistes deslors quelque demonstrance, i'espere que vous en recevrez autant ou plus en lisant ce que ie vous envoye avec la presente.[1] D'autant mesmement que vous trouverez plus de particularitez de vos ville et pays de Bordelois. Comme, de faict, ie ne sçauroy à qui mieux addresser cette closture qu'à celui qui, estant maire et l'un des premiers magistrats de Bourdeaux, est aussi l'un des principaux ornemens non seulement de la Guyenne, mais aussi de toute la France.[2] Ie vous prie

1. Un écrit intitulé : « *Amnestie*, ou de l'oubliance des maux faicts et receus pendant les troubles, » qui fut publié en 1595.

2. Les *Essais* n'étoient publiés que depuis deux ans.

doncques la recepvoir d'aussi bon cœur que ie vous l'envoye : priant Dieu, Monsieur, vous tenir en sa grace.

Vostre treshumble et obeïssant serviteur,

ANT. L'OISEL.

D'Agen, ce 1 novembre MDLXXXII.

IV.

LETTRE DE DU PLESSIS MORNAY A MICHEL DE MONTAIGNE.[1]

Monsieur, si mes lettres vous plaisent, les vostres me profitent; et vous savez combien le profit passe le plaisir. M. de Bellievre confera avec M. le mareschal à Potenzac.[2] Soudain après, renfort de garnison, forme de citadelle, poursuite par ung vice seneschal contre ceulx de la Relligion de Bazas. Qui plus est, garnison à Saint-Sever, Dacqs, Marmande, Condom, etc. Ce prince a iugé qu'on le voulloit mener à ce qu'on pretend, par force; et que ces deux, bien que par diverses voyes, tendoient à mesme but. Vous sçavés la profession qu'il fait de courage : *Flectatur forte facile, at frangatur nunquam.*[3] Ainsy, il a pryé M. de Bellievre de surseoir la proposition

1. Cette lettre et les suivantes de Du Plessis-Mornay ont été publiées dans ses *Mémoires et Correspondance*, Paris, Treuttel et Wurtz, 1824.

Elles ont été écrites au moment où la querelle s'envenimoit entre Henri III et le roi de Navarre, à la suite de l'affront fait par le premier à Marguerite de Valois le 8 août 1583. Le roi de Navarre refusoit de traiter avec M. de Bellièvre, député par le roi de France, et de recevoir sa femme jusqu'à l'apaisement des troubles et la libération des places qu'on lui détenoit. Le maréchal de Matignon le tenoit en échec, quoique ce prince fût gouverneur titulaire de la Guyenne.

2. Podensac, bourg de Guyenne, aujourd'hui chef-lieu de canton du département de la Gironde.

3. Qu'il plieroit aisément peut-être, mais qu'on ne le brisera jamais.

de sa principale charge iusques à ce que ces rumeurs d'armes feussent accoisees. Cela faict, il aura les oreilles plus disposees, et peut-estre, par les oreilles, le cœur. Ung festin preparé, si le feu prend à la cheminee, on le laisse pour courir à l'eau : nous estions preparés à la reception ; le feu se prend en ung coin de ce royaulme ; mesmes sous nostre foy, nos amys sont en danger : qui trouvera estrange qu'on desire qu'il y soit pourveu avant de passer oultre? Adioutés que ce prince veult avoir le gré tout entier de ce qu'il veult faire, sans qu'il en soit rien imputé à aultre consideration quelconque. On m'a lasché ung mot que les aucteurs de ce conseil se pourroient repentir. Le maistre a assés d'esprit pour le prendre de soy mesme ; et M. de Bellievre seroit marry que tous les conseils de France luy feussent imputés. Les persuasions peuvent beaucoup sur ma simplicité, les menaces fort peu sur la resolution que j'ay prinse. Et vous sçaurés bien iuger pour vos amis en quelle opinion on en parlera. Ie ne vous diray plus qu'ung mot. L'affaire pour laquelle il estoit veneu merite sa gravité et experience ; mais il se tient tant sur la reputation du roy, qu'il semble avoir peu de soing de la nostre ; et qui vient pour satisfaire une iniure non tant pretendue que recogneue, bien qu'il ait affaire avec l'inferieur, ne doibt tant payer d'auctorité que de raison. *Quo acriora ingeras, eo contumacior evadat humor qui mitigandus est : quo sane nisi mitigato, vulnus convalescere nulla ratione potest. Viderint ipsi ; tu etiam atque etiam vale.*[1]

DU PLESSIS.

De Mont de Marsan, le 9eme de novembre 1583.

1. Plus on y mettra d'acrimonie, plus âcre aussi deviendra l'humeur qu'il faut adoucir, et si pourtant on ne l'adoucit, il n'y a pour la blessure

V.

LETTRE DE DU PLESSIS MORNAY A MICHEL DE MONTAIGNE.

Monsieur, le roy de Navarre vous a escrit comme il est entré en sa ville de Mont de Marsan.[1] L'insolence extresme de ses subiets, et les remises sans fin de M. le mareschal, luy ont faict prendre ceste voye. Vous sçavés que toutes nos affections ont quelque borne; il estoit mal aisé que sa patience n'en eust, mesme puisque leur folie n'en vouloit point avoir. Cependant, Dieu nous a faict la grace que tout s'est passé avec fort peu de sang et sans pillage, et vous puis asseurer que, sans la crainte du contraire, il y a six mois que nous pouvions estre dedans. I'estime que par gens de consideration ceste action ne sera mal interpretee : l'intention du roy, selon ses edicts et mandemens, estoit que nous y rentrissions. La seule obstination de ceulx de la ville supportés, comme les lettres que nous avons en main nous tesmoignent, nous y faisoit obstacle. C'est comme si les mareschaulx des logis du roy nous avoient donné ung logis, et que, sur le refus de l'hoste, nous feissions obeïr la croye;[2] et i'ose vous dire plus, que, sans encourir ung mespris public, que ie

aucune voie de guérison. Qu'ils y avisent! Quant à vous, adieu et encore adieu.

1. Le roi de Navarre prit de vive force, le 24 novembre, la place de Mont-de-Marsan, qui faisoit partie de son patrimoine et que Matignon tardoit à lui rendre.

2. Quand un logement étoit donné par les maréchaux des logis et fourriers du roi, pour sa suite ou pour celle des princes, ils marquoient à la craie (on écrivoit *croye*) sur la porte : « *Pour* monsieur tel ou tel. » Le *Pour* se pratiquoit également dans les palais du souverain. C'est ce qu'on appeloit le *Pour à la craie*, et c'étoit un ordre royal. (Feuillet de Conches.)

redoute plus que la haine, nous ne pouvions allonger nostre patience. A ceulx qui en eussent peu prendre ou donner l'allarme, nous avons soigneusement escrit de toutes parts, et ne doibvent presumer de ceste reprise de possession, ordinaire au moindre gentilhomme de ce royaume, rien de public ni extresme. A vous qui n'estes, en cette tranquillité d'esprit, ni remuant, ni remué pour peu de chose, nous escrivons à aultre fin, non pour vous asseurer de nostre intention, qui vous est prou cogneue et ne vous peult estre cachee, soit pour nostre franchise, soit pour la poincte de vostre esprit, mais pour vous en rendre plege et tesmoing, si besoing est, envers ceulx qui iugent mal de nous, faulte de nous voir, et par voir plus tost par les yeux d'aultruy que par les leurs. Que voulez-vous plus? M. de Castelnau[1] l'a faict; c'est vostre amy, qui plus est, non suspect pour la Relligion, mais emeu de la seule equité de nostre cause : *Si quid peccatum dicunt in forma, compensetur velim in materia;*[2] ce que certes nous faisons, avons faict et ferons, leur monstrans par effect qu'il nous est plus naturel de pardonner les faultes, qu'il ne leur seroit peult estre de les amender. Sur ces entrefaictes, nous arrive M. de Bellievre, et vous sçavés pourquoy : *Gravitati ego sane silentium opponam.*[3] C'est la sœur de mon roy, la femme de mon maistre, l'ung agent en ce faict, et l'aultre patient; prudent qui

1. Michel de Castelnau, seigneur de Mauvissière, un des hommes qui ont le mieux compris la vraie politique de la France, négociateur habile en Angleterre, dans les Pays-Bas, en Allemagne, en Savoie, à Rome. Il servit avec distinction aux journées de Jarnac et de Moncontour. Né en 1520, mort en 1592. Il étoit catholique. (Feuillet de Conches.)

2. S'ils disent qu'il y a quelque vice dans la forme, je voudrois que la justice du fond fît compensation.

3. A sa gravité j'opposerai sagement le silence.

employe sa prudence à ne s'y employer point. Si on parle d'une satisfaction d'iniure, ce n'est au serviteur à estimer celle de son maistre. Et qui n'est legitime estimateur de l'iniure, de la satisfaction ne le sera il point. Ie le vous ay dict et le redis encore, si i'estois deschargé de ce faix, ie saulterois, ce me semble, soubs le bast et entre les coffres que ie porte ; mais Dieu a voulleu essayer mes reins soubs une charge plus forte, et ie me confie en luy qu'elle ne m'accablera point. *Hæc tibi et tuo judicio.*[1] Au reste, faictes estat de nostre amitié comme d'une tres-ancienne, et toutesfois tousiours recente : et de mesme foy ie le ferai de la vostre, que ie pense cognoistre en la mienne mieulx qu'en toute aultre chose. Vous en ferés la preuve où et quand il vous plaira, et me trouverés sans exception vostre treshumble et tresobeïssant et devoué serviteur.

DU PLESSIS.

De Mont de Marsan, le 25 novembre 1583.

VI.

LETTRE DE DU PLESSIS MORNAY A MICHEL DE MONTAIGNE.

Monsieur, nous appercevons, par les lettres que M. de Bellievre escrit au roy de Navarre, que le roy a esté mal informé de ce qui s'est passé icy. Sur fausses presuppositions, on ne peult que conclurre faux, et i'espere, quand il aura sceu la verité, tant par lettres de M. de Bellievre que par les nostres, qu'il prendra le tout en

1. Ceci est dit pour vous et livré à votre jugement.

meilleure part. Ce qui est veniel à M. de Ioyeuse ne nous doibt poinct estre mortel. Encores nostre action, en toutes circonstances, est elle plus supportable. Cependant, on nous circuit de garnisons pour tirer la chose en consequence.[1] On n'a poinct ainsi procedé contre les aultres; et ceste inegalité ne peult proceder que de la passion de quelques ungs. Ce prince ne pense qu'à la paix; et ie desire fort qu'on ne le presse poinct oultre mesure. Vous le cognoissés : mesmes lorsqu'il doibt craindre, il ne le veult pas. Ie pense que la prudence de M. de Bellievre moderera toutes choses. Ces inconveniens apaisés, *video cætera proclivia;*[2] et vous en aurés des marques, mais qui doibvent estre aidees. Ie suis et seray tousiours vostre treshumble et tresobeïssant à vous faire service.

DU PLESSIS.

De Mont de Marsan, le 18me decembre 1583.

VII.

LETTRE DE DU PLESSIS MORNAY A MICHEL DE MONTAIGNE.

Monsieur, nos conseils despendent en partie des lieux où vous estes; car nous ne parons que les coups. Si on nous laisse en paix, nous n'aurons poinct de guerre : gens qui ne peuvent que perdre, n'y entrent pas volontiers que pour sortir d'ung plus grand mal; et nous avons

1. Après la prise de Mont-de-Marsan par le roi de Navarre, le maréchal de Matignon avoit mis garnison dans les villes les plus voisines de Nérac.
2. Le reste, je le prévois, deviendra facile.

assés d'esprit pour cognoistre qu'au lieu que les aultres, la nous faisant, acquierent des biens et des dignités, nous, au contraire, hasardons humainement les nostres. Si on nous assault (et ie crois que ce n'est la volonté du roy), ce prince n'est pas né pour ceder à ung desespoir, et quittera tousiours son manteau au vent du midi, plus tost qu'au septentrion. Vous sçavés l'histoire de Plutarque. Nous appercevons que le roy s'offence. C'est à mon advis sur les faulses nouvelles qu'on luy a peu escrire; aultrement il n'est croyable que la prise d'Aleth feust entendue de luy avec moins de mescontentement que celle de ceste ville. Vous sçavés les circonstances des deux; ce qu'il y a d'inegalité est pour nous et à nostre advantage.

Du voyaige de M. de Segur,[1] nous en satisfaisons à Sa Maiesté. Nostre but n'a esté que de monstrer que nos paisibles deportements ne procedoient de necessité, ains de bonne volonté. Ce prince a cogneu qu'on interpretoit sa patience à faulte de moyens. Il desire doresenavant qu'elle retienne le nom de patience, de moderation et de vertu. Ie vous escris franchement à ma façon. Nous sommes prou advertis des preparatifs qu'on faict. Si on continue, au moins ne pourra on trouver estrange que nous mettions la main au devant. Ie sçay que vous y apportés le bien que vous pouvés. Croyez que, de ma part, ie n'y obmets rien. Et au reste, ie suis et seray tousiours vostre, etc.

DU PLESSIS.

Du Mont de Marsan, ce dernier de l'an 1583.

1. Henri de Navarre avoit répondu à l'ambassade de M. de Bellièvre par l'envoi de Du Plessis-Mornay et d'autres seigneurs à la cour de France, et aussi avoit envoyé François de Ségur-Pardaillan, gentilhomme de la chambre et surintendant de la maison et couronne de Navarre auprès des princes allemands pour en solliciter appui et secours, ce qui excita la colère de Henri III.

VIII.

LETTRE DE DU PLESSIS MORNAY A MICHEL DE MONTAIGNE.

Monsieur, nous avons ouï M. de Bellievre. A dire vray, il n'a proposé aultre satisfaction à l'indignité faicte à la royne de Navarre, que l'auctorité et liberté qu'a un roy à l'endroict de ses subiects. Raison, comme vous sçavés, qui tient plus du vinaigre que de l'huile, et mal propre à une playe si sensible et en partie si nerveuse, et, ie ne sçais si i'ose dire, peu convenable à la grandeur de nos princes françois qui ont tousiours attrempé leur souveraine puissance d'une equité gracieuse, et n'ont iamais disposé de l'honneur de leurs moindres subiects que de gré à gré. Toutesfois, le roy de Navarre a voulleu monstrer qu'il aimoit mieulx rendre le roy satisfaict que de l'estre en soy mesmes. Et, pour cest effect, s'est resolleu de ployer son honneur soubs le respect de ses commandemens, se resolvant d'aller voir et recevoir la royne sa femme en sa maison de Nerac : seulement, qu'on levast les garnisons qu'on avoit mises aux environs, tant afin que ceste reception n'eust aulcune apparence de force, que pour la seureté de leur seiour. Vous sçavés s'il est civil de la recevoir en maison empruntee, ou incivil de demander liberté en la sienne. M. de Bellievre toutesfois en a faict difficulté tres-grande; et, de ce pas, a esté depesché, ce iourd'huy, M. de Clervant vers la royne de Navarre, et de là tirera vers Leurs Majestés, lesquelles, à mon advis, se repre-

sentant le faict passé, et le considerant en la personne du roy de Navarre, ne le vouldront esconduire en si petit accessoire, puisqu'en chose de telle importance il a cedé le principal. Iugés en quelle peine ces gens nous mettent. Nous avions reduict tout à meilleur poinct que presque il n'estoit à esperer, et maintenant ils marchandent sur ung rien, et nous font perdre credit, si nostre sincerité n'estoit bien cogneue envers nostre maistre. Ie remets le tout à Dieu, monsieur, lequel ie prye vous donner en toute prosperité longue vie.

Vostre treshumble et tresobeïssant serviteur,

DU PLESSIS.

Du Mont de Marsan, le 14e ianvier 1584.

IX.[1]

LETTRE DU ROI DE NAVARRE AU MARÉCHAL DE MATIGNON.

A MON COUSIN MONSIEUR LE MARESCHAL DE MATIGNON.

Mon cousin, i'ay esté bien ayse d'avoir entendu si particulierement de voz nouvelles par M. de Montaigne. Ie luy ay donné charge de vous dire des miennes et vous asseurer de plus en plus de mon entiere amitié; m'en remectant doncques sur luy, ie vous prieray de le croire

1. Extraite du *Recueil des lettres missives de Henri IV*, publié par M. Berger de Xivrey, Paris, 1843, tome II, page 45. Cette lettre précède d'un mois la lettre de Montaigne au même maréchal de Matignon datée du 22 mai 1585.

comme moymesmes, qui prie aussy le Createur vous tenir,

Mon cousin, en sa tressaincte protection. De Bragerac, le xxiij iour d'avril 1585.

(Et plus bas, de la propre main de Henri :)

Mon cousin, ie vous prie croyre Mons^r de Montagne, et fayre estat que ie suis et veux demeurer,

Vostre plus affectionné cousin et parfaict amy.

HENRY.

X.[1]

LETTRE DU VICOMTE DE TURENNE[2] A MONTAIGNE.

Monsieur, ie vous dirai comme nous partons pour aller voir M. le prince.[3] Au retour; le roi de Navarre se resout de voir le mareschal de Matignon : ie vous prie y tenir la main, car on sait bien ici qu'à votre persuasion et selon que vous pousserez, que cela se pourra faire pour le bien du service du roi, pour le repos du gouvernement, et au contentement de tous les gens de bien. Nous avons vu l'autre mareschal;[4] mais que ie vous voye, ie vous en dirai des particularités. Ie vous prie de croire que i'affectionne

1. Cette lettre a été publiée par M. le docteur Payen en même temps que celle du roi Charles IX et puisée aux mêmes sources.

2. Voyez, relativement à ce personnage, page 237, note 4.

3. Henri I^er de Bourbon, prince de Condé, cousin du roi de Navarre.

4. Peut-être Anne de Joyeuse, qui fut tué à Coutras le 20 octobre 1587.

infiniment votre amitié, aussi vous pouvez vous servir de moy comme de votre humble et assuré ami à vous obeïr.

TURENNE.[1]

1. La date de cette lettre n'est pas indiquée, mais il y a apparence qu'elle fut écrite dans le courant de l'année 1587, avant la bataille de Coutras.

FIN DES LETTRES ÉCRITES A MONTAIGNE.

VOYAGE

DE MICHEL

DE MONTAIGNE

EN ALLEMAGNE ET EN ITALIE

VOYAGE

DE MICHEL

DE MONTAIGNE

EN ALLEMAGNE ET EN ITALIE

Montaigne fut en voyage pendant la plus grande partie des années 1580 et 1581. Parti de son château le 22 juin 1580, il se rendit à Paris, et de Paris au siége de La Fère, auquel il assista. Après avoir accompagné jusqu'à Soissons le corps du comte de Gramont, tué à ce siége le 6 août, il se mit en route vers la Lorraine, sortit de France, parcourut l'Allemagne et l'Italie, et ne rentra chez lui que le 30 novembre 1581. De cette promenade lointaine, il a laissé un journal qui n'a été retrouvé et publié que cent quatre-vingts ans après la mort de son auteur, en 1774.

Le premier éditeur, Meunier de Querlon, raconte ce qui suit : « M. Prunis, chanoine régulier de la Chancelade en Périgord, parcouroit cette province pour faire des recherches relatives à une histoire du Périgord qu'il avoit entreprise. Il arriva à l'ancien château de Montaigne, possédé par le comte de Ségur de La Roquette, pour en visiter les archives, s'il s'y en trouvoit. On lui montre un vieux coffre qui renfermoit des papiers condamnés depuis vingt ans à l'oubli ; on lui permet d'y fouiller. Il découvre le manuscrit original des *Voyages de Montaigne*, l'unique probablement qui existe. Il obtient de M. de Ségur la permission de l'emporter pour en faire un mûr examen. Après s'être bien con-

vaincu de la légitimité de ce précieux posthume, il fait un voyage à Paris pour s'en assurer encore mieux par le témoignage des gens de lettres. Le manuscrit est examiné par différents littérateurs, et surtout par M. Capperonnier, garde de la Bibliothèque du Roi : il est unanimement reconnu pour l'autographe des *Voyages* de Montaigne. »

Telles sont les circonstances auxquelles le public a dû la possession tardive de ce Journal. Imprimé deux fois, in-4° et in-12, en 1774, il ne l'a plus été depuis lors, et, tout précieux qu'il est pour la connoissance intime du caractère et du génie de Michel de Montaigne, nous n'avons pu songer à le réimprimer ici. Il n'est point tel qu'il ait droit de figurer dans la collection des chefs-d'œuvre de la littérature françoise, et son admission seroit d'autant moins légitime qu'il y occuperoit par son étendue une place considérable. Tout ce que commande l'intérêt d'une publication comme la nôtre, c'est de donner à la suite des *Essais* un résumé, une analyse du *Journal du Voyage en Allemagne et en Italie*. C'est à quoi se borna M. J. V. Le Clerc dans l'édition de 1826-1828; l'analyse qu'on trouve dans cette édition avoit été rédigée en 1818 par M. Aimé Martin.

A une date bien plus rapprochée de nous (3 mars 1862), Montaigne en voyage a inspiré à M. Sainte-Beuve un des excellents chapitres qui composent ses *Nouveaux lundis*.[1] Personne n'étoit plus à même d'extraire et de recueillir la fine fleur de ce livre de notes rapporté de voyage « par le plus curieux et le plus amusé des philosophes; » car personne n'a avec l'auteur des *Essais* plus d'affinités d'humeur et d'esprit que l'éminent écrivain, personne ne goûte mieux ce libre et ondoyant génie. Comprenant combien cette notice achevée et définitive, substituée au travail d'Aimé Martin, ajouteroit à la valeur de notre édition, nous avons sollicité l'autorisation de la reproduire, et M. Sainte-Beuve a bien voulu nous accorder cette autorisation. C'est donc lui qui va prendre la parole.

L. M.

1. Tome II, Michel Lévy frères, éditeurs.

MONTAIGNE EN VOYAGE

En l'année 1580, Montaigne qui depuis neuf ans déjà s'étoit affranchi des devoirs d'une bien grave profession et s'étoit retiré dans son manoir champêtre pour s'y vouer tout entier au culte des *doctes Sœurs*, se voyant plus libre que jamais par la publication de la première édition de ses *Essais*, qui est de cette année même, entreprit un long voyage et voulut faire son tour d'Allemagne, de Suisse et d'Italie. Le voyage dura dix-sept mois et huit jours en tout, depuis le jour où il quitta son château de Montaigne jusqu'à celui où il y revint coucher (22 juin 1580, — 30 novembre 1581). Au moment de son départ, il étoit âgé de quarante-sept ans, malade déjà de la gravelle et se proposant bien d'user en chemin des diverses eaux minérales qui lui seroient indiquées. Ce fut le motif ou le prétexte; mais surtout il aimoit le changement, la nouveauté, et, par conséquent, voyager pour voyager. Il n'étoit pas de ceux qui « s'agréent en eux-mêmes, » qui « estiment ce qu'ils tiennent au-dessus du reste, » et « ne reconnoissent aucune forme plus belle que celle qu'ils voient. » Il laissoit aux esprits routiniers ce parfait contentement de soi, des siens et de la coutume. Et cependant, avec « cette humeur avide de choses nouvelles et

inconnues, » il ne poussoit pas son désir jusqu'à la passion et jusqu'à y sacrifier le repos. Aussi avoit-il longtemps différé avant de se mettre aux champs. « Les voyages, disoit-il, ne me blessent que par la dépense. » Il aimoit mieux les faire plus courts et moins fréquents, mais plus à son aise, sinon en grand seigneur et avec un grand train, du moins avec un train fort honnête.

Le *Journal* de son voyage, publié très-tard pour la première fois, en 1774, n'a rien de curieux littérairement; mais moralement, et pour la connoissance de l'homme, il est plein d'intérêt. C'est un simple récit, en parti dicté, et de l'écriture d'un secrétaire, en partie de la main de Montaigne, et dont une portion considérable, plus d'un tiers, est même écrite par lui en italien, pour s'y exercer et s'y entretenir.

Il s'y trouve pêle-mêle des notes de voyage, des particularités sur les villes et pays qu'il traverse, avec des détails sur sa santé et des prises fréquentes d'eaux ou de médecines.

Montaigne en voyage étoit tout appliqué à voir, à regarder; à peine s'il se permet une réflexion; il les réserve pour plus tard. Il étoit très-attentif à se conformer aux mœurs et usages des différents pays, à ne les choquer en rien; il s'y plioit entièrement pour les mieux comprendre et embrasser. Il n'arrivoit avec rien de préconçu; il se laissoit faire, il laissoit arriver à lui les choses elles-mêmes. Il ne ressembloit pas à ceux qui portent partout avec eux les lunettes de leur village; il prenoit celles de chaque endroit où il passoit, sauf à n'en croire en définitive que ses propres yeux.

Il regrette de ne pas s'être assez préparé à l'avance par des lectures aux voyages d'Allemagne et de Suisse;

mais, pour celui d'Italie et de Rome, il étoit préparé de longue main par le culte et par le commerce intime des auteurs de l'antiquité.

Il voyage en compagnie de trois ou quatre gentilshommes de ses amis. Il traverse la France et remonte par Beaumont-sur-Oise, Meaux, Épernay, Châlons, Vitry, Bar, la lisière de la Lorraine, Neufchâteau, Mirecourt, les Vosges et Plombières, où il séjourne. Il y but, pendant onze matinées, d'abord neuf verres par jour, puis sept verres, et s'y baigna cinq fois, ayant son régime à lui et se traitant à sa guise. Il y rendit deux petites pierres et du sable. On ne sent jamais mieux qu'en lisant ce Journal de voyage et de santé combien Montaigne étoit né heureux. Il avoit naturellement la joie de l'esprit et celle de l'humeur; il falloit qu'il eût bien fort la gravelle pour être triste, tout comme Horace qui est heureux partout, à moins que la pituite ne s'en mêle : *Nisi cum pituita molesta est*. Lui, plus vaillant qu'Horace, il va semant ses pierres et graviers sur les routes, et il trouve moyen encore d'être gai par là-dessus et content.

A Plombières, il contracta amitié et familiarité avec le seigneur d'Andelot de Franche-Comté, qui offroit cette singularité frappante, d'avoir un côté de la barbe et des sourcils tout blanc, l'autre noir. Ce seigneur raconta à Montaigne que ce changement lui étoit venu en un instant, un jour qu'il étoit chez lui plein d'ennui pour la mort d'un sien frère que le duc d'Albe avoit fait mourir comme complice des comtes d'Egmont et de Hornes : il tenoit sa tête appuyée sur la main à cet endroit : de façon que les assistants pensèrent, quand il eut retiré sa main, que c'étoit de la farine qui lui étoit tombée là par hasard. Il étoit demeuré tel depuis.

Montaigne, en quittant les Vosges, passe par Mulhouse, Bâle, Bade. A Mulhouse, alors ville suisse dépendant du canton de Bâle, il prend un plaisir infini à voir « la liberté et bonne police de cette nation. » Il en goûte l'esprit d'égalité. Son hôte de l'auberge du *Raisin*, en rentrant du conseil de la ville et d'un palais magnifique et tout doré, vient servir les voyageurs à table, et l'homme qui sert à boire a autrefois mené quatre enseignes de gens de pied contre le roi, sous le comte Casimir, dans les guerres de religion. Montaigne fait causer son monde, et il tire de chacun les particularités les plus marquées : ainsi cet homme qui le sert, cette espèce de sommelier, et qui est, sous son air de domestique, une manière de seigneur, lui dit entre autres choses qu'ils ne se font nulle difficulté ni scrupule de religion de servir le roi contre les huguenots mêmes, tout huguenots qu'ils sont. Ces gens de Mulhouse paroissent tenir assez peu au symbole, et la paye arrange tout.

A Bâle, où nos voyageurs sont reçus avec distinction et traités par la seigneurie de la ville avec des marques d'honneur et de cérémonie, Montaigne voit François Hotman, le célèbre jurisconsulte, rival de Cujas, échappé au massacre de la Saint-Barthélemy ; à souper où il l'invite, il le met, lui et un savant médecin de la ville, sur le chapitre de la religion, et il devine que, tout en protestant contre la romaine, ils sont peu d'accord entre eux. A Bade, ville catholique, il est frappé de la pratique sévère du plus grand nombre, qui va jusqu'à faire maigre le mercredi, et il y vérifie cette observation, qu'il n'est rien de tel pour se tendre et se resserrer dans sa dévotion que d'être en regard et en contradiction permanente de l'opinion contraire. Les eaux de Bade paroissent à Montaigne

plus actives que les autres dont il avoit essayé jusque-là; il en boit avec grand effet et rend du sable. On le voit ensuite à Schaffouse, à Constance (ayant laissé à droite Zurich où on lui dit qu'est la peste), à Lindaw sur le lac même de Constance. Là Montaigne regretta d'avoir omis trois choses en son voyage : 1° de n'avoir point emmené avec lui un cuisinier pour s'instruire des recettes allemandes et en pouvoir faire un jour l'épreuve chez lui (car il s'inquiète des mets et de la chère partout où il passe, il ne vit pas seulement de l'esprit); 2° de n'avoir pas amené avec lui un valet allemand ou de ne s'être pas donné pour compagnon de route quelque gentilhomme du pays, afin de ne pas se trouver tout à fait à la merci d'un bélître de guide; 3° enfin de n'avoir pas lu d'avance ou emporté dans ses coffres les livres et *guides du voyageur* (comme nous dirions) qui le pussent avertir des choses rares et remarquables à visiter en chaque lieu. Il s'étoit prémuni pour l'Italie, non pour l'Allemagne; et cette Allemagne lui plaisoit fort, bien plus qu'il ne l'auroit cru. Il alloit jusqu'à préférer bien des usages de ce pays et à les trouver plus commodes que les nôtres. « Ils ont cela de bon, disoit-il des aubergistes allemands, qu'ils demandent quasi du premier mot ce qu'il leur faut, et ne gagne-t-on guère à marchander. Ils sont glorieux, colères et ivrognes, mais ils ne sont du moins ni traîtres ni voleurs. » Il a l'esprit bien fait et prend les gens par ce qu'ils ont de bon.

Il coupe par la Bavière, visite Friessen, Lanspergs, Augsbourg où ils sont traités par le corps de ville non-seulement en gentilshommes, mais en personnages de haute condition, ni plus ni moins que barons ou chevaliers. Montaigne s'y prête fort bien et défend à ses gens de détromper les officiers de la ville. Il s'amuse ce jour-là,

on ne sait pourquoi, à jouer le grand seigneur. Il a le regret, dans cette ville d'Augsbourg, de se rendre remarquable par quelque façon opposée au goût du pays : c'étoit en passant par une église ; comme il faisoit très-froid et qu'il étoit indisposé, il garda son mouchoir sous son nez, ce qui parut étrange : il en fut mortifié quand ensuite on le lui dit. Partout où il alloit, le premier soin de Montaigne étoit d'observer la mode du pays, quelque difficulté et gêne qu'il y trouvât ; c'étoit sa religion, à lui. Après avoir traversé Munich, la petite caravane arrive aux montagnes et s'enfonce dans les Alpes pour aller par le Tyrol et Inspruck en Italie : « Nous nous engouffrâmes tout à fait dans le ventre des Alpes par un chemin aisé, commode et *amusément* entretenu. » C'est le secrétaire de Montaigne qui écrit, mais qui visiblement s'inspire de ses impressions et se teint de son langage. Arrivés à une certaine abbaye, on y apprend toutes sortes de miracles, et l'un même tout récent ; Montaigne se garde bien d'y contredire. A peu de distance de là, il admire fort le paysage :

« Ce vallon sembloit à M. de Montaigne représenter le plus agréable paysage qu'il eût jamais vu ; tantôt se resserrant, les montagnes venant à se presser, et puis s'élargissant à cette heure de notre côté, qui étions à main gauche de la rivière, et gagnant du pays à cultiver et à labourer dans la pente même des monts qui n'étoient pas si droits, tantôt de l'autre part ; et puis découvrant des plaines à deux ou trois étages l'une sur l'autre, et tout plein de belles maisons de gentilshommes et des églises. Et tout cela enfermé et emmuré de tous côtés de monts d'une hauteur infinie. »

Dans une de ses traites, son mal de reins le reprend, et sans s'effrayer, toujours courageux et de bonne com-

position, il estime qu'il est plus soulagé à cheval qu'en une autre posture : il en est quitte pour faire la traite plus longue ce jour-là, et le lendemain (ou le surlendemain) matin, après une nuit douloureuse, à son lever, il rend une pierre : ce qui ne l'arrête nullement. C'est dans cette traversée du Tyrol, à l'arrivée à Brixen, que se trouve dans le Journal une première page tout à fait agréable, et qui nous montre au vrai le Montaigne habituel que nous connoissons, mais avec ce redoublement de belle humeur et de sérénité que lui donne le voyage :

« *Brixen*, — très-belle petite ville, au travers de laquelle passe cette rivière (d'Eisock) sous un pont de bois : c'est un évêché. Nous y vîmes deux très-belles églises, et fûmes logés à *l'Aigle*, beau logis. Sa plaine n'est guère large, *mais les montagnes d'autour*, même sur notre main gauche, *s'étendent si mollement qu'elles se laissent testonner et peigner jusques aux oreilles*. (N'est-il pas vrai que Montaigne communique de sa gaieté d'expression à son secrétaire?) Tout se voit rempli de clochers et de villages bien haut dans la montagne; et près de la ville, plusieurs belles maisons très-plaisamment bâties et assises. — M. de Montaigne disoit :

« Qu'il s'étoit toute sa vie méfié du jugement d'autrui « sur le discours des commodités des pays étrangers, « chacun ne sachant goûter que selon l'ordonnance de sa « coutume et de l'usage de son village, et avoit fait fort « peu d'état des avertissements que les voyageurs lui « donnoient : mais en ce lieu, il s'émerveilloit encore plus « de leur bêtise, ayant, et notamment en ce voyage, ouï « dire que l'entre-deux des Alpes en cet endroit étoit « plein de difficultés, les mœurs des hommes étranges, « chemins inaccessibles, logis sauvages, l'air insuppor-

« table. Quant à l'air, il remercioit Dieu de l'avoir trouvé « si doux, car il inclinoit plutôt sur trop de chaud que de « froid, et en tout ce voyage, jusques lors, n'avions eu « que trois jours de froid et de pluie environ une heure; « mais que du demeurant, s'il avoit à promener sa fille, « qui n'a que huit ans, il l'aimeroit autant en ce chemin « qu'en une allée de son jardin; et quant aux logis, il ne « vit jamais contrée où ils fussent si dru semés et si beaux, « ayant toujours logé dans belles villes bien fournies de « vivres, de vin, et à meilleure raison qu'ailleurs. »

Montaigne, à la veille de quitter l'Allemagne et le Tyrol autrichien, écrit une lettre à François Hotman, ce célèbre jurisconsulte qu'il avoit rencontré à Bâle, pour lui exprimer sa satisfaction de tout ce qu'il a vu dans le pays et le regret qu'il avoit d'en partir sitôt, quoique ce fût en Italie qu'il allât, ajoutant qu'excepté quelques exactions à peu près inévitables des hôteliers, guides et truchements, « tout le demeurant lui sembloit plein de commodité et de courtoisie, et surtout de justice et de sûreté. »

Cette première partie de son voyage, dont il se montroit si enchanté, n'avoit fait que le mettre en goût et en appétit de découverte. Toute fatigue d'esprit et de corps étoit loin de lui. A Trente, à Rovère, au moment d'entrer décidément en Italie, quand tous les autres de sa troupe sont las et recrus, lui, plus en train et plus allègre que jamais, il seroit presque tenté, s'il étoit seul, de tourner vers des pays moins connus et plus neufs, et, débouchant sur cet autre versant des Alpes juliennes ou noriques, d'aller, jusque par delà les plaines que le Danube arrose, courir au loin mainte aventure. Voici, de tout le *Journal*, la page, selon moi, la plus caractéristique et la plus

propre à nous faire juger de l'humeur excitée et charmante du voyageur excellent :

« Je crois à la vérité, nous dit son secrétaire, que, s'il eût été seul avec les siens, il fût allé plutôt à Cracovie ou vers la Grèce par terre, que de prendre le tour vers l'Italie; mais le plaisir qu'il prenoit à visiter les pays inconnus, lequel il trouvoit si doux que d'en oublier la foiblesse de son âge et de sa santé, il ne le pouvoit imprimer à nul de la troupe, chacun ne demandant que la retraite, tandis que lui, il avoit accoutumé de dire qu'après avoir passé une nuit inquiète, quand au matin il venoit à se souvenir qu'il avoit à voir ou une ville ou une nouvelle contrée, il se levoit avec désir et allégresse. Je ne le vis jamais moins las ni moins se plaignant de ses douleurs, ayant l'esprit, et par chemin et en logis, si tendu à ce qu'il rencontroit, et recherchant toutes occasions d'entretenir les étrangers, que je crois que cela amusoit son mal. Quand on se plaignoit à lui de ce qu'il conduisoit souvent la troupe par chemins divers et contrées, revenant souvent bien près d'où il étoit parti (ce qu'il faisoit, ou recevant l'avertissement de quelque chose digne de voir, ou changeant d'avis selon les occasions), il répondoit qu'il n'alloit quant à lui en nul lieu que là où il se trouvoit, et qu'il ne pouvoit faillir ni tordre sa voie, n'ayant nul projet que de se promener par des lieux inconnus; et pourvu qu'on ne le vît pas retomber sur même voie, et revoir deux fois même lieu, qu'il ne faisoit nulle faute à son dessein. Et quant à Rome où les autres visoient, il la désiroit d'autant moins voir que les autres lieux, qu'elle étoit connue d'un chacun, et qu'il n'y avoit laquais qui ne leur pût dire nouvelles de Florence et de Ferrare. Il disoit aussi qu'il lui sembloit être comme ceux qui lisent quelque fort plaisant

conte, d'où il leur prend crainte qu'il vienne bientôt à finir, ou un beau livre : lui de même prenoit grand plaisir à voyager, qu'il haïssoit le voisinage du logis où il se dût reposer... »

Le voyage pour Montaigne étoit comme un conte des Mille et une Nuits. Il n'étoit pas de l'avis de ceux qui disent :

Les voyages sont beaux, surtout quand ils sont faits.

Il aimoit le voyage pour le voyage même, — aller pour voir et voir encore. Loin d'être esclave d'un itinéraire tracé à l'avance et qu'on abrége même si l'on peut, il étoit toujours prêt à modifier le sien et à l'allonger selon son caprice et son plaisir. Pour lui qui en toute chose préféroit le chemin des écoliers, ce lui sembloit alors le cas, ou jamais, de faire l'école buissonnière. Il y a bien des manières d'être voyageur, et je ne voudrois en exclure aucune : mais je ne puis m'empêcher d'opposer cette façon d'aller de Montaigne à celle d'un grand écrivain moderne, voyageur par ennui plus encore que par curiosité, et qui, dès qu'il avoit saisi les grands horizons, les vastes contours, les *ciels* et les sommets dominants d'un pays, ne daignoit y rien regarder de plus. Montaigne se montre ici le contraire de Chateaubriand qui, même en voyageant aux lieux où il se plaît et qu'il a le plus désirés, a l'impatience d'en finir. C'est que c'est d'abord l'homme ennuyé et qui se fuit lui-même, puis c'est l'artiste surtout qui voyage en la personne de Chateaubriand : chez Montaigne, c'est le curieux amusé de la vie, et qui dépense la sienne sans compter. Chateaubriand voyage pour en rapporter des tableaux, pour écrire et décrire au retour : quand il a son

a assez. Montaigne voyage pour apprendre du pour regarder sans cesse ; et il regarde en effet, ut, depuis les beaux et riants aspects et les de paysage, jusqu'à la manière de tourner la l'y a danger qu'on n'oublie rien avec lui. Com- moignages de leurs fidèles domestiques, à tous venons d'entendre le secrétaire de Montaigne; son maître, au contraire, le Joseph de Chateaubriand, celui même dont il est parlé dans l'*Itinéraire?* « Dès qu'il est arrivé dans un lieu, il n'a rien de plus pressé que d'en repartir. » Et il en repartoit moins encore pour voir d'autres lieux que pour en finir de celui qu'il avoit, du premier coup d'œil, dévoré. Montaigne, en un mot, voyageoit pour amuser et régaler sa curiosité toujours éveillée et toujours fraîche; Chateaubriand, pour occuper et remplir son imagination ardente et en tirer gloire.

Ajoutez que pour Montaigne philosophe le voyage n'étoit qu'une réfutation perpétuelle, en action et en tableau, des préjugés de clocher dont il avoit le mépris et le secret dégoût. Dans cette succession rapide de vues et de mœurs si diverses et si contraires, un préjugé réfute et chasse l'autre, et ne lui laisse pas le temps de faire le fier; et le philosophe libre, sans aucun effort de lutte ni de contradiction, y trouve son compte, en même temps que le curieux son plaisir.

Quoi qu'il en soit de ses désirs de Cracovie, de Valachie et de Grèce, Montaigne a une grande envie de voir Rome, et c'est là (laissant de côté son passage par Vérone, Padoue, Venise, Ferrare, Bologne, Florence, Sienne,

Montefiascone), — c'est là qu'il le faut suivre, entrant par la porte *del Popolo*.

Il y avoit alors trop de François à Rome, ce qui le fâche. Il commence par comparer Rome, la neuve, celle du beau monde, avec Paris qu'il aimoit beaucoup; mais il n'insiste pas sur cette comparaison, et il remet et laisse bientôt Rome à son rang unique. Il juge très-bien, à première vue, du changement de configuration du sol, et de l'ensevelissement de l'ancienne Rome : la forme des montagnes et des pentes n'est plus du tout la même, et il tenoit pour certain « qu'en plusieurs endroits nous marchions sur la tête des vieux murs et sur le faîte des maisons tout entières. » La liberté de vie à Rome lui paroît bien différente de celle de Venise : la sûreté y manque. La police de Rome étoit de tout temps mauvaise. Les chicanes des douaniers y sont excessives, et pires qu'en la plupart des autres villes d'Italie; on lui avoit pris en entrant tous ses livres pour les visiter, entre autres un exemplaire des *Essais* qui avoient récemment paru : on ne les lui rendra qu'après examen et censure. Quelques jours après son arrivée, il se trouve mal et prend médecine : la médecine, dans cette relation, vient à travers toutes choses. Il assiste le jour de Noël (1580) à la messe du Pape à Saint-Pierre et n'y perd rien des cérémonies. Il y a un certain instrument à boire le calice pour se précautionner contre le poison. Il remarque un air de dissipation pendant l'office : « Il lui sembla nouveau, et en cette messe et autres, que le Pape et cardinaux et autres prélats y sont assis, et quasi tout le long de la messe couverts, devisant et parlant ensemble. Ces cérémonies semblent être plus magnifiques que dévotieuses. » Les courtisanes ont leur part de son attention. — L'ambassa-

deur de France (M. d'Elbene) l'engage cependant à aller baiser les pieds du Pape : Montaigne et son compagnon de route, M. d'Estissac, sont donc présentés un jour à Sa Sainteté par l'ambassadeur. Montaigne entre dans les plus menus détails d'étiquette au sujet de cette présentation, et décrit les trois agenouillements et les trois bénédictions consécutives à mesure qu'on avance dans la chambre. Quand ils furent avancés jusqu'à être devant Sa Sainteté, l'ambassadeur, mettant lui-même un genou en terre, « retroussa la robe du Pape sur son pied droit, où il y a une pantoufle rouge avec une croix blanche au-dessus. » Montaigne ne perd pas une occasion de regarder et de bien voir. Il note la politesse du Pape « qui avoit haussé un peu le bout de son pied, » comme pour épargner à son adoration le reste du chemin. Averti par l'ambassadeur, le Pape loua Montaigne d'être bon catholique et l'engagea à continuer. Nous avons là, d'après lui, un portrait physique et moral très-exact de ce beau et doux vieillard, Grégoire XIII. Quelques jours après, le Pape passe à cheval sous les fenêtres du logis de Montaigne : nouveau portrait et description exacte du costume, des mouvements et du cortége. Montaigne a les sens excellents ; il voit les choses telles qu'elles sont, ni plus ni moins, et ne les complique en rien d'abord, ni par l'imagination ni par la réflexion. — Ce même jour où il a vu passer le Pape, il prend de la térébenthine : sa santé va de front avec sa curiosité. — On exécute un bandit; il assiste à ce spectacle, en relève toutes les circonstances, et l'ancien conseiller au parlement de Bordeaux ne manque pas de faire la comparaison avec ce qui se pratique en France.

Mais c'est sur les antiquités de Rome particulièrement qu'il a des vues justes, tout à fait grandes et dignes de

leur objet. Ici l'on auroit à faire tout un chapitre, *Montaigne antiquaire*, si M. Ampère ne l'avoit déjà fait. A visiter, à étudier ainsi Rome, Montaigne se pique d'honneur; il apprend bientôt à se passer de guide, il est de force à en remontrer aux plus habiles *ciceroni* eux-mêmes. Voici le beau passage de cette seconde partie du *Journal*, et qui mérite de faire pendant à celui que nous avons déjà vu au sortir du Tyrol. Ce n'est plus l'humeur voyageuse qui s'égaye et qui se joue en mille désirs de courses errantes et vagabondes, ce n'est plus la curiosité jeune et dans sa légère ivresse, c'est le sentiment historique profond, qui se prononce et se déclare, c'est une admiration pleine de deuil pour la plus grande cité qu'ait portée la terre et qu'elle a presque toute engloutie. Montaigne disoit donc (et à travers le secrétaire on sent de plus en plus le langage et l'accent magistral, comme sous de certaines pages de l'abbé Ledieu on sent la parole de Bossuet), — il disoit :

« Qu'on ne voyoit rien de Rome que le ciel sous lequel « elle avoit été assise et le plan de son gîte; que cette « science qu'il en avoit étoit une science abstraite et « contemplative, de laquelle il n'y avoit rien qui tombât « sous le sens; que ceux qui disoient qu'on y voyoit au « moins les ruines de Rome en disoient trop, car les ruines « d'une si épouvantable machine rapporteroient plus d'hon- « neur et de révérence à sa mémoire : ce n'étoit rien que « son sépulcre. Le monde, ennemi de sa longue domina- « tion, avoit premièrement brisé et fracassé toutes les « pièces de ce corps admirable, et parce qu'encore tout « mort, renversé et défiguré, il lui faisoit horreur, il en « avoit enseveli la ruine même. — Que ces petites montres « de sa ruine qui paroissent encore au-dessus de la bière,

« c'étoit la Fortune qui les avoit conservées pour le témoi-
« gnage de cette grandeur infinie que tant de siècles, tant
« de feux, la conjuration du monde réitérée à tant de
« fois à sa ruine, n'avoient pu universellement éteindre.
« Mais étoit vraisemblable que ces membres dévisagés qui
« en restoient, c'étoient les moins dignes, et que la furie
« des ennemis de cette gloire immortelle les avoit portés
« premièrement à ruiner ce qu'il y avoit de plus beau et
« de plus digne; que les bâtiments de cette Rome bâtarde
« qu'on alloit à cette heure attachant à ces masures,
« quoiqu'ils eussent de quoi ravir en admiration nos siècles
« présents, lui faisoient ressouvenir proprement des nids
« que les moineaux et les corneilles vont suspendant en
« France aux voûtes et parois des églises que les Hugue-
« nots viennent d'y démolir... »

Rome inspire Montaigne et l'élève jusqu'à elle. Quel langage auguste et magnifique! quelle haute idée! On ne voit pas même les ruines de Rome; ces ruines sont ensevelies : à peine si quelques-unes surnagent et dépassent le niveau de ce vaste cimetière qui est la Rome d'aujourd'hui. Tout cela, c'est du Sénèque, du bon Lucain; c'est de l'Horace dans les grandes odes. Parce que ces hommes, comme Horace et Montaigne, sont aimables, on les croit incapables de générosité et de sentir la grandeur. Mais le goût et une mâle pensée embrassent tout.

Cependant la Rome ancienne ne l'absorbe pas tellement qu'il n'aille voir jusqu'au dernier jour tout ce qui se peut voir. Il assiste à la circoncision d'un juif; il assiste aux fêtes du carnaval, etc. Nous l'abandonnons dans le reste de ses courses et visites où il se romanise de plus en plus. L'air de Rome lui alloit; il le trouvoit « très-plaisant et sain. » Surtout il ne s'y ennuyoit pas un seul in-

stant « Je n'ai rien, disoit-il, si ennemi à ma santé que l'ennui et oisiveté : là j'avois toujours quelque occupation, sinon si plaisante que j'eusse pu désirer, au moins suffisante à me désennuyer. » Et il les énumère : à défaut d'antiquités, aller voir les *Vignes* « qui sont des jardins et lieux de plaisir de beauté singulière, où j'ai appris, ajoute-t-il, combien l'art se pouvoit servir bien à point d'un lieu bossu, montueux et inégal; » à d'autres jours, à défaut de promenades, aller entendre des sermons, des thèses, ou faire la conversation chez les *dames :* il mêle tout cela. « Tous ces amusements m'embesognoient assez : de mélancolie qui est ma mort, et de chagrin, je n'en avois nulle occasion, ni dedans ni hors la maison. » En un mot, il étoit là comme chez soi, avec une certaine nouveauté de plus.

J'allois oublier son grave enfantillage d'ambitionner d'être *citoyen romain;* il y parvint, non sans peine. Il respecte tant l'ancienne Rome qu'il se complaît à la parodie même qu'on en fait, pourvu qu'elle soit sérieuse et sans rire; il reçoit ses lettres de *citoyen* au nom du *Sénat* et du *Peuple :* « C'est un titre vain, dit-il; tant y a que j'ai reçu beaucoup de plaisir de l'avoir obtenu. » Voilà un aimable philosophe qui paye ouvertement son tribut à l'illusion et à la vanité humaine.

On lui rendit avant son départ le volume des *Essais* qu'on lui avoit saisi à l'arrivée. Le maître du Sacré-Palais et l'un de ses collègues, en le lui rendant, firent bon marché de la censure qu'on y avoit jointe et qui étoit du fait d'un *frater* françois assez ignorant. Ledit *maestro* lui dit de n'en tenir compte dans une édition suivante qu'autant qu'il le jugeroit à propos; ces Romains sont accommodants pour leurs amis. Il ajouta que bien des livres de cardinaux et religieux avoient été censurés de même pour telles

imperfections de détail qui ne touchoient en rien la réputation de l'auteur ni de l'œuvre en gros. Ils l'engagèrent *à aider à l'Église par son éloquence*, et à demeurer paisible chez eux tant qu'il le voudroit. Et ceux qui parloient ainsi, Montaigne nous le fait remarquer, étoient « personnes de grande autorité et *cardinalables*, » c'est-à-dire du bois dont on fait les cardinaux.

Montaigne, à ce premier séjour, avoit passé à Rome près de cinq mois; il se rendit de là aux bains de Lucques et revint encore à Rome avant de repartir pour la France. Il étoit aux bains *della Villa* près de Lucques, lorsqu'il apprit que MM. de Bordeaux l'avoient choisi absent pour maire de leur ville. Après quelque hésitation et tergiversation, il se décida à accepter. Le maire de Bordeaux ne nous regarde plus; il appartient à M. Grün, qui en a traité à fond.

C'est bien assez pour nous et pour un jour. Mais je me suis senti provoqué par ces doctes brochures qui venoient nous entretenir de minces détails, de questions philologiques concernant la bibliothèque et le tombeau du philosophe, et je ne me le suis pas laissé dire deux fois. Vous me parlez de Montaigne; eh bien, j'en prends occasion pour revenir parler de lui à mon tour, pour l'écouter et le suivre là où il est le plus à l'abandon et où il va le plus à l'aventure. On ne perd jamais son temps à l'accoster. Ainsi avons-nous vu quel charmant, quel commode et quel joli voyageur c'étoit que cet homme de cabinet qui avoit en lui l'étoffe de plusieurs hommes, quel naturel heureux, curieux, ouvert à tout, détaché de soi et du chez-soi, déniaisé, guéri de toute sottise, purgé de toute prévention. Et quelle sérénité, quelle allégresse même, jusque dans la souffrance et dans les maux! que d'accor-

tise à tout venant! que de bon sens partout! que de vigueur de pensée! quel sentiment de la grandeur, quand il y a lieu! que de hardiesse et aussi d'adresse en lui! J'appelle Montaigne « le François le plus sage qui ait jamais existé. »

SAINTE-BEUVE.

EXTRAIT

DE LA

THÉOLOGIE NATURELLE

DE RAYMOND SEBON

TRADUITE EN FRANÇOIS

PAR MESSIRE MICHEL, SEIGNEUR DE MONTAIGNE

Ce livre est l'alphabet des docteurs; et comme tel, il le faut premièrement apprendre.

Préface de SEBON.

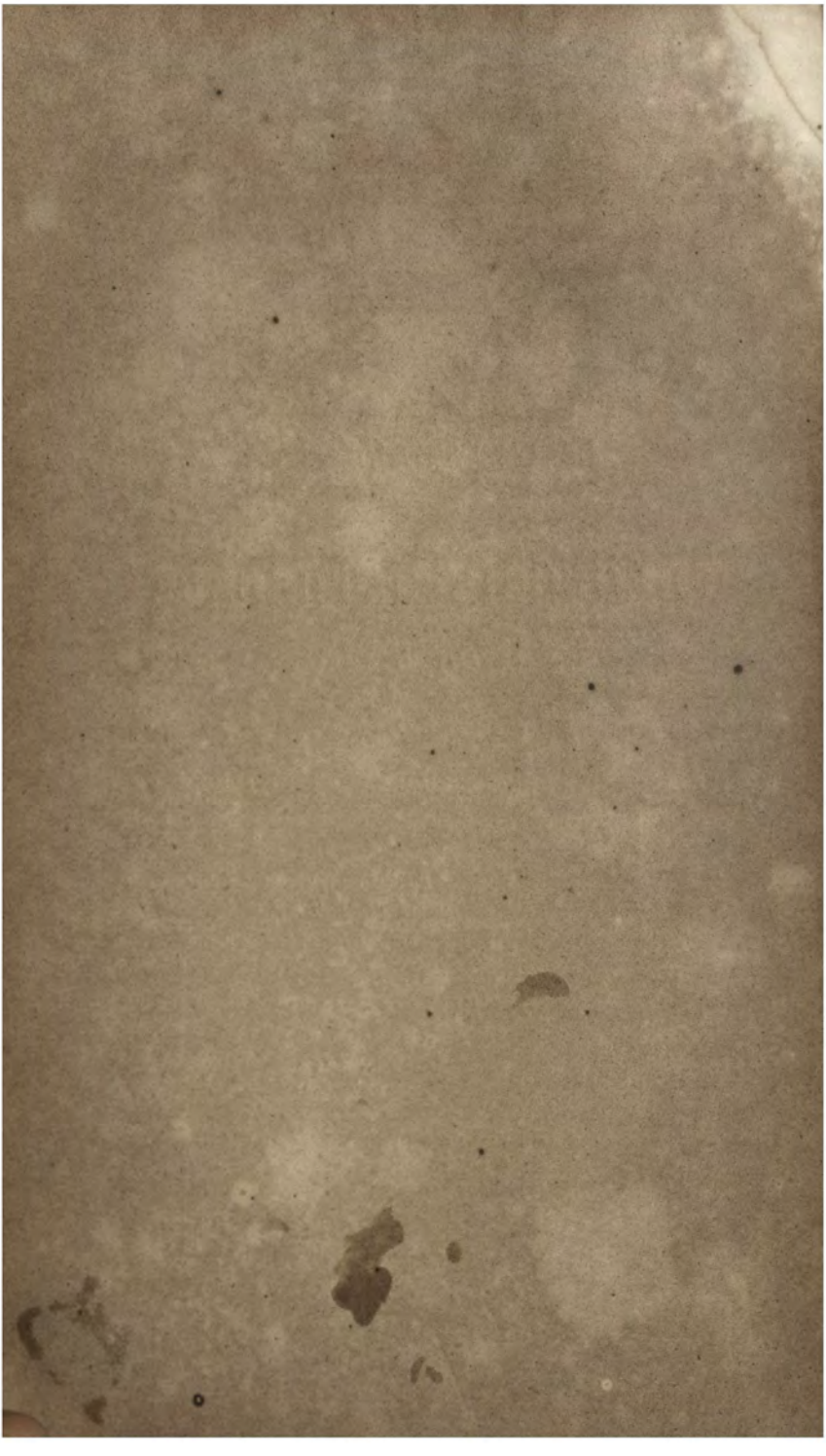

EXTRAIT

DE LA

THÉOLOGIE NATURELLE

DE RAYMOND SÈBON[1]

Raymond Sebon ou Sebonde, professeur de philosophie, de médecine et de théologie à Toulouse dans le XV^e^ siècle,[2] étoit de Barcelone. Il composa plusieurs ouvrages, dont le plus considérable est celui qui porte le titre de *Theologia naturalis, sive liber Creaturarum*.[3] Montaigne, à qui nous devons une traduction de cet ouvrage, s'étonne que la vie de son auteur soit restée dans l'obscurité, et il a tracé de son livre une apologie qui est le plus long chapitre de ses *Essais*. « Il faut, dit Bayle, que ce livre « ne sente pas les notions d'un auteur vulgaire, et ram-

1. Cet aperçu a été rédigé en 1818 par M. Aimé Martin. Nous y avons toutefois fait quelques retranchements : nous avons jugé à propos de supprimer des assertions dogmatiques, des affirmations tranchantes sur les doctrines et les croyances religieuses de Michel de Montaigne. Le devoir d'un éditeur n'est pas d'imposer aux lecteurs ses vues personnelles, mais de leur fournir les éléments avec lesquels chacun sera mis à même de former et d'appuyer sa propre opinion. (L. M.)

2. Il professoit en 1430, et l'on place sa mort vers 1432.

3. Deventer, 1487, in-fol.

« pant sur la surface des préjugés, puisque Montaigne en « a fait un cas tout particulier. » Non-seulement l'histoire de cette traduction peut servir à faire connoître Sebon, mais elle jette encore un grand jour sur l'esprit et le caractère de Montaigne.

« Pierre Bunel, dit-il,[1] homme de grande reputation « de sçavoir en son temps, ayant arresté quelques iours « à Montaigne, en la compaignie de mon pere, avecques « d'aultres hommes de sa sorte, luy feit present, au des- « loger, d'un livre qui s'intitule : *Theologia naturalis, « sive liber Creaturarum, magistri Raymondi de Se- « bonde*. Et parce que la langue italienne et espaignolle « estoient familieres à mon pere, et que ce livre est « basty d'un espaignol baragouiné en terminaisons latines, « il esperoit qu'avecques bien peu d'ayde il en pourroit « faire son prouffit, et le luy recommanda comme livre « tresutile... Or, quelques iours avant sa mort, mon pere, « ayant, de fortune, rencontré ce livre soubs un tas « d'aultres papiers abandonnez, me commanda de le luy « mettre en françois. Il faict bon traduire les aucteurs « comme celuy là, où il n'y a gueres que la matiere à « representer : mais ceulx qui ont donné beaucoup à la « grace et à l'elegance du langage, ils sont dangereux à « entreprendre, nommeement pour les rapporter à un « idiome plus foible. C'estoit une occupation bien estrange « et nouvelle pour moy; mais estant, de fortune, pour « lors de loisir, et ne pouvant rien refuser au comman- « dement du meilleur pere qui feut oncques, i'en veins à « bout, comme ie peus, à quoy il print un singulier plai- « sir, et donna charge qu'on le feist imprimer; ce qui « feut executé aprez sa mort. »

1. *Essais*, liv. III, ch. XII, t. II, p. 2.

Nous ne parlerons pas des diverses éditions du Traité de Sebon. Duverdier en connoissoit une traduction en fort *vieil langage*. Celle de Montaigne parut pour la première fois en 1569 : elle est précédée d'une épître dédicatoire, pleine de grâce et de naïveté, adressée à monseigneur son père.[1] En lisant ces pages quelquefois si originales, on se demande comment un livre loué par Bayle, admiré et traduit par Montaigne, médité et imité par Leibnitz et Pascal, a pu tomber dans un si profond oubli.

Dès son début, l'auteur embrasse tout son sujet, et nous instruit de cette doctrine par laquelle *l'homme est délivré de plusieurs doubtes, et se sent esmeu et poussé à faire par amour ce qu'il doibt à son prochain et à Dieu.* « Ceste doctrine est commune à tous les hommes; il ne la « fault apprendre par cœur, ny en avoir des livres; car, « depuis qu'elle est conceue, elle ne se peult oublier : « elle rend l'homme content, humble, gracieux, obeys- « sant, ennemy du vice et du peché, amoureux de vertu... « Elle ne se sert d'arguments obscurs qui ayent besoing « de profond et long discours; car elle n'argumente que « par choses apparentes et cogneues à chascun, comme « par les creatures, et par la nature de l'homme... aussi « n'a elle mestier d'aultre tesmoing que de l'homme.[2] »

Après avoir esquissé rapidement le sujet de son ouvrage, Sebon en montre toute la grandeur : « Dieu, dit- « il, nous a donné deux livres, celuy de l'universel ordre des « choses, ou de la nature, et celuy de la Bible. Cestuy là « nous fut donné premier et dez l'origine du monde; car « chasque creature n'est que comme une lettre tiree par

1. Voy. à la page 216.

2. Préface de l'auteur, fol. 1, édit. de 1581, *chez Michel Sonnius, demeurant à l'Escu de Basle, rue Sainct Iaques.*

« la main de Dieu. De façon que d'une grande multitude « de creatures, comme d'un nombre de lettres, ce livre « a esté composé : dans lequel l'homme se trouve, et en « est la lettre capitale et principale. Or, tout ainsi que les « lettres, et les mots faicts des lettres, font une science, « en comprenant tout plein de sentences et significations « differentes : tout ainsi les creatures ioinctes ensemble « emportent diverses propositions et divers sens, et con- « tiennent la science qui nous est necessaire avant toute « aultre. Le livre des sainctes Escriptures a esté depuis « donné à l'homme, et ce au default du premier, auquel, « ainsi aveuglé comme il estoit, il ne veoyoit rien. Si est « ce que le premier est commun à tout le monde, et non « pas le second; car il fault estre clerc pour le pouvoir lire. « En oultre, le livre de nature ne se peult ny falsifier, ny « effacer, ny faulsement interpreter... là où il va tout aultre- « ment de celuy de la Bible. Si est ce que l'un et l'aultre est « party de mesme maistre... Aussi s'accordent ils tresbien « l'un avec l'aultre, et n'ont garde de s'entrecontredire : « quoyque le premier symbolize plus avec nostre nature, « et que le second soit bien loing au dessus d'elle.[1] »

Après un semblable début, il est impossible de résister au désir de suivre l'auteur dans les routes qu'il s'est ouvertes. On aime à le voir passer alternativement d'un livre à l'autre, les unissant, les confondant, et puisant dans leurs pages sacrées une force de raison qui a souvent inspiré Pascal, et qu'on ne retrouve point là sans étonnement. C'est ainsi que par la connoissance de la nature il remonte jusqu'à Dieu, et que par la connoissance de Dieu il redescend à l'explication de la nature; mais en cher-

1. Préface de l'autour, fol. 3.

chant la vérité dans les deux livres qu'il nous présente, il a soin de faire remarquer leur ressemblance frappante : *Le livre de la nature*, dit-il,[1] *nous apprend qu'il fault croire Dieu premierement, de soy simplement, et sans preuve; et le livre de la Bible parle tout de mesme.* Telle est la marche de Sebon; et dans cette immense carrière, Montaigne le suit sans se fatiguer, lui prêtant tour à tour la grâce de son esprit, l'énergie de son langage, et revêtant des imaginations quelquefois bizarres de ces expressions pittoresques qui donnent tant de charme aux *Essais*.

Nous allons donc essayer de réunir les plus beaux passages dispersés dans ce singulier ouvrage: mais nous écarterons de notre travail les discussions et les explications théologiques, qui n'ont été pour Sebon qu'une occasion de prouver jusqu'à quel point les esprits les plus fermes peuvent s'égarer.

Le chapitre premier est intitulé : *De l'Eschelle de nature, par laquelle l'homme monte à la cognoissance de soy et de son Createur.* Il commence ainsi : « Par l'inclination « naturelle des hommes, ils sont continuellement en « cherche de l'evidence de la verité et de la certitude: et « ne se peuvent assouvir ny contenter qu'ils ne s'en soyent « approchez iusques au dernier point de leur puissance. Or « il y a des degrez en la certitude et en la preuve, qui « font les unes preuves plus fortes, les aultres plus foi- « bles, quelque certitude plus grande, quelque autre « moindre. L'auctorité de la preuve et la force de la cer- « titude s'engendre de la force et auctorité des tesmoings « et des tesmoignages, desquels la verité depend: et de « là vient que d'autant que les tesmoings se trouvent plus

1. Ch. CCXI, fol. 241 verso.

« veritables, apparents, et indubitables, d'autant y a il « plus de certitude en ce qu'ils preuvent. Et s'ils sont tels, « que leurs tesmoignages, par leur evidence, ne puissent « tomber en nul doubte, tout ce qu'ils verifieront nous « sera trescertain, tresevident, et tresmanifeste. Aussi « d'autant que les tesmoings sont plus estrangiers et plus « esloingnez de la chose de laquelle on doubte, d'autant « font ils moins de foy et de creance ; et plus ils sont voy- « sins, plus ils apportent avec eulx de certitude. Mais il « n'y a rien plus familier, plus interieur et plus propre à « chascun, que soy mesme à soy ; il s'en suit donc, que « tout ce qui est verifié de quelque chose par elle mesme « et par sa nature, reste tresbien verifié. Puis que nulle « chose creee n'est plus voysine à l'homme que l'homme « mesme à soy, tout ce qui se prouvera de luy par luy « mesme, par sa nature et par ce qu'il sçait certainement, « de tout cela demeurera il tresasseuré et tresesclarcy. « Car en ce poinct consiste la plus commode certitude, et « la plus asseuree creance qui se puisse faire ou tirer de la « preuve. Voylà pourquoy l'homme et sa nature doibvent « servir de moyen, d'argument et de tesmoignage, pour « prouver toute chose de l'homme, pour prouver tout ce « qui concerne son salut, son heur, son malheur, son « mal, et son bien : aultrement il n'en sera iamais assez « certain. Qu'il commence donc à se cognoistre soy mesme « et sa nature, s'il veult verifier quelque chose de soy. « Mais il est hors de soy, esloingné de soy d'une extreme « distance, absent de sa maison propre qu'il ne veid « oncques, ignorant sa valeur, mescognoissant soy « mesme ; s'eschangeant pour chose de neant, pour une « courte ioye, pour un legier plaisir, pour le peché. S'il « se veult donc recognoistre, son ancien pris, sa nature,

« sa beauté premiere, qu'il revienne à soy et rentre chez « soy : et pour ce faire, veu qu'il a oublié son domicile, « il est necessaire que, par le moyen d'aultres choses, on « le ramene et reconduise chez luy. Il luy fault une eschelle « pour l'aider à se remonter à soy et à se ravoir. Les pas « qu'il fera, les eschelons qu'il eniambera, ce seront autant « de notices qu'il acquerra de sa nature. Toute cognois- « sance se prend par argument des choses que nous sçavons « premierement et le mieulx, à celles qui nous sont inco- « gneues : et par ce qui nous est evidemment notoire, nous « montons à l'intelligence de ce que nous ignorons. Aussi « nous entendons premierement les choses plus petites et « plus basses, et aprez les plus grandes et les plus esle- « vees : d'où il advient que l'homme, comme estant la « plus excellente et la plus digne chose de ce monde, « cognoist toutes aultres choses avant qu'il se cognoisse « soy mesme. Or, afin qu'ainsi hors de luy, comme il « est, et s'ignorant, il puisse estre ramené à soy et in- « struict de sa nature, on luy presente ceste belle univer- « sité des choses et des creatures, comme une droicte « voye et ferme eschelle : ayant des marches tresasseu- « rees, par où il puisse arriver à son naturel domicile, « et se remonter à la vraye cognoissance de sa nature. « Pour cest effect, tout y est diversifié par un bel ordre « de rengs de tresiuste proportion. Les choses sont, les « unes basses, les aultres haultes, celles-cy parfaites, « celles-là imparfaites : quelques unes y sont extremement « viles, et quelques aultres d'un pris inestimable pour « accommoder ses pas et pour l'acheminer contremont « iusques à soy, de degré en degré à la mode d'une « eschelle; de laquelle s'il se veult servir, voicy comme « il luy en convient user : voicy le train qu'il lui fault

« tenir pour parvenir à sa cognoissance. Premierement,
« qu'il considere la valeur de chaque chose en soy ; et puis
« la generale police de cest univers, distribuee en diffe-
« rentes dignitez et divers rengs de creatures. Cela faict,
« il luy fauldra comparer l'homme, qui en est la plus
« noble et premiere partie, à toutes les aultres; et les
« comparer en double façon : tantost regardant en quoy il
« convient, tantost en quoy il differe d'avec elles. De
« ceste ressemblance ou dissemblance s'engendrera en luy
« l'intelligence qu'il cherche de soy, et, qui plus est,
« celle de Dieu son Createur immortel; car, par la
« voye des choses inferieures, il s'acheminera iusques à
« l'homme, et tout d'un fil il eniambera de l'homme ius-
« ques à Dieu. Il est impossible d'arriver par ailleurs à
« ceste double cognoissance. Ce sont deux montees et deux
« traictes à faire; l'une par les choses qui sont au dessoubs
« de l'homme iusques à luy, et la seconde de luy iusques
« à son Createur. Quant à la premiere, il y a une grande
« diversité et distinction de degrez ez choses de ce monde,
« desquels, fermes et immobiles comme ils sont, est bastie
« l'eschelle de nature.[1] »

On reconnoît dans ce passage l'idée fondamentale de cette fameuse chaîne des êtres dont on a fait honneur à Leibnitz. Cette pensée, que rien ne va par saut dans l'univers, a été l'origine de trop de découvertes pour ne pas la rendre à son véritable auteur.

Sebon même, en établissant que « tous les obiects de
« la creation sont rangez et ordonnez de façon qu'ils mon-
« tent tresmesureement de degré en degré, du petit au
« grand, tirant tousiours vers le plus digne, » Sebon,

1. Ch. I, fol. 4 verso, et suiv.

dis-je, se hâte d'arriver à cette conclusion, que le dernier anneau de chaîne où il suspend tous les êtres, depuis l'insecte jusqu'à l'homme, est soutenu par la main du Créateur. « L'experience, dit-il, nous apprend que toutes « choses visent au prouſit l'une de l'aultre, qu'elles « s'entresoustiennent et s'entraydent par plaisir mutuel; et « que les plus basses, par esgalle proportion, servent à « celles qui leur sont au dessus. Ainsi font elles un ordre, « une police, et, quand tout est dit, une unité.[1] » Voilà Dieu trouvé; et l'auteur conclut encore de ce raisonnement que c'est un seul qui ordonne et qui gouverne le monde.

La description de l'échelle des êtres donne à Sebon l'occasion de tracer le tableau des éléments, des plantes et des animaux, et c'est là qu'il établit une division ingénieuse qui semble ne pas avoir été inconnue à Linné : « Tout ce qui est, dit-il, ou il a l'estre seulement sans « vie, sans sentiment, sans intelligence, sans iugement, « sans libre volonté; ou bien il a l'estre et le vivre seule- « ment, et rien du reste; ou bien il est, il vit, il sent, et « c'est tout; ou bien il est, il vit, il sent, il entend, et veult « à sa liberté. Ainsi ces quatre choses, estre, vivre, sentir, « et entendre, comprennent tout, et rien n'est au delà.[2] »

C'est ainsi qu'il nous place à la tête de la création; mais comme les qualités qu'il a reconnues dans les êtres inférieurs appartiennent aussi à l'homme, Sebon trouve dans ce rapport la cause de *l'alliance, convenance et amitié qui nous lie aux aultres creatures.* Idée à la fois ingénieuse et profonde qui lui sert bientôt à unir Dieu aux hommes par un sentiment semblable; car Dieu, ainsi que l'homme, a l'être, le vivre, le sentir, l'entendre, et le

1. Ch. IV, fol. 11.
2. Ch. I, fol. 6 verso.

liberal arbitre. Il doit donc aimer en nous ce qui est en lui, mais ce qui est en lui sans borne ni mesure.[1]

Cependant Sebon n'en reste pas là, et trois cents pages plus loin on trouve une nouvelle conclusion du même principe qu'il n'a jamais abandonné. Retournant donc sa pensée, il voit dans la ressemblance de l'homme avec Dieu l'origine de cette maxime admirable de l'Évangile : que nous devons aimer jusques à nos ennemis. « Chascun « estant tenu d'aymer l'image de Dieu, il nous faut aymer « indifferemment nos amis, nos ennemis, ceux qui nous « proufitent, ceux qui nous nuysent : *car ce sont tousiours « hommes, et par consequent image et ressemblance de « Dieu.*[2] » C'est ainsi que Sebon sait donner à un sentiment toute la force d'un raisonnement. Il prouve pour l'esprit ce qui est déjà prouvé pour le cœur; et frappé de sa découverte, il la renferme en huit lignes, et en forme un chapitre complet que je viens de rapporter, et qui est le 122e.

Certes, cette liaison dans les idées, cette force de conception, justifieroient Bayle et Montaigne de leur admiration, si cette admiration avoit jamais pu être prodiguée. Au reste, comme si la beauté de cette pensée donnoit tout à coup un nouvel élan à l'éloquence et au génie de Sebon, il s'écrie : « Or sus donc, homme, tiens hardiment ce que « tu as de celuy duquel les aultres choses ont ce qu'elles « ont : tu es une piece de l'ordre des choses, tu fais un « corps avec elles, et une hierarchie : tu es donc certai- « nement à celuy à qui est tout le reste, tu es conservé et « gouverné par celuy qui gouverne et maintient le reste. « Et tout ainsi que les aultres creatures ne sont pas à

1. Ch. VII et VIII, fol. 14 verso.
2. Ch. CXXII, fol. 130 verso.

« elles mesmes, mais à celuy qui les a engendrees : aussi « n'es tu pas à toy, ains à celuy à qui elles sont, et la « terre et l'eau, et les elements où tu habites. Apprens « encores que, puisque tu ne t'es pas donné ce que tu « as, ny les choses inferieures à toy ne te l'ont donné, ny « ne t'ont fait tel que tu es, que c'est donc quelqu'un « qui est plus grand que toy ny qu'elles.[1] »

Un peu plus loin, il voit dans le libre arbitre un don céleste qui nous conduit naturellement à Dieu; car la liberté n'est autre chose que le choix du bien ou du mal; et il seroit insensé de ne pas s'attacher au bien, qui est Dieu.

« Les hommes sont naturellement tout un, et de « mesme dignité, comme ayants tous esgallement le libe- « ral arbitre, qui est la premiere et principalle piece de « leur estre, qui leur donne un reng à part, et par la- « quelle seule il differe d'avec les aultres creatures. Si « donc tant et tant de choses differentes qui sont en ce « monde, respondent et servent à une seule nature, à « sçavoir à l'humaine, comme plus excellente qu'elles, « et non à plusieurs : combien plus est il raisonnable que « l'humaine n'en serve qu'une superieure et maistresse « de toutes, et non diverses! autrement que seroit-ce à « dire? que les natures inferieures et moins dignes visas- « sent à l'unité et à une seule nature comme à la plus « digne : et l'humaine, qui est beaucoup plus excellente, « et à laquelle les autres cedent, visast à la diversité et « à plusieurs natures, comme plus grandes et maistri- « santes? l'ordre des choses ne sçauroit souffrir, que ce « qui est plus bas et moins digne respondist à ce qui est

1. Ch. III, fol. 10 verso.

« plus fort, le meilleur et le plus noble : et que le plus « hault et le plus digne respondist au pire et au plus « foible. Or est il plus honorable et plus beau sans doubte « de tirer à l'unité qu'à la diversité, et à un qu'à plu- « sieurs : parce que viser à l'unité et à l'un, c'est viser « à la conservation, à la force, au bien, et à l'estre : mais « viser à la diversité et multitude, c'est viser à la division, « à la foiblesse, à la ruyne, au mal, et au non estre. Ar- « restons donc qu'il n'y a qu'une seule nature au dessus « de l'homme, et qui luy commande.[1] »

Mais ce n'est point en vain que Sebon place l'homme à la tête de la création; ce n'est point en vain qu'il reconnoît en nous une intelligence suprême : cette intelligence, il l'interroge, il l'étudie; il s'étonne de la trouver supérieure aux besoins de notre corps; elle va toujours au delà : souvent même elle lui est plus nuisible qu'utile. Nous réduire à l'instinct, ce seroit nous ôter bien des maux, sans nous ôter rien de nécessaire à la vie, mais aussi ce seroit nous ôter notre grandeur. Si l'intelligence est supérieure aux besoins du corps, elle a donc un autre but que les choses de la terre. Ce but nous est révélé par la reconnoissance qui nous élève à Dieu, comme elle élève quelquefois les autres créatures à nous : c'est ainsi que, renonçant au secours des sens, Sebon fait de l'intelligence la chaîne qui unit les hommes à leur Créateur. Voici le chapitre 34 : [2]

« Et par ce qu'il est tout intellectuel, nous n'y pou- « vons attaindre de nostre veuë corporelle, d'autant qu'il « n'est capable ny de couleur, ny de figure : aussi n'est « il palpable, ny sensible à nul des sens, que nous avons

1. Ch. IV, fol. 11 verso.
2. Fol. 35 verso.

« communs avecques les bestes; car la force de ces sens « là, corporels, ne s'estend que iusques aux choses et « qualitez, qui sont aussi corporelles. Ainsi la veue sert à « nous descouvrir les couleurs, les figures, et la lumiere; « l'ouye, à recevoir les sons qui se font en l'air; le fleu- « rer, les odeurs; le gouster, les saveurs : le toucher « nous apprend le chaud et le froid. Or, d'autant que Dieu « est tout esprit et tout ame, il ne peult estre comprins, « ou apperceu que par l'intelligence. Voylà comme de « toutes ses creatures, le seul homme peut parvenir à sa « cognoissance, et luy a Dieu faict present de ceste grande « et particuliere partie de l'entendement, afin qu'il le « puisse recognoistre. »

Sebon cependant ne donne une idée complète de la hauteur de notre intelligence que lorsque, cent pages plus loin, il la montre embrassant à la fois l'immensité et l'éternité : *elle cognoist Dieu*, dit-il, *et Dieu est ce qui se peut songer de plus grand;... il est tout ce qu'il vault mieux estre que n'estre pas.*[1]

Enfin, descendant plus avant dans notre cœur, il trouve dans chaque passion, chaque sentiment, chaque pensée de l'homme, un argument. « Il y a, dit-il, rela- « tion entre le Createur et l'homme. Attendu que nous « sommes capables de louer, glorifier et benir, Dieu est « benissable, glorifiable et louable. Attendu que nous « sommes capables de cognoistre les bienfaicts, Dieu est « bienfacteur et liberal donneur : et est ouvrier esmer- « veillable, attendu que nous nous pouvons esmerveiller. « Si nous pouvons croire, Dieu est croyable. Si nous « sommes aptes à esperer, il nous fault esperer en luy.

1. Ch. LXIII, fol. 67, et ailleurs.

« Si nous sommes prouveuz de confiance, Dieu est fiable, « et c'est en luy que nous devons mettre notre fiance : il « est desirable, veu que nous sommes capables de desirer. « Veu que l'homme est tousiours en queste de la verité, « Dieu est veritable. Veu qu'il desire continuellement le « bien, Dieu est tresbon. Parce que l'homme est capable « d'infiniment demander, Dieu est capable d'infiniment « donner. Parce qu'il peut infiniment souhaiter, Dieu peut « infiniment assouvir et satisfaire. Parce que nous sommes « aptes à bien faire, Dieu est apte à remunerer; et d'au- « tant que nous pouvons pecher et faillir, Dieu nous peult « punir et chastier.[1] »

Sebon revient plusieurs fois à ce raisonnement. Il veut prouver que, dans la nature, rien n'est fait sans dessein : « Aux choses visibles respond l'œil, pour les veoir; à celles « que il fault ouyr, l'oreille; aux intellectuelles, l'enten- « dement, et ainsi du reste : afin qu'il n'y ait rien pour « neant. Pourquoy ne respondra tout de mesme aux « choses recompensables un recompenseur, aux punis- « sables un punisseur, aux iugeables un iuge : et cela à « fin que le merite et le demerite n'ayent pas esté frustra- « toirement produicts par nature, qui n'engendre rien sans « son effect? Tenons donc certainement qu'il y a quelque « payeur, ou chastieur plus grand que nous, auquel « l'homme se rapporte pour le regard de ses operations.[2] »

D'où il conclut, à la fin du chapitre, que l'argumentation sera bonne en cette manière : *L'homme peut faillir; il y a donc un punisseur : l'homme peut bien faire; il y a donc un recompenseur.*

Sebon vient de prouver que l'homme seul est doué

1. Ch. CLXXV, fol. 189 verso.
2. Ch. LXXXIII, fol. 84 verso.

d'intelligence. Voilà, pour me servir de son expression, que *le premier huis de la maison est franchi*;[1] mais il est nécessaire de donner un guide à cette intelligence. Elle invente, elle imagine, elle crée, et cependant elle ne sait rien, si l'expérience ne l'éclaire; elle ne peut même, sans s'égarer, oublier un moment la plus haute de ses pensées, celle de Dieu. Ainsi de notre grandeur naît la connoissance de Dieu, et de notre foiblesse le besoin de nous adresser à lui. D'où l'on peut rigoureusement conclure la nécessité d'une morale, c'est-à-dire d'une religion. Le chapitre étoit difficile, mais il étoit important; et Sebon l'a traité avec tant de supériorité, qu'on croit lire les *Pensées* de Pascal :

« L'entree et l'advenue de nostre intelligence, c'est la « creance et l'affirmation : de façon que nous appellons « accepté et receu, ce qu'elle approuve, et refusé et « reiecté, ce qu'elle nie... Il nous fault donc prendre « garde bien soigneusement à l'approbation ou refus que « nous avons à faire des premieres choses qui s'offrent à « nostre imagination : puis que par là nous lions et obli- « geons la liberté de nostre entendement, principalement « en celles qui touchent le bonheur ou malheur de l'homme, « en tant qu'il est homme; car nous pourrions bien em- « brasser, au lieu de la verité, la mensonge, et nostre « mal, et nostre ruyne; comme aussi reiecter pour faulse « la verité, et nostre bien, et nostre salut. Pour nous « garder de mescompte, il fault apprendre un' art d'af- « fermer et de nier, d'advouer et de contredire, qui puisse « engendrer en nous une constante resolution et asseu- « rance : non un' art qui serve à toutes choses qui se

1. Ch. LXV, fol. 70 verso.

« proposeront, mais à celles seulement qui nous concer-
« nent, en tant que nous sommes hommes. Et puis que
« nous avons bien le soin de nous prouvoir des sciences
« qui nous apprennent à lire et escrire, combien plus ius-
« tement debvons nous travailler à acquerir celle qui nous
« apprend à croire ou à mescroire les choses desquelles
« despend notre entiere felicité ou misere !... I'entreprens
« donc de monstrer ce qu'il est tenu de croire si evidem-
« ment, que celuy mesme qui n'en fera rien, verra toutes-
« fois qu'il estoit obligé par raison et par droict de nature
« à le faire. Et c'est bien aultre chose sçavoir et entendre
« son debvoir, que de le mettre à execution : car iournel-
« lement nous sçavons assez ce que nous avons à faire, et
« si n'en faisons rien pourtant : semblablement ie pourray
« bien apprendre à l'homme ce qu'il doibt croire par ne-
« cessité naturelle ; et si par adventure il n'en croira rien.
« De vray, toutes fois et quantes que nous donnons des pre-
« ceptes pour les actions humaines, et que nous entre-
« prenons de reigler les operations qui appartiennent à
« l'homme, nous ne pouvons le forcer à nous croire aul-
« trement que par raison. Et si nous pouvions y adiouster
« la contraincte, et l'obliger par necessité à faire son
« debvoir, nous luy osterions la liberté de faire au con-
« traire, et le priverions du chois et de son liberal
« arbitre.[1] »

Voilà une maxime qui ne ressemble guère à l'intolérance qu'on a si souvent et quelquefois si injustement reprochée aux théologiens. Pour s'exprimer avec cette franchise, il faut être bien sûr de convaincre par la seule force du raisonnement. Il semble que Sebon n'ait multi-

1. Ch. LXV, fol. 70 verso.

plié les difficultés que pour montrer la richesse de ses ressources. Cependant il ne les montrera que peu à peu; il pressera son lecteur, sans l'accabler, et il ne lui dévoilera toutes les conséquences de ses arguments que lorsqu'il lui aura ôté tous moyens de s'échapper.

La première proposition qu'il établit est si simple, qu'il est impossible de la lui refuser : les hommes doivent travailler à leur bien-être, et repousser ce qui peut le détruire, *comme les arbres et les plantes succent la terre pour leur proufit, et en tirent l'humeur qui sert à leur accroissance, non celle qui leur est nuysible.* « Ainsi, « ajoute Sebon, l'homme seroit desvoyé du train ordinaire « de l'univers, s'il employoit ses facultez à sa ruyne, mal, « et dommage. Et il s'en suit par necessité, veu qu'oultre « les aultres animaulx, il a l'entendement et la volonté, « et que ces pieces là le font homme, qu'il est tenu na- « turellement d'en user à son proufit et advantage; c'est- « à-dire, pour s'acquerir le plus qu'il peult de ioie, de « liesse, d'esperance, de consolation, de paix, de repos, « et de confiance; et pour en combattre la tristesse, le « malheur, le desespoir, et toutes aultres choses con- « traires à son bien. Et d'autant que toutes les forces et « moyens, qu'il a comme homme pour acquerir de la « perfection, dignité et noblesse, consistent en son intel- « ligence et volonté, il se doibt prendre garde à les bien « employer, et à s'en ayder pour l'homme, non contre « l'homme.[1] »

C'étoit sans doute une idée hardie et philosophique que de fonder la morale sur l'amour de soi, sur l'intérêt de chacun; et cependant c'est dans ce principe que Sebon

1. Ch. LXVI. fol. 73 verso.

trouvera des arguments pour nous faire aimer la vertu. Cette première proposition adoptée, il en conclut que pour travailler à notre bien-être il faut savoir distinguer le bien du mal, puis accepter l'un, et refuser l'autre; car il est impossible que les deux choses soient vraies, et impossible aussi de les croire toutes deux. Partant de cette pensée, il établit que l'homme est tenu de croire ce qui lui est meilleur; ce qui le conduit à examiner la vérité qu'il nous importe le plus de connoître, il propose donc cet exemple :

« Pour exemple, dit-il, on nous propose, *Il y a un* « *Dieu :* il nous fault soubdain imaginer son contraire, *Il* « *n'y a point de Dieu*, et puis assortir ces choses l'une « à l'aultre, pour veoir laquelle d'elles convient plus à « l'estre et au bien, et laquelle y convient le moins. Or « celle là, *Il y a un Dieu*, nous presente une essence « infinie, un bien incomprehensible : car Dieu est tout « cecy. La contraire, *Il n'y a point de Dieu*, apporte avec « soy privation d'un estre infiny, et d'un infiny bien. A ce « compte, par leur comparaison, il y a autant à dire entre « elles, qu'il y a entre le bien et le mal. Passant oultre, « accommodons les à l'homme. La premiere luy apporte « de la fiance, du bien, de la consolation, et de l'espe- « rance : La seconde, du mal et de la misere : il croira « donc et recevra, par nostre reigle de nature, celle qui « est et meilleure de soy et plus proufitable pour luy; et « refusera celle qui est reiectable d'elle mesme, et qui « luy apporteroit toutes incommoditez : aultrement il abu- « seroit de son intelligence, et s'en serviroit à son dam; « ce qu'il ne peult ny ne doibt faire en tant qu'il est « homme. Mais quel bien pourroit il esperer de croire que « Dieu ne feust pas? quel fruict en pourroit il recueillir?

« pourquoy se ioindroit il à la part sterile de tout bien? « à quoi faire la logeroit il en son cœur et en sa foy? Ne « luy vault il pas mieux attacher sa creance à celle qui « est fertile et fructueuse? Car celle-cy, s'il la reçoit « bien en bon escient, s'il la plante bien vifvement en « soy, veoyez quelle suitte de biens elle luy mene. Son « intelligence se rend plus noble et plus digne, laissant « le non estre pour se ioindre à l'estre, et logeant en soy « l'infinité du bien ; elle prend une merveilleuse accrois- « sance de perfection, elle reçoit de cette saincte creance « une influence de bonté, et participe à la grandeur et « excellence de la chose qu'elle croit : là où, si l'homme « s'associe avec la part contraire, son entendement se « rend depravé, ne visant qu'au non estre, au rien, et « à l'infinité du mal. Parquoy il est tenu de croire que « Dieu est. Toutes les autres creatures le convient à ce « faire par leur exemple. Nature mesme le luy commande ; « et ne peult faillir de l'en croire : car il est certain qu'elle « ne ment pas, qu'elle ne nourrist point en soy la faul- « seté, et que toute obligation naturelle nous poulse à la « verité, non à la mensonge. Voylà la maniere de convier « à la foy les mescreants, d'apprendre à l'homme d'af- « fermer ce qu'il n'entend pas, et de renforcer et roydir « nos entendements à croire plus ferme.[1] »

Ce chapitre est le meilleur du livre. On peut y joindre cependant le chapitre LXVII (fol. 73 verso), où Sebon établit la règle de ce que l'homme doit croire ou mécroire. Nous le rapporterons presque en entier :

« La seconde operation de nostre entendement, c'est « affermer ou nier, croire ou mescroire : car elle va aprez

1. Ch. LXVIII, fol. 75 verso.

« l'apprehension. Au reste, elle est divisee en deux effects « opposites : d'autant que toute proposition qui se pre- « sente à nostre imagination en a aussi une aultre entie- « rement repugnante et contraire : et de ces deux, l'une « est par necessité vraye, l'aultre faulse : voilà pourquoy « c'est nostre office d'en accepter l'une, et refuser l'aul- « tre. Et il n'y a point de doubte, par ce que nous venons « de dire, que l'homme ne soit tenu d'accepter, d'affer- « mer et de croire celle là, qui luy apporte plus d'utilité, « de commodité, de perfection et de dignité, en tant qu'il « est homme, par laquelle il peult engendrer en soy du « contentement, de la consolation, de l'esperance, de la « confiance, de la seureté, et en esloigner le desplaisir « et le desespoir : et par consequent qu'il doibt embrasser « celle qui est plus aymable et plus desirable de sa na- « ture, et en laquelle il y a plus d'estre et plus de bien : « et nier, mescroire et repousser l'opposite et contraire à « celle là, comme faulse et ennemie de son proufit. Là où, « s'il faict au rebours, il abuse contre soy mesme de son « entendement, il renverse entierement la reigle generale « de la nature, il combat et soy mesme et l'ordre uni- « versel des choses : puisque, là où toutes les aultres « creatures inferieures employent leurs forces et moyens « à leur bien et advantage, cestuy cy s'en acquiert sa « ruyne et le desespoir : et à la verité il a son entende- « ment merveilleusement depravé et corrompu : voire il « ne merite point d'estre appelé homme, puis qu'il com- « bat l'homme. Or, s'il me dict qu'il n'y a pas d'appa- « rence qu'il croye ce qu'il n'entend pas, et qu'il advoue « pour veritable ce de quoy il ne veoit pas la raison, veu « qu'à ce compte il pourroit bien prendre la mensonge « pour la certitude : ie luy responds, que son ignorance

« ne luy peult servir d'excuse, et que ceste seule inten-
« tion d'approuver ce qui est à son proufit et à son uti-
« lité, luy sert d'une suffisante et iuste occasion de croire :
« attendu que ce que nous faisons selon la reigle de na-
« ture ne nous peult estre imputé à faulte, et nostre
« intelligence faict son devoir et le proufit de soy et de la
« volonté, toutes fois et quantes qu'elle consent à ce qui
« est son grand bien, et à ce qui est entierement contraire
« à la ruyne de l'homme : voire elle est obligee d'en user
« ainsi, parce qu'elle ne nous a esté donnee que pour
« nostre service et commodité ; ainsi il nous doibt suffire
« de nous ioindre tousiours à la part qui est de nostre
« costé et à nostre advantage, bien que nous ne sçachions
« pas comme elle est. Car s'il nous advenoit de choisir le
« contraire et la privation de nostre bien, nous logerions
« et recevrions chez nous nostre ennemy, qui en deplace-
« roit ceulx qui font pour nous; nous serions adversaires
« et traistres à nous mesmes, et en bon escient insensez
« tresdignes d'estre haïs et chastiez par toutes les aul-
« tres creatures. Aussi c'est un signe evident que l'homme
« est possedé par son ennemy mortel, quand il ne veult
« pas croire ce qui luy est de plus advantageux; par un
« ennemy qui tyrannise sa volonté et son entendement,
« et qui les tient liez et garrotez estroitement pour les
« empescher de faire leur debvoir, et pour les renger par
« contraincte à employer leurs effects au dommage de
« leur maistre, à sa ruyne contre tout ordre de nature. »

Ces exemples peuvent donner une idée de la difficulté d'extraire un auteur dont tous les raisonnements se lient, dont toutes les pensées s'enchaînent, de sorte que la dernière page est une conclusion de la première. Aussi n'avons-nous pas eu la prétention de tracer une analyse

complète de cet ouvrage : notre but n'étoit que d'en recueillir quelques traits saillants, quelques pages éloquentes. Quant aux théologiens, ils doivent recourir au livre même. En entrant dans un pareil sujet, nous risquions de ne point citer assez pour eux, ou de citer trop pour les autres lecteurs. Cependant, pour donner à cette notice tout l'intérêt dont elle est susceptible, nous avons cru devoir la terminer par l'extrait de quelques autres passages remarquables du traité de Sebon; on y reconnoîtra facilement, et sans qu'il soit nécessaire de l'indiquer, l'origine de quelques pensées de Pascal :

« Ce n'est pas peu de chose de pouvoir, non pas ouyr « les paroles seulement, mais les entendre et leurs signi- « fications, de pouvoir remascher et digerer en nostre « cervelle la diversité des sentences et des propositions, « de monter et d'argumenter de l'une à l'aultre, du « moindre au plus grand, de pouvoir à la suitte des unes « imaginations en engendrer et conclure d'aultres. » Ch. LXIII, fol. 66.

« Le corps ne vit ny ne sent de soy mesme; ains le « vivre et le sentir sont pieces qui luy sont adioustees, et « qui s'en peuvent esloingner. » Ch. XXXIII, fol. 35.

« Ce sont les actions vertueuses de l'homme qui doib- « vent embellir l'univers; car il n'a pas son liberal arbitre « pour ne rien faire, mais pour ne faire pas mal. » Ch. LXXXII, fol. 82 verso.

« Toute secte qui met le souverain bien ez choses « corporelles, est faulse; car elle est ennemie de « l'homme. » Ch. LXXXIX, fol. 89 verso.

« Les elements, les plantes et les animaulx ont un « estre en l'homme : car il est avec les elements, il vit « avec les plantes, et sent avec les animaulx. » Ch. II, « fol. 9.

« L'amitié mutuelle des hommes tourne toute à leur « prouffit. » Ch. CXXIV, fol. 132.

« A quiconque on donne l'amour, on donne aussi toute « la volonté et tout l'homme : car l'amour et la volonté « se changent, se convertissent, et sont transferez en la « nature et seigneurie de la chose aymee. » Ch. CXXX, fol. 137.

« L'eau court naturellement : de mesme va il à nostre « volonté; car elle se coule tresayseement vers l'amour « de nous, et s'y repose sans l'ayde d'aultruy. » Ch. CLXXII, fol. 186.

« L'amour de nous mesme dresse une guerre contre « Dieu; elle est lourde et pesante, celle de Dieu au con- « traire. » Ch. CXL, fol. 148.

« Les hommes garnis de l'amour de leur propre vo-
« lonté sont hors de Dieu, hors de toutes les creatures,
« voire hors d'eux mesmes : ils se sont faict leur Dieu,
« et ne sont plus creatures, s'estant aneantis et reiectez
« au rien, en abandonnant leur Createur. » Ch. CLXIX, fol. 183.

« L'experience est maistresse de toute science. » Ch. CCIII, fol. 225 verso.

« Dieu a creé ce monde sans peine, sans ennuy et
« sans travail, et y a mis la perfection ; car il n'y a faulte
« de rien, ny rien de superflu. » Ch. XVII, fol. 23 verso.

« Tout ainsi que par ce peu de lumiere que nous
« avons la nuict, nous imaginons la lumiere du soleil qui
« est esloingnee de nous : de mesme, par l'estre du monde
« que nous cognoissons, nous argumentons l'estre de
« Dieu qui nous est caché. » Ch. XXVIII, fol. 28.

« Qui auroit commandé à la nature de nous fournir
« seulement de deux mains, de cinq doigts, de deux
« yeulx? et qui la maintiendroit tousiours en ceste
« reigle? Qui a disposé, rengé, mesuré toutes ces choses
« d'une si belle et constante maniere? Qui leur a donné à
« chascune sa charge et son office particulier? N'est ce pas
« celuy qui nous faict veoir ses miracles aux arbres, qui
« nous les faict aussi veoir en nous mesmes? Par advan-

« ture, seroit ce ton pere, ô homme! ou ta mere, qui « t'auroit façonné les membres comme tu les as? mais « quoi? tu veois bien qu'ils naissent souvent, grossissent « et se façonnent, eux ignorants et endormis : voire quel- « que fois en despit d'eux et contre leur volonté; et quel- « que fois aussi eux le voulants et le souhaittants, ne lès « peuvent pourtant engendrer. Recognois donc, recognois « hardiment par la noble architecture de ton corps l'im- « mense sapience, l'inestimable doulceur et benignité de « ton Createur, qui a rengé et organisé tes membres d'une « telle puissance, prudence et bonté, qu'il t'a faict la « plus belle et la plus excellente creature du monde. » Ch. LVII, fol. 59.

« Comparez la condition des chrestiens, pleine de « tant de belles et grandes esperances et de tant de fiance, « à celle des infideles. Comparez le repos et l'asseurance « qui est en notre ame à la turbulente, inconstante et « doubteuse erreur, qui tourmente et martyrise continuel- « lement les entendements desvoyez de ceste saincte « creance, ignorants, doubteux et incertains, en ce qui « les concerne principalement comme hommes : car indu- « bitablement ils ne s'en peuvent resoudre que par opinion « imaginaire, et appuyee sur des fondements frailes, « subiects à estre debatuz et controversez en mille ma- « nieres : de façon qu'il ne se presente sans cesse à leur « ame ainsi irresolue, qu'une horreur et espouvantement « effroyable des menaces de Dieu, qu'une pœur conti- « nuelle de s'estre mescomptee en chose où il alloit du « bien souverain de l'homme et de son dernier mal : ils « remaschent et repoisent incessamment la disparité de

« leur condition à la nostre, et veoyent avecques grand « despit et desesperé remors de leur conscience, comme « de nostre mescompte (quand il seroit possible qu'il « y en eust) nous ne pouvons encourir nul danger et nulle « perte, et n'en pouvons retomber qu'en ce mesme estat « qu'ils esperent pour eux et qu'ils se proposent : là où « le leur les poulse et les precipite en un abisme de « malheur et d'angoisse immortelle. » Ch. CCVIII, fol. 236 verso.

« Or sus, homme, iecte hardiment ta veue bien loing « autour de toy, et contemple si de tant de membres, si « de tant de diverses pieces de ceste grande machine, « il y en a aulcune qui ne te serve. Considere comme le « soing et la solicitude de nature ne vise qu'à ton proufit, « comme elle a asservy tous ses desseins et tous ses effects « à ton seul besoing et utilité, de quelle affluence elle te « fournist incessamment de toute façon de biens, iusques « aux delices mesmes et à tes plaisirs. Ce ciel, ceste « terre, cest air, ceste mer, et tout ce qui est en eux, « est continuellement embesogné pour ton service. Ce « bransle divers du soleil, ceste constante varieté des sai- « sons de l'an ne regarde qu'à ta necessité... Tu sens « bien la grandeur de ce present, tu ne le sçaurois nier. « Mais pourquoy ne sçais tu soubdain qui en a esté le « donneur? C'est parce que ce n'est pas une debte qu'on « t'ait payee, ains un bienfaict party de la franche libera- « lité d'aultruy... Escoute la voix de toutes les creatures « qui te crie : Reçoy, mais paye: prens mon service, mais « recognoy le; iouy de ces biens, mais rends en grace. « Le ciel te dict : Ie te fournis de lumiere le iour, afin que

« tu veilles; d'umbre la nuict, afin que tu dormes et re-
« poses : pour ta recreation et commodité, ie renouvelle
« les saisons, ie te donne la fleurissante doulceur du prin-
« temps, la chaleur de l'esté, la fertilité de l'automne,
« les froidures de l'hiver. Ie bigarre mes iours, ores les
« alongeant, ores les accourcissant, ores ie les taille
« moyens, afin que la varieté te rende la course du temps
« moins ennuyeuse, et que ceste diversité te porte de la
« delectation..... » Ch. XCVII, fol. 98 verso.

« Habitudes de vertu habillent nature et l'embellissent.
« C'est ainsi que les belles robes servent à ceulx qui en
« sont vestus de quelque marque de grandeur. » Ch. LXI, fol. 64.

« Puis que nous sommes tels que nos actions ont du
« demerite ou du merite, et qu'elles sont punissables ou
« dignes de recognoissance; il s'en suit, veu que l'homme
« n'a de quoy recompenser ou punir ses œuvres, qu'il y
« en a quelqu'un au dessus de luy qui le peult faire : aul-
« trement cette qualité luy auroit esté frustratoirement
« attribuee; ses actions mesmes seroient de neant et inu-
« tiles; voire, qui plus est, sa creation seroit entierement
« vaine : et par consequent, attendu qu'il est la principale
« piece du monde, que tout respond à luy, qu'il n'y a
« rien du reste qui n'ait esté faict pour son service, il s'en
« suyvroit que l'entier bastiment de cest univers seroit
« inutile, et que tout y seroit confuz et sans ordre. Si est
« ce que nous touchons au doigt et à l'œil que les autres

« natures iusques à l'humaine sont tresbien rengees. Or, « ce n'est point l'homme qui les a ainsi ordonnees : il est « donc luy mesme ordonné et respond par necessité à « quelque aultre, ou bien il y auroit en l'univers beau- « coup de vuide.... Concluons donc que le monde, et tout « ce qui est en luy, est faict pour l'homme, qu'au dessous « de l'homme nulle chose n'est faicte pour elle mesme, ny « pour son bien, mais pour le nostre, pour servir à nostre « corps ou à nostre ame, pour nostre necessité, ou utilité, « ou secours, ou consolation, ou doctrine : d'où il s'en « suit que nous sommes tenus à Dieu pour tout son ou- « vrage d'une tresferme obligation et solennellement « escripte en son livre des creatures. C'est elle qui faict le « premier nœud, et le premier lien d'entre Dieu et nous : « et comme les aultres creatures sont ioinctes, et se rap- « portent à nous pour estre faictes à nostre contempla- « tion, ainsi sommes nous attachez et ioincts à Dieu par « nostre debte et par ceste obligation. » Ch. LXXXIII, fol. 83 verso ; ch. CXIX ; fol. 101 verso.

« Si Dieu n'eust eu le dessein de nous sauver, il eust « faict dez le premier iour tarir notre race, et eust des- « truict et dissipé la semence des hommes : veu qu'il ne « l'a pas destruicte, ains conservee et augmentee, certai- « nement il en vouloit faire quelque chose de bon : or, il « n'en peult faire rien de meilleur que de les remettre au « poinct pour lequel il les avoit ordonnez. Voylà comme « les choses apparentes nous descouvrent les conseils « interieurs de nostre Createur. Si le monde a esté un seul « moment sans qu'il y eust quelqu'un qui deust estre

« sauvé pendant ce moment là, le monde estoit pour « neant, ce que la Providence divine ne pourroit souffrir; « car cela blesseroit l'honneur de sa puissance, sapience « et bonté, auquel elle vise par toutes ses actions. » Ch. CCLXVI, fol. 353 verso.

« Celui qui cherche la gloire bastit hors de soy, sur le « rien et le vuide : il se faict serviteur et valet de l'inanité « mesme. » Ch. CXCIX, fol. 222.

« La tribulation est à l'ame comme un marteau qui la « frappe, et qui en la battant la fourbit et derouille; c'est « la fournaise à recuire l'ame. » Ch. CCXCIX, fol. 440 verso.

« Au iugement dernier, le livre de nostre conscience « sera lu à haulte voix devant toute la compaignie. » Ch. CCCXXVI, fol. 491 verso.

« La vertu, le bien, et perfection de le bonté consiste « à choisir, aymer, et vouloir selon raison et selon l'or- « dre. » Ch. CXXIX, fol. 136 et suiv.

« Il y a un livre nommé *la Bible*, qu'on dict et afferme « estre à Dieu. Regardons et considerons de prez, si par

« quelques signes ou marques nous pourrons descouvrir « son aucteur, et iuger de quelle main il a esté tracé, « divine ou humaine, creee ou creatrice. Il nous fault poi- « ser la façon ou la nature des mots, la maniere de son « parler, et puis les assortir et comparer au facteur, et à « la facture, pour véoir auquel des deux elles reviendront « et se rapporteront plus convenablement. Premierement, « il y a cela de singulier et de particulier en ce livre, qu'à « verifier ce qu'il dict, il ne se sert d'aulcune preuve, rai- « son ou argument, et s'y dict choses qui semblent bien « meriter, pour leur estrangeté et difficulté, qu'on se ser- « vist d'argumentation et de raisonnement à les persuader. « Les aultres livres, pour s'insinuer en nostre creance, « logent en leur premier front les propositions les plus « advouees, et tesmoignees, s'il est possible, par l'expe- « rience de nos sens : Le nostre est bien faict d'une aultre « sorte. Dez l'entree, il nous presente ces mots : Au com- « mencement, Dieu bastit le ciel et la terre. Voylà un lan- « gage de merveilleuse hardiesse : il asseure qu'il y a un « Dieu, qu'il a basty le ciel et la terre, que le monde « a eu commencement; propositions plustost contraires « qu'approchantes à l'experience. Aristote, pour nous en « prouver seulement la premiere, y a employé les huict « livres de sa physique, et les douze de la metaphysique. « Quel signe est-ce, que la Bible fasse sans nulle preuve « un principe de chose si incogneue? Qu'est-ce à dire, « que ce livre vueille estre creu de chose si importante, « à sa simple parole? Que seroit-ce? si ce n'est, que « l'aucteur qui parle en luy se sent de telle dignité et auc- « torité, que sans tesmoignage, sans preuve et sans argu- « ment, on se doibt entièrement reposer à ce qu'il en dict : « que son credit surpasse oultre mesure toute preuve et

« tout tesmoignage : et qu'un simple mot party de sa « bouche doibt avoir plus de persuasion et plus d'efficace « que les raisons et arguments de tous les livres du « monde. » Ch. CCXI, fol. 240.

A ce morceau d'une éloquence si forte et si imposante, Sebon oppose les preuves qui se lisent dans le livre de nature, et termine ainsi :

« Voylà la merveilleuse ressemblance et singulier ac- « cord de ces deux livres : ils ont mesme but et mesme « argument, ils contiennent pareille discipline, et une « mesme instruction : differents en ce seulement, que l'un « se conduict par argumentation et par preuve, et l'aultre « par resolution et auctorité, et que l'un represente plus « l'obeyssance, l'aultre la maistrise... Parquoy arrestons « resoluement que c'est un vray livre de Dieu que le livre « du vieil et du nouveau Testament, et que nous y deb- « vons adiouster d'autant plus de fiance, que plus il com- « prend de matieres eslevees et supernaturelles, et que « plus il excede les raisons et argumentations humaines, « et nostre ordinaire suffisance : car c'est un certain signe « et tesmoignage qu'il part d'une divine boutique, non de « celle de quelqu'un de nos compaignons. Plus les articles « de nostre foy chrestienne semblent obscurs et incompre- « hensibles, plus ils sentent et retirent à la grandeur « infinie de leur aucteur, et plus ferme en doibvent estre « tenus par nous et embrassez. » Ch. CCXII, fol. 244; ch. « CCXIII, fol. 246 verso.

Nous terminerons cette notice par une série de pensées qui s'enchaînent, et forment un seul raisonnement. Sebon examine les bienfaits de Dieu; il veut, par la grandeur de

l'obligation, démontrer la nécessité de la reconnoissance. Il prouve qu'il nous est venu deux choses de la part de Dieu, son amour et ses présents; et puisant une nouvelle force dans une idée à la fois touchante et gracieuse, il remarque que l'amour a devancé les présents : *Car si Dieu ne nous eust premierement aymez, il n'y auroit eu rien de donné, ny rien de reçu : son amour donc a esté le premier donné; et par son moyen tout le reste.* Ch. CVI, fol. 114 verso.

« Cependant, dit Sebon, nous sommes contraincts et « necessitez de recevoir le bien que Dieu nous offre par un « besoing si forcé, qu'il est impossible de nous en passer « un seul moment. Refusons pour veoir, et disons, Ie n'ay « que faire de son air, de sa terre, ny de son soleil. Que « nous chault il de ses benefices et de ses obligations? ie « vivray bien sans cela. Que l'homme brave hardiment « ainsi, s'il peult. Considerons donc nostre inevitable et « continuel besoing des presents de Dieu, et de l'aultre « part la franche liberalité de laquelle il nous pourvoit « iournellement et incessamment de ses biens, comme sa « bonté ne nous manque iamais, comme il n'est iamais « las ny ennuyé de nous bien faire. » Ch. CVII, fol. 115 verso.

Aussi, ces bienfaits se renouvelant sans cesse, notre obligation s'accroît chaque jour. « Il est impossible de la « faire esgarer, de l'effacer, changer, corrompre, ou de « la maintenir de fauls : Car Dieu qui l'a escripte de sa « saincte main, s'est servi pour ce faire de papier et « d'encre immortels. Il l'a escripte en nous, en nostre « ame, en nostre corps, en chascune creature, et puis l'a « couzue eternellement en la liasse du livre de nature : « nous et tout le monde en rendons continuellement

« tesmoignage ; elle est ouverte, publicque, et commune à « tout chascun : aussi est ce l'obligation de l'univers et « faicte à son occasion. » Ch. CVIII, fol. 116 verso.

Mais le payement doit répondre à l'obligation, et comment payer tant de bienfaits? « L'homme n'a rien « qu'il puisse dire à la verité et proprement sien que « l'amour, d'autant qu'il est logé en la volonté, seule « maistresse, royne et emperiere, seule ayant comman- « dement et puissance en l'homme. L'amour est donc « tout son thresor, et le ioyau le plus honorable, le plus « precieux, le plus cher, et le plus sien qu'il puisse « donner. Enfin ay ie trouvé ce que ie cherchois, et tout « tel que ie le cherchois : quelque chose en nous qui ne « feust pas hors de nous, mais en nous; non en nostre « corps, mais en nostre ame; non en toute ame, mais en « sa plus noble partie. Or sus, voylà donc l'homme fourny « de bonne et loyale monnoye pour satisfaire à sa debte, « et contenter ce grand creancier : mais aussi qu'il la « garde, qu'il la mesnage et reserve toute à ce besoing, « qu'il se ressouvienne que tout son amour est voué et « destiné à cest usage, qu'il le doibt tout à Dieu pour la « descharge de son obligation. » Ch. CIX, fol 118 verso.[1]

1. Lisez dans *Port-Royal*, de M. Sainte-Beuve, les trois premiers chapitres du livre troisième. (L. M.)

FIN DE LA THÉOLOGIE NATURELLE.

PIÈCES ADDITIONNELLES

ET

DOCUMENTS BIOGRAPHIQUES

PIÈCES ADDITIONNELLES

ET

DOCUMENTS BIOGRAPHIQUES

I.

OPINION DE MONTAIGNE SUR JULES CÉSAR.

M. le docteur Payen, l'homme de France qui s'est livré aux recherches les plus approfondies sur Michel de Montaigne, a retrouvé, à la fin d'un exemplaire des Commentaires de César (édition d'Anvers, 1560), une page autographe dans laquelle le philosophe, achevant de lire en sa quarante-cinquième année les *livres des guerres de Gaule*, résume son appréciation de Jules César. Les idées qui y sont exprimées se rencontrent, pour la plupart, dans les *Essais*, mais ici elles sont formulées d'une manière plus précise et plus complète. Il est donc intéressant de placer cette page sous les yeux du lecteur :

Somme, c'est Cesar, un des plus grans miracles de Nature. Si elle eut volu menager ses faveurs, ell'en eut bien faict deus pieces admirables. Le plus disert, le plus net et le plus sincere historien qui fut iamais; car en cete partie, il n'en est nul romain qui lui soit comparable : et

sui tresaise que Cicero le iuge de même. Et le chef de guerre, en toutes considerations, des plus grans qu'ele fit iamais. Quand ie considere la grandur incomparable de cete ame, i'excuse la victoire de ne s'estre peu defaire de lui, voire en cete tresiniuste et tresinique cause.[1] Il me samble qu'il ne iuge de Pompeius que deus fois (208, 324). Ses autres exploits et ses conseils, il les narre naïfvemant, ne leur derobant rien de leur merite, voiré par fois il lui prete des recomandations de quoy il se fut bien passé, come lors qu'il dict que ses conseils tardifs et considerés etoient tirés en mauvese part par ceus de son armee, car par là il samble le vouloir decharger d'avoir doné cete miserable bataille, tenant Cesar combatu et assiegé de la fein (319). Il me semble bien qu'il passe un peu legieremant ce grand accidant de la mort de Pompeius. De tous les autres du parti contrere, il en parle si indifferammant, tantost nous proposant fidelemant leurs actions vertueuses, tantost vitieuses, qu'il n'est pas possible d'y marcher plus consciantieusemant. S'il derobe rien à la verité, i'estime que ce soit parlant de soi, car si grandes choses ne peuvent pas etre faictes par lui, qu'il n'y aie plus du sien qu'il n'y en met.[2] C'est ce livre qu'un general d'armee

1. Quand ie considere la grandeur incomparable de cette ame, i'excuse la victoire de ne s'estre peu despestrer de luy, voire en cette tresiniuste et tresinique cause. (*Essais*, liv. II, ch. XXXIII, Hist. de Spurina.)

2. Mais Cæsar singulierement me semble meriter qu'on l'estudie, non pour la science de l'histoire seulement, mais pour luy mesme, tant il a de perfection et d'excellence par dessus touts les aultres, quoique Salluste soit du nombre. Certes ie lis cet aucteur avec un peu plus de reverence et de respect qu'on ne lict les humains ouvrages, tantost le considerant luy mesme par ses actions et le miracle de sa grandeur; tantost la pureté et inimitable polissure de son langage, qui a surpassé non seulement tous les historiens, comme dict Cicero, mais à l'adventure Cicero mesme, avecques tant de sincerité en ses iugements, parlant de ses ennemis, que, sauf les faulses couleurs de quoy il veult couvrir sa mauvaise cause et l'ordure

devroit continuellemant avoir devant les yeus pour patron, come faisoit le marechal Strozzi qui le savoit quasi par ceur, et l'a traduit : non pas ie ne sçai quel Philippe de Comines[1] que Charles cinquieme avoit en pareille recomandation que le grand Alexandre avoit les euvres de Homere, Marcus Brutus Polybius l'historien.[2]

de sa pestilente ambition, ie pense qu'en cela seul on y puisse trouver à redire qu'il a esté trop espargnant à parler de soy; car tant de grandes choses ne peuvent avoir esté executees par luy, qu'il n'y soit allé beaucoup plus du sien qu'il n'y en met. (Liv. II, ch. x.)

1. Montaigne, dans les *Essais* (Des livres), parle de Philippe de Comines avec beaucoup plus de considération.

2. On lit dans les *Essais :*

« On recite de plusieurs chefs de guerre qu'ils ont eu certains livres en particuliere recommendation; comme le grand Alexandre, Homere; Scipion africain, Xenophon; Marcus Brutus, Polybius; Charles cinquiesme, Philippe de Comines; et dict on de ce temps que Machiavel est encore ailleurs en credit. Mais le feu mareschal Strozzi, qui avoit prins Cesar pour sa part, avoit sans doubte bien mieulx choisi; car, à la verité, ce debvroit estre le breviaire de tout homme de guerre, comme estant le vray et souverain patron de l'art militaire : et Dieu sçait encores de quelle grace et de quelle beauté il a fardé cette riche matiere, d'une façon de dire si pure, si delicate et si parfaicte, qu'à mon goust il n'y a aulcuns escripts au monde qui puissent estre comparables aux siens en cette partie. (Liv. II, ch. xxxiv.)

Il faut surtout, après avoir lu cette page, relire le chap. xxxiv du liv. II, intitulé : Observations sur les moyens de faire la guerre de Iulius Cesar.

II.

AVIS DE MONTAIGNE AUX IMPRIMEURS.

Les auteurs du siècle dernier, et même ceux du XVII^e^ (La Bruyère, chap. XIV; Fénelon, *Lettre à l'Académie*, etc.), ont souvent regretté des expressions de Montaigne, approuvées par le goût, mais réprouvées par l'usage. Nous en avons recouvré plusieurs depuis une quarantaine d'années : la langue, durant cet intervalle, a pris un essor plus libre, et fait de nombreuses acquisitions; mais comme en tout genre la liberté excessive est dangereuse, il seroit nécessaire de donner au langage un frein qui le fixât : c'est le travail dont s'occupe l'Académie françoise.

Parmi les mots qui ne se trouvent plus que dans les *Essais* ou dans nos vieux auteurs, on pourroit regretter encore :

Abominer, ahanner, anonchalir, apercevance, apoltronir, artialiser, assagir; condiment, conjouissance, courtement; embrouillure, empirement, équanimité; forclos; se gorgiaser; imprémédité, improvidence, inanité, inéloquent; magnifier, mécroire, méfait, mémorieux; nihilité; pâlissement, préambulaire, préordonnance, procérité; ravissement; tournebouler, etc.

Je ne parle pas des tournures vives et originales, qu'il faudroit rajeunir. Ce mérite est presque tout entier de l'écrivain, mais les mots sont de la langue.

Que direz-vous de l'étrange projet d'un M. de Plassac, qui s'avisa, il y a plus de cent ans, de traduire en françois un chapitre de Montaigne, le LI^e^ du I^er^ livre : *de la vanité des paroles?* Je serois curieux de savoir si le puriste moderne a revêtu de ses

nobles expressions cette phrase roturière sur le métier de rhéteur : « C'est un cordonnier qui sait faire de grands souliers à un petit pied. » A-t-il trouvé un style assez fort pour valoir la foiblesse de celui-ci : « L'éloquence a fleuri le plus à Rome lorsque les affaires ont été en plus mauvais état, et que l'orage des guerres civiles les agitoit : comme un champ libre et indompté porte les herbes plus gaillardes? » Petits grammairiens, gardez-vous de toucher aux productions du génie, qui se flétriroient sous vos mains, et rappelez-vous ce quatrain de Lainez :

Je crois que je deviens puriste,
J'arrange au cordeau chaque mot,
Je suis les Dangeaux à la piste :
Je pourrois bien n'être qu'un sot.

La langue de Montaigne est d'ailleurs moins régulière et moins pure que ne l'étoit déjà celle des bons écrivains de son temps. Habitué au latin dès sa première enfance, écrivant au fond d'une province, il ne suivit que de bien loin les progrès de notre langue depuis François I^er^. La grammaire étoit dès lors plus fixée qu'on ne le croiroit en le lisant. Son ami Estienne Pasquier, se promenant avec lui dans la cour du château de Blois, pendant la tenue des États en 1588, ne put lui dissimuler que l'on reconnoissoit en plusieurs lieux dans son livre *je ne sais quoi du ramage gascon*. « Et comme il ne m'en voulut croire, dit-il (*Lett.*, XVIII, 1), je le menai en ma chambre où j'avois son livre; et là je lui montrai plusieurs manières de parler familières non aux François, ains seulement aux Gascons, *un patenostre, un debte, un rencontre, ces ouvrages sentent à l'huile et à la lampe*. Et surtout je lui montrai que je le voyois habiller le mot de *jouir* du tout à l'usage de Gascogne, et non de notre langue françoise : *ni la santé que je jouis jusques à présent; l'amitié est jouie à mesure qu'elle est désirée; la vraie solitude se peut jouir au milieu des villes, et des cours des rois*, etc. Plusieurs autres locutions lui représentai-je, non seulement sur ce mot, ains sur plusieurs autres, et estimois qu'à la première et prochaine impression que l'on feroit de son livre, il donneroit ordre de les corriger. Toutefois non seulement il ne le fit; mais comme ainsi soit qu'il fut prévenu de mort, sa fille par alliance l'a fait r'im-

primer tout de la même façon qu'il étoit (édit. de 1595); et nous avertit par son épître liminaire que la dame de Montaigne le lui avoit envoyé tout tel que son mari projetoit de le remettre au jour. »

On jugera mieux encore de l'incertitude de ses connoissances grammaticales en françois, si l'on jette un coup d'œil sur cet Avis qu'il destinoit à l'imprimeur de sa sixième édition, et que sans doute il ne relut jamais, un autre Avis plus clair et plus correct ayant dû être joint à l'exemplaire que sa veuve remit à M^lle^ de Gournay. Celui qu'on va lire se trouve au *verso* du frontispice gravé de l'exemplaire (édit. in-4° de 1588) qui resta quelque temps dans la famille, avant de passer aux Feuillants de Bordeaux. C'est un brouillon presque indéchiffrable; mais rien de ce qui reste de Montaigne ne doit être perdu.

J. V. L.

Montre, *montrer*, *remontrer*, etc. escrivés les sans *s*, à la differance de *monstre*, *monstrueus*.

Cet home, *cete* fame, escrivés le sans *s*, à la differance de *c'est*, *c'estoit*.

Ainsi, mettés le sans *n* quand une voyelle suit et aveq *n* si c'est une consonante (il vouloit dire le contraire; l'exemple le prouve) *ainsi marcha*, *ainsin alla*.

Campaigne, *Espaigne*, *Gascouigne*, etc. mettez un *i* devant le *g* comme à *Montaigne*; non pas sans *i* : *campagne*, *Espagne*.

Mettez mon nom tout du long sur chaque face : *Essais de Michel de Montaigne*, *liv.* I. (C'est que dans l'édition de 1588 on avoit mis partout, Essais de M. de Monta.)

Ne mettez en grande lettre que les noms propres ou au moins ne diversifiés pas comme en cet examplere que un mesme mot soit tantost en grande lettre, tantost en petite.

La prose latine, grecque ou autre estrangiere, il la

faut mettre parmi la prose françoise en caractere differant; les vers à part, et les placer selon leur nature, pentamettres, saphiques, les demi vers, les comancemans au bout de la ligne, la fin sur la fin; en cet examplere, il y a mille fautes en tout cela.

Mettez *regles, regler;* non pas *reigles, reigler*. Suivés l'orthografe antiene. (Il dit la même chose dans les *Essais*, III, 9).

Outre les corrections qui sont en cet exemplere, il y a infinies autres à faire, de quoy l'imprimur se pourra aviser; mais regarder de près aus poincts, qui sont, en ce stile, de grande importance.

S'il treuve une mesme chose en mesme sens deus fois, qu'il en oste l'une où il verra qu'elle sert le moins.

C'est un langage coupé, qu'il n'y espargne les poincts et lettres maiuscules. Moi mesme ai failli souvant à les oster, et à mettre des comma où il falloit un poinct.

Qu'il voie en plusieurs lieus où il y a des parantheses, s'il ne suffira de distinguer le sens aveq des poincts.

Qu'il mette tout au long les dates et sans chiffres.

Qu'il serre les mots autrement qu'ici les uns aus autres.

III.

NOTES MANUSCRITES TRACÉES SUR LES *ÉPHÉMERIDES* DE BEUTHER.

Un volume des *Éphémérides* de Beuther (*Michaelis Beutheri, carolopolitæ franci, Ephemeris historica... Parisiis*, 1551) a été possédé par Montaigne et annoté par lui et par quelques personnes de sa famille. Ce volume faisoit partie de la succession de M. de Ségur, descendant par les femmes d'Éléonore de Montaigne; il a été récemment transmis à M. Octave de La Rose. M. le docteur Payen a obtenu de transcrire les annotations qui sont dues à Michel de Montaigne ou qui le concernent, et il les a publiées en 1855. Nous allons reproduire ici les plus importantes de ces notes, en les complétant par les indications biographiques recuellies d'autre part.

La naissance de Montaigne est inscrite en ces termes, par une main inconnue, à la date du 28 février 1533 :

Februarius 28. Page 61 recto.

Hoc die circiter horam undecimam ante meridiem, natus est Petro Montano et Antonina Lopessia, nobilibus parentibus, Michael[1] Montanus, in confiniis Burdigalensium et Petrocor.. sium, in domo paterna, Montano, an.. a Christo nato (1533) latina computa.

1. Entre ces deux noms étoit le mot *Eiquemius* qui a été effacé; de même, à la ligne précédente, le mot *Eiquemio*. Dans ces notes, le mot *Eyquem* est ordinairement rayé.

Selon les plus fortes apparences, la famille Eyquem, de qui les seigneurs de Montaigne étoient une branche récemment détachée et anoblie, étoit venue du Nord, peut-être de Flandre, peut-être d'Angleterre; Montaigne lui-même semble à plusieurs reprises favoriser ce dernier avis. La domination des Anglois a été longue en Guyenne. « C'est une nation, dit Montaigne, à laquelle ceux de mon quartier ont eu autrefois une si privée accointance qu'il reste encore en ma maison aucunes traces de notre ancien cousinage... les miens se sont autrefois surnommés Eyquem, surnom qui touche encore une maison connue en Angleterre. » Quoi qu'il en soit de leur origine, les Eyquem étoient établis depuis longtemps à Bordeaux, à titre de bourgeois et de marchands. Enrichis par le commerce, ils achetèrent, entre 1473 et 1491, la terre seigneuriale et le château de Saint-Michel de Montaigne, dont ils prirent désormais le nom. Montaigne a dit quelles étoient les armes de la famille : « Je porte d'azur semé de trèfles d'or, à une patte de lyon de mesme, armée de gueules, mise en fasce. »

La première note inscrite de la main de Michel de Montaigne est relative à la naissance de son père :

September 29. Page 284 verso.

L'an 1495, naquit Pierre (Eyquem) de Montaigne, mon pere, à Montaigne.[1]

Pierre de Montaigne, le père de notre philosophe, apparoît dans les *Essais* avec une physionomie originale qui arrête et qui attache. Esprit actif et inventif, tourné aux choses pratiques, « d'un jugement bien net, pour n'être aidé que de l'expérience et du naturel, » il avoit eu le premier l'idée d'établir dans les villes des bureaux de renseignements où chacun de ceux qui ont besoin de s'entendre seroit venu faire enregistrer son affaire, comme : « Je cherche à vendre des perles; je cherche des perles

1. Pierre de Montaigne avoit plusieurs frères : le sieur de Bussaguet, conseiller au parlement de Bordeaux; le sieur de Gauiac, doyen de Saint-Seurin et chanoine de Saint-André de Bordeaux, qui mourut en 1573, et dont Michel de Montaigne hérita pour la tierce part. Voy. t. III, p. 148.

à vendre; » idée que, vers 1615, le médecin Théophraste Renaudot emprunta peut-être aux *Essais*, et mit en œuvre à Paris. Pierre de Montaigne d'ailleurs parloit peu et bien; « le port, il l'avoit d'une gravité douce, humble et très-modeste; singulier soin de l'honnêteté et décence de sa personne et de ses habits; monstrueuse foi en ses paroles, et une conscience et religion penchant plutôt vers la superstition que vers l'autre bout. » La guerre le conduisit en Italie vers 1515 et il y séjourna jusqu'en 1518. Plus tard, il fut jurat et maire de Bordeaux.

Michel étoit le troisième des enfants de Pierre de Montaigne; il avoit deux frères aînés, dont l'un, le capitaine Saint-Martin, fut tué, à vingt-trois ans, d'un coup d'éteuf. Il ne fut pas le dernier; il a consigné sur les *Éphémérides* la naissance de ses frères et sœurs :

1. Thomas, sieur de Beauregard et d'Arsac, né le 17 mai 1534. C'est ce frère qui se fit huguenot et dont il est parlé dans le récit des derniers moments d'Étienne de La Boëtie (voy. page 210).

2. Pierre, seigneur de La Brousse, né le 10 nov. 1535.

3. Jeanne, née le 17 oct. 1536, depuis femme du sieur de Lestonnac.

4. Léonor, ou Éléonore, née le 30 août 1552, mariée depuis au conseiller Camein.

5. Marie, née le 19 février 1554, mariée depuis à Cazelis.

6. Bertrand, né le 20 août 1560, depuis sieur de Mattecoulon. C'est celui qui accompagna Michel dans son voyage en Allemagne et en Italie.

Pour ce qui est de l'enfance et de la première éducation de Michel, il faut s'en référer aux *Essais*, livre I, ch. xxv. Il fut mis au collége de Guyenne à Bordeaux; puis, vers 1546, il alla faire ses études de droit, les uns disent à Toulouse, les autres disent à Paris, peut-être dans ces deux villes successivement.

A la fin de ses études, il entra dans la magistrature. Dans le courant de 1555 ou de 1556, Pierre Eyquem de Montaigne, membre de la cour des aides de Périgueux depuis l'institution de cette cour le 16 décembre 1554, céda sa place à son fils Michel. La cour des aides de Périgueux fut transférée à Bordeaux au mois de mai 1557. Michel de Montaigne suivit sa compagnie, qui, après quelques délais, obtint d'être incorporée dans le par-

lement de Bordeaux. Il y siégea jusqu'en 1570; au mois de juin de cette année, il résigna son office en faveur de Florimond de Raymond. Montaigne n'a consigné sur les *Éphémérides* aucune date relative à ses fonctions dans la magistrature.

On possède une quittance libellée en 1567, pour un quart des appointements qu'il touchoit en sa qualité de conseiller au parlement de Bordeaux : « Je, Michel Eyquem de Montaigne, conseillier du roy en sa court de parlement de Bourdeaulx, et auparavant en la court des generaux, confesse avoir eu et receu comptant... la somme de quatre vingt treize livres, quinze sols tournois... à moy ordonnee pour le payement de mes gaiges et à cause de mon dict office durant un quartier... et en ai quitté et quitte... par ces presentes signees de ma main... Le quatorziesme iour d'octobre, l'an mil cinq cens soixante sept. » Cette pièce est signée *Michel de Montaigne*.

Ses fonctions ne l'empêchoient pas de séjourner quelquefois à la cour de France. Il la suivit, au mois de septembre 1559, à Bar-le-Duc, où l'on présenta au roi François II un portrait du roi René peint par lui-même (*Essais*, II, 17). En 1560, il se trouva à Rouen pour la déclaration de la majorité de Charles IX (*Essais*, I, 30).

December 13. Page 364 verso.

L'an 1544, Françoëse de La Chassaigne, ma fame, naquit.

September 23. Page 278 verso.

L'an 1565, i'epousai Françoëse de La Chassaigne.

Il l'épousa, dit-il, « pour se conformer à l'usage plutôt que par inclination naturelle. » Cependant la lettre qu'il lui adresse (voy. page 232) témoigne qu'il fut bon mari. Il eut d'elle six filles.

Junius 18. Page 177 recto.

Ce iourd'hui, l'an 1568, mourut Pierre de Montaigne, mon pere, eagé de 72 ans 3 moës, après avoir eté lontams tourmanté d'une pierre à la vessie, et nous laissa 5 en-

fans masles et 3 filles. Il fut anterré à Montaigne au tumbeau de ses ancetres.

La mère de Montaigne, Antoinette de Louppes, mourut beaucoup plus tard, et bien après son fils, le 4 avril 1601. Montaigne n'en a guère rien dit. Il a beaucoup plus parlé de son père que de sa mère, de son ami que de sa femme. Les affections viriles paroissent avoir eu une plus grande place dans son cœur.

Pierre de Montaigne laissoit cinq enfants mâles; faut-il en conclure qu'un des fils aînés lui survécût un court espace de temps? Ou bien existoit-il un fils cadet autre que ceux énumérés plus haut et dont la naissance n'a pas été indiquée sur les *Éphémérides?* C'est un point qui n'est pas encore bien éclairci. Quoi qu'il en soit, Michel succéda aux titres et aux biens, et devint le chef de la famille. L'année qui suivit la mort de son père, Montaigne fit imprimer la traduction de la *Théologie naturelle* de Sebon, qu'il avoit faite pour lui.

Junius 28. Page 187 recto.

1570, naquit de Françoëse de La Chassaigne et de moë une fille que ma mere et mons^r^ le presidant de La Chassaigne, pere de ma fame, surnommarent Thoinette. C'est le premier enfant de mon mariage. Et mourut deus moës après.

September 9. Page 264 verso.

L'an 1571, sus les deues heures après midi, Françoëse de La Chassaigne, ma fame, s'accoucha, à Montaigne, de ma fille Leonor, deuxième enfant de notre mariage que Pierre Eyquem de Montaigne, s^r^ de Gauiac, mon oncle, et Leonor, ma seur, batisarent.

Cet enfant est le seul qui ait vécu. Montaigne eut encore quatre filles, nées le 5 juillet 1573, le 27 décembre 1574, le 16 mai 1577, le 21 février 1583; elles moururent toutes au bout de quelques semaines ou de quelques jours. Montaigne, dans les

Essais, dit en parlant de ses enfants : « I'en ai perdu en nourrice deux ou trois, sinon sans regret, au moins sans fascherie. »

October 28. Page 315 recto.

L'an 1571, suivant le comandemant du roy et la depeche que sa maiesté m'en avoet faicte, ie fu faict chevalier de l'ordre S. Michel, par les meins de Gaston de Foix, marquis de Trans, etc.

Voy., page 269, la dépêche de Charles IX. Henri III à son tour nomma Montaigne gentilhomme ordinaire de sa chambre, vers 1576.

En 1571 et 1572, il fit imprimer à Paris les opuscules d'Étienne de La Boëtie.

Maius 11. Page 138 verso.

L'an 1574, monsieur de Monpansier m'aïant despeché du camp de seint Hermine pour les affaires de deçà, et aïant de sa part à communiquer avec la cour du parlemant de Bourdeaus, elle me donna audiance en la chambre du conseil, assis au bureau et au dessus les ians du roy.

November 29. Page 348 verso.

1577, Henry de Bourbon, roy de Navarre, sans mon sceu et moi absant, me fit depecher à Leitoure lettres pas tantes de gentillhome de sa chambre.

En 1580, il fit imprimer à Bordeaux les deux premiers livres des *Essais*.

La même année, il partit en voyage. Il alla d'abord au siége de La Fère, siége dirigé par le maréchal de Matignon. Il s'y rendit spontanément, et sans office déterminé.

Augustus 6. Page 229 verso.

L'an 1580, mourut au siege de La Fere mons^r^ de

Gramont qui m'etoit fort amy, qui avoit eté frapé d'un coup de piece 4 iours auparavant, moi etant au d[t] siege.

Ce comte de Grammont étoit le mari de Diane de Louvigny, *la belle Corisande* d'Andoins. On transporta son corps à Soissons, et Montaigne l'y accompagna. Il prit ensuite son chemin par la Lorraine. Voy. le *Journal du voyage*.

Augustus 1. Page 226 verso.

1581, etant à Lucques, ie fus esleu maire de Bourdeaus en la place de monsieur le mareschal de Biron, et l'an 1583 fus continué.

November 26. Page 345 recto.

1581, le roy m'ecrivit de Paris qu'il avoit veue et trouvee tresagreable la nomination que la ville de Bourdeaus avoit faict de moi pour leur maire, et me comandoit de m'en venir à ma charge, estimant que ie fusse encores à Rome d'où i'etois deià parti.

Voy. la lettre de Henri III, p. 270.

November 30. Page 345 recto.

1581, i'arrivai en ma maison, de restur de un voïage que i'avois faict en Alemaigne et en Italie, auquel i'avai esté despuis le 22 iuin 1579 iusques au d[t] iour, auquel iour i'etoi l'annee pracedante arrivé à Rome.

En 1582, il se rendit à la cour pour y défendre les intérêts de la ville. (Voy. Darnalt, *Continuation de la Chronique Bordeloise*, fol. 56). Parmi les pièces qui appartiennent à l'histoire de son administration, il faut remarquer la remontrance adressée au roi de Navarre au mois de décembre 1583, relativement à la libre navigation de la Garonne, publiée par M. le docteur Payen (*Documents*, n° 1, 1847), et la remontrance adressée au roi de France

également en 1583, découverte par M. Detcheverry, archiviste de la mairie de Bordeaux, et publiée par M. Delpit dans le *Courrier de la Gironde* du 21 janvier 1856.

December 19. Page 370 verso.

Le roy de Navarre me vint voir à Montaigne où il n'avoit iamais esté, et y fut deus iours servi de mes ians sans aucun de ses officiers. Il n'y souffrit ny essai ny couvert,[1] et dormit dans mon lit. Il avoit aveq lui messieurs le prince de Condé, de Rohan, de Tureine, de Rieus, de Betune et son frere de La Boulaie. D'Esternay, de Haraucourt, de Montmartin, de Monttatere, Lesdiguiere, de Poe, de Blacon, de Lusignan, de Clervan, Savignac, Ruat, Sallebeuf, La Rocque, Laroche, de Rous, d'Aucourt, de Luns, Frontenac, de Fabas, de Vivans et son fils, La Burte, Forget, Bissouse, de Seint Seurin, d'Auberville, le lieutenant de la compagnie de monsieur le prince, son escuier, et environ dix autres seigneurs coucharent ceans, outre les valets de chambre, pages et soldats de sa garde. Environ autant alarent coucher aus villages. Au partir de ceans ie lui fis eslancer un cerf en ma foret, qui le promena 2 iours.

Henri de Navarre vint une seconde fois au château de Montaigne le 24 octobre 1587.

Pendant les années 1585 et suivantes, la peste, la guerre et mille diverses sortes de maux accoururentà lui à la file. Il en fait une vive peinture dans les *Essais*, livre III, chap. XII.

Julius 29. Page 220.

1587, le comte de Gurçon, le comte du Fleix et le

1. Ces mots désignent le cérémonial qu'il étoit d'usage d'observer à la table des rois, où les mets étoient goûtés et *essayés*, et le *couvert* mis sous cadenas.

chevalier, trois freres, mes bons s^rs et amis, de la maison de Foix, furent tués à Moncrabeau en Agenois en un combat fort aspre pour le service du roy de Navarre.

En 1588, il fit paroître, à Paris, la cinquième édition des *Essais*, augmentée du troisième livre et de nombreuses additions aux deux premiers livres. C'est à cette époque, pendant son séjour à Paris, qu'il entra en relations avec M^lle de Gournay, qu'il nomma sa fille d'alliance. (Voy. la notice ci-après.)

Julius 10. Page 201 recto.

1588, entre trois et quatre après midi, estant logé aus fausbours S. Germein à Paris, et malade d'une espece de goutte qui lors premierement m'avoit sesi il y avoit iustement trois iours, ie fus pris prisonier par les capitenes et peuple de Paris. C'estoit au temps que le roy en estoit mis hors par monsieur de Guise; fus mené en la Bastille et me fut signifié que c'estoit à la sollicitation du duc d'Elbeuf, et par droit de represailles, au lieu d'un sien parant, iantillhomme de Normandie, que le roy tenoit prisonier à Roan. La roine mere du roy avertie par M^r Pinard, secretere d'Estat, de mon enprisonemant, obtint de monsieur de Guise, qui estoit lors, de fortune, aveq elle, et du prevost des marchans vers lequel elle envoïa (monsieur de Villeroy, secretere d'Estat, s'en souignant aussi bien fort en ma faveur), que sur les huit heures du soir du mesme iour un maistre d'hostel de sa maiesté me vint faire mettre en liberté, moienant les rescrits du dict seigneur duc et du dict prevost adressans au Clerc,[1] capitene pour lors de la Bastille.

1. Bussy-le-Clerc, gouverneur de la Bastille, un des chefs de la faction des Seize.

Montaigne avoit une première fois rédigé cette note sous la date du 20; l'on peut recueillir dans cette première rédaction, qu'il a rayée, quelques traits qu'il n'a point conservés dans la seconde.

Julius 20. Page 211 recto.

1588, entre trois et quatre après midi, estant à Paris au lit à cause d'une dolur qui m'avoit pris au pied gauche trois iours d'avant, qui sera à l'advanture un'espece de goutte, et en eus lors le premier ressantimant, ie fus pris prisonier par les capitenes de ce peuple, lorsque mons^r^ de Guise y comandoit et en avoit chassé le roy; ie revenois de Roan où i'avois laissé sa magesté, et fus par eus mené à la Bastille sur mon cheval. La roine mere du roy en aiant esté avertie par le bruit du peuple, estant au conseil aveq le dict s^r^ de Guise, obtint de luy de me faire sortir aveq beaucoup d'instance; il en dona un comandemant par escrit adressant au Clerc qui lors comandoit à la Bastille, lequel comandemant fut porté au prevost des marchans, aiant besouin de sa confirmation. A huit heures de ce mesme iour un maistre d'hotel de la roine aporta les dicts mandemans et fus mis hors, d'une faveur inouïe. M^r^ de Villeroy, entre plusieurs autres, en eut beaucoup de souin. C'estoit la premiere prison que i'eusse cogneu. I'y fus mis, le duc d'Elbeuf me faisant prandre par droit de represailles pour un iantillhome de la Ligue pris à Roan.

Montaigne se rendit à Blois pendant l'assemblée des états. Estienne Pasquier, député aux états de Blois, rappelle dans ses *Lettres*, XVIII, 1, son entrevue avec Montaigne, et leurs promenades dans la cour du château. Mais les Mémoires de Jacques-Auguste de Thou *de Vita sua*, III, 9, nous révèlent bien mieux le rôle important dont Montaigne s'étoit quelquefois chargé : « Ante tumultum Parisiensem, et postea, Autrici et Rotomagi fuerat, in

aula et tunc Blesis erat Michael Montanus..... (*On voit qu'il avoit suivi la cour*)..... Quum vero de causis horum motuum dissereret, sic aiebat (nam se aliquando inter Navarrum Guisiumque, quum simul in aula essent, medium interposuerat) : Guisium amicitiam Navarri omni officio et sedulitate ambivisse; ab eo, quem amicum, quem placatum habere expetiverat, delusum et dissimulatione exclusum; quum se hostem, eumque infensissimum habere sentiret, ad extremum armorum remedium, ut se decusque familiæ tueretur, confugere necesse habuisse; hæc alienati animi inter eos initia in hoc belli incendium postremo exarsisse, cujus non alium exitum videat, quam alterutrius exitium, quum et Guisius, incolumi Navarro, de vita propria et suorum salute desperet, et Navarrus, superstite Guisio...; Navarrum nisi a suis deseri metueret, ultro ad sacra majorum paratum redire; et Guisium, si periculum absit, ab Augustana Confessione, cujus gustum aliquem sub Carolo cardinali patruo quondam habuerit, non abhorrere : ita, quum inter eos communicaret, utrumque sentire animadvertisse. »

Cet entretien, où Montaigne dévoile à de Thou les sentiments secrets du roi de Navarre et du duc de Guise, fait assez voir qu'il avoit obtenu leur confiance.

Decembre 23. Page 374 verso.

1588, Henry, duc de Guise, à la verité, des premiers homes de son eage, fut tué en la chambre du roy.

Montaigne s'en retourna en Guyenne et passa une partie de l'année 1589 dans la compagnie de Pierre Charron, son disciple et son imitateur. (Voy. la notice ci-après.)

Il a consigné sur les *Éphémérides* quelques événements domestiques appartenant aux années 1589 et 1590.

Februarius 21. Page 60 verso.

1589, M^r^ de Belcier, s^r^ de Bonaquet (sic), espousa ceans mad^lle^ de Sallebeuf. Ie les avois fiancé deus iour avant.

en presance de messrs de La Motegondrin pere et fils, de Monreal, de Blancastel et autres.

Aprilis 4. Page 99 recto.

1589, deceda au chateau de Turenne le baron de Savignac, d'une harquebusade à la teste qu'il avoit reçeu quatre iours auparavant au siege de la maison du Pechié, mon parant et ami, singulieremant familier de ceans, du quel la seur estoit nourrie par ma fame.

Julius 16. Page 206 recto.

1589. Le capitene Rous espousa ceans Mlle de Sersines.

Maius 27. Page 155 verso.

1590, un iour de dimanche, Leonor, ma fille unique, espousa François de La Tour en presance de Bertrand son pere et de moi et de ma fame ceans.

François de La Tour, Saintongeois, étoit né le 15 janvier 1559.

Junius 23. Page 182 verso.

1590, un sammedi à la pointe du iour, les chaus estant extremes, madame de La Tour, ma fille, partit de ceans pour estre conduite en son nouveau mesnage.

Cependant la couronne de France étoit échue au roi de Navarre après l'assassinat de Henri III, le 1er août 1589. Henri IV écrivit à Montaigne pour l'attirer auprès de lui. On a vu, dans la *Correspondance*, les deux lettres remarquables que le philosophe lui adressa.

Martius 31. Page 94 verso.

1591, nasquit à madame de La Tour, ma fille, son

premier enfant, fille babtisée par le sr de S. Michel, oncle de son mari, et par ma fame, qui la noma Françoise, à La Tour (sic).

Depuis l'édition faite en 1588, Montaigne ne délaissoit pas les *Essais*, il couvroit de notes et d'additions deux exemplaires de cette édition, dont on connoît la destinée. (Voy. l'*Avertissement de l'éditeur* en tête du premier volume.)

La colique néphrétique, la gravelle, qui le tourmentoient depuis longtemps, alloient s'aggravant toujours. Une personne de la famille a tracé sur les *Éphémérides de Beuther* la note suivante :

September 13. Page 268 verso.

Cete annee 1592, mourut Michel, segneur de Montaigne, agé de 59 ans et demy, à Montaigne; son cœur fut mis dans l'esglise St Michel, et Fransoise de La Chasagne, dame de Montaigne, sa vefve, fit porter son corps à Bourdeaus, et le fit enterrer an l'esglise des Fœuillens, où elle luy fit faire un tombaux eslevé, et acheta pour cela la fondation de l'esglise.

Estienne Pasquier nous a transmis le récit suivant des derniers moments de Michel de Montaigne : « Ne pensez pas que sa vie ait esté autre que le général de ses escrits. Il mourut en sa maison de Montaigne, où luy tomba une esquinancie sur la langue, de telle façon qu'il demeura trois jours entiers, plein d'entendement, sans pouvoir parler. Au moyen de quoy il estoit contraint d'avoir recours à sa plume pour faire entendre ses volontez. Et comme il sentit sa fin approcher, il pria, par un petit buletin, sa femme, de semondre quelques gentilshommes siens voisins, afin de prendre congé d'eux. Arrivez qu'ils furent, il fit dire la messe en sa chambre; et comme le prestre estoit sur l'eslévation du *corpus Domini*, ce pauvre gentilhomme s'eslance au moins mal qu'il peut, comme à corps perdu, sur son lict, les mains

joinctes : et en ce dernier acte rendit son esprit à Dieu ; qui fut un beau miroir de l'intérieur de son ame.[1] »

Montaigne étoit d'une taille au-dessous de la moyenne; il s'en plaint comme d'un inconvénient pour ceux qui remplissent les charges. Il n'étoit point d'ailleurs mécontent de sa mine, car c'est à lui qu'il pense lorsqu'il parle de « ce petit homme aux yeux pleins de douceur, au front large, au nez bien faict, à la barbe brune (à escorce de chastaigne), égale, épaisse, à la teste justement ronde, à l'oreille, à la bouche petites, au teint frais, au visage agréable, aux membres proportionnés, qui n'en est pas plus laid parce qu'il n'a pas six pieds. »

Françoise de La Chassaigne survécut longtemps à son mari. Éléonore, devenue veuve de François de La Tour, épousa, en 1601, Charles de Gamaches, vicomte de Raymond. Elle en eut, en 1610, une seconde fille nommée Marie de Gamaches. Françoise de La Tour épousa Honoré de Lur, fils du vicomte d'Uza, et mourut sans enfants. Marie de Gamaches épousa Louis de Lur de Saluce en 1627, et mourut en 1683, laissant trois filles. Nous ne poursuivrons pas plus loin la généalogie. Il subsista longtemps aussi des descendants de Raymond Eyquem, seigneur de Bussaguet, oncle de Montaigne.

L. M.

1. *Lettres*, XVIII, 1.

IV.

TOMBEAU ET ÉPITAPHES.

Montaigne fut enseveli à Bordeaux dans l'église d'une commanderie de saint Antoine, donnée aux Feuillants (c'est aujourd'hui celle du collége); et sa veuve, Françoise de La Chassaigne, lui fit ériger un tombeau. Ce tombeau, rétabli en 1803 par M. de Montaigne, un des descendants de la famille, est dans la première chapelle à gauche de l'autel. On lit, en entrant, sur une table de marbre noir :

JOS. MONTANUS.
MICH. MONTANI.
ABNEPOS. HOC.
MONUMENTUM.
RESTAURAVIT.
ANN. D.
M DCCC III.

La figure de Montaigne est couchée sur cette tombe en habit militaire, un lion à ses pieds. Les inscriptions qui couvrent le piédestal ont été publiées par Coste dans son édition de 1725. Les voici plus fidèlement transcrites. D'un côté se trouve cette épitaphe, d'une latinité savante, remplie d'archaïsmes, peut-être à dessein, mais d'ailleurs élégante et pure :

D. O. M. I. S.

MICHAELI. MONTANO. PETROCORENSI. PETRI. [illegible] F. GRIMUN
DI. N. REMUNDI. PRON. EQUITI. TORQUATO. CIVI. ROMANO. CIVITATIS.

BITURIGUM. VIVISCORUM. EX. MAJORI. VIRO. AD. NATURÆ. GLORIAM.
NATO. QUOIUS. MORUM. SUAVITUDO. INGENII. ACUMEN. EXTEM
PORALIS. FACUNDIA. ET. INCOMPARABILE. JUDICIUM. SUPRA. HUMANAM.
SORTEM. ÆSTIMATA. SUNT. QUI. AMICOS. USUS. REGES. MAXUMOS. ET. TERRÆ.
GALLIÆ. PRIMORES. VIROS. IPSOS. ETIAM. SEQUIORUM. PARTIUM. PRÆSTITES.
TAMENETSI. PATRIARUM. IPSE. LEGUM. ET. SACRORUM. AVITORUM. RETINENTI
SSIMUS. SINE. QUOIUSQUAM. OFFENSA. SINE. PALPO. AUT. PIPULO. UNIVERSIS.
POPULATIM. GRATUS. UTQUE. ANTIDHAC. SEMPER. ADVORSUS. OMNIS. DOLO
RUM. MINACIAS. MOENITAM. SAPIENTIAM. LABRIS. ET. LIBRIS. PROFESSUS. ITA.
IN. PROCINCTU. FATI. CUM. MORBO. PERTINACITER. INIMICO. DIUTIM. VA
LIDISSIME. CONLUCTATUS. TANDEM. DICTA. FACTIS. EXÆQUANDO. POLCRÆ.
VITÆ. POLCRAM. PAUSAM. CUM. DEO. VOLENTE. FECIT.

« A Michel de Montaigne, Périgourdin, fils de Pierre, petit-fils de Grimond, arrière-petit-fils de Rémond, chevalier de Saint-Michel, citoyen romain, ancien maire de la cité des Bituriges Vivisques, homme né pour être la gloire de la nature, et dont les mœurs douces, l'esprit fin, l'éloquence toujours prête et le jugement incomparable ont été jugés supérieurs à la condition humaine; qui eut pour amis les plus grands rois, les premiers personnages de France, et même les chefs des partis de l'erreur, bien que très-fidèlement attaché lui-même aux lois de sa patrie et à la religion de ses ancêtres. N'ayant jamais blessé personne, incapable de flatter ou d'injurier, il resta cher à tous indistinctement; et comme durant toute sa vie il avoit fait profession d'une sagesse à l'épreuve de toutes les menaces de la douleur, ainsi, arrivé au combat suprême, après avoir longtemps et courageusement lutté avec un mal qui le tourmenta sans relâche, mettant d'accord ses actions et ses préceptes, il termina, Dieu aidant, une belle vie par une belle fin. »

Du côté opposé, c'est-à-dire vers le mur, est cette inscription grecque en lettres onciales :

Ἠρίον ὅστις ἰδὼν, ἠδ' οὔνομα τοὔμὸν, ἐρωτᾷς,
Μῶν θάνε Μοντανός; παύεο θαμβοπαθεῖν.
Οὐκ ἐμὰ ταῦτα, δέμας, γένος εὐγενὲς, ὄλβος ἄνολβος,
Προστασίαι, δυνάμεις, παίγνια θνητὰ τύχης.
Οὐρανόθεν κατέβην, θεῖον φυτὸν, εἰς χθόνα Κελτῶν,

Οὐ σοφὸς Ἑλλήνων ὄγδοος, οὔτε τρίτος
Αὐσονίων· ἀλλ' εἷς πάντων ἀντάξιος ἄλλων,
Τῆς τε βαθεῖ σοφίης, ἄνθεσι τ' εὐεπίης.
Ὃς καὶ Χριστοσεβεῖ ξύνωσα διδάγματι σκέψιν
Τὴν Πυῤῥωνείην. Ἑλλάδα δ' εἶλε φθόνος,
Εἶλε καὶ Αὐσονίην· φθονερὴν δ' ἔριν αὐτὸς ἐπισχὼν,
Τάξιν ἐπ' Οὐρανίδων, πατρίδα μεῦ, ἀνέδην.

« Qui que tu sois qui, en voyant cette tombe et mon nom, demandes : Montaigne est-il donc mort? cesse de t'étonner. Corps, noblesse, félicité menteuse, dignités, crédit, jouets périssables de la fortune, rien de cela n'étoit mien. Rejeton divin, je suis descendu du ciel sur la terre des Celtes, non point huitième sage de la Grèce, ni troisième de l'Ausonie, mais unique, égalant à moi seul tous les autres, et par la profondeur de ma sagesse et par les charmes de mon langage, moi, qui, au dogme du Christ, alliai le scepticisme de Pyrrhon. La jalousie s'empara de la Grèce; elle s'empara de l'Ausonie; mais j'arrêtai moi-même cette rivalité jalouse en remontant vers ma patrie et reprenant mon rang au milieu des esprits célestes. »

Bernard de La Monnoye a donné en vers latins une foible traduction de cette épitaphe grecque :

Quiquis ades, nomenque rogas, lugere paratus
Montani audito nomine, parce metu.
Nil jacet hic nostri; nec enim titulosque, genusque,
Fasces, corpus, opes, nostra vocanda puto.
Gallorum ad terras superis demissus ab oris
Non alter cecidi Chilo, Catove novus;
Ast omnes æquans unus, quoscumque vetustas
Enumerat celebres corde vel ore sophos;
Solius addictus jurare in dogmata Christi,
Cetera Pyrrhonis pendere lance sciens.
Jam mihi de sophia Latium, jam Græcia certent :
Ad cœlum reducem lis nihil ista movet.

Au-dessous de l'inscription latine, à gauche et à droite de

l'écusson orné des armoiries et du heaume, on lit sur un marbre ovale :

VIXIT. ANN.
LIX. MENS. VII.
DIES XI. OBIIT
ANNO. SAL. CIↃ.
IↃ. VIIIC. IDIB.
SEPT.

FRANCISCA.
CHASSANEA
AD LUCTUM.
PERPETUOM.
HEU. RELICTA.
MARITO. DOLCIS
SIMO. UNIVIRA.
UNIUGO. ET. BENE.
MERENTI.
MŒRENS.
P. C.

« Il vécut 59 ans 7 mois et 11 jours;[1] il mourut en l'an de grâce 1592, aux ides de septembre. »

« Françoise de La Chassaigne, laissée en proie, hélas! à un deuil perpétuel, a érigé ce monument à la mémoire de ce mari regrettable et regretté. Il n'eut pas d'autre épouse : elle n'aura pas eu d'autre époux. »

M. Reinhold Dezeimeris a soutenu avec succès (*Recherches sur l'auteur des épitaphes de Montaigne*, 1861) que ces épitaphes sont l'œuvre de Jean de Saint-Martin (en latin *Sammarthanus*), avocat en parlement, auteur de plusieurs autres épitaphes du même temps et du même style.

1. Cinquante-neuf ans, six mois et treize jours, ou plutôt trois jours dix jours ayant été supprimés en 1582 par le pape Grégoire XIII.

V.

MADEMOISELLE DE GOURNAY

FILLE D'ALLIANCE DE MONTAIGNE.

Marie de Jars (car elle écrit ainsi, et non *le Jars*, comme Montaigne, II, 17), damoiselle de Gournay sur Aronde, née à Paris en 1566, morte dans la même ville en 1645, est assez connue, non par ses ouvrages, mais par le titre que lui donna l'auteur des *Essais*, par les anecdotes du *Ménagiana*, par l'article de Bayle, et ceux des autres dictionnaires historiques : je me contenterai donc de recueillir, parmi ses œuvres oubliées, quelques traits qui se rapportent ou à elle-même, ou à son *père d'alliance*.

Elle apprit le latin sans maître, « confrontant, dit-elle, des versions aux originaux » (*Apologie pour celle qui escrit*, page 508, édit. de 1634); elle avoue qu'elle ne sait pas le grec, pour lequel il paroît que cette méthode ne lui réussit pas. A dix-huit ans, elle lut les *Essais*. « On estoit prest à me donner de l'hellebore, lorsque, comme ils me furent fortuitement mis en main au sortir de l'enfance, ils me transsissoient d'admiration. » (Page 2 de sa préface des *Essais*, 1595). Elle profita bientôt du séjour de Montaigne à Paris, en 1588, pour quitter son château de Gournay, près de Compiègne, où elle vivoit retirée avec sa mère, et venir rendre hommage à l'auteur dont elle admiroit le livre. « La damoiselle de Jars, dit Pasquier (*Lettres*, XVIII, 1), laquelle appartient à plusieurs grandes et nobles familles de Paris, ne s'est proposé d'avoir jamais autre mary que son honneur, enrichi par la lecture de bons livres, et sur tous les autres, des *Essais* du seigneur de Montaigne; lequel faisant en l'an 1588 un

long sejour en la ville de Paris, elle le vint exprès visiter pour le cognoistre de face : mesmes que la damoiselle de Gournay, sa mere, et elle, le menerent en leur maison de Gournay, où il sejourna trois mois en deux ou trois voyages, avec tous les honnestes accueils que l'on pourroit souhaiter. »

En 1592, elle pleura sa mort comme celle d'un père. Montaigne, en mourant, avoit chargé son frère, le sieur de La Brousse, de lui faire ses derniers adieux (Préface de 1595). Juste Lipse lui adressa une lettre de consolation (*ad. Belg.*, 1, 15) : *Tuus pater jam est. Nuncio tibi, si nescis; renovo, si jam scis, periisse, quid dixi? abiisse a nobis magnum illum virum.... Rideat ille nos, si sciat dolere : quem opinor in ipsa morte hilarem eam suscepisse, et victorem etiam ejus, quum ab ipsa vinceretur.* Elle fit, en 1593, le voyage de Guienne, voyage, dit-elle (*Apologie*, page 522), « auquel la femme et la fille de mon second pere me convierent aprez son trespas, afin d'essayer à nous consoler ensemble par la presence et la parole, et prendre possession de la part que mutuellement il nous avoit donnee, à elles en moy, et à moy en elles. » Quelques vers adressés par elle au président d'Espagnet (*Œuvres*, page 812) nous apprennent qu'elle fit ce voyage avec le président et sa femme : ce n'étoit pas une vaine précaution dans ces temps de guerres civiles.

De retour à Paris, elle publia, en 1595, sa première édition des *Essais*, d'après l'exemplaire augmenté et corrigé que la veuve de Montaigne avoit remis entre ses mains.

Il semble que tout le reste de sa longue vie ait été consacré au souvenir et à l'imitation de celui dont elle avoit mérité l'estime. En vain la langue françoise fit d'immenses progrès sous ses yeux : elle en défendit les expressions surannées contre l'Académie naissante, dont elle se moque souvent ; elle ne cessa d'être fidèle au vieux langage des *Essais*. Combien dut-elle gémir quand les libraires acquéreurs de son édition de 1635 l'obligèrent, fort mal à propos, de toucher à ce texte vénérable et sacré pour elle! Tous ses écrits sont à peu près dans la même forme que ceux de Montaigne : ce sont de courts chapitres, où elle parle beaucoup d'elle-même. Elle fit encore plus d'honneur à son maître, en montrant une grande fermeté d'âme dans la mauvaise fortune : car on lui payoit assez mal la rente que lui faisoit la cour pour

l'indemniser des pertes de sa famille dans les dernières guerres.

Cependant il y a dans sa vie deux choses où l'on ne reconnoît guère l'élève de Montaigne. En 1610, elle prit la défense des jésuites, surtout du P. Cotton. Elle s'occupa aussi beaucoup d'alchimie, de pierre philosophale, et elle en fait l'aveu dans son *Apologie* (page 510); mais elle nie que ses dépenses aient jamais été aussi considérables qu'on le prétendoit. « Balourde calomnie! tu ne crains point à dire que j'ay mangé cinquante mille escus! » (page 522). Elle prouve fort bien qu'elle n'eut jamais une telle fortune; mais on peut croire que, si elle l'avoit eue, elle l'auroit dépensée; car elle n'a point du tout l'air de se repentir de ses vaines expériences: « Quelques-uns rient de ma longue patience en ce labeur. A tort certes, puisqu'on attend bien toute une année un espy, chose pourtant aussi molle et flexible que celles qui se manient en tel art sont rebelles et revesches. » Le raisonnement n'est pas très-fort; mais tels sont ceux des alchimistes, quand ils raisonnent.

Une des principales intentions de son *Apologie*, où elle semble imiter les confessions de Montaigne, est de se justifier d'être une *femme auteur*: « Parmi nostre vulgaire, dit-elle (page 507), on fagote à fantasie l'image des femmes lettrees; c'est à dire, on compose d'elles une fricassee d'extravagances et de chimeres, et dit on en general, et sans s'amuser aux exceptions, qu'elles sont jetees sur ce moule... Vrayement, puisqu'ils taillent en plein drap, sans autre esgard que de iapper en iappant, ils ont raison de trouver en ce subject leurs mesures complettes... » Elle se défend assez bien; mais de bons ouvrages la justifieroient mieux.

Elle dut moins sa réputation à ses écrits qu'à son amitié pour Montaigne. Juste Lipse, avec qui elle étoit en correspondance, le lui fait entendre (*Miscell.*, II, 59): *O mihi lucem, qua te propius norim! non enim dicam probius: adeo satis te nosse videor e pauculis scriptis, atque adeo vel sine scriptis. Ex uno judicio tuo, quod de viro illo magno fecisti, non ego de te judicem?* Un autre savant, Dominique Baudius, dans ses *Iambica*, lui disoit :

Montanus ille, cujus augustum viget
In ore famæ nomen, haud suo magis
Fulgore claret, quam tuis amoribus,
Patrima virgo, seculi ac morum decus...

c'étoit exagérer; mais le souvenir inévitable de Montaigne dans tous les éloges qu'on faisoit d'elle prouvoit assez que c'étoit à ce nom seul qu'elle devoit sa gloire.

J'ai comparé deux éditions que Mlle de Gournay a publiées de ses propres œuvres; l'une en 1626, 1 vol. in-8° de 1202 pages, Paris, chez Jean Libert, intitulée : *l'Ombre de la Damoiselle de Gournay*, avec cette épigraphe : « L'homme est l'ombre d'un songe, et son œuvre est son ombre. » L'autre, assez augmentée, parut en 1634, 1 vol. in-4° de 860 pages, chez Toussaint du Bray, avec ce titre : *Les Advis, ou les Presents de la Demoiselle de Gournay.* On cite une troisième édition in-4°, 1641.

Là se trouve le *Promenoir de M. de Montaigne*, publié à part dès 1594, et précédé d'une épître dédicatoire à Montaigne lui-même. C'est le triste et long récit d'une aventure d'amour, que l'auteur avoit racontée jadis à son père d'alliance, en se promenant avec lui. L'épître d'envoi, datée de *Gournay sur Ayronde*, 1589, se termine ainsi (page 451) : « Que ne puis je vous aller donner deux heures de ma lecture sur ce livret, pour vous garder un soir de travailler vostre ame à des occupations plus sérieuses?... Un page en aura la commission en ma place, qui presentera quand et quand mes baisemains à Mme et Mlle de Montaigne, ma mere et ma chere sœur, et à messieurs et mesdames vos freres et sœurs. Recevez, quant à vous, un milion de bons jours de vostre fille, aussi glorieuse de ce titre qu'elle la seroit d'estre mere des muses mesmes. »

Les autres ouvrages de Mlle de Gournay sont des morceaux de littérature ou de morale, des traductions, et quelques poésies fugitives. Cette collection, qui n'est pas sans intérêt pour l'histoire de notre langue, commence par un traité *sur l'Éducation des Enfants de France*, écrit vers 1601, où elle regrette que Montaigne ne soit plus là pour élever le fils d'Henri IV (page 16). En 1610, elle fait entendre des cris d'indignation et de douleur sur le meurtre de ce bon roi. Suivent des traités *de la Médisance, des fausses Dévotions, des Vertus vicieuses, des Grimaces mondaines, de la Vengeance, de la Témérité, de l'Égalité des hommes et des femmes;* quelques discussions critiques *sur le Langage françois, les Diminutifs, les Métaphores, les Rimes, la Poésie.* Un second livre renferme quelques morceaux assez foi-

blement traduits, en prose ou en vers, de Cicéron, Salluste, Tacite, Ovide, Virgile; et un recueil de poésies, plus foibles encore, sous ce titre bizarre : *Bouquet de Pinde, composé de fleurs diverses.* Elle le dédie à la fille de Montaigne, *Leonor dame de Montaigne, vicomtesse de Gamaches, sa sœur d'alliance.* Nous voyons par une note, qui se trouve déjà dans la première édition des œuvres complètes, que cette dame étoit morte avant 1626.

L'auteur n'a compris dans ce volume ni l'*Adieu de l'amy du roy pour la defense des PP. jésuites* (Lyon, 1610, in-8°); ni une traduction manuscrite de la Vie de Socrate par Diogène Laërce, dont elle fait mention à la page 331; ni sa Préface des *Essais* de 1595, qu'elle rétracta en 1598, comme un ouvrage « que l'aveuglement de son aage et d'une violente fievre d'ame luy laissa naguere eschapper des mains, » et qui fut cependant reproduite dans les *Essais* de 1625, in-4°; ni sa Préface de 1635, postérieure aux deux premières éditions de ses œuvres.

Dans la plupart de ses traités de morale, ou même de littérature, M^lle^ de Gournay emprunte les idées de Montaigne, elle pense, elle disserte, elle cite d'après lui; elle a quelquefois son indépendance, sa hardiesse, sa haine de l'hypocrisie et du mensonge. Pour le style, ce n'est le plus souvent qu'une pénible imitation de celui des *Essais*, et il déplaît en général par un singulier caractère d'affectation, de subtilité, de pédantisme, tout en offrant çà et là, dans la prose et même dans les vers, quelque heureuse originalité d'expression.

J. V. L.

Voyez une notice intéressante sur M^lle^ de Gournay dans *Précieux et Précieuses*, caractères et mœurs du XVII^e^ siècle, par Ch.-L. Livet, Paris, librairie académique Didier et C^ie^, 1860.

VI.

PIERRE CHARRON,

DISCIPLE DE MONTAIGNE.

Pierre Charron, théologal et chantre de l'église cathédrale de Condom, mort à Paris, sa patrie, le 16 novembre 1603. Sa devise étoit : *Paix et peu.* Il y joint celle de son ami. Mais le gentilhomme du château de Montaigne étoit un autre philosophe que le chantre de la cathédrale de Condom. Il ne dédie pas comme lui son ouvrage à « Monseigneur le duc d'Épernon, Pair et colonel d'infanterie de France; » il ne lui dit pas que « justement et très à propos ce livre de sagesse lui est dédié et consacré : car au sage la sagesse; que son nom mis ici au front est le vrai titre et sommaire de ce livre; que c'est une belle et douce harmonie que du modèle oculaire avec le discours verbal, de la practique avec la théorique. » Le duc d'Épernon, « cette idée vive, ce patron animé de la sagesse, » dut être bien étonné de toutes ces belles phrases.

La morale de Charron, ordinairement pure et judicieuse, comme celle de Montaigne, n'est pas toujours, malgré son stoïcisme, de la plus grande austérité. Selon lui (III, 41) « la meilleure recommandation de la continence est la difficulté; car au reste elle est sans action et sans fruit; c'est une privation, un non faire, peine sans profit : la stérilité est signifiée par la virginité. Je parle ici de la continence simple et seule en soi, qui est chose du tout stérile et inutile et à grand'peine louable, nos plus que le non gourmander, ivrogner; et non de la chrétienne,

qui a, pour être vertu, deux choses, propos délibéré de toujours la garder, et que ce soit pour Dieu. *Non hoc in virginibus prædicamus, quod sint virgines, sed quod Deo dicatæ.* » Un peu après cette citation de saint Augustin vient une réflexion très-comique, dont Charron est, je crois, le seul auteur, et que je ne me souviens pas d'avoir trouvée même dans le chapitre *des Vers de Virgile* : « L'expérience nous fait voir en plusieurs femmes, combien elles vendent cela cher à leurs maris; car délogeant le diable du lieu où elles voguent et établissent le point d'honneur comme en son trône, le font monter plus haut et paroître en la tête, pour faire croire qu'il n'est point ailleurs plus bas. » Il continue sérieusement : « Si toutefois cette flatterie du mot d'honneur sert à les rendre plus soigneuses de leur devoir, je le trouve bon. A quelque chose sert vanité. Aussi l'incontinence simple et seule en soi n'est pas des grandes fautes, non plus que les autres purement corporelles, et que la nature commet en ses actions par excès ou défaillance sans malice. Ce qui la décrie et rend tant dangereuse, c'est qu'elle n'est presque jamais seule, mais ordinairement accompagnée et suivie d'autres plus grandes fautes, infectée de méchantes et vilaines circonstances des personnes, lieux, temps prohibés, exercée par mauvais moyens, menteries, impostures, subornations, trahisons, outre la perte du temps, distractions de ses fonctions, d'où il advient, après, de grands scandales. »

Sans doute cette morale est facile : et remarquez qu'il n'y a point ici d'escobarderie, de direction d'intention, de restriction mentale, enfin de stratagème jésuitique; tout est clair, tout annonce la franchise, et, chose rare dans un disputeur de l'école, l'auteur écrit ce qu'il pense. Mais il cite saint Augustin.

Nouvelles preuves de l'indépendance de ses idées sur de plus hautes questions. *Sagesse*, liv. II, ch. 2, partie 1, paragraphe 2 : « Le sage jugera de tout; rien ne lui échappera qu'il ne mette sur le bureau et en la balance : c'est à faire aux profanes et aux bêtes se laisser mener comme des buffles. Je veux bien que l'on vive, l'on parle, l'on fasse comme les autres et le commun; mais non que l'on juge comme le commun, voire je veux que l'on juge le commun. Qu'aura le sage et sacré par-dessus le profane, s'il faut encore qu'il ait son esprit, sa principale et héroïque pièce,

esclave du commun? Le public et commun se doit contenter que l'on se conforme à lui en toutes les apparences : qu'a-t-il affaire de mon dedans, de mes pensées et jugements? Ils gouverneront tant qu'ils voudront ma main, ma langue, mais non pas mon esprit s'il leur plaît, il a un autre maître. Empêcher la liberté de l'esprit, l'on ne sauroit; le vouloir faire, c'est la plus grande tyrannie qui puisse être : le sage s'en gardera bien activement et passivement, se maintiendra en sa liberté, et ne troublera celle d'autrui. » Et même chapitre, paragraphe 6, section 3 : « Je dirai ici que j'ai fait graver sur la porte de ma petite maison que j'ai fait bâtir à Condom, l'an 1600, ce mot : *Je ne scay*. Mais ils veulent (les dogmatistes) que l'on se soumette souverainement et en dernier ressort à certains principes, qui est une injuste tyrannie. Je consens bien que l'on les emploje en tout jugement, et que l'on en fasse cas; mais que ce soit sans pouvoir regimber, je m'y oppose fort et ferme. Qui est celui au monde qui ait droit de commander et donner la loi au monde, s'assujettir les esprits, et donner des principes qui ne soient plus examinables, que l'on ne puisse plus nier ou douter, que Dieu seul, le souverain esprit et le vrai principe du monde, qui seul est à croire pour ce qu'il le dit? Tout autre est sujet à l'examen et à opposition, c'est foiblesse de s'y assujettir. Si l'on veut que je m'assujettisse aux principes, je dirai comme le curé à ses paroissiens en matière du temps, et comme un prince des nôtres aux secrétaires de ce siècle en fait de religion : Accordez-vous premièrement de ces principes, et puis je m'y soumettrai. Or y a il autant de doute et de dispute aux principes qu'aux conclusions, en la thèse qu'en l'hypothèse, dont y a tant de sectes entre eux. Si je me rends à l'une, j'offense toutes les autres. »

Qu'on ne croie pas qu'il attaque la foi : il démontre qu'il n'a pas ce dessein, et il termine par ces mots (*ibid.*, sect. 5) : « Jamais académicien ou pyrrhonien ne sera hérétique, ce sont choses opposites. L'on dira peut-être qu'il ne sera jamais aussi chrétien ni catholique, car aussi bien sera il neutre et sursoyant à l'un qu'à l'autre : c'est mal entendre ce qui a été dit; c'est qu'il n'y a point de surséance, ni lieu de juger, ni liberté, en ce qui est de Dieu. Il le faut laisser mettre et graver ce qu'il lui plaira, et non autre. »

Ne semble-t-il pas entendre un de ces philosophes qui, dans le dernier siècle, essayoient de couvrir sous les formes les plus adroites du langage la hardiesse de leurs pensées?

J. V. L.

Voyez dans les *Causeries du lundi* de M. Sainte-Beuve, tome complémentaire, 1856, une excellente étude sur Pierre Charron, dont nous transcrivons seulement les dernières lignes :

« Dès la seconde partie du XVII^e^ siècle, Charron n'étoit plus guère qu'un nom et on ne le lisoit qu'assez peu, j'imagine, bien que les Elzevirs en eussent multiplié les exemplaires dans les bibliothèques. Le dix-huitième siècle ne l'a pas ressuscité. Montaigne, de mieux en mieux lu et compris, et qui est autant un poëte qu'un philosophe, a dispensé de Charron, qui, à bien des égards, n'a fait autre chose que de donner une édition didactique des *Essais*, une table bien raisonnée des matières et qui n'avoit point ce qui fait vivre. Pourtant, par son jugement plein et sa ferme démarche d'esprit, pour son style sain, grave et scrupuleux, et qui eut même son éclat d'emprunt, il mérite estime et souvenir comme tout ancien précepteur qui a été utile en son temps; l'histoire littéraire lui doit de le placer toujours à la suite de Montaigne, comme à la suite de Pascal on met Nicole, — comme autrefois on mettoit à côté de La Rochefoucault M. Esprit, qu'on fait bien de ne plus y mettre. »

VII.

INSCRIPTIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DU CABINET D'ÉTUDE DE MONTAIGNE.

De tout temps, le château de Montaigne, en Périgord,[1] a reçu, comme on peut bien le supposer, de nombreux visiteurs. Parmi ceux qui ont rendu compte au public de leur excursion, il faut citer M. le docteur Bertrand de Saint-Germain, qui visita le château au mois de septembre 1848, et MM. le docteur E. Galy et L. Lapeyre, qui le visitèrent au mois de septembre 1861. M. le docteur Bertrand de Saint-Germain nous donnera un aperçu sommaire de l'aspect général du lieu et de la demeure avant les réparations dernières. Nous demanderons à MM. Galy et Lapeyre la liste la plus complète des sentences tracées sur les solives de la bibliothèque de Montaigne.

« En quittant, à Castillon, la route de Bordeaux à Bergerac pour prendre la direction du sud-est, on rencontre, après une heure de marche environ, des coteaux escarpés au sommet desquels est situé le petit village de Saint-Michel, dont l'église fait face à l'avenue du château de Montaigne.

« De cette avenue on n'aperçoit que les murs d'enceinte au-dessus desquels s'élèvent la toiture et les tourelles du château, et, vis-à-vis de soi, le portail extérieur dominé par une tour dont nous aurons beaucoup à parler. On a le jardin potager à

1. Ce château est actuellement la propriété de M. Magne, naguère ministre des finances.

droite, et sur la gauche, au niveau du château, un bois de chênes qui couvre le flanc de la montagne.

« Pour pénétrer dans la cour d'honneur, il faut franchir le portail, dont les doubles arceaux laissent entre eux un espace triangulaire protégé par cette tour que nous venons de signaler et par d'autres constructions adhérentes qui forment là une espèce de bastion.

« La cour est presque quadrilatérale. Le château en occupe un des côtés regardant au sud-est, et trois bâtiments adossés aux murs d'enceinte forment les trois autres côtés : ces bâtimens, dont toutes les ouvertures donnent sur la cour, renferment les écuries en face du château, et latéralement, les greniers, le cellier, et des logements pour les gens de service. Ces constructions ont le même caractère d'ancienneté que le château.

« Le portail et la tour qui le protége occupent l'angle méridional de la cour. Au nord-est est une autre tour, réduite aujourd'hui de moitié et correspondante à celle de l'entrée. On alloit de l'une à l'autre par une galerie étroite dont on voit encore les restes au niveau des murs d'enceinte; et comme Montaigne avoit choisi la tour du sud pour sa retraite, on a supposé que sa femme avoit un appartement dans la tour correspondante; mais les détails que nous donne Montaigne sur sa résidence et sur sa manière de vivre ne confirment point cette supposition, car il a soin de nous dire « qu'il a establi son gite dans la tour d'entree, » précisément « parce qu'elle est à l'escart, » et « qu'il espere s'en rendre la domination pure, et s'y soustraire à la communauté et coniugale et filiale et civile.[1] » Il y trouvoit un autre avantage, c'étoit de faire un peu d'exercice, étant obligé de traverser la cour pour s'y rendre ou pour aller rejoindre sa famille, qui occupoit le château.[2]

« Ce château domine, au nord-est, une large vallée, des collines et des plaines à perte de vue : sa principale façade est du côté de la cour, à l'aspect du midi: Il n'a rien de grandiose, mais il est d'un effet assez pittoresque. Comme presque tous les anciens châteaux, il a été bâti à plusieurs reprises, augmenté ou modifié

1. *Essais*, liv. III, ch. III.
2. *Essais*, liv. II, ch. XVII.

sans préoccupation de la régularité ou de la symétrie; ainsi les croisées ne sont pas sur le même plan, et des deux pavillons, à toiture aiguë, qui le terminent, l'un, celui du midi, est beaucoup plus élevé que l'autre et présente à l'angle extérieur une tourelle qui n'est pas reproduite du côté opposé. Ces deux pavillons sont séparés du corps central de l'habitation par deux tours d'inégale hauteur et de forme différente, l'une ronde, l'autre octogone. Les pavillons et les tours ont trois étages en y comprenant le rez-de-chaussée, selon la manière de compter de Montaigne, et la partie centrale n'en a que deux; encore ces étages sont-ils peu élevés et seulement à deux fenêtres.

« On le voit, ce n'étoit pas là une grande habitation, mais l'espace n'y manquoit pas, non plus que l'originalité et l'élégance, et Montaigne, en parlant de son goût pour les voyages, avoue que ses amis étoient en droit de lui dire : « Vostre maison « est elle pas en bel air et sain, suffisamment fournie, et capable « plus que suffisamment? la majesté royale y a logé plus d'une « fois en sa pompe.[1] »

« En effet, on montroit encore, il y a quelques années, la chambre royale. Depuis, elle a été divisée en plusieurs pièces; et l'intérieur du château a subi de si nombreuses transformations qu'aujourd'hui il ne nous offre presque plus rien d'intéressant.

« Il n'en est pas de même de la tour contiguë au portail où Montaigne avoit sa *librairie*, « qui étoit des belles entre les librairies de village,[2] » une chambre à coucher et sa chapelle. Ces lieux ont été respectés, ou plutôt abandonnés, et comme le temps est encore moins destructeur que les hommes, on s'y reconnoît à merveille en prenant pour guide les *Essais*.

« Chez moy, dit Montaigne,[3] ie me destourne un peu plus « souvent à ma librairie, d'où, tout d'une main, ie commande à « mon mesnage. Ie suis sur l'entree, et veois soubs moy mon « iardin, ma bassecourt, ma court, et dans la pluspart des « membres de ma maison... Elle (la librairie) est au troisiesme « estage d'une tour : le premier, c'est ma chapelle; le second,

1. *Essais*, liv. III, ch. IX. Voy. ci-dessus, p. 357.
2. *Essais*, liv. II, ch. XVII.
3. *Essais*, liv. III, ch. III.

« une chambre et sa suitte, où ie me couche souvent pour estre « seul.[1] » Au faîte de cette tour étoit « une fort grosse cloche » qui sonnoit l'*ave Maria à la diane* et *à la retraite*.[2] La toiture ayant été baissée, on a supprimé le beffroi.

« Une porte étroite, comprise dans l'espace triangulaire que laissent entre eux les deux arceaux du portail, donne accès dans la tour. Dès qu'on en a franchi le seuil, on trouve les premières marches de l'escalier en spirale qui conduit aux étages supérieurs, et à côté de l'escalier, la porte de la chapelle. Cette chapelle est une petite pièce ronde et voûtée qui ne reçoit le jour que par deux soupiraux, aussi est-elle humide et obscure. Une niche taillée dans l'épaisseur du mur servoit de maître-autel. On aperçoit sur les murailles des traces de peinture, et, à la naissance de la voûte, des écussons dont les armes sont effacées.

« Au-dessus de la chapelle est cette pièce où Montaigne couchoit. Elle est munie d'une large cheminée, et n'a que deux petites fenêtres auxquelles on s'élève par quatre degrés de pierre. Dans l'embrasure de celle qui regarde au midi est une niche peu profonde, mais de la hauteur d'un homme : il est difficile aujourd'hui d'en comprendre la destination. En face de cette fenêtre, on remarque une autre ouverture pratiquée dans le mur : on croiroit voir l'entrée d'un escalier dérobé, mais on reconnoît bientôt qu'il y avoit là une porte cachant une espèce de conduit qui communique avec la chapelle et d'où Montaigne pouvoit entendre les paroles du prêtre et suivre la messe sans quitter sa chambre.

« La chambre à coucher communique avec une autre pièce à feu, ayant une fenêtre sur la cour. Cette pièce, dont nous trouverons la répétition à l'étage supérieur, occupe la largeur du bâtiment adjacent à la tour : elle est en mauvais état et n'offre rien qui mérite d'être signalé.

« Au troisième étage est donc ce sanctuaire où Montaigne s'entretenoit avec les plus illustres morts de l'antiquité et mêloit à leurs doctes leçons ses profondes rêveries, ses fantaisies pi-

1. *Essais*, liv. III, ch. III.
2. *Essais*, liv. I, ch. XXII.

quantes et naïves. « La figure en est ronde, dit-il, et n'a de plat « que ce qu'il fault à ma table et à mon siege; et vient m'offrant « en se courbant, d'une veue, touts mes livres, rangez sur des « pulpitres à cinq degrez tout à l'environ. Elle a trois veues de « riche et libre prospect, et seize pas de vuide en diametre. En « hyver i'y suis moins continuellement, car ma maison est iuchee « sur un tertre, comme dit son nom, et n'a pas de piece plus « esventee que cette-cy, qui me plaist d'estre un peu penible et « à l'escart, tant pour le fruict de l'exercice, que pour reculer « de moy la presse. C'est là mon siege, i'essaye à m'en rendre la « domination pure. . . . Par tout ailleurs ie n'ay qu'une auto- « rité verbale, en essence, confuse. Miserable à mon gré, qui « n'a chez soy où estre à soy, où se faire particulierement la cour, « où se cacher![1] »

« Aujourd'hui les murs en sont entièrement nus, et c'est à peine si l'on y reconnoît la trace des rayons. Il y a, en effet, trois petites fenêtres, une au levant, qui domine l'ancienne basse-cour, et d'où l'on aperçoit la tour correspondante, les champs voisins, et par delà, un immense horizon, l'autre au midi, donnant sur le jardin potager et l'avenue, et la troisième, à l'aspect du couchant, au-dessus du portail.

« Cette pièce, comme toutes les autres, a un pavé de briques et un plafond à poutres et à solives saillantes. Ces solives sont couvertes d'inscriptions grecques et latines que Montaigne y avoit fait mettre. »

Voici le relevé de ces inscriptions, d'après MM. Galy et Lapeyre.[2]

I.

EXTREMA HOMINI SCIENTIA UT RES SUNT BONI CONSULERE, CÆTERA SECURUM.

« Pour l'homme, l'extrême science, c'est d'approuver les choses telles qu'elles sont, et, quant au reste, de l'envisager avec confiance. »

1. *Essais*, liv. III, ch. III.
2. *Montaigne chez lui*, Périgueux, J. Bounet, 1861.

2.

COGNOSCENDI STUDIUM HOMINI DEDIT DEUS EIUS TORQUENDI GRATIA.

Ecclesiastes, I. Traduction de Montaigne dans les *Essais* : « La curiosité de cognoistre les choses a esté donnee aux hommes pour fleau. »

3.

ΤΟΥΣ ΜΕΝ ΚΕΝΟΥΣ ΑΣΚΟΥΣ ΤΟ ΠΝΕΥΜΑ ΔΙΙΣΤΗΣΙ, ΤΟΥΣ ΔΕ ΑΝΟΗΤΟΥΣ ΑΝΘΡΩΠΟΥΣ ΤΟ ΟΙΗΜΑ.

J. Stobæi sententiæ, serm. XXII. « Le souffle enfle les outres vides, l'opinion enfle les hommes sans jugement. »

4.

OMNIUM QUÆ SUB SOLE SUNT FORTUNA ET LEX PAR EST.

Ecclesiastes, IX. Traduction de Montaigne dans les *Essais* : « Tout ce qui est soubs le ciel court une loy et une fortune pareilles. »

5.

ΟΥ ΜΑΛΛΟΝ ΟΥΤΩΣ ΕΧΕΙ Η ΕΚΕΙΝΩΣ Η ΟΥΔ'ΕΤΕΡΩΣ.

Sextus Empiricus, Hypotyposes, lib. I, c. XIX. Traduction de Montaigne dans les *Essais* : « Il n'est non plus ainsi qu'ainsi ou que ni l'un ni l'autre. »

6.

ORBIS MAGNÆ VEL PARVÆ, EARUM RERUM QUAS DEUS TAM MULTAS FECIT NOTITIA IN NOBIS EST.

Ecclesiasticus, XVIII. « Dieu a mis en nous l'idée des œuvres qu'il a multipliées sur la terre ou dans l'univers. »

7.

ΟΡΩ ΓΑΡ ΗΜΑΣ ΟΥΔΕΝ ΟΝΤΑΣ ΑΛΛΟ ΠΛΗΝ
ΕΙΔΩΛ' ΟΣΟΙ ΠΕΡ ΖΩΜΕΝ Η ΚΟΥΦΗΝ ΣΚΙΑΝ.

Stobæus, sermo XXII; Sophocle, *Ajax*. « Je vois, en effet, que nous ne sommes, tous tant que nous vivons, que des simulacres ou une ombre légère. »

8.

O MISERAS HOMINUM MENTES! O PECTORA CÆCA!
QUALIBUS IN TENEBRIS VITÆ, QUANTISQUE PERICLIS
DEGITUR HOC ÆVI QUODCUNQUE EST!

Lucretius, de rerum Natura, lib. II, vers. 14. « O foible esprit humain! ô cœurs aveugles! dans quelles ténèbres, parmi quels dangers vous usez en tout temps votre existence! »

9.

ΚΡΙΝΕΙ ΤΙΣ ΑΥΤΟΝ ΠΩΠΟΤ' ΑΝΘΡΩΠΟΝ ΜΕΓΑΝ
ΟΝ ΕΞΑΛΕΙΦΕΙ ΠΡΟΦΑΣΙΣ Η ΤΥΧΟΥΣ' ΟΛΟΝ.

Stobæus, sermo XXII, d'après Euripide. « Celui qui compte sur son élévation sera renversé par le premier accident venu. »

10.

..... OMNIA CUM CŒLO TERRAQUE MARIQUE
SUNT NIHIL AD SUMMAM SUMMAÏ TOTIUS.

Lucretius, de rerum Natura, VI, 678. « Tout, et le ciel et la terre et les eaux, ne sont rien auprès de l'immensité de l'univers. »

11.

VIDISTI HOMINEM SAPIENTEM SIBI VIDERI? MAGIS ILLO
SPEM HABEBIT INSIPIENS.

Prov. XXVI. Traduction de Le Maistre de Saci : « Avez-vous vu

un homme qui se croit sage? Espérez mieux de celui qui n'a point de sens. »

12.

Q.... NO.... QUOMODO.... ANIMA CONIUNGITUR
CORPOR....

Ecclesiastes, IX. Cette inscription pourroit être rétablie ainsi : *Quare ignoras quomodo anima conjungitur corpori, nescis opera Dei.* « Parce que tu ignores comment l'âme est unie au corps, tu ne connois pas l'œuvre de Dieu. »

13.

ΕΝΔΕΧΕΤΑΙ ΚΑΙ ΟΥΚ ΕΝΔΕΧΕΤΑΙ.

Sextus Emp., Hyp., lib. I, cap. XXI. « Cela peut se faire et cela ne se peut pas. »

14.

ΑΓΑΘΟΝ ΑΓΑΣΤΟΝ.

« Le beau et le bien, également dignes d'admiration. »

15.

ΚΕΡΑΜΟΣ ΑΝΘΡΩΠΟΣ.

« Homme, vase d'argile. »

16.

NOLITE ESSE PRUDENTES APUD VOS METIPSOS.

Ad Rom., XII. « Ne soyez point sages à vos propres yeux. »

16 *bis*.

L'inscription grecque suivante se lit parmi les lettres latines :

Η ΔΕΙΣΙΔΑΙΜΟΝΙΑ ΚΑΘΑΠΕΡ ΠΑΤΡΙ ΤΩ ΤΥΦΩ ΠΕΙΘΕΤΑΙ.

Stobæus, sermo XXII. « La superstition suit l'orgueil et lui obéit comme à son père. »

17.

ΟΥ ΓΑΡ ΕΑ ΦΡΟΝΕΕΙΝ Ο ΘΕΟΣ ΜΕΓΑ ΑΛΛΟΝ, Η ΕΑΥΤΟΝ.

Hérodote, liv. VII, ch. x. Voy. les *Essais*, tome II, page 171. « Car Dieu ne veut pas qu'un autre que lui s'enorgueillisse. »

17 *bis*.

Sous l'inscription grecque on distingue une inscription latine :

SUMMUM NEC METUAS DIEM, NEC OPTES.

Martial, X, 47. « Ne désirer ni craindre son dernier jour. »

18.

NESCIS HOMO HOC AN ILLUD MAGIS EXPEDIAT, AN ÆQUE UTRUMQUE.

Ecclesiastes, XI. « Homme, tu ne sais pas si ceci te convient plutôt que cela, ou si les deux ne te sont pas nécessaires. »

19.

HOMO SUM, HUMANI A ME NIHIL ALIENUM PUTO.

Térence, *Heautont.*, act. I^er^, sc. I^re^. « Je suis homme, et rien de ce qui touche l'homme ne me paroît indifférent. »

20.

NE PLUS SAPIAS QUAM NECESSE EST NE OBSTUPESCAS.

Ecclesiastes, VII. Traduction de Le Maistre de Saci : « Ne soyez

pas plus sage qu'il n'est nécessaire, de peur que vous n'en deveniez stupide. »

21.

SI QUIS EXISTIMAT SE ALIQUID SCIRE, NONDUM COGNOVIT QUOMODO OPORTET ILLUD SCIRE.

Cor., VIII. Traduction de Montaigne dans les *Essais* : « L'homme qui presume de son sçavoir ne sçait pas encores que c'est de sçavoir. »

22.

SI QUIS EXISTIMAT SE ALIQUID ESSE, CUM NIHIL SIT, IPSE SE SEDUCIT.

Ad Galat., VI. Traduction de Montaigne dans les *Essais* : « L'homme qui n'est rien, s'il pense estre quelque chose, se seduit soy mesme et se trompe. »

23.

NE PLUS SAPITE QUAM OPORTEAT, SED SAPITE AD SOBRIETATEM.

Rom., XII. Traduction de Montaigne dans les *Essais* : « Ne soyez pas plus sages qu'il ne faut, mais soyez sobrement sages. »

24.

ΚΑΙ ΤΟ ΜΕΝ ΟΥΝ ΣΑΦΕΣ ΟΥΤΙΣ ΑΝΗΡ ΙΔΕΝ, ΟΥΔΕ ΤΙΣ ΕΣΤΑΙ ΕΙΔΩΣ.

Xénophane, cité par Diogène Laërce. « Nul homme n'a su, nul homme ne saura rien de certain. »

25.

ΤΙΣ Δ' ΟΙΔΕΝ ΕΙ ΖΗΝ ΤΟΥΘ' Ο ΚΕΚΛΗΤΑΙ ΘΑΝΕΙΝ, ΤΟ ΖΗΝ ΔΕ ΘΝΗΣΚΕΙΝ ΕΣΤΙ.

Stobæus, sermo CXIX, d'après Euripide. Traduction de Mon-

taigne dans les *Essais :* « Euripide est en doute si la vie que nous vivons est vie, ou si c'est ce que nous appelons mort qui soit vie. »

26.

RES OMNES SUNT DIFFICILIORES QUAM UT EAS POSSIT HOMO CONSEQUI.

Ecclesiastes, I. « Tout ce que l'homme voit est d'une interprétation trop difficile pour qu'il puisse l'expliquer. »

27.

ΕΠΕΩΝ ΔΕ ΠΟΛΥΣ ΝΟΜΟΣ ΕΝΘΑ ΚΑΙ ΕΝΘΑ.

Iliade, chant XX, v. 249. Traduction de Montaigne dans les *Essais :* « Il y a prou de loy de parler partout et pour et contre. »

28.

HUMANUM GENUS EST AVIDUM NIMIS AURICULARUM.

Lucretius, de rerum Natura, lib. IV, v. 598. « Le genre humain est trop avide de fables. »

29.

QUANTUM EST IN REBUS INANE!

Perse, sat. I, v. 1. « Quelle inanité en toutes choses! »

30.

PER OMNIA VANITAS.

Ecclesiastes, I. « Partout vanité. »

31.

SERVARE....

Il ne reste que ce mot. On propose par conjecture cette citation de Lucain qu'on trouve dans les *Essais* :

. . . . Servare modum finemque tenere
Naturamque sequi.

Traduction de M^lle^ de Gournay : « Garder mesure, observer son but, suivre nature. »

32.

QUID SUPERBIS, TERRA ET CINIS?

Ecclesiasticus, x. Traduction de Montaigne dans les *Essais* : « Bourbe et cendre, qu'as tu à te glorifier? »

33.

VÆ QUI SAPIENTES ESTIS IN OCULIS VESTRIS!

Isa., v. Traduction de Le Maistre de Saci : « Malheur à vous qui êtes sages à vos propres yeux. »

34.

FRUERE IUCUNDE PRÆSENTIBUS, CÆTERA EXTRA TE.

Traduction de Montaigne dans les *Essais* : « Accepte en bonne part les choses presentes; le demourant est hors de ta cognoissance. »

35.

ΠΑΝΤΙ ΛΟΓΩ ΛΟΓΟΣ ΙΣΟΣ ΑΝΤΙΚΕΙΤΑΙ.

Sextus Empiricus, Hypotyp., lib. I. Traduction de Montaigne

dans les *Essais* : « Il n'y a nulle raison qui n'en aye une contraire, dit le plus sage parti des philosophes. »

36.

. . . . . NOSTRA VAGATUR
IN TENEBRIS, NEC CÆCA POTEST MENS CERNERE VERUM.

Michaelis Hospitalii epistolarum seu sermonum libri sex, Lugduni, 1592, p. 96. « Notre esprit erre dans les ténèbres aveugle, il ne peut apercevoir la vérité. »

37.

FECIT DEUS HOMINEM SIMILEM UMBRÆ DE QUA POST SOLIS OCCASUM QUIS JUDICABIT.

Ecclesiastes, VII. Traduction de Montaigne dans les *Essais* : « Dieu a fait l'homme semblable à l'ombre, de laquelle qui iugera, quand par l'eloignement de la lumiere elle sera esvanouïe? »

38.

SOLUM CERTUM NIHIL ESSE CERTI ET HOMINE NIHIL MISERIUS AUT SUPERBIUS.

Plinii, Hist. nat., lib. II, cap. VII. Traduction de Montaigne dans les *Essais* : « Il n'y a rien de certain que l'incertitude, et rien de plus miserable et plus fier que l'homme. » Voy. tome II, p. 438.

39.

EX TOT DEI OPERIBUS NIHILUM MAGIS CUIQUAM HOMINI INCOGNITUM QUAM VENTI VESTIGIUM.

Ecclesastes, XI. « Dans les œuvres de Dieu, l'homme se connoît à toutes choses comme à suivre la trace du vent.

40.

ΑΛΛΟΙΣΙΝ ΑΛΛΟΣ ΘΕΩΝ ΤΕ Κ' ΑΝΘΡΩΠΩΝ ΜΕΛΕΙ.

Euripide, *Hippolyte*, v. 104. « Parmi les dieux et parmi les hommes, chacun a ses soins et ses préférences. »

41.

ΕΦ' Ω ΦΡΟΝΕΙΣ ΜΕΓΙΣΤΟΝ ΑΠΟΛΕΙ ΤΟΥΤΟ ΣΕ
ΤΟ ΔΟΚΕΙΝ ΤΙΝΑ ΕΙΝΑΙ.

Stob. d'après Ménandre. « L'opinion que tu as de ton importance t'empêchera de passer pour quelqu'un aux yeux des autres. »

42.

ΤΑΡΑΣΣΕΙ ΤΟΥΣ ΑΝΘΡΩΠΟΥΣ ΟΥ ΤΑ ΠΡΑΓΜΑΤΑ, ΑΛΛΑ ΤΑ ΠΕΡΙ ΤΩΝ ΠΡΑΓΜΑΤΩΝ ΔΟΓΜΑΤΑ.

Epict., *Enchirid.*, c. X. Traduction de Montaigne dans les *Essais* : « Les hommes sont tourmentez par les opinions qu'ils ont des choses, non par les choses mesmes. »

43.

ΚΑΛΟΝ ΦΡΟΝΕΙΝ ΤΟΝ ΘΝΗΤΟΝ ΑΝΘΡΩΠΟΙΣ ΙΣΑ.

Stobée, *De Superbia*, d'après Sophocle. « L'homme élève sa pensée, mais il reste mortel. »

44.

QUID ÆTERNIS MINOREM CONSILIIS ANIMUM FATIGAS?

Horatii carm., lib. II, od. II. « A quoi bon charger son âme d'une ambition qu'elle ne sauroit porter. »

45.

JUDICIA DOMINI ABYSSUS MULTA.

Psalm. 35. *Judicia tua abyssus multa,* dit le texte biblique. « Vos nombreux jugements, Seigneur, sont profonds comme un abîme. »

46.

ΟΥΔΕΝ ΟΡΙΖΩ.

Sext. Emp., Hyp., lib. I, cap. XXII et XXXIII. « Je n'établis rien. »

47. 48. 49.

ΟΥ ΚΑΤΑΛΑΜΒΑΝΩ. ΕΠΕΧΩ. ΣΚΕΠΤΟΜΑΙ.

« Je ne comprends pas. » « Je m'arrête. » « J'examine. »
Sext. Emp. Hyp., lib. I, cap. XXVI.

50.

MORE DUCE ET SENSU.

« Guidé par la coutume et par le témoignage des sens. »

51.

IUDICIO ALTERNANTE.

« Dans les alternatives du jugement. »

52.

ΑΚΑΤΑΛΗΠΤΩ.

« Je ne puis comprendre. »

53.

ΟΥΔΕΝ ΜΑΛΛΟΝ.

« Pas davantage. »

54.

ΑΡΡΕΠΩΣ.

« Sans pencher d'aucun côté. » Allusion à la devise d'une balance adoptée par Montaigne. Voy. *Essais*, tome II, page 300.

Telle est la longue liste des sentences qui se distinguent encore sur les solives de la bibliothèque de Montaigne et qui présentent comme un formulaire de la philosophie pyrrhonienne. Passons maintenant dans le cabinet d'étude. M. le docteur Bertrand de Saint-Germain le décrivoit ainsi en 1848 :

« Ses murs portent encore l'empreinte de peintures à fresque qui n'étoient pas sans mérite, si on en juge par quelques figures assez bien conservées. Au-dessus de la porte est un médaillon où se trouvent représentés un vaisseau battu par la tempête, et, sur le rivage de la mer, un malheureux échappé du naufrage, venant offrir aux dieux ses actions de grâces vers un petit temple circulaire qui domine les flots en courroux. Cette allégorie nous dit assez combien Montaigne s'estimoit heureux d'avoir trouvé dans la retraite un port contre les agitations et les dangers de la vie publique. Sur le manteau de la cheminée, on reconnoît ce sujet, si souvent traité : Cimon nourri dans sa prison par sa fille Péro. Au-dessus de ce petit tableau est une scène de la vie des champs.

« La fenêtre, ouverte sur la cour d'honneur, laisse voir les coteaux et les vallons du Périgord, qui se prolongent au loin avec mille accidents de terrain et de lumière.

« Entre cette fenêtre et la cheminée, sur le mur opposé à la porte, est une femme nue, une Vénus, dans l'attitude du repos, ayant le corps à demi soulevé et appuyé sur le coude, comme si elle regardoit quelqu'un venir à elle. Les traits du visage et surtout la physionomie en sont peu distincts, mais les princi-

paux linéaments du corps sont extrêmement gracieux. Le reste de la composition manque; elle représentoit, suivant d'anciennes relations, Vénus surprise avec Mars par Vulcain. »

Au-dessus est la plus célèbre, la plus personnelle de toutes les inscriptions qui gardent la trace du séjour de Montaigne :

« *Anno Christi* (*M. D. LXXI*), *Æt.* 38, *pridie calend. Mart., die suo natali, Mich... Mont... servitii aulici et munerum publicorum jamdudum pertæsus, se integrum in doctarum virginum sinus recepit, ubi, quietus et omnium securus, quantillum id tandem superabit decursi multa jam plus parte spatii, si modo jam fata duint, exigat : istas sedes et dulces latebras avitasque libertati suæ tranquillitatique et otio consecravit.* »

« L'an du salut 1571, à l'âge de trente-huit ans, la veille des calendes de mars (dernier février), jour anniversaire de sa naissance, Michel de Montaigne, ennuyé depuis longtemps de l'esclavage des cours et des emplois publics, se réfugia tout entier dans le sein des doctes vierges, afin d'y passer, si les destins le permettent, calme et exempt de toute inquiétude, ce qui lui restera d'une existence déjà en grande partie écoulée : il consacra cet asile et ces douces retraites paternelles à sa liberté, à sa tranquillité et à son repos. »

VIII.

Quelques éditeurs ont inséré à la suite des *Essais* les « Avis donnés par Catherine de Médicis à Charles IX, » à la fin desquels on lit ces mots : « Ne trouverez mauvais que ie l'aye faict escrire à Montaigne, car c'est afin que le puissiez mieux lire. » Il est constant et établi aujourd'hui que le Montaigne dont il s'agit en cet endroit-là (François Montaigne) n'a rien de commun avec l'auteur des *Essais*.

L. M.

FIN DES PIÈCES ADDITIONNELLES.

ÉTIENNE DE LA BOËTIE

LA

SERVITUDE VOLONTAIRE

OU

LE CONTR'UN

ÉTIENNE DE LA BOËTIE

Étienne de La Boëtie[1] est à jamais associé à son ami dans la mémoire des hommes. Michel de Montaigne, étant en Italie, dix-huit ans après la mort de La Boëtie, écrit sur son journal de voyage : « Ie tombai en un pensement si penible de M. de La Boëtie, et y fus si longtemps sans me raviser que cela me fit grand mal... » On ne sépare plus ceux qui ont été si étroitement attachés l'un à l'autre, et il est passé en usage d'imprimer, à la suite des *Essais*, le principal ouvrage de La Boëtie, le discours sur *la Servitude volontaire*.

Étienne de La Boëtie n'a point de biographie, à proprement parler. Ce qu'il importe de savoir de sa courte existence a été recueilli par M. le docteur Payen dans la Notice qu'il a consacrée à cet ami de Montaigne. La Boëtie naquit à Sarlat, en Périgord, le 1er novembre 1530; son père, qu'il perdit de bonne heure, se qualifioit « licencié en droit, seigneur de la Mothe-lez-Sarlat, et lieutenant par autorité royale en la sénéchaussée de Périgord au siége de Sarlat et bailliage de Domme. » Élevé au collége de Bordeaux, La Boëtie montra une précocité de talent remarquable. Montaigne assure que c'est à l'âge de seize ans[2] qu'il composa le discours qui est généralement considéré comme une des plus importantes manifestations de l'esprit politique au XVIe siècle. Mais, malgré l'assertion de son ami qui ne l'avoit pas connu si

1. Le *t* se prononce dur, comme dans *amitié*.

2. Dans les premières éditions, Montaigne a mis *dix-huit*, mais ensuite il a rayé *dix-huit* et écrit *seze*, de sa propre main.

jeune, on a supposé qu'il pourroit bien l'avoir écrit deux ou trois ans plus tard, sous le coup de l'indignation que causèrent les sanglantes exécutions faites à Bordeaux, à la fin de l'an 1548, au nom de l'autorité royale, par le connétable Anne de Montmorency; et, quoi que l'on veuille dire, il est certain que la critique ne renoncera pas aisément à demander à ces événements la date de l'œuvre.[1]

En 1552, n'ayant pas encore vingt-deux ans, La Boëtie fut nommé conseiller au parlement de Bordeaux, et le 17 mai 1553, la condition d'âge étant remplie, il prêta serment. Il épousa Marguerite de Carle, veuve d'un seigneur d'Arsac, duquel elle avoit deux enfants. Montaigne devint, à partir de 1557, le collègue de La Boëtie; il forma avec lui une sorte de fraternité à la mode antique, qui malheureusement ne fut pas de longue durée. La Boëtie mourut le 18 août 1563, à l'âge de trente-deux ans et neuf mois.

Le discours de *la Servitude volontaire*, quelle que soit l'époque exacte où son auteur l'écrivit, fut très-répandu dès sa naissance : il fit sensation, comme on diroit à présent. On le colporta manuscrit, et c'est du public qu'il reçut son second titre : *le Contr' un*. Il ne fut imprimé que treize ans après la mort de son auteur; Simon Goulart le fit entrer dans les *Mémoires de l'Estat de France sous Charles IX*, qui eurent trois éditions de 1576 à 1578. L'ouvrage tomba ensuite dans l'oubli jusqu'à ce que, cent cinquante ans plus tard, le commentateur de Montaigne, Coste, lui donna place dans ses éditions; coutume à laquelle on est, depuis lors, resté presque toujours fidèle.

Un manuscrit de *la Servitude volontaire* ayant appartenu à Henri de Mesmes,[2] qui avoit entrepris une réfutation de ce discours, existe à la Bibliothèque impériale. C'est à l'aide de ce manuscrit que M. le docteur Payen a établi le texte de l'édition qu'il a donnée chez Firmin Didot en 1853. Nous en avons profité également, sans toutefois en suivre l'orthographe, qui différeroit trop de celle adoptée pour les *Essais*.

L. M.

1. Voy. *la Satire en France au* XVIe *siècle*, par C. Lenient, liv. III, ch. II.
2. Voy. sur ce personnage page 219, note 2.

LA
SERVITUDE VOLONTAIRE
OU
LE CONTR'UN

D'avoir plusieurs seigneurs aulcun bien ie n'y veoy :
Qu'un, sans plus, soit le maistre, et qu'un seul soit le roy ;[1]

ce disoit Ulysse en Homere, parlant en public. S'il n'eust rien plus dict, sinon

D'avoir plusieurs seigneurs aulcun bien ie n'y veoy,

c'estoit tant bien dict que rien plus : mais, au lieu que, pour le raisonner, il falloit dire que la domination de plusieurs ne pouvoit estre bonne, puis que la puissance d'un seul, deslors qu'il prend ce tiltre de maistre, est dure et desraisonnable, il est allé adiouster, tout au rebours,

Qu'un, sans plus, soit le maistre, et qu'un seul soit le roy.

Il en fauldroit, d'adventure, excuser Ulysse, auquel possible lors estoit besoing d'user de ce langage, pour appai-

1. Οὐκ ἀγαθὸν πολυκοιρανίη· εἷς κοίρανος ἔστω,
Εἷς βασιλεύς.
HOMÈRE, *Iliad.*, II, 204.

ser la revolte de l'armee; conformant, ie crois, son propos plus au temps, qu'à la verité. Mais, à parler à bon escient, c'est un extreme malheur d'estre subiect à un maistre, duquel on ne se peult iamais asseurer qu'il soit bon, puis qu'il est tousiours en sa puissance d'estre mauvais quand il vouldra : et d'avoir plusieurs maistres, c'est, autant qu'on en a, autant de fois estre extremement malheureux. Si ne veulx ie pas, pour cette heure, debattre cette question tant pourmenee, « Si les aultres façons de republicques sont meilleures que la monarchie : » encores vouldrois ie sçavoir, avant que mettre en doubte quel reng la monarchie doibt avoir entre les republicques, si elle y en doibt avoir aulcun, pource qu'il est malaysé de croire qu'il y ait rien de public en ce gouvernement, où tout est à un. Mais cette question est reservee pour un aultre temps, et demanderoit bien son traicté à part, ou plustost ameneroit quand et soy toutes les disputes politiques.

Pour ce coup, ie ne vouldrois sinon entendre, Comme il se peult faire, que tant d'hommes, tant de bourgs, tant de villes, tant de nations, endurent quelquesfois un tyran seul, qui n'a puissance que celle qu'ils luy donnent; qui n'a pouvoir de leur nuire, sinon tant qu'ils ont vouloir de l'endurer; qui ne sçauroit leur faire mal aulcun, sinon lors qu'ils ayment mieulx le souffrir que luy contredire.[1] Grand' chose, certes, et toutesfois si commune, qu'il s'en fault de tant plus douloir, et moins s'esbahir, veoir un million d'hommes servir miserablement, ayants le col soubs le ioug, non pas contraincts par une plus grande

1. « Ce mot de Plutarque (*de la Mauvaise honte*, ch. VII), Que les habitants d'Asie servoient à un seul, pour ne sçavoir prononcer une seule syllabe, qui est, NON, donna peut estre la matiere et l'occasion à LA BOËTIE de sa SERVITUDE VOLONTAIRE. » (*Essais* de Montaigne, I, 25.)

force, mais aulcunement (ce semble) enchantez et charmez par le nom seul d'UN, duquel ils ne doibvent ny craindre la puissance, puisqu'il est seul, ny aymer les qualitez, puisqu'il est, en leur endroict,[1] inhumain et sauvage. La foiblesse d'entre nous hommes est telle : qu'il fault souvent que nous obeïssions à la force; il est besoing de temporiser; nous ne pouvons pas tousiours estre les plus forts. Doncques, si une nation est contraincte par la force de la guerre de servir à un, comme la cité d'Athenes aux trente tyrans, il ne se fault pas esbahir qu'elle serve, mais se plaindre de l'accident; ou plustost ne s'esbahir, ny ne s'en plaindre, mais porter le mal patiemment, et se reserver à l'advenir à meilleure fortune.

Nostre nature est ainsi, que les communs debvoirs de l'amitié emportent une bonne partie du cours de nostre vie : il est raisonnable d'aymer la vertu, d'estimer les beaux faicts, de recognoistre le bien d'où on l'a receu, et diminuer souvent de nostre ayse, pour augmenter l'honneur et advantage de celuy qu'on ayme, et qui le merite : Ainsi doncques si les habitants d'un païs ont trouvé quelque grand personnage qui leur ayt montré par espreuve une grande preveoyance pour les garder, une grande hardiesse pour les deffendre, un grand soing pour les gouverner; si, de là en avant, ils s'apprivoisent de luy obeïr, et s'en fier tant que de luy donner quelques advantages, ie ne sçais si ce seroit sagesse; de tant qu'on l'oste de là où il faisoit bien, pour l'advancer en lieu où il pourra mal faire : mais certes si ne pourroit il faillir[2] d'y avoir de la bonté, de ne craindre point mal de celuy duquel on n'a receu que bien.

1. A leur égard.
2. Du moins ne pourroit-il manquer, etc.

Mais, ô bon Dieu! que peult estre cela? comment dirons nous que cela s'appelle? quel malheur est cettuy là? quel vice? ou plustost, quel malheureux vice? veoir un nombre infiny de personnes, non pas obeïr, mais servir; non pas estre gouvernez, mais tyrannisez; n'ayants ny biens, ny parents, femmes ny enfants, ny leur vie mesme, qui soit à eulx! souffrir les pilleries, les paillardises, les cruautez, non pas d'une armee, non pas d'un camp barbare contre lequel il fauldroit despendre son sang et sa vie devant; mais d'un seul! non pas d'un Hercules, ny d'un Samson; mais d'un seul hommeau,[1] et le plus souvent le plus lasche et femelin de la nation; non pas accoustumé à la pouldre des battailles, mais encores à grand' peine au sable des tournois; non pas qui puisse par force commander aux hommes, mais tout empesché de servir vilement à la moindre femmelette! Appellerons nous cela lascheté? dirons nous que ceulx qui servent soyent couards et recreus? Si deux, si trois, si quatre ne se deffendent d'un, cela est estrange, mais toutesfois possible; bien pourra l'on dire lors, à bon droict, que c'est faulte de cœur: Mais si cent, si mille endurent d'un seul, ne dira l'on pas qu'ils ne veulent point, non qu'ils n'osent pas se prendre à luy, et que c'est non couardise, mais plustost mespris et desdaing? Si l'on veoid, non pas cent, non pas mille hommes, mais cent païs, mille villes, un million d'hommes, n'assaillir pas un seul, duquel le mieulx traité de touts en receoit ce mal d'estre serf et esclave; comment pourrons nous nommer cela? est ce lascheté?

Or, il y a en touts vices naturellement quelque borne, oultre laquelle ils ne peuvent passer: deux peuvent craindre

1. *Hommeau*, petit homme. (Cotgrave, dans son *Dictionnaire françois et anglois.*) On trouve *hommet* et *hommelet* dans Nicot. (C.)

un, et possible dix; mais mille, mais un million, mais mille villes, si elles ne se deffendent d'un, ce n'est pas couardise, elle ne va point iusques là; non plus que la vaillance ne s'estend pas qu'un seul eschelle une forteresse, qu'il assaille une armee, qu'il conquiere un royaume. Doncques quel monstre de vice est cecy, qui ne merite pas encore le tiltre de couardise, qui ne treuve point de nom assez vilain, que nature desadvoue avoir faict, et la langue refuse de nommer?

Qu'on mette d'un costé cinquante mille hommes en armes, d'un aultre, autant; qu'on les renge en battaille; qu'ils viennent à se ioindre, les uns libres combattants pour leur franchise, les aultres pour la leur oster : auxquels promettra l'on par coniecture la victoire? lesquels pensera l'on qui plus gaillardement iront au combat, ou ceulx qui esperent pour guerdon[1] de leur peine l'entretenement de leur liberté, ou ceulx qui ne peuvent attendre aultre loyer des coups qu'ils donnent ou qu'ils receoivent, que la servitude d'aultruy? Les uns ont tousiours devant les yeulx le bonheur de leur vie passee, l'attente de pareil ayse à l'advenir; il ne leur souvient pas tant de ce qu'ils endurent ce peu de temps que dure une battaille, comme de ce qu'il leur conviendra à iamais endurer à eux, à leurs enfants et à toute la posterité : Les aultres n'ont rien qui les enhardisse, qu'une petite poincte de convoitise qui se rebousche soubdain contre le dangier, et qui ne peult estre si ardente qu'elle ne se doibve, ce semble, esteindre de la moindre goutte de sang qui sorte de leurs playes. Aux battailles tant renommees de Miltiade, de Leonide, de Themistocles, qui ont esté données deux mille ans y a, et

1. *Guerdon*, loyer, récompense. (Nicot. — C.)

vivent encores auiourd'huy aussi fresches en la memoire des livres et des hommes, comme si c'eust esté l'aultre hier qu'elles feurent donnees en Grece, pour le bien des Grecs et pour l'exemple de tout le monde; qu'est ce qu'on pense qui donna à si petit nombre de gents, comme estoient les Grecs, non le pouvoir, mais le cœur de soubstenir la force de tant de navires, que la mer mesme en estoit chargee; de desfaire tant de nations, qui estoient en si grand nombre que l'esquadron des Grecs n'eust pas fourny, s'il eust fallu, des capitaines aux armees des ennemis? sinon qu'il semble qu'à ces glorieux iours là ce n'estoit pas tant la battaille des Grecs contre les Perses, comme la victoire de la liberté sur la domination, et de la franchise sur la convoitise.

C'est chose estrange d'ouïr parler de la vaillance que la liberté met dans le cœur de ceulx qui la deffendent : mais ce qui se faict en touts païs, par touts les hommes, touts les iours, qu'un homme mastine cent mille, et les prive de leur liberté, qui le croiroit, s'il ne faisoit que l'ouïr dire, et non le veoir? et, s'il ne se faisoit qu'en païs estranges et loingtaines terres, et qu'on le dist: qui ne penseroit que cela feust plustost feinct et controuvé, que non pas veritable? Encores ce seul tyran, il n'est pas besoing de le combattre, il n'est pas besoing de le desfaire; il est de soy mesme desfaict, mais que[1] le païs ne consente à sa servitude : il ne fault pas luy oster rien, mais ne luy donner rien: il n'est point besoing que le païs se mette en peine de faire rien pour soy, pourveu qu'il ne face rien contre soy. Ce sont doncques les peuples mesmes qui se

1. *Pourvu que.* « Un homme sage, dit Philippe de Commines (liv. I, ch. XII), sert bien en une compaignie de princes, *mais qu'*on le veuille croire, et ne se pourroit trop acheter. » (C.)

laissent, ou plustost se font gourmander, puisqu'en cessant de servir ils en seroient quites; c'est le peuple qui s'asservit; qui se coupe la gorge; qui, ayant le chois ou d'estre serf, ou d'estre libre, quite sa franchise, et prend le ioug; qui consent à son mal, ou plustost le pourchasse. S'il luy coustoit quelque chose à recouvrer sa liberté, ie ne l'en presserois point, combien que ce soit ce que l'homme doibt avoir plus cher que de se remettre en son droict naturel, et, par maniere de dire, de beste revenir homme; mais encores ie ne desire pas en luy si grande hardiesse : ie luy permets qu'il ayme mieulx une ie ne sçais quelle seureté de vivre miserablement, qu'une doubteuse esperance de vivre à son ayse. Quoy? si pour avoir liberté, il ne fault que la desirer; s'il n'est besoing que d'un simple vouloir, se trouvera il nation au monde qui l'estime trop cher, la pouvant gaigner d'un seul souhait? et qui plaigne sa volonté à recouvrer le bien lequel on debvroit racheter au prix de son sang, et lequel perdu, touts les gens d'honneur doibvent estimer la vie desplaisante, et la mort salutaire? Certes, comme le feu d'une petite estincelle devient grand et tousiours se renforce; et plus il treuve de bois, et plus il est prest d'en brusler; et, sans qu'on y mette de l'eau pour l'esteindre, seulement en n'y mettant plus de bois, n'ayant plus que consommer, il se consomme soy mesme, et devient sans force aulcune et n'est plus feu : pareillement les tyrans, plus ils pillent, plus ils exigent, plus ils ruynent et destruisent, plus on leur baille, plus on les sert; de tant plus ils se fortifient, et deviennent tousiours plus forts et plus frez pour aneantir et destruire tout; et si on ne leur baille rien, si on ne leur obeït point, sans combattre, sans frapper, ils demeurent nuds et desfaicts, et ne sont plus rien, sinon que, comme la racine

n'ayant plus d'humeur ou aliment, la branche devient seiche et morte.

Les hardis, pour acquerir le bien qu'ils demandent, ne craignent point le dangier; les advisez ne refusent point la peine : les lasches et engourdis ne sçavent ny endurer le mal, ny recouvrer le bien; ils s'arrestent en cela de le souhaiter; et la vertu d'y pretendre leur est ostee par leur lascheté; le desir de l'avoir leur demeure par la nature. Ce desir, cette volonté, est commune aux sages et aux indiscrets, aux courageux et aux couards, pour souhaiter toutes choses qui, estant acquises, les rendroient heureux et contents : une seule chose en est à dire, en laquelle ie ne sçais comment nature default aux hommes pour la desirer; c'est la liberté, qui est toutesfois un bien si grand et si plaisant, que, elle perdue, touts les maulx viennent à la file, et les biens mesmes qui demeurent aprez elle perdent entierement leur goust et saveur, corrompus par la servitude : la seule liberté, les hommes ne la desirent point, non pour aultre raison, ce semble, sinon que, s'ils la desiroient, ils l'auroient; comme s'ils refusoient faire ce bel acquest, seulement parce qu'il est trop aysé.

Pauvres gents et miserables, peuples insensez, nations opiniastres en vostre mal, et aveugles en vostre bien, vous vous laissez emporter devant vous le plus beau et le plus clair de vostre revenu, piller vos champs, voler vos maisons et les despouiller des meubles anciens et paternels! vous vivez de sorte, que vous ne vous pouvez vanter que rien soit à vous; et sembleroit que mesbuy ce vous seroit grand heur de tenir à ferme vos biens, vos familles et vos vies :[1] et tout ce degast, ce malheur, cette ruyne,

1. Le manuscrit de Mesmes porte *vies*, mais en marge il est écrit de la même main *villes*.

vous vient, non pas des ennemis, mais certes oui bien de l'ennemy, et de celuy que vous faictes si grand qu'il est, pour lequel vous allez si courageusement à la guerre, pour la grandeur duquel vous ne refusez point de presenter à la mort vos personnes. Celuy qui vous maistrise tant, n'a que deux yeulx, n'a que deux mains, n'a qu'un corps, et n'a aultre chose que ce qu'a le moindre homme du grand et infiny nombre de vos villes; sinon qu'il a plus que vous touts l'advantage que vous luy faictes pour vous destruire. D'où a il prins tant d'yeulx, dont il vous espie, si vous ne les luy baillez? Comment a il tant de mains pour vous frapper, s'il ne les prend de vous? Les pieds dont il foule vos citez, d'où les a il, s'ils ne sont des vostres? Comment a il aulcun pouvoir sur vous, que par vous? Comment vous oseroit il courir sus, s'il n'avoit intelligence avecques vous? Que vous pourroit il faire, si vous n'estiez receleurs du larron qui vous pille, complices du meurtrier qui vous tue, et traistres à vous mesmes? Vous semez vos fruits, à fin qu'il en face le degast; vous meublez et remplissez vos maisons, à fin de fournir à ses pilleries; vous nourrissez vos filles, à fin qu'il ayt de quoy saouler sa luxure; vous nourrissez vos enfants, à fin que, pour le mieulx qu'il leur sçauroit faire, il les mene en ses guerres, qu'il les conduise à la boucherie, qu'il les face les ministres de ses convoitises, et les executeurs de ses vengeances; vous rompez à la peine vos personnes, à fin qu'il se puisse mignarder en ses delices, et se veautrer dans les sales et vilains plaisirs; vous vous affoiblissez, à fin de le faire plus fort et roide à vous tenir plus courte la bride : et de tant d'indignitez, que les bestes mesmes ou ne les sentiroient point, ou ne l'endureroient point, vous pouvez vous en delivrer, si vous l'essayez, non pas de vous en délivrer,

mais seulement de le vouloir faire. Soyez resolus de ne servir plus; et vous voylà libres. Ie ne veulx pas que vous le poussiez, ou l'ebransliez; mais seulement ne le soubstenez plus : et vous le verrez, comme un grand colosse à qui on a desrobbé la base, de son poids mesme fondre en bas et se rompre.

Mais, certes, les medecins conseillent bien de ne mettre pas la main aux playes incurables; et ie ne fois pas sagement de vouloir prescher en cecy le peuple qui a perdu, long temps a, toute cognoissance, et duquel, puis qu'il ne sent plus son mal, cela montre assez que sa maladie est mortelle : Cherchons doncques par coniectures, si nous en pouvons trouver, comment s'est ainsi si avant enracinee cette opiniastre volonté de servir, qu'il semble maintenant que l'amour mesme de la liberté ne soit pas si naturelle.

Premierement, cela est, comme ie crois, hors de doubte, que, si nous vivions avecques les droicts que nature nous a donnez et avecques les enseignements qu'elle nous apprend, nous serions naturellement obeïssants aux parents, subiects à la raison, et serfs de personne. De l'obeïssance que chascun, sans aultre advertissement que de son naturel, porte à ses pere et mere; touts les hommes en sont tesmoings, chascun en soy et pour soy. De la raison; si elle naist avecques nous, ou non, qui est une question debattue à fond par les academiques et touchee par toute l'eschole des philosophes: pour cette heure ie ne penserai point faillir en disant cela qu'il y a en nostre ame quelque naturelle semence de raison, laquelle, entretenue par bon conseil et coustume, fleurit en vertu, et au contraire, souvent ne pouvant durer contre les vices survenus, estouffee s'avorte. Mais, certes, s'il y a rien de clair et

d'apparent en la nature, et où il ne soit pas permis de faire l'aveugle, c'est cela, Que la nature, la ministre de Dieu, la gouvernante des hommes, nous a touts faicts de mesme forme, et, comme il semble, à mesme moule, à fin de nous entrecognoistre touts pour compaignons, ou plustost pour freres; et si, faisant les partages des presents qu'elle nous donnoit, elle a faict quelque advantage de son bien, soit au corps ou en l'esprit, aux uns plus qu'aux aultres, si n'a elle pourtant entendu nous mettre en ce monde comme dans un camp clos, et n'a pas envoyé icy bas les plus forts ny les plus advisez, comme des brigands armez dans une forest, pour y gourmander les plus foibles; mais plustost fault il croire que, faisant ainsi les parts aux uns plus grandes, aux aultres plus petites, elle vouloit faire place à la fraternelle affection,[1] à fin qu'elle eust où s'employer, ayants les uns puissance de donner ayde, les aultres besoing d'en recevoir. Puis doncques que cette bonne mere nous a donné à touts toute la terre pour demeure, nous a touts logez aulcunement en mesme maison, nous a touts figurez à mesme patron, à fin que chascun se peust mirer et quasi recognoistre l'un dans l'aultre; si elle nous a donné à touts ce grand present de la voix et de la parole, pour nous accointer et fraterniser dadvantage, et faire, par la commune et mutuelle declaration de nos pensees, une communion de nos volontez; et si elle a tasché par touts moyens de serrer et estreindre plus fort le nœud de nostre alliance et societé; si elle a montré, en toutes choses, qu'elle ne vouloit pas tant nous faire touts unis, que touts uns : il ne fault pas faire doubte que nous ne soyons touts naturellement libres, puisque nous sommes

1. Elle vouloit donner lieu à l'affection fraternelle, afin, etc. (C.)

touts compaignons ; et ne peult tumber en l'entendement de personne que nature ayt mis aulcun en servitude, nous ayant touts mis en compaignie.

Mais, à la verité, c'est bien pour neant de debattre si la liberté est naturelle, puis qu'on ne peult tenir aulcun en servitude sans luy faire tort, et qu'il n'y a rien au monde si contraire à la nature (estant toute raisonnable), que l'iniure. Reste doncques de dire que la liberté est naturelle, et, par mesme moyen, à mon advis, que nous ne sommes pas seulement nays en possession de nostre franchise, mais aussi avecques affection de la deffendre. Or, si d'adventure nous faisons quelque doubte en cela, et sommes tant abastardis que ne puissions recognoistre nos biens ny semblablement nos naïfves affections, il fauldra que ie vous face l'honneur qui vous appartient, et que ie monte, par maniere de dire, les bestes brutes en chaire, pour vous enseigner vostre nature et condition. Les bestes, ce m'aid' Dieu! si les hommes ne font trop les sourds, leur crient, VIVE LIBERTÉ. Plusieurs en y a d'entr'elles, qui meurent aussitost qu'elles sont prinses : comme le poisson perd la vie aussitost que l'eau, pareillement celles là quitent la lumiere et ne veulent point survivre à leur naturelle franchise. Si les animaulx avoient entre eulx quelques preeminences, ils feroient de celles là leur noblesse. Les aultres, des plus grandes iusques aux plus petites, lors qu'on les prend, font si grande resistance d'ongles, de cornes, de bec, et de pieds, qu'elles declarent assez combien elles tiennent cher ce qu'elles perdent ; puis, estants prinses, elles nous donnent tant de signes apparents de la cognoissance qu'elles ont de leur malheur, qu'il est bel à veoir que d'ores en là ce leur est plus languir que vivre, et qu'elles continuent leur vie, plus pour

plaindre leur ayse perdu, que pour se plaire en servitude. Que veult dire aultre chose l'elephant qui, s'estant deffendu iusques à n'en pouvoir plus, n'y veoyant plus d'ordre, estant sur le poinct d'estre prins, il enfonce ses maschoires, et casse ses dents contre les arbres; sinon que le grand desir qu'il a de demeurer libre, comme il est nay, luy faict de l'esprit et l'advise de marchander avecques les chasseurs si, pour le pris de ses dents, il en sera quite, et s'il sera receu à bailler son yvoire et payer cette rençon pour sa liberté? Nous appastons le cheval deslors qu'il est nay, pour l'apprivoiser à servir; et si ne le savons nous si bien flater, que, quand ce vient à le domter, il ne morde le frein, qu'il ne rue contre l'esperon, comme, ce semble, pour montrer à la nature, et tesmoigner au moins par là, que, s'il sert, ce n'est pas de son gré, mais par nostre contraincte. Que fault il doncques dire?

> Mesmes les bœufs sous le poids du ioug geignent,
> Et les oyseaulx dans la cage se plaignent,

comme i'ay dict aultresfois, passant le temps à nos rimes françoises : car ie ne craindray point, escrivant à toy, ô Longa,[1] mesler de mes vers, desquels ie ne te lis iamais, que, pour le semblant que tu fais de t'en contenter, tu ne m'en faces tout glorieux. Ainsi doncques, puis que toutes choses qui ont sentiment, deslors qu'elles l'ont, sentent le mal de la subiection, et courent aprez la liberté; puis que les bestes, qui encores sont faictes pour le service de l'homme, ne se peuvent accoustumer à servir qu'avecques protestation d'un desir contraire : quel malencontre a

1. Bertrand de Larmandie, baron de Longa ou Longua (canton de Saint-Alvère, arrondissement de Bergerac).

esté cela, qui a peu tant desnaturer l'homme, seul nay, de vray, pour vivre franchement, et luy faire perdre la souvenance de son premier estre et le desir de le reprendre?

Il y a trois sortes de tyrans, ie parle des meschants princes:[1] Les uns ont le royaume par eslection du peuple; les aultres, par la force des armes; les aultres, par succession de leur race. Ceulx qui l'ont acquis par le droict de la guerre, ils s'y portent ainsi, qu'on cognoist bien qu'ils sont, comme l'on dict, en terre de conqueste. Ceulx qui naissent roys ne sont pas communement gueres meilleurs; ains estants nays et nourris dans le sein de la tyrannie, tirent avecques le laict la nature du tyran, et font estat des peuples qui sont soubs eulx, comme de leurs serfs hereditaires; et, selon la complexion en laquelle ils sont plus encleins, avares ou prodigues, tels qu'ils sont, ils font du royaume comme de leur heritage. Celuy à qui le peuple a donné l'estat debvroit estre, ce me semble, plus supportable, et le seroit, comme ie crois, n'estoit que, deslors qu'il se veoid eslevé par dessus les aultres en ce lieu, flaté par ie ne sçais quoy que l'on appelle la grandeur, il delibere de n'en bouger point: communement, celuy là faict estat de rendre à ses enfants la puissance que le peuple luy a baillee; et deslors que ceulx là ont prins cette opinion, c'est chose estrange de combien ils passent, en toutes sortes de vices, et mesme en la cruauté, les aultres tyrans; ils ne veoyent aultre moyen, pour asseurer la nouvelle tyrannie, que d'estreindre si fort la servitude, et estranger[2] tant les subiects de la liberté,

1. Ces mots : « ie parle des meschants princes, » ne sont pas dans le manuscrit de Mesmes.

2. Aliéner, détacher. — Estranger, *alienare*. (Monet.)

qu'encores que la memoire en soit fresche, ils la leur puissent faire perdre. Ainsi, pour en dire la verité, ie veois bien qu'il y a entre eulx quelque difference; mais de chois, ie n'y en veois point; et, estant les moyens de venir aux regnes, divers, tousiours la façon de regner est quasi semblable : Les esleus, comme s'ils avoient prins des taureaux à domter, ainsi les traictent ils : Les conquerants en font comme de leur proye : Les successeurs pensent d'en faire ainsi que de leurs naturels esclaves.

Mais à propos, si d'adventure il naissoit auiourd'huy quelques gents, touts neufs, non accoustumez à la subiection, ny affriandés à la liberté, et qu'ils ne sceussent que c'est ny de l'une, ny de l'aultre, ny à grand' peine des noms; si on leur presentoit ou d'estre serfs ou vivre francs, à quoy s'accorderoient ils? Il ne faut pas faire doute qu'ils n'aymassent trop mieulx obeïr à la raison seulement, que servir à un homme; sinon possible que ce feussent ceulx d'Israël qui, sans contraincte, ny aulcun besoing, se feirent un tyran : duquel peuple ie ne lis iamais l'histoire, que ie n'en aye trop grand despit, quasi iusques à en devenir inhumain pour me resiouïr de tant de maulx qui leur en adveinrent. Mais certes touts les hommes, tant qu'ils ont quelque chose d'homme, devant qu'ils se laissent assubiectir, il fault l'un des deux, ou qu'ils soient contraincts, ou deceus : Contraincts, par les armes estrangieres, comme Sparte et Athenes par les forces d'Alexandre, ou par les factions, ainsi que la seigneurie d'Athenes estoit devant venue entre les mains de Pisistrat : Par tromperie perdent ils souvent la liberté; et, en ce, ils ne sont pas si souvent seduicts par aultruy comme ils sont trompez par eulx mesmes : ainsi le peuple de Syracuses, la maistresse ville de Sicile, on me dit qu'elle s'appelle auiourd'huy

Saragousse,[1] estant pressé par les guerres, inconsidereement ne mettant ordre qu'au dangier present, esleva Denys, le premier; et luy donna la charge de la conduicte de l'armee; et ne se donna garde qu'il l'eust faict si grand, que cette bonne piece là, revenant victorieux, comme s'il n'eust pas vaincu ses ennemis, mais ses citoyens, se feit de capitaine, roy, et de roy, tyran.

Il n'est pas croyable, comme le peuple, deslors qu'il est assubiecty, tumbe soubdain en un tel et si profond oubly de la franchise, qu'il n'est pas possible qu'il se resveille pour la r'avoir, servant si franchement et tant volontiers, qu'on diroit, à le veoir, qu'il a non pas perdu sa liberté, mais gaigné sa servitude. Il est vray qu'au commencement on sert contrainct, et vaincu par la force : mais ceulx qui viennent aprez, n'ayants iamais veu la liberté, et ne sachants que c'est, servent sans regret, et font volontiers ce que leurs devanciers avoient faict par contraincte. C'est cela, que les hommes naissants soubs le ioug, et puis nourris et eslevez dans le servage, sans regarder plus avant, se contentent de vivre comme ils sont nays, et ne pensants point avoir d'aultre droict ny aultre bien que ce qu'ils ont trouvé, ils prennent pour leur naturel l'estat de leur naissance. Et toutesfois il n'est point d'heritier si prodigue et nonchalant, qui quelquesfois ne passe les yeulx sur les registres de son pere, pour veoir s'il iouït de touts les droits de sa succession, ou si l'on n'a rien entreprins sur luy ou son predecesseur. Mais certes la coustume, qui a en toutes choses grand pouvoir sur nous, n'a en aulcun endroict si grande vertu qu'en cecy, de nous enseigner à

1. Les Siciliens l'appellent aujourd'hui Saragusa ou Saragosa : la manière dont La Boëtie écrit le nom de Syracuse confond cette ville avec celle de Saragosse en Espagne. (E. J.)

servir, et, comme l'on dict de Mithridate qui se feit ordinaire à boire le poison, pour nous apprendre à avaller et ne trouver point amer le venin de la servitude.

L'on ne peult pas nier que la nature n'ayt en nous bonne part pour nous tirer là où elle veult, et nous faire dire ou bien ou mal nays : mais si fault il confesser qu'elle a en nous moins de pouvoir que la coustume ; pource que le naturel, pour bon qu'il soit, se perd s'il n'est entretenu; et la nourriture nous faict tousiours de sa façon, comment que ce soit, malgré la nature. Les semences de bien que la nature met en nous sont si ménues et glissantes, qu'elles n'endurent pas le moindre heurt de la nourriture contraire ; elles ne s'entretiennent pas si ayseement comme elles s'abastardissent, se fondent, et viennent à rien : ne plus ne moins que les arbres fruictiers, qui ont bien touts quelque naturel à part, lequel ils gardent bien si on les laisse venir; mais ils le laissent aussitost, pour porter d'aultres fruicts estrangiers et non les leurs, selon qu'on les ente : Les herbes ont chascune leur propriété, leur naturel et singularité; mais toutesfois le gel, le temps, le terrouer ou la main du iardinier, ou adjoustent, ou diminuent beaucoup de leur vertu : la plante qu'on a veue en un endroict, on est ailleurs empesché de la recognoistre. Qui verroit les Venitiens, une poignee de gents vivants si librement, que le plus meschant d'entre eux ne vouldroit pas estre roy de touts; ainsi nays et nourris, qu'ils ne cognoissent point d'aultre ambition, sinon à qui mieulx advisera et plus soigneusement prendra garde à entretenir leur liberté; ainsin apprins et faits dez le berceau qu'ils ne prendroient point tout le reste des felicitez de la terre, pour perdre le moindre poinct de leur franchise : Qui aura veu, dis ie, ces personnages là, et au partir de là s'en

ira aux terres de celuy que nous appellons le Grand Seigneur; veoyant là les gents qui ne veulent estre nays que pour le servir, et qui, pour maintenir sa puissance, abandonnent leur vie, penseroit il que ceux là et les aultres eussent un mesme naturel, ou plustost s'il n'estimeroit pas que, sortant d'une cité d'hommes, il estoit entré dans un parc de bestes? Lycurgue,[1] le policeur de Sparte, ayant nourry, ce dict on, deux chiens touts deux freres, touts deux allaictez de mesme laict, l'un engraissé à la cuisine, l'aultre accoustumé par les champs au son de la trompe et du huchet;[2] voulant montrer au peuple lacedemonien que les hommes sont tels que leur nourriture les faict, meit les deux chiens en plein marché, et entre eulx une soupe et un lievre; l'un courut au plat, et l'aultre au lievre : « Toutesfois, dict il, si sont ils freres. » Doncques celuy là, avecques ses loix et sa police, nourrit et feit si bien les Lacedemoniens, que chascun d'eulx eust eu plus cher de mourir de mille morts, que de recognoistre aultre seigneur que la loy et la raison.

Ie prends plaisir de ramentevoir un propos que teinrent iadis un des favoris de Xerxes, le grand roy de Perse, et deux Lacedemoniens. Quand Xerxes faisoit les appareils de sa grande armee pour conquerir la Grece, il envoya ses ambassadeurs par les citez gregeoises, demander de l'eau et de la terre : c'estoit la façon que les Perses avoient de sommer les villes de se rendre à eux. A Sparte ny à Athenes n'envoya il point, pource que, de ceulx que Daire[3]

1. Nicolas de Damas, *Fragm. hist.*, ch. xv; Plutarque, *de l'Éducation des enfants*, ch. II de la traduction d'Amyot. (J. V. L.)

2. Du cor. — « *Huchet*, dit Nicot, c'est un cornet dont on huche, on appelle les chiens, et dont les postillons usent ordinairement. » (C.)

3. Ou, comme nous disons aujourd'hui, Darius, roi des Perses, fils

son pere y avoit envoyez pour faire pareille demande, les Spartiates et les Atheniens en avoient iecté les uns dans les fossez, les aultres ils avoient faict saulter dedans un puits, leur disants qu'ils prinssent hardiment là de l'eau et de la terre, pour porter à leur prince : ces gents ne pouvoient souffrir que, de la moindre parole seulement, on touchast à leur liberté. Pour en avoir ainsin usé, les Spartiates cogneurent qu'ils avoient encouru la haine des dieux, specialement de Talthybie, dieu des heraulds : ils s'adviserent d'envoyer à Xerxes, pour les appaiser, deux de leurs citoyens, pour se presenter à luy, qu'il feist d'eulx à sa guise, et se payast de là pour les ambassadeurs qu'ils avoient tuez à son pere. Deux Spartiates, l'un nommé Sperte,[1] l'aultre Bulis, s'offrirent de leur gré pour aller faire ce paiement. De faict ils y allerent, et en chemin ils arriverent au palais d'un Perse qu'on appelloit Indarne,[2] qui estoit lieutenant du roy en toutes les villes d'Asie qui sont sur les costes de la mer. Il les recueillit fort honnorablement et leur fit grand'chere; et, aprez plusieurs propos tumbants de l'un en l'aultre, il leur demanda pour quoy ils refusoient tant l'amitié du roy : « Voyez, dict il, Spartiates, et cognoissez par moy comment le roy sçait honnorer ceulx qui le valent, et pensez que si vous estiez à luy, il vous feroit de mesme : si vous estiez à luy, et qu'il vous eust cogneus, il n'y a celuy d'entre vous qui ne feust seigneur d'une ville de Grece. » « En cecy, Indarne, tu ne « nous sçaurois donner bon conseil, dirent les Lacedemo- « niens, pource que le bien que tu nous promets, tu l'as

d'Hystaspe, le premier de ce nom. Voy. Hérodote, liv. VII, p. 421, 422, édit. de Gronovius. (C.)

1. Σπερθίης, comme le nomme Hérodote, liv. VII, p. 421. (C.)

2. Ὑδάρνης. (Hérodote, p. 422.) (C.)

« essayé ; mais celuy dont nous iouïssons, tu ne sçais que « c'est : tu as esprouvé la faveur du roy ; mais de la « liberté, quel goust elle a, combien elle est doulce, tu « n'en sçais rien. Or, si tu en avois tasté, toy mesme « nous conseillerois de la deffendre, non pas avecques la « lance et l'escu, mais avecques les dents et les ongles. » Le seul Spartiate disoit ce qu'il falloit dire : mais certes l'un et l'aultre parloient comme ils avoient esté nourris ; car il ne se pouvoit faire que le Perse eust regret à la liberté, ne l'ayant iamais eue, ny que le Lacedemonien endurast la subiection, ayant gousté la franchise.

Caton l'utican,[1] estant encore enfant, et soubs la verge, alloit et venoit souvent chez Sylla le dictateur, tant pource qu'à raison du lieu et maison dont il estoit, on ne luy refusoit iamais les portes, qu'aussi ils estoient proches parents. Il avoit tousiours son maistre quand il y alloit, comme avoient accoustumé les enfants de bonne maison. Il s'apperceut que dans l'hostel de Sylla, en sa presence ou par son commandement, on emprisonnoit les uns, on condamnoit les aultres ; l'un estoit banny, l'aultre estranglé ; l'un demandoit la confiscation d'un citoyen, et l'aultre la teste : en somme, tout y alloit, non comme chez un officier de ville, mais comme chez un tyran de peuple, et c'estoit, non pas un parquet de iustice, mais un ouvroir de tyrannie. Si dict à son maître ce jeune gars : « Que ne me donnez vous un poignard ? ie le cacheray soubs ma robbe : i'entre souvent dans la chambre de Sylla avant qu'il soit levé : i'ay le bras assez fort pour en despecher la ville.[2] » Voylà certes une parole vrayment ap-

1. Plutarque, *Vie de Caton d'Utique*, ch. 1 de la traduction d'Amyot. (C.)

2. En délivrer la ville. (E. J.)

partenante à Caton : c'estoit un commencement de ce personnage, digne de sa mort. Et, neantmoins qu'on ne die ny son nom ny son pays, qu'on conte seulement le faict tel qu'il est : la chose mesme parlera, et iugera l'on, à belle adventure, qu'il estoit Romain, et nay dedans Rome, et lorsqu'elle estoit libre.

A quel propos tout cecy? non pas certes que i'estime que le pays et le terrouer y facent rien ; car en toutes contrees, en tout air, est amere la subiection, et plaisant d'estre libre : mais parce que ie suis d'advis qu'on ayt pitié de ceulx qui, en naissant, se sont trouvez le ioug au col, ou bien qu'on les excuse, ou bien qu'on leur pardonne, si n'ayants iamais veu seulement l'umbre de la liberté, et n'en estants point advertis, ils ne s'apperceoivent point du mal que ce leur est d'estre esclaves. S'il y avoit quelques pays, comme dict Homere des Cimmeriens, où le soleil se montre aultrement qu'à nous, et aprez leur avoir esclairé six mois continuels, il les laisse sommeillants dans l'obscurité, sans les venir reveoir de l'aultre demie annee, ceulx qui naistroient pendant cette longue nuict, s'ils n'avoient pas ouy parler de la clarté, s'esbahiroit on si, n'ayants point veu de iour, ils s'accoustumoient aux tenebres où ils sont nays, sans desirer la lumiere? On ne plaind iamais ce qu'on n'a iamais eu, et le regret ne vient point, sinon aprez le plaisir; et tousiours est, avecques la cognoissance du bien, le souvenir de la ioye passee. Le naturel de l'homme est bien d'estre franc, et de le vouloir estre; mais aussi sa nature est telle, que naturellement il tient le ply que la nourriture luy donne.

Disons doncques ainsi qu'à l'homme toutes choses luy sont comme naturelles, à quoy il se nourrit et accoustume : mais cela seulement luy est naïf, à quoy sa nature simple

et non alteree l'appelle : ainsi la premiere raison de la servitude volontaire, c'est la coustume : Comme des plus braves courtaults,[1] qui, au commencement, mordent le frein, et puis aprez s'en iouent, et là où nagueres ils ruoient contre la selle, ils se parent maintenant dans les harnois, et touts fiers se gorgiasent[2] sous la barde. Ils disent qu'ils ont esté tousiours subiects, que leurs peres ont ainsi vescu; ils pensent qu'ils sont tenus d'endurer le mors, et se le font accroire par exemples; et fondent eulx mesmes, sur la longueur, la possession de ceulx qui les tyrannisent: mais, pour vray, les ans ne donnent iamais droict de malfaire, ains aggrandissent l'iniure. Tousiours en demeure il quelques uns, mieulx nays que les aultres, qui sentent le poids du ioug, et ne se peuvent tenir de le crouler;[3] qui ne s'apprivoisent iamais de la subiection, et qui tousiours, comme Ulysse, qui, par mer et par terre, cherchoit touiours de veoir la fumee de sa case, ne se sçavent garder d'adviser à leurs naturels privileges, et de se souvenir de leurs predecesseurs et de leur premier estre : ce sont volontiers ceulx là qui, ayants l'entendement net et l'esprit clairvoyant, ne se contentent pas, comme le gros populas,[4] de regarder ce qui est devant leurs pieds, s'ils n'advisent et derriere et devant, et ne rememorent encores les choses passees, pour iuger de celles du temps advenir, et pour mesurer les presentes : ce sont ceulx qui, ayants la teste, d'eulx mesmes, bien faicte, l'ont

1. *Courtault*, cheval qui a crin et oreilles coupés, dit Nicot. Voy. le *Dictionnaire de l'Académie françoise*, au mot *Courtaud*. (C.)

2. Se pavanent sous l'armure qui les couvre. (E. J.)

3. Et ne peuvent s'empêcher de le secouer. — Crouler ou crosler, *quatere*. (Nicot.)

4. Ce mot, assez expressif, ne se trouve dans aucun de nos vieux dictionnaires. (C.)

encore polie par l'estude et le sçavoir : ceulx là, quand la liberté seroit entierement perdue, et toute hors du monde, l'imaginent et la sentent en leur esprit, et encores la savourent, et la servitude ne leur est iamais de goust, pour tant bien qu'on l'accoustre.

Le Grand Turc s'est bien advisé de cela, que les livres et la doctrine donnent, plus que toute aultre chose, aux hommes le sens de se recognoistre et de haïr la tyrannie : j'entends qu'il n'a en ses terres gueres de gents sçavants ny n'en demande. Or, communement, le bon zele et affection de ceulx qui ont gardé malgré le temps la devotion à la franchise, pour si grand nombre qu'il y en ayt, en demeure sans effect pour ne s'entrecognoistre point : la liberté leur est toute ostee, soubs le tyran, de faire et de parler, et quasi de penser[1] ; ils deviennent touts singuliers en leurs fantasies : doncques Mome, le dieu moqueur, ne se mocqua pas trop, quand il trouva cela à redire en l'homme que Vulcan avoit faict, de quoy il ne luy avoit mis une petite fenestre au cœur, à fin que par là l'on peust veoir ses pensees.[1] L'on a voulu dire que Brute, Casse et Casque,[2] lors qu'ils entreprindrent la delivrance de Rome, ou plustost de tout le monde, ne voulurent point que Ciceron, ce grand zelateur du bien public, s'il en feut iamais, feust de la partie, et estimerent son cœur trop foible pour un faict si hault : ils se fioient bien de sa volonté, mais ils ne s'asseuroient point de son courage. Et toutesfois qui vouldra discourir les faicts du temps passé et les annales anciennes, il s'en trouvera peu, ou point, de ceulx qui, veoyants leur pays mal mené et en

1. Lucien, *Hermotime*, ou *le Choix des sectes*; Erasme, sur le proverbe *Momo satisfacere*, etc. (J. V. L.)

2. Brutus, Cassius et Casca.

mauvaises mains, aient entreprins d'une intention bonne, entiere et non feinte, de le delivrer, qu'ils n'en soient venus à bout, et que la liberté, pour se faire apparoistre, ne se soit elle mesme faict espaule; Harmode, Aristogiton, Thrasybule, Brute le vieux, Valere et Dion, comme ils l'ont vertueusement pensé, l'exécuterent heureusement : en tel cas, quasi iamais à bon vouloir ne default la fortune. Brute le ieune et Casse osterent bien heureusement la servitude : mais, en ramenant la liberté, ils moururent; non pas miserablement, car quel blasphesme seroit ce de dire qu'il y ayt eu rien de miserable en ces gents là, ny en leur mort ny en leur vie? mais certes au grand dommage et perpetuel malheur et entiere ruyne de la republicque; laquelle feut, comme il me semble, enterree avecques eulx. Les aultres entreprinses, qui ont esté faictes depuis contre les aultres empereurs romains, n'estoient que des coniurations de gents ambitieux, lesquels ne sont pas à plaindre des inconvenients qui leur en sont advenus; estant bel à veoir qu'ils desiroient, non pas oster, mais remuer la couronne, pretendants chasser le tyran et retenir la tyrannie. A ceulx cy ie ne vouldrois pas mesme qu'il leur en feust bien succedé; et suis content qu'ils ayent montré, par leur exemple, qu'il ne fault pas abuser du sainct nom de liberté pour faire mauvaise entreprinse.

Mais pour revenir à notre propos, duquel ie m'estois quasi perdu, la premiere raison pour quoy les hommes servent volontiers, est ce, Qu'ils naissent serfs, et sont nourris tels. De cette cy en vient une aultre, Qu'ayseement les gens deviennent, soubs les tyrans, laschés et effeminez : dont ie sçais merveilleusement bon gré à Hippocrates, le grand pere de la medecine, qui s'en est prins garde, et l'a ainsi dict en l'un de ses livres qu'il intitule « Des ma-

ladies.[1] » Ce personnage avoit certes le cœur en bon lieu, et le montra bien lors que le grand roy le voulut attirer prez de luy à force d'offres et grands presents : il luy respondit franchement qu'il feroit grand' conscience de se mesler de guarir les Barbares qui vouloient tuer les Grecs, et de rien servir par son art à luy qui entreprenoit d'asservir la Grece. La lettre qu'il luy envoya se veoid encores auiourd'huy parmy ses aultres œuvres, et tesmoignera, pour iamais, de son bon cœur et de sa noble nature.[2] Or, il est doncques certain qu'avecques la liberté se perd tout en un coup la vaillance. Les gents subiects n'ont point d'alaigresse au combat, ny d'aspreté : ils vont au dangier comme attachez, et touts engourdis, et par maniere d'acquit : et ne sentent point bouillir dans leur cœur l'ardeur de la franchise qui faict mespriser le peril, et donne envie d'achéter, par une belle mort, entre ses compaignons, l'honneur et la gloire. Entre les gens libres, c'est à l'envy, à qui mieulx mieulx, chascun pour le bien commun, chascun pour soy ; ils s'attendent d'avoir touts leur part au mal de la desfaicte, ou au bien de la victoire : mais les gents asservis, oultre ce courage guerrier, ils perdent aussi en toutes aultres choses la vivacité, et ont le cœur bas et mol, et sont incapables de toutes choses grandes.

1. Ce n'est point dans celui *des Maladies* allégué par La Boëtie, mais dans un autre, intitulé, Περὶ ἀέρων, ὑδάτων, τόπων, qu'Hippocrate dit, § 41, « que les plus belliqueux des peuples d'Asie, Grecs ou barbares, sont « ceux qui, n'étant pas gouvernés despotiquement, vivent sous les lois « qu'ils s'imposent à eux-mêmes ; et que là où les hommes vivent sous des « rois absolus, ils sont nécessairement timides. » On trouve les mêmes pensées plus particulièrement détaillées dans le paragraphe 40 du même ouvrage. (C.)

2. Voy. à la fin des Œuvres d'Hippocrate la lettre d'Artaxerxe à Hystanes, celle d'Hystanes à Hippocrate, et la réponse d'Hippocrate, d'où sont tirés tous les détails de cet exemple. (C.)

les tyrans cognoissent bien cela : et veoyants que ils prennent ce ply, pour les faire mieulx avachir,[1] encores leur y aydent ils.

Xenophon, historien grave, et du premier reng entre les Grecs, a faict un livre,[2] auquel il faict parler Simonide, avecques Hieron, le roy de Syracuses, des miseres du tyran. Ce livre est plein de bonnes et graves remontrances, et qui ont aussi bonne grace, à mon advis, qu'il est possible. Que pleust à Dieu, que touts les tyrans qui ont iamais esté, l'eussent mis devant les yeulx, et s'en feussent servis de mirouer! ie ne puis pas croire qu'ils n'eussent recogneu leurs verrues, et eu quelque honte de leurs taches. En ce traicté il conte la peine en quoy sont les tyrans, qui sont contraincts, faisants mal à touts, se craindre de touts. Entre aultres choses il dict cela, que les mauvais roys se servent d'estrangiers à la guerre, et les souldoient, ne s'osants fier de mettre à leurs gents, ausquels ils ont faict tort, les armes en main. Il y a eu de bons roys qui ont bien eu à leur solde des nations estranges, comme des François mesmes, et plus encores d'aultrefois qu'auiourd'huy, mais à une aultre intention, pour garder les leurs, n'estimants rien le dommage de l'argent pour espargner les hommes. C'est ce que disoit Scipion, ce crois ie le grand Afriquain, qu'il aimeroit mieulx avoir sauvé la vie à un citoyen, que desfaict cent ennemis. Mais, certes, cela est bien asseuré, que le tyran ne pense iamais que sa puissance luy soit asseuree, sinon quand il est venu à ce poinct qu'il n'a soubs luy homme

1. *Avachir*, devenir lasche comme une vache, *frangi viribus ac debilitari*. (Nicot.)

2. Intitulé, Ἱέρων, ἢ Τυραννικός, *Hiéron* ou *Portrait de la condition des Rois*. Coste a traduit cet ouvrage, et l'a publié en grec et en françois, avec des notes, Amsterdam, 1711. (N.)

qui vaille : doncques à bon droict luy dira on cela, que Thrason, en Terence, se vante avoir reproché au maistre des elephants,

Pour cela si brave vous estes,
Que vous avez charge des bestes.[1]

Mais cette ruse des tyrans, d'abestir leurs subiects, ne se peult cognoistre plus clairement que par ce que Cyrus feit aux Lydiens, aprez qu'il se feut emparé de Sardes, la maistresse ville de Lydie, et qu'il eut prins à merci Cresus, ce tant riche roy, et l'eut emmené captif quand et soy : on luy apporta nouvelles que les Sardins s'estoient revoltez ; il les eut bientost reduicts soubs sa main : mais ne voulant pas mettre à sac une tant belle ville, ny estre tousiours en peine d'y tenir une armee pour la garder, il s'advisa d'un grand expedient pour s'en asseurer : Il y establit des bordeaux, des tavernes et ieux publics : et feit publier cette ordonnance, Que les habitants eussent à en faire estat.[2] Il se trouva si bien de cette garnison, qu'il ne luy fallut iamais depuis tirer un coup d'espee contre les Lydiens. Ces pauvres et miserables gents s'amuserent à inventer toutes sortes de ieux, si bien que les Latins en ont tiré leur mot, et ce que nous appellons *passe temps*, ils l'appellent LUDI, comme s'ils vouloient dire LYDI.[3] Touts les tyrans n'ont pas ainsi declaré exprez qu'ils voulussent effeminer leurs hommes : mais, pour vray, ce que celuy là ordonna formellement et en effect, soubs main ils

1. Eone es ferox, quia habes imperium in belluas?
TÉRENT., *Eunuch.*, act. III, sc. 1, v. 25.

2. HÉRODOTE, liv. I, p. 63, édit. de Gronovius. (C.)

3. Les jeux scéniques passèrent des Lydiens aux Étrusques, et des Étrusques aux Romains. (TITE LIVE, VII, 2, DENYS D'HALICARNASSE 97, etc.) (J. V. L.)

l'ont pourchassé la pluspart. A la verité, c'est le naturel du menu populaire, duquel le nombre est tousiours plus grand dans les villes, qu'il est soupeçonneux à l'endroict de celuy qui l'ayme, et simple envers celuy qui le trompe. Ne pensez pas qu'il y ayt nul oyseau qui se prenne mieulx à la pipee, ny poisson aulcun qui, pour la friandise, s'accroche plustost dans le haim,[1] que touts les peuples s'alleichent vistement à la servitude, pour la moindre plume qu'on leur passe, comme on dict, devant la bouche : et c'est chose merveilleuse qu'ils se laissent aller ainsi tost, mais[2] seulement qu'on les chatouille. Les theatres, les ieux, les farces, les spectacles, les gladiateurs, les bestes estranges, les medailles, les tableaux, et aultres telles drogueries, estoient aux peuples anciens les appasts de la servitude, le prix de leur liberté, les utils de la tyrannie. Ce moyen, cette practique, ces alleichements avoient les anciens tyrans, pour endormir leurs subiects soubs le ioug. Ainsi les peuples, assottis, trouvants beaulx ces passe temps, amusez d'un vain plaisir qui leur passoit devant les yeulx, s'accoustumoient à servir aussi niaisement, mais plus mal, que les petits enfants qui, pour voir les luisants images des livres enluminez, apprennent à lire. Les romains tyrans s'adviserent encores d'un aultre poinct, De festoyer souvent les dizaines publicques,[3] abusant cette canaille comme il falloit, qui se laisse aller, plus qu'à toute chose, au plaisir de la bouche : le plus entendu d'entre eulx n'eust pas quitté son escuelle de soupe, pour recouvrer la liberté de la republicque de Platon. Les tyrans faisoient largesse d'un quart de bled, d'un sextier de vin, d'un sesterce : et

1. A l'hameçon. (C.)
2. Pourvu... (C.)
3. Les décuries du petit peulple. (E. J.)

lors c'estoit pitié d'ouïr crier VIVE LE ROY! Les lourdauts ne s'advisoient pas qu'ils ne faisoient que recouvrer une partie du leur, et que cela mesme qu'ils recouvroient, le tyran ne le leur eust peu donner, si, devant, il ne l'avoit osté à eulx mesmes. Tel eust amassé auiourd'huy le sesterce, tel se feust gorgé au festin public, en benissant Tibere et Neron de leur belle liberalité, qui, le lendemain, estant contrainct d'abandonner ses biens à l'avarice, ses enfants à la luxure, son sang mesme à la cruauté de ces magnifiques empereurs, ne disoit mot non plus qu'une pierre, et ne se remuoit non plus qu'une souche. Tousiours le populas a eu cela : Il est, au plaisir qu'il ne peult honnestement recevoir, tout ouvert et dissolu; et, au tort et à la douleur qu'il ne peult honnestement souffrir, insensible. Ie ne veois pas maintenant personne qui, oyant parler de Neron, ne tremble mesme au surnom de ce vilain monstre, de cette orde et sale peste du monde : et toutesfois, de celuy là, de ce boutefeu, de ce bourreau, de cette beste sauvage, on peult bien dire qu'aprez sa mort, aussi vilaine que sa vie, le noble peuple romain en receut tel desplaisir, se souvenant de ses ieux et festins, qu'il feut sur le poinct d'en porter le dueil; ainsi l'a escript Corneille Tacite,[1] auteur bon et grave et des plus certeins. Ce qu'on ne trouvera pas estrange, si l'on considere ce que ce peuple là mesme avoit faict à la mort de Iules Cesar, qui donna congé aux loix et à la liberté : auquel personnage il n'y eut, ce me semble, rien qui valust, que son humanité; laquelle, quoyqu'on la preschast tant, feut plus dommageable que la cruauté du plus sauvage

1. Plebs sordida, et circo ac theatris sueta, simul deterrimi servorum, aut qui, adesis bonis, per dedecus Neronis alebantur, mœsti. (TACITE, *Hist.*, I, 4.)

tyran qui feut oncques, pource que, à la verité, ce feut cette venimeuse doulceur qui, envers le peuple romain, sucra la servitude : mais aprez sa mort, ce peuple là,[1] qui avoit encores à la bouche ses banquets, et en l'esprit la souvenance de ses prodigalitez, pour luy faire ses honneurs et le mettre en cendres, amonceloit, à l'envy, les bancs de la place, et puis luy esleva une colonne, comme au Pere du peuple (ainsi le portoit le chapiteau), et luy feit plus d'honneur, tout mort qu'il estoit, qu'il n'en debvoit faire à homme du monde, si ce n'estoit; possible, à ceulx qui l'avoient tué. Ils n'oublierent pas cela aussi les empereurs romains, de prendre communement le tiltre de tribun du peuple, tant pource que cet office estoit tenu pour sainct et sacré, que aussi il estoit estably pour la deffense et protection du peuple, et soubs la faveur de l'estat. Par ce moyen ils s'asseuroient que ce peuple se fieroit plus d'eulx, comme s'il debvoit en ouïr le nom, et non pas sentir les effects au contraire.

Auiourd'huy ne font pas beaucoup mieulx ceulx qui ne font mal aulcun, mesme de consequence, qu'ils ne facent passer, devant, quelque ioly propos du bien commun et soulagement public. Car tu sçais bien, ô Longa, le formulaire; duquel en quelques endroicts ils pourroient user assez finement : mais à la pluspart, certes, il n'y peult avoir de finesse, là où il y a tant d'impudence.

Les rois d'Assyrie, et encores aprez eulx, ceulx de Mede, ne se presentoient en public que le plus tard qu'ils pouvoient, pour mettre en doubte ce populas s'ils estoient en quelque chose plus qu'hommes, et laisser en cette resverie les gents qui font volontiers les imaginatifs aux

1. Suétone, *César*, ch. LXXXIV, LXXXV. (C.)

choses desquelles ils ne peuvent iuger de veue. Ainsi tant de nations, qui feurent assez long temps soubs cet empire assyrien, avecques ce mystere s'accoustumerent à servir, et servoient plus volontiers, pour ne sçavoir quel maistre ils avoient, ny à grand' peine s'ils en avoient; et craignoient touts, à credit, un, que personne n'avoit veu. Les premiers roys d'Egypte ne se montroient gueres, qu'ils ne portassent tantost une branche, tantost du feu sur la teste, et se masquoient ainsin, et faisoient les basteleurs; et, en ce faisant, par l'estrangeté de la chose ils donnoient à leurs subiects quelque reverence et admiration : où, aux gents qui n'eussent esté ou trop sots ou trop asservis, ils n'eussent appresté, ce m'est advis, sinon passetemps et risee. C'est pitié d'ouïr parler de combien de choses les tyrans du temps passé faisoient leur proufit pour fonder leur tyrannie; de combien de petits moyens ils se servoient grandement, ayants de tout temps trouvé ce populas faict à leur poste; auquel ils ne sçavoient tendre filet, qu'il ne s'y veinst prendre; lequel ils ont tousiours trompé à si bon marché, qu'ils ne l'assuiettissoient iamais tant, que lorsqu'ils s'en mocquoient le plus.

Que diray ie d'une aultre belle bourde[1] que les peuples anciens prinrent pour argent comptant? ils creurent fermement que le gros doigt d'un pied de Pyrrhus, roy des Epirotes, faisoit miracles, et guarissoit les malades de la rate :[2] ils enrichirent encores mieulx le conte, que ce doigt, aprez qu'on eust bruslé tout le corps mort, s'estoit trouvé entre les cendres, s'estant sauvé, malgré le feu. Tousiours ainsi le peuple sot faict luy mesme les mensonges,

1. Sornette, fable, tromperie. (E. J.)

2. Tout ce qu'on dit ici de Pyrrhus est rapporté dans sa vie par Plutarque, ch. II de la traduction d'Amyot. (C.)

pour, puis aprez, les croire. Prou de gents l'ont ainsin escript, mais de façon qu'il est bel à veoïr qu'ils ont amassé cela des bruits de ville et du vain parler du populas. Vespasian, revenant d'Assyrie, et passant par Alexandrie pour aller à Rome s'emparer de l'empire, feit merveilles : [1] il redressoit les boyteux, il rendoit clairvoyants les aveugles, et tout plein d'aultres belles choses, auxquelles qui ne pouvoit veoir la faulte qu'il y avoit, il estoit, à mon advis, plus aveugle que ceulx qu'il guarissoit. Les tyrans mesmes trouvoient bien estrange, que les hommes peussent endurer un homme leur faisant mal : ils vouloient fort se mettre la religion devant, pour garde corps, et, s'il estoit possible, empruntoient quelque eschantillon de divinité, pour le maintien de leur meschante vie. Doncques Salmonee, si l'on croid à la sibylle de Virgile et son enfer, pour s'estre ainsi mocqué des gents, et avoir voulu faire du Iupiter, en rend maintenant compte, et elle le veid en l'arriere enfer,

Souffrant cruels torments, pour vouloir imiter
Les tonnerres du ciel et feux de Iupiter.
Dessus quatre coursiers il s'en alloit, branslant
(Haut monté) dans son poing un grand flambeau bruslant,
Par les peuples gregeois et dans le plein marché
De la ville d'Elide haut il avoit marché,
Et faisant sa bravade ainsi entreprenoit
Sur l'honneur qui, sans plus, aux dieux appartenoit :
L'insensé, qui l'orage et fouldre inimitable
Contrefaisoit (d'airain, et d'un cours effroyable
De chevaux cornepieds) du Pere tout puissant,
Lequel, bientost aprez, ce grand mal punissant,
Lancea, non un flambeau, non pas une lumiere
D'une torche de cire, avecques sa fumiere,

1. Suétone, dans la *Vie de Vespasien*, ch. vii. (C.)

Mais par le rude coup d'une horrible tempeste,
Il le porta çà bas, les pieds par dessus teste.[1]

Si celuy qui ne faisoit que le sot est à cette heure si bien traicté là bas, ie crois que ceulx qui ont abusé de la religion pour estre meschants, s'y trouveront encores à meilleures enseignes.

Les nostres semerent en France ie ne sçais quoy de tel, des crapauds, des fleurs de liz, l'ampoule et l'oriflan.[2] Ce que de ma part, comment qu'il en soit, ie ne veulx pas encores mescroire, puis que nous et nos ancestres n'avons eu aulcune occasion de l'avoir mescreu, ayants tousiours des roys si bons en la paix, si vaillants en la guerre, que, encores qu'ils naissent roys, si semble il qu'ils ont esté non pas faicts comme les aultres par la nature, mais choisis par le Dieu tout puissant, devant que naistre, pour le gouvernement et la conservation de ce royaume. Encores quand cela n'y seroit pas, si ne vouldrois ie pas entrer en lice

1. Trad. de Virgile, *Éneide*, VI, 585. (C.)

2. Par tout ce que La Boëtie nous dit ici des *fleurs de liz*, de l'*ampoule*, et de l'*oriflan* (l'oriflamme), il est aisé de deviner ce qu'il pense véritablement des choses merveilleuses qu'on en conte; et le bon Pasquier n'en jugeoit point autrement que La Boëtie. « Il y a eu chaque republique, nous « dit-il dans ses *Recherches de la France*, liv. VIII, ch. XXI, plusieurs his- « toires que l'on tire d'une longue ancienneté, sans que le plus du temps « l'on en puisse sonder la vraye origine; et toutesfois on les tient non seule- « ment pour veritables, mais pour grandement auctorisees et sacrosainctes. « De telle marque en trouvons nous plusieurs, tant en Grece qu'en la ville « de Rome; et de cette mesme façon avons nous presque tiré, entre nous, « l'ancienne opinion que nous eusmes de l'Oriflamme, l'invention de nos « Fleurs de Lys, que nous attribuons à la Divinité, et plusieurs autres belles « choses, lesquelles bien qu'elles ne soient aydees d'aucteurs anciens, si est « ce qu'il est bien seant à tout bon citoyen de les croire pour la majesté de « l'Empire. » Dans un autre endroit du même ouvrage (liv. II, ch. XVII), Pasquier remarque qu'il y a eu des rois de France qui ont eu pour armoiries trois crapauds; mais que « Clovis, pour rendre son royaume plus miracu- « leux, se fit apporter par un hermite, comme par advertissement du ciel, « les fleurs de lys, lesquelles se sont continuees jusques à nous. »

pour debattre la verité de nos histoires, ny l'esplucher si privement, pour ne tollir ce bel esbat, où se pourra fort escrimer nostre poësie françoise, maintenant non pas accoustree, mais, comme il semble, faicte tout à neuf, par nostre Ronsard, nostre Baïf, nostre du Bellay, qui en cela advancent bien tant nostre langue, que i'ose esperer que bientost les Grecs ny les Latins n'auront gueres, pour ce regard, devant nous, sinon, possible, que le droict d'ainesse. Et certes ie ferois grand tort à nostre rime, car i'use volontiers de ce mot, et il ne me desplaist point, pource qu'encores que plusieurs l'eussent rendue mechanique, toutesfois ie veois assez de gents qui sont à mesme pour la r'anoblir, et luy rendre son premier honneur : mais ie luy ferois, dis ie, grand tort de luy oster maintenant ces beaux contes du roy Clovis, auxquels desià ie veois, ce me semble, combien plaisamment, combien à son ayse, s'y esgayera la veine de nostre Ronsard, en sa Franciade. I'entends sa portee, ie cognois l'esprit aigu, ie sçais la grace de l'homme : il fera ses besongnes de l'oriflan, aussi bien que les Romains de leurs anciles,

Et des boucliers du ciel en bas iectez,

ce dict Virgile : [1] il mesnagera nostre ampoule aussi bien que les Atheniens le panier d'Erictone : [2] il fera parler de nos armes [3] aussi bien qu'eux de leur olive qu'ils main-

1. Et lapsa ancilia cœlo.
VIRG., *Æneid.*, VIII, 664. (C.)

2. Callimaque, dans son *Hymne à Cérès*, parle d'une corbeille qu'on supposoit descendre du ciel, et qui, aux fêtes de cette déesse, étoit portée sur le soir dans son temple. Suidas, au mot κανηφόροι, dit que la cérémonie des corbeilles fut instituée sous le règne d'Érichthonius, Ἐριχθονίου βασιλεύοντος : il s'agit des corbeilles des Panathénées.

3. C'est-à-dire des fleurs de lis.

tiennent estre encores dans la tour de Minerve.[1] Certes ie serois oultrageux de vouloir desmentir nos livres, et de courir ainsi sur les terres de nos poëtes. Mais pour revenir, d'où ie ne sçais comment i'avois destourné le fil de mon propos, a il iamais esté que les tyrans, pour s'asseurer, n'ayent tousiours taché d'accoustumer le peuple envers eulx; non pas seulement à obeïssance et servitude, mais encores à devotion? Doncques ce que i'ay dict iusques icy, qui apprend les gents à servir plus volontiers, ne sert gueres aux tyrans que pour le menu et grossier populaire.

Mais maintenant ie viens à un poinct, lequel est, à mon advis, le ressort et le secret de la domination, le soubstien et fondement de la tyrannie. Qui pense que les hallebardes des gardes et l'assiette du guet gardent les tyrans, à mon iugement se trompe fort : ils s'en aydent, comme ie crois, plus pour la formalité et espoventail, que pour fiance qu'ils y ayent. Les archers gardent d'entrer dans les palais les malhabillés, qui n'ont nul moyen, non pas les bien armez, qui peuvent faire quelque entreprinse. Certes, des empereurs romains il est aysé à compter qu'il n'y en a pas eu tant qui ayent eschappé quelque dangier par le secours de leurs gardes, comme de ceulx là qui ont esté tuez par leurs archers mesmes. Ce ne sont pas les bandes des gents à cheval, ce ne sont pas les compaignies des gents à pied, ce ne sont pas les armes, qui deffendent le tyran; mais, on ne le croira pas du premier coup, toutesfois il est vray, ce sont tousiours quatre ou cinq qui maintiennent le tyran, quatre ou cinq qui luy tiennent

1. Les Athéniens prétendoient posséder encore l'olivier que cette déesse fit sortir de terre lors de son différend avec Neptune.

tout le païs en servage. Tousiours il a esté que cinq ou six ont eu l'aureille du tyran, et s'y sont approchez d'eulx mesmes, ou bien ont esté appellez par luy, pour estre les complices de ses cruautez, les compaignons de ses plaisirs, macquereaux de ses voluptez, et communs aux biens de ses pilleries. Ces six adressent si bien leur chef, qu'il fault, pour la societé, qu'il soit meschant, non pas seulement de ses meschancetez, mais encores des leurs. Ces six ont six cents, qui proufitent soubs eulx, et font de leurs six cents ce que les six font au tyran. Ces six cents tiennent soubs eulx six mille, qu'ils ont eslevez en estat, auxquels ils font donner ou le gouvernement des provinces, ou le maniement des deniers, à fin qu'ils tiennent la main à leur avarice et cruauté, et qu'ils l'executent quand il sera temps, et facent tant de maux d'ailleurs, que ils ne puissent durer que soubs leur umbre, ny s'exempter, que par leur moyen, des loix et de la peine. Grande est la suite qui vient aprez cela. Et qui vouldra s'amuser à devider ce filet, il verra que, non pas les six mille, mais les cent mille, les millions, par cette chorde, se tiennent au tyran, s'aydant d'icelle, comme, en Homere, Iupiter qui se vante, s'il tire la chaisne, d'amener vers soy touts les dieux. Delà venoit la creue du senat soubs Iule, l'establissement de nouveaux estats, erections d'offices; non pas certes, à le bien prendre, reformation de la iustice, mais nouveaux soubstiens de la tyrannie. En somme, l'on en vient là, par les faveurs ou soufaveurs, par les gaings ou regaings que l'on a avecques les tyrans, qu'il se treuve quasi autant de gents auxquels la tyrannie semble estre proufitable, comme de ceulx à qui la liberté seroit agreable. Tout ainsi que les medecins disent qu'à nostre corps, s'il y a quelque chose de gasté, deslors qu'en aultre endroict

il s'y bouge rien,[1] il se vient aussi tost rendre vers cette partie vereuse : pareillement, deslors qu'un roy s'est declaré tyran, tout le mauvais, toute la lie du royaume, ie ne dis pas un tas de larroneaux et d'essaurillez,[2] qui ne peuvent gueres faire mal ny bien en une republicque, mais ceulx qui sont tachez d'une ardente ambition et d'une notable avarice, s'amassent autour de luy, et le soubstiennent, pour avoir part au butin, et estre, soubs le grand tyran, tyranneaux eulx mesmes. Ainsi font les grands voleurs et les fameux coursaires : les uns descouvrent le païs, les aultres chevalent[3] les voyageurs; les uns sont en embusche, les aultres au guet; les uns massacrent, les aultres despouillent; et encores qu'il y ayt entre eulx des preeminences, et que les uns ne soyent que valets, et les aultres chefs de l'assemblee, si n'en y a il à la fin pas un qui ne se sente, sinon du principal butin, au moins de la recherche. On dict bien que les pirates ciliciens ne s'assemblerent pas seulement en si grand nombre, qu'il fallust envoyer contre eulx Pompee le grand; mais encore tirerent à leur alliance plusieurs belles villes et grandes citez, aux havres desquelles ils se mettoient en seureté, revenant des courses; et pour recompense leur bailloient quelque proufit du recelement de leurs pilleries.

Ainsi le tyran asservit les subiects, les uns par le moyen des aultres, et est gardé par ceulx desquels, s'ils valoient rien, il se debvroit garder; mais comme on dict, pour

1. *Rien* est là pour *quelque chose.*

2. De faquins, de gens perdus de réputation, qui ont été condamnés à avoir les oreilles coupées. — Essorillez ou essoreillez, *rei auribus deminuti.* (Nicot.)

3. Poursuivent les voyageurs pour les détrousser. — *Chevaler* un homme, comme on *chevale* les perdrix, *captare.* (Nicot.)

fendre le bois il se faict des coings du bois mesme. Voylà ses archers, voylà ses gardes, voylà ses hallebardiers. Il n'est pas qu'eulx mesmes ne souffrent quelquesfois de luy : mais ces perdus, ces abandonnez de Dieu et des hommes, sont contents d'endurer du mal, pour en faire, non pas à celuy qui leur en faict, mais à ceulx qui en endurent comme eulx, et qui n'en peuvent mais. Toutesfois, veoyant ces gents là, qui naquettent[1] le tyran, pour faire leurs besongnes de sa tyrannie et de la servitude du peuple, il me prend souvent esbahissement de leur meschanceté, et quelquesfois pitié de leur grande sottise. Car, à dire vray, qu'est ce aultre chose de s'approcher du tyran, sinon que de se tirer plus arriere de sa liberté, et, par maniere de dire, serrer à deux mains et embrasser la servitude? Qu'ils mettent un petit à part leur ambition, et qu'ils se deschargent un peu de leur avarice; et puis, qu'ils se regardent eulx mesmes, qu'ils se recognoissent : et ils verront clairement que les villageois, les païsans, lesquels, tant qu'ils peuvent, ils foulent aux pieds, et en font pis que des forceats ou esclaves; ils verront, dis ie, que ceulx là, ainsi mal menez, sont toutesfois, au prix d'eulx, fortunez et aulcunement libres. Le laboureur et l'artisan, pour tant qu'ils soyent asservis, en sont quites, en faisant ce qu'on leur dict : mais le tyran veoid les aultres qui sont prez de luy, coquinants et mendiants sa faveur; il ne fault pas seulement qu'ils facent ce qu'il dict, mais qu'ils pensent ce qu'il veult, et souvent, pour luy satisfaire, qu'ils previennent encores ses pensees. Ce n'est pas tout à eulx de

1. Du temps de Nicot, on appeloit *naquet* le garçon qui, dans le jeu de paume, sert les joueurs : et c'est de ce mot, qui n'est plus en usage, qu'a été formé *naqueter*, ou *nacqueter*, servir bassement, qu'on a conservé dans le *Dictionnaire de l'Académie françoise*. (C.)

luy obeïr, il fault encores luy complaire; il fault qu'ils se rompent, qu'ils se tormentent, qu'ils se tuent à travailler en ses affaires; et puis, qu'ils se plaisent de son plaisir, qu'ils laissent leur goust pour le sien, qu'ils forcent leur complexion, qu'ils despouillent leur naturel; il fault qu'ils prennent garde à ses paroles, à sa voix, à ses signes, à ses yeulx; qu'ils n'ayent ny œil, ny pied, ny main, que tout ne soit au guet, pour espier ses volontez, et pour descouvrir ses pensees. Cela est ce vivre heureusement? cela s'appelle il vivre? est il au monde rien si insupportable que cela, ie ne dis pas à un homme bien nay, mais seulement à un qui ayt le sens commun, ou, sans plus, la face d'un homme? Quelle condition est plus miserable, que de vivre ainsi, qu'on n'ayt rien à soy, tenant d'aultruy son ayse, sa liberté, son corps et sa vie?

Mais ils veulent servir, pour gaigner des biens : comme s'ils pouvoient rien gaigner qui feust à eulx, puis que ils ne peuvent pas dire d'eulx, qu'ils soyent à eulx mesmes; et, comme si aulcun pouvoit rien avoir de propre soubs un tyran, ils veulent faire que les biens soyent à eulx, et ne se souviennent pas que ce sont eulx qui luy donnent la force pour oster tout à touts, et ne laisser rien qu'on puisse dire estre à personne; ils veoyent que rien ne rend les hommes subiects à sa cruauté, que les biens; qu'il n'y a aulcun crime envers luy digne de mort, que le de quoy;[1] qu'il n'ayme que les richesses; ne desfaict que les riches, et ils se viennent presenter, comme devant le boucher, pour s'y offrir ainsi pleins et refaicts, et luy en faire envie. Ces favoris ne se doibvent pas tant souvenir de ceulx qui ont gaigné autour des tyrans beaucoup de biens, comme de

1. M. Feugère pense que cela est dit dans le même sens qu'aujourd'hui encore le peuple dit en parlant d'un homme aisé : « Il a de quoi. »

ceulx qui, ayants quelque temps amassé, puis aprez y ont perdu et les biens et la vie : il ne leur doibt pas tant venir en l'esprit combien d'aultres y ont gaigné de richesses, mais combien peu ceulx là les ont gardees. Qu'on discourre toutes les anciennes histoires; qu'on regarde toutes celles de nostre souvenance, et on verra, tout à plein, combien est grand le nombre de ceulx qui, ayants gaigné par mauvais moyens l'aureille des princes, et ayants ou employé leur mauvaistié ou abusé de leur simplesse, à la fin par ceulx là mesmes ont esté aneantis, et autant qu'ils y avoient trouvé de facilité pour les eslever, autant puis aprez y ont ils cogneu d'inconstance pour les abattre. Certainement, en si grand nombre de gents qui ont esté iamais prez des mauvais roys, il en a esté peu, ou comme point, qui n'ayent essayé quelquesfois en eulx mesmes la cruauté du tyran qu'ils avoient devant attisee contre les aultres : le plus souvent, s'estants enrichis, sous umbre de sa faveur, des despouilles d'aultruy, ils ont à la fin eulx mêmes enrichi les aultres de leurs despouilles.

Les gents de bien mesme, si quelquesfois il s'en treuve quelqu'un aymé du tyran, tant soyent ils avant en sa grace, tant reluise en eulx la vertu et integrité qui, voire aux plus meschants, donne quelque reverence de soy quand on la veoid de prez, mais ces gents de bien mesme ne sauroient durer, et fault qu'ils se sentent du mal commun, et qu'à leurs despens ils esprouvent la tyrannie. Un Seneque, un Burre, un Trazee,[1] cette terne[2] de gents de bien, desquels mesme les deux leur mauvaise fortune les approcha

1. Un Burrhus, un Thraséas. (C.)

2. Ce *trio*, pourroit-on dire aujourd'hui, s'il étoit permis d'employer le mot de *trio* dans un sens grave et sérieux. (C.) — Cela n'est pas possible : il faudroit dire, *cette trinité* ou *ce triumvirat de gens de bien*. (E. J.)

d'un tyran, et leur meit en main le maniement de ses affaires, touts deux estimez de luy, et cheris, et encores l'un l'avoit nourri, et avoit pour gages de son amitié, la nourriture de son enfance : mais ces trois là sont suffisants tesmoings, par leur cruelle mort, combien il y a peu de fiance en la faveur d'un mauvais maistre. Et, à la verité, quelle amitié peult on esperer en celuy qui a bien le cœur si dur, que de haïr son royaume qui ne faict que luy obeïr, et lequel, pour ne se sçavoir pas encore aymer,[1] s'appauvrit luy mesme, et destruit son empire?

Or, si on veult dire que ceulx là pour avoir bien vescu sont tumbez en ces inconvenients,[2] qu'on regarde hardiement autour de celuy là mesme,[3] et on verra que ceulx qui veinrent en sa grace, et s'y mainteinrent par meschancetez, ne feurent pas de plus longue duree. Qui a ouï parler d'amour si abandonnee, d'affection si opiniastre, qui a iamais leu d'homme si obstineement acharné envers femme, que de celuy là envers Poppee? or feut elle aprez empoisonnee par luy mesme.[4] Agrippine sa mere avoit tué son

1. Car un roi qui connoîtroit ses vrais intérêts, ne sauroit s'empêcher de voir qu'en appauvrissant ses sujets, il s'appauvriroit aussi certainement lui-même qu'un jardinier qui, après avoir cueilli le fruit des arbres, les couperoit pour les vendre. C'est ce qu'Alexandre comprit si bien, qu'il se fit une loi de n'imposer aux peuples qu'il conquit en Asie que le même tribut qu'ils avoient accoutumé de payer à Darius; sur quoi quelqu'un lui ayant remontré qu'il pouvoit tirer de plus forts revenus d'un si vaste empire, il repondit, « Qu'il n'aimoit pas le jardinier qui coupoit jusqu'à la racine des « choux dont il ne devoit cueillir que les feuilles. » (C.)

2. Que Burrhus, Sénèque et Thraséas ne sont tombés dans ces inconvénients que pour avoir été gens de bien. (C.)

3. De Néron.

4. Selon Suétone et Tacite, Néron la tua d'un coup de pied qu'il lui donna dans le temps de sa grossesse. « Poppæam (dit le premier dans la *Vie de Néron*, ch. xxxv) unice dilexit. Et tamen ipsam quoque, ictu calcis, occidit. » Pour Tacite, il ajoute que c'est plutôt par passion que sur un fondement raisonnable que quelques écrivains ont publié que Poppée avoit

mari Claude pour luy faire place en l'empire; pour l'obliger, elle n'avoit iamais faict difficulté de rien faire ny de souffrir : doncques son fils mesme, son nourrisson, son empereur faict de sa main, aprez l'avoir souvent faillie, enfin luy osta la vie : [1] et n'y eut lors personne qui ne dist qu'elle avoit trop bien merité cette punition, si c'eust esté par les mains de tout aultre, que de celuy qui la luy avoit baillee. Qui feut oncques plus aysé à manier, plus simple, pour le dire mieulx, plus vray niaiz, que Claude l'empereur? qui feut oncques plus coëffé de femme, que luy de Messaline? Il la meit enfin entre les mains du bourreau. La simplesse demeure tousiours aux tyrans, s'ils en ont, à ne sçavoir bien faire; mais ie ne sçais comment à la fin, pour user de cruauté mesme envers ceulx qui leur sont prez, si peu qu'ils ayent d'esprit, cela mesme s'esveille. Assez commun est le beau mot de cettuy là,[2] qui, veoyant la gorge descouverte de sa femme, qu'il aymoit le plus, et sans laquelle il sembloit qu'il n'eust sceu vivre, il la caressa de cette belle parole : « Ce beau col sera tantost coupé, si ie le commande. » Voylà pour quoy la pluspart des tyrans anciens estoient communement tuez par leurs favoris, qui, ayants cogneu la nature de la tyrannie, ne se pouvoient tant asseurer de la volonté du tyran, comme ils se desfioient de sa puissance. Ainsi feut tué Domitian par Estienne;[3] Commode, par une de ses amies

été empoisonnée par Néron. « Poppæa, dit-il (*Annal.*, XVI, 6), mortem obiit, fortuita mariti iracundia, à quo gravida ictu calcis afflicta est. Neque enim venenum crediderim, quamvis quidam scriptores tradant, odio magis, quam ex fide. » (C.)

1. Voy. Suétone, dans la *Vie de Néron*, ch. XXXIV. (C.)

2. De Caligula, lequel, dit Suétone dans sa vie, ch. XXXIII, « quoties uxoris, vel amiculæ collum exoscularetur, addebat : Tam bona cervix, simul ac jusserò, demetur. »

3. Suétone, dans la *Vie de Domitien*, ch. XVII.

mesmes;[1] Antonin, par Macrin;[2] et de mesme quasi touts les aultres.

C'est cela, que certainement le tyran n'est iamais aymé, ny n'ayme. L'amitié, c'est un nom sacré, c'est une chose saincte; elle ne se met iamais qu'entre gents de bien, et ne se prend que par une mutuelle estime; elle s'entretient, non tant par un bienfaict, que par la bonne vie. Ce qui rend un amy asseuré de l'aultre, c'est la cognoissance qu'il a de son integrité : les respondants qu'il en a, c'est son bon naturel, la foy, et la constance. Il n'y peult avoir d'amitié, là où est la cruauté, là où est la desloyauté, là où est l'iniustice. Entre les meschants quand ils s'assemblent, c'est un complot, non pas une compaignie; ils ne s'entr'ayment pas, mais ils s'entrecraignent; ils ne sont pas amis, mais ils sont complices.[3]

Or, quand bien cela n'empescheroit point, encores seroit il mal aysé de trouver en un tyran une amour asseuree, parce qu'estant au dessus de touts, et n'ayant point de compaignon, il est desià au de là des bornes de l'amitié qui a son gibier en l'equalité; qui ne veult iamais clocher, ains est tousiours eguale. Voylà pour quoy il y a bien, ce dict on, entre les voleurs quelque foy au partage du butin, pource qu'ils sont pairs et compaignons, et que s'ils ne s'entr'ayment, au moins ils s'entrecraignent, et ne veulent pas, en se desunissant, rendre leur force moindre : mais du tyran ceulx qui sont ses favoris ne peuvent iamais avoir aulcune asseurance, de tant qu'il a apprins d'eulx

1. Qui se nommoit Marcia. (Hérodien, liv. I.)

2. Antonin Caracalla, qu'un centurion, nommé Martial, tua d'un coup de poignard, à l'instigation de Macrin, comme on peut voir dans Hérodien, liv. IV.

3. Haec inter bonos amicitia, inter malos factio est. (Sallust., *Jugurth.*, ch. xxxi.)

mesmes qu'il peult tout, et qu'il n'y a ny droict ni debvoir aulcun qui l'oblige ; faisant son estat de compter sa volonté pour raison, et n'avoir compaignon aulcun, mais d'estre de touts maistre. Doncques n'est ce pas grand'pitié, que veoyant tant d'exemples apparents, veoyant le dangier si present, personne ne se veuille faire sage aux despens d'aultruy? et que, de tant de gents qui s'approchent si volontiers des tyrans, il n'y en ayt pas un qui ayt l'advisement et la hardiesse de leur dire ce que dict, comme porte le conte, le renard au lion qui faisoit le malade : « Ie t'irois veoir de bon cœur en ta tasniere*; mais ie veois « assez de traces de bestes qui vont en avant vers toy, « mais qui reviennent en arriere, ie n'en veois pas une ? »

Ces miserables veoyent reluire les thresors du tyran, et regardent touts estonnez les rayons de sa braverie ;[1] et, alleichez de cette clarté, ils s'approchent, et ne veoyent pas qu'ils se mettent dans la flamme qui ne peult faillir à les consommer : ainsi le satyre indiscret, comme disent les fables, veoyant esclairer le feu trouvé par le sage Prometheé, le trouva si beau, qu'il l'alla baiser, et se brusla :[2] ainsi le papillon, qui, esperant iouïr de quelque plaisir, se met dans le feu pource qu'il reluit, il esprouve l'aultre vertu, celle qui brusle, ce dict le poëte toscan.[3] Mais encores, mettons que ces mignons eschappent les mains de celuy qu'ils servent ; ils ne se saulvent iamais du roy qui vient aprez* : s'il est bon, il fault rendre compte, et

1. De sa magnificence. (E. J.)

2. Ceci est pris d'un traité de Plutarque, intitulé, *Comment on pourra recevoir utilité de ses ennemis*, ch. II de la traduction d'Amyot, dont voici les propres paroles : « Le satyre voulut baiser et embrasser le feu, la pre- « miere fois qu'il le veid ; mais Prometheus lui cria : « Bouquin, tu pleu- « reras la barbe de ton menton ; car il brusle quand on y touche. » (C.)

3. Pétrarque, 17e sonnet.

recognoistre au moins lors la raison : s'il est mauvais, et pareil à leur maistre, il ne sera pas qu'il n'ayt aussi bien ses favoris, lesquels communement ne sont pas contents d'avoir à leur tour la place des aultres, s'ils n'ont encores le plus souvent et les biens et la vie. Se peult il doncques faire qu'il se trouve aulcun, qui, en si grand peril, avecques si peu d'asseurance, veuille prendre cette malheureuse place, de servir en si grand'peine un si dangereux maistre? Quelle peine, quel martyre est ce! vray Dieu! estre nuict et iour aprez pour songer de plaire à un, et neantmoins se craindre de luy, plus que d'homme du monde; avoir tousiours l'œil au guet, l'aureille aux escoutes, pour espier d'où viendra le coup, pour descouvrir les embuches, pour sentir[1] la mine de ses compaignons, pour adviser qui le trahit, rire à chascun, se craindre de touts, n'avoir aulcun ny ennemy ouvert, ny amy asseuré; ayant tousiours le visage riant et le cœur transy, ne pouvoir estre ioyeux, et n'oser estre triste!

Mais c'est plaisir de considerer, Qu'est ce qui leur revient de ce grand torment, et le bien qu'ils peuvent attendre de leur peine et de cette miserable vie. Volontiers le peuple, du mal qu'il souffre, n'en accuse pas le tyran, mais ceulx qui le gouvernent : ceulx là, les peuples, les nations, tout le monde, à l'envy, iusques aux païsans, iusques aux laboureurs, ils savent leurs noms, ils deschiffrent leurs vices, ils amassent sur eulx mille oultrages, mille vilenies, mille mauldissons; toutes leurs oraisons, touts leurs vœux sont contre ceulx là: touts les malheurs, toutes les pestes, toutes les famines, ils les leur reprochent; et si quelquesfois ils leur font par apparence quelque honneur, lors mesme ils les maugreent en leur cœur,

1. Pour éventer la mine. (E. J.)

et les ont en horreur plus estrange que les bestes sauvages. Voylà la gloire, voylà l'honneur qu'ils receoivent de leur service envers les gents, desquels quand chascun auroit une piece de leurs corps, ils ne seroient pas encores, ce leur semble, satisfaicts, ny à demy saoulez de leur peine; mais certes, encores aprez qu'ils sont morts, ceulx qui viennent aprez ne sont iamais si paresseux, que le nom de ces mangepeuples[1] ne soit noircy de l'encre de mille plumes, et leur reputation deschiree dans mille livres, et les os mesmes, par maniere de dire, traisnez par la posterité, les punissant, encores aprez la mort, de leur meschante vie.

Apprenons doncques quelquesfois, apprenons à bien faire : levons les yeulx vers le ciel, ou pour nostre honheur, ou pour l'amour mesme de la vertu, ou certes, à parler à bon escient, pour l'amour et l'honneur de Dieu tout puissant, qui est asseuré tesmoing de nos faicts, et iuste iuge de nos faultes. De ma part, ie pense bien, et ne suis pas trompé, puis qu'il n'est rien si contraire à Dieu, tout liberal et debonnaire, que la tyrannie, qu'il reserve bien là bas à part pour les tyrans et leurs complices quelque peine particuliere.

1. C'est la qualification qu'on donne à un roi dans Homère (δημοβόρος βασιλεύς, *Iliad.*, I, 231), et dont La Boëtie régale très-justement ces premiers ministres, ces intendants ou surintendants des finances, qui, par les impositions excessives et injustes dont ils accablent le peuple, ruinent ou désolent les pays dont on leur a abandonné le soin. (C.)

FIN DE LA SERVITUDE VOLONTAIRE.

BIBLIOGRAPHIE[1]

I.

MICHEL DE MONTAIGNE.

La Théologie naturelle de Raymond Sebon, « traduicte nouvellement en françois par messire Michel, seigneur de Montaigne, chevalier de l'ordre du roy, et gentilhomme ordinaire de sa chambre. » Paris, chez Gabriel Buon, 1569, in-8°.

Il y a d'autres éditions : Paris, chez Michel Sonnius, 1581; Rouen, chez Romain de Beauvais, 1603; Tournon, 1605; Rouen, chez Jean de La Mère, 1641, etc.

Les Essais de messire Michel, seigneur de Montaigne... livres premier et second. A Bourdeaus, par S. Millanges, imprimeur du roy, M. D. LXXX, 2 part. petit in-8°.

Édition originale des deux premiers livres des *Essais*. Les chapitres y sont en même nombre que dans les éditions suivantes, mais beaucoup plus courts, et ils offrent peu de citations. Le premier volume a 496 pages, et le second, dont la pagination est fort irrégulière, se termine à la page cotée 650.

1. Les principaux éléments de cette bibliographie sont puisés dans les Notices bibliographiques de M. le docteur J.-F. Payen sur Montaigne et sur La Boëtie et dans le *Manuel du libraire* de M. C. J. Brunet.

Les Essais, imprimés par S. Millanges, en 1582, en un seul vol. petit in-8° de 806 pages.

Cette deuxième édition est plus belle que la première, et elle a été revue et augmentée par l'auteur.

Les Essais, à Paris, chez Jean Richer, 1587, in-12 de 4 feuillets prélim. et 1075 pages.

Les Essais, cinquième édition, augmentée d'un troisième livre et de six cents additions aux deux premiers. Paris, Abel L'Angelier (privilége en date du 4 juin 1588), in-4° de 396 feuillets chiffrés, avec un frontispice gravé (sans date).

C'est dans cette édition, la dernière publiée du vivant de l'auteur, que parut pour la première fois le troisième livre des *Essais*. Quoique le frontispice de cette édition l'annonce comme la cinquième, on n'a pu encore constater que trois éditions d'une date antérieure à 1588.

Discorsi morali, politici e militari del molto illustre sig. Mich. di Montagna, tradotti della lingua franceze nell' italiana dal sig. Girolamo Naselli; con un discorso, se il forestiero si deve admettere alla administratione della Republica. In Ferrara, Benedetto Mamarello, 1590, in-8°.

Traduction de morceaux choisis dans les trois livres des *Essais* de Montaigne.

Les Essais, à Lyon, pour Gab. Lagrange, libraire d'Avignon, 1593, in-8°, sous le titre de *Livre des Essais*.

Cette édition a été faite d'après celle de Paris 1588. Elle est divisée en deux parties, qui ont chacune une table des chapitres et une table analytique.

Les Essais, pour François Le Febvre, de Lyon, 1595, in-12.

Cette édition, au jugement du docteur J.-F. Payen, est la plus incorrecte que l'on ait jamais publiée.

Les Essais, à Paris, Abel L'Angelier (ou Michel Sonnius), 1595, in-fol. Le privilége est daté du 15 oct. 1594.

Montaigne laissa en mourant deux exemplaires de l'édition de 1588 chargés de corrections et d'additions de sa main, mais différents l'un de l'autre. Ce fut sur un de ces exemplaires que M^lle^ de Gournay donna l'édi-

tion de Paris, Abel L'Angelier (ou Michel Sonnius), 1595, in-fol., dont le titre porte qu'elle a été faite sur une copie « trouvée après le décès de l'auteur, revue et augmentée par lui d'un tiers plus qu'aux précédentes impressions. » Cette édition, dont le texte est augmenté d'un tiers, ne donne pas l'avis de Montaigne, commençant par ces mots : « Cecy est un livre de bonne foy ; » mais l'éditeur a remplacé ce morceau par une préface apologétique, en 18 pages, qui ne reparut plus dans les éditions antérieures à 1617. Ce livre, qui est parfaitement et correctement exécuté, reste encore aujourd'hui la principale édition de Montaigne, pour l'authenticité du texte.

D'après une indication que lui a donnée M. Potier, libraire, M. Payen a fait remarquer que, dans plusieurs exemplaires de cette édition de 1595, il se trouve aux pages 63 et 64 un carton, ou feuillet réimprimé, dans lequel, en ajoutant à chaque page deux lignes de plus que dans les autres, on est parvenu à intercaler à la fin du chapitre XXII du 1er livre 22 lignes qui avoient été omises. Ces mêmes exemplaires offrent aussi une réimpression du feuillet qui porte les pages 69 et 70, mais avec cette seule différence, que la 4e ligne de la page 70 de l'état primitif commence par *Que vne*, et qu'à la réimpression on lit *qu'vne*. (Lettre à M. Techner, *Bulletin du Bibliophile*, 1860, pages 1204-1207.) Ajoutons que, dans quelques-uns des exemplaires dont le titre porte le nom de L'Angelier, l'avis de Montaigne se trouve imprimé au verso du dernier feuillet de la table qui précède le texte, et qui dans la plupart des autres exemplaires est resté en blanc.

Les Essais, Paris, Abel L'Angelier, 1598 (réimp. en 1600 et en 1602) gr. in-8° de 1166 pages, non compris 4 feuillets prélim. qui contiennent un frontispice gravé, la préface de Montaigne, « corrigée de la dernière main de l'auteur, » une courte préface de Mlle de Gournay, en remplacement de celle « que l'aveuglement de son âge et d'une violente fièvre d'âme lui laissa naguère échapper (pour l'édition de 1595), » et les tables.

Cette édition est la première qui porte l'épigraphe *Viresque acquirit eundo*, inscrite par Montaigne sur l'exemplaire de 1588, qui est à la bibliothèque de Bordeaux.

Les Essais, Leyde, Jean Doreau, 1602, petit in-8° de 1132 pages, avec une table analytique.

Dans une autre édition, datée de Leyde, 1602, comme celle-ci, la table analytique ne se trouve pas.

Les Essais, édition nouvelle augmentée d'un tiers outre les précédentes impressions. Anvers, Abraham Maire (sans date), 3 tom. en 1 vol. in-8°.

Copie d'une des éditions précédentes.

Première traduction angloise des *Essais*, par John Florio. London, Edw. Blount, 1603, in-fol.

La traduction de Florio étoit une des lectures favorites de Shakspeare.

Les Essais, édition nouvelle enrichie d'annotations en marge corrigée et augmentée d'un tiers outre les précédentes impressions, avec une table très-ample des noms et matières remarquables, plus de la vie de l'autheur, extraite de ses propres écrits. Paris, 1608, chez Michel Nivelle, in-8°, 8 feuillets prélim. (y compris un titre gravé, et le portrait de Montaigne, gravé par Th. de Leu), 1129 pages de texte.

Au dessous du portrait, on lit ces vers :

Voici du grand Montaigne une entière figure.
Le peintre a peint le corps, et lui son bel esprit.
Le premier, par son art, égale la nature;
Mais l'autre la surpasse en tout ce qu'il écrit.

Les Essais, édition nouvelle, enrichie d'annotations en marge. Paris, Fr. Gueffier (ou Ch. Sevestre, ou Jean Petit-Pas), 1611, in-8°, avec le portrait de Montaigne, gravé par Th. de Leu.

C'est la première qui donne les indications des auteurs cités.

Les Essais, Paris, Ch. Sevestre (ou autres noms de libraires), 1617, in-4°.

M^lle de Gournay y a reproduit sa grande préface de 1595, mais modifiée et améliorée; elle y a aussi donné la traduction françoise de presque toutes les citations latines et grecques, plus l'épitaphe latine gravée sur le tombeau de Montaigne.

Les Essais, Paris, 1627, in-4°.

Cette édition est plus incorrecte encore, et moins complète que celle de 1617, qu'elle reproduit d'ailleurs en grande partie. Nous ne les citons ici toutes les deux que parce qu'elles renferment un texte de la grande préface de M^lle de Gournay, différent, dans l'une et dans l'autre, comme aussi différent, soit du texte primitif de 1595, soit de celui de l'édition de 1635.

Les Essais, édition exactement corrigée selon le vrai exemplaire; enrichie à la marge des noms des auteurs cités et de la version de leurs passages... avec la vie de l'auteur, plus deux

tables... Paris, J. Camusat (ou autres noms de libraires), 1635, in-fol. (titre imprimé et frontispice gravé).

Cette édition, dédiée au cardinal de Richelieu, l'emporte peut-être sur celle de 1595, à cause des pièces qui y sont jointes, et parce qu'elle donne la traduction des citations; mais, d'un autre côté, le texte de l'auteur y a subi des altérations, au sujet desquelles Mlle de Gournay s'explique dans sa préface, en disant qu'elle a été obligée de céder à l'exigence des imprimeurs, « et non pas de changer, mais oui bien de rendre moins fréquents en ce livre trois ou quatre mots à travers champs et de ranger la syntaxe d'autant de clauses : ces mots sans nulle conséquence, comme adverbes ou particules, qui leur sembloient un peu revêches au goût de quelques douillets du siècle; et ces clauses sans aucune mutation de sens, mais seulement pour leur ôter certaine dureté qui sembloit naître à l'aventure de quelqu'ancienne erreur d'impression. » La grande préface de Mlle de Gournay s'y trouve, augmentée et améliorée de nouveau. La balance et le *que sais-je?* emprunté au chapitre XII du livre II apparoissent sur le titre à côté de l'ancienne épigraphe.

Les Essais, Paris, Mich. Blageart, 1640, in-fol., où l'on a donné le texte des *Essais* « suivant les premières impressions de L'Angelier. »

La préface de Mlle de Gournay n'y est pas reproduite.

Les Essais, Paris, Aug. Courbé, 1652, in-fol., imprimé par Henri Estienne, qui le premier a placé aux marges, et en regard des passages cités, les traductions de ces passages.

La préface de Mlle de Gournay en fait partie.

Les Essais, Paris, J.-B. Loyson (ou autres noms de libraires), 1657, in-fol.

Cette édition est la dernière qui ait paru en grand format; c'est une simple réimpression de la précédente.

Les Essais, Paris, Christ. Journel, 1659, 3 vol. in-12.

Les Essais, Bruxelles, François Foppens, libraire et imprimeur (ou, dans une partie des exemplaires, Amsterd., Antoine Michiels), 1659, 3 vol. in-12.

Cette édition, assez bien imprimée, est une copie peu correcte de celle de Paris, Christ. Journel, sous la même date. La seule amélioration qu'on y remarque, c'est une table analytique générale des matières, placée à la fin

du IIIe volume, et avantageusement substituée aux trois tables particulières de l'édition de Paris.

« Nous ne pensons pas, dit M. Brunet, que ce Montaigne ait été imprimé par les Elsevier de Leyde, mais, au contraire, nous sommes persuadé qu'il est sorti des presses de Fr. Foppens. Si l'on nous demandoit sur quelles preuves s'appuie notre opinion à cet égard, nous répondrions : d'abord aucune édition portant le nom d'un des Elsevier ne présente identiquement les caractères du Montaigne, tandis que ces mêmes caractères se rencontrent déjà dans l'*Alaric* de Scudéry, bien certainement imprimé à Bruxelles par Fr. Foppens, en 1656; ce Fr. Foppens, libraire et imprimeur, est le même dont le nom se lit sur les titres d'une partie des exemplaires du Montaigne de 1659; et remarquez que les caractères de ces trois volumes sont déjà un peu usés, et par conséquent un peu moins beaux que dans l'*Alaric* publié trois ans avant : c'est donc Foppens et non Elsevier qui a imprimé le livre qui nous occupe. Ensuite nous citerions un fait beaucoup plus concluant encore, c'est que le Montaigne de Foppens est annoncé comme production des presses de *Bruxelles* dans deux catalogues de Blaeu, imprimés à *Amsterdam* en 1659 et en 1662. Or, comme le rédacteur de ces deux catalogues a eu soin d'y marquer, avec une certaine exactitude, les noms des villes où ont été imprimés les livres qu'il annonce, et même lorsque ces noms ne se lisent pas sur les titres, il faut croire que lui, qui écrivoit à *Amsterdam*, et l'année même que parut le Montaigne, devoit bien savoir à quoi s'en tenir sur le point ici en question, et que s'il a écrit *Bruxelles*, c'est qu'à coup sûr il ne falloit pas écrire *Amsterdam*. Quant à la lettre de Rolland Desmaretz à Chapelain, que M. Bérard cite comme un témoignage précieux en faveur de l'opinion contraire à la nôtre, elle n'a aucun rapport à l'édition de 1659, ainsi que l'a bien démontré M. Nodier dans ses *Mélanges*, et comme nous pourrions le prouver nous-même par de nouveaux arguments, si la chose en valoit la peine. »

Réponse à plusieurs injures et railleries escrites contre Michel seigneur de Montaigne dans le livre intitulé la *Logique ou l'Art de penser*, de la seconde édition, contenant, outre les règles générales, plusieurs observations particulières propres à former le jugement, avec un beau traité de l'éducation des enfants, et cinq cents excellents passages tirés du livre des *Essais*, pour montrer le mérite de cet auteur (par Guil. Beranger). Rouen, Laurens Maurry, 1667, petit in-12.

Les Essais, Paris, Laur. Rondet, Christ. Journel et Rob. Chevillon, 1669, 3 vol. in-12.

Cette édition est une jolie réimpression de celle qu'a donnée Journel en 1659, et elle est aussi moins incorrecte que celle de Foppens.

Les Essais, Lyon, André Olyer ou Ant. Besson, 1669, 3 vol. in-12.

C'est une réimpression de l'édition précédente.

Pensées de Montaigne, propres à former l'esprit et les mœurs (recueillies par Artaud), Paris, 1700, in-12.

Les Essais, nouvelle édition... augmentée de quelques lettres de l'auteur... avec de courtes remarques par P. Coste. Londres, Tonson, 1724, 3 vol. gr. in-4°.

Cette édition a été longtemps la plus belle que l'on eût de Montaigne : il faut y joindre un supplément de même format, imprimé séparément en 1740 (nouveau titre, 1741), en 96 pages, et qui contient, entre autres pièces : *Mémoires sur la vie de Montaigne par le président Bouhier; caractère et comparaison d'Épictète et de Montaigne par Pascal*, *etc.* Ce supplément comprend les additions que fit Coste dans son édition de 1739.

Les éditions de Montaigne données par Coste sont au nombre de cinq (en comptant celle de Londres, 1739, en 6 vol. in-12) : voici comme il en parle lui-même dans un avis placé à la tête de celle de Londres, Nourse, 1745, 7 vol. in-12, la dernière et aussi la meilleure donnée de son vivant : « La première, publiée à Londres en 1724, est moins parfaite que la seconde, qui parut en 1725, à Paris (3 vol. gr. in-4°; les éditeurs Gueulette et Jamet l'aîné y ont fait d'importantes additions, lesquelles néanmoins ne dispensent pas du supplément imprimé en 1740); la troisième, que je fis imprimer à La Haye, en 1727, chez P. Gosse, 5 vol. in-12, eut quelque avantage sur celle de Paris; et celle-ci, qui, selon toutes les apparences, sera la dernière que je publierai, l'emporte de beaucoup sur celle de La Haye; je l'ai revue et corrigée avec tout le soin dont je suis capable. »

« Aux yeux de bien des gens, dit M. Brunet, Coste a le grand tort d'avoir rajeuni l'orthographe de Montaigne, quoique par ce moyen il ait facilité la lecture de son auteur. Il est certain aussi que ses éditions sont en général moins exactes que celles de 1595 et 1635; cependant il y a donné, avec beaucoup plus de soin que le précédent éditeur, les noms des auteurs cités, avec une traduction plus fidèle de leurs passages. Les notes grammaticales et explicatives qu'il a placées au bas des pages ne sont pas toutes bonnes, mais il y en a beaucoup de curieuses. »

On trouve dans les éditions de 1739 et 1745 neuf lettres de Montaigne, dont plusieurs n'avoient point encore été publiées avec ses *Essais*; un *Discours d'Etienne de La Boëtie sur la servitude volontaire*, ou *le Contre-un*; la préface de Mlle de Gournay, pour l'édition de 1635; des jugements et des critiques sur *les Essais* de Montaigne, et une table des matières : il n'y a point de sommaires en marge.

L'Esprit de Montaigne, ou les Maximes, pensées, jugements et réflexions de cet auteur, rédigés par ordre de matière, par Pesselier. Berlin (Paris), 1753, 2 vol. in-12.

Les Essais, avec les notes de Coste. Londres (Paris), 1754, 10 vol. petit in-12.

Jolie édition, faite sur celle de 1745; il y en a des exemplaires en papier de Hollande qui sont assez rares. Les réimpressions qu'on en a faites, également en 10 vol. petit in-12, sont très-fautives.

Journal du voyage de Michel de Montaigne en Italie, etc., avec des notes par M. de Querlon. A Rome, et se trouve à Paris, chez Le Jay, libraire, 1774, in-4°.

On l'a imprimé en même temps en 2 vol. in-12, et en 3 vol. petit in-12. Lorsque Meunier de Querlon publia la première édition de ce *Journal du voyage de Montaigne*, l'antiquaire Bartoli, professeur dans l'université de Turin, et qui étoit alors à Paris, se chargea de déchiffrer et de transcrire le texte italien.

Éloge de Michel de Montaigne, couronné par l'Académie de Bordeaux; par Talbert. Paris, 1775, in-12.

Éloge historique de Michel de Montaigne, par Dom Devienne. Paris, 1775, in-12.

Éloge analytique et historique de Michel de Montaigne, suivi de notes, d'observations sur le caractère de son style et le génie de notre langue, et d'un dialogue entre Montaigne, Bayle et J.-J. Rousseau, par M. de La Dixmerie. Amsterdam et Paris, 1781, in-8°.

Les Essais, édition augmentée aux marges des noms des auteurs qui sont cités dans le texte, et de la version de leurs passages. Amsterdam (Lyon), 1781, 3 vol. petit in-8°.

On ne trouve dans cette édition, qui est assez belle, ni les neuf lettres de Montaigne, ni le discours de La Boëtie; on y a d'ailleurs suivi le texte de M^lle^ de Gournay.

Les Essais, Paris, Bastien, 1783, 3 vol. in-8°.

Édition imprimée sur très-beau papier, et beaucoup plus soignée pour la correction que plusieurs autres du même éditeur. Elle contient une bonne table, et l'on y a suivi l'orthographe ancienne, mais on y cherche-

roit en vain la traduction des passages cités dans le texte, ainsi que les neuf lettres et le discours dont nous avons parlé ci-dessus.

Les Essais, Paris, Bastien, 1793, 3 vol. in-8°.

Édition inférieure à celle de 1783, tant pour l'impression que pour le papier.

Les Essais revus et collationnés sur un exemplaire corrigé de la main de l'auteur (par Naigeon). Paris, Didot l'aîné, an x (1802), (nouv. tirages de format in-12, en 1811, 1816, 1823, 1828), 4 vol. in-8°.

Édition stéréotype, très-soignée pour la correction et la ponctuation, mais peu agréable à l'œil, et qui n'a ni sommaires en marge, ni table des matières. Les pièces préliminaires qui occupent 12 pages sont : le faux titre, le titre, la préface de Montaigne, l'avertissement de l'éditeur, et la copie figurée d'un *avis à l'imprimeur*, écrit de la main de Montaigne sur un exemplaire de l'édition de 1588. Dans quelques exemplaires seulement se trouve de plus un avertissement (pages 5 à 63) sur le caractère et la religion de Montaigne. Ce morceau curieux est de Naigeon, c'est dire assez dans quel esprit il est écrit, et faire connoître la cause de sa suppression.

Ainsi que le porte le titre, cette édition a été faite sur un exemplaire de 1588, corrigé de la main de Montaigne, mais différent de celui qu'a suivi M^lle^ de Gournay, en 1595 : cependant, en admettant les nouvelles leçons dans son texte, Naigeon a cru devoir conserver comme variantes les principales différences de l'ancien, et en cela il a agi très-sagement, car il est démontré aujourd'hui que la copie adoptée par lui ne méritoit pas la préférence qu'il lui a donnée, et que celle de M^lle^ de Gournay est au contraire presque toujours meilleure que l'autre. Les neuf lettres de Montaigne et le discours de La Boëtie se trouvent dans cette édition, ainsi qu'un choix des notes de Coste.

M. Gustave Brunet a repris à nouveau le travail de Naigeon ; il a recueilli dans une brochure tout ce que celui-ci avoit négligé, les phrases inachevées, les mots raturés qu'il a pu déchiffrer, etc. Voyez le titre de cette brochure à la date de 1844.

Éloge de Montaigne, par Villemain, qui obtint le prix au concours proposé par l'Académie françoise en 1812. Paris, Firmin Didot, 1812, in-4° et in-8°.

Éloge de Montaigne, par Jay. Paris, Delaunay, 1812, in-8°.

Éloge de Montaigne, par J. Droz, 1812, in-8°.

Éloge de Montaigne, par Biot, 1812, in-8°.

Éloge de Montaigne, par Du Roure, 1812, in-8°.

Éloge de Montaigne, par J. V. Le Clerc, 1812, in-8°.

Éloge de Montaigne, par Victorin Fabre, 1813, in-8°.

Éloge de Montaigne, par Dutens, 1818, in-8°.

Les Essais, nouvelle édition (donnée par Éloi Johanneau). Paris, Lefèvre, de l'imprimerie de Crapelet, 1818, 5 vol. in-8°: avec le portrait de Montaigne par Alex. Tardieu.

Cette édition réunit à tous les avantages de celle de Naigeon plusieurs améliorations détaillées dans la préface. Il a paru chez le même éditeur, en 1818, une jolie édition de Montaigne en 6 vol. in-18, faite sur la précédente.

Les Essais (donnés par M. de L'Aulnay). Paris, Desoer, de l'imprimerie de Fain, 1818, gr. in-8° d'environ 500 pages.

Quoique imprimée en très-petits caractères, cette édition est fort jolie; et comme elle est à deux colonnes, elle se lit facilement. On y a joint l'éloge de Montaigne, par Jay, un extrait de la préface de Naigeon, un glossaire et une nouvelle table.

Le libraire Desoer a donné en même temps une autre édition de Montaigne avec les mêmes caractères, en 4 vol. in-18; et aussi une édition en 9 vol. in-36, pour la *Bibliothèque portative du voyageur*.

Le Christianisme de Montaigne, ou pensées de ce grand homme sur la religion (par M. l'abbé Labouderie). Paris, 1819, 1 vol. in-8°.

Les Essais, publiés par M. Amaury Duval. Paris, Chasseriau (imprimerie de Dondey-Dupré), 1820-23, 6 vol. in-8°.

On y a mis de nouveaux titres en 1827.

Les Essais, avec les notes de tous les commentateurs. Paris, Lefèvre (de l'imprimerie de Crapelet), 1823, 5 vol. in-8°.

Les Essais, avec les notes de tous les commentateurs, édition revue et augmentée de nouvelles notes, par M. Jos.-Vict. Le Clerc. Paris, Lefèvre, 1826-28, 5 vol. in-8°.

Voyez tome I^er^ de notre édition, page 1, note 1.

Les Essais, Paris, Tardieu-Denesle, 1828, 6 vol. in-8°, avec

des sommaires analytiques et les notes de tous les commentateurs.

Les Essais, Paris, Furne et L. De Bure, 1830, 1 vol. gr. in-8°, à deux colonnes.

Les Essais, avec une notice par M. Buchon, chez Desrez, 1836, 1 vol. gr. in-8°, pour le Panthéon littéraire.

Notice bibliographique sur Montaigne, par J.-F. Payen, D. M. Paris, imprimerie de F. Duverger, 1837, gr. in-8° de 76 pages y compris un premier supplément, mais non compris le faux titre ni le titre; avec un portrait de Montaigne, lithographié.

Les Essais de Michel de Montaigne. Leçons inédites, recueillies par un membre de l'Académie de Bordeaux (M. Gustave Brunet), sur les manuscrits autographes conservés à la bibliothèque publique de cette ville. Paris, Techener (Bordeaux, imprimerie de La Vigne), 1844, in-8° de 51 pages, tiré à 100 exemplaires.

Documents inédits ou peu connus sur Montaigne, recueillis et publiés par le Dr J.-F. Payen. Paris, Techener, 1847, gr. in-8° de 44 pages et 3 feuillets de *fac-simile*, plus le faux titre et le titre, avec un nouveau portrait tiré du cabinet du docteur Payen.

Dans quelques exemplaires en grand papier l'épreuve de ce portrait est double, savoir : sur papier blanc et sur papier teinté, avec le blason en or et en couleur.

De Christophe Kormart et de son analyse des Essais de Montaigne (par le Dr Payen). Paris, imprimerie de Guiraudet, 1849, in-8° de 12 pages, tiré à 30 exemplaires à part.

Visite au château de Montaigne en Périgord, par le Dr Bertrand de Saint-Germain. Paris, Techener, 1850, in-8° d'une feuille.

Une lettre inédite de Montaigne, accompagnée de quelques recherches à son sujet, par Achille Jubinal. Paris, chez Didron, 1850, in-8°.

Nouveaux documents inédits ou peu connus sur Montaigne, recueillis et publiés par le Dr J.-F. Payen. Paris, P. Jannet, 1850, in-8° de 68 pages avec plusieurs *fac-simile*.

Cent exemplaires dont dix en papier vélin pour le commerce, plus quelques-uns en grand papier de Hollande.

Les Essais, édition variorum, accompagnée d'une notice biographique et d'un index analytique, par Charles Louandre. Paris, Charpentier, 1854, 4 vol. gr. in-18.

Montaigne magistrat, par Alphonse Grün. Paris, 1854, broch. in-8° de 48 pages.

La Vie publique de Michel de Montaigne; étude biographique, par Alphonse Grün. Paris, Amyot, 1855, in-8°.

Documents inédits sur Montaigne, n° 3 (Éphémérides, lettres et autres pièces autographes et inédites de Michel de Montaigne et de sa fille Éléonore), recueillis et publiés par le Dr J.-F. Payen. Paris, P. Jannet, 1855, gr. in-8° de 40 pages avec 2 feuillets de *fac-simile*, tiré à 100 exemplaires.

Maison d'habitation de Michel de Montaigne à Bordeaux (par le Dr J.-F. Payen). Paris, Techner, 1855, in-8° de 8 pages avec un plan, tiré à petit nombre.

Recherches sur Montaigne, documents inédits, recueillis et publiés par le Dr J.-F. Payen, n° 4. Paris, Techener, 1856, in-8° de 68 pages; plus, vues du château de Montaigne, 2 plans, 3 vues et 3 *fac-simile*, et à la suite : *Recherches et documents inédits sur Montaigne* (habitation et tombeau), 8 feuillets, et un mot de réponse à M. Gustave Brunet, 4 pages.

Le César de Montaigne, par M. Cuvillier-Fleury. Paris, J. Techener, 1856, in-8° de 23 pages.

Réflexions sur la vie et le caractère de Montaigne, publiées à l'occasion d'un manuscrit d'éphémérides de sa famille, par le vicomte Alexis de Gourgues. Bordeaux, 1856, in-8° de 85 pages.

Montaigne the essayist, a biography, by Bayle St.-John. London, 1858, 2 vol. petit in-8°.

Le Tombeau de Michel de Montaigne, par J. Lapaume. Rennes, 1859, broch. in-8°.

Michel de Montaigne, sa vie, ses œuvres et son temps, par F. Bigorie de Laschamps; 2e édition augmentée de documents authentiques inédits.... Paris, F. Didot, 1860, in-12.

Lettre à M. Techener, note sur l'édition in-f° des Essais de Montaigne publiée en 1595, par J.-F. Payen. Paris, s. d. (1860), in-8° de 4 pages.

Un mot de plus sur Montaigne, par J. Lepaume, dans le *Journal général de l'Instruction publique* du 8 mai 1861.

Montaigne chez lui, visite de deux amis à son château; lettre à M. le Dr Payen, par MM. E. Galy et L. Lapeyre. Périgueux, J. Bounet, 1861, in-8°.

Recherches sur l'auteur des épitaphes de Montaigne, lettres à M. le Dr Payen, par Reinhold Dezeimeris. Paris, Aubry, 1862, in-8° de 83 pages avec un *fac-simile*, tiré à petit nombre.

Lettres inédites de Michel de Montaigne, publiées par F. Feuillet de Conches. Paris, H. Plon, 1863, gr. in-8°.

Les Essais de Montaigne dans leurs rapports avec la législation moderne, par M. E. Bimbenet, greffier en chef de la cour impériale d'Orléans. Orléans, Herluison, 1864, in-12.

Le Fauteuil de Montaigne, suite de *Montaigne chez lui*, par le Dr E. Galy. Périgueux, J. Bounet, 1865, in-8°.

Cours de M. Guillaume Guizot à la Sorbonne sur Michel de Montaigne, dans la *Revue des cours littéraires*, livraisons du 13 et du 20 janvier 1866.

II.

ÉTIENNE DE LA BOËTIE.

La Mesnagerie de Xenophon; les Regles de Mariage, de Plutarque; Lettre de consolation de Plutarque à sa femme; le tout traduict de grec en françois par feu M. Estienne de La Boëtie, conseiller du roy en sa court de parlement à Bordeaux : ensemble quelques Vers latins et françois de son invention : item, un Discours sur la mort du dit seigneur de La Boëtie par M. de Montaigne. (Le privilége est du 18 octobre 1570.) A Paris, chez Federic Morel, 1571. 131 feuillets in-8°.

Les *vers françois* annoncés dans le titre de cette publication ne s'y trouvent pas; ils ont paru chez le même éditeur, en 1572, 20 feuillets, dont 19 numérotés. Ces deux publications sont souvent réunies, et parfois sous deux frontispices portant également la date de 1572.

Les mêmes opuscules avec *la Mesnagerie* (*l'Économique*) *d'Aristote*, à Paris, chez Claude Morel, in-8°. *La Mesnagerie d'Aristote* forme 8 feuillets au commencement; le reste n'est pas réimprimé : c'est l'ancien texte.

Les vingt-neuf sonnets, différents des *vers françois* dont il vient d'être fait mention, insérés par Montaigne dans les *Essais*, liv. I, chap. XXIX des premières éditions, ou XXVIII des éditions modernes.

Historique description du solitaire et sauvage pays de Médoc, par feu M. de La Boëtie. Bordeaux, Millanges, 1593, in-12.

Ouvrage indiqué dans la deuxième édition de la *Bibliothèque historique de la France* du P. Lelong, et non retrouvé jusqu'à présent.

La Servitude volontaire, dans les *Mémoires de l'Estat de la France sous Charles IX*, 1576.

Tallemant des Réaux raconte que le cardinal de Richelieu, voulant connoître cet ouvrage, le fit demander en vain chez tous les libraires de la rue Saint-Jacques. L'un d'eux, nommé Blaise, prétendit savoir un curieux qui en possédoit un exemplaire, mais qui ne voudroit pas s'en dessaisir à moins de cinq pistoles. Cette difficulté levée, le libraire n'eut qu'à découdre un exemplaire des *Mémoires*, et extraire quelques feuillets du tome III, pour toucher ce prix.

Le même ouvrage figure dans la plupart des éditions de Montaigne à partir de 1727.

La Servitude volontaire, chez le libraire Louis, 1802, in-8° et in-12.

La Servitude volontaire, éditions de F. de Lamennais, 1835, in-8° et in-18.

Notice bio-bibliographique sur La Boëtie, l'ami de Montaigne, suivie de *la Servitude volontaire*, donnée pour la première fois selon le vrai texte de l'auteur... par le Dr J.-F. Payen. Paris, F. Didot, 1853, in-8°, de 148 pages avec la vue du castel de La Boëtie et un *fac-simile*.

Traductions de *la Servitude volontaire* en françois moderne :

1° Par *l'Ingénu* (Lafite, avocat), 1789, in-8°.

2° Dans la huitième philippique de *l'Ami de la Révolution*, 1791.

3° Par Adolphe Reschatelet (Charles Teste). Bruxelles et Paris, 1836, in-18.

Cette édition, à cause du commentaire, n'a pas été mise en vente.

Traduction angloise : *A discourse of voluntary servitude*, London, 1735, in-12.

Traduction italienne : *Discorso di Stefano della Boëtie della Schiavitu volontaria o il Contra uno,* par César Paribelli, à Naples, « anno settimo republicano, » in-18.

Œuvres complètes de La Boëtie, édition donnée par M. Léon Feugère. Paris, Delalain, 1846, in-12.

FIN DE LA BIBLIOGRAPHIE.

TABLE

DU TOME QUATRIÈME.

SUITE DU LIVRE TROISIÈME.

CHAP.		Pages.
X.	De mesnager sa volonté	1
XI.	Des boiteux	38
XII.	De la physionomie	55
XIII.	De l'experience	99

CORRESPONDANCE DE MICHEL DE MONTAIGNE.

Avertissement 188

I. LETTRES DE MICHEL DE MONTAIGNE.

LETTRES.		
I.	A messire Antoine Duprat	195
II.	A monseigneur de Montaigne	197
III.	A monseigneur de Montaigne	216
IV.	A monsieur de Lansac	217
V.	A monsieur de Mesmes	219
VI.	A monseigneur de L'Hospital	222
VII.	Avertissement au lecteur	226
VIII.	A monsieur de Foix	227
IX.	A mademoiselle de Montaigne	232
X.	Aux jurats de la ville de Bordeaux	234
XI.	A monsieur Dupuy	235
XII.	Aux jurats de la ville de Bordeaux	236
XIII.	Au maréchal de Matignon	237
XIV.	Au maréchal de Matignon	239
XV.	Au maréchal de Matignon	240
XVI.	Aux jurats de la ville de Bordeaux	242

LETTRES. Pages.
XVII. Au maréchal de Matignon. 242
XVIII. Au maréchal de Matignon. 245
XIX. Au maréchal de Matignon. 247
XX. Au maréchal de Matignon. 248
XXI. Au maréchal de Matignon. 250
XXII. Au maréchal de Matignon. 254
XXIII. Aux jurats de la ville de Bordeaux. 255
XXIV. Aux jurats de la ville de Bordeaux. 257
XXV. Au maréchal de Matignon. 258
XXVI. A mademoiselle Paulmier. 259
XXVII. Au maréchal de Matignon. 260
XXVIII. Dédicace manuscrite d'un exemplaire des *Essais* à Antoine Loisel. 262
XXIX. Au roi Henri IV 262
XXX. A Henri IV. 266

II. LETTRES ÉCRITES A MICHEL DE MONTAIGNE.

I. Du roi Charles IX à Montaigne. 269
II. De Henri III à Montaigne. 270
III. D'Antoine Loisel à Montaigne. 271
IV. De Du Plessis-Mornay à Montaigne. 272
V. De Du Plessis-Mornay à Montaigne. 274
VI. De Du Plessis-Mornay à Montaigne. 276
VII. De Du Plessis-Mornay à Montaigne. 277
VIII. De Du Plessis-Mornay à Montaigne. 279
IX. Du roi de Navarre au maréchal de Matignon. 280
X. Du vicomte de Turenne à Montaigne. 281

VOYAGE DE MICHEL DE MONTAIGNE.

Journal du voyage de Michel de Montaigne en Allemagne et en Italie. 285
Montaigne en voyage, par M. Sainte-Beuve. 287

LA THÉOLOGIE NATURELLE DE RAYMOND SEBON.

Extrait de la Théologie naturelle de Raymond Sebon, traduite en françois par messire Michel seigneur de Montaigne. 307

PIÈCES ADDITIONNELLES ET DOCUMENTS BIOGRAPHIQUES.

I. Opinion de Montaigne sur Jules César. 343
II. Avis de Montaigne aux imprimeurs. 346

Pages.

III. Notes manuscrites tracées sur les *Éphémérides* de Beuther. . . . 350
IV. Tombeau et épitaphes. 364
V. Mademoiselle de Gournay. 368
VI. Pierre Charron. 373
VII. Inscriptions de la bibliothèque et du cabinet d'étude de Montaigne. 377
VIII. Note relative aux *Avis de Catherine de Médicis à Charles IX*. . . . 394

ÉTIENNE DE LA BOËTIE. — LA SERVITUDE VOLONTAIRE OU LE CONTR' UN.

Étienne de La Boëtie. 397
La Servitude volontaire ou le Contr' un. 399

BIBLIOGRAPHIE.

I. Michel de Montaigne. 445
II. Étienne de La Boëtie. 458

FIN DE LA TABLE DU TOME QUATRIÈME.

TABLE

ANALYTIQUE ET ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LES QUATRE VOLUMES DE MONTAIGNE

La romaison est indiquée par des chiffres romains et la pagination par des chiffres arabes.

A

Abra, fille de saint Hilaire, évêque de Poitiers, I, 312.

Abrégé (Voy. *Livre*), III, 430.

Absence. — Ranime l'amour et l'amitié, III, 484, 487.

Abus. — Fondement de tous les abus de ce monde, IV, 45.

Abydéens (les). — Philippe leur accorde trois jours pour se détruire eux-mêmes, II, 43.

Académiciens (les). — Leur sentiment moins aisé à défendre que celui des Pyrrhoniens, II, 357.

Accointances domestiques. — Ce qu'il y faut rechercher, I, 260.

Achaïens (les). — Leur loyauté réprouvoit toute ruse de guerre, I, 34.

Adrian, cardinal de Cornete, I, 314.

Adrien (l'emp.). — Recommandation à son médecin, II, 432. — Exemple du devoir des princes, III, 13. — Disoit en mourant, que la presse des médecins l'avait tué, 154. — Disputoit avec le rhétoricien Favorinus, 398.

Ælius Verus. — Réponse à sa femme qui lui reprochoit ses maîtresses, I, 285.

Æmilius Lépidus. — Sa mort, I, 93.

Æmilius Régillus, préteur romain. — Ses soldats saccagent une ville malgré ses ordres et contre la foi des traités, I, 38.

Agariste, fille de Clysthène, II, 394.

Agathocle, roi de Syracuse, I, 434.

Age. — Quel est celui où l'homme est capable des plus grandes actions et celui où son corps et son esprit s'affoiblissent, I, 491-92.

Agesilaüs, roi de Sparte. — Sa réponse à propos de Priam et du roi de Perse, I, 82. — Ce qu'il vouloit qu'on apprit aux enfants, I, 185. — Ses vêtements hiver et été, 322. — Refuse l'avantage que la fortune lui offre contre les Béotiens, 417. — Dédaignoit pour lui le luxe de l'armement, 430. — Sympathies qu'il inspiroit, III, 87. — Parallèle avec Pompée, 89. — Ses habitudes en voyage, 216; — et sa courtoisie, 515.

Agis, roi de Sparte. — Simplicité de

sa tenue, I, 430. — Comment, d'après lui, un homme peut vivre libre, II, 26. — Remarquable réponse à un ambassadeur d'Abdère, 181.

Agrigentins (les). — A quoi ils s'adonnent, II, 5. — Leurs animaux domestiques, 154.

Agrippa, favori d'Auguste, I, 414.

Agrippine, mère de Néron, IV, 439.

Aiguemont ou d'Egmond (le comte). — Décapité avec le comte de Horn. Pourquoi il demande à mourir le premier, I, 41-42.

Albe (le duc d'). — Ses cruautés à Bruxelles, I, 41. — Comparé avec le connétable de Montmorency, II, 516.

Albigeois (les). — Brûlés tout vifs sans désavouer leur foi, I, 367.

Albucilla. — Mort de cette Romaine, II, 432.

Albuquerque, vice-roi de l'Inde. — Son expédient dans un danger, I, 337.

Alcibiade, neveu de Périclès. — Sa souplesse et sa facilité merveilleuses à changer de formes et de manières de vivre, I, 222. — Il venge Homère par un soufflet, III, 129. — Pourquoi il coupa la queue et les oreilles de son chien, 260. — Sur Socrate, 363. — Comment il voulut mourir, IV, 34. — Se défioit de son jugement, 110. — Homme de bonne chère, 168.

Alcimus. — L'un des premiers lieutenants de Démétrius, II, 111.

Alcméon. — Ses divinités astronomiques, II, 279, 349. — Sur les causes originelles des maladies, III, 159.

Alcyons. — Leurs qualités et leurs nids merveilleux, II, 223-24.

Alexandre le Grand, roi de Macédoine. — Irrité du fier silence de Bétis vaincu, il le fait déchirer aux portes de Gaza, I, 10. — Sa cruauté à punir le courage des Thébains, 11. — Il refuse de profiter de l'obscurité pour attaquer Darius, 40. — Similitude d'âge avec J. Christ, 92. — Sa conduite à l'égard de son médecin, accusé de vouloir l'empoisonner, 162. — Il honoroit les arts et les sciences, 216. — Ses flatteurs déçus, 400. — Son sommeil profond le jour de sa fameuse bataille contre Darius, 412-13. — Richesse de son costume de guerre, 430. — Qualités exceptionnelles de son cheval, 437. — La table et le jeu absorboient autant son esprit que les plus glorieux travaux, 457. — Sa sueur même avoit une odeur suave, 472. — Sa vaillance étoit loin d'être parfaite, II, 9. — Rôles intervertis dans un combat, 42. — Procès de Philotas, 54. — Prix qu'il attachoit à ses faits d'armes, 106. — Son chien indien, 222. — Ses immolations en l'honneur de Thétis, 289. — Narration à sa mère, 376. — Ce que coûte sa célébrité, 454. — Pourquoi il penchoit un peu la tête, 470. — Précautions qu'il prenoit pour combattre le sommeil, III, 4. — Plus impétueux et moins prudent que César, 107. — La fortune l'a extraordinairement favorisé, 131. — Qualités brillantes et actes répréhensibles, 132. — Popularité de son histoire et rapprochement avec César, 133. — Éclat de ses vertus, 217. — Singes qu'il trouve dans l'Inde, 326. — Les amazones de l'Hyrcanie, 341. — Ses suivants imitant leur maître, 397. — Son accueil aux ambassadeurs de Corinthe, IV, 5. — Fier de la renommée de justice de son père, 33. — Ses affaires et ses plaisirs,

171. — Ses désirs d'immortalité, 185.

Alexandre, tyran de Phères. — Pourquoi la tragédie au théâtre lui étoit antipathique, III, 35.

Alexandre VI (le pape). — Empoisonné avec son fils le duc de Valentinois, I, 314.

Alexandridas. — Critique des longs propos, I, 206.

Allemands (les). — Ils aiment le vin sans l'apprécier, II, 14, 16, 20.

Alphonse XI, roi de Castille. — Pourquoi il ordonne que pendant dix ans on ne croira pas en Dieu, I, 32. — Trouvoit les ânes plus heureux que les rois, 405. — Il a fondé l'ordre de l'Écharpe, 443.

Alviane (Barthelémy d'), général vénitien. — Son corps rapporté à Venise à travers les terres ennemies, I, 22.

Amasis, roi d'Égypte. — Mécompte de son mariage avec Laodice, I, 118.

Ambassadeurs. — Mensonge surpris par François Ier, I, 51. — Autre fraude découverte par Henri VIII d'Angleterre, 52-53. — Les ambassadeurs doivent-ils cacher quelque chose à leurs princes? 75-76. — Ceux de Samos auprès de Cléomène à Sparte, 226.

Ambition. — III, 91, 93; IV, 30, 83.

Ame. — Elle se découvre à ses mouvements, I, 456. — S'il est possible d'établir quelque chose de certain de l'immortelle nature par la mortelle, II, 165, 287. — Ce que la raison nous apprend de sa nature, II, 324. — Diversité d'opinions à ce sujet, 325 et suiv. — La plus vraisemblable, 333. — C'est de l'état présent que doit être payée et reconnue son immortalité, 337. — L'âme d'un sage peut devenir l'âme d'un fou, 339. — Dilemme des philosophes, 340. — Les dogmatistes en particulier, 342. — Nécessité de la croyance à l'immortalité, id. — Opinion de Pythagore, d'Origène et autres, 345-46. — Transmigration des âmes, soutenue par Platon et réfutée par les Épicuriens, 346-47.

Américains (les). — Leur candeur et la perfidie des Espagnols, III, 379-80. — Comment ils ont été traités et subjugués, 381 et suiv. — Supplice de leur roi et hécatombe de prisonniers, 386-87.

Amérique. — Fernand Cortez reçoit les envoyés de certaines peuplades sauvages, I, 287. — En quel sens ces peuples sont barbares, 294. — Leur simplicité en toutes choses, 295. — Leurs demeures et leurs repas habituels, 296. — Pourquoi ils mangent leurs prisonniers, 298. (Voy. Cannibales).

Amestris, mère de Xerxès. — Exemple de superstitions atroces, II, 289-90.

Amitié. — Ses différentes natures, et exemples divers, I, 247 à 282; IV, 7. — Nom saint et sacré, qui n'est connu que des gens de bien, 441.

Amour. — Ce qu'il est, I, 247. — Comment il se guérit, II, 249. — Ordonnances de Lycurgue pour le tenir en haleine, 439. — Désir et satiété, 441. — Pudicité et vénalité, 443. — Amours de César et autres, III, 91 et suiv.

Amour conjugal. — Ne peut exister sans le respect, I, 285.

Amours dénaturées. — Moyen de les décréditer, I, 142.

Ammianus Marcellinus. — Ce qu'il dit des fuyards chez les Romains, I, 71.

Ampère. — Sur Montaigne, IV, 300.

Amurat (le sultan). — Ses immolations en l'honneur de son père, I, 287; III, 15, 62. — Rébellion de son fils punie dans ses sujets, III, 201.

Amynomachus. — L'un des héritiers d'Épicure, II, 451.

Amyot (Jacques), grand aumônier de France, traducteur de Plutarque. — Épisode du siége de Rouen, I, 153, 420. — Son éloge par Montaigne, II, 46.

Anacharsis, philosophe de Scythie. — Quel est, selon lui, le plus heureux gouvernement, I, 408. — Sur les habitudes de table des Grecs, II, 20.

Anacréon. — Sa mort, I, 92; — III, 352.

Anaxagoras, philosophe de l'école ionienne, I, 172. — Ses hypothèses, II, 177. — Forme de ses écrits, 270. — Son Dieu esprit, 279.

Anaxarchus. — Sa constance dans le supplice, I, 376, II, 23.

Anaximander. — Son opinion sur la nature de Dieu, II, 279, 321.

Andelot (le seigneur d'), Franc-Comtois. — Singularité de sa barbe, IV, 289.

Anaximènes, philos. ionien. — Ce qu'il écrivoit à Pythagore, I, 210. — Essence de Dieu, II, 279.

André, Andréas (ou Andréosse), de Hongrie. — Étranglé par ordre de sa femme, III, 342.

Andron (l'Argien). — Traversoit la Lybie sans boire, IV, 127.

Andronic Comnène, emp. de Constantinople, I, 482.

Angrogne (vallée d'), III, 171.

Anneus Statius. — Médecin de Sénèque, III, 123-24.

Annibal. — Sa victoire sur les Romains jeta l'épouvante jusque dans Rome, I, 79. — Ses mœurs, 204. — Son chef nu, pluie ou soleil, 322. — Soins qu'il prenoit de ses soldats, 324. — Perdit le fruit de la bataille de Cannes, 425. — Sa réponse à Antiochus, 428. — Abandonne la conquête d'un pays étranger pour défendre le sien, 434. — Sa gloire acquise, 491. — Il quitte Capoue, II, 40.

Antigonus, roi de Macédoine. — Reproches à son fils sur la mort de Pyrrhus, I, 331. — Divinisé par le poëte Hermodore, dont il se moque, 400. — Affection pour un de ses soldats, II, 6. — Courageuse résolution d'un enfant, 26. — Comment il punit ceux qui l'avoient aidé dans sa trahison contre Eumène, III, 198-99. — Préféroit le mérite à la naissance, 283. — Réponse à un cynique, IV, 54.

Antiochus, roi de Syrie. — En face de Stratonice, I, 113. — Présente son armée à Annibal, 428. — Traits de cruauté, II, 24, 36. — Recevant le message de Popilius, III, 28.

Antipater, génér. macédonien. — Il demande cinquante enfants pour otages, I, 184. — Menace aux Lacédémoniens, II, 27; — III, 489.

Anthisthènes (le stoïcien), I, 337. — Pauvre excuse en faveur des mauvaises fréquentations, 341. — Beau joueur de flûte, 356, II, 24. — Le meilleur apprentissage, 142. — Initié aux mystères d'Orphée, 165. — Ce qu'il faut pour vivre et pour se pendre, 249. — Se plaignant à Diogène, III, 139. — Sur la félicité humaine, 228. — Sur l'engendrement, 295. — Recommandation à ses enfants, 405. Conseil aux Athéniens, 422. — Permet au sage d'aimer, 509. — Sur Socrate, IV, 118.

Antoine (Marc), lieutenant de Cé-

sar. — Bataille qu'il perdit en Allemagne, I, 242. — Reproche à Auguste son sommeil au moment d'aller au combat, 414. — Comment le peuple romain se montroit grand, III, 28. — Le plaisir l'absorboit, 99. — Fut le premier qui attela des lions à son char, 367. — La confrérie des Commourants, 499. — Sa galère arrêtée par un poisson, II, 203.

Antonin (l'emp.). — Tué par Macrin, IV, 439.

Apelles. — Réponse à Mégabyze, III, 417.

Apollodore, gramm. d'Athènes. — Critique les ouvrages de Chrysippe, I, 189.

Apollodore, tyran de Potidée. — Sa peur des Scythes, II, 52.

Apollonius de Thianes. — Se vantoit d'entendre le langage des bêtes, II, 178. — A qui il est permis de mentir, 493.

Aracus. — Remplace Lysandre comme amiral à Lacédémone, I, 152.

Arcades (les). — Académie à Rome, III, 152.

Arcésilas, philos. péripatéticien. — Comment et pourquoi il laissoit parler ses disciples, II, 195. — Savoit user de ses richesses, 345. — Ce que le vin pur fut pour lui, II, 21. — Son mot sur les disciples d'Épicure, 133. — Visite de Carnéades, 239. — Sur la débauche, 392. — Réponse à un jeune homme de Chio, III, 358.

Archélaüs (le physicien). — De quelle matière sont faits les hommes et les animaux, II, 349.

Archélaüs, roi de Macédoine. — Sa réponse au sujet de l'eau versée sur lui, III, 277.

Archias, tyran de Thèbes. — Ce qu'il lui en coûta pour avoir dit : A demain les affaires, II, 48-49.

Archidamus, roi de Sparte. — Reproche à Périandre d'abandonner la gloire d'un bon médecin pour la réputation d'un mauvais poëte, I, 73. — Question à Thucydide sur Périclès, 469.

Archimède (de Syracuse), I, 171; — II, 313.

Archiléonide, mère de Brasidas, I, 392.

Archotas. — Sa prudence dans la colère, III, 73.

Architectes. — Leur langage; et courte harangue de l'un d'eux aux Athéniens, I, 227.

Aréopagites (les). — Comment ils sortirent d'embarras dans une cause obscure, IV, 47.

Arétin (l'), poëte satirique italien, I, 464.

Argentier (Jean l'), méd. piémontais, III, 161.

Argiens (les). — Sont vengés de la perfidie de Cléomène, I, 39.

Arioste (l'), et l'*Orlando furioso*, II, 116, 118, 120.

Arioviste, chef gaulois, III, 112.

Aristarque. — Sur les sages et les ignorants, IV, 117.

Aristippe, philos. grec, fondateur de la secte cyrénaïque. — Pouvoit prendre des licences défendues au vulgaire, I, 202. — Plaisante contre-finesse, 228. — Genre d'affection qu'il accordoit à ses enfants, 248. — Son opinion sur la douleur, 369. — Sa préférence pour la misère, 382. — A ceux qui le plaignoient, II, 139. — Ses opinions sur la volupté et les richesses; ses mœurs, 142-43. — Denys le tyran lui offre une robe après l'avoir outragé, 390. — Parloit toujours librement, 497. — Chez une courtisane, III, 340. — Sur le corps et l'âme, IV, 171.

ARISTODÈME, roi de Messénie. — Son courage, I, 327. — Sa superstition cause sa mort, III, 265.

ARISTOGITON et HARMODIUS, célèbres par leur amitié, I, 252.

ARISTON, philos. de Chio. — Sa définition de la rhétorique, I, 460. — Aveu de son ignorance en ce qui concerne l'essence divine, II, 280; et III, 8, 275, 295, 508.

ARISTON et PERICTIONE, père et mère de Platon, II, 307.

ARISTOPHANE. — Son éléphant corrival amoureux d'une jeune fille, II, 209.

ARISTOPHANE (le grammairien de Byzance). — Son erreur sur la simplicité du langage d'Épicure, I, 231.

ARISTOTE, philosophe grec, fondateur de l'école péripatéticienne. — Sur le mot de Solon : que *nul ne peut être heureux avant de mourir*, I, 21. — Observation d'un fait particulier d'histoire naturelle, 104. — Habitudes plus fortes que nature, 140. — Sur Anaxagore et autres sages, 172, 174. — Étoit le monarque de la doctrine moderne, au temps de Montaigne, 187. — Comment il conduisit l'instruction d'Alexandre, 216. — Un mot sur les bons législateurs, I, 247; — et sur les amis, 256. — Ce qu'il raconte des Carthaginois, 291. — Nulle âme passionnée n'est exempte, selon lui, d'un mélange de folie, II, 25. — Sur l'avarice, 83. — Sur l'âge propre au mariage, 85. — Sur les poëtes, 106. — La justice possible avec l'intempérance, 144. — Sur les oiseaux et les poissons, 187-93-97-222. — Son intelligence de tant de choses ne l'a pas sauvé des infirmités humaines, 233. — Son dieu n'a ni vertu ni vice, 254. — Ses entassements d'opinions, 267. — Est le dieu de la science scolastique, 320. — Principes des choses naturelles, 321. — Son *Entéléchie*, 326. — Embarras de ses sectateurs, 341. — De quoi l'homme est le produit, 349. — Ses principes en crédit, 372. — Indétermination de la naissance du monde, 375. — Sur Zoroastre, 376. — Sur la gloire, 451. — Sur es avantages de la beauté de l'homme, 482. — Réponse à quelqu'un qui avoit médit de lui, III, 39. — Sur la colère, 79. — Droits que donne la ressemblance chez certaines nations, 146. — Difficultés de la vie privée, 217. — Sur les attouchements, 281. — Pourquoi on bénit ceux qui éternuent, 362. — Blâme les plaisirs coûteux, 368. — Il se vante d'avoir affecté l'obscurité, 519. — Comment et pourquoi il étoit au-dessous d'un paysan naïf, IV, 80. — Sa miséricorde judicieuse, 98.

ARISTOXÉNUS, disciple d'Aristote, II, 349.

ARIUS, hérésiarque fameux, I, 309.

Arménie. — Ses montagnes couvertes de neige, I, 324.

Armes — des François, des Mèdes, des Romains et des Parthes, II, 107 et suiv.

ARMINIUS, chef des Germains qui exterminèrent les légions romaines de Varus, III, 185.

Armoiries et *Généalogies*. — Incertitudes et vanités des noms de terres, I, 421-22.

ARRAS. — Obstination de ses habitants lors de la prise de cette ville par Louis XI, I, 364.

ARRIA, femme de Cæcina Pætus. — Présentant à son mari le poignard qu'elle venoit de retirer de son sein, III, 118-120.

Arrianus. — Sur l'instinct des éléphants savants, II, 198.

Arsac (d'), frère de Montaigne, I, 291.

Arsat ou Arsac (M. et Mlle d'), beau-fils et belle-fille de La Boëtie, IV, 209, 398.

Artaxerxès, frère de Cyrus, II, 16. — Il adoucit les lois de la Perse, 149.

Artibius, général persan, I, 436.

Asa (le roi). — Son recours aux médecins, III, 175.

Asclépiade, philos. platonicien, II, 325. — Sur les atomes invisibles, III, 159-60.

Asiatiques (les). — Leurs femmes et leurs concubines parées pour la guerre, I, 428.

Asinius Pollion. — Recherche de la vérité dans l'histoire (voy. Pollion), II, 129; — III, 38.

Assassins ou Assassiniens. — Peuples voisins de la Phénicie, III, 65.

Assigny (le sieur d'). — Défend Mouson (Ardennes) contre le comte de Nassau, I, 35.

Assyriens (les). — Comment ils domptaient leurs chevaux, I, 443.

Astapa, ville d'Espagne assiégée par les Romains. — Ses habitants se sacrifient tous pour se soustraire au joug du vainqueur, II, 42.

Ataraxie — ou indifférence des Pyrrhoniens, II, 385.

Athéisme. — Exception rare dans l'humanité, II, 167.

Athènes. — Influence de son climat, sur les étrangers particulièrement, II, 380.

Athéniens (les). — Leur superstition cruelle et puérile sur la sépulture, I, 27. — Ils en sont punis, 28. — Élégance de leur langage, 184, 231. — Leur fortune en Sicile, 434. — Ils suppriment l'exorde et la péroraison dans la rhétorique, 460. — Leurs mules et mulets, II, 154. — Ce qu'ils défendoient à Délos, III, 331.

Athlètes. — Leur force est plutôt vigueur de nerfs que de cœur, I, 200.

Atlantide. — Tradition relative à l'Atlantide, conservée par les prêtres de Saïs en Égypte, I, 289.

Attale, roi de Pergame, II, 15.

Atticus (Pomponius), chevalier romain, ami de Cicéron, I, 353 (note). — Son étrange obstination, II, 433-34.

Aubeterre (Mlle Bouchard d'), IV, 258.

Aubigny (d'). — Il assiége Capoue, s'en empare et met tout en pièces, I, 30.

Aufidius. — Particularité de sa mort, I, 93.

Aurat (d') ou Dorat, poëte du XVIe siècle, II, 515.

Auguste, prem. emp. romain, connu sous le nom d'Octave. — Sa sotte idée de vouloir se venger de Neptune après une tempête, I, 32. — Sa colère contre Varus en apprenant la perte de quelques légions, *id.* — Il est averti de la conjuration de Cinna, 155. — En quels termes il lui parle, 156. — Il s'en fait un ami dévoué par sa clémence, 157-58. — Ses appétits amoureux, 305. — Son sommeil au moment de livrer un combat naval contre Sextus Pompée, 414. — Réforme d'anciennes ordonnances sur la judicature romaine, I, 490-91. — Caractère impénétrable, II, 2. — Sa confiance en Lucius Pison, 14. — Reproche muet à Fulvius, 40. — Ménageoit les récompenses honorables, 73. — Ses temples, 304.

— Ses royaumes conquis, et servitude des rois vaincus, III, 29. — Punition pour des blessures volontaires, 34. — Moins familier que César avec ses soldats, 104. — Il fait des vers contre Asinius Pollion, 398. — Son calcul des jours et des années, IV, 38.

Aulu-Gelle, gramm. latin, III, 72, 171.

Aurélius (l'évêque). — Son témoignage sur des miracles, I, 243.

Austria (Jean d'), chef d'une flotte turque, I, 309.

Auteurs. — Ne devroient écrire que ce qu'ils savent bien, I, 292.

Autruches. — Conduisant le coche de Firmus en Égypte, III, 367.

Avarice. — Ce qui la produit, I, 382.

Avocats. — Comparés aux prédicateurs, I, 54 ; — II, 365, 392.

B

Babyloniens (les). — Usage qu'ils suivaient à l'égard des malades, III, 176.

Bains. — Les anciens en usoient tous les jours avant le repas, I, 449.

Bajazet Ier. — Son expédition en Russie, I, 446. — Il fait éventrer un soldat, accusé d'avoir pris de la bouillie à une pauvre femme qui en sustentoit ses petits enfants, II, 55.

Barbare. — Ce qu'emporte ce mot dans la bouche de chaque peuple, I, 293.

Baroco et *Baralipton.* — Mots de l'ancienne logique scolastique, I, 212.

Bataille. — S'il faut attaquer ou attendre l'ennemi, I, 431-32.

Bathory (Étienne), roi de Pologne, I, 323.

Bayard. — Ne voulut pas mourir tournant le dos à l'ennemi, I, 24. — Son vrai nom, 423.

Bayle. — Sentiment de cet écrivain sur la *Théologie naturelle*, IV, 307.

Beauté. — Ce qu'on entend par ce mot chez différents peuples, II, 226-27. — Comparaisons de Montaigne, sous ce rapport, entre l'homme et certains animaux, 228 et suiv. — De quel prix est la beauté corporelle, IV, 23, 90. — — Courte définition, *ibid.*

Beauvais (l'évêque de). — Sa conduite à la bataille de Bouvines (scrupule religieux), I, 394.

Bébius. — Particularité remarquable de sa mort, I, 93.

Bédouins. — Pourquoi ils s'exposoient avec insouciance dans les combats, II, 467 ; III, 61.

Bellay. — Voy. Du Bellay.

Bembo (le card.), III, 324.

Bertheville, lieutenant du comte de Brienne, I, 40.

Bessus. — Remords de conscience de ce parricide, II, 51.

Bêtes. Il en est qui ne vivent qu'un jour, I, 104. — Les chiens et les chevaux nous montrent que les bêtes en général sont sujettes à la force de l'imagination, I, 123. — Exemples divers, II, 152. — Égards qu'on leur doit et qu'elles obtenoient chez différents peuples, 153-54. — Bœufs qui comptoient jusqu'à cent, 196. — Voy. aussi 178 à 210. — Pourquoi Moïse défendit de manger le sang des bêtes, 327.

Bétis, défenseur de Gaza. — Mutilé par ordre d'Alexandre, sans que son orgueil de soldat fût vaincu, I, 16.

Bèze (Théod. de). — Mis par Montaigne au 1er rang des poëtes latins

de son temps, II, 515. — Censure d'un de ses livres à Rome, IV, 18.

Bias, un des sept sages. — Paroles adressées à des gens qui invoquoient les dieux dans un danger sur mer, I, 336-37; — III, 37, 215. — Qualité qu'il veut pour une entreprise, IV, 28.

Bibliothèques. — Ce qui les sauva de la fureur des Goths en Grèce, I, 185 (Voy. *Librairie*).

Bien public. — Ses nécessités, II, 187.

Bien-être. — En quoi il consiste, III, 384.

Biens. — Nous les désirons d'autant plus qu'ils nous coûtent plus de peine, II, 439. — Il n'en est aucun sans mélange de mal, III, 8.

Biens véritables. — Ils nous affranchissent de l'injure, I, 341.

Bion (le philos.). — Ce qu'il dit de certain roi qui, dans le deuil, s'arrachoit les cheveux, I, 31, 386. — Son athéisme se change en superstition, II, 167. — Sa réponse à propos des bonnes grâces d'un tendron, III, 356. — Son origine peu honorable, 493.

Biron (le maréchal Armand de Gontaud de), prédécesseur de Montaigne à la mairie de Bordeaux, II, 132; — IV, 5, 251.

Blossius (Caius). — Réponse qui honore Tibérius Gracchus, I, 255.

Boccace. — Son *Décameron* rangé au rang des livres simplement plaisants, II, 115. — Ses *Contes*, 118.

Bodin, jurisc. franç., II, 129. — Jugé et réfuté par Montaigne sur ce qu'il a dit de Plutarque, III, 81 à 88.

Boëtie. — Voy. La Boëtie.

Bogez, gouverneur d'Eione pour Xerxès. — Refuse les offres généreuses de Cimon, II, 38.

Boiocalus. — Sa réponse aux Romains, II, 27.

Boire. — Le dernier plaisir dont l'homme est capable, II, 20.

Boiteux. — D'où vient le vieux proverbe qu'on leur applique IV, 52.

Boleslas III, roi de Pologne, III, 198.

Boleslas, dit le Pudique, III, 292.

Boniface VIII (le pape). — Entra en charge comme un renard, s'y porta comme un lion, et mourut comme un chien, II, I.

Bonnes ou de Brunes (Barthélemy de), commandant au siége de Commercy, I, 37.

Bonneval (le seigneur de). — Figure au siége d'Arles avec le sénéchal d'Agénois, I, 64.

Borgia (César), duc de Valentinois, I, 314. — Traits de cruauté heureusement rares, III, 200.

Borromée (le card.). — Austérité de sa vie au milieu de la débauche milanaise, I, 380.

Bouchet, auteur des *Annales d'Aquitaine*, I, 243.

Bouilhonnas, oncle de La Boëtie, IV, 199.

Bouffonneries. — Exemples donnés même en mourant, I, 363 et suiv.

Bourdeaus (Monsieur ou le sieur de) IV, 250.

Bourgogne (le duc de). — Cause ridicule de sa ruine, IV, 26.

Brennus, chef des Gaulois, III, 22.

Brésil. — Qui surnomma cette contrée : *La France antarctique?* I, 289. — Pourquoi ses habitants ne mouroient que de vieillesse, II, 241.

Brienne (le comte de), I, 40.

Brissac (Ch. de Cossé, seigneur de), I, 233, 237; — IV, 253.

Brunet (Gustave), IV, 190, 234, 453, 455.

Brunet (C. J.), IV, 445.
Brutus (Marcus-Junius). — Il sauve malgré eux les Xantiens qu'il venoit de vaincre, I, 365. — Sa proposition à Statilius, 459. — Son excès de vertu ou de passion, II, 23. — Ne sut pas attendre l'occasion, 34. — Son livre *de la Vertu*, 123. — Son opinion sur l'éloquence de Cicéron, 125. — S'occupoit de livres au plus fort de ses préoccupations politiques, IV, 173.
Bucéphale, cheval d'Alexandre, I, 437.
Buchanan (George), poëte écossais du XVI^e^ siècle, I, 233. — Son épitaphe pour le médecin Silvius, II, 16.
Bunel (Pierre). — Littérateur du XVI^e^ siècle, II, 176. — Fait présent au père de Montaigne du livre de Raymond Sebond, IV, 308.
Bures (le comte de), I, 78.
Bussaguet (le s^r^ de). — L'un des oncles paternels de Montaigne, III, 148; — IV, 351, 363.
Bussy-le-Clerc, gouverneur de la Bastille, IV, 358-59.

C

Cadmus, fondateur de Thèbes, III, 454.
Caïus Blossius. — Son amitié dévouée pour Tibérius Gracchus, I, 255. (Voy. Blossius.)
Caïus Calvus. — Ses épigrammes contre César, III, 97.
Caïus Julius, médecin. — Sa mort, I, 93.
Caïus Memmius, consul romain, III, 97.
Caïus Rabirius. — Ce qui lui servit le plus pour gagner sa cause contre César, III, 70.
Caïus Vatienus. — Pourquoi le Sénat romain le condamne à la prison perpétuelle et confisque ses biens, III, 34. — Origine présumée du mot *poltron*, *ibid.* (note).
Calanus, philos. indien qui se brûla publiquement, III, 60.
Caligula. — Pourquoi il ruine une belle maison, I, 31. — Comment Montaigne le qualifie, II, 57. — Son dépit de voir sa galère arrêtée par un poisson, 204. — Sa férocité vouloit faire sentir la mort à ses prisonniers, 430.
Callicles, sophiste grec. — Ses conseils sur la philosophie, I, 282.
Callippus (l'Athénien). — Assassin de Dion, I, 161.
Callisthène, disciple d'Aristote. — Pourquoi il a perdu la faveur d'Alexandre, I, 222.
Cambyse, roi de Perse. — Vainqueur du roi d'Égypte Psamménitus, I, 12, 13. — Pourquoi il fit mourir son frère, III, 265.
Candale (Franç. de Foix, duc de), I, 194.
Canius Julius, patrice rom. — Il se montre philosophe jusque dans la mort même, II, 57.
Cannes, petite ville d'Apulie, célèbre par la victoire d'Annibal sur les Romains, I, 71. — Journée de Cannes, IV, 75.
Cannibales (les). — Mœurs, gouvernement, police, guerre, religion, prophètes, coutumes générales, climat, etc., I, 288, 293 et suiv. (voy. Amérique).
Capilupus (Lælius), fameux auteur de Centons, I, 191.
Capponi (Pierre), secrétaire d'État florentin. — Sa réponse aux propositions de Charles VIII, I, 35.
Capucins (les). — Leurs mortifications, I, 325.

Caracalla (l'emp.). — Il conduisoit à pied son armée, II, 109.

Caraffe (le cardinal). — Son maître d'hôtel, I, 462.

Carle (Marguerite, veuve d'Arsac), devenue l'épouse de La Boëtie, IV, 398.

Carnavalet (de). — Son adresse à manier un cheval, I, 447.

Carnéades, disciple et success. d'Hégésias. — Excès d'application à l'étude, I, 217. — Visite à Arcésilas malade, II, 239. — Obscurité de ses écrits, 268. — Contre Chrysippe, 401. — Sa doctrine sur la gloire, 451. — Sur la conscience envers son prochain, 452. — Ce qu'il pense des fils de princes, III, 396; — et ce que Climolaque appelle ses labeurs d'Hercule, IV, 54.

Caro Annibal, traducteur de l'*Enéide*, I, 360.

Carthage. — Commence par vaincre Rome, I, 80; — et finit par éprouver une terreur panique telle que ses habitants s'entre-tuent, 81.

Carthaginois (les). — Leurs lois sur l'émigration, I, 292. — Rigueurs du froid qu'ils éprouvèrent à la bataille de Plaisance, 324. — Emprunts fait à leurs habitudes de table, II, 21. — Leurs immolations d'enfants à Saturne, 290; — III, 23, 418.

Cassius (Caïus). — L'un des assassins de César, étoit un buveur d'eau, II, 14. — Son impatiente témérité, 34.

Cassius (Lucius). — Sommé par César de se rendre après la bataille de Pharsale, III, 109.

Cassius Severus, poëte latin. — Ses improvisations valoient mieux que ses discours étudiés, I, 55. — Ses livres condamnés à être brûlés, II, 104.

Castalio ou Chasteillon (Sébastien), écrivain dauphinois, mort de misère en Allemagne, I, 319.

Catena, brigand italien, II, 149.

Catherine de Médicis, III, 369.

Catilina, I, 413.

Caton le *Censeur* ou l'*Ancien*. — Chacun se contenoit devant lui, I, 352. — Son visage ne trahit pas sa douleur à la mort de son fils, 379. — Son consulat en Espagne, 380. — Son retour; son éloignement pour le faste en Sardaigne; sa parcimonie, 465. — Son goût pour le vin et son horreur de l'eau, II, 16. — Dicton de son temps, 93. — Répudiation de sa femme, 440. — Comparé à Caton le jeune, III, 50. — Son âge, 152. — Souplesse de son esprit, 231. — Proverbe sur les sages et les fous, 400. — On le sent toujours monté sur ses grands chevaux, IV, 55.

Caton d'Utique ou le *Jeune*. — Il tourne en ridicule les plaisanteries de Cicéron, I, 227. — Quelques contemporains l'ont accusé de crainte et d'ambition, 328-30. — Sa grandeur d'âme et son calme démentent cette accusation, 413. — Sa façon de vivre depuis la bataille de Pharsale, 450. — Il s'estimoit assez vieux pour mourir, 489; — II, 5. — Moins ferme que Régulus, 30. — Avec quelle volupté il savouroit la mort, plus tragique pour lui et moins belle que celle de Socrate, 136-39. — Vanité de ses vertus, 170. — Sa fin exemplaire, 436.

Catulle, poëte érotique. — En quoi il est supérieur à Martial, II, 117, 119, 362. — A la table de César, III, 97.

Catulus (Luctatius), consul romain

avec Marius. — Son expédient dans la guerre contre les Cimbres, I, 392.

Caupène (le baron de), III, 171.

Céa, île de Négrepont. — Histoire de la mort volontaire d'une femme de 90 ans, II, 45.

Celse (l'Hippocrate latin). — Ce qu'il raconte d'un prêtre, I, 114; — III, 182.

César (Caïus-Julius), dictateur romain, le plus grand homme de guerre de l'antiquité. — Ses engins de guerre et ses petites vanités d'ingénieur, I, 73. — Son avis sur les choses vues de loin ou de près, 101. — Ce qu'il dit à un vieux soldat, 102. — Autorité de son visage et de sa parole, et son intrépidité devant ses légions mutinées, 163. — Moyen qu'il emploie pour se faire aimer, 165. — Exemples de bruits publics qui ont souvent devancé les événements, I, 242. — Épisode du siége d'Alesia, 300. — Il marchoit fréquemment à pied devant ses troupes, tête découverte, 322. — On suppose qu'il inspiroit quelque crainte à Caton, 328-30. — Il détourna les yeux quand on lui présenta la tête de Pompée, 331. — Ses gestes aussi éloquents que ses discours, 354. — Ses dettes, 383. — Son jugement sur Pompée après la journée d'Oricum, 426. — Il tenoit aux riches équipements pour ses soldats comme pour lui, 428-30-31. — On le cite comme un cavalier de premier ordre; son cheval phénomène, 436-37. — Sa tactique particulière, 438. — Sur les cavaliers de la Suède, 442; — et sur les Romains, 449. — Sa mâle éloquence l'a servi autant que ses armes, 461. — Un mot de lui sur les tendances de l'imagination, 467. — Ce qui pouvoit le sauver, II, 48. — Sa libéralité, 72. — Coutumes des Gaulois, 96. — Sa préférence supposée, 106. — Sa science d'historien, 126. — Comment Montaigne le qualifie, 137. — Quelle fut sa clémence envers des pirates, 147. — Sa confiance orgueilleuse rassurant son pilote du Rubicon, 429. — Quelle mort il souhaitoit, 433. — A quoi il doit sa renommée, 454. — Nombre de batailles qu'il a gagnées, sans être jamais blessé, 464. — Manie de se gratter la tête du doigt, 470. — Invectives dont on l'accable, 524. — Son offre à Marcus Furius, III, 27. — Il faisoit des rois n'étant encore que citoyen, 28. — Ordre particulier à ses soldats de Pharsale, 44. — Ses mouvements de colère, 70. — Ses appétits charnels et ses amours, 91-92. — Sa passion dominante, 94. — Traits de clémence; en quoi il différoit de Pompée, 96. — Sa modération et sa résolution, 98. — Sa prétention aux honneurs divins, 99. — Traits particuliers, III, 102 et suiv. — Sa sévérité contre l'indiscipline, 104. — Ses harangues, 105. — Ses courses incroyables, 106. — Rapprochements avec Alexandre, 108. — Ses exploits surpassent ce qu'on peut imaginer, III, 109. — Affection et dévouement qu'il inspiroit, 113. — Distinction entre le droit de la guerre et la justice, 206. — Sa robe seule troubla Rome entière, 261. — Ses assassins se repentirent de l'ébranlement social que causa sa perte, 456. — Nature de son désaccord avec Pompée, IV, 20. — La meilleure mort selon lui, 80. — Ses plaisirs

et ses affaires, 171. — Jugé par Montaigne, 343.

Cestius. — Pourquoi il fut fouetté par ordre de Cicéron le jeune, II, 124.

Châbannes (le maréchal de), I, 72.

Chabrias, général athénien.—Perd le fruit de sa victoire navale contre Sparte, pour recueillir ses morts, I, 28, 85.

Chalcondyle, histor. grec. — Récit de supplices hideux, III, 49.

Chaldéens (les).— Ce qu'ils croyoient de l'âme. II, 326. — Leur antiquité fabuleuse, 376.

Charges publiques. — Elles se donnent plus à la fortune qu'au mérite, III, 418. — Ce que les sages recommandent à ceux qui les exercent, IV, 8 et suiv.

Charillus, de Lacédémone, III, 73.

Charlemagne.—Opposition à ses lois latines et impériales, I, 144. — Sa connoissance des lettres, 354.

Charles-Quint, roi d'Espagne et empereur d'Allemagne. — Episode du siége d'Arles, I, 64. — Son respect pour la majesté du pape dans son entrevue avec Clément VII à Bologne, 67. — Ce qu'il disoit des capitaines et des soldats françois, 75. — Son expédition en Provence, 392. — Sa lutte avec François Ier, 432; — II, 86. — La plus belle action de sa vie, 87; — III, 101.

Charles VIII, roi de France.— Quelle fut en partie la cause de la rapidité de ses conquêtes en Italie, I, 186.

Charles IX. — Son ordonnance pour la fixation du commencement de l'année au 1er janvier, I, 91. — Édit sur les Huguenots, 240 (note). — Son séjour à Rouen, 306. — Rapprochement entre son gouvernement et celui de Néron, III, 80.

Charles de Blois. — Mort à la bataille d'Auray, près de Vannes, I, 331.

Charles de Bourgogne, dit le Téméraire. — Mort devant Nancy, I, 331.

Charondas. — Le premier qui ait mis en usage de châtier la couardise par la honte et l'ignominie, I, 71. — Ses ordonnances sur la réforme des lois établies, 146; — et sur les mauvaises fréquentations, 337; — II, 466.

Charron (Pierre), disciple de Montaigne, auteur du livre *la Sagesse*, IV, 360. — Notice biographique, 373.

Chassan, chef des Janissaires, — Sa mort, II, 6.

Chasteté. — Devoir difficile à observer dans toute sa rigueur, III, 308. — Ses mérites réels, IV, 373-74.

Chastillon (le maréchal de), I, 72;— III, 113.

Château de Montaigne. — Description et inscriptions, IV, 377 et suiv.

Châtiments. — S'il faut éviter de les infliger dans la colère, III, 69, 70.

Chevaux. — Les *dextrarios* romains et les *destriers français*; — chevaux dressés, de courses et de relais; — adresse des chevaux des mameloucks; — chevaux d'Alexandre et de César; — cavaliers célèbres; — exercice du cheval recommandé pour la santé; — chevaux des Massiliens, des Parthes et des Assyriens; — combats à cheval, etc., I, 435 et suiv.

Chiens. — Des chiens savants et utiles, II, 195-96. — Adresse ou instinct remarquable d'un de ces animaux pour avoir l'huile du fond d'une cruche, II, 199.—Chiens qui recevoient une solde et partageoient les prises des Espagnols aux Indes,

201. — Autres traits particuliers, 206, 207, 216.

Chélonis, fille et femme de rois de Sparte. — Ses sentiments généreux, IV, 159.

Chilon, l'un des sept sages. — Sa règle en matière de croyance et d'incrédulité, I, 242. — Précepte sur la haine et l'amitié, 256. — Au festin de Périandre, IV, 164.

Chiron (d'Héraclée). — Pourquoi il refusa l'immortalité, I, 109.

Chrétiens (les). — Pourquoi ne doivent pas autoriser leur religion par les événements, I, 308. — Leur zèle intempéré, II, 164. — Fondement de leur religion, III, 166.

Christianisme. — Sa marque véritable, II, 161.

Chrysippe, philosophe stoïcien. — Condamnoit les pièges tendus à l'ennemi, I, 40. — Combien il aimoit à charger ses livres de citations, 143, 189. — Conseil à Cléanthe sur les arguties qu'on lui proposoit, 228. — Opinion de sa secte sur l'usage de la chair humaine, 299. — Sur l'instinct du chien, II, 194. — Sur Dion et Dieu, 238. — Sur Tyrtée, 249. — Sur la logique de Platon et d'Aristote, 269. — Confusion de la divinité, 280. — Exception en faveur de Jupiter, 312. — Sur la place de l'âme, 328. — Sa séparation d'avec le corps, 346. — Critique des philosophes, 394. — Mépris de la gloire, 448. — La fable de Jupiter et Junon, III, 296. — Mort de sa chambrière, IV, 167.

Chrysippe (le médecin). — Contre Hippocrate, III, 168.

Cicéron. — Il recherche la cause du discrédit des oracles, I, 57, 59, 61. — Interprétation de l'art de philosopher, 86. — Sur les mœurs de Platon, 174. — Ses sentences, 198. — Ce qu'il a dit des poëtes lyriques, 216. — Admirateurs de son éloquence, 227. — Sur la solitude, 347-50. — Ses lettres à Atticus, 353-58. — Sur la gloire et la renommée, 391. — La mort lui paroît effroyable, 456. — Où Montaigne le cite, II, 8. — Sur les piétons de l'armée romaine, 110. — Sa façon d'écrire, 121. — Son portrait par Montaigne, 124. — Sur le charme de l'étude des lettres, 236. — Ce que lui reproche Velléius, 256. — Ce qu'il reprend en quelques-uns de ses amis, 268. — Inconséquence de l'homme envers Dieu, 283. — Conseil sur la recherche de l'âme, 328. — Indétermination de la création du monde, 375. — Sa passion pour la gloire, 451. — Son habitude de se gratter le nez, 470. — Ses épîtres familières, III, 27. — Le père de l'éloquence, 71. — Comment Montaigne l'appelle, et dans quel cas, 144.

Cicéron, fils de l'orateur. — Son indignité envers Cestus, II, 124.

Cimber, l'un des conjurés contre César, II, 14.

Cimetières. — Pourquoi ils ont été placés dans l'intérieur des villes, I, 99.

Cinéas. — Conseils à Pyrrhus, I, 408.

Cinna. — Sa conjuration contre Auguste, et clémence de celui-ci, I, 155 et suiv.; — III, 207.

Cippus, ancien roi d'Italie. — Étranges effets de son imagination, I, 113.

Civilité. — Chacun a la sienne particulière; on devient parfois importun à force de courtoisie, I, 67-68.

Claude (l'empereur). — Accorde une

singulière liberté, I, 121; III, 118, 289. — Un trait de son caractère, IV, 440.

Cléanthes. — I, 188. — Ses finesses dialectiques, 228. — Remarque sur l'instinct des fourmis, II, 203. — Divinités selon les circonstances, 280. — Il guérit, et il se laisse mourir volontairement, 434; III, 295, 489. — De quoi il vivoit, IV, 12.

Clément V (Bertrand de Got), pape. — Son entrée à Lyon cause la mort d'un duc de Bretagne étouffé par la foule, I, 92.

Clément VII (le pape). — Son entrevue à Marseille avec François Ier, I, 54. — Charles-Quint et le roi de France lui cèdent la préséance, I, 67.

Cléomènes, fils d'Anaxandridas, roi de Sparte. — Le droit de la guerre étoit, selon lui, au-dessus de la justice. — Sa perfidie contre les Argiens, I, 38. — Réponse spirituelle aux ambassadeurs de Samos, 226. — Sa constance vaincue par l'infortune, II, 33. — Ce qu'il étoit dans la maladie, II, 362; — III, 71, 129.

Cléopatre, reine d'Égypte, III, 92.

Climacides (les), *femmes de Syrie*. — Quel étoit leur office, II, 190.

Clisthène, chef du parti démocratique à Athènes, II, 394.

Clitus. — Tué dans une orgie par Alexandre, II, 9; — et regretté par son meurtrier, III, 132.

Clodia Laeta, vestale enterrée vive, III, 292.

Clodomir, roi d'Aquitaine. — Son entêtement lui coûte la vie, I, 428.

Clovis. — Son bonheur au siége d'Angoulême, I, 315. — Sa justice envers trois traîtres, III, 199.

Coches. — Leur usage dans la guerre et pour le luxe, III, 362 et suiv.

Cocuage. — Mal secret dont les uns s'effraient et dont les autres profitent, I, 380; — III, 92, 305, 315.

Celius (l'orateur). — S'emporte faute d'être contredit, III, 74-75.

Colère. — Passion sujette à s'applaudir, III, 69. — Elle n'est jamais un bon guide, 72 et suiv. — Si elle peut servir d'aiguillon à la vaillance et à la vertu, 79; — IV, 9 et suiv.

Coligny (Gaspard de), amiral de France, III, 113.—(Voy. Chastillon).

Collèges. — Sont sévèrement jugés par Montaigne, I, 218. — Cruautés qu'on y exerçoit contre l'enfance, I, 220.

Combats. — A l'épée et à la cape; usage pratiqué chez les Romains, I, 449.

Comédiens. — Si impressionnés de leurs rôles qu'ils pleuroient encore au sortir du théâtre, III, 263.

Comédies françaises. — Ce qu'elles étoient du temps de Montaigne, II, 118.

Comines (Philippe de). — Simplicité et autorité de son langage. — Son plaidoyer contre Charles-Quint en faveur de François Ier, au dire de Montaigne, II, 131; — III, 101, 430.

Commander. — Il est bien plus aisé et plus plaisant de suivre que de guider, I, 402.

Commentateurs. — Pourquoi ils sont nombreux, et ce qui les fait naître, IV, 108.

Commourants (les). — Société de gens qui s'engageoient à mourir ensemble, III, 499.

Condé (Henri de), chef des Huguenots, IV, 260.

Conférences. — Utilité et avantage

qu'elles ont sur les livres, III, 401 et suiv.

Confiance. — Elle doit être ou paroître exempte de crainte, I, 25. — Son heureux succès dans un cas où les troupes étoient suspectes, 163.

Confusion de noms.—Trois Socrates, cinq Platons, huit Aristotes, sept Xénophons, vingt Démétrius, vingt Théodores, etc., I, 424.

Conjurations. — S'il est prudent de les prévenir par des exécutions sanglantes, I, 161. — Conseil à un tyran pour l'en préserver, 166.

Connoissance des choses. — A quel usage on doit l'employer, I, 369. — A quoi elle se réduit et jusqu'où peut atteindre l'esprit humain, II, 355 et suiv.

Conrad, marquis de Montferrat, III, 65.

Conrad III. — Admire le courage des Gentils-femmes chargeant leurs maris sur leurs épaules pour les sauver, I, 6.

Conscience (la). — Ses alarmes quand elle est troublée par des fautes ou des crimes impunis : exemples divers, II, 50 et suiv. — Assurance que donne une bonne conscience, 53.

Constance (la). — En quoi elle consiste, I, 62 et suiv. — Dans le malheur, 340. — Exemples divers, II, 24.

Constance (l'emp.), père de Julien l'Apostat, III, 4.

Constantin. — Fondateur de Constantinople, I, 315; — II, 471.

Converser. — Utilité de savoir converser familièrement avec toute sorte de gens, III, 236-37. — Hardiesse et vivacité des reparties, 428. — Comment on peut juger de la capacité d'un homme en conversant, 429.

Cornelius Gallus, préteur romain. — Sa mort, I, 93.

Cornelius Rufus. — Ses loisirs dans la retraite, I, 347.

Cornelius Tacitus, historien latin, III, 2.

Corps. — Les exercices du corps, partie importante de l'éducation des enfants, I, 219. — Opinions divergentes sur la matière qui produit le corps humain, II, 349. — Avantages de la beauté corporelle, 397. — Vigueur et santé du corps, III, 271-72.

Cortez (Fernand). — Compliment qu'il reçoit de certain peuple d'Amérique et réception d'envoyés du Mexique, I, 187.

Cossitus (Lucius). — De femme changé en homme, I, 113.

Coste (Pierre). — L'un des commentateurs de Montaigne (1724), I, VI; — IV, 451.

Cotys, roi de Thrace, III, 195. — Précaution étrange envers ses serviteurs, IV, 21.

Courtisans. — Leur bassesse envers les princes, III, 397-98.

Coutume. — Sa force, ses bizarreries, son joug impérieux et son autorité chez tous les peuples, I, 129 à 143. — Coutumes anciennes, 448.

Crantor, philosophe grec, II, 244; — IV, 138.

Crassus. — Son éloquence, I, 461. — Docilité de sa murène, II, 202, 452. — On ne le vit jamais rire, III, 273.

Crassus (Publius). — Quelle correction il inflige à un ingénieur, I, 76.

Crates. — Sa réponse relative à la nécessité de philosopher, I, 171,

451. — Comment l'amour se guérit selon lui, II, 249. — Ce qu'il pense de l'âme, 325. — Visite à Métroclès, 394. — Singulières dispositions qu'il fit à sa mort, III, 443. — Pourquoi il se jette dans la pauvreté, 449.

Crédulité. — Signe de foiblesse, I, 289 et suiv.

Crémutius Cordus. — Ses écrits brûlés par ordre du sénat romain, II, 104.

Crésus, roi de Lydie. — Condamné à mort et ensuite gracié par Cyrus I, 82. — Effet de la passion sur son fils, 113. — Nourriture de ses chevaux, 446. — Supplice qu'il inventa, III, 49-50. — Ses reproches à Cyrus, 373.

Crétois (les). — Leurs imprécations contre ceux qu'ils haïssoient, I, 140. — Fécondité de leurs conceptions, 231. — Terrible nécessité où Métellus les réduisit, 444.

Crime. — La peine naît avec lui, II, 42.

Criminels. — Livrés vivants aux médecins pour être anatomisés, III, 24.

Critolaüs, philosophe, IV, 170.

Criton. — Demande à Socrate, son maître et son ami, comment il veut être enterré, I, 27; — II, 248.

Croyance. — La multitude des croyants n'est pas toujours une autorité suffisante, IV, 53.

Cruauté. — Son point extrême, II, 149-50. — L'exemple est contagieux, *ibid.* et suiv. — Sa source la plus ordinaire, III, 35 et suiv.

Cuisines portatives. — Leur usage chez les Romains, I, 452.

Curiosité. — Quelle est celle qui doit être inspirée à la jeunesse, I, 204. — Passion avide et gourmande de nouvelles, II, 47. — Ses funestes effets, II, 252.

Cyniques. — Leur impudence, II, 393-94.

Cyrus, roi de Perse. — Ses *garnisons* chez les Sardes, I, xvii. — Défense qu'il fit à ses enfants, I, 25. — Il se venge sottement d'une peur, 31. — Condamne et ensuite gracie Crésus, 82. — Pourquoi il fut battu à l'école, 83. — Sa réponse à Astyages, 183; — et celle d'un de ses soldats, 259. — Ses occupations dans la retraite; son entente des *jardinages* et de l'agriculture, 346-354. — Sa libéralité royale, 388. — Qualités qu'il exigeoit pour commander, 402. — Une de ses institutions, 437. — Comment il traitoit ses chevaux, 443. — Se vantoit de savoir mieux boire qu'Artaxerce, II, 16. — Ce qu'il ne voulut pas accorder aux Perses, et pourquoi, 381. — Établit le premier des relais de poste, III, 20; 110, 357. — Il sut placer ses dons, 373. — Son opinion sur les harangues au champ de bataille, 426-27. — Estimoit la bonté plus que la vaillance, 475-76. — Comment il se mit à couvert des traits de la belle Panthée, sa captive, IV, 23.

D

Damindas. — Son mot sur les Lacédémoniens, II, 26.

Dandamis ou Mandanis. — Opinion de ce sage indien sur Socrate, Pythagore et Diogène, III, 195.

Darius, roi de Perse. — Comment un page lui rappeloit le souvenir de l'offense des Athéniens, I, 48. — Il reproche aux Scythes leur manière de combattre, 63. — Proposition aux Indiens qui man-

geoient leurs pères trépassés et aux Grecs qui les brûloient, 142. — Il corrompt le médecin d'Alexandre, 166. — A propos de Gobrias, II, 351.

David. — Ce que l'Église défend à l'égard de ses *Psaumes*, I, 476, 480.

Décius (le père et le fils). — Leur dévouement généreux, II, 290.

Déjotarus, roi des Galathes, III, 28.

Défauts. — Nous les détestons chez les autres, et ne les voyons pas chez nous, III, 412.

Delphes. — Son oracle, I, 149 (voy. *Oracles*).

Délibérations. — Elles doivent être mûries avant toute entreprise, IV, 22.

Demades, orateur grec. — Jugement prononcé par lui contre un de ses concitoyens, I, 127; III, 209.

Démétrius Poliorcètes roi de Macédoine, I, 340. — Poids de son harnois, II, 111-112. — Son opinion sur la voix du peuple, 457.

Démétrius de Phalère, orateur athénien, III, 295.

Démétrius le grammairien. — En présence des philosophes, au temple de Delphes, I, 211.

Démocrite, philos. de l'école de Leucippe. — Pourquoi il ne montroit jamais qu'un visage moqueur et riant, I, 458. — Sentiments qu'il attribuoit aux dieux et aux bêtes, 469. — Où il place l'âme, II, 318. — De la formation de l'homme, 349. — Comparé à Héraclite, 399. — Acte de folie de ce philosophe, 412. — Les dieux et les bêtes, 415. — La hauteur infinie de la vérité, III, 410.

Démophon, maître d'hôtel d'Alexandre. — Suoit à l'ombre et tremblait au soleil, I, 221.

Démosthènes, orateur athénien. — Condamne les louanges accordées à Philippe, I, 355. — Mot qui lui est attribué, II, 3. — Surpris dans une taverne, III, 76. — Il défend à outrance les deniers publics, 368.

Denys l'*Ancien*, tyran de Syracuse. — Sa cruauté au siége de Regge et contre Phyton, qui avoit vaillamment défendu cette ville, I, 8. — Meurt d'aise et de joie, 17. — Ses prétentions à la gloire poétique, 73. — Secret qu'il achète pour se mettre à l'abri des conjurations, 166. — Il se moquoit des grammairiens, 176. — Comment il traita le Syracusain qui cachoit ses richesses, 386. — Engins de guerre qu'il inventa, 441. — Il tente Aristippe, II, 143. — Présent offert à Platon, 390. — Sa présomption poétique; prédiction de sa fin, 475. — Libéralité alliée à la tyrannie, III, 371. — Ses flatteurs et sa jalousie, 397-98.

Denys le fils, roi de Syracuse. — Comment il apprécioit la richesse, I, 387.

Denys Héracléote. — Pourquoi il abandonne la doctrine des stoïciens, II, 239.

Désir. — S'accroît par la malaisance et la difficulté, II, 438.

Deuil. — Comment les femmes le portoient anciennement et devroient le porter encore, II, 454.

Devins. — Comment on les punissoit chez les Scythes et les sauvages, I, 297-98.

Diagoras (l'athée). — Réponse aux Samothraces qui lui montroient des tableaux où les dieux protégeoient des naufragés, I, 61. — Ses négations, II, 281.

Dicéarque, disciple d'Aristote, I, 100, II, 325.

Dieu. — On ne doit pas l'invoquer indifféremment en toute occasion, I, 477. — Doit-on le prier pour obéir à la coutume seulement? 478. — Son nom ne devroit pas être prononcé dans le discours ordinaire, 485. — Ses ouvrages visibles nous le font connoître, II, 168. — Ceux qui portent le mieux sa marque sont ceux que nous entendons le moins, 253. — Ce que l'antiquité et les histoires païennes nous ont appris touchant la majesté divine, 276. — Opinions extravagantes des philosophes sur la nature de Dieu, 277 et suiv. — L'homme a trop de présomption quand il entreprend de juger des attributs de Dieu, 288, 292. — Arguments spécieux ou frivoles des philosophes contre la Divinité, 297 et suiv. — C'est folie de le craindre puisqu'il est bon par nature, 305. — Dieu est en soi toute plénitude et le comble de toute perfection, mais son nom peut s'augmenter et accroître par les louanges que nous donnons à ses ouvrages extérieurs, 447.

Dieux. — Voy. *Théologie païenne.*

Dioclétien (l'emp.). — Le charme de la vie privée l'empêche de reprendre le gouvernement de l'empire auquel il avoit renoncé, I, 407.

Diodore (le dialecticien). — Il ne peut supporter la honte de laisser un argument sans réplique, I, 17. — Sur l'antiquité des Chaldéens, II, 376.

Diogène (le cynique). — Comment il se moquoit des grammairiens, des orateurs et des musiciens, I, 176. — Pourquoi il se mêloit de la philosophie, et sa réponse à Hégésias, 223. — Ses amis et ses besoins d'argent, 257. — Plus juste que Timon dans ses jugements, 458. — A Speusippe, II, 29. — Sur les promesses des biens éternels, 165. — Sophisme sur la servitude, 191. Apostrophe à Aristippe, 390. — Surpris dans une position délicate, 395. — Le premier qui ait méprisé la gloire, 448. — A Démosthènes, III, 76. — A Antisthènes, 139-40. — Boutade contre les médecins, 154. — Quel vin il préféroit, 445. — Ses antithèses, 509. — Sa statue de neige, IV, 20. — Pourquoi il souffletta un précepteur, 168.

Diogène Laerce. — Opinion de Montaigne sur lui, II, 126.

Diomédon, capitaine athénien. — Son injuste condamnation; s'achemine courageusement au supplice, I, 28.

Dionysius. — Voy. Denys.

Dioscoride. — Ile de la mer Rouge habitée par des chrétiens d'une secte particulière, I, 483.

Divination. — Son étrange origine, I, 60.

Divinité. — Son évidence par la grandeur de ses ouvrages, II, 168.

Divorce. — Ses effets à Rome, II, 444.

Doctrine. — Pourquoi Montaigne se défioit de toute nouveauté à ce sujet, III, 371.

Dogmatistes. — A quoi se réduit leur doctrine, 266.

Domitien (l'emp.). — Tué par Estienne, IV, 440.

Douaire. — Gros douaire cause souvent la ruine des familles, II, 96.

Douleur. — Est quelquefois le produit de l'imagination et toujours le pire accident de notre être, I, 371. — Sa violence en raison de sa durée, 372. — Elle tient d'un bout à la volupté, 373. — Exemples de douleurs diversement senties, 374 et suiv.

Dracon, législ. d'Athènes, II, 467.

Dreux. — Épisodes les plus remarquables de la bataille gagnée par le duc de Guise, I, 415 et suiv.

Drogues. — Leur emploi ridicule, III, 90. — Voy. aussi *Parfums.*

Drusus (Julius), tribun romain. — Ses architectes et ses voisins, III, 215.

Duels. — Pourquoi on y a appelé des tiers, III, 39. — Suite d'une rencontre de François à Rome, III, 41.

Du Bellay (Martin). — Ses Mémoires de l'an 1513 à la mort de François Ier, II, 131.

Du Chastel (Jacques), évêque de Soissons, II, 44.

Duguesclin (le connétable Bertrand). — Honneurs qu'on lui rend après sa mort, I, 22. — Incertitude de l'orthographe de ce glorieux nom, 423.

Du Londel, capitaine des gardes du maréchal de Matignon, IV, 252.

Du Plessis-Mornay, IV, 239, 240.

Du Prat (le marquis), IV, 190, 193.

Du Prat (Gaspard), arrière-petit-fils du chancelier, IV, 196.

Dupuy, conseillier du roi, IV, 235.

Duras (Mme de). — Fin de chapitre adressée à cette dame, III, 179 et suiv.

Duverdier. — Connaissoit une traduction de Raymond Sebond antérieure à celle de Montaigne, IV, 309.

E

Échecs. — Comment ce jeu est apprécié par Montaigne, I, 457.

Écrits et Écrivains. — Les plus obscurs ou les plus médiocres trouvent des interprètes qui les font valoir, II, 398. — Pourquoi les écrivains ineptes devroient être réprimés par les lois, III, 437.

Écriture sainte. — S'il faut la populariser en la traduisant dans tous les idiomes, I, 480.

Éditions diverses des Essais, I, III à VIII.

Édouard Ier, roi d'Angleterre. — Recommandations qu'il fait à son fils dans sa guerre contre les Écossois, I, 23.

Édouard III, roi d'Angleterre. — Sa réponse aux compagnons de guerre de son fils à Crécy, I, 392-93. — Sur Charles V, roi de France, III, 15. — Restriction au traité de paix de Bretigny, 23.

Édouard, prince de Galles (ou le prince Noir). — Cruauté exercée dans le Limousin, et arrêtée par un trait de bravoure françoise, I, 5.

Éducation. — Elle doit être exempte de violence envers les enfants, I, 192, 219. — Effets d'une bonne éducation, II, 514.

Effet. — Un même effet produit par deux causes directement opposées, I, 458, 469. — Raisons contraires d'un même sujet, IV, 53.

Éginard, chancelier de Charlemagne, II, 131.

Egmont (Lamoral, comte d'), I, 41. Voy. Aiguemond.

Éguillettes ou *Aiguillettes.* — D'où procède ce qu'on a nommé *nouement d'éguillettes*, I, 115. — Rêverie guérie par une autre rêverie, *ibid.*

Égyptiens (les). — L'idée de la mort au milieu de leurs festins, I, 95, 100. — Effet de la musique sur eux, 130. — Leurs crânes plus durs que ceux des Perses, 322. — Leurs femmes dans l'enfantement, 375. — Leurs sacrifices, II, 149. — Ce qu'ils adoroient dans le bœuf

Apis, 153-54. — Défenses à l'égard de Sérapis et d'Isis, 283. — Ce que dirent leurs prêtres à Hérodote sur les révolutions solaires et terrestres, II, 375. — Leurs médecins et leurs malades, III, 156, 166, 177, 236.

Elbeuf (le duc d'), IV, 252, 358, 359.

Éléphants. — Leur instinct merveilleux, II, 194 et suiv. — Combattoient dans les armées du Levant, 200. — Trait bizarre d'un de ces animaux, 209.

Éloquence. — A plus contribué que les exploits guerriers à l'élévation des grands personnages de Rome, et étoit d'autant plus florissante que les affaires étoient en mauvais état, I, 461. — Ce qui constitue la véritable éloquence, III, 321 et suiv.

Emmanuel, roi de Portugal. — Édit cruel contre les juifs, et ses suites, I, 366-67.

Empédocle, philos. d'Agrigente. — Remarques sur les Agrigentins, I, 4. — Refuse la royauté que lui offrent ses concitoyens, I, 272; — II, 271, 279, 321, 325, 327.

Empereurs. — Pourquoi leurs dépenses pour les spectacles publics étoient injustes, III, 372.

Encens. — Sur quoi est fondé l'usage de l'encens dans les temples, I, 474-75.

Énéide (l'). — Si ce poëme et l'*Orlando furioso* peuvent être comparés ensemble.

Enfants. — Le mensonge et l'opiniâtreté doivent être d'abord réprimés en eux, I, 50. — Il importe de les corriger de bonne heure, 131. — Il n'est pas facile de prévoir ce qu'ils seront un jour, 192-93. — Le succès de l'éducation dépend du choix des maîtres, 194. — Utilité des voyages pour eux, 199. — Il faut leur inspirer une curiosité honnête et utile, 203. — En quel temps ils doivent être instruits dans les sciences, 210. — Pas de sévérités pour les engager à l'étude, 219. — C'est par leurs actions qu'on doit juger de leurs progrès, etc., 224. — Leur instruction doit être plutôt dirigée vers la connoissance des choses que vers les subtilités du langage, 225 et suiv. — Socrate leur vouloit un beau nom, 419. — D'où vient qu'ils ont parfois peu d'affection envers leurs pères et mères, II, 82. — Vrai moyen de s'en faire aimer, 85. — Ils doivent vivre familièrement avec leurs parents, etc., 90 et suiv. — Coutume particulière des Gaulois, 96.

Enfant monstrueux. — Sa description, III, 65 et suiv.

Enfantement. — Douleurs qui l'accompagnent supportées sans peine, I, 374-75.

Enghien (le duc d'). — A la bataille de Cérisoles, I, 427; II, 34.

Ennemi vaincu. — S'il faut le poursuivre à outrance, I, 426 et suiv.

Ensorcelés de Karenty, III, 486.

Enthousiasme. — Il élève l'homme au-dessus de lui-même, II, 25.

Épaminondas, général thébain. — Fermeté de sa contenance devant ses accusateurs, I, 8. — Réponse qui caractérise son opinion sur les hommes, 85. — Faveur qu'il refuse à Pélopidas, 284. — Sa gloire éclipse celle de Sparte, 424; — II, 15, 71. — Ses filles immortelles, 106. — Son amour pour la pauvreté, 134. — Le premier d'entre les Grecs, III, 134. — Nul n'est plus digne d'admiration, 136. — La prospérité de son pays mourut

avec lui, 137. — Ses scrupules même envers l'ennemi, 205. — Meurt consolé par sa victoire, 257. — Se mêloit aux jeux de la jeunesse thébaine, IV, 174.

Épée. — L'arme la plus sûre et la plus utile dans un combat, I, 439.

Épernon (le duc d'), IV, 373.

Éphores (les). — Refusent un avis utile d'un homme dissolu et le font proposer par un homme estimable, III, 72.

Épicharis. — Sa fermeté devant les bourreaux de Néron, III, 84.

Épicharme, poëte et philos. pythagoricien, I, 198; II, 423.

Épictète (le stoïcien), II, 236.

Épicure, philos. grec. — Dispense son sage de la prévoyance et du souci de l'avenir, I, 19. — S'est interdit les citations dans ses écrits, 189. — Sa lettre à Ménicens, 217. — Simplicité de ses expressions, 231. — Conseil à Idoménée, 312. — Ce qu'il pensoit des honneurs et des richesses, 382, 467. — Son mépris des souffrances, II, 24. — Disoit qu'aucune cachette ne sert aux méchants, 52. — Sa doctrine le console, 105. — Sa nourriture, 143. — Sur Rome ancienne et Rome savante, 235. — Reproches d'indolence que lui adresse Crantor, 244. — Il lui falloit des idées riantes, 245. — Évite les emprunts aux auteurs, 267. — Méprise à peu près toutes les sciences, 269. — Ses atomes, ses idées, ses nombres, 273-74. — Comment il affuble ses dieux, 281. — Rien de certain dans l'immortalité, 287. — Pluralité des mondes, 295. — Encore les atomes, 321. — La place de l'âme, 327. — Sur la matière de l'homme, 349. — Nécessité des lois, 352. — Son précepte : Cache ta vie, et son dogme sur la gloire, 449. — Son testament, 450. — Conseil à son sage, III, 143. — Son sentiment sur les douleurs, 149. — Se console de sa fin, 257. — Se contentoit de peu pour vivre, IV, 12. — Préceptes de table, 163.

Épicuriens (les), II, 258. — Leur objection sur la transmigration des âmes, 347. — La plus absurde de leurs absurdités, 406. — Défenseurs de la volupté, III, 296.

Épiménide. — Son sommeil pendant 57 ans, I, 415. — Sa faculté divinatrice, III, 67. — Sa drogue pour se priver d'appétit, IV, 181.

Éponge. — Usage qu'en faisoient les Romains, I, 451.

Équicola, théologien du XVI^e^ siècle, III, 324.

Érasistrate, petit-fils d'Aristote, II, 327. — Renverse ce que Chrysippe a écrit sur la médecine, III, 159-60.

Érasme, III, 218.

Érostrate. — Pourquoi il brûle le temple d'Éphèse, II, 461.

Erreurs judiciaires. IV, 109.

Escalin ou Iscalin (Antoine), connu sous les noms du capitaine Poulin et du baron de La Garde (voy. ce nom), I, 423.

Escars (M. d'), lieutenant du roi en Guienne, IV, 199.

Eschyle, poëte tragique grec. — Singulière cause de sa mort, I, 92.

Esclave. — Récompensé et puni pour avoir trahi son maître, III, 199.

Escrime. — Exercice critiqué comme inutile et malséant, III, 43, 44.

Esculape, III, 157, 158.

Escut (le seigneur de l'). — Sa situation au siége de Reggio, I, 36.

Ésope. — Sens de ses fables, II, 147. — Dialogue entre médecin et malade, III, 156. — Fables diverses,

162, 194. — Mis en vente comme esclave, IV, 54. — Les chiens et la mer, 104. — Apostrophe à son maître, 184.

Espagnols (les). — Faisoient une solde aux chiens dans leur campagne des Indes, II, 201. — Relation des coutumes du Nouveau Monde, et leur analogie avec les mœurs de notre continent, 377 et suiv. — Offres menaçantes aux Indiens; réponse sensée de ceux-ci; traitements inouïs, au Pérou et à Mexico, III, 383 et suiv.

Espérance. — Jusqu'où elle doit nous accompagner, II, 34.

Esprit humain. — Sa simplicité est commune aux croyants, sa médiocrité sujette à s'égarer, et sa grandeur fait des chrétiens plus accomplis, I, 470-71. — Les hommes sont aussi attachés aux productions de leur esprit qu'à leurs enfants, II, 102. — Notre esprit est un outil vagabond, dangereux et téméraire, 352. — Incapable d'arriver à la connoissance exacte des choses, et cependant sans bornes, 355. — Ses jugements sont dépendants des altérations du corps, 361. — Est grand faiseur de miracles, 377. — Sa principale étude, III, 232. — Peu de chose l'occupe ou le détourne, 260. — Les esprits communs, plus propres aux affaires que les esprits subtils, 462. — Vanité de ses recherches, IV, 39, 53.

Esséniens (les). — Leurs mœurs, III, 330.

Estampes (M^me^ d'), maîtresse de François I^er^, II, 132.

Estissac (M. et M^me^ d'), II, 77; — IV, 299.

Estrées (le seigneur d'). — Sa rivalité avec le seigneur de Licques, I, 314.

Éternuer. — D'où vient la coutume de bénir ceux qui éternuent, III, 362.

Étude. — Quel en doit être le fruit, I, 198.

Étude sur Montaigne. — Son éloge par MM. Villemain, Sainte-Beuve, Victor Leclerc, Payen, Grün, Louandre, etc. — Sa conduite, son éducation, ses premières impressions, ses fonctions publiques, son caractère, son expérience des hommes et des choses, son antipathie pour la politique, ses moyens d'observation, son opinion sur les anciens, et ce qu'étoient pour lui les lettres. — Comment il considéroit la cour et les charges publiques; ses doutes; sa guerre contre l'orgueil humain; sa définition de la science, de la philosophie et de la religion. — Le dernier terme de notre raison : incertitude; nature et limites du scepticisme de Montaigne; son respect pour la vertu courageuse et le malheur, I, p. I à XVII.

État. — Dangers des changements qui accompagnent la réformation générale d'un État, III, 456.

Eudamidas, de Corinthe. — Ses legs à ses amis, I, 258-59; — III, 71.

Eudemonidas, III, 52.

Eudoxes. — Sa prière aux dieux, II, 273.

Eumènes, lieutenant d'Alexandre. — Belle réponse à Antigone au siége de Nora, I, 36; — II, 215.

Eunoée, reine de Mauritanie, III, 92.

Euripide. — Sa *Médée*, I, 189. — Sa *Ménalippe*, 483; II, 259, 271, 297.

Euthydème, roi de la Bactriane, III, 409.

Eutrope, histor. latin, III, 4.

Eymar (le président d'), de Bordeaux, IV, 248.
Eyquem. — Voy. Montaigne.

F

Fabius, I, 157, 461. — Sa fermeté, II, 459.
Fabrice Colonne. — Commandoit à Capoue assiégée par d'Aubigny, I, 39.
Fabricius, gén. rom., I, 448. — Sa conduite envers Pyrrhus et sa pauvreté, III, 197.
Faustine, épouse de Marc-Aurèle, II, 303.
Favorinus, sophiste d'Arles au temps d'Adrien, III, 398.
Femmes. — Leur dévouement à Weinsberg, I, 6. — Sont-elles capables d'une parfaite amitié? 251. — Elles nous battent en fuyant, 340. — Il en est qui ne survivent pas à leurs maris, 365. — Jusqu'où peut aller chez elles le désir d'être belles, 377. — Femmes qui préfèrent la mort au déshonneur, II, 37. — Femmes qui se tuent pour encourager leurs époux à les imiter, 39. — Pourquoi elles ont du penchant à la contrariété, 93. — Il est dangereux de leur laisser la disposition des biens paternels qui reviennent à leurs enfants, 100. — Terme de leur grossesse indéterminé, 350. — Pourquoi elles se masquent et prennent des airs de pudeur sévère, 442. — Exemple d'une femme qui se noie pour avoir été battue, III, 57. — Femmes indiennes qui se tuent ou se brûlent à la mort de leurs époux, 58, 59. — Femmes emportées et furieuses, 74-75. — Ce que Montaigne pensoit de certaines femmes, 85. — Dévouements par affection conjugale, 117, 119, 121 (voy. Pline, Aria et Paulina Pompéia). — Si elles doivent être savantes et quelles sont les connoissances qui leur conviennent, 232. — Du commerce avec les femmes, 241-42. — Sévérité des lois qui les concernent; en sont-elles plus retenues? 289. — Combien il leur est difficile de garder leur chasteté, 291. — Leur jalousie terrible, 807. — Pourquoi les femmes scythes crèvent les yeux à leurs esclaves, 309. — A quel prix, dans l'Inde orientale, une femme mettoit son honneur, II, 313. — A quel âge les femmes devroient changer le titre de belles pour celui de bonnes, 359.
Feraulez. — Bel exemple qu'il donne du mépris des richesses, I, 388.
Fernel, médecin de Henri II. — A quel prix on pouvoit être savant alors, IV, 136.
Ferrand, agent de la reine Marguerite, IV, 243, 245-46.
Ficin, traducteur érudit, né à Florence, III, 323.
Filles. — Métamorphose singulière, I, 114. — Comment une vertu équivoque échappe à la brutalité d'un soldat, II, 5. — Leur éducation, en général, ne tend qu'à leur inspirer un sentiment auquel elles ne sont que trop naturellement portées, III, 292-93.
Fioravanti, alchimiste-médecin, III, 161.
Flaminius. — Son armée devant les Grecs, I, 288. — En prière au moment d'une bataille, III, 51, 82. — Ses sentiments généreux, IV, 159.
Flora (la courtisane). — Ses caresses à Pompée, II, 440; — III, 245.
Florence (le duc de), I, 322.

Florentins (les). — Leurs dénonciations de guerre au son d'une cloche, I, 35.

Foi. — Principe religieux; description d'une foi vive et vraie, II, 159.

Foix (Gaston de). — Sa mort après la victoire de Ravenne, I, 427; III, 455; IV, 227.

Foix (les comtes de), I, 194, 242, 265.

Fortune. — Sa part aux ouvrages d'art et aux entreprises militaires, I, 159. — Elle corrige nos desseins et surpasse la prudence humaine, 317. — Sa faveur singulière à l'égard de deux proscrits, *ibid.* — Les événements de guerre dépendent souvent d'elle, 433.

Foulques, comte d'Anjou. — Son pélerinage à Jérusalem, I, 378.

Fouquerolles ou Fouquerelles (d^lle^) — Ce qu'il advint à son époux le jour de ses noces, I, 314.

François. — Leurs modes sont fort changeantes, 449. — Le poids de leurs armes, au xv^e^ siècle, les incommodoit plus qu'elles ne contribuoient à leur défense, II, 107. — Indiscipline des soldats françois au temps de Montaigne, IV, 65.

France antarctique. — Par qui elle a été découverte, I, 289.

François I^er^, roi de France. — Il ne se montre point sévère pour Montmort après la reddition de Mouson en Ardennes, I, 35. — Comment il fit avouer à l'envoyé de Fr. Sforce le crime de son maître, 51. — Incident de son entrevue à Marseille avec Clément VII, 54. — Sa déférence envers ce pontife, 67. — Pourquoi il préfère aller au-devant de Charles-Quint en Italie plutôt que de l'attendre en France, 432. — Il unit les lettres en crédit, II, 175.

François, duc de Bretagne. — La science qu'il souhaitoit à sa femme, I, 180.

François, marquis de Saluces. — Obligé au roi de France de son marquisat; — pourquoi il le trahit, I, 58 et 59.

Fraucet (le seigneur de), gouverneur de Fontarabie. — Dégradé pour avoir rendu la ville aux Espagnols, I, 72.

Frégose (Octavien). — Commandant de la ville de Gênes, assiégée par le marquis de Pescaire, I, 40.

Froissart, historien du xiv^e^ siècle, I, 242. — Apprécié par Montaigne, II, 127. — Anecdote sur trois gentilshommes anglais, III, 31.

Fronde. — Usage qu'en faisoient les anciens, I, 440.

Frontenac (Antoine de Buade, seigneur de), IV, 245.

Fuite. — Noble usage qu'en ont fait des nations très-belliqueuses, I, 63.

Fulvius. — Sa déroute de Cannes et la honte de ses compagnons, I, 71.

Fulvius, familier d'Auguste. — Ce que coûte à sa femme une indiscrétion, II, 40. — Trait de barbarie sauvage, 41.

Furius (Marcus). — César offre de le faire roi de Gaule, III, 27.

Funérailles. — Elles ne doivent être ni mesquines ni trop pompeuses, et le trop grand soin que l'on prend d'avance à ce sujet est une vanité ridicule, I, 26.

G

Galba (l'empereur). — Son goût en amour, III, 358. — Une générosité envers un musicien, 370. — Un mot sur l'oisiveté, 437.

GALBA, simple particulier. — Sa complaisance envers sa femme et Mécène, III, 313.

GALIEN, célèbre médecin grec, I, 177; II, 320, 325, 327. — Son opinion sur la génération, 349-50.

GALLES (le prince de). — Commandant l'avant-garde anglaise à la bataille de Crécy, I, 392-93.

GALLIO, sénateur romain. — Exilé par Tibère, et rappelé, I, 286.

GALLUS, poëte latin. — Parle simplement, parce qu'il conçoit simplement, III, 301.

GALLUS VIBIUS. — Devenu fou par sagesse, et comment, I, 112.

GALY (le docteur E.). — A recueilli les inscriptions qui subsistent dans la demeure de Montaigne, IV, 377.

GAMACHES (vicomte Ch. de Raymond de), deuxième mari de Léonore de Montaigne, IV, 363.

GASCONS. — Admirés pour leurs chevaux dressés, I, 442.

GAULOIS (les). — Combattoient main à main avec courage, I, 441. — Comment ils coupoient leurs cheveux, 453. — Regardoient l'accointance avec les femmes comme préjudiciable au courage, II, 86. — Leurs armes écrasantes, 108. — Leur foi dans la métempsycose, 151. — Ils étoient peu vêtus, 184.

GAYIAC ou GAUIAC (seigneur de), oncle paternel de Montaigne, III, 148.

GAZA, savant du XV^e^ siècle, I, 211.

Géhenne. — L'usage en est condamné par plusieurs nations, et pourquoi, II, 54.

GÉLON, de Syracuse, III, 190.

Génération. — Action naturelle et disposition qui y est le plus propre, II, 206. — D'un homme privé des parties qui y sont nécessaires, III, 67. — Pourquoi cette action d'engendrer est exclue des conversations honnêtes, 278.

Généraux. — S'ils doivent se déguiser pour le combat, dans l'intérêt de l'armée qu'ils commandent, I, 430.

Gentilshommes. — Leurs devoirs envers les grands, I, 66. — Doivent être affectionnés à leur prince, sans s'attacher à lui par des emplois à la cour, 202. — Leur condition en France au temps de Montaigne, 405. — Singulier mariage d'un vieux gentilhomme ruiné, III, 489. — Voyage d'un autre gentilhomme, de Lisbonne à Madrid sans boire, IV, 127.

GERMAIN (Marie). — De fille devenue garçon, I, 114.

GERMANICUS. — Guerre contre les Allemands, 1, 79. — Son antipathie pour les coqs, 221; IV, 53.

GÉTA (l'emp.). — Les mets étoient servis sur sa table d'après la première lettre de leurs noms, I, 418.

GÈTES (les). — Usage barbare qui résulte de ce qu'ils se croient immortels, II, 289.

GIRALDI (Giglio Gregorio), auteur de l'*Histoire des Dieux*, mort de misère, I, 319.

Gladiateurs. — Pourquoi ils étoient donnés en spectacle au peuple romain, III, 25. — Ce qu'ils étoient d'abord, et ce qu'ils furent plus tard, 26.

GLAUCIA, ménétrière, II, 209.

Gloire. — Le nom et la chose, II, 447. — Philosophes qui la méprisoient, 448. — Ceux qui, au contraire, l'estimoient, 451. — Ce qui lui ressemble le plus, 453. — Excès de cette maladie de faire parler de soi, 461. — Court moyen d'y parvenir, III, 217.

Gobrias. — Voulut mourir pour se venger, II, 351.
Gondemar, roi de Bourgogne, I, 428.
Goulart (Simon), éditeur des *Mémoires de l'estat de la France sous Charles IX*, IV, 398, 459.
Gourgues (Ogier de), président des trésoriers de France en Guienne, IV, 250, 254.
Gournay (Marie Le Jars de), *fille d'alliance* de Montaigne. — Elle a donné deux éditions des *Essais* (1595-1635), I, IV et suiv. — Passage qu'elle a altéré dans l'éd. de 1635, I, 85. — Sa préface, III, 277-78, 300. — Son éloge, III, 440. — Son entrée en relation avec Montaigne, IV, 358. — Notice biographique, 368.
Gouvéa (André de), principal du collége de Guienne, à Bordeaux, I, 237.
Gouvernement. — Quel est, suivant Anacharsis, le plus heureux, I, 408. — Quel est le meilleur pour chaque nation, III, 455. — Si on peut s'autoriser des abus d'un gouvernement pour déchainer la guerre civile, IV, 62.
Gouverneur (en matière d'éducation). — Qualités qu'il doit avoir pour instruire un enfant, I, 194.
Goths (les). — Respectent les livres en ravageant la Grèce; et pourquoi, I, 186; III, 22.
Gracchus (Tibérius). — Réponse d'un de ses amis, I, 254. — Le flâteur qui lui donnoit le ton, II, 413.
Gracchus (Sempronius), l'un des plus grands orateurs de son époque. — Trait de célérité extraordinaire, III, 20.
Grammairiens. — Leur langage, I, 463.
Gramont (Mme de), comtesse de Guissen, surnommée *la belle Corisandre d'Ardouins*. — Hommage que lui fait Montaigne des sonnets de La Boëtie, I, 264. — Conseils qu'il lui donne, IV, 237-38.
Gramont (le comte Philibert de), III, 263. — Tué au siége de La Fère, IV, 285, 356.
Grandeur. — Ses avantages et ses misères, III, 391.
Grandeur romaine, II, 27 et suiv.
Grands. — Pourquoi ils doivent cacher leurs fautes avec plus de soin que les gens du commun, I, 404. — Leur silence et leur gravité sont d'un usage commode, III, 414-17. — Leur rang nous impose et ne prouve pas toujours leur habileté, 421.
Granius Silvanus et Statius Proximus. — Refusent la clémence de Néron, II, 38.
Granius Petronius. — Scipion vainqueur veut lui laisser la vie; il refuse, III, 114.
Grèce. — Ce qu'on y cherchoit (des rhétoriciens, des peintres et des musiciens), I, 184.
Grecs (les). — Ne se piquoient pas d'une scrupuleuse bonne foi, I, 23. — Punissoient de mort ceux qui fuyoient devant l'ennemi, 71. — Leur nom étoit un terme de mépris chez les Romains, 168. — Pourquoi nous ne pouvons arriver à leur grandeur d'âme et de connoissance, 232. — Retraite de Babylone, 324. — Serment avant la bataille de Platée, 365. — Episode de la retraite des Dix mille, 441.
Grégoire XIII (le pape). — Son portrait par Montaigne, III, 369. — Réforme du calendrier (Lilio, Chacon et Clavius), IV, 14, 38, 367.
Grouchy (Nicolas). — A écrit *de comitiis romanorum*, I, 233.

Grun. — Ses travaux sur Montaigne, I, 1; IV, 456.
Guast (marquis de). — Sert de point de mire au siège d'Arles, I, 64.
Guerente (Guillaume), commentateur d'Aristote, I, 233-237.
Guerre. — Parole des gens de guerre peu certaine, I, 37-38. — Passion commune aux gens et aux bêtes, II, 211. — De quelle utilité est la guerre étrangère, III, 23. — Caractère de la lutte de César contre Pompée, IV, 20. — Désordres de la guerre civile en France, du temps de la Ligue, 62 et suiv.
Guerriers. — Quels étoient les plus renommés au temps de Montaigne, II, 515.
Guesclin. — Voy. Du Guesclin.
Guevara. — Ses lettres, I, 443.
Guiçciardin ou Guichardin, historien florentin, I, 36; II, 130.
Guienne (la). — Étymologie de ce nom, I, 418.
Guienne (collége de). — Où Montaigne passa six années, I, 235.
Guillaume, duc de Guienne. — Sa pénitence, I, 378.
Guillaume, comte de Salsbery. — Prisonnier à Bouvines, I, 394.
Guise (le duc de). — Sa clémence envers le gentilhomme qui avoit juré sa mort, I, 153-54. — Ses succès à la bataille de Dreux, 416. — Jugé par Montaigne, II, 515; IV, 360, 361.
Guiche (comtesse de). — Voy. Gramont, I, 264; IV, 237.
Gurçon (le comte de), IV, 357.
Gurson (Diane de Foix, comtesse de). — Le chapitre de l'*Institution des enfants* lui est dédié, I, 186.
Guy de Rangou. — Sa conduite dans la défense de Regge, I, 36.
Gylippe (de Sparte). — Aussi simple dans sa tenue que grand dans le combat, I, 430.
Gymnosophistes (les). — Se brûloient volontairement à un certain âge, ou lorsqu'ils étoient menacés de quelque maladie, III, 60.

H

Habits. — Bizarrerie des costumes; il faut cependant s'y conformer, I, 145-46. — Quand les vêtements de soie commencèrent à être méprisés en France, 410.
Hardiesse. — Jusqu'où elle doit s'étendre, I, 162.
Harmodius et Aristogiton, III, 369. — Voy. Aristogiton, I, 252.
Harpasté. — Étrange folie de cette femme devenue aveugle; réflexion de Sénèque à ce sujet, III, 32.
Hasard. — Pourquoi il peut tant sur nous, II, 10. — Sa part dans les actions humaines, III, 420.
Hécatompédon. — Temple de Minerve à Athènes, II, 154.
Hégésias, philos. grec. — Sa demande à Diogène, I, 223. — Sa maxime, 459. — Sur les conditions de la vie et de la mort, II, 29. — Son école, ses disciples et leurs dogmes, III, 254, 426.
Heinsius (Daniel). — Sur le pape Urbain VIII, I, 313.
Hélène, mère de Constantin, I, 315.
Héliodore, évêque de Tricca en Thessalie, et sa fille, II, 103.
Héliogabale (l'empereur). — Sa mort, I, 310. — Ses apprêts pour se faire mourir délicatement, II 431. — Ses attelages en grande pompe, III, 367.
Henri II, roi de France. — Blessé dans un tournois par Montgommery, I, 92. — Sa mort, 409.

Henri IV, roi de Navarre, puis roi de France. — Un mot de son caractère, IV, 10. — Ses jardins de Pau, 238. — Se réconcilie avec sa femme, 239. — Son équipage de chasse en Béarn, 241. — Saisit les dépêches de la reine, 246. — Son voyage à Montauban, Bayonne, etc., 247-49. — Forces liguées contre lui, 253. — Lettre que lui adresse Montaigne, 262-66. — Conférences avec M. de Bellièvre, 272. — Prise de Mont-de-Marsan, 274. — On lui suppose des pensées de paix, 277. — Dispositions à l'égard de sa femme, 279. — Sa lettre à M. le maréchal de Matignon, 280. — Il nomme Montaigne gentilhomme de sa chambre, 355. — Son séjour au château de Montaigne avec sa suite, 357. — Il cherche à attirer Montaigne auprès de lui, 361.

Henri, duc de Normandie, fils de Henri II, roi d'Angleterre. — Festin qu'il donne à la noblesse rangée par similitude de noms, I, 418.

Henri VII, roi d'Angleterre. — Sa perfidie envers le duc de Suffolk, I, 41. — Comment il surprit en faute un ambassadeur du pape, I, 52 et 53.

Heptaméron. — Contes de la reine de Navarre, II, 146.

Héracléon (le Mégarien). — Sa réponse à Démétrius le grammairien, I, 211.

Héraclide de Pont. — Réponse au prince des Philasiens, I, 223. — Ses divagations sur l'essence de la Divinité, II, 280, 326; III, 295.

Héraclite, philos. — Réponse aux Éphésiens, I, 171. — L'opposé de Démocrite, et préférence de Montaigne pour ce dernier, 458. — Sa maladie, II, 231. — Surnommé le Ténébreux, 268. — Le monde composé par le feu, 376. — Une de ses sentences, 399. — Quel genre de lecteurs il faut à ses écrits, IV, 105.

Herillus. — De l'école stoïcienne à Carthage, II, 155.

Hermachus. — Lettre d'Épicure, II, 450.

Hermodore (le poëte). — Flatterie à l'égard d'Antigone, I, 400.

Hérodote, histor. grec. — Remarque sur les Égyptiens et les Perses, I, 322. — Sur l'insomnie, 415. — Sur les chevaux de Crésus, 446. — Sur les enfants de la Libye, II, 101. — Espèces androgynes et autres, 295. — Sur les Libyens et la liberté des femmes, III, 152, 314.

Hérophile, médecin grec au temps de Ptolémée, II, 327; III, 159-60.

Hésiode, poëte grec. — Corrige le dire de Platon « que la peine suit de près le péché, » II, 51. — Ses meurtriers découverts par son chien, 216.

Hesperius. — Chassant les démons avec un peu de terre du sépulcre de J.-C., I, 243.

Hiéron, roi de Syracuse. — Inconvénients qu'il trouve à la royauté, I, 403-4-6; III, 12, 130, 312.

Himbercourt (le sieur d'). — Comment il endormit la fureur des Liégeois, III, 252.

Hippias, sophiste d'Élis. — Socrate se moque de lui dans un des Dialogues de Platon, I, 185. — Prétendoit au savoir universel, III, 473.

Hippocrate, le père de la médecine. — Sa science comparée à celle de Périclès, I, 193. — Où il place

l'âme, II, 326-27. — Les plus dangereuses maladies, selon lui, III, 69. — Il mit la science médicale en crédit, 160; — et n'a pas dissimulé ses erreurs, 276.

Hirondelles. — Messagères de nouvelles, III, 21.

Histoire. — Si les théologiens et les philosophes peuvent écrire l'histoire, I, 126. — L'étude en est très-utile à la jeunesse, 204. — Préférence de Montaigne pour cette lecture, II, 125. — L'histoire telle que l'aime Montaigne, 127.

Historiens. — Distinctions à faire entre eux, I, 74. — Qualités qu'ils doivent posséder, 292. — En quoi consiste leur mérite, II, 125 et suiv.

Homère. — A posé les fondements de toutes les écoles philosophiques; sa prééminence sur les plus grands génies, II, 270, 308. — Il a servi de guide à Virgile dans son *Énéide*, III, 127. — Sa perfection en fait le premier des poëtes, 129. — Sept villes grecques se disputent la gloire de lui avoir donné naissance, et rien n'est si universellement connu que son nom et ses ouvrages, III, 131.

Homme. — Sujet vain, divers et ondoyant, I, 9. — Trop occupé de l'avenir, 18. — En quoi consiste son devoir, 19. — Presque tous les hommes croient que les faveurs du ciel les accompagnent au tombeau, 23. — Comment l'homme accuse ses passions, 30-31. — A combien de revers il est exposé, 80. — Sa mort seule le fait connoître, 84-85. — Qui apprendroit aux hommes à mourir leur apprendroit à vivre, 100. — Pourquoi chacun est satisfait du lieu de sa naissance, 141. — Ce qui constitue le vrai mérite de l'homme et sa supériorité, 302. — Ses jugements ne sont pas toujours équitables, 327. — Rien n'est si dissociable et sociable que l'homme, 337. — Ses passions le suivent partout, 338. — Si les hommes doivent être loués pour des qualités qu'ils n'ont pas ou qui ne vont pas à leur rang, 353. — L'aisance et l'indigence dépendent de l'opinion de chacun, 389. — Il y a plus de distance de tel homme à tel homme, que de telle bête à tel homme, 395. — L'homme doit être estimé pour sa valeur personnelle et non pour son train, sa richesse et tout ce qui est hors de lui, *ibid.* — Son imperfection démontrée par l'inconstance de ses désirs, 466. — Cours naturel de son existence, 489. — Les lois fixent trop tard sa majorité, 490. — Le plus sage doit se garder de sa propre foiblesse, II, 22. — L'enthousiasme l'élève au-dessus de lui-même, 25. — Sa royauté imaginaire sur les autres créatures, 153. — Soins particuliers qu'il doit ou qu'il donne à certains animaux, 154. — Raison qu'il a de se couvrir, 229. — En quoi consiste sa supériorité sur la bête, 232. — Ses défauts, ses vices et ses passions, *ibid.* — Insuffisance de son sens et de sa raison, 331. — Confusion dans le règlement de ses mœurs, 386. — Il en est peu qui meurent avec fermeté d'âme, 428. — La lâcheté le rend sanguinaire et meurtrier, III, 45 et suiv. — L'âge devroit du moins amortir ses désirs, 53. — Ses actes de courage tiennent parfois du prodige, 82 et suiv. — Le bien public n'exige que trop souvent de l'homme qu'il

mente et qu'il massacre, 187. — Comment Montaigne jugeoit de la capacité d'un homme, 429. — Il n'est si homme de bien qui ne soit pendable dix fois en sa vie, 510. — L'honnête homme n'est point gâté par l'emploi qu'il exerce, IV, 16. — L'homme est enclin à se faire valoir, 43. — Quel est son vrai chef-d'œuvre, 172.

Honneurs. — Ces récompenses doivent être dispensées avec discrétion, II, 72 et suiv.

Hongres (les). — Peuple belliqueux et généreux envers l'ennemi vaincu, I, 302.

Honorius (le pape). — Ses funérailles prématurées, I, 242.

Horace. — Ce qu'il dit des poëtes et des versificateurs, I, 227. — L'énergie de son expression en rapport avec sa conception, III, 321.

Horn (le comte de). — Décapité en 1568, I, 41.

Hortensius (Quintus), II, 69, 452.

Huniade (Jean Corvin), général hongrois, III, 62.

Hyrcan, chien de Lysimaque. — Sa fidélité, II, 207.

Hypanis. — Rivière où certains petits animaux ne vivent qu'un jour, I, 104.

Hypérides, orateur athénien. — Sa réponse aux Athéniens qui se plaignoient de l'âpreté de ses discours, III, 188.

I

Iccus, athlète. — Sa chasteté, II, 86.

Icétes (de Syracuse). — Engage deux soldats à tuer Timoléon, I, 316.

Idathyrse ou Idanthyrse. — Explique à Darius pourquoi les Scythes fuyoient en combattant, I, 64.

Idoménée. — Conseil qu'il reçoit d'Épicure, I, 312. — Pensées sur la solitude, 351; II, 449.

Ignatius (le père et le fils). — Leur courageux suicide, I, 317-18.

Ignorance. — Distinction entre deux ignorances, I, 470. — Certains ignorants plus heureux que les savants, II, 234. — Pourquoi elle est recommandée par l'Église, 236. — La science elle-même nous rejette entre ses bras, 244. — Les ignorants s'élèvent vers le ciel, 250. — Les fausses doctrines trouvent leur appui dans notre ignorance, IV, 45.

Imagination. — Ses prodigieux effets, I, 111. — Ses extases et ses défaillances; crédit des visions et enchantements, 115. — Maladies qu'elle cause et qu'elle guérit, 123. — Ce qu'elle produit sur les femmes enceintes, 124. — Faculté commune aux hommes et aux animaux, 124, et II, 223.

Immortalité. — Pourquoi Chiron la refusoit, I, 109. (Voy. aussi *Ame*).

Imposture. — Sur quoi elle s'exerce le plus communément, I, 307.

Inclinations. — Si l'éducation les modifie, III, 209.

Indiens (les). — Vœux énergiques et résolutions courageuses des soldats indiens rencontrés par les Portugais, III, 16.

Indiennes (les) — Quelle préférence elles recherchent dans les bons offices qu'elles rendent à leurs maris, III, 58.

Infidélités conjugales, III, 105.

Innocents. — Sacrifiés à la prévention et aux formes de la justice, IV, 109. — Il n'est pas sûr à un innocent de se mettre entre les

mains de la justice humaine, 110.
Institution des Enfants, I, 186.
Intention. — Juge de nos actions, I, 41. — Le bien faire ne se juge que par la seule intention, II, 8.
Iphicrate, général athénien, I, 85. — Réponse à une invective, 356.
Iphigénie. — Agamemnon, son père, représenté par un peintre la tête voilée pendant le sacrifice de sa fille, I, 13, 14.
Irlandais (les). — Leurs vêtements d'autrefois, II, 184.
Isabeau (d'Écosse), femme du duc François de Bretagne, I, 180.
Isabelle, reine d'Angleterre. — Contre-temps qui la sauve des mains de ses ennemis, I, 316.
Ischolas, capit. lacédémonien. — Sacrifie sa vie pour le bien de son pays, I, 303.
Isocrate, orat. athénien. — Conseil à son roi, I, 144. — Ce qu'il dit de la modération, 149. — Son avis sur l'art oratoire, 218; III, 288, 368, 459.
Italiens (les). — Nom qu'ils donnent à la tristesse, I, 125. — Leurs prétentions à l'esprit, 464. — Leur subtilité, II, 140.
Irénée. — Son genre de mort, I, 310.
Ivrognerie. — Vice grossier et brutal; le pire état de l'homme, II, 13. — L'antiquité le tolérait plus qu'elle ne le décrioit, 15.

J

Jacob. — Complaisance de ses femmes, I, 305.
Jacques de Bourbon, roi de Naples. — Simplicité de sa personne et luxe de son cortége, III, 216.
Jalousie. — Suites malheureuses de cette passion, III, 56-57. — Les plus sages y ont été les moins sensibles, 305. — Tourment particulier aux femmes, et qui les rend odieuses, 307, 317.
Jarnac (bataille de), I, 309.
Jaropelk, prince russe. — Quelle punition il inflige à un traître qui l'avoit servi dans ses desseins, III, 198.
Jason (de Phères en Thessalie). — Comment il guérit d'un apostème, I, 315-16.
Jean V, père du duc François de Bretagne, I, 180.
Jean de Castille. — Sa défaite en Béarn, I, 242.
Jeanne Ire, reine de Naples. — Pourquoi elle fait étrangler Andréas, son premier mari, III, 342.
Jehan de Portugal. — Il vend l'hospitalité aux Juifs chassés par les rois de Castille, I, 366.
Jésus-Christ. — Finit, ainsi qu'Alexandre, sa vie à trente-trois ans, I, 92.
Jeu. — Pour y réussir, il faut être calme dans le gain et dans la perte, IV, 11.
Jeunes gens. — Ne doivent point s'astreindre à des règles invariables dans leur manière de vivre, afin d'éveiller leur vigueur et de fortifier leur santé, IV, 129-30.
Jeux et exercices publics. — Sont utiles à la société, I, 238.
Joachim (l'abbé). — Sa prétention de prédire tous les papes futurs, I, 61.
Joie. — Exemples divers de morts subites causées par la surprise d'un plaisir inespéré, I, 16 et 17. — Joie constante, marque de sagesse, 212.
Joinville (le sire de), II, 131, 467. — Sur la superstition des Bédouins au temps de saint Louis, III, 61.

Josèphe, historien juif, II, 14, 24, 34. — Tradition du supplice de la croix en Judée, III, 49.

Journal. — Tablettes de famille tenues par le père de Montaigne, I, 319.

Journal de voyages de l'auteur des *Essais*, IV, 285-86.

Joyeuse (M. de), IV, 277.

Juan d'Autriche (don), vainqueur des Turcs, I, 309.

Juba, roi de Numidie, II, 199.

Jubinal (Achille), IV, 190.

Jugement. — Outil à tout sujet, se mêle partout, I, 455.

Juges. — Leur serment en Égypte, III, 197. — Leurs fonctions particulières en Chine, IV, 111.

Juifs. — Traitements inhumains que leur infligèrent les Portugais pour les faire changer de religion, I, 366-67.

Jules II, pape. — Son projet d'irriter le roi d'Angleterre contre François Ier est déjoué par la trahison de son ambassadeur, I, 52-53.

Julian Rommero, gouverneur d'Ivoy (ou Carignan), I, 39.

Julien (l'empereur). — Dégrade et condamne à mort dix soldats qui avoient tourné le dos dans une charge contre les Parthes, I, 71. — Réponse à ses courtisans, 407. — Ses qualités, ses défauts, sa mort, III, 2 et suiv., 15.

Julle (le capitaine). — Épisode du siége de Saint-Paul, I, 78.

Juratz (de Bordeaux). — Cinq lettres à eux adressées par Montaigne, IV, 234, 236, 242, 255, 257.

Jurer. — Comment juroient Socrate, Zénon, Pythagore, les Italiens, Montaigne, III, 326.

Justice. — Si la charge de juger doit se vendre et si la justice doit être refusée à qui ne peut la payer, I, 144. — Lois de l'honneur et de la justice, contraires en plusieurs choses, *ibid.* — L'épée rouillée de Marseille, 145. — Les exécutions judiciaires devroient s'arrêter à une mort simple, sans l'aggraver par des raffinements de cruauté, II, 147. — La justice en soi, naturelle et universelle, est plus parfaite que la justice particulière et nationale, III, 195. — Ce devroit être la sagesse des rois, 371.

Juste Lipse. — Son éloge, I, 191. — Sa correspondance avec Mlle de Gournay, IV, 369, 370.

K

Karenty. — Ensorcelés de ce pays, III, 486.

Kinge, femme de Boleslas, roi de Pologne. — S'associe au vœu de chasteté de son mari, III, 292.

L

Labérius, chevalier romain. — Se plaint d'avoir trop vécu, I, 84.

Labiénus, lieutenant de César en Gaule. — Énergie de son affection paternelle, II, 103.

La Boëtie (Estienne de). — A inspiré à Montaigne ses pages les plus touchantes; son amitié pour l'auteur des *Essais*; son *Traité de la Servitude volontaire*; son penchant à intervenir dans les affaires publiques; sa fin; définition de la servitude, etc. — Son œuvre n'est qu'un cri éloquent contre la tyrannie; ses travaux comme savant, poëte et

traducteur; Montaigne l'immortalise (*Étude sur Montaigne*, I, XVII à XXVII). — Renvoi aux particularités les plus remarquables de sa maladie et de sa mort, I, 86. — Quelle fut l'occasion de son discours sur la *Servitude*, 205, 244. — Il a laissé sa bibliothèque et ses œuvres à Montaigne, 247. — Ses 29 sonnets, 264. — Sentence sur la mort, 370; — II, 60. — Le plus grand et le mieux né des hommes que Montaigne ait *connus au vif*, 512. — Maladie dont il mourut, III, 166. Laideur physique et beauté d'âme comme chez Socrate, IV, 89. — Sa maladie et sa mort, 197. — Lettre au sujet de *la Ménagerie* de Xénophon, 217. — De la traduction de Plutarque (Règles du mariage), 219. — Des *Poemata*, 222. — Des vers françois, 227. — De la traduction de la *Lettre de Plutarque à sa femme*, 232. — Notice biographique; reproduction de son principal ouvrage, *la Servitude volontaire*, IV, 397 et suiv.

LA BROUSSE (Pierre, seigneur de), frère de Montaigne, II, 49; — IV, 352.

LACÉDÉMONE. — Ce qu'on y alloit chercher (des législateurs, des magistrats, etc.), I, 184.

LACÉDÉMONIENS (les). — Vaine cérémonie à la mort de leurs rois, I, 21. — Leur bataille navale près des îles Arginuses, 27. — En quoi l'instruction qu'ils donnoient à leurs enfants différoit de celle des Athéniens, 182-84. — Leur réponse à Antipater, *ibid.* — Leur étude des grands hommes, 204. — Pourquoi leurs ordonnances n'étoient pas écrites, 224. — Concision de leur langage, 231. — Leur bravade au sujet des chevaux des Athéniens, 446. — Leur attitude devant Antipater et Philippe, II, 27. — Comment les mères élevoient leurs enfants, 184. — Idolâtrie pour Diane, 290. — Leur prière publique et privée, 382. — Sacrifioient aux Muses, 463. — Encore leurs enfants, III, 68, 82, 83. — Autre réponse à Antipater, 197. — Leur chasteté, 300.

Lachès. — Titre d'un dialogue de Platon, III, 45.

LA COURBE (le sieur de), IV, 252.

LACTANCE. — Ce qu'il attribue aux bêtes, II, 187.

LADISLAS, roi de Naples. — Sa mort dans les bras d'une femme par le fait d'un mouchoir empoisonné, III, 93.

LAHONTAN, vallée de Gascogne. — Mœurs et coutumes particulières de ses habitants, III, 171 et 172.

LAÏS, courtisane grecque, III, 91, 509.

LA MONNOYE (Bernard de). — Sa traduction en vers latins de l'épitaphe grecque de Montaigne, IV, 366.

LA MOTEGONDRIN (de), IV, 361.

LA MOTHE (Baude, seigneur de), IV, 244, 256.

LA MOTHE LE VAYER. — Sur la censure de Rome, I, 313 (note).

Langage. — Ce que pensoit Montaigne du langage gascon, III, 480. — Pourquoi le langage commun est si obscur dans les actes authentiques, IV, 102.

LANGEY (Martin du Bellay, seigneur de). — Ses Mémoires historiques, I, 75 (voy. DU BELLAY).

LANGEY (Guillaume de), frère de Martin Du Bellay, II, 131-32.

Langue françoise. — Ce qu'en pensoit Montaigne, III, 322.

LANSAC (le chevalier de), ambassadeur à Rome, IV, 5, 217, 253.

Laodice. — Amasis se trouve court à jouir d'elle. — Ses vœux à Vénus, I, 118.

Lapeyre (L.). — Liste des sentences inscrites dans la bibliothèque de Montaigne, IV, 377.

La Rochefoucauld (le comte de), I, 225; — IV, 260.

La Roche l'Abeille. — Lieu où se rencontrèrent les troupes de Coligny et du duc d'Anjou, I, 309.

La Roque (le sieur de), IV, 244.

La Siguinie (Le Borgne), gentilhomme périgourdin, IV, 243.

La Tour (le seigneur de). —Épousa la fille de Montaigne, IV, 361.

La Tour (Françoise de), petite-fille de Montaigne, IV, 362.

Laurentine. — Fameuse courtisane parvenue aux honneurs divins après sa mort, II, 307.

Le Clerc (J. V.). — Annotateur de Montaigne. — Observations sur la langue de Montaigne, IV, 346. — Notice sur Mlle de Gournay, 368. — Sur Charron, 373.

Lélius, ami de Scipion. —Sa question à Caïus Blossius au sujet de l'amitié qui le lioit à Tibérius Gracchus, I, 255. — L'excellence de son langage, 354. — Son abnégation en faveur de Scipion, 393.

Lentulus. — Son éloquence, I, 461.

Léon, empereur d'Orient. — Prédisoit les empereurs et patriarches de la Grèce, I, 61.

Léon X, pape. — Meurt de joie en apprenant la prise de Milan, I, 17.

Léonidas, roi de Sparte. —Sa gloire aux Thermopyles efface les victoires de Salamine, de Platée, etc., I, 303.

Léonor, fille unique de Montaigne, III, 293.— Épouse M. de La Tour, IV, 361. (Voy. aussi Montaigne.)

Lépidus (Marcus Æmilius). — Défend à ses héritiers qu'on suive pour lui les cérémonies ordinaires des funérailles, I, 26. — Sa mort, 93. — Bizarrerie de la nature dans sa famille, III, 145. — Meurt du déplaisir que lui cause l'inconduite de sa femme, 305.

Lettres. —S'il est prudent ou raisonnable d'en différer la lecture, II, 48.

Lettres (*Belles-*). — Leur crédit au temps de Montaigne et antérieurement, I, 180 et suiv. — Éloge des lettres par Cicéron, II, 236.—Si la vanité et la foiblesse d'entendement des gens de lettres vient de ce qu'on exige plus d'eux ou de ce qu'on leur pardonne moins, II, 513.

Leucippe. — Fond de sa doctrine, II, 321.

Lève (Antoine de). — Commande l'armée de Charles-Quint en Piémont, I, 58. — Ses avis à l'empereur, 392.

Levinus. —Vainqueur de Pyrrhus en Italie, I, 430.

L'Hospital (Michel de), II, 515; — IV, 222.

Libéralité. — Caractère qu'elle devroit avoir chez les princes et les rois, III, 369-70.

Liberté. — En quoi consiste la véritable, I, 103.

Librairie ou bibliothèque de Montaigne.— Il en décrit la situation. —Quel temps il y passe, III, 247. — Son état actuel, IV, 380.

Libyens (les). — Leur santé, III, 152.

Licques (le seigneur de). — Fait prisonnier le jour de ses noces, I, 314.

Lions. — Trait de gratitude extraordinaire, II, 217. — Attelage de lions au char de Marc-Antoine, III, 367.

Livia (la signora). — Richesse de ses caleçons, I, 199.

Livie, femme de l'empereur Auguste. — Lui conseille la clémence, I, 156. — Sa complaisance conjugale, 305. — Disoit qu'à une femme chaste un homme nu n'est rien de plus qu'une image, III, 300.

Livres. — Condamnés à être brûlés sous les empereurs romains, II, 103-104. — Des livres en général, 110 et suiv. — Avantages qu'on en retire et inconvénients attachés au plaisir qu'ils procurent, III, 246 et suiv. — Tout abrégé n'est qu'un sot livre, III, 430.

Lois. — Celles de l'honneur militaire opposées à celles de la justice civile, I, 145. — En quel cas on doit les changer, 150. — Des lois somptuaires, 409. — Les pires lois sont encore nécessaires, II, 352. — Les plus justes ont quelque mélange d'injustice, III, 11. — Il y en a en France plus qu'il n'en faudroit, IV, 100. — Les plus simples ou les plus naturelles sont les meilleures, 101-02. — Ce qui soutient leur crédit dans les États, 112.

Loisel (Antoine), jurisconsulte, IV, 262, 271.

Lollia, épouse de Gabinius, III, 92.

Lorraine (le card. de). — Mis en comparaison avec Sénèque, III, 80.

Lorraine (René II, duc de). — Plaint la mort de Charles de Bourgogne, I, 331.

Louandre (Ch.). — Ses travaux sur Montaigne, I, I.

Louis XI. — Le plus défiant de nos rois, mettant imprudemment sa vie et sa liberté entre les mains de ses ennemis, I, 163. — Horreur qu'il inspiroit aux assiégés d'Arras, 364.

Louppes (Antoinette de), mère de Montaigne, IV, 354.

Lucain, I, 330. — Récite des vers de sa *Pharsale* en mourant, II, 104. — Pourquoi Montaigne le pratiquoit volontiers, 117.

Lucilius, poëte satirique. — Confioit ses secrets au papier, comme à un ami fidèle, II, 469.

Lucilius, ami de Sénèque. — Sénèque lui conseille de renoncer à la vie de plaisir, I, 311. — Il l'engage à quitter le maniement des affaires et les grandeurs, 351.

Lucius Aruntius. — Se tue pour fuir, dit-il, l'avenir et le passé, II, 38.

Lucius Cossitius. — Sa métamorphose le jour de ses noces, I, 113.

Lucius Marcus. — Ses ruses de guerre contre Persée, roi de Macédoine, blâmées par le sénat romain, I, 33.

Lucrèce, poëte épicurien. — Comment il perdit la raison et la vie, II, 22. — Son rang parmi les poëtes de l'antiquité, 117. — Sa peinture des amours de Mars et de Vénus, III, 320.

Lucullus. — Aussi célèbre par son luxe que par ses talents militaires; cultiva les lettres avec fruit, I, 175. — Son costume un jour de bataille, 430. — Comment il inspira du courage à l'un de ses soldats, II, 6. — Son habileté en face de l'armée de Tigrane, 108. — Sa conduite au siége de Tigranocerte, III, 110.

Lude (M. de). — Épisode de la guerre d'Espagne, I, 72.

Ludovic, fils de Gui de Gonzague, marquis de Mantoue, I, 93.

Lur (Honoré de), époux de Françoise de La Tour, petite-fille de Montaigne, IV, 363.

Lur (Louis de Saluce de), époux de

Marie de Gamaches, petite-fille de Montaigne, IV, 363.

Luther. — Nouveauté de sa réforme, II, 156. — Sa doctrine en Allemagne, IV, 107.

Luxe. — Lois qui le condamnent ou le règlent, I, 410.

Lycas. — Regrette d'être guéri par les médecins des rêveries de son imagination, II, 247.

Lycon, philos. — Ses prescriptions au sujet de ses funérailles, I, 26.

Lycurgue, législat. lacédémonien. — Pourquoi, d'après lui, les cimetières ont été placés aux lieux les plus fréquentés, I, 99. — Promesses qu'il exige de ses concitoyens, 146. — Ses ordonnances en faveur des enfants, 182. — Ses ordonnances contre le luxe, 429. — Son autorité et ses lois, II, 250, 389, 439, 466. — Le plus vertueux des législateurs grecs, III, 24, 175, 428.

Lynceste. — Conspire contre Alexandre, et ne peut se défendre de cette accusation, III, 463.

Lysandre, général lacédémonien. — Son mot sur la prudence des guerriers, I, 35. — Il est nommé surintendant de la marine, 152. — Comparé à Sylla, III, 89.

Lysias, orateur athénien. — Vouloit défendre Socrate, IV, 83.

Lysimaque, lieutenant d'Alexandre, I, 363. — Son chien Hircan, II, 207.

M

Macareus. — Séduisit sa propre sœur, I, 143.

Macé (Antonin), IV, 190, 266.

Machanidas, tyran de Lacédémone. — Poursuivi par Philopœmen, I, 416.

Machiavel. — Foiblesse des arguments de ceux qui l'ont critiqué ou réfuté, II, 506.

Macon (l'évêque de). — Sa conduite dans son ambassade à Rome, I, 75.

Macrobe, IV, 126.

Mahomet. — Pourquoi il a promis à ses sectateurs un paradis abondant en toute sorte de voluptés sensibles, II, 184.

Mahomet II. — Sa lettre à Pie II, III, 130. — Meurtre de son frère, 199. — Ses séductions religieuses, IV, 19.

Mahométans (les). — Croyoient l'instruction inutile, I, 460. — Incisions qu'ils se faisoient pour honorer leur prophète, II, 291.

Mal ou *Maux.* — Définition d'après les anciens, I, 361 et suiv. — N'en point avoir, c'est le plus grand bien, II, 243. — Conseils de la philosophie à ce sujet, 245.

Maladies. — Influence de l'imagination des malades, I, 122-23. — Exemples de maladies imaginaires devenues réelles, III, 30, 31. — Divergence des moyens de guérison employés par les médecins, 147-49. — Elles ont leurs périodes qu'il faut subir, IV, 146.

Mamelouks (les). — Se vantoient d'avoir les plus adroits chevaux du monde, I, 436.

Mammertins (les). — Obtiennent leur pardon de Pompée, I, 9.

Manlius Capitolinus, consul romain, II, 461. — Son titre décerné et conservé comme récompense, IV, 18.

Manlius Torquatus, gén. romain. — Condamna son fils à mort pour infraction à la discipline, II, 23.

Manuel. — Moyen qu'il emploie pour tirer l'empereur Théophile

de sa frayeur après une déroute, I, 79.

Marcellin (Ammien), hist. latin. — Remarques sur l'armement des Parthes et sur Julien l'Apostat, II, 110; — III, 83, 376.

Marcellus. — Mentionné, I, 204. — Dans son camp, on appeloit mercenaires ceux qui acceptoient une paye, III, 113.

Mardonius, général persan. — Mentionné, I, 327.

Marguerite de Carle, femme d'Étienne de La Boëtie, IV, 106, 398.

Marguerite de Navarre. — Ce qu'elle vouloit qu'on observât dans le cérémonial des entrevues, I, 66. — L'amour et la dévotion, 486. — Son *Heptaméron* est un gentil livre pour son étoffe, II, 146. — Ce que doit être la femme de trente ans, III, 359.

Mariage. — Quelle sorte de marché, I, 250. — La modération doit régler tous nos sentiments dans cette liaison, 282. — Continence conjugale, 282 et suiv. — Quel âge est le plus propre au mariage, II, 85. — Ce qui le tenoit le plus en honneur à Rome, 444. — Pourquoi on se marie, III, 281. — Quels sont les mariages qui se troublent le plus; — en quoi le mariage diffère de l'amour, 282. — Un bon ménage cherche à représenter les conditions de l'amitié, 284. — Un avis de Socrate, 285.

Marie Stuart, reine d'Écosse, I, 83.

Mariés. — Comment ils doivent se comporter en la couche nuptiale, I, 119 et suiv.

Maris. — S'ils doivent tenir leurs femmes dans la contrainte, III, 317.

Maris, évêque de Chalcédoine, III, 3.

Marius. — Le jour de sa dernière lutte contre Sylla, I, 415. — Vainqueur de Jugurtha, II, 1. — Conditions physiques qu'il exigeoit de ses soldats, 110, 582. — Le bruit des armes l'empêchoit, disoit-il, d'entendre la voix des lois, III, 206. — Estimé par Tacite, 432. — Sa rivalité avec Sylla n'a pas le même caractère que celle de César avec Pompée, IV, 20. — La coupe dont il se servoit, 131.

Marot (Clément), cité, II, 38.

Marseille. — Règlement sur le suicide, II, 44.

Marsillière (seigneur de la), secrétaire des commandements de la maison du roi de Navarre, IV, 241, 245.

Martial. — Ses épigrammes, II, 119; — III, 30.

Masparault (Pierre de), conseiller du roi, IV, 252.

Massinissa (le roi), I, 352.

Massyliens (les), peuple d'Afrique. — Montoient leurs chevaux sans selle ni bride, I, 442.

Matecoulom (Bertrand de), le plus jeune des frères de Montaigne. — Son duel à Rome, III, 41; — IV, 352.

Mathusalem. — Quel espoir son long âge fait naître, I, 91.

Matignon (le maréchal de). — Successeur de Montaigne comme maire de Bordeaux, IV, 5, 190, 237, 263, 266.

Matrones romaines (les), III, 297.

Matteo di Moroso. — Révèle un complot au duc d'Athènes, et reçoit la mort pour récompense, I, 167.

Mauriac (Isaac de Taillefer, sieur de), IV, 258.

Maurice, emp. d'Orient, III, 45.

Mauvesin (Michel de Castillon, sieur de), IV, 252.

Maxence (l'emp.), II, 37.
Maximilien. — Pudeur excessive de ce prince, I, 24-25.
Maximinus (l'évêque). — Son témoignage en faveur de plusieurs miracles, I, 243.
Maximus (Quintus). — Son stoïcisme à la mort de son fils, I, 379.
Mécénas. — Son appréhension de la mort, III, 139; — IV, 91.
Médecine et Médecins. — Aversion de Montaigne pour cette science, I, 158-59. — L'antipathie pour la médecine et les médecins est héréditaire dans sa famille. L'expérience leur est d'ailleurs peu favorable, III, 147-51. — Les Romains se passèrent de la médecine pendant six cents ans. Après l'avoir essayée, ils la chassèrent par l'entremise de Caton, 152. — Si les ordonnances de la médecine font plus de bien que de mal, 153. — Raillerie d'un vieux Lacédémonien à ce sujet, 154. — La médecine s'attribue tout ce que la nature produit de salutaire en nous, et impute les mauvais résultats au patient, 155. — L'incertitude et le mystère sont les maîtres de la science, 157. — Désaccord général sur l'emploi des drogues et les causes originelles des maladies, 158-59. — On ne connaissoit guère cet art avant la guerre du Peloponèse, 160. — Les plus fameux médecins se contredisent l'un l'autre, *ibid.* et p. suiv. — Contes à l'appui de ce qui précède, 162 et suiv. — Les médecins n'en sont pas moins dignes d'estime, mais leur art n'inspire aucune confiance à Montaigne, 175.
Médicis (Laurent de), duc d'Urbin. — Assiége Mondolphe dans le Vicariat, I, 64-65.
Méditation. — Étude sérieuse et qui porte ses fruits, III, 232.
Mégabyse. — Repris par Apelles, chez qui il s'avisa de parler peinture, III, 417.
Méhémet, vainqueur de Constantinople et exterminateur du nom grec, III, 93.
Mélampus, II, 178.
Mélissa, femme de Périandre, III, 336.
Mélissus, philos., II, 297.
Memy (le capitaine), l'un des fidèles du roi de Navarre, IV, 195.
Ménades (les), II, 291.
Ménandre. — Quand une fois il possédoit son sujet, les vers lui coûtoient peu de peine, I, 228. — Sur la rareté des amis, 261.
Mensonge. — On ne sauroit trop le réprimer chez les enfants, I, 50. — Le reproche de mentir nous est aujourd'hui sensible; les Grecs et les Romains étoient moins scrupuleux sur ce point, II, 524.
Menteurs. — Il leur faut une bonne mémoire, I, 48.
Mer. — Si c'est la crainte du danger qui donne le mal de mer, III, 363.
Mercure. — Dieu particulier de certains rois de Thrace, I, 398.
Mères. — C'est raison de leur laisser l'administration des biens de leurs enfants mineurs, II, 97. — Si leur affection naturelle a des racines bien profondes, 104. — La plus utile et honorable science et occupation d'une mère de famille, III, 183.
Merlins. — Enfants naturels ou de pères inconnus chez les mahométans, II, 308.
Merveille, ambassadeur secret de François Ier. — Assassiné à Milan par le duc de Sforce, I, 51-52.
Mesmes (Henri de), IV, 219, 398.

Messala Corvinus. — Oublia jusqu'à son nom, II, 499.

Messaline, femme de l'empereur Claude, III, 289, 319.

Métellus. — Belles paroles sur les difficultés qui doivent accompagner la vertu, II, 134-35.

Métempsycose. — En faveur dans plusieurs pays, II, 484.

Métroclès. — Irrévérence envers son auditoire, II, 394.—Où il couchoit, IV, 12.

Métrodore. — Prétendoit avoir dompté la Fortune, II, 23. — Son mot sur la tristesse, III, 9. — Ce qu'il lui falloit pour vivre, IV, 12.

Mets. — Servis par ordre alphabétique, I, 418.

Meunier de Guerlon, premier éditeur du *Journal des Voyages* de Montaigne, IV, 285.

Mexicains. — Cruauté des Espagnols à leur égard, III, 385. — Leurs traditions religieuses, III, 388. — Serment de leurs rois, 422. — Première leçon à leurs enfants, IV, 139.

Mexique. — Sacrifices humains en l'honneur des idoles, I, 287. — Défroque des rois de ce pays, 325.

Midas. — Forcé de révoquer sa prière aux dieux, II, 382.

Milésiennes (les vierges), II, 33.

Milésiens (les), II, 10.

Minos, II, 466.

Miracles. — Vus et attestés par saint Augustin, I, 243. — Comment les miracles s'accréditent, IV, 41. — Difficulté de désabuser la crédulité, 43. — Que peut-on conclure, des divers faits miraculeux rapportés dans les livres sacrés, en faveur de miracles actuels? 41, 44, 45, 49.

Mithridate, roi de Pont, I, 324. — Singulière flatterie de ses courtisans, III, 398.

Mithridate (de Pergame). — Reçoit de César le sceptre de Déjotarus, roi des Galates, III, 28.

Mode. — Entêtement et inconstance des François sur ce qu'ils appellent la mode, I, 449.

Modération. — Requise dans la vertu même, dans le mariage, dans les troubles civils, et dans toutes les situations de la vie, II, 41; — IV, 152-155.

Modestie. — Fort nécessaire aux jeunes gens, I, 201.

Mœurs. — La science des mœurs doit être inculquée de bonne heure dans l'esprit des enfants, I, 209.— Celles des paysans, plus ordonnées selon la philosophie que celles des philosophes, II, 515.

Moïse. — Place l'âme dans le sang, II, 327.

Moland (Louis), IV, 193, 398.

Moley-Moluch, roi de Fez. — Sa tactique contre les Portugais; sa mort, III, 17-18-19.

Monaco (le prince de), IV, 190, 193.

Moncontour (bataille de), I, 309.

Monde. — Fréquentation du monde, de quelle utilité, I, 206. — Le monde doit être le livre d'un jeune homme, I, 207 et suiv.

Monde (nouveau). — Voy. *Nouveau Monde.*

Mondoré, mathématicien, II, 515.

Monstrelet, chroniqueur françois, I, 442.

MONTAIGNE (Michel Eyquem, seigneur de), auteur des *Essais.* — Pourquoi il s'est amusé à les écrire, I, 44. — Sa prétendue folie démentie par la sagesse de son œuvre, 45 (note). — Se plaint de son peu de mémoire; avantages qui en résultent pour lui, 45, 46. — Son horreur pour le mensonge,

50. — Son opinion sur les avocats et les prédicateurs, 54; — sur les pronostications et leur discrédit, 62 et suiv. — Ennemi des formes cérémonieuses, 66. — Comment il profitoit de la conversation des hommes, 72. — Époque précise de sa naissance, 91. — Pourquoi il s'est familiarisé de bonne heure avec la pensée de la mort, 96 et suiv. — Pourquoi il refuse d'écrire l'histoire de son temps, 126. — Il est instruit dès l'enfance à ne mêler aucune finesse ou tromperie au jeu, 132. — Pourquoi il méprisoit la médecine, 158. — Son erreur sur l'habileté ou la fortune des hommes de guerre, 160. — Sa comparaison de l'oiseau avec le pédant, 173. — Sa définition de l'étude et de la science en général, 181. — A quoi se réduit la connoissance qu'il avoit des sciences, 186. — Ses livres favoris, 187. — Jugement qu'il porte de son ouvrage, 191. — Quelques-unes de ses idées sur l'éducation des enfants, 210-11. — Quel style lui plaisoit le plus, 229-30. — Comment il apprit le latin et le grec, 232-33. — Son premier goût pour la lecture se manifeste dès l'âge de sept à huit ans, 235. — Ne connoissoit pas même de nom les romans dont on amuse les enfants, *ibid.* — A quel âge il jouoit les premiers rôles dans les tragédies latines représentées au collége de Guienne, 237. — Ses relations amicales avec La Boëtie (voy. ce nom), 246-47. — Peinture de l'amitié, 253. — De certains usages suivis dans la maison de son père, 319. — En différents temps son goût pour la poésie a varié, 329-30. — Critique qu'il fait de Pline le Jeune et de Cicéron, 353. — En quoi il fait consister le mérite de ses *Essais*, 356. — Son goût pour le style épistolaire; sa répugnance pour les compliments outrés et pour les lettres de recommandation, 358-59. — Sa haine pour les flatteurs, 359. — Faisoit sa correspondance avec précipitation et négligence, 360. — Se plaint aussi de sa mauvaise écriture, *ibid.* — — Conditions dans lesquelles il a vécu dès qu'il fut sorti de l'enfance, 382 et suiv. — Comment il régloit sa dépense, 387. — Son sentiment sur les noms et les généalogies princières, 418 et suiv. — Sa manière d'envisager et de traiter un sujet, 455.

Comment il se peint lui-même, II, 7. — Ce qu'il faut, selon lui, pour bien juger un homme, 9. — Esquisse du caractère de son père, 18. — Ne comprenoit pas le plaisir de boire outre soif, 20. — Récit d'un accident sérieux qui lui est arrivé dans une promenade à cheval, 60. — Difficultés d'une étude constante de soi-même; si l'on est blâmable d'entretenir le monde de soi, 70, 71. — Des récompenses ou distinctions honorifiques, 72 et suiv. — Sa lettre à Madame d'Estissac, 77 et suiv. — Ce qui lui a mis en tête l'envie d'écrire, 78. — Ne souffroit pas volontiers près de lui les enfants nouveau-nés, 81. — A quel âge il se maria, 85. — Du choix d'une femme, 96. — Affection qu'il avoit pour son livre, 105. — Sa modestie vraie ou feinte comme écrivain, 112. — Pourquoi il a souvent caché le nom des auteurs auxquels il empruntoit des pensées, 113 et

suiv. — Ce qu'il cherchoit dans ses lectures, 114. — Sa préférence pour les anciens sur les auteurs modernes, 115. — Ce qu'il pensoit d'Ovide sur la fin de ses jours, 116. — Poëtes latins qu'il mettoit au premier rang, 117. — Son admiration pour Plutarque et Sénèque, 120. — Critique de Cicéron et des *Dialogues* de Platon, 121-24. — Pourquoi il aimoit les historiens, 125. — Précaution contre son défaut de mémoire, 129. — Il était moins réglé dans ses opinions que dans ses mœurs, 142. — Caractère de sa bonté, et sa résistance aux plus fortes tentations de la volupté, 143-44. — Ses qualités natives et son humanité à l'égard des bêtes, 141-45-50-53. — Accueil que son père faisoit aux hommes instruits, 155. — Pour qui il a traduit la *Théologie naturelle* de Raymond Sebond, 157. — S'il est chrétien au même titre que Périgourdin, 166. — Ses réflexions sur la suffisance et la foiblesse de l'homme en face de la grandeur des œuvres divines, 173 et suiv. — Quelle étoit la devise de Montaigne, 300. — Ses remarques sur les âneries de l'humaine sapience, 330; — et sur l'iniquité de récompenses éternelles en conséquence d'une si courte vie, 337. — Ses sages conseils en ce qui concerne la modération, la réserve et la fuite de la nouveauté et de l'étrangeté, 352. — Son humeur inconstante suit ou reflète ses impressions du moment, 364-66. — Pourquoi il se défioit des doctrines nouvelles, 370-71. — Son ambition du cordon de l'ordre de Saint-Michel satisfaite, 383. — Il a confié au ciel la protection de sa maison pendant les guerres civiles, 447. — Gloire à laquelle il prétend, 454. — Son appréciation des jugements de la multitude, 457. — Sa prétention à l'indifférence pour le nom qu'il a illustré, 462. — Il étoit porté à ravaler le prix des choses qu'il possédoit et à hausser le prix des choses d'autant qu'elles étoient étrangères, absentes, et non siennes, 471-72.—Quelle est, de toutes les opinions sur l'homme, celle qu'il embrasse le plus volontiers, 472. — Il étoit fort peu satisfait des productions de son esprit, 473. — Quelle idée il avoit de ses ouvrages, 476-77. — Se croyoit peu propre à entretenir les princes, 478.—Son langage françois, altéré dans la prononciation, et ailleurs, 480.—Facilité qu'il avoit eue à parler le latin, dont il perdit ensuite l'habitude, *ibid.* — Ses qualités physiques et corporelles, 484 et suiv. — Peu de passions lui ont troublé le sommeil, 488.—Dégoûté de l'ambition par les difficultés qui l'accompagnent, 490. — Faisant le procès à la dépravation de son siècle, il trouve que, par comparaison, l'on peut être estimé vertueux à bon marché, 491 et suiv. — Son mépris pour la dissimulation, 493. — Étoit naturellement ouvert et libre avec les grands, 496. — Encore son défaut de mémoire et son élocution difficile, 497. — Il ne sait rien faire par obligation ou par contrainte, *ibid.* — Nouvelle preuve de la défaillance de sa mémoire, 499-500. — Nature de son esprit, 501. — Son ignorance des choses les plus usuelles, 502. — Il étoit naturellement irrésolu, 504; — et

peu favorable aux changements dans les affaires publiques, 506. — Sur quoi étoit fondée l'estime qu'il faisoit de lui-même, et l'idée qu'il avoit de la justesse de ses opinions, 508, 509, 510. — Il aimoit à louer le mérite de ses amis et même de ses ennemis, 512. — Personnages marquants qu'il a jugés par les apparences externes, 515. — Pourquoi il parle si souvent de lui-même dans son livre, 518. — Son respect pour les souvenirs de famille, 520.

Montaigne est le premier goutteux de sa race, III, 32. — Soulagement qu'il trouve dans sa vieillesse, 53. — Comment il se courrouçoit dans les grandes ou dans les petites occasions, 77-79. — Sa préférence entre César et Alexandre, 134. — Devenu sujet à la colique, il s'accoutume à la souffrance, 138. — Quel profit il tire de cette maladie, 140. — Il croit qu'on doit se plaindre librement dans le fort de la douleur, 142. — Il se possédoit assez bien lui-même dans ses accès de colique, 143-44. — Sa maladie et son aversion héréditaire pour les médecins, 146-47-48. — Sur quoi il fonde son mépris pour la science médicale, 158-62-66. — Ses essais d'eaux minérales, 168. — A M^me^ de Duras, 179. — Il préfère l'estime présente à celle qui pourroit le suivre après sa mort, 180. — Quels biens il met en ligne de compte, *ibid.* — Pourquoi il parle si librement contre la médecine, 182. — Ce seroit un signe de maladie violente, s'il remettoit sa vie et sa santé à la merci des médecins, 183. — Tout mensonge et toute tromperie lui sont odieux, et sa conscience seule l'a guidé dans ses négociations avec les princes, 187 et suiv. — Il n'embrassoit aucune opinion avec trop d'ardeur, 188. — Son raisonnement et sa conduite à l'égard des différents partis, 191. — Il tournoit le dos à l'ambition en fuyant les emplois publics, 193. — Divers motifs qu'il a de parler de lui dans son livre, 210. — Il ne fondoit pas la récompense des actions vertueuses sur l'approbation d'autrui, 213. — Jugeoit mieux de lui-même par ses propres réflexions que par les reproches ou les louanges de ses amis, 214. — La vie qu'il trouve exquise est celle qui se maintient en ordre jusques en son privé, 215. — Histoire de son paysan enrichi, 221. — Prenoit son jugement pour directeur ordinaire de ses actions, 222. — Ne se repentoit point de la manière dont il avoit conduit ses affaires, 223-24. — Recevoit rarement des conseils d'autrui, et en donnoit aussi peu, 226. — Ne s'affligeoit point des événements qui ne répondoient pas à ses désirs, et ce qu'il pensoit d'un repentir causé par l'âge, *ibid.* — Ce qu'il seroit s'il avoit à revivre, 228. — Il sent que la vieillesse gagne pied à pied sur lui, 231. — Avantages qu'il trouve dans la lecture, 233. — Il prête peu d'attention aux conversations frivoles, et se blâme d'être difficile dans la commune pratique des hommes, 233-34. — Passionné pour des amitiés exquises, et peu propre aux amitiés ordinaires, 235. — Comment se fait chez lui trêve de cérémonie, 240. — Ce qui l'attachoit à la solitude, et de quelle sorte d'hommes il recherchoit la société, 240. — Douceur qu'il trou-

voit dans le commerce des belles et honnêtes femmes, 241-42. — En amour, il préféroit les grâces du corps à celles de l'esprit, 245. — Il jouissoit de ses livres comme un avare, 247. — Ce qu'il dit de sa bibliothèque; comment elle était située, *ibid.* et p. suiv. — Ses trois occupations favorites, 250. — Moyen qu'il emploie pour consoler une affligée, *ibid.* — Comment il se guérissoit d'une passion par une autre, 259. — Sagesse qu'il aimoit, 272. — A ceux qui rechigneront à la licence de ses écrits, 273. — Il osoit dire tout ce qu'il osoit faire, *ibid.* — Pourquoi il rendoit sa confession publique, 276. — Ce qu'il pensoit du mariage, et image qu'il en donne, 284-85. — De son dessein, il eût fui d'épouser la Sagesse même, 286. — Quelle raison l'engagea à se marier, *ibid.* — Du mariage, et anecdoctes à ce sujet, 288 et suiv. — Ses observations sur le langage, 322-23. — Ce qu'il reproche aux sciences, 323. — Pourquoi, quand il écrit, il se passe bien de la compagnie et souvenances des livres, à l'exception de Plutarque, 324. — Les bons auteurs l'abattent et rompent son courage, *ibid.* — Son penchant à l'imitation et ce qu'étoient ses vers latins, 325. — Ses plus profondes pensées se produisoient à l'improviste, mais il n'aimoit pas à être interrompu, 327. — Parallèle des Italiens et des François, 338-39. — Sur les femmes et sur l'amour, 339 et suiv. — Il doit, dit-il, son portrait au public, 346. — Comment il excuse la licence de ses paroles, 346-47. — Sa discrétion et sa bonne foi en amour, 348 et suiv. — Sa théorie sur l'amour, 350. — Conclusion de son commentaire sur l'amour, 361. — Il ne pouvoit souffrir ni coche, ni litière, ni bateau, et n'aimoit que le cheval pour voyager, 365. — Aux postes élevés, qu'il n'a jamais brigués, il auroit préféré une vie tranquille, et n'aimoit pas plus à maîtriser qu'à être maîtrisé lui-même, 392-94. — Il prenoit plaisir à être jugé et connu, et souffroit sans peine d'être contredit dans la conversation, 404. — Pourquoi il ne mesuroit pas l'habileté d'un homme à l'importance de son poste, 416 et suiv. — Sa gaieté naturelle le rendoit assez propre à la plaisanterie, et il savoit supporter la raillerie même, 428. — Comment il s'y prenoit pour juger du savoir de quelqu'un, 429. — Plus sage et plus modéré dans la prospérité que dans la mauvaise fortune, 439. — D'où lui venoit le désir de voyager, 440. — Combien les affaires domestiques l'ennuyoient, 443-44. — Peu enclin à bâtir, à chasser et à d'autres plaisirs de la vie retirée, 446. — Pourquoi il tient registre de ses fantaisies et non de ses actions, et à quel rang il se place comme écrivain, 436-37. — Sa confiance en ses domestiques et sa négligence dans ses propres affaires, 448-49. — Aussi peu disposé à thésauriser qu'habile à dépenser, 451. — Ennemi des répétitions et se défiant toujours de sa mémoire, 462. — Faisoit volontiers des additions à son livre, mais n'y corrigeoit rien, 465. — Sa situation au milieu des guerres civiles de son pays, 468, 476. — Sa parole et ses promesses étoient pour sa probité des engagements absolus, 470. — Il aimoit

beaucoup Paris; il regardoit tous les hommes comme ses compatriotes, 479-80. — Avantages qu'il trouvoit à voyager, 481. — Qualités ménagères qu'il veut pour une mère de famille, 483. — Pourquoi il auroit mieux aimé mourir ailleurs que chez lui, et assisté d'un sage ami, 489-90. — Ce qu'il gagne à publier ses mœurs, 492. — Ne vouloit pas plus de notaire que de médecin à la dernière heure, 496. — Ses préparatifs par rapport à la mort, 496 et suiv. — Ses legs par anticipation, 497 (note). — De quel genre de mort il s'accommoderoit le mieux, 498. — Sa manière de voyager, 501. — Il se prêtoit sans peine aux différents usages de chaque pays, et auroit désiré un compagnon de voyage avec qui il eût pu s'entretenir, 502, 503. — Raisons qui auroient pu le détourner de la passion de voyager, et ce qu'il y répond, 505, 506. — Pourquoi il est obligé de se peindre tel qu'il est, 511. — Il avoue qu'il étoit peu propre au maniement des affaires publiques, 512. — De quel nom il flétrit les successeurs de César et de Pompée, 516. — Son inclination pour la ville de Rome, 519 et suiv.—Pourquoi Montaigne ne comptoit point comme un malheur de n'avoir pas d'enfants qui pussent porter son nom, 523. — Parmi les faveurs de la fortune, il n'en est point qui lui plût davantage que le titre de bourgeois de Rome, 524-25.

Il se passionnoit pour peu de chose, IV, 1. — Se prêtoit à autrui, mais ne se donnoit qu'à lui, 2. — Il est élu maire de Bordeaux, et son élection se renouvelle, 4-5.—Portrait qu'il fait de lui-même à messieurs de Bordeaux, 5-6. — Pourquoi il étendoit ses besoins au delà de ce que la nature exige, 12. — A quoi il se résigneroit facilement dans sa vieillesse, 13. — Dans les dissensions de son temps, il ne méconnaissoit pas les louables qualités des adversaires de son parti, 17. — Il n'épousoit point non plus les injustices du parti qu'il embrassoit, *ibid.*; — et ne devenoit point esclave de ses affections, 20. — Comment, dans sa conduite et ses actes, il évitoit les inconvénients, 21. — Il fuyoit les complexions tristes et les hommes hargneux, comme des empestés, 22. — A quel prix il a eu soin d'éviter les procès, 25-26. — Jugé dans ses fonctions à Bordeaux, 31. — En quelles sortes d'affaires Montaigne auroit pu être employé utilement, 32. — Ce qu'il dit des miracles de son temps, et son incrédulité à ce sujet, 41-42-43. — Quel étoit le plus réel des miracles à ses yeux, 44. — Sa prudence dans le jugement des choses qui surpassent notre connoissance, 45. — Son indulgence pour les sorciers que l'on condamnoit alors à être brûlés vifs, 50. — Maltraité des deux partis durant les désordres de la guerre civile, 62. — Combien il déplore les maux et les crimes de cette monstrueuse guerre, *ibid.* et p. suiv.—A quelles extrémités la peste le réduisit, 67 et suiv. — Dans quel but il a chargé son livre de citations, 86-87. — Sa physionomie et son intérieur inspiroient confiance; deux anecdotes à ce sujet, 93,94 et suiv. — La simplicité de son intention, qui paroissoit dans ses yeux et dans sa voix, lui faisoit pardonner la liberté de

ses discours, 98. — Il trouvoit que nous avions, en France, trop de lois et trop de jurisconsultes, 100-102. — Il s'étudioit lui-même plus qu'aucun sujet; ce qu'il apprenoit par là, 116. — Cette étude le dressoit à bien juger des autres, 118. — Peu de choses échappoient à son observation, *ibid.* — Il eût dit ses vérités à son maître et eût contrôlé ses mœurs, 120. — Pourquoi son livre peut fournir des instructions utiles à la santé du corps, 122. — Sa forme de vie pareille en santé et en maladie, 124. — Fuyoit la chaleur qui vient directement du feu, 125.—Habitudes auxquelles il étoit asservi dans un âge avancé, 130. — Le parler lui nuisoit dans ses maladies, 137. — Sain ou malade, il se laissoit aller aux appétits qui le pressoient, 134. — Pourquoi il évitoit de consulter les médecins, 139 et suiv. — Il prêche assez plaisamment la résignation aux vieillards, 140. — Comment il flattoit son imagination dans les maux dont il souffroit, 141. — Aussi tardif à se coucher qu'à se lever, et grand dormeur, 150-51. — La vigueur de sa constitution se faisoit sentir jusque dans sa vieillesse, 153. — Son esprit étoit peu troublé par les souffrances du corps, 154. — Ses songes plutôt ridicules que tristes, 155. — Simplicité de ses goûts de table, 156, 159. — Dès son berceau, il fut dressé à la plus commune façon de vivre au village, 157. — Fut tenu sur les fonts par des personnes de la plus abjecte fortune, et pourquoi, 158. — Quel fut le fruit de cette éducation, 158-59. — De quelle espèce d'abstinence il étoit capable, 160. — Son goût a eu ses changements et ses révolutions, 162. — Il étoit friand de poisson, 163. — Pourquoi il jeûnoit quelquefois, *ibid.* — Règles qu'il observoit pour se vêtir, 164. — Autres observations sur ses repas et son boire, 165. — Il étoit plus incommodé de la chaleur que du froid, 166. — A cinquante-quatre ans il ignoroit encore l'usage des lunettes, 167. — Sa démarche et sa vivacité naturelle, 167-68. — Ce qu'il dit des plaisirs de la table, 168. — Des plaisirs purs de l'imagination, 170. — Usage qu'il faisoit de la vie, 178. — Savouroit les douceurs de son état, 179. — Ses discours étoient d'accord avec ses mœurs, 181. — Sa correspondance, 195 à 267. — Lettres qui lui ont été adressées, 269 à 282. — Son *Journal de Voyages*, 283 à 304. — Sa traduction de la *Théologie naturelle* de Raymond Sebond, 305 à 339. — Son opinion sur César, 343. — Son avis aux imprimeurs, 346. — Ses tablettes de famille, 350. — Sa mort, 362. — Son tombeau et ses épitaphes, 364.

Montaigne (Pierre Eyquem, seigneur de), père de l'auteur des *Essais*. — Soins qu'il prit pour l'éducation de son fils, I, 233. — Ses principes et ses habitudes d'ordre, 319. — Les langues italienne et espagnole lui étoient familières, IV, 308. — Sa naissance, 351.—Sa mort, 353.

Montaigne (Jeanne de), sœur de Michel et femme du sieur de Lestonnac, IV, 352.

Montaigne (Éléonore de), sœur de Michel, épouse du conseiller Camein, IV, 352.

Montaigne (Léonore de), fille de l'auteur des *Essais*, IV, 354. — Mariée à François de La Tour, 613;

— puis à Ch. de Gamaches, vicomte de Raymond, 363.

Montaigne (M. de), un des descendants de la famille. — Fait rétablir le tombeau de l'auteur des *Essais*, IV, 364.

Montfort (le comte de), vainqueur de Charles de Blois à la bataille d'Auray, I, 331.

Montluc (le maréchal de). — Se reproche sa réserve et son apparente froideur envers un fils qu'il a perdu, II, 94, 95.

Montmorency (le connétable de). — Son opiniâtreté au siége de Pavie, et à l'assaut du château de Villane, I, 68, 69; — II, 132. — Gloire de sa mort, 516. — Sa cruauté dans la répression des troubles de Bordeaux, IV, 398.

Montmort (le seigneur de), I, 35.

Mort (la). — En quel cas elle nous acquitte de toutes nos obligations, I, 41. — Un des bienfaits de la vertu, c'est le mépris de la mort, 88. — Exemples de morts extraordinaires et soudaines, 91 et suiv. — Combien il importe de s'y préparer à l'avance, 93. — Quelles sont les morts les plus saines, 98. — Motifs de ne pas craindre la mort, 103. — Elle fait partie de l'ordre de l'univers, 104 et suiv. — Pourquoi elle est mêlée d'amertume, 109; — et pourquoi elle nous paroît autre à la guerre que dans nos maisons, 110 et 111.

Morvilliers (Jean de), évêque d'Orléans, III, 190.

Moscovites (les). — Salent la chair et le sang de leurs chevaux, I, 444.

Mucius Scævola. — Sa fermeté à souffrir la douleur, I, 376.

Muleasses ou Muley-Haçan, roi de Tunis, I, 475.

Mules et Mulets. — Le roi Alphonse donna ordre aux chevaliers de l'Écharpe de ne monter ni mules ni mulets, I, 443. — Subtilité malicieuse d'un mulet, II, 210.

Multitude. — Combien son jugement est méprisable, II, 457.

Murena, lieutenant de Sylla, I, 156.

Muret. — Ses tragédies latines, I, 237.

Musa (Antonius), médecin d'Auguste, III, 160.

Musæus, II, 321.

Muses (les). — Sont en grande liaison avec Vénus, III, 279.

Mussidan ou Mucidan, dans le Périgord (siége de), I, 38.

Mutia, femme de Pompée, III, 92.

Mutilation. — Ce qu'on raconte d'un homme de village et d'un gentilhomme amoureux et gaillard, III, 57.

Myson. — L'un des sept sages, III, 411.

N

Nacre. — Liaison de cette coquille avec le pinnotère, II, 221.

Narsingue (ancien royaume de). — Sort des femmes après la mort des maris, I, 365. — Mœurs indiennes, III, 38.

Nassau (le comte de). — Attaque Mouson en Ardennes, I, 35. — Son entrée dans Guyse et dégradation des gentilshommes qui s'y trouvoient, I, 72.

Nations. — Il y en a qui, au témoignage d'Hérodote, dorment et veillent six mois de suite, I, 415. — D'autres qui ont un chien pour roi et qui ne s'expriment que par gestes, II, 179.

Nature. — Sa supériorité sur l'art,

I, 293; — II, 181-82. — Conclusion de Montaigne en faveur des bêtes contre l'homme, 182. — L'étude de la nature est un aliment nécessaire à l'esprit, 267-73. — Signification ordinaire de ces mots : Agir selon la nature, 296. — Se conformer à la nature, précepte de grande importance, IV, 92.

NAUSIPHANES, philosophe de l'école de Démocrite. — Rien, d'après lui, n'est certain que l'incertitude, II, 298.

Nécessité naturelle. — Ses limites, I, 345.

Nécessités de la guerre. — Dépendent de la situation, I, 427.

Neige. — Ses vendeurs à Rome et son usage, I, 452.

NÉORITES (les). — Nation subjuguée par Alexandre; la plus heureuse sépulture pour eux, IV, 75.

NÉRON. — Une vérité à ce tyran par la bouche de deux soldats, I, 21. — Un acte d'humanité de sa part, II, 1-2. — Deux condamnés refusent la grâce qu'il leur offre, 38. — Condamnation de Lucain, 104. — Ses adieux à sa mère, 334. — Gouvernement de Néron assimilé à celui de Charles IX, III, 80. — Ses ordres sanguinaires, 121.

NESLE (Jehan de), prisonnier à Bouvines, I, 394.

NESMOND (le président), IV, 252.

Neutralité. — Elle est impossible en temps de guerre civile, III, 189.

NICANOR. — Persécution contre les Juifs, II, 36.

NICÉTAS ou HICÉTAS, de Syracuse. — Soutint l'un des premiers que la terre se meut, II, 371.

NICIAS, général athénien. — Sa mort fait perdre le fruit des avantages remportés sur les Corinthiens, I, 23.

NICOCLÈS, roi de Chypre. — Son épigramme sur les médecins, III, 154, 157. — Reçoit les leçons d'Isocrate, 459.

NICOCRÉON, tyran de Chypre, I, 376; II, 23.

NICOMÈDE, roi de Bithynie, III, 92.

NIGER, chef d'armée sous Néron, III, 255.

NINACHETUEN, seigneur indien. — Se jette dans le feu pour ne pas survivre à son déshonneur, II, 39.

NIOBÉ. — Pourquoi les poëtes l'ont métamorphosée, I, 14.

Nobles. — Leur nombre au festin du duc de Normandie les fait ranger par similitude de noms, I, 418. — Leurs priviléges au royaume de Calicut, III, 283-84.

Noblesse. — Titre orgueilleux ou vanité des gentilshommes, I, 420. — Des récompenses d'honneur, II, 73. — La forme propre et essentielle de noblesse en France, c'est la vacation militaire, II, 77. — Dépend d'autrui et reste par cela même de bien loin au-dessous de la vertu, III, 283.

Noms. — Importance d'avoir un nom facile à retenir, I, 418-19. — Confusions généalogiques des familles par les noms de terres, 420. — Les origines et les vanités, 421.

Nouveauté. — Son introduction dans les lois toujours dangereuse, I, 146-48.

Nu. — Si la nudité est contraire à la nature, I, 320 et suiv.; — II, 283-84.

NUMA, roi de Rome. — Son entreprise d'établir une religion purement mentale, II, 277. — Sa nymphe Egeria, 466.

NUMIDES (les). — Leur adresse comme cavaliers, I, 435.

O

Obéissance. — Première loi imposée à l'homme par Dieu, II, 532.

Octave. — Reproche qu'il reçoit à propos des guerres civiles, I, 152. — (Voy. Auguste.)

Octavius (Marcus), lieutenant de Pompée au siége de Salone, III, 115.

Octavius (Sagitta). — Meurtre par jalousie, III, 308.

Œdipe. — Mentionné au sujet des amours dénaturées, I, 114 et 115. — Ses vœux aux dieux, 487.

Oies. — Soins que les Romains avoient, par reconnoissance, de la nourriture des oies, II, 154.

Oiseaux. — Augures tirés de leur vol, II, 205. — Oiseaux passagers annonçant le changement des saisons, *ibid.* — Oiseaux messagers, III, 21.

Oisiveté. — Ses dangereux effets, I, 43.

Olivier (le chancelier). — Un mot qu'on lui attribue, II, 491, 515.

Onésilus, roi de Salamine, I, 436.

Opiniâtreté. — Celle des enfants doit être d'abord réprimée, I, 50. — De celle des femmes, III, 85. — Entêtement et affirmation sont signes de bêtise, IV, 117.

Opinions. — Toute opinion est assez forte pour se faire épouser au prix de la vie, I, 365. — De la liberté des opinions philosophiques, II, 392.

Oppianus. — Poëme de la *Chasse*, II, 210.

Oppius, lieutenant de César, I, 453; — III, 95, 98.

Oracles. — Commencement de leur discrédit, I, 56.

Oracle de Delphes. — (Voy. Delphes).

Orange (le prince Guillaume d'). — Fondateur de la république hollandaise. — Assassiné à Anvers, III, 63-64.

Orateur. — Son rôle dans les affaires (Voy. *Éloquence*, Cicéron, César, Pompée, etc.), III, 262-63.

Ordres de chevalerie. — Institutions recommandables et distinctions honorifiques de la valeur, II, 73. — Se sont altérés depuis par l'abus, la vulgarité, et leur assimilation aux munificences matérielles des princes, *ibid.*

Orgueil. — Dernière ruine du genre humain; c'est la voie par où il s'est précipité à la damnation éternelle, II, 252.

Origène. — Son opinion sur le déplacement des âmes, II, 346. — De deux choix qu'on lui laissoit, et de ses erreurs, III, 275-76.

Orléans (le duc Louis d'). — Défi au roi Henri d'Angleterre, III, 40.

Orthès (le vicomte). — Sa réponse mémorable à Charles IX, I, 20.

Osorius, évêque de Silvès en Algarves, I, 483.

Ostorius. — Comment il se donna la mort, II, 432.

Otanès. — Abandonne ses droits au royaume de Perse, III, 393.

Othon (l'emp.). — Son sommeil paisible avant de se tuer, I, 413. — Ses soldats piqués d'honneur, 429.

Ovide. — Le premier goût que Montaigne eut aux livres lui vint du plaisir que lui causèrent les *Métamorphoses*, I, 235; — II, 116.

P

Pacuvius Calavius. — Son expédient à l'égard du sénat de Capoue, III, 457-58.

Palus-Méotides. — Aprelé des gelées à leur embouchure, I, 324. — La part du loup, II, 192.

Panœtius (le philos.), successeur de Zénon, II, 262. — Comment il nommoit Platon, III, 130. — S'il sied à un sage d'être amoureux, 351. — Glorifie Scipion l'Africain, IV, 35.

Paracelse. — Vogue et fin de cet alchimiste, II, 372 ; — III, 161.

Pariens (les), habitants de l'île de Paros. — Comment ils choisissent des gouverneurs et des magistrats, II, 10.

Parfums. — Divers usages, I, 472-74.

Paris. — Ce que dit Montaigne de cette ville, I, 475 ; — III, 479.

Parlementer (voy. *Place assiégée*), I, 35, 39.

Parleurs. — Les prédicateurs et les avocats, I, 54 et suiv.

Parménide, philosophe grec, II, 270, 279, 298, 324, 325, 423.

Parménion, gén. macédonien. — Prévient Alexandre du danger qu'il court avec son médecin, I, 162. — Il le réveille pour le combat, 412.

Parole. — La plus sensée fait naître des interprétations fausses, II, 397.

Parthes (les). — Leur guerre avec l'empereur Julien, I, 71. — Belliqueux, mais ignorants et grossiers, 185. — Leurs armes et leurs chevaux, II, 141.

Pascal. — S'est souvent inspiré de Raymond Sebond, IV, 309, 321.

Pasiclès, philos. cynique. — Son impudence, I, 451.

Pasquier (Étienne), IV, 347, 359, 362.

Passions. — Celles qui peuvent s'exprimer ne sont pas fortes, et se dupent elles-mêmes de satisfactions faciles, I, 17, 30. — Premiers mouvements passionnés permis aux stoïciens, 65. — Les plus belles actions de l'âme ont leur source dans les passions, II, 366. — On s'en corrige par la diversité ou par le temps, III, 258-59. — Les passions violentes se fourvoient dans leurs causes et leurs effets, IV, 23.

Patenôtre. — Prière que les chrétiens devroient avoir toujours en la bouche, I, 476.

Paul-Émile, général romain. — Réponse à Persée son prisonnier, I, 96. — Les Grecs à son retour de Macédoine, 463. — Ses sacrifices à Mars et à Minerve, II, 289. — Recommande le silence sur ses actes, 458.

Paulina, femme de Saturninus. — Comment, pensant coucher avec le dieu Sérapis, elle se trouva entre les bras d'un sien amoureux, II, 307.

Paulinus (l'évêque). — Sa prière après le sac de la ville de Nole, I, 341.

Pausanias, fils de Cléombrote, roi de Sparte. — Stoïcisme de sa mère, I, 281. — Vainqueur de Mardonius à Platée, 327.

Pausanias, l'assassin de Philippe. — Notable indignité qui lui est faite par Attale, II, 15.

Pavie (siége de), I, 69.

Paxea, femme de Labéo. — Trait d'affection conjugale, II, 39-40.

Payen (le docteur F.), I, 1 ; — IV, 190, 193, 343, 350, 397.

Pays. — Où les habitants jouissoient de tous les priviléges de la paix et de la santé avant d'avoir des gens de loi et des médecins (voy. Lahontan), III, 171-72.

Paysans (les). — Simples et honnêtes, I, 471. — Traits d'obstination et de courage, III, 85.

Pédants. — Mépris qu'ils ont inspiré en tout temps, I, 168. — Leur caractère, 177-78.

Pégu (roy. du), où les habitants vont toujours pieds nus, I, 323.

Peine. — Elle suit de près le péché, II, 51. — Sur quel fondement repose l'idée des peines dans une autre vie, II, 287.

Pelletier (Jacques), médecin et mathématicien, I, 117; — II, 373.

Pélopidas, général thébain. — Ses supplications devant ses juges, I, 7. — Refus qu'il éprouve d'Épaminondas, 284; — III, 137.

Pères. — Ils ont généralement plus d'affection pour leurs enfants que ceux-ci n'en ont pour eux; — en quel temps les enfants devroient jouir des biens paternels, II, 79-80. — Si l'on doit thésauriser pour se faire honorer des siens et pour maintenir son autorité, et par quoi un père doit se rendre respectable, 83. — Conseil à méditer sur l'usage des biens à laisser aux enfants, avec liberté de les reprendre en cas d'abus, 89 et suiv. — Exemples de sévérité regrettée et de conduite blâmable, 95, 96. — Danger de châtier étant en colère, III, 68-69. — Des ressemblances qui passent des pères aux enfants, 145.

Périandre, médecin grec. — Ambitionne le nom de poëte, I, 73.

Périandre, tyran de Corinthe. — Trait de passion honteuse, III, 336.

Périclès, homme d'État athénien, I, 153. — Réponse à Sophocle, 284. — Sa force persuasive, 460. — Ses amulettes, III, 183, 252. — Son valet somnambule, IV, 156.

Péripatéticiens (les). — La plus sociable de toutes les sectes, II, 258, 481.

Pérou. — Traitement indigne infligé par les Espagnols au dernier roi de ce pays, III, 385. — Magnificence incomparable que les conquérants y trouvèrent, 389.

Perrozet, habile cartier de son temps, IV, 100.

Persans (les rois). — Se condamnoient à ne boire que de l'eau du fleuve Choaspès, III, 480.

Persée, auditeur de Zénon. — Ceux qu'on a surnommés dieux, II, 280.

Persée, roi de Macédoine. — On le fait mourir, prisonnier à Rome, en le privant de sommeil, I, 33, 415. — Son caractère, IV, 119.

Perses (les). — Priorité qu'ils donnoient à la vertu sur les lettres dans leur enseignement, I, 482. — Dans quelles dispositions ils se mettoient pour traiter leurs affaires, II, 16.

Pertes. — Il y en a d'aussi glorieuses que des victoires, I, 302.

Pescaire (le marquis de). — Assiége Gênes commandée par Octave Frégose, I, 40.

Peste. — Son invasion dans le pays de Montaigne, IV, 73 et suiv.

Peterborough. — Sa loyauté dans la capitulation de Barcelone, I, 36.

Petilius. — Demande compte à Scipion de l'argent manié à Antioche, II, 53.

Pétronius, favori de Néron. — Sa mort voluptueuse, endormie par la mollesse des apprêts, entre des

garces et de bons compagnons, III, 499.

PÉTRONIUS (Granius), questeur sous César. — Sa fière réponse à Scipion et sa mort courageuse, III, 114.

Pets. — Fait curieux cité par saint Augustin, I, 120 et suiv.

Peuples. — Principes de certains peuples en cas de guerre, I, 34. — Ceux qui mangent leurs pères trépassés; ceux qui les brûlent, 142, 389. — Nécessité pour le peuple d'une religion palpable, II, 278. — Si le peuple a le discernement du vrai et du faux, 312. — Ce que sont pour lui le luxe et les dépenses des princes, III, 368. — Les politiques et les chefs de partis l'amusent et le mènent facilement, IV, 19.

Peur. — Emporte notre jugement hors de son assiette, I, 77. — Quelques-uns de ses effets, 78 et suiv. — La peur extrême et l'extrême ardeur de courage produisent parfois des effets semblables, 469.

Phalarica. — Espèce de javeline des Italiens, I, 439.

PHARAX. — Empêche d'autorité un roi de Lacédémone de poursuivre un corps de troupes qui venoit d'échapper à une déroute, I, 427.

Pharsale. — Reproches faits à Pompée au sujet de la bataille de Pharsale, I, 430.

PHAULIUS (l'Argien). — Offrit sa femme au roi Philippe, par ambition, III, 313.

PHÉDON, disciple de Socrate, III, 313.

Phénomènes. — Jumeaux extraordinaires, III, 66. — Un pâtre du Médoc, 67.

PHÉRÉCIDE. — II, 231. — Ses recommandations à Thalès, 256. — Introduit le premier dans la philosophie l'opinion contraire à l'immortalité de l'âme, 341.

PHIDIAS. — Son amour exclusif de l'art, II, 106.

PHILÉMON, secrétaire de César. — Avoit voulu l'empoisonner, II, 147.

PHILIPPE, de Macédoine. — Fait honte à son fils Alexandre de son talent comme chanteur, I, 355; — II, 15, 26, 27. — Ses victimes et leurs enfants, III, 46. — Leçons à son fils, 374. — Sa colonie d'incorrigibles, 453. — Sa droiture dans l'observation des formes judiciaires et de l'équité, IV, 109.

PHILIPPE, médecin d'Alexandre de Macédoine. — Accusé de s'être laissé corrompre par Darius, I, 162.

PHILIPPE-AUGUSTE. — Sa mort à Mantes, I, 242. — A propos de la bataille de Bouvines, 394.

PHILIPPE V de Valois, III, 24.

PHILIPPE, fils de Louis le Gros, I, 92.

PHILIPPE (dom), fils de l'empereur Maximilien, I, 41.

PHILIPPE II, roi d'Espagne, I, 426.

PHILLIPIDES. — Sa réponse à Lysimaque, III, 192.

PHILISTE, chef de l'armée navale de Denys l'Ancien. — Réduit à se donner la mort, III, 17.

PHILISTINS (les). — Synonyme de voleurs chez les Égyptiens, I, 348.

PHILO. — Cotta et Cicéron *ont appris de lui n'avoir rien appris*, II, 256.

PHILOCLÈS, général athénien. — Mutilation de ses ennemis vaincus, III, 34-35.

PHILOPŒMEN, général achéen, surnommé *le dernier des Grecs*, I, 153, 416, 428. — Comment il paya sa laideur, II, 483. — Son opinion sur la discipline militaire, III, 44. — Ce qu'il dit du roi Ptolémée, 52.

Philosophes. — Leur convient-il d'écrire l'histoire? I, 126. — Leur

désir de gloire, 391. — Des trois principales sectes, II, 266. — Leur divergence sur la question de l'essence divine, 279. — Comment ils ont traité la science, 331. — Leur dilemme sur l'âme, 340. — Confusion générale d'opinions, 359. — Libertés et licences qu'ils tolèrent, 392. — Quels sont ceux qui ont méprisé la gloire, 448.

Philosophie. — Ce que c'est, d'après Cicéron, I, 86. — En quoi elle consiste, d'après Platon, 198. — Pourquoi elle a été méprisée, 211. — Elle forme le jugement et les mœurs, 218. — Il ne faut point s'y adonner avec passion, 282. — Comment elle prêche l'oubli des maux et dévoile son impuissance, II, 245. — Sa recette contre l'infortune, 248. — Est une poésie sophistiquée, 316. — Vanité des recherches philosophiques, 329. — Tous nos songes et rêveries s'y trouvent, 332. — Beau livre à faire sur la philosophie, 385.

Philotas. — Sa confession dans la géhenne, II, 54. — Riposte à Alexandre, IV, 185.

Philotime (le médecin), III, 438.

Philoxène, poëte grec, II, 409.

Phocée. — Assiégée vainement par le préteur Émilius Régillus, I, 38.

Phocion, général athénien, I, 352. Piquante et judicieuse critique de la colère, III, 75. — Conseil aux Athéniens, 225. — Réponse aux présents de Philippe, 443.

Phryné, courtisane grecque. — Corrompt ses juges par sa beauté merveilleuse; autres exemples du prestige d'une belle physionomie, IV, 90 et suiv.

Phrynis (de Mythilène), célèbre joueur de cithare, I, 146.

Physionomie. — Ses mérites ne sont pas absolument fondés sur la beauté des traits du visage, IV, 90 et suiv.

Phyton, gouverneur de Rhége. — Barbarie des traitements que lui inflige Denys le Tyran, et sa constance énergique, I, 8.

Pibrac (le seigneur de), III, 455.

Pie. — Comment un de ces oiseaux parvint à imiter le son des trompettes, II, 198.

Pigeons. — On en faisoit déjà à Rome des messagers, III, 21.

Pinard, secrétaire d'État, IV, 358.

Pindare, poëte lyrique grec. — Appelle la coutume *la royne et emperière du monde*, I, 140; — II, 522.

Pinnotère.—Sa relation avec la nacre, II, 221.

Pirates siciliens. — Leurs alliances au moment où Pompée les écrasa, IV, 435.

Pison (Lucius), général romain. — A quel excès le porta sa colère contre trois innocents, III, 74.

Pitié. — Comment elle dissipe l'inimitié, et en quoi elle paroît vicieuse aux stoïques, I, 7.

Pittacus, l'un des sages de la Grèce. — Le plus grand défaut dont il souffroit, III, 317.

Place assiégée. — Si le gouverneur doit en sortir pour parlementer, I, 35. — Place surprise pendant qu'on parlementoit, 39. — Défense opiniâtre mal récompensée, 68 et suiv. — Lâcheté de gouverneurs punie, 72. — Place défendue et sauvée par des abeilles, II, 215.

Place consulaire. — Étoit, chez les Romains, la place d'honneur à table, II, 49.

Plaisir. — Le but et le fruit de la vertu, I, 86 et 87. — L'esprit et le

corps y contribuent et participent également, III, 354.

Plassac (M. de). — Son projet de traduction, IV, 346.

Platée (Bataille de). — Gagnée par les Grecs contre les Perses, I, 327.

Platon, philosophe grec. — Précepte qu'il allègue souvent, I, 19. — Nom qu'il donne à la mémoire, 45-46. — Ses idées sur les augures et les aruspices, 57; — et sur l'autorité du sort, 80. — Sa caverne; sa république, 129. — Sa principale ordonnance, 181. — Il a imité et suivi Lycurgue, 183. — Définition de la vraie philosophie, 198. — Règl à appliquer aux enfants, 215. — Ses soins pour l'éducation de la jeunesse, 221. — Son jugement sur le langage des différents peuples de la Grèce, 231. — Pensées diverses, 282, 284, 289, 294, 307, 323, 374, 386, 401, 404, 411, 437, 460, 464, 477, 482 et 488. — Ses règles sur la tempérance, II, 20. — Flétrit le suicide, 31. — Influence de la lecture de son *Phédon*, 43. — Age qu'il prescrit pour le mariage, 85. — Dialogue de son législateur avec ses citoyens, 99. — Son *Axioche*, 116. — Défaut de ses dialogues, d'après Montaigne, 123. — Force de son discours sur l'immortalité de l'âme, 166 et suiv. — Sur l'âge doré sous Saturne, 178. — Voit une sorte d'impiété à trop s'enquérir de Dieu et du monde, 253. — Ses probabilités, 267. — On l'a regardé comme dogmatiste, 269. — De lui sont nées dix sectes, 270. — Ses contradictions au sujet de la Divinité, 279. — Joies et peines de l'autre vie, 283 et suiv. — Étoit, disait-on, originellement descendu des dieux, 307. — Timon l'appelle grand forgeur de miracles, 316. — Ses philodoxes, 323. — La nature de l'âme, d'après lui, 325. — Ses nuages poétiques, 329. — Sa définition de l'homme, 331. — Où il place la raison, etc., 333. — Transmigration des âmes, 346. — Sur la formation de l'homme. 349. — Sur la nécessité du frein des lois, 352. — Refuse la robe que lui offre Denys, 390. — Conseil à ses concitoyens, 465. — Quels sont les hommes qu'il veut pour sa république, 483. — La sincérité est le premier mérite qu'il demande au gouverneur de sa république, 522. — Il délègue à Speusippe le soin de châtier un esclave, III, 73. — Pourquoi les médecins seuls ont la liberté de mentir, 156. — Si les juges ont le droit de donner de fausses espérances aux criminels, 187. — Son ton magistral même envers ses familiers, 236. — Spectacle qu'il veut pour les vieillards, 268. — De l'influence de l'humeur sur la bonté d'âme, 273. — Des amours de son temps, 295. — Belle parole au sujet de ceux qui médisoient de lui, 304. — Pourquoi l'homme a été fait, 328. — Ses règles sur le mariage, 343. — Une récompense aux guerriers, 360. — Prohibitions dans sa république, 406. — Il se défie de son jugement, 412. — Ce que fait le poëte, 518. — Ennemi de la violence, IV, 65. — Qualités qu'il faut pour juger autrui, 120. — Expérience qui manque aux médecins, 123. — Excès de sommeil plus nuisible que l'excès de boisson, 151. — La douleur et la volupté, 177.

Plaute, célèbre poëte comique latin,

I, 236, 342, 473. — Parallèle avec Térence, II, 118.

Plautius Silvanius. — Manque de courage pour se poignarder, II, 432.

Pline (*l'Ancien* ou *le Naturaliste*). — Assertion sur Lucius Cossitius, I, 113. — Subtilité de son jugement, 243. — Sur le droit de se tuer, II, 35. — D'un genre particulier de suicide chez des peuples hyperboréens, 46. — Sur les femmes qui se rasent la tête, 227. — Sur différentes espèces d'hommes, 295. — Sur l'époque de Zoroastre, 376. — Lièvres marins des Indes, 415. — Quel genre de mort préférable, 431. — Rien de certain que l'incertitude, 438. — Puissance de l'imagination sur un malade, III, 32. — Histoire d'un double suicide, 118. — Avec quoi les Arcades guérissent toutes les maladies, 152.

Pline (*le Jeune*). — Conseil à Cornélius Rufus, I, 347, 350. — Sur la valeur du temps, II, 501.

Plutarque.—Sur certaines affections, I, 30. — Éloge de Philopœmen, 153. — Mépris des Romains pour les Grecs, 168. — Son éloge par Montaigne, 187, 188, 204, 205. — Sur Aristote, 216. — Exemples d'événements prédits, 242. —Son mot sur la considération fraternelle, 248. — Sur la mort de Caton le Jeune, 328. — Sur les qualités secondaires, 355. — S'il y a moins de distance de bête à bête que d'homme à homme, 394. — Sur l'attitude de Pompée à Pharsale, 431. — Bon juge des actions humaines, II, 23. — Considérations sur la vaillance, 76. —Sur la divinisation des bêtes chez certaines nations, 153. — Sur les colonies lunaires, 177. — Histoire d'une pie et d'un chien savants, 196, 199. — Autre histoire d'un chien poursuivant un voleur, 216. — Le *Guide* de la baleine, 221. — Sur l'alcyon, 224. — Dédain pour la métaphysique, 269. — Blâme la présomption de l'homme à vouloir parler des dieux, 288. — Indiens sans bouche, 296. — Sur les métamorphoses des âmes, 347. — Son admirable jugement, III, 68. — Accusé d'ignorance par Bodin, 81, 87. — Sa sincérité égale sa profondeur, 88. — Ses comparaisons entre Grecs et Romains, 89. — Sur Homère et Caton le Censeur, 129 et 152. — Regrets et souvenirs à propos de sa fille, 260. — Des causes du mal de mer, 362. — Comment il sait varier son sujet, 517. — A propos d'astrologie, IV, 39.

Poésie et *Poëtes*. — Il y a plus de poëtes que de bons juges; il est plus aisé de faire la poésie que de la connoître, I, 329. — Frivolité du goût pour les acrostiches, 468. — Naïveté et grâces de la poésie populaire, et dédain que mérite la médiocrité, 471, 472. — De tous les auteurs, les poëtes sont les plus amoureux de leurs productions, II, 106. — Les meilleurs poëtes du temps de Montaigne, 515, 516.

Poison. — Préparé pour ceux qui vouloient, à Marseille, se suicider *par congé du magistrat*, II, 44.

Poisson. — Goût des Romains pour son entretien; des diverses façons de l'apprêter, I, 452. — Particularités sur l'escare et le barbier, II, 220. — Voy. aussi *Remora*.

Poiferré. — Ses nouvelles à Montaigne, IV, 245, 247.

Poitiers. — Origine et fondation de Notre-Dame-la-Grande, I, 419.

Pol (Pierre), théologien. — Ses promenades dans Paris sur une mule, I, 441, 442.

Polémon, jeune Grec débauché qui s'amende aux leçons de Xénocrate, II, 514. — Son sang-froid quand il est mordu par un chien enragé qui lui emporte le gras de la jambe, III, 262.

Polémon, le philosophe. — Pourquoi sa femme l'appela en justice, III, 292.

Police humaine. — L'abjection et le vice y ont leur place et leur nécessité, III, 186.

Politiques (les). — Gens adroits qui savent amuser et tromper le peuple, III, 438.

Pollion (Asinius), orateur, poëte et historien romain, III, 38. — Protecteur d'Horace et de Virgile, 398. — (Voy. Asinius.)

Pollis, amiral de Sparte. — Vaincu à l'île de Naxe par la flotte athénienne, I, 28.

Polonois (les). — Se blessoient pour donner plus d'autorité à leur parole, I, 377.

Poltronnerie. — Quelle est sa punition la plus ordinaire, I, 71. — Elle est souvent la mère de la cruauté, III, 35.

Polybe (l'historien), III, 101.

Polycrate, tyran de Samos, I, 226; — II, 291.

Polyænus, II, 313.

Polypercon. — Conseille à Alexandre de profiter de la nuit pour attaquer Darius, I, 40.

Pompée. — Pardonne aux Mammertins, I, 9. — La prolongation de cinq ou six mois de vie lui coûta bien cher, 83. — Visite à Posidonius, 369. — Excellent cavalier, 437; — et orateur, 461. — Spectacle funèbre auquel il assiste en Asie, II, 45. — Contre Sertorius en Espagne, 214. — Les baisers de la courtisane Flora, 440. — Il est l'opposé de César envers ses ennemis, III, 96. — Sa réponse aux Mammertins, 206. — Jugé avec prévention par Tacite, 432. — Sa jalousie d'honneur contre César, IV, 20.

Pompée, danseur du temps de Montaigne, I, 198.

Pompeia Paulina, femme de Sénèque. — Sa résolution courageuse arrêtée par l'intervention de Néron, III, 121, 124.

Pomponius Flaccus. — Son rôle auprès du roi de Thrace, III, 196.

Pontanus. I, 113.

Poppée. — Pourquoi elle masquoit les beautés de son visage, II, 442.

Popilius. — Le cercle tracé autour d'Antiochus, III, 28, 29.

Porcie, femme de Brutus et fille de Caton d'Utique, III, 507.

Poris (voy. Theoxena), III, 47, 48.

Porsenna, roi d'Étrurie, I, 376.

Portugais (les). — Leur code barbare dans les Indes conquises, I, 70, 299. — La ville de Talmy défendue par des abeilles, II, 215. — Leurs prisonniers turcs, 351.

Porus, roi indien. — Prisonnier d'Alexandre, II, 194.

Posidonius (le stoïcien). — Ses bravades contre la douleur physique, I, 369; — II, 238.

Postes. — Relais établis par Cyrus dans son vaste empire; par les Romains; au Pérou, III, 20, 21.

Posthumius, dictateur. — Fait mourir son fils, I, 281.

Postumia, femme de Servius Sulpicius, III, 92.

Pouces. — Étymologie du mot. Leur rôle dans les coutumes de certains rois barbares et à Rome, III, 33, 35.

Poulin (le capitaine), I, 423. — Voy. La Garde.

Poulpe. — Comparé au caméléon; il change comme lui de couleur, mais il se donne lui-même celle qui lui plaît, II, 204.

Poyet (le chancelier). — Son projet de harangue au pape, I, 54.

Praxitèle. — Effet singulier produit par sa statue de Vénus sur un jeune homme, III, 336.

Prédicateurs. — Comparés aux avocats, I, 54. — Voy. ce dernier mot.

Prédictions. — Les plus anciennes et les plus accréditées, II, 205.

Présomption. — Maladie originelle de l'homme, II, 177. — Seule consolation de notre état misérable et chétif, 236. — Sa définition, 468 et suiv.

Prêtres égyptiens. — Leurs archives, III, 397. — Voy. Égyptiens.

Prières. — Sentiment de Montaigne à cet égard, I, 476. — Souvent nous prions par usage et par coutume; nous nous bornons à lire ou à prononcer nos prières, 478.

Princes. — L'examen de leur conduite après leur mort est un acte de justice et un droit des gouvernés, I, 19. — Du cérémonial observé dans leurs entrevues, 67. — De leur triste situation quand ils soupçonnent tout ce qui les entoure, 161. — Combien il leur importe de fuir la fourberie, II, 495. — Un prince doit commander en personne et mourir debout, III, 13, 14. — En quelle circonstance il peut manquer à sa parole, 201. — Esquisse d'un caractère de prince supérieur aux accidents de la vie, IV, 10.

Principes. — En recevant des principes sans les examiner et contrôler, on s'expose à toute sorte d'égarements, II, 321 et suiv.

Probus (l'empereur). — Fit combattre à outrance *trois cents paires de gladiateurs,* III, 374 et suiv.

Procès. — La plus mauvaise cause trouve des défenseurs, et le droit le plus incontestable est souvent combattu, II, 392.

Profit. — Divers exemples qui montrent que le profit de l'un est le dommage de l'autre, I, 127 et suiv.

Promesse. — Si, dans un cas donné, on est autorisé à violer sa promesse, III, 204.

Pronostications. — Quand elles ont été abolies, I, 56 et suiv.

Properce, imitateur des poëtes grecs, I, 271.

Prophètes. — Leur morale chez les sauvages de l'Amérique, et comment ils sont traités chez les Scythes, si leurs prophéties ne se réalisent pas, I, 298, 299.

Protagoras, sophiste grec. — Ses disciples, I, 177. — Sa doctrine sur le doute, etc., II, 298, 350, 388, 396 et 400.

Protogènes (le peintre). — Singulier procédé de peinture, I, 316.

Prudence. — *L'élite* entre le bien et le mal, II, 254.

Prunis (le chanoine), IV, 285.

Psammènitus, roi d'Égypte. — Défait par Cambyse; sa contenance en voyant sa fille prisonnière, son fils marchant à la mort, et plus tard un de ses intimes conduit entre les captifs, I, 12, 13.

Psaumes de David. — Respect dû à ces chants sacrés, I, 480, 481.

Ptolémée. — Roi d'Égypte. — Son tribut à César, III, 28. — Activité de sa vieillesse, 52. — Défense à Hégésias, 254.

Ptolémée, astronome et géographe, avoit *establi* les bornes de notre monde, II, 374.

Publius, poëte mimique latin, II, 2.

Punitions. — Leur but est d'en condamner aucuns pour l'avertissement des autres, III 399.

Purgations. — On ne doit y recourir que dans l'extrême nécessité, III, 153.

Pygmalion. — Son amour furieux pour la statue qu'il avoit faite, II, 106, 411.

Pyrrhon (le philosophe). — Remarque sur la tranquillité du pourceau, tandis que les hommes trembloient dans le péril, I, 368; — II, 239. — Comment on l'a peint, 259, 264. — Il est le chef de sa secte, III, 8, 55.

Pyrrhoniens (les). — Secte de philosophes sceptiques, II, 259. — Mot qui résume leur doctrine, 299. — Plus hardis que les Académiciens, 357. — Leur *Ataraxie,* 385.

Pyrrhus, roi d'Épire. — Les Romains lui renvoient son traître médecin, I, 33. — Sa réflexion sur l'année romaine, 288. — Dialogue avec Cinéas, 408. — Son déguisement dans un combat, 430. — Fidélité de son chien, II, 207, 216. — Son coup d'épée prodigieux, III, 82. — Orgueil et flatterie, IV, 159.

Pythagore. — Cité au sujet de sa femme Théano, I, 118. — A quoi ressemble la vie de l'homme, 208, 210, 419. — Il emprunta la métempsycose aux Égyptiens; de ce dogme vient sans doute sa pitié pour les animaux, II, 151. — Ses nombres, 273. — Où il se rapproche le plus de la vérité, 277. — Sa théologie, 279. — Sa métempsycose, 285. — Ses souvenirs à ce sujet, 345. — A quel moment les hommes prennent une âme nouvelle, III, 222; — IV, 156, 171.

Pythagoriciens (les). — Ils disent que le bien est certain et fini, et le mal infini et incertain, I, 50.

Q

Qualités. — Il faut avoir celles qui conviennent au rang qu'on tient dans le monde, I, 354.

Quartilla. — N'avoit point mémoire de son fillage, IV, 136.

Querelles. — On doit en fuir les occasions, IV, 22. — Nos plus grandes agitations et querelles ont des ressorts et causes ridicules, 26.

Querlon (de) (voy. Meunier), IV, 285.

Quintilien. — Remarques sur l'éducation des enfants, I, 220; — sur la contagion des larmes, III, 263.

Quintilius Varus. — A propos d'une bataille qu'il perdit en Germanie, mot célèbre d'Auguste, I, 32.

Quintus (Fabius-Maximus-Rutilianus). — Moyen qu'il emploie pour enfoncer l'armée des Samnites, I, 445.

Quintus (Fulvius-Flaccus). — Succès de sa manœuvre contre les Celtibériens, I, 445.

Quito. — Magnificence de la route de cette ville à Cusco (Pérou), III, 389.

R

Rabelais. — Son livre mis par Montaigne au nombre des livres simplement plaisants, II, 115.

Raisciac, seigneur allemand. — Sa mort subite causée par la tristesse, I, 15.

Raison. — Incertitude de son autorité, II, 321. — C'est un glaive à deux tranchants, 505.

Rang. — Prestige ou faveur qu'il donne, et ce qu'il impose, III, 421.

RANGON (le comte Gui de), I, 36.

RAVENNE (victoire de), I, 427.

RAYMOND de Tripoli, III, 65.

RAYMOND SEBOND. — Voy. SEBOND.

RAZIAS, surnommé le père des Juifs. — Acte de courage extraordinaire, II, 36-37.

Récompenses. — Sur quel fondement reposent les récompenses de la vie future, II, 287.

Régents de collége. — Plaisamment caractérisés, I, 225.

RÉGILLUS (Æmilius). — Voy. ÆMILIUS.

RÉGULUS (Attilius), général romain, I, 464. — Sa fermeté, II, 30. — Sa vie comparée à celle de Thorius Balbus, III, 393.

REINHOLD DÉZEIMERIS. — Ses *Recherches sur l'auteur des épitaphes de Montaigne*, IV, 367.

Religion. — Ses fondements les plus assurés, I, 103. — La foi seule embrasse ses mystères, II, 159. — Toutes les religions ont de communes espérances, 161. — Certains hommes font accroire ce qu'ils ne croient pas eux-mêmes, 162. — La plus vraisemblable des opinions humaines à cet égard, 276. — La plus excusable des religions à Athènes, selon saint Paul, 277. — Les choses les plus ignorées sont les plus déifiées, 281. — L'ardeur du zèle chrétien a poussé à la destruction des livres païens, et à condamner tous les adversaires du christianisme, III, 2.

Remora, petit poisson qu'on supposoit arrêter les navires quand il s'y attachoit, II, 203.

RENÉ, roi de Sicile, II, 504.

RENSE (le capitaine). — Événement du siége d'Éronne, I, 315.

Repentir. — Témoignage de notre conscience, — que le vice laisse en notre âme, — qui suit de près le crime ou la faute, — et qui est une sorte de démenti à un acte de notre volonté, III, 242 et suiv.

Repos et Gloire. — Incompatibilité de l'ambition avec la tranquillité, I, 350.

République romaine. — Cause frivole de son ébranlement, IV, 27.

Réputation. — L'amour de la réputation, poussé trop loin, est une maladie, II, 461.

Résolution. — Ses résultats dans certaines situations, I, 2. — Exemples remarquables, 162 à 167.

Ressemblance. — Perpétuation de traits ou de signes particuliers dans certaines familles, III, 145.

Retraite. — Suite nécessaire d'une vie active et laborieuse, I, 342. — Occupation qu'il faut y choisir, 346. — Conseils de Cicéron et de Pline le Jeune à ce sujet, désapprouvés par Montaigne, 347. — Il faut cacher sa retraite comme ces animaux qui effacent toute trace à la porte de leur tanière, 352.

REU (le comte de), I, 78.

Révélation. — C'est d'elle que nous vient l'assurance de l'immortalité de l'âme, II, 344.

RHESCUPORIS III, roi de Thrace. — Exemple de trahison, III, 195-96.

Rhétorique. — Ce qu'elle est; son usage, I, 459-60.

Richesses. — Embarras qui les accompagnent; moyens de s'y soustraire, I, 387-88. — D'où dépendent l'aisance et l'indigence, 389.

ROBERT roi d'Écosse. — Sa guerre

avec Édouard Ier, roi d'Angleterre, I, 23. — Privilége de sa dévotion, 315.

Rois.—Ce qu'on doit à leur personne et ce qu'on ne doit qu'à leur vertu, I, 20. — Vaniteuse sottise d'un roi, 31. —Titres dont ils devroient pouvoir se glorifier, 356. — Comment les rois de Thrace se distinguoient de leurs sujets, 398. — Sont soumis aux mêmes accidents et aux mêmes passions que les autres hommes, 399.—Goûtent moins les plaisirs que de simples particuliers, 401 et suiv. — Leur lustre a ses incommodités, et leur liberté ses restrictions, 404. — L'âme d'un empereur et celle d'un savetier sont jetées dans le même moule, II, 215.—Où leurs dépenses pour paroître et se faire valoir sont blâmables, III, 368. — Où leur libéralité se justifie, 369. — Où elle devroit s'arrêter, 370. — Quelle est la principale vertu des rois, 371. — D'où vient l'avidité de leurs sujets, 372. — Leçon de Philippe à Alexandre sur ses présents aux Macédoniens, 374. — S'il est facile de faire dignement le métier de roi, 394. — Aux exercices du corps ou de l'esprit, on traite les princes, par flatterie, dédaigneusement et injurieusement, 395. — Leurs bonnes qualités se perdent par la louange, et leurs défauts ou leurs vices s'en prévalent, 397. — Ils sont bien au-dessous de nous, s'ils ne sont bien au-dessus, 417. — Le hasard plus que le mérite obtient d'eux les charges et dignités, 418.— Respect qui leur est dû, 420. — Les vaudrions-nous, étant aussi corrompus par les courtisans? IV, 121.—Il n'est aucune condition humaine qui ait plus besoin de libres avertissements, 122. —Voy. aussi *Princes*.

Roitelet et Crocodile. — Assistance que le petit oiseau prête au monstre, II, 221.

Romains (les).—Châtiments infligés aux soldats échappés à la déroute de Cannes, I, 71. — Euphémisme employé par eux pour annoncer la mort de quelqu'un, 91.—Pourquoi nous nous instruisons moins vite qu'eux, 232.— Leur combat contre les Carthaginois près de Plaisance, 324. — Ils enlevoient armes et chevaux aux peuples conquis; leur manière de combattre, 438, 449. — Usages divers (bains, parfums, lits, tables, vêtements, etc.), 450 et suiv. — Armes de leurs piétons, II, 110. — Du soin qu'ils prenoient des oies, 154. — Leurs colonies, III, 23. — Leur mépris pour le danger et la mort, 25.— Ce qu'étoient les gladiateurs, 26. — Cas de réforme militaire chez eux, 34. — Ils chassèrent la médecine de Rome, 152.— Précaution envers leurs femmes (mœurs générales), 315. — Refus de triomphes, 419. — Calorifères dans leurs maisons, IV, 125.

Rome. — Plus vaillante que savante, I, 185.—Ordonnances de la vieille et sage Rome pour le service de l'amour, III, 295.— Admiration de Montaigne pour cette cité des Césars, devenue la métropole de toutes les nations chrétiennes, 520-22; — IV, 308.

Rommero (Julien), gouverneur d'Yvoy, I, 39.

Ronsard. — Essor qu'il a donné à la poésie, I, 228; — II, 516.

Roquelaure (M. de). — Ses titres, ses services et ses qualités particulières, IV, 241.

ROQUETTE (de la) (voy. SÉGUR), IV, 285.
Rossignols. — Selon Aristote, ils apprennent à chanter à leurs petits, II, 197.
ROUILLAC (M. de), IV, 257.
ROUS (le capitaine), chef de partisans, IV, 252, 361.
RUFUS, consul romain, II, 452.
RUFUS (Lucius), courrier de Pompée, III, 20.
Ruses. — Condamnées, en temps de guerre, chez les anciens, et autorisées chez les modernes, I, 34-35.
RUSTICUS. — Sa gravité, II, 47, 49.
RUTILIUS (Publius). — Le premier qui instruisit le soldat romain à manier ses armes avec adresse et science, III, 44.

S

SABINUS. — Courage de sa femme, I, 375.
Sacrifices humains. — Usage cruel et insensé, presque universel, et dans toutes les religions, I, 287; — II, 289.
Sage. — Si les passions ont quelque empire sur son âme, I, 65. — Nous ne pouvons être sages que de notre propre sagesse, 175.
Sagesse. — Quels en sont les marques et le but, I, 212-13. — Sa définition par Sénèque, II, 3. — Son caractère désirable, selon Montaigne, III, 272.
SAINT AUGUSTIN, évêque d'Hippone, l'un des Pères de l'Église latine. — Ce qu'il dit d'un visionnaire, I, 114. — Autres remarques, 120. — Son témoignage en faveur des miracles, 243. — Ses écrits, II, 105. Ce qu'il dit contre les superbes dans la *Cité de Dieu*, 172. — Connoissance de la Divinité, 253. — Ses erreurs confessées, III, 276. — Conseil sur les preuves difficiles, IV, 49.
SAINT BERNARD, II, 327.
SAINT-BONY (le capitaine), I, 69.
SAINT CHRYSOSTOME, I, 484.
SAINT-ESPRIT (ordre du), II, 76.
SAINT ÉTIENNE. — Comment il recouvra la vue, I, 243.
SAINT-GERMAIN (Bertrand de). — Son aperçu du château de Montaigne, IV, 377.
SAINT GERVAIS et SAINT PROTAIS. — Leurs reliques à Milan, I, 243.
SAINT GUIDE, I, 378.
SAINT HILAIRE, évêque de Poitiers. — Ses reliques et ses miracles, I, 243. — Ses vœux pour la mort de sa fille et de sa femme, I, 312.
SAINT-HILAIRE de Poitiers (Église métropolitaine de). — Goût de séquestration d'un doyen de ce chapitre, II, 89-90.
SAINT JEAN-BAPTISTE. — Son image en tête du lit d'une femme de Pise, I, 124.
SAINT LOUIS. — Ses mortifications, I, 378. — A propos de son retour des croisades, II, 44. — Pourquoi il détourne un roi tartare converti de venir à Rome, 161.
SAINT-MARTIN (le capitaine), frère aîné de Montaigne, I, 93; — IV, 352.
SAINT-MARTIN (Jean de), auteur présumé des épitaphes de Montaigne, IV, 367.
SAINT-MICHEL (ordre de). — Fort recherché autrefois, II, 73. — Montaigne le demandoit à la fortune, étant jeune, 583.
SAINT-MICHEL (le sieur de). — L'un des oncles de Montaigne, III, 148.
SAINT PAUL. — Son désir de la mort, II, 43. — Sur les œuvres de la

Divinité, 169. — Avantages des simples sur les savants, 250. — La plus excusable des religions à Athènes, d'après lui, 277.

Saint-Quentin (Mlle de), mère de La Boëtie, IV, 208.

Saint Thomas d'Aquin. — Condamnoit les mariages entre parents à certains degrés, I, 282. — Son érudition infinie, II, 158.

Sainte-Beuve. — Ses remarques sur Montaigne, I, 1. — *Montaigne en voyage*, IV, 287 et suiv., 339, 376.

Sainte Pélagie. — Comment elle échappe, avec Sophronie, aux outrages de quelques soldats, II. 37.

Sainte Sophronie. — Voy. Sainte Pélagie.

Saintes (le capitaine de), IV, 254.

Saïs. — Ancienneté fabuleuse de cette ville, II, 376.

Sallebeuf (Mlle de), IV, 360.

Sallusses (François, marquis de), I, 58.

Salluste, l'historien, II, 126, 479.

Salone. — Siége mémorable de cette ville, qui tenoit pour César contre Pompée, et victoire de ses habitants sur les assiégeants, III, 114.

Salsberi (Guillaume, comte de), I, 194.

Salvianus Massiliensis. — Son opinion sur les François, II, 523.

Salvidienus, lieutenant d'Auguste, I, 156.

Sancho surnommé *le Trembleur*, XIIe roi de Navarre, I, 469.

Sarmates (les). — Se nourrissoient du sang de leurs chevaux, I, 444. — A quel prix leurs filles se marioient, III, 340.

Saturninus, tribun du peuple à Rome, II, 134-35. — Ce qu'il dit aux soldats qui l'avoient élu général, III, 514.

Sauvages (de l'Amérique). — Attitude des prisonniers devant leurs vainqueurs; leurs chansons guerrières et amoureuses, et leur langage, I, 304 et suiv. — Traits de mœurs conjugales, *ibid.* — Réflexions sensées de ceux qui vinrent en France, sous Charles IX, relativement à nos mœurs, 307, 308.

Savants (les). — Méprisables quand ils sont mal-appris, qu'ils ne songent qu'à remplir leur mémoire et à étaler une vaine science, I, 172-73. — Sottise d'un Romain qui en avoit à ses gages, 174. — Caractère des faux savants ou *lettre-ferits*, 177. — Comparaison des véritables savants avec les épis de blé, II, 255. — Si leurs écrits les recommandent, 509. — Le principal et plus fameux savoir de nos siècles, c'est de savoir entendre les savants, IV, 106. — Savant qui aimoit à étudier au milieu d'un grand bruit, 128.

Savignac (le baron de), IV, 361.

Scæva, centurion romain. — Trait de bravoure, III, 113.

Scævola. — Se brûle la main sur un brasier ardent, I, 376; — II, 312.

Scanderberch (prince de l'Épire). — Pardonne en faveur d'un trait d'audace, I, 6. — Ce qui, d'après lui, suffit à un général pour garantir sa réputation militaire, III, 110.

Scaliger, érudit du XVIe siècle, IV, 136.

Scaurus, II, 470.

Sceptiques (les). — Sur quoi ils fondoient le bonheur, II, 240.

Science. — Elle est dangereuse si elle n'est accompagnée de juge-

ment, I, 178-79. — La plus difficile et la plus importante; son utilité relative, 192-93. — Si elle exempte l'homme des infirmités humaines, II, 233. — Elle traite les choses avec trop d'art, III, 323. — Étrange abus qu'on en fait, 407. — C'est un bien dont l'acquisition est hasardeuse, IV, 58. — La plupart de ses instructions ont plus d'ornement que de fruit, 75.

Scipion *l'Africain*. — Son intrépidité et sa confiance en son bonheur, I, 162-63. — Ses triomphes et ses consulats, 465; — sa gloire acquise, 492. — Il confond ses accusateurs par sa contenance devant ses juges, II, 52-53. — Amis et ennemis l'aimoient, 476. — Il s'abstenoit de faire des dons, IV, 35. — On lui reproche d'avoir été dormeur, 151.

Scipion Émilien, *le second Africain*. — Reproches à ses soldats; rudesse de leur discipline, II, 109-110. — Le premier des Romains, III, 136.

Scipion, beau-père de Pompée. — Sa belle mort efface la mauvaise opinion qu'on avoit de lui, I, 85.

Scribonia, dame romaine. — Pourquoi elle conseille à Libo, son neveu, de se tuer, II, 36.

Scribonianus, consul romain, III, 118.

Scythes (les). — Leur façon de combattre expliquée à Darius, I, 63. — Belliqueux, mais ignorants, 185. — Supplice qu'ils infligeoient aux devins qui se trompoient, 298-99. — Funérailles sanglantes de leurs rois, II, 191. — Leurs temples et les étrangers, 391. — *Femmes scythes*. — Puissance de leur regard, I, 124. — Pourquoi elles crevoient les yeux à leurs esclaves, III, 309.

Sébastien, roi de Portugal, III, 17.

Sebond (Raymond), médecin philosophe, à Toulouse, auteur de la *Théologie naturelle*. — Son apologie, II, 155 et suiv. — Son ouvrage traduit de l'espagnol par Montaigne, 157. — Objections diverses contre ce livre, 158. — Foiblesse et réfutation des arguments qu'on lui oppose, 171. — Examen et traduction, IV, 307 et suiv.

Séchel (George), chef de paysans polonois. — Quel horrible supplice il subit avec ses principaux compagnons, III, 50.

Second (Jean), poëte, auteur des *Baisers*, II, 115.

Ségur-Pardaillan (de), IV, 278.

Ségur de la Roquette, propriétaire de l'ancien château de Montaigne, IV, 285.

Séjan, favori de Tibère. — Sa fille, vierge, déshonorée par le bourreau avant d'être étranglée, III, 200.

Séleucus, roi de Syrie. — Le peu de cas qu'il faisoit de la royauté, I, 402. — Ses ordonnances sur le luxe des femmes, 410.

Sélim Ier. — Son opinion sur l'absence des souverains aux batailles, III, 64. — Discipline de ses soldats en Égypte, IV, 65.

Semence. — Opinions des anciens sur la génération, II, 349.

Sénèque (le philosophe), précepteur de Néron. — Un des auteurs favoris de Montaigne, I, 187. — Conseil à Lucilius, 311. — Comparé à Plutarque, II, 120-21. — Il élève le sage au-dessus de Dieu, II, 38. — Sur la jeunesse romaine, III,

16. — Comparé au cardinal de Lorraine, 80. — Détails sur sa mort ordonnée par Néron; résolution de sa femme, 121-24. — Mis en parallèle avec Tacite, 432. — Il a vaillamment soutenu sa réputation en mourant, IV, 60. — Habitudes qu'il avoit contractées dans sa jeunesse, à l'exemple de Sextius et d'Attale, 128.

Sens. — Leur témoignage contre l'incertitude philosophique, II, 323. — Ils sont nos maîtres, et toute science commence par eux et se résout en eux, 400. — Si l'homme est pourvu de tous les sens naturels, 402. — Sens extraordinaire d'un aveugle, 403. — Si certains animaux ne sont pas plus favorisés que l'homme sous le rapport des sens, 404. — La foiblesse de nos sens sert d'argument aux sectes qui combattent la science humaine, 405. — Ils ne nous trompent pas, selon Épicure, 407. — Mais l'incertitude de leur opération s'explique, 408. — La passion en altère la fidélité, 413. — Notre infériorité sur quelques animaux, 415. — Inégalité des sens chez tous les êtres, 418. — Ce qu'il nous faudroit pour juger des apparences, 421.

Senteurs (voy. *Parfums*), I, 472.

Sépultures. — Superstition des Athéniens à ce sujet, I, 27.

Sersines (Mlle de), IV, 361.

Sertorius, général romain, I, 428. — Ruse de guerre contre Pompée, II, 214. — Sa biche blanche, 466.

Servilia, sœur de Caton et mère de Brutus, III, 92. — Son billet doux à César, 95.

Serviliens (les), famille romaine, I, 157.

Servitude volontaire. — Ouvrage de La Boëtie, I, 205.

Servius (le grammairien). — Son remède contre la goutte, II, 28.

Servius Tullius. — Des chevaliers romains dispensés du service, I, 491.

Sévère (l'empereur), I, 322.

Severus. — Voy. Cassius.

Sextilia, femme de Scaurus. — Trait de dévouement conjugal, II, 39-40.

Sextius. — Son choix entre la douleur et la volupté, II, 24. — Pourquoi il court à la mort, 249-50.

Sforce (Ludovic), 10e duc de Milan. — Mort prisonnier à Loches, I, 83.

Sforce (François III), fils du précédent, I, 51.

Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont, I, 453.

Silanus (L.) — Sa mort et sa résistance, III, 256.

Silence. — Ses avantages pour les grands, III, 417.

Silius, favori de Messaline, III, 319.

Silvius (le médecin). — Conseil aux gens en santé; son épitaphe, II, 16.

Simon Thomas, savant médecin du temps de Montaigne, I, 112.

Simonide. — Comment il se tire d'embarras avec le roi Hiéron, III, 12.

Sincérité. — Elle doit être inspirée de bonne heure aux enfants, I, 202 et suiv.

Singes. — Comment Alexandre vint à bout de ceux qu'il trouva dans les Indes, III, 326.

Siramnez (le Persan). — Sagesse en paroles et insuccès en affaires, III, 419.

Sitalcez, roi de Thrace, I, 380.

Société. — C'est un parti commode

que de se dérober aux obligations de la vie civile, III, 100.

Socrate, philosophe grec. — Sa réponse à Criton, I, 27. — La vertu épuroit son âme et sa raison, 62. — Ce qu'étoit son démon, *ibid.* — Un mot sur ses juges, 103. — Il refuse de sauver sa vie, 146. — Il se moque du sophiste Hippias, 185. — Comment il instruisoit ses disciples, 195. — Son autorité morale, 202. — Quel étoit le lieu de sa naissance, 206. — Fine critique sur un voyageur, 339. — Son calme après sa condamnation, 363. — Son indifférence pour la vie, 456.—Définition de la rhétorique, 460. — Il brava toutes les pestes d'Athènes, 474. — Digne du nom de sage, II, 71. — Malignité de sa femme, 134. — Son enjouement à la veille de mourir, 138. — Aveu de sa propension naturelle, 144. — Sa meilleure doctrine, 252, 257. — Sa préférence pour la science qui traite des mœurs et de la vie, 269.— Accouchement des esprits. 270. — Sur l'obéissance aux lois, 386. — Belle réponse à sa femme au sujet de la mort à laquelle il étoit condamné, 391.—Ce qu'il y a de plus illustre dans sa vie, 433.—Sur l'accouplement de la douleur avec la volupté, III, 9. — Les suggestions de son âge, 230.—Son mot favori, 234. — Il n'appartenoit qu'à lui de sourire à la mort, 25 .— Sérénité de son visage, 273. — La médisance ne pouvoit l'atteindre, 277. — Piquante réponse au sujet du mariage, 285. — Homme avant d'être philosophe, 353. —Ce qu'Alcibiade raconte de sa bravoure, 364. — Il ne redoutoit pas les contradicteurs, 404. — Préféroit la mort à l'exil, 480. — Modération de ses désirs, IV, 12. — Sur les attraits de la beauté, 23. — Discours à ses juges, 81. — Exemple parfait en toutes choses, 89. — La laideur de son corps en accusoit autant en son âme, disoit-il, s'il ne l'eût corrigée par institution, 90. — Sa conduite envers Alcibiade, sa misère et son courage, 475-76.

Soi. — Il importe de savoir être soi I, 343. — Difficulté de s'estimer soi-même, II, 68. — On ne sauroit être trop prudent dans cette appréciation, 70. — Ce que signifie ce mot souvent cité : *se connoître soi-même*, IV, 116.

Soie (habits de). — Ce qu'il a fallu en France pour en mépriser l'usage, I, 409-10.

Soldats. — La meilleure façon de punir leur lâcheté, I, 71. — Raisons pour et contre la richesse de leurs armures, 428-29. — Mobile de la vaillance chez deux soldats, II, 6. — Utilité, agrément et noblesse de la vie militaire, IV, 152.

Soleil. — Adoration et culte du soleil, II, 278.

Soliman (le sultan). — Fidélité à la foi jurée (prisonniers de Castro), II, 496. — Se disoit *saoul et trop chargé de monarchies et dominations*. III, 29. — Ses présents au prince de Calicut, 474.

Solitude. — Considérations générales, I, 336. — But qu'on s'y propose, 337. — Les passions nous y suivent, 338.— Quelle est la vraie solitude, 340. — Comment il faut s'y préparer, 343. — Il y a des complexions plus propres que d'autres à la solitude, 346. —But que veulent atteindre les gens qui recherchent la solitude par dévotion,

347. — L'ombre après la lumière, 351. (Voy. aussi *Retraite.*)

Solon, législateur d'Athènes. — Son mot sur le bonheur, I, 21. — Son nom et son souvenir invoqués par Crésus, 82. — Ses larmes impuissantes à la mort de son fils, II, 391. — Médecine contre la maladie de la faim, III, 150. — Liberté qu'il donne aux femmes de pourvoir à leurs besoins aux dépens de leur pudicité, 314. — Caractère de ses lois, 454. — A quel âge il limite l'extrême durée de la vie, IV, 161.

Sommeil. — D'illustres personnages s'y sont livrés au moment même des plus grandes entreprises et des affaires les plus importantes, I, 412 et suiv.

Sonnets (les 29) de La Boëtie, I, 264 à 280.

Sophocle, tragique grec. — Meurt de joie, I, 17. — Réplique qu'il s'attire de Périclès pour avoir loué un beau garçon, 284. — Si le jugement qu'on a porté sur lui étoit fondé, II, 10.

Sorciers. — Contes et récits chimériques sur les sorciers; ce que Montaigne en pense; ses hésitations à ce sujet, IV, 47 et suiv.

Sots. — On ne peut pas traiter de bonne foi avec un sot, III, 406. — Ce qu'il y a de plus fatigant dans un sot, 427.

Sottise. — Défaut qu'il faut savoir supporter sous peine d'être aussi importun que la sottise même, III, 401, 411, 412. — La gravité, la robe et la fortune donnent souvent crédit aux propos vains et ineptes des sots, 414.

Soumission. — Adoucit un cœur irrité, I, 7.

Sourds. — Pourquoi les sourds naturels ne parlent pas. II, 187.

Spartiates (les). — Leur excellence comme juges de la vertu et du courage, I, 327. — Lycurgue leur inspire l'horreur de l'ivrognerie par la vue des ilotes ivres, III, 24. — Leurs charges héréditaires, 283. Se peignoient et se *testonnoient* avant de se précipiter à quelque extrême hasard de leur vie, 438.

Spectacles publics. — Leur utilité dans les grandes villes, I, 238. — Sur ceux que les empereurs donnoient au peuple romain, III, 373-74.

Speusippe, philos. platonicien, I, 93, 220. — Affligé d'hydropisie, il se fait mourir, ennuyé d'une si pénible condition de vie, II, 29. — Ses idées sur l'essence de Dieu, 279.

Sphœreus, III, 206.

Spurina, jeune Toscan d'une merveilleuse beauté, et qui se défigure par dépit, III, 100.

Statilius. — Refuse d'entrer dans la conspiration contre César, I, 459.

Stilpon (le philos.). — Sa réponse à Démétrius Poliorcète après avoir tout perdu, I, 340. — Ce qui hâta sa mort, II, 21. — Abstinence de ses disciples, 144. — Interrogé sur les dieux, 292.

Stoïciens (les). — Défendent la tristesse à leur sage, I, 12; — et les surexcitations de l'esprit, II, 272. — Où ils placent l'âme, 327. — Assignent des bornes à l'existence future, 345. — Souffrent des licences éloignées de l'usage commun et excessives, IV, 146.

Strabon, II, 302.

Straton, philosophe. — Substitue la nature à Dieu, II, 280, 327. — De

la conjonction charnelle, III, 295.

Stratonice. — Impression que produit sa beauté sur Antiochus, I, 113, 305.

Strozzi (le maréchal). — L'un des hommes les plus estimés par Montaigne, II, 515. — Sa prédilection, comme chef de guerre, pour les *Commentaires* de César, III, 101. — Il en fut l'un des traducteurs, IV, 345.

Stuart (Marie). — Morte de la main du bourreau, I, 83.

Subrius Flavius. — Mis à mort par ordre de Néron, III, 255.

Succès. — S'il faut l'attribuer à la fortune autant qu'à l'habileté, III, 418 et suiv.

Suffolk (le duc de). — Victime de la mauvaise foi de Henri VII, roi d'Angleterre, I, 41.

Suétone, hist. latin. — Sur Jules César, I, 230, 322. — Sur son propre nom, 423. — Sur Caius Rabirius, III, 70. — Encore sur César, 92, 107; — et sur Germanicus, IV, 53.

Suicide. — Sévérité des lois de Platon (sépultures ignominieuses) contre la mort volontaire, et avis divers sur cet acte contre nature, II, 31-32.

Suidas, lexicographe grec, I, 296.

Sujets. — S'il est permis aux sujets de s'armer et de s'insurger contre le prince pour la défense de la religion, II, 163.

Sulmone (le prince de), I, 447.

Sulpitius. — Sa retraite trahie, III, 199.

Supérieur. — Ce qu'il doit surtout attendre de ses subordonnés, I, 76.

Supplices. — Raffinements de cruauté, III, 48 et suiv.

Surena, gén. des Parthes, II, 215.

Surnoms illustres. — Employés indignement et donnés mal à propos, I, 464.

Sylla. — Se montre inexorable devant Pérouse, I, 91. — Sa rivalité avec Marius, 415. — Épisode de la guerre contre les Marses, 427. — Maladie dont il mourut, II, 193. — Comparé à Lysandre, III, 89. — Récompense et punition d'un traître, 199. — Sa haine acharnée contre Marius, IV, 20.

Syracusains (les). — Leur confiance dans Timoléon, III, 202.

T

Table. — Ordonnance du service et place d'honneur à table chez les Romains, I, 452-53. — Importance que les Grecs et les Romains donnoient aux repas, IV, 159.

Tacite (l'historien). — Sur les armes des Gaulois, II, 108. — Ce qu'il y a de plus respectueux à l'égard des dieux, 253. — Sur certaines coutumes des rois barbares, III, 33. — Son éloge de la vie et de la mort de Sénèque, 80. — Appréciation de son mérite par Montaigne, 431. — Sévérité de son jugement sur Pompée, 432. — Sur la lettre de Tibère au sénat, 433. — Son rôle et celui de tous les historiens, 434-35. — Ce qu'il a loué dans la mère d'Agricola, IV, 58.

Tacite (l'emp.). — Peupla, par ordonnance expresse, toutes les librairies du monde des œuvres de Tacite l'historien, son parent, III, 1.

Talva ou *Thalna.* — Mort de joie en lisant la nouvelle des honneurs

que le sénat romain lui avoit décernés, I, 17.

Tamburlan ou Tamerlan. — I, 185, 446; — III, 110. — Ses cruautés envers les lépreux, 139. — Idée qu'on se fait de ce personnage, 218.

Tartares (les). — Leur ancienne domination sur les Moscovites, I, 444-45.

Taruntius et Laurentine, II, 307.

Tasso (Torquato). — Sa folie, II, 242. — Sa remarque sur les François et les Italiens, IV, 53.

Taurea Jubellius. — Apostrophe au consul Fulvius, avant de mourir, II, 41.

Taverna (Francisque), ambassadeur du duc de Milan auprès de François Ier, I, 51.

Tempérance. — Modération dans les voluptés, II, 254.

Temps. — Réforme du calendrier et incertitude dans le calcul des années, IV, 38.

Térence, poëte latin. — Doute à l'égard des comédies publiées sous son nom, I, 354. — Faisoit les délices de Montaigne, II, 117. — Son éloge, 118.

Tères, père de Sitalcez, roi de Thrace. — A qui il se comparoit en temps de paix, I, 380.

Ternate (royaume de). — Comment on y entreprend et on y déclare la guerre, I, 34-35.

Terrail (Pierre). — Vrai nom de Bayard, I, 423.

Terreurs paniques. — Ce qu'on entend par là, I, 80.

Tertulla, femme de Crassus, III, 92.

Testament. — Singulière clause d'héritage pour des enfants, III, 443.

Thalès, l'un des sept sages. — Ce qu'il répond à propos de la mort, I, 110. — Il s'enrichit par le trafic, 172. — Son isolement dans la vieillesse, 342. — Ses raisons pour renoncer au mariage, 381; II, 85. — Il prétendoit comprendre les animaux, 178. — Son mulet, 210. — Son opinion sur la nature de Dieu, 278. — Sa contemplation continuelle distraite par la malice d'une Milésienne, 318. — Qu'est-ce que l'âme, selon lui, 325. — Opinion qu'on lui attribue sur l'immortalité de l'âme, 342.

Thalestris, reine des Amazones. — Sa proposition à Alexandre, III, 341.

Thasiens (les). — Ils *canonisent* Agésilas en récompense de ses bienfaits; ce qu'il dit à ce sujet, II, 304.

Théano, femme ou belle-fille de Pythagore. — Ce qu'elle disoit d'une femme couchée avec son mari, I, 118.

Thébains (les). — Adoucis par la fermeté d'Épaminondas, I, 8. — Cruautés exercées contre eux par Alexandre, I, 11.

Thémison (le médecin), III, 160.

Thémixtitan. — Divinité à laquelle on sacrifioit des enfants, II, 290.

Thémistocle, gén. athénien, I, 193. — S'indigne de la cupidité des Grecs, II, 367.

Théodore (de Cyrène). — Réponse à Lysimaque, I, 363. — Sophisme sur le dévouement, 459. — Son athéisme radical, II, 167, 281.

Théodoric. — Effet d'une conscience criminelle, II, 50.

Théodose (l'emp.), I, 482.

Théologie. — Comme la philosophie, elle se mêle de régler tous les actes de la vie, I, 282.

Théophile, emp. d'Orient. — Sa

frayeur et sa fuite après la déroute de son armée, 17, 9.

Théophraste, moraliste grec. — Indéterminé et irrésolu dans ses opinions sur la nature de Dieu, II, 279. — Limite des connoissances humaines, 355; — III, 205, 368, 500.

Théopompe, roi de Sparte. — Refuse un éloge pour le donner à son peuple, I, 393.

Théoxéna. — Héroïque dévouement maternel, III, 47-48.

Thessalus, médecin du temps de Néron, III, 160.

Thomas (Simon), médecin, I, 112. (Voy. Simon).

Thons. — Leur manière de vivre semble indiquer une science mathématique et astrologique, II, 222.

Thorigny (le comte de), fils unique du maréchal de Matignon, IV, 260.

Thraces (les). — Tiroient des flèches contre le ciel quand il tonnoit, I, 32. — En quoi leur roi se distinguoit de ses sujets, 398. — Utilisoient l'instinct du renard pour passer sur la glace, II, 189. — Leurs femmes et leurs concubines, 190. — Leurs chasses, 192.

Thraséas. — Sa mort, IV, 439.

Thrasonides, jeune Grec. — Pourquoi il refuse de jouir de sa maîtresse, III, 335.

Thrasylas, fils de Pythodore, II, 248.

Thucydide, histor. grec. — Se servoit de mots adoucis en parlant des guerres civiles et des vices publics, I, 148.—Réponse à Archidamus sur Périclès, 460; III, 421.

Thuriens (les). — Ce que leur législateur ordonna contre ceux qui proposeroient de nouvelles lois, I, 146.

Tibère (l'emp.). — Tristes priviléges de ses condamnés, II, 43. — Servilité du sénat, 104. — Rival de Caligula en cruauté, 430. — Sa dissimulation, 495. — Moins soucieux d'estime que de renommée, III, 180. — Refusa son consentement à une lâcheté qui auroit tourné à son profit, 185. — Sa façon d'aimer, 244. — Supplices qu'il a imaginés, 261. — Le sénat lui décerne le prix de l'éloquence, 397. — Il écrit aux sénateurs, 433. — Son opinion sur l'hygiène de l'homme, IV, 122.

Tiberius. — Sa confiance en Cossus, II, 14.

Tiberius Néron, frère de Drusus, III, 20.

Tiberius Sempronius. — Sacrifie en l'honneur de Vulcain les dépouilles de l'ennemi, II, 288.

Tigellin, favori de Néron, I, 93. — Sa mort pleine de mollesse, III, 499.

Tigrane, roi d'Arménie, II, 108.

Tigres. — Trait de générosité d'un tigre envers un chevreau, II, 223. — L'empereur Héliogabale en attelle à son char, III, 367.

Timagoras, II, 406.

Timée, philos. grec, I, 434. — Ses instructions à Socrate, II, 266.

Timocrate, héritier d'Épicure, II, 451.

Timoléon, général corinthien. — Échappe à une tentative d'assassinat, I, 317. — Pleure le meurtre de son frère tué par lui, 335. — Ses exploits en Sicile et ses vertus à Syracuse, III, 202, 203.

Timon *le Misanthrope*, I, 459. — Nom injurieux qu'il donne à Platon, II, 316, 466.

Timophanes, tué par son frère Timoléon, III, 202.
Tirésias. — Prétendoit comprendre le langage des bêtes, II, 178.
Tiron, affranchi de Cicéron, I, 353.
Tite-Live, histor. latin. — Fruit qu'on peut tirer de la lecture de ses œuvres, I, 205. — Son sentiment sur Scipion l'Africain, II, 53.
Torquatus, II, 23.
Toscans (les). — Comment naquit chez eux l'art de la divination, I, 60.
Tournay. — Célèbre par une bataille de César, III, 105, 108.
Trahison. — Si elle se légitime quand elle a à châtier et à *trahir la trahison* même, III, 194-97.
Traîtres. — Exemples de punitions ordonnées contre eux par ceux même qui avoient soudoyé la trahison, III, 198-99.
Trajan (l'emp.). — Sa mémoire bénie, II, 465.
Trans (Gaston de Foix, marquis de), IV, 247, 269, 355.
Trapezonce, plus connu sous le nom de George de Trébizonde, savant grec, II, 195. — Perte de mémoire, 499.
Tripoli (Raymond, comte de). — Mort assassiné, III, 65.
Trismégiste, II, 304, 466.
Tristesse. — Ses effets, I, 12. — Ne peut s'exprimer lorsqu'elle est extrême, 14. — Exemple d'une mort subite qu'elle occasionne, 15. — Autres effets de cette affection morale, 16.
Trivulce (Alexandre). — Tué au siége de Reggio, I, 36.
Trivulce (Théodore). — Paroles remarquables sur Barthélemy d'Alviane, I, 22.
Trogue-Pompée, historien latin, II, 461.
Trophonius, II, 383.
Tullius Marcellinus, jeune patricien. — Genre de mort qu'il choisit, II, 435.
Turcs (les). — Leur mépris pour les lettres et leur estime pour les armes, I, 185. — Leur sobriété, 444. — Aumônes et hôpitaux qu'ils ont fondés pour les chiens, II, 153. — Leur fatalisme, III, 63.
Turenne (Henri de La Tour-d'Auvergne, vicomte de), IV, 237.
Turnebus (Adrianus). — Son éloge, son caractère, I, 178; — II, 158, 515.
Tyrannie. — Le secret et le fondement de sa domination, IV, 433.
Tyrans. — Définition de Platon, I, 404. — Raffinements de cruauté envers leurs victimes, III, 48. — Servilité et dévotion qu'ils exigent; ce qui les défend; leur entourage, IV, 433 et suiv. — Par qui et pourquoi ils sont assassinés, 440.
Tyrtée, poëte grec, II, 249.

U

Urgulania, aïeule de Plautius Silanus, II, 432.
Usa (M. d'), gentilhomme bordelais, IV, 251.

V

Vaillance. — Elle a ses limites comme les autres vertus, I, 68. — Institutions qui ont contribué à la mettre en crédit, II, 73. — Elle est devenue populaire en France, 518.

VAILLIAC (le baron de), gouverneur du château Trompette, IV, 252, 254.

Vaincus. — Exemples de respect des vainqueurs pour leurs ennemis morts, I, 331.

Valachi (les), courriers du Grand Seigneur; causes de leur extrême diligence, III, 21.

VALENS, empereur romain. — Ennemi des sciences, II, 250.

VALENTINOIS (le duc de). — Veut empoisonner le cardinal de Cornète, I, 314. (Voy. BORGIA.)

VALERIUS. — Sur Platon, II, 257.

VALLIER (M. de), IV, 236.

VANDALES (les). — Abandonnèrent leur pays pour s'aller loger ailleurs plus au large, III, 22.

VARRON, érudit du siècle d'Auguste. — Se découvrir, selon lui, devant les dieux et les magistrats est plutôt une mesure d'hygiène qu'un acte de déférence, I, 323. — Son intelligence de tant de choses ne l'a pas exempté des incommodités humaines, II, 233. — Signification de l'effigie des dieux égyptiens, 283. — Qualités que lui reconnoît Montaigne comme auteur latin, 307. — Secret de la politique du culte païen, 312. — Durée de la séparation du corps et de l'âme, 346. — Calcul sur les sectes philosophiques, II, 384; — III, 125, 454. — Préceptes de table, IV, 168.

VAUX (Henry de), chevalier champenois. — Son évasion du château de Commercy assiégé, I, 37.

VECTIUS VALENS, médecin de Messaline, III, 160.

VÉGÈCE, auteur latin, II, 380.

VELLEIUS, histor. latin, II, 256.

VELLY (le seigneur de), ambassadeur à Rome, I, 75.

Vengeance. — Ce qu'elle est dans les guerres civiles, I, 36. — Elle dépasse son but, 37. — Moyen de combattre cette passion, III, 258.

VENISE. — Deux mots sur cette ville, I, 475.

VERCINGÉTORIX, roi des Arvernes. — S'enferme dans Alésia, III, 111.

Vérité (la). — Dieu seul peut nous la révéler; — il n'est pas en la puissance de l'homme de la découvrir; — et chercher ce secret, ce n'est pas le connoître, II, 254 et suiv.

VERRES (le sieur de), IV, 235.

Vertu (la). — Comment la volupté en est le but et le fruit, I, 87. — Le mépris de la mort est un de ses bienfaits, 88. — Elle est aussi le but de la sagesse, 212. — Son vrai portrait, *ibid.* — Comment on doit la représenter aux jeunes gens, 213. — Source des vrais plaisirs; son véritable emploi, 214. — Ce qui en est l'image et non pas l'essence, 326. — Elle n'avoue que ce qui se fait par elle et pour elle, 327; — et ne doit être recherchée que pour elle-même, II, 9. — Les maux et la douleur sont ses aliments, 30. — Institutions pour récompenser les vertus militaires, 72. — La vertu est supérieure à la bonté naturelle, 132. — Le nom de vertu présuppose de la difficulté et du contraste, 133-35. — Chose vaine et frivole si elle ne se recommande que de la gloire, 453. — Son lustre n'a pas besoin d'approbation, 455. — Une vertu naïve seroit foiblesse dans la conduite d'un État corrompu, 514. — Si la vertu suffit à rendre une vie heureuse, IV, 118.

VERVINS (le seigneur de). — Con-

damné à mort pour avoir rendu Boulogne, I, 70.

Vespasien (l'emp.). — A propos d'un chien savant au théâtre de Marcellus, II, 196. — Un bon mot à son médecin, III, 13. — Son miracle à Alexandrie, 434.

Vêtements. — De leur usage et des nations qui n'en ont aucune connoissance, I, 320 et suiv.

Veuves. — S'il faut leur laisser l'administration des biens de leurs enfants, II, 97. — Leur sort chez certains peuples barbares (récits de morts horribles), III, 58-59.

Viandes. — Leur assaisonnement de drogues odoriférantes à la table du roi de Thunes, I, 475.

Vibius Virius. — Échappe par la mort aux vainqueurs de Capoue, II, 40-41.

Vices. — Prennent pied dès la plus tendre enfance et doivent être corrigés aussitôt, I, 139 et suiv. — La pire espèce, 148. — Ils prennent souvent le masque de la vertu, III, 191. — Ils sont le produit de la bêtise et de l'ignorance, laissent un ulcère en la chair et une repentance en l'âme, 211, 212.

Victoire. — Chez les Grecs, elle n'étoit point acquise à celui qui demandoit à l'ennemi un corps pour l'inhumer, I, 22. — En quoi elle consiste réellement, 301. — But d'un chef de guerre et de chaque soldat, 416. — Elle n'appartient pas au souverain qui ne commande pas en personne, III, 14.

Vie (la). — Notre religion n'a pas de fondement humain plus assuré que le mépris de la vie, I, 103. — Son unique entrée et ses milliers d'issues, II, 27. — Opinions diverses sur le droit de s'en débarrasser, et s'il y a plus de constance à user la chaîne qu'à la rompre, 31 et suiv. — Justesse de la comparaison avec un songe, 414. — Le vrai but de la vie, IV, 78 et suiv.

Vieillards. — La mort la plus rare est celle de l'extrême vieillesse, I, 489, 490. — Combien les vieillards mordent aux soupçons et combien ils sont trompés, II, 91 et suiv. — Quelle étude leur convient, III, 54, 55. — Leur sagesse et leurs défauts, 226 et suiv. — Ils regardent derrière eux, comme l'enfance devant elle, 267. — Conseils de Platon à la vieillesse, 268.

Viel-Castel (le comte Horace de), IV, 190.

Vierges. — La loi romaine ne pouvant les condamner à mort, comment on l'éluda pour la fille de Séjan, III, 200.

Villegaignon (de). — Prit terre au Brésil en 1557. I, 289.

Villemain. — A commencé sa renommée littéraire par un *Éloge de Montaigne*, I, 1.

Villeroy (Nicolas de Neuville, seigneur de), IV, 244, 358, 359.

Villiers (le sieur de), commissaire de l'artillerie au siége d'Arles, I, 64.

Vin. — Sa congélation, au dire de Martin du Bellay, si entière qu'on le coupait à coups de hache, I, 323. — De l'ivrognerie : exemples divers, II, 12 et suiv. — Jusqu'à quel âge Platon le défend, et à quel âge il le tolère, 20, 21.

Virgile. — Ses *Géorgiques* et l'*Enéide* appréciées par Montaigne, II, 117. — Il a eu Homère pour modèle, III, 127.

Visions et Enchantements. — Leur crédit ne repose que dans l'imagination, I, 115.

VITELLIUS (l'empereur). — Rend le courage à ses soldats, I, 429.

Voix. — Joli nom que lui donne un philosophe grec, II, 409. — Comment il faut la régler dans la discussion, IV, 137.

VOLUMNIUS. — Vante l'éloquence de Fabius et de Decius, I, 461.

Volupté. — Le dernier but de la vertu, I, 87. — Elle cherche à s'irriter par la douleur, II, 440. — Sa durée constante seroit insupportable, et sa jouissance n'est jamais parfaite, III, 8, 9. — La volupté de l'esprit préférable à celle du corps, IV, 182.

Voyages. — Leur utilité pour la jeunesse, et à quel âge on devroit les entreprendre, I, 199, 200.

Vue. — L'un des sens qui en impose le plus à l'esprit, II, 410.

W

WICLEF (Jean), hérésiarque fameux, I, 23.

WITHOLD, grand-duc de Lithuanie. — Ses scrupules, III, 201.

X

XANTHIPPE et son chien, II, 154.

XANTIENS (les). — Assiégés par Brutus; leur résolution désespérée, I, 365.

XÉNOCRATE, philosophe grec. — Ses huit divinités, II, 280. — Ses leçons et son austérité, 514. — Sa vieillesse studieuse, III, 52. — Sa continence, 91.

XÉNOPHANES. — Le seul philosophe théiste qui ait essayé de déraciner la croyance aux divinations, I, 61; II, 259, 270, 280, 308. — Sa pauvreté, III, 130.

XÉNOPHILE (le musicien). — Sa vieillesse et sa parfaite santé, I, 89.

XÉNOPHON. — Sur les priviléges de la guerre, I, 39. — Sur les Perses, 182 et suiv. — Occupations horticoles qu'il attribue à Cyrus, 346. — Son genre d'éloquence, 354. — Sur la prière à Dieu, 485; — II, 47, 279, 478. — Ce qu'il fit en apprenant la mort de son fils, III, 256. — Opposé à la doctrine d'Aristippe sur la vertu, 508.

XERXÈS, roi de Perse. — Fit fouetter l'Hellespont et défia le mont Athos, I, 31. — Sa joie et sa tristesse en voyant son innombrable armée, 334. — Dans son insatiable désir de voluptés, il offre un prix à qui inventera un nouveau plaisir, IV, 169.

Y

YVOY. — Surprise de cette ville par la faute de J. Rommero, I, 39.

Z

ZALEUCUS. — Ses lois contre le luxe, I, 410.

ZAMOLXIS (le Scythe), II, 466.

ZÉNOBIE, reine de Palmyre, I, 283.

ZÉNON, philosophe grec. — Sauve les Mammertins de la colère de Pompée, I, 9. — Ses différents disciples, 231. — Chef de la secte des Stoïques, 299, 465. — Gestes par lesquels il exprimoit l'apparence, le consentement, la compréhen-

sion, la science, II, 259. — Ce qu'il regardoit comme inutile, 268. — Sa loi naturelle, 280. — Qu'est-ce que nature? 313. — Qu'est-ce que l'âme? 326. — Arguments divers, 330, 341. — Sur la voix humaine, 409. — Deux de ses préceptes, III 257. — Sur les premières émotions des sens et sur les prémices des femmes, 295. — N'eut affaire à femme qu'une fois en sa vie, 330. — Réponse à Cléanthe, IV, 23. — Négligeoit le corps pour ne s'occuper que de l'âme, 171.

ZEUXIDAMUS, roi de Sparte. — Question sur les Lacédémoniens, I, 224.

ZISCHA (Jean), chef des Hussites. — Ordonne qu'après sa mort on fasse un tambour de sa peau pour aller combattre ses ennemis, I, 23.

ZOROASTRE. — Présomptions sur l'époque où il a vécu, II, 376, 466.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE.

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR, RUE SAINT-BENOIT, 7.

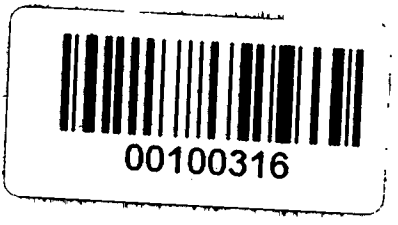
00100316

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 10 February, 2016